

UNIVERSITÉ PARIS IV – SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS IV

Discipline : GÉOGRAPHIE

présentée et soutenue publiquement par

Francine ADAM

le 14 mai 2008

Titre :

DES NOMS ET DES LIEUX

**LA MÉDIATION TOPONYMIQUE
AU QUÉBEC ET EN ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Directeur de thèse : M. Paul CLAVAL

JURY

M. Jean-Pierre AUGUSTIN, Professeur, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3
M. Vincent BERDOULAY, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour
M. Luc BUREAU, Professeur, Université Laval (Québec)
M. Paul CLAVAL, Professeur, Université Paris IV
M. Jean-Robert PITTE, Professeur, Université Paris IV

... τουτ' ἐστὶν ὄν, οὐ τυγχάνει ζήτημα, τὸ ὄνομα'.
... le *nom* (*onoma*) est l'*être* sur lequel porte la recherche.

Platon, *Cratyle*, 421 a.

REMERCIEMENTS

Les noms de lieux m'ont entraînée dans toutes les directions : historique, linguistique, informatique, magnifique, insolite, dramatique... Parfois, je sortais de ce labyrinthe pour donner la récolte, forcément géographique, à mon directeur de thèse. Et là, à Eaubonne, source de l'immense savoir tout en finesse de Paul Claval, le labyrinthe se transformait en chemin. J'en repartais, d'un bel élan, avec pour horizon la géographie culturelle qu'il incarne tant. Mes remerciements lui sont dédiés, d'abord et avant tout.

Luc Bureau m'a orientée dans la bonne direction : Paris ! Je lui en suis reconnaissante. Mais irrésistiblement, année après année, je suis retournée d'où je viens. Et maintes fois j'ai visité l'ancre québécoise de la Commission de toponymie, accueillie aimablement et avec considération par son directeur général et secrétaire Alain Vallières. Je me souviens de ceux qui n'y sont plus aujourd'hui, mais qui m'ont grandement aidée alors et encore : Henri Dorion, Jean-Yves Dugas et Jean Poirier. S'ajoute à ce trio des anciens, la belle équipe formée de Jacques Fortin, Benoît Boisvert, Christian Bonnelly, Marc Richard, Yolande Morency. Je leur dois beaucoup. Et il y a les autres qui m'ont gentiment donné un renseignement par-ci, un avis par-là.

J'ai connu de nombreuses péripéties informatiques avec ma base de données mais heureusement des hommes patients et compétents étaient là pour m'aider à dompter tous ces noms de lieux qui se changeaient en statistiques. Benoît de la Commission, Yves Brousseau et Marc Vallières, je vous dis un immense merci. Sincères remerciements aussi à Florence Bonnaud qui a assuré avec doigté et douceur l'aboutissement cartographique. Enfin, je veux exprimer toute ma gratitude à mon amie Andrée Héroux, géographe-cartographe talentueuse et sensible, qui a été là du début à la fin.

Je garderai toujours dans mon cœur les noms de mes familiales et amicales relations encourageantes et enthousiasmantes. Et les lieux où elles habitent et qui m'aimaient :

Amos
Evain / Rouyn-Noranda / D'Alembert / Gallichan
Saint-Jérôme / Montréal
Beauport / Québec / Sillery
Caraquet / Moncton / Kingston / Victoria / San Diego
Trappes / Maurepas / Paris / Massy / Villebon
Saint-Julien-en-Born / Linxe / Ciré d'Aunis
Tours / Brest / Rennes / Saint-Gildas-de-Rhuys / Valenciennes / Lausanne
Dakar / Bologne / Sendai

Le temps de cette thèse, c'est aussi le temps d'un grand amour qui m'a soutenue et inspirée. Seule la première est finie, car tant que la Terre aura des noms je voudrai les vivre avec Augustin.

TABLE DES MATIÈRES

▶	REMERCIEMENTS	5
▶	PRÉAMBULE	11
▶	INTRODUCTION	13
▶	OUVERTURE : LES CINQ PILIERS	15
■	PREMIÈRE PARTIE :	
	LA MÉDIATION TOPONYMIQUE	25
▶	CHAPITRE PREMIER : HABITER PAR LES NOMS.....	27
	§ 1 Prendre connaissance et connaître ensemble.....	27
	§ 2 Vivre le beau temps poétique.....	37
▶	CHAPITRE II :	
	ÉMERGENCE, DÉPLOIEMENT ET RETENTISSEMENTS	45
	§ 3 Des seigneuries à une Commission de toponymie.....	45
	§ 4 De l'usage et de l'usure	63
▶	CHAPITRE III :	
	SOURCES ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUES	79
	§ 5 La souris acadienne et l'éléphant québécois	79
	§ 6 La toponymie affective et sensible.....	81

■	DEUXIÈME PARTIE :	
	LA RÉSONANCE DES NOMS ET DE LA TERRE.....	85
►	CHAPITRE IV : POSSÉDER ET HONORER.....	87
§ 7	Visions de l'habitable	87
	<i>La grande étendue et ses limites</i>	87
	<i>Des toits permanents ou saisonniers.....</i>	104
§ 8	Le pouvoir d'habiter.....	107
	<i>Les vivants et les morts.....</i>	107
	<i>Surnoms et renoms de l'ancestral.....</i>	110
	<i>La multiplication des saints.....</i>	115
	<i>Aux quatre coins pionniers.....</i>	121
	<i>Patronymes, petits noms et particules.....</i>	129
§ 9	La consécration culturelle	138
►	CHAPITRE V : SENTIR ET RESENTIR	155
§ 10	Ouvrir l'œil.....	155
§ 11	Ravissement et contentement.....	158
	<i>Le beau et bon pays</i>	158
	<i>Des parcs, des jardins et des fleurs.....</i>	167
	<i>La ronde des jours et des nuits</i>	170
	<i>Les chemins de la perfection</i>	173
§ 12	Le couperet dépréciatif	176
	<i>Malfaçon et laideur</i>	176
	<i>Puanteur et saleté.....</i>	178
	<i>Répugnance et médiocrité.....</i>	181

§ 13	Prêter l'oreille	183
	<i>L'appel et l'écho.....</i>	183
	<i>À cor et à cri.....</i>	184
	<i>Lac qui parle, roche qui pleure.....</i>	187
§ 14	Saveurs et nourritures.....	189
	<i>Le goût de la terre.....</i>	189
	<i>Tradition et convivialité.....</i>	192
	<i>Boissons et boucane</i>	195
§ 15	Toucher et être touché	198
	<i>Ambiance et précipitations.....</i>	198
	<i>Le corps en mouvement</i>	206
	<i>Rencontres et affrontements.....</i>	213
	<i>Se la couler douce et avec joie</i>	218
	<i>Dangers, drames et difficultés.....</i>	222
	<i>La mort inévitablement.....</i>	238
§ 16	L'esprit vivant et merveilleux.....	244
	<i>Espoir et mémoire</i>	244
	<i>Manitou et mauvais esprits autochtones.....</i>	248
	<i>Le Bon Dieu, le Diable et leurs acolytes</i>	250
	<i>Fées, fantômes et compagnie</i>	256
►	CHAPITRE VI : HÉRITER ET TRANSMETTRE	261
§ 17	Profil des régions et des comtés de la toponymie affective et sensible	261
§ 18	Régions, raisons et passions	274
§ 19	Des fusions et des noms.....	281
	<i>Petits lieux aux noms allongés</i>	281
	<i>Longueuil, l'autre rive.....</i>	286
	<i>Du tandem Hull-Ottawa à la ville de Gatineau.....</i>	297
	<i>Saguenay avale Chicoutimi.....</i>	313
	<i>Retour sur politiques, échelles et sentiments.....</i>	330

►	CONCLUSION.....	337
	BIBLIOGRAPHIE	351
	RÉFÉRENCES À TOPOS (QUÉBEC).....	359
	PRESSE ÉCRITE AU QUÉBEC (FUSIONS MUNICIPALES)	381
ANNEXES		
I	Liste des sigles utilisés	393
II	Liste des régions administratives, municipalités régionales de comtés (MRC) et territoires équivalents à une MRC (TE)	395
III	Codes des spécifiques et rubriques thématiques.....	397
IV	Statistiques détaillées de la codification des spécifiques au Québec	401
V	Statistiques détaillées de la codification des spécifiques en Acadie du Nouveau-Brunswick.....	407

PRÉAMBULE

Petite, avant de connaître l'école, je croyais habiter le lieu même du Paradis, là où les événements premiers s'étaient déroulés. Ce jardin abitibien, plus justement un champ de patates, était jadis le Paradis ; cet arbre le plus gros, sans doute un saule, était le fameux pommier. J'y croyais avec toute la force de ce nom que mon père, Adam lui-même, m'avait légué.

Le dimanche, mes parents, mes deux petits frères et moi, nous partions en Volks. « En route sur la croûte ! », disait toujours ma mère. Et sur cette route-croûte, il nous arrivait de discuter du baptême des lieux. Pourquoi Cadillac ? C'est là qu'on fabrique les luxueuses Cadillac ! Pourquoi Launay ? C'est là qu'on fait le chocolat Lowney ! Qui parmi nous était responsable de l'élucidation de ces origines toponymiques ? Chose certaine, personne ne semblait mentir, ni ne voulait démentir ; tous nous alimentions joyeusement l'imaginaire familial.

Mon père bâtit un jour un chalet sur le bord du lac Figury. Le nom du lac ne m'intéressait pas alors et je sus plus tard que ce toponyme mal orthographié honorait un capitaine du régiment de Béarn. Ce qui nous préoccupait, mes frères et moi, c'était de nommer le chalet. Le patronyme de ma mère, Sicard, semblait prometteur : une fraction – $6/4$ –, des chiffres invitant au jeu. L'on se mit donc à diviser, pour créer du mystère, mais le résultat ne fut guère enthousiasmant. Finalement, notre chalet n'eut jamais d'autre nom que le Chalet.

Dans ma ville natale, Amos, les rues Adam et Pronovost sont situées non loin du paradis de mon enfance ; ce sont les patronymes de mes grands-parents paternels. Et à quelques kilomètres d'Amos, dans la localité de Saint-Maurice, un pont couvert porte le nom de mon grand-père maternel, Éméry Sicard, qui possédait là un moulin à scie.

À 650 km au sud d'Amos, existe à Montréal l'angle des rues Adam et Sicard. Cet agencement singulier n'a aucun rapport avec ma famille, et pourtant... cette coïncidence me semble magnifique et prend sens à mes yeux ! Et si aujourd'hui j'habite la France, ce n'est certainement pas que mon prénom m'y ait conduite mais cette homonymie imparfaite relève aussi d'une heureuse correspondance.

Noms et lieux de la vie : héritage, imaginaire, sens, coïncidence...

Piliers de tant d'humaines expériences.

INTRODUCTION

Jadis des rêves de richesses ont poussé de grandes caravelles à voguer vers la découverte. Loin de l'Orient fabuleux est alors née l'immense Nouvelle-France, monde disparu mais qui hante toujours la vie des habitants du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, les terres que nous allons explorer.

Historique d'abord, le regard s'ouvre sur les cinq piliers, ces noms donnés aux vastes étendues qui soutiennent notre territoire d'observation : Nouvelle-France, Canada, Québec, Acadie, Nouveau-Brunswick. Puis, la première partie de cette thèse est consacrée à notre problématique de recherche, laquelle s'articule autour des questions touchant la médiation toponymique, c'est-à-dire la relation humaine aux lieux qui nous est révélée par l'émergence des noms de lieux, leur déploiement et les retentissements qu'ils suscitent. Le premier chapitre propose une conceptualisation générale qui est reprise au chapitre suivant de manière à dégager les spécificités du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Enfin, un chapitre est consacré aux sources et outils méthodologiques qui nous ont permis d'analyser le phénomène de la médiation toponymique dans ses dimensions affective et sensible.

En deuxième partie, intitulée « La résonance des noms et de la terre », nous sondons les profondeurs de l'acte de nommer et les échos multiples engendrés et répercutés par ce phénomène. Nous avons ainsi cherché à comprendre ce qui sous-tend, guide, force les choix dans le processus de dénomination des lieux. Ces motivations ont entraîné des façons de nommer particulières en temps et lieux. Tributaire des desseins humains, l'acte de nommer maintes fois posé fait apparaître des motifs de mots : le dessin toponymique du territoire est espace de vie et de culture pour les usagers-héritiers (habitants, visiteurs et touristes).

Le corps, le cœur et l'esprit imprègnent les lieux par la médiation des noms. Au chapitre « Posséder et honorer », nous centrons d'abord notre propos sur les visions de l'habitable : la grande étendue (forestière, plane, liquide), les frontières et découpages (politiques et administratifs, imaginés et expérimentés), les toits permanents et saisonniers. Puis nous nous intéressons aux noms de personnes attribués aux lieux. Seigneurs, administrateurs, soldats, saints, pionniers, précurseurs, habitants ordinaires ou illustres personnalités, l'humain ainsi fait

toponyme soulève les questions du pouvoir d'habiter : propriété, appropriation, reconnaissance, identité. Le thème de la consécration culturelle clôt ce chapitre. L'on y traite de l'honorifique de la mémoire et d'une volonté de vieillir le pays. Au chapitre suivant, « Sentir et ressentir », les thèmes abordés font s'interpénétrer sens, sensations et sentiments. Milieux naturels, paysages et ambiances sont ainsi décrits, jugés, appréciés, dépréciés, imaginés, expérimentés, poétisés au regard de l'agir et de l'habiter, au gré des perceptions et des connaissances, des peurs et des croyances.

Les thèmes analysés nous ont conduite à en faire la synthèse afin de dresser les profils des régions et des comtés de la toponymie affective et sensible. C'est ce qui constitue la première section du tout dernier chapitre, « Hériter et transmettre », dans lequel nous nous intéressons par la suite aux attitudes vis-à-vis de la conservation et du changement des noms de lieux. La dynamique régionymique fait état de l'emprise territoriale et de l'évolution des idées et sentiments qui lui sont reliés. L'on constate aujourd'hui une interpénétration des échelles, régionale et urbaine, ce qu'illustre le phénomène récent et de grande ampleur du regroupement des municipalités au Québec. La dernière section exemplifie le processus de ces fusions municipales, vécu au jour le jour par les populations. S'y expriment identité et appartenance, attachement et rejet.

OUVERTURE : LES CINQ PILIERS

Aux origines du monde chrétien, le Créateur entre en relation avec sa créature, Adam le premier homme. Si le Créateur est divin et omniprésent, l'autre est bel et bien présent dans le monde : il habite le Paradis terrestre. Et Dieu confie à l'homme la responsabilité de nommer : « Yahvé Dieu modela encore du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel, et il les amena à l'homme pour voir comment celui-ci les appellerait : chacun devait porter le nom que l'homme lui aurait donné » (Genèse, 2 : 19). Mais qu'en est-il des forêts, des fleuves et des montagnes ? Comme le souligne Luc Bureau, pourquoi ne pas interpréter largement les directives du Divin ?

Même si les écritures demeurent ici muettes sur la désignation des plantes, des rivières, des montagnes et autres phénomènes géographiques du Paradis, je n'en déduis pas moins qu'Adam était bel et bien investi du pouvoir et de la responsabilité de les nommer. À preuve, qui d'autre aurait pu donner les inintelligibles noms de Pichôn, Guichôn, Tigre et Euphrate aux quatre bras du fleuve sortant de l'Éden (Bureau, 1991, 236) ?

Si la question de baptiser les lieux ne s'est pas posée clairement, c'est peut-être que le doux cocon terrestre portait en tous points le merveilleux nom de Paradis. En tout cas, il semble qu'on ne s'y mouvait guère. En effet, il est dit que Dieu *amène* les bêtes et les oiseaux à Adam. Le même phénomène est, nous dit-on, observable au Paradis céleste où tous sont représentés bien calés dans des nuages dodus et confortables. Saint Pierre semble le seul à s'activer à l'entrée, accueillant les bienheureux ou châtiant les méchants. Pour Nada, personnage d'une fiction de Nancy Huston, le monde statique divin s'oppose à l'autre, celui qui bouge diaboliquement :

« Que votre parole soit Oui, Oui ; Non, Non ; tout le reste vient du Malin », dit encore Jésus. (...) Dieu a l'esprit littéral. Il déteste les métaphores, parce qu'elles vous conduisent quelque part. Métaphore veut dire transporter et, de même, diaboléin veut dire jeter à travers. Le diable nous jette à travers, nous conduit d'ici jusque-là. Dieu, Lui, reste planté sur son trône à nous fixer de Son bienveillant regard grave et vide. Avec Lui on ne peut aller que nulle part, car c'est là Son pays d'origine et Il ne veut surtout pas qu'on en bouge. Satan, en revanche, est un leader-né. Et où nous conduit-il, où nous induit-il ? En Tentation, bien sûr (Huston, 1996, 28-29).

Pour que ça commence à bouger au Paradis terrestre, il a fallu que le Diable s'en mêle, sous la forme du serpent. Mais voilà qu'en les chassant du lieu le plus exquis – à cause de la pomme, comme chacun sait – Dieu pousse Adam et Ève à marcher... une façon de faire aux antipodes de l'avancée du serpent. Dès lors, se mouvoir et nommer seront indissociables. D'ailleurs les fleuves

ne sont-ils pas précisément nommés parce qu'ils sortent, eux aussi, du Paradis ? Des fleuves qui prennent la forme des serpents !

Nommer les lieux nouveaux s'impose comme une tâche dévolue à Adam. En effet, Dieu l'a rendu responsable de nommer avant de créer Ève, sa compagne. Ne peut-on y voir, comme le souligne Marc Richard, un contrepoids au désir de l'homme d'enfanter, désir humainement impossible à réaliser ?

N'est-il pas significatif aussi de constater que l'acte primordial de dénomination prend place avant l'apparition de la femme, comme si la création par dénomination était « naturellement » de ressort masculin ? Ne peut-on alors considérer l'acte de dénomination, qui donne la vie à de l'inanimé, comme une tentative masculine de compenser l'impossibilité pour un homme d'enfanter, de donner la vie réelle (Richard, 1995, 116) ?

En tout cas, ce premier portrait d'Adam le nommant ne s'est pas démenti par la suite. L'histoire nous apprend en effet que nommer a été, dans la succession des temps, une affaire masculine. Explorateurs, administrateurs du Roi, seigneurs, propriétaires terriens, arpenteurs, État, Clergé, chasseurs et pêcheurs ont tous contribué à faire naître les noms du territoire. Jusqu'à tout récemment, le masculin l'a indéniablement emporté sur le féminin.

La colère de Dieu s'abat sur Ève : son destin serait d'enfanter dans la douleur. Et Adam ? Devrait-il nommer dans la douleur ? Chose certaine, donner la vie aux lieux n'est pas un acte à prendre à la légère. D'ailleurs, l'homme peut-il racheter sa faute de cette façon ? Il n'est pas interdit de l'envisager. Car nommer les lieux, c'est leur accorder une importance, les magnifier en quelque sorte. Rendre grâce au Créateur en créant à son tour, voilà peut-être ce qui sous-tend l'acte de nommer et lui confère une double nature, à la fois terrestre et divine :

(...) dans *nomén* nous pouvons dégager *ōmēn* (...) qui équivaut au français « présage, pronostic, annonce, prédiction, souhait » (...) Le nom sert en quelque sorte à révéler à tout le moins un aspect de la personnalité ou une caractéristique de l'être ou de l'objet auquel il s'applique. Le caractère religieux, voire sacré de l'aspect dénommatif retrouve ainsi tout son sens originel. Attribuer un nom, apparaît comme un acte sérieux destiné à marquer l'existence et le sens de l'élément dénommé et, toutes proportions gardées, à révéler un tant soit peu la personnalité du dénommant (...) *Namengeber* en allemand, c'est-à-dire, le donneur, le créateur de nom (Dugas, 1984, 438-439).

La Terre tourne, les populations se meuvent. La découverte progressive de l'étendue terrestre est histoire de marches et d'avancées, aventureuses, pacifiques, guerrières, conquérantes. Et partout les dieux et les esprits sont du voyage, partout ont fleuri des noms en temps et lieux, au gré des croyances et des cultures. Modèle exemplaire, les Aborigènes d'Australie marchent et chantent toujours le territoire, répétant les noms de la création :

La boue tomba de leurs cuisses, comme le placenta d'un bébé. Puis, tel le nouveau-né qui pousse son premier vagissement, chaque ancêtre ouvrit la bouche et cria : « JE SUIS ! » « Je suis... Serpent... Cacatoès... Fourmi à miel... Chèvrefeuille... » Et ce premier « Je suis ! », cet acte primordial de nomination, fut considéré, alors et pour toujours, comme la strophe la plus secrète du chant de l'ancêtre, la plus sacrée. Chacun de ces anciens (baignant alors dans la lumière du soleil) avança son pied gauche et nomma une chose. Il avança son pied droit et en nomma une autre. Il nomma le point d'eau, les roselières, les gommiers... (Chatwin, 1988, 107).

Il y a beau temps aussi que les autochtones des Amériques vont nommant, à pied, en canot comme en portage, bien avant que n'arrivent ces Européens qui baptiseront en voguant, explorant, s'implantant. Le peuplement des Amériques remonte à des temps anciens, il y a de cela 40 000 ans. Suite à leur traversée du détroit de Béring, des chasseurs venus d'Asie auraient alors mis les pieds sur l'autre continent. Pénétrant donc par le Nord, ils auraient avancé et gagné le Sud. Toutefois, dans l'Est du Canada, la présence de chasseurs de caribous ne sera possible qu'après le retrait des glaciers, il y a 10 000 ans. Et il faudra attendre quelques millénaires encore avant que le climat ne devienne réellement propice à l'occupation de ce territoire. Trois millénaires se sont maintenant écoulés depuis que les autochtones y vivent (Dickinson et Young, 1995, 16).

En ces vastes étendues de rivières, de lacs et de forêts, les sociétés autochtones sèment les noms des choses et des lieux. Longtemps, ces noms attribués aux cours d'eau empruntés pour parcourir le territoire, aux lieux de chasse, de pêche, de cueillette et de campement ne seront connus que d'eux seuls, transmis par la tradition orale : des toponymes exprimant les activités auxquelles ils se livrent, les caractéristiques et configurations des lieux de même que la présence et l'humeur des esprits qui les animent.

Mais alors que ces lointaines habitudes des lieux se poursuivent jour après jour, un tout autre ailleurs occupe les esprits européens. Ce qui fait rêver les monarques de l'Europe, c'est l'Orient, ses épices et ses richesses fabuleuses. Et si par l'Ouest ? Oui, si dans cette direction, il était possible de trouver un raccourci vers ce monde désiré, la Chine ? Ce rêve d'Orient se concrétise en mission, devient le but du voyage pour nombre de navigateurs des XVI^e et XVII^e siècles. Cathay en tête, François 1^{er} commande les voyages de deux personnages qui deviendront des figures emblématiques au regard de la dénomination des lieux : Giovanni Da Verrazano et Jacques Cartier.

Certes, avant eux, d'autres étaient venus. Si l'on cherche du côté des premiers toponymes européens implantés en terre d'Amérique du Nord, il nous faut examiner les parages de Terre-Neuve. En effet, suite aux voyages de Jean Cabot (1497) et des frères Corte-Real (1500-1502), la pêche à la morue sur les riches bancs de Terre-Neuve devient vite une activité très importante.

Basques, Bretons, Normands, Dieppois et Malouins s'y adonnent. Au milieu du XVI^e siècle, l'on commencera à s'intéresser aussi à la chasse à la baleine : « On pêchait la morue non seulement pour sa chair, mais pour l'huile qu'on pouvait extraire des foies, et qui était, avec l'huile de baleine, le lubrifiant et l'huile à lampe les plus utilisés à l'époque » (Dickinson et Young, 1995, 30).

Le rêve d'un Fabuleux Monde porte cependant au delà de ces lucratives activités côtières. Les bateaux de Verrazano et Cartier ne partent pas pêcher, ils voguent vers la découverte. En 1524, le Florentin Verrazano explore la côte atlantique à bord de la *Dauphine*, un navire capable de résister à la mer en furie. L'éloge qu'en fait le capitaine se trouve renforcé par celui de son nom même ; ce faisant, il rend hommage au roi de France : « nous essuyâmes une tempête telle que jamais marin n'en subit de pareille. Nous lui échappâmes avec l'aide de Dieu et grâce à la solidité du navire, porteur d'un nom glorieux et d'un heureux destin, construit pour pouvoir supporter les assauts de la mer » (1524, *in* Julien, Herval et Beauchesne, 1992, 74). Et cet hommage au roi, Verrazano le rendra encore au plus fort de l'émotion. En effet, une effervescence dénomminative semble liée à la fébrilité du capitaine lorsqu'il croit voir devant lui le but de son voyage. Comme on sort l'argenterie pour les grandes occasions, de même il baptise les lieux en extrayant de sa pensée les référents les plus importants : sa ville natale, son propre nom et celui du roi de France¹ :

Nous appelâmes cette terre l'*Annunziata*² en souvenir du jour de notre arrivée. Il s'y trouve un isthme large d'un mille et long de deux cents milles ! Du navire on apercevait la mer orientale vers le nord-ouest. Cette mer est sans doute celle qui baigne l'extrémité de l'Inde, de la Chine et du Cathay. Nous naviguâmes le long de cette île avec l'espérance tenace de trouver quelque détroit ou mieux un promontoire qui achevât cette terre vers le nord, afin que nous puissions pénétrer jusqu'aux bienheureux rivages du Cathay. A cet isthme fut donné par le découvreur le nom d'*isthme Verrazano*. De même toute la terre rencontrée fut appelée *Francesca*, en honneur de notre roi François (*id.*, 81).

Francesca, toute cette terre rencontrée et nommée par Verrazano, n'a pas été ultérieurement la forme toponymique retenue par les cartographes. Et l'adjectif de la nouveauté s'est imposé : Nova Gallia, puis Nova Francia, et enfin Nouvelle-France.

Cette appellation a d'abord désigné les territoires découverts en 1524 par le navigateur florentin Giovanni da Verrazzano, comprenant alors toute l'Amérique septentrionale entre le cap Breton et le nord de la Floride. Une carte de 1527 porte la mention Francesca et une autre, de 1529, celle de Nova Gallia. Sur une carte de 1556 publiée dans son ouvrage monumental, Giovanni Battista Ramusio, sur sa carte de 1535, inscrit, pour sa part, le toponyme Nova Francia. Par la suite, tous

¹ La citation qui suit est placée en note dans le manuscrit de Verrazano.

² En raison de la date de l'arrivée de la *Dauphine*, le 25 mars, où se célébrait à Florence la fête qui marquait le début de l'année (Julien, Herval et Beauchesne, *dir.*, 1992, 81).

les territoires découverts et colonisés par les Français en Amérique du Nord allaient porter jusqu'à la Conquête le nom de Nouvelle-France (CTQdi³, 1994, 492).

Verrazano fera naître un autre toponyme : Arcadie. Et ce, après trois jours au contact des indigènes. Reprenant sa route, il baptise ainsi le rivage qu'il laisse : « Que nous nommâmes *Arcadie*, en raison de la beauté de ses arbres⁴ » (1524, *in* Julien, Herval et Beauchesne, 1992, 85). Ce nom de lieu cheminera vers les Provinces maritimes du Canada où, ayant perdu une lettre en cours de route, il se transformera en *Acadie*⁵.

Dix ans après Verrazano, un autre capitaine prend la mer à la recherche d'un passage vers ce même monde fabuleux. Parti de Saint-Malo le 20 avril 1534, Jacques Cartier arrive le dixième jour de mai en terre connue et nommée : Terre-Neuve, cap de Bonne-Viste, Pointe du Dégrat, Blanc-Sablon... Selon l'énoncé classique des manuels d'histoire, Jacques Cartier découvre le Canada en 1534. De fait, cette année-là, il explorera le golfe du Saint-Laurent mais l'année suivante, il sera le premier Européen à remonter le fleuve du même nom. La découverte qu'il fit, c'est bien, aussi, celle du nom de lieu Canada :

À son second voyage au Canada, en 1535-1536, Cartier désigne généralement par ce nom la partie de la vallée laurentienne comprise entre la Grosse Île, une île du Saint-Laurent située à quelques kilomètres de Montmagny, et, à l'ouest, Achelay, bourgade amérindienne, depuis longtemps disparue, qui se trouvait entre Québec et Trois-Rivières. L'explorateur malouin aurait connu l'existence de la « prouvyne de Canada » dès l'année précédente, grâce aux deux Amérindiens Domagaya et Taïnoagny, qu'il avait pris à son bord et amenés en France. (...) On s'entend aujourd'hui pour donner au mot Canada une origine iroquoise. (...) Cartier lui-même fournit la traduction de ce nom de lieu: « Ils appellent une ville Canada ». Le Lexique de la langue iroquoise (1883) de Jean-André Cuoq note aussi que Canada vient de kanata, ville, village, bourg, bourgade (CTQdi, 1994, 101).

Cette toute petite phrase, « Ils appellent une ville Canada », n'a cessé de résonner jusqu'à nous comme une vérité de l'habiter. Le fleuve qui coule désormais sous le nom de Saint-Laurent était, nous dit-il, la grande rivière de Canada. Plus tard, le majestueux cours d'eau s'est vu attribuer le nom d'une baie, nommée d'ailleurs par le capitaine. Jacques Cartier est bien le premier Européen à laisser une empreinte toponymique française sur le territoire que nous étudions. Des noms écrits, consignés dans le carnet de bord et sur la carte. Il symbolise la charnière entre l'oral et

³ Ce sigle renvoie à la Commission de toponymie du Québec (CTQ) et au dictionnaire (di) publié par elle. Nous l'utiliserons pour la suite du texte. Se reporter à l'annexe 1 pour la liste complète des sigles utilisés dans cette thèse.

⁴ Cette citation est placée en note dans le manuscrit de Verrazano. Le lieu serait situé près de l'actuel cap Fear en Caroline du Nord (Bacchiani et Ganong).

⁵ Verrazano s'est-il inspiré de l'*Arcadia* de Sannazaro, publié à Naples en 1504 ? (CTQdi, 1994, 85). Dans la Grèce antique, l'*Arcadie* était cette région du Péloponnèse que les poètes saluaient comme terre de bonheur. L'aventure cartographique fait migrer le toponyme plus au nord, dans les Provinces maritimes. Dans *Des Sauvages* (1603), Champlain mentionne l'*Arcadie*, mais plus tard il utilisera *Acadie* (*ibid.*). Cette perte de la lettre r et la transformation du nom, l'historien Marcel Trudel l'explique par l'influence de consonances micmaques (*id.*, 320). Le père Clément Cormier (1966) souligne à son tour que les vocables *cadie* (micmac) et *quoddy* (malécite) signifient lieu fertile, terre d'abondance. L'*Arcadie* et l'*Acadie* se rejoignent ainsi dans l'idylle tout en gardant du mystère.

l'écrit, entre la désignation des lieux par les autochtones et la consignation écrite de certains de leurs toponymes, tels Hochelaga et Saguenay.

S'il y eut découverte du Canada, c'est assurément parce que son retour en France a permis à Cartier d'en rendre compte. Il fut le premier à proclamer haut et fort, de part et d'autre de l'océan, la prise de possession du territoire au nom du roi de France. Il la signifie à la fin de son voyage par ce geste symbolique du 24 juillet 1534 : en plantant une croix à Gaspé, Cartier donne à la terre qu'il a reconnue la saveur d'un commencement. Mais, ironie topique, le nom de ce lieu même, Gaspé, signifierait en langue micmaque « fin de notre territoire » (Assiniwi, 1996, 51).

Les premiers voyages de découverte n'ont toutefois pas mené aux rivages d'une Chine éblouissante ; s'ensuit une période de désintéressement royal. La pêche à la morue continue, donnant lieu à des échanges avec les populations amérindiennes. Et voilà qu'on s'intéresse aussi à la fourrure. « Pendant plusieurs années, à compter de 1550, la fourrure s'ajouta de façon accessoire aux cargaisons de poisson. Elle prit finalement une importance telle que, dans le dernier quart du XVI^e siècle, ce commerce commença à se pratiquer indépendamment de la pêche » (Mathieu, 1991, 41). C'est qu'en Europe, on assiste à une demande croissante de fourrures, le castor en tête :

Les échanges avec les Amérindiens prirent de nouvelles dimensions, au fur et à mesure du développement d'un marché européen pour les fourrures, et en particulier pour le castor. Les longs filaments qu'on trouve à l'extrémité de chaque poil, dans la partie inférieure de la fourrure du castor, ne pouvaient mieux se prêter au feutrage (transformation de la fourrure en un matériel doux, souple et imperméable). Bien que cette technique eût été connue des chapeliers depuis le Moyen Âge, le feutre était devenu une denrée rare après la disparition du castor européen. Les arrivages de castor de l'Amérique du Nord activèrent la production européenne du feutre et mirent à la mode le chapeau à large bord. La traite des fourrures constitua la deuxième activité de base, tournée vers l'exportation, de l'économie canadienne (Dickinson et Young, 1995, 31-32).

L'accès au castor et autres fourrures signifie qu'il faille s'aventurer dans les bois ou commercer avec ceux qui s'y aventurent. Et pendant qu'on y sera, l'on pourra toujours poursuivre l'exploration afin de découvrir le fameux passage encore et tant rêvé.

En 1603, Samuel de Champlain entreprend à son tour un voyage d'exploration, qu'il relatara dans *Des Sauvages*. L'année suivante, il sera de l'expédition du marchand protestant Pierre Dugua de Mons qui a obtenu du roi Henri IV un monopole de traite en échange de prendre à sa charge l'établissement de colons. Ils nomment baie Française⁶ l'immense étendue d'eau qu'ils explorent et fondent au symbole de la chrétienté le premier établissement français en Amérique du Nord : la nommée île Sainte-Croix. Mais l'expérience d'un rude hiver est désastreuse et

⁶ L'actuelle baie de Fundy.

plusieurs hommes sont emportés par le scorbut. Port-Royal, nom qui souligne la présence de la mer et l'hommage à l'autorité suprême, prendra le relais jusqu'en 1607, année où perdant son monopole de traite, Dugua de Mons envoie Champlain fonder l'Abitation de Québec. C'est ce qu'il advient en 1608 et c'est ainsi que Québec s'affichera par la suite comme le premier établissement permanent. Ce double embryonnaire en Nouvelle-France fait de Champlain le père des Acadiens et des Québécois.

La compagnie des Cent-Associés, créée par le cardinal de Richelieu en 1627, donnera un véritable élan au peuplement des colonies de la Nouvelle-France⁷. Le mode de concession des terres sera celui de la seigneurie. Québec continue son expansion, le fort de Trois-Rivières est établi en 1634 et le Montréal d'aujourd'hui voit l'arrivée de la Société Notre-Dame en 1639, motivée par la volonté d'évangéliser les « Sauvages » et faire ainsi œuvre de civilisation. Ville-Marie⁸ est officiellement nommée et fondée par Maisonneuve en 1642. En Nouvelle-France du Canada, les rangs s'étirent le long du Saint-Laurent ; en Acadie, les défricheurs d'eau⁹ cultivent les marais grâce à un ingénieux système : les aboiteaux¹⁰.

Au plan administratif, la Nouvelle-France devient officiellement une colonie royale en 1664, sous Louis XIV. Et en 1680, Québec se voit doter d'une place Royale. « Au moment même où l'on crée à Québec, une place Royale, symbole de l'autorité française, les intendants commencent à distinguer les Canadiens des Français » (Mathieu, 1991, 111). La présence française en terre d'Amérique est implantation tout autant que mouvance. La Nouvelle-France est sans cesse grandissante¹¹, explorée par les missionnaires et coureurs des bois, parsemée de forts et postes de traite :

La destruction des alliés fit crouler le système de traite français et marqua un tournant majeur dans l'histoire canadienne. Dans la vallée du Saint-Laurent, la population autochtone baissa à tel point que les Français s'y trouvèrent en majorité à partir des années 1650 (...). Ne pouvant plus compter sur les autochtones pour ramasser les fourrures et les transporter dans les entrepôts de Trois-Rivières et de Québec, les Français furent obligés de se charger eux-mêmes de ces tâches. C'est dans ces circonstances que commença, par l'entremise des coureurs des bois, l'expansion territoriale française, soutenue par une communauté agricole préindustrielle (Dickinson et Young, 1995, 35-36).

⁷ Sous le Régime français, le cœur de l'Acadie correspondait à la Nouvelle-Écosse et au sud-est du Nouveau-Brunswick actuels. Le Canada s'étendait, « sur la rive nord du Saint-Laurent, de Vaudreuil aux Éboulements et, sur la rive sud, de Châteauguay à Rimouski » (CTQdi, 1994, 101).

⁸ « Le nom de lieu Ville de Montréal supplanta définitivement Ville-Marie au début du XVIII^e siècle » (CTQdi, 1994, 454). C'est Jacques Cartier qui a nommé le mont Royal lors de son second voyage.

⁹ C'est le titre d'un ouvrage de Cécile Chevrier (1978).

¹⁰ Les digues construites selon ce système empêchaient l'eau de mer de pénétrer dans les terres.

¹¹ Prenant l'Amérique du Nord comme terre d'élection.

Mais les Français ne sont pas seuls : leur histoire est liée aux Anglais. Pris ensemble dans des enjeux territoriaux et commerciaux, compétitionnant et s'affrontant, décidés les uns comme les autres à conquérir espaces et richesses.

Par le *Traité d'Utrecht* (1713), les Anglais se rendent maîtres de l'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson. Port-Royal se transforme en Annapolis Royal. Les Acadiens décident alors de rester neutres, refusant de prêter le serment d'allégeance à la Couronne britannique. La cohabitation se poursuit pendant des décennies tranquilles. Mais en 1755, c'est le début du tragique événement : la Déportation des Acadiens, le Grand Dérangement comme ceux-ci l'ont nommée. L'Acadie disparue dans les flammes, un peuple vogue bien malgré lui vers là où on l'emmène¹². Pendant ces années de souffrance du peuple acadien, la Conquête britannique se concrétise au Canada, d'abord à Louisbourg en 1758, puis avec la bataille des Plaines d'Abraham et la reddition de Québec en 1759. L'année suivante Montréal se rend aux Anglais. En 1763 est signé le *Traité de Paris*, qui met fin à la guerre de Sept Ans entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. Les forces en présence y négocient principalement le partage de leurs colonies de l'Amérique du Nord jusqu'aux Antilles.

Les retombées toponymiques de la Conquête seront grandes, à commencer par la disparition du trio Nouvelle-France, Canada, Acadie. Mais le Canada renaîtra autrement, en un immense pays, et apparaîtront successivement les entités provinciales que l'on connaît aujourd'hui :

Après la Conquête britannique, le Canada disparaît administrativement. En 1763, la Proclamation royale établit le gouvernement de Québec. La « province de Québec » est cependant citée la même année dans la Commission du capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec accordée à James Murray. L'Acte constitutionnel de 1791 crée les colonies du Haut-Canada (Ontario) et du Bas-Canada (Québec) qui seront réunies en 1840. Le nom Bas-Canada remplace celui de Québec de 1791 à 1867. Le territoire du Bas-Canada, s'étendant du Labrador à la rivière des Outaouais, correspondait à peu près à la partie méridionale du Québec actuel. Les difficultés politiques du Canada-Uni et la nécessité de se défendre contre d'éventuelles agressions américaines font naître en 1867 le Dominion du Canada, régime fédéral unissant les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario. S'ajouteront par la suite le Manitoba (1870), la Colombie-Britannique (1871), l'Île-du-Prince-Édouard (1873), l'Alberta (1905), la Saskatchewan (1905) et Terre-Neuve (1949). Le gouvernement canadien exerce également sa souveraineté sur le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (CTQdi, 1994, 101).

La terre du berceau de l'Acadie se nomme désormais Nova Scotia. Les Acadiens ont réinvesti l'espace atlantique mais en des lieux différents¹³. Des francophones ont fait naître une

¹² La Déportation durera de 1755 à 1763. Les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre seront la destination des migrations acadiennes forcées. La Louisiane et Belle-Île-en-Mer (France) accueilleront des réfugiés.

¹³ Les Acadiens ont dû se réinstaller sur d'autres terres, les leurs ayant été confisquées par le vainqueur. Si certains ont pu revenir au pays, l'origine de la population francophone d'aujourd'hui est à nuancer : « Déjà, au XIX^e siècle d'ailleurs, on peut constater que la plupart des francophones des provinces Maritimes ne sont pas les descendants de "déportés ayant effectué un retour" ; ils sont soit des descendants d'anciens colons de l'Acadie française ayant évité la

autre Acadie, bien que ce nom reste irrémédiablement absent de la toponymie officielle. La plus importante population acadienne habite aujourd'hui la province du Nouveau-Brunswick, nommée ainsi en 1784 en l'honneur du roi George III, descendant de la Maison des Brunswick (Hamilton, 1996, 22).

Nouvelle-France, Canada, Québec, Acadie, New Brunswick/Nouveau-Brunswick : ces noms qui appartiennent à la toponymie historique et à celle d'aujourd'hui rappellent les trois principales souches linguistiques qui ont déployé les lieux : l'autochtone, la française et l'anglaise¹⁴. Au long de cette thèse, nous ajusterons la lorgnette à différentes échelles pour examiner les lieux et les noms qui aimantent ces cinq piliers.

déportation en se réfugiant sur les territoires appartenant toujours à la France, soit, plus nombreux qu'on le croit habituellement, des nouveaux arrivants, rescapés de la chute de l'Empire français en Amérique du Nord, ou encore des colons "français" nouvellement transportés par les marchands jersiais reprenant à leur compte le commerce français des pêches du golfe du Saint-Laurent » (Thériault, 1995, 222-223).

¹⁴ Notons que Brunswick est d'origine allemande.

PREMIÈRE PARTIE :
LA MÉDIATION TOPONYMIQUE

CHAPITRE PREMIER : HABITER PAR LES NOMS

§ 1 Prendre connaissance et connaître ensemble

Les noms de lieux apparaissent au centre d'un triangle duquel pointent la langue, l'histoire et la géographie : ils abritent donc les sociétés et les cultures. Les spécialistes étudient la question toponymique en tenant compte de ce complexe agencement et tout en suivant des pistes particulières :

La toponymie se définit comme la science dont l'objet est l'étude et la gestion des noms propres de lieux. Chacun d'entre eux est identifié comme un toponyme. Elle désigne aussi la totalité des noms de lieux. La toponymie se présente comme une science-carrefour (Henri Dorion, 1972) où convergent la linguistique, la géographie, l'histoire, l'ethnologie... Chacune de ces sciences contribue à l'explication de l'origine du nom de lieu. La linguistique vise à comprendre initialement le sens du mot qu'est le toponyme. La géographie et l'histoire cherchent à évaluer les dimensions de l'objet géographique, la datation de ce même objet et à comprendre les motifs culturels qui se retrouvent derrière ce nom de lieu. La toponymie et la cueillette des noms de lieux sont fondées prioritairement sur l'usage populaire qui constitue la trame de base dans la recherche des assises du nom propre de lieu qui se révèle un signe de l'appropriation du territoire ou de son apprivoisement (*Dictionnaire du français Plus*¹⁵, 1988, 1673).

Pour notre part, la nouvelle géographie culturelle – celle qui est née de l'influx du courant phénoménologique – est la voie que nous avons privilégiée pour étudier la toponymie du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Paul Claval s'est intéressé à cette « approche culturelle comme fondement du renouveau de l'ensemble de la géographie » (2003, 31) :

L'approche actuelle s'attache au sens que les hommes donnent au cosmos, au milieu dans lequel ils sont plongés et à la société dans laquelle ils s'insèrent : c'est à cela que sert la culture. Le monde dans lequel vivent les groupes sociaux ne résulte pas seulement de l'impact de causes antérieures ou simultanées. Il reflète le jeu des anticipations et la manière dont les êtres humains se projettent dans le futur : les au-delà qui fournissent aux hommes les valeurs qu'ils investissent dans leurs projets, et les horizons d'attente dont ils se dotent pour orienter le cours de leur existence, doivent donc être explorés (*id.*, 32).

En quoi les noms donnés aux lieux font-ils donc sens ? Comment avec le temps qui passe – le temps d'habiter – mémoire et espoir vivent-ils dans la toponymie ?

Nommer, c'est distinguer. Distinguer, c'est élever. Élever, c'est bâtir. Nommer un lieu, c'est bâtir à la fois un écran physique – en créant des limites – et un écran symbolique ; la distinction permet cette double mise à distance protectrice propice à l'émergence du lieu et au déploiement des conceptions qui le font exister. En pénétrant les lieux, le langage les institue bel

¹⁵ Jacques Fortin, agent de recherche à la Commission de toponymie du Québec, nous a dit être l'auteur de cette rubrique.

et bien pratiquement et symboliquement. L'étendue indifférente devient écoumène. Si la notion d'écoumène, comme portion habitée de l'espace terrestre, fait depuis longtemps partie du vocabulaire géographique, elle prend une perspective singulière chez Augustin Berque qui en fait la mise en place d'un monde, d'un prédicat (c'est-à-dire une manière de saisir le substrat terrestre par les sens, par la pensée, par les mots, par l'action) :

Au sens le plus large, cette œuvre prédicative, c'est l'écoumène : la relation de l'humanité à l'étendue terrestre. Ce que l'on peut donc résumer par la formule *S/P* : l'écoumène, c'est la terre prédiquée en monde, mais irréductible à cette prédication. Les œuvres particulières n'ont lieu qu'au sein de cette relation aporétique, la relation écouménale. Tel est en effet leur lieu véritable : cette empreinte-matrice qu'est un milieu humain (*S/P*), *chôra* qui outrepassa le seul *topos* (*S*) de leur implantation identifiable dans la pure matérialité de l'étendue. À la fois empreinte et matrice, *topos* et *chôra*, matérielle et immatérielle, physique et phénoménale, la relation écouménale ne relève ni seulement de l'objectif, ni seulement du subjectif, mais d'un *triton genos* : elle est *trajective*. Ajoutons que la relation écouménale (*S/P*) n'est pas seulement géographique, mais nécessairement historique aussi. S'ajoutant en effet à celles qui l'ont précédée, chaque œuvre particulière la déploie toujours un peu plus au-delà de la pure identité d'objets dans l'étendue. Chaque œuvre continue ainsi la dynamique de la *chorésie* – le déploiement de la *chôra* où elle a lieu – qui, d'emblée, rend toute œuvre humaine irréductible à la statique *topicité* d'un objet purement circonscrit dans son propre *topos*. L'œuvre particulière déploie *un* espace – elle « spacie » (*rüumt*), comme dit Heidegger – parce que son lieu, d'emblée, n'est pas un simple emplacement (une *Stelle*) dans le « pur espace » (*reiner Raum*), c'est-à-dire dans l'étendue de Descartes, mais un *Ort*. C'est-à-dire le lieu dynamique, spatio-temporel, qui la singularise concrètement au sein de la chorésie générale de l'écoumène (Berque, 2002, 29).

L'écoumène, cette « relation de l'humanité à l'étendue terrestre », se singularise dans la médiance¹⁶ propre à un milieu. De l'ensemble des médiations qui composent la médiance, nous examinerons celle de la marche créative des noms de lieux. C'est dire que nous verrons ceux-ci comme des symboles de l'habiter. Et l'humain en prise avec les noms et les lieux :

(...) la réalité de l'écoumène (...) est d'abord (ontologiquement) un être-en-prise écouménal, constitué à la fois de l'emprise technique que nous avons sur le monde et de l'emprise sémantique que le monde a sur nous-mêmes. (...) dans la relation trajective qu'est l'écoumène, sémiosphère et biosphère sont en prise l'une avec l'autre (...) la noèse produit les noèmes qui en retour la fondent (...) le poiétique (l'action oeuvrant) crée le poiématique (l'œuvre faite) sur lequel il table en retour (...) (Berque et al, 1999, 59-60).

L'acte de nommer appartient à l'histoire et se prolonge dans la mémoire ; ce qui en résulte, le toponyme, s'inscrit dans le territoire et se vit dans l'imaginaire. En la matière, nous pouvons schématiser la relation trajective comme suit : l'acte de nommer (poiétique), concrétisant lui-même une intention, une perception, une émotion..., crée le toponyme (poiématique) qui active l'imagination (poiétique), celle-ci favorisant les représentations (poiématiques). Il y a donc trajection du sujet (matrice / acte de nommer) à l'objet (empreinte / toponyme), lequel retourne se nicher dans la matrice de l'imagination et revient, nouvel objet engendré sous la forme des

¹⁶ Néologisme que l'on doit à Augustin Berque et qui traduit initialement le concept de *fûdosei*, créé par le philosophe japonais Watsuji Tetsurô et que celui-ci définit comme « le moment structurel de l'existence humaine » (Berque, 2000, 125).

représentations. Ainsi va la relation écrouménéale en toponymie : perpétuelle dans les esprits et dans le temps. Le toponyme surgi de cette relation n'a de cesse de l'alimenter.

La mise en place d'un monde qui a été substitué à un autre, celui que révélait la toponymie autochtone, nous voulons en comprendre la dynamique. Cette question est à rapprocher de ce que l'on appelle en linguistique « énoncé performatif », « dire, c'est faire » (J.L. Austin)¹⁷. Pour notre part, nous dirons : « nommer, c'est faire », faire œuvre et donc ouvrir un monde, selon la formule de Heidegger¹⁸. C'est lui donner un sens.

Nommer, c'est prendre. Au sens général, le *Petit Robert* nous dit : « mettre avec soi ou faire sien », « agir de façon à avoir, à posséder ». Appropriation et possession modèlent assurément le cours de la médiation toponymique : l'on approprie les noms aux lieux et l'on s'approprie les lieux par les noms. Des noms propres aux lieux :

L'espace géométrique est homogène, uniforme, neutre. Plaine ou montagne, océan ou sylvie équatoriale, l'espace géographique est fait d'espaces différenciés. Le relief, le ciel, la flore, la main de l'homme donnent à chaque lieu une singularité d'aspect. L'espace géographique est unique ; il a un nom propre : Paris, Champagne, Sahara, Méditerranée (Dardel, 1990, 2).

Le nom propre, c'est le spécifique. Ainsi, les lacs qui ont été spécifiés Noir, Poissonneux, aux Épinettes, Old Mill, Beaver, Crystal sont sortis de l'anonymat des lacs. L'on nomme dans une langue, sa propre langue.

Voir et nommer sont intimement liés. Essentiel est l'épisode du marin au long cours qui aperçoit enfin la terre, point culminant où l'espoir et la quête sont au plus près de se matérialiser : « Alors apparut une terre nouvelle que nul, ni autrefois ni de nos jours, n'avait jamais vue » (1524, in Julien, Herval et Beauchesne, dir., 1992, 74-75). Cette vue première, il la nommera Arcadie. Mais avant de le faire, il voit des indigènes qui, en définitive – et c'est encourageant pour lui – ressemblent aux habitants de la Chine :

Cette terre, à première vue, semblait assez basse. Nous en étant approchés à un quart de lieue, nous fûmes avertis par de grands feux allumés sur le rivage qu'elle était habitée. (...) Nous (...) envoyâmes la chaloupe à terre. Nous vîmes alors beaucoup d'indigènes qui accouraient vers le rivage puis s'enfuyaient à notre approche. (...) Lorsque nous les eûmes rassurés en leur faisant des signes, quelques-uns vinrent à nous, témoignant leur grande joie de nous voir. (...) Ces gens vont entièrement nus, sauf aux parties honteuses où ils portent des peaux de petits animaux (...). Ils sont noirs de peau et assez semblables aux Ethiopiens. (...) Quant aux qualités physiques, ils sont bien proportionnés et de stature moyenne. (...) Ils n'ont rien d'autre de remarquable que leurs visages qui ont tendance à être plutôt larges : ce n'est pas, d'ailleurs, une règle générale, car nous en vîmes beaucoup dont la figure était allongée. (...) D'après l'expérience que nous avons pu en faire,

¹⁷ Cité par Jean-François Staszak (2000), p. 107.

¹⁸ Formule que celui-ci emploie dans *L'Origine de l'oeuvre d'art* (texte repris dans *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 1962). Nous nous référons ici au commentaire fait de ce texte par Augustin Berque (2000), p. 143 sqq.

les deux premières de ces qualités les font ressembler aux Orientaux et surtout aux habitants des régions les plus reculées de la Chine (*id.*, 75-77).

Les yeux de Verrazano sont action : « à première vue », « nous fûmes avertis » [par la vue], « Nous vîmes alors », « en leur faisant des signes » [pour qu'ils nous voient], « témoignant leur grande joie de nous voir ». C'est en détaillant les corps, leurs « qualités physiques », qu'il tire sa conclusion : des Chinois !

Pour nommer, faut-il nécessairement être en mesure de voir ? Assurément, si l'on est explorateur, *a fortiori* découvreur. Après un épisode prolifique de dénomination du territoire, Jacques Cartier ne recommence à nommer que le 24 juin. À cause de la tempête et de l'obscurité, ils ne virent point la terre jusqu'au dit jour. Et bien que le temps ne se soit guère amélioré, du moins un cap de terre est-il visible : « ce jour-là il fit brumes et mauvais temps, et nous ne pûmes approcher de ladite terre ; et comme c'était le jour de monseigneur Saint Jean, nous le nommâmes le cap Saint-Jean » (1534, *in* Julien, Herval et Beauchesne, dir., 1992, 126). Ne voyant pratiquement rien au loin, le capitaine sort un calendrier où ses yeux peuvent tout de même lire... le saint du jour ! Mais, sensible à l'ambiance, il aurait pu voir qu'il n'y voyait rien et faire naître le cap des Brumes plutôt que le cap Saint-Jean. Il faut dire que le cap est là comme un espoir, une bénédiction : le saint protecteur se révèle alors visiblement un bon choix, pourrions-nous dire.

À l'abri, à l'aveuglette, c'est le repos du nommant. L'action et la vision se conjuguent dans l'acte de nommer. Voir et sentir le lieu au point de le nommer, c'est être en prise. À cet égard, les expressions utilisées par Champlain sont révélatrices :

La bataille contre les éléments est avant tout une bataille contre ce qui entrave la vision, une bataille autant pour voir que pour découvrir le chemin vers la Chine. (...) Les formules-leitmotive « nous eûmes connaissance » et « nous prîmes connaissance » trahissent à quel point la vision est soumise à deux forces antagonistes : les éléments naturels et l'action du découvreur. Quand celui-ci aura réussi à imposer sa volonté aux éléments, c'est-à-dire quand il aura réussi à voir, à prendre « connaissance » plutôt qu'à avoir « connaissance », il sera en mesure de prendre pied sur les terres neuves (...) (Beaulieu et Ouellet, 1993, 44).

Le geste même de nommer est pris dans un contexte culturel, économique et politique, une ambiance historique et sociale :

Donner un nom à un lieu, c'est choisir un signe qui permettra, au niveau de la communication, de localiser dans l'espace un lieu donné. Ce signe, parlé, puis écrit, est un sémantème, une unité de sens qui découle de l'acte de nommer qui, lui, est l'expression d'un rapport (de perception, d'attachement, de possession, voire de crainte ou de convoitise) entre le nommant et le lieu nommé. Ce rapport, exprimé explicitement ou implicitement par le toponyme, est lui-même fonction de l'environnement physique, mental et affectif qui conditionne le nommant, inspiré qu'il est, dans son acte de nommer, par ce que nous appelons le « système référentiel » (Dorion, 1986, 103).

La communication parcourt la toponymie avec cette particularité de la transmission intergénérationnelle : c'est une communication-transmission sociale et efficace, culturelle et affective. Procéder en un lieu à l'acte fondateur de dénomination, c'est en reconnaître l'usage, effectif ou recherché. L'usage se perpétue, s'ancre dans les esprits des générations successives et suscite ainsi de singuliers retentissements en correspondance avec l'évolution des sociétés.

Le langage toponymique crée des liens entre les nommants – que la mort ne peut qu'emporter – et les usagers, héritiers et transmetteurs de cette vie même des nommants. Nommer, c'est infiniment plus qu'un geste individuel : meurt le créateur de nom mais continue de vivre le toponyme dans la mémoire collective¹⁹. Nommer les lieux, vivre leurs noms, en user et en vibrer, en d'autres temps comme aujourd'hui, voilà la concrétude de la médiation toponymique. Celle-ci est l'un des ensembles relationnels qui font une terre habitée : des liens unissent le nommant au lieu, le nommant et les usagers, les usagers entre eux. Pour procéder à son analyse, il nous faudra dégager les caractéristiques, les tendances et le sens de cet amas relationnel qui dessine la voie lactée toponymique. L'analyse commande de considérer la double dimension du toponyme : utilitaire et imaginaire, pratique et symbolique.

Habiter par les noms requiert un savoir. Louis Fréchette nous le fait merveilleusement bien sentir dans l'un de ses contes fantastiques intitulé *Une vision*. Embarquons-nous donc dans cette carriole avec le cocher et ses deux passagers, des missionnaires. L'un d'eux sera « témoin d'un fait futur (...) qui ne s'est réellement produit que trois heures plus tard » (Fréchette, 1898/1996, 68-69) :

Dans l'hiver de 1886, dit-il, je voyageais en carriole, le long de la rivière Gatineau, sur le chemin qui conduit de Bascatong à Maniwaki.

J'avais pour compagnon de route mon confrère missionnaire, le père Dozois, et pour cocher un individu du nom de Caron.

Nous revenions d'une petite mission dans les chantiers du haut de la rivière, et nous approchions d'un endroit qu'on appelle le Castor-Blanc, et où nous devons nous séparer. (...)

Je ne dormais plus, mais je ne me sentais pas complètement éveillé. (...)

C'était de la somnolence; je m'en rendais parfaitement compte. Mais je me rendais aussi parfaitement compte, comme en pleine veille, du milieu ambiant et des circonstances qui m'entouraient. (...)

C'était la première fois que je passais en cet endroit; j'avais la tête entièrement recouverte d'une épaisse peau de buffle ; j'avais même les yeux hermétiquement clos ; or je voyais tout autour de moi, comme en plein jour, et avec une précision de nuances et de contours extraordinaire.

Je pouvais compter les arbres, décrire les maisons, lire les enseignes.

Je pressentais même ce que je ne pouvais pas encore apercevoir, les détours du chemin, les ponts, les montées et les descentes.

Plus que cela – et ici le mystère se corse – je pouvais nommer les villages, les rivières ; la moindre crique me semblait connue depuis dix ans.

¹⁹ C'est d'ailleurs un aspect essentiel de la médiance que le corps médial – c'est-à-dire, selon Augustin Berque, les systèmes éco-techno-symboliques qui composent un milieu humain – survit à l'extinction du corps animal.

Notez que tous ces détails furent amplement vérifiés quelques heures plus tard par notre cocher **qui, lui, était familier avec les lieux que nous venions de parcourir** (*id.*, 69-70-71; souligné par nous).

Connaître les noms des lieux représente si bien la clé ultime d'un milieu que le plus extraordinaire dans cette histoire est d'en posséder le savoir là où l'on passe pour la première fois. Pour être en mesure de « nommer les villages, les rivières », l'on doit donc être « familier avec les lieux ». Et le familier, on en commence justement l'apprentissage en famille. Au plus profond du passé de chacun se nichent les premiers noms de lieux appris : où l'on naît, où l'on est, où l'on habite. C'est une ville ou un village, une rue ou un rang. Et avec le temps, s'y ajoutent d'autres noms et d'autres lieux, d'ici et d'ailleurs.

Les premiers contacts toponymiques sont multipliés par l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, par la socialisation. Des noms de lieux surgissent alors de partout : sur les panneaux routiers et les cartes, dans les manuels scolaires, les journaux, les romans et les dépliants touristiques. L'écrit, l'oral et le visuel viennent à former une ambiance toponymique quotidiennement présente dans les conversations et les médias. Voir, lire, dire, entendre : il existe un usage écrit et un usage oral de la toponymie.

Les coordonnées géographiques de la ville de Québec sont 46° 49' 71° 14', celles de la ville de Caraquet, 47° 47' 64° 57'. Plutôt que de s'appliquer à une série de points X anonymes, les coordonnées géographiques servent ici à identifier des lieux dont les noms peuvent figurer sur des cartes. Le toponyme est utile : c'est un signe, un repère, une clé pour agir et s'y retrouver. Lieux de résidence, du travail, des loisirs et du tourisme, lieux des événements, des activités et des services : tous ont des noms qui sont pratiques pour les déplacements et la communication. À cet égard, les plans des villes et les cartes routières sont des outils d'information privilégiés, utiles aux résidents, voyageurs de passage et touristes. Et qui dit carte routière, dit automobile²⁰. En l'associant aux panneaux de signalisation routière que l'on rencontre sur les routes de France, Jean-Luc Piveteau l'introduit dans le champ de la mémoire :

Déconstructrice de territoire, l'automobile suscite, simultanément, des prises de conscience. Ainsi, à travers la signalisation routière, perçue sans échappatoire par les conducteurs quand bien même ils l'enregistrent tout au long de leurs trajets sans y prendre garde, elle est une bâtisseuse de lieux de mémoire. Les « points de triangulation » de premier, deuxième et troisième ordre que constituent les toponymes (des villes principales aux petits villages), façonnent (ou simplement entretiennent) une représentation réticulée de l'espace, jamais délimitée mais prégnante. L'impulsion donnée à la boucle mémoire / espace s'effectue en l'occurrence doublement : et par l'entrée des souvenirs qu'évoquent les noms des localités, et par l'entrée topologique faite des associations de noms livrées par les panneaux routiers successifs (Piveteau, 1995, 120).

²⁰ Même si la route accueille d'autres modes de transport aptes à la découverte toponymique, il reste que l'automobile en est le plus utilisé.

La signalisation routière est représentation répétitive : celle du trajet quotidien, bien sûr, mais aussi celle du trajet exceptionnel où le toponyme inscrit sur le panneau répète celui de la carte, qui lui-même a déjà pu tracer son chemin dans l'imaginaire.

Les noms de lieux sont à la fois utiles et propices à de merveilleuses rêveries. Nos imaginaires en font une machine à voyager dans le temps et dans l'espace :

Contrairement à l'animal qui ne peut occuper un lieu qu'en y adhérant physiquement, l'homme, par la seule vertu du nom, possède le don de l'ubiquité. Il peut à son gré se multiplier et se trouver en même temps, d'esprit sinon de corps, en autant de lieux qu'il lui plaît. La seule évocation d'un nom dessine sur notre écran intérieur des configurations souvent plus fécondes que celles que nous réserve la perception directe et rigide des choses (Bureau, 1991, 236-237).

Les lecteurs de cartes géographiques le savent, ceux qui agissent par pur plaisir, en se laissant entraîner dans la rêverie. Cela, grâce aux noms²¹ : le territoire prend sens et naissent attirance et désir de connaissance. Pour Yves Berger, la lecture romanesque de son enfance l'a conduit à imaginer les lieux par la médiation des cartes :

À Fenimore Cooper, qui multiplie les noms de lieux à proportion que ses livres bougent, où l'on ne cesse de se déplacer à la suite des Indiens, des coureurs de bois et des militaires, une œuvre décidément remuante, je dois mon goût des cartes, ce besoin de voir, savoir, comprendre, situer, noter, apprendre, et de ces noms si beaux, musicaux en Amérique, je marquais l'immensité de l'espace et la course du temps, mots et expressions-sentinelles, haltes obligées qui retiennent l'espace et contiennent le temps dans la forme de leurs lettres : je leur dois la précision et la cohérence des images que débusque mon esprit visionnaire (Berger, 1987, 26).

Les toponymes aimantent l'imagination : ils nous invitent dans de belles grandes villes aux merveilles architecturales, annoncent douces campagnes aux mille et un parfums, promettent lacustres et maritimes mirages de vacances. L'industrie touristique utilise les toponymes comme autant de trésors à découvrir. Les touristes y attachent leur appréciation des lieux, les habillant de beauté ou d'insignifiance, d'un *vaut ou non le détour*²². La carte routière indique les noms de lieux qui ont été retenus, acceptés, officialisés par les autorités ; ceux que partagent les habitants du pays. Elle dessine une mosaïque culturelle où les langues miroitent dans une apparente stabilité toponymique.

Notre cartographie intime est constituée de tous les noms de lieux qu'on y a mis. Certains portent une charge affective, éveillent la sensibilité et font se remémorer. Résurgence personnelle liée au souvenir, à l'expérience et à l'imagination : des noms auxquels on s'attache parce que l'on aime ce qu'ils nous racontent, d'autres qui ramènent la nostalgie ou font remonter la tristesse enfouie. C'est ainsi que le nom de lieu le plus banal peut avoir les résonances les plus douces, une

²¹ Les lignes isohypses d'une carte topographique peuvent-elles, seules, faire rêver ? Peut-être, car on peut toujours rêver.

²² Allusion à la formule du Guide Michelin.

appellation apparemment joyeuse se révéler irrémédiablement triste. L'on peut aimer – ou ne pas aimer – un nom pour ce qu'il évoque, suscite en nous. L'on peut aussi aimer ou non un lieu, peu importe son nom. Il y a de ces histoires de noms et de lieux intimes, assignées à l'obscurité de l'être.

« What is in a name ? » s'interroge Roméo Montaigne en pensant à ce nom, Capulet, porté par sa bien-aimée Juliette. L'on connaît la rivalité entre les deux familles et la haine réciproque engendrée par ces patronymes de Capulet et Montaigne. Mais pour Roméo, l'amour efface la haine et peu lui importe que Juliette soit Capulet, Tremblay ou Forestier. Pour lui, Juliette est unique, elle est ce prénom propre. Malheureusement, ce gommage patronymique n'empêchera pas l'histoire d'amour de tourner au tragique. Le nom de famille est partagé, irrémédiablement partagé socialement. Oui, qu'y a-t-il donc dans un nom de lieu ? Du sens, assurément, qui naît en nous-même, être social ; il y a peu ou énormément, mais jamais tout. Si chacun d'entre nous ressent à sa façon le pouvoir d'évocation des noms de lieux, le phénomène se déploie sur un terreau collectif, l'héritage toponymique est partagé : « La vision que nous avons du pays n'est (...) jamais purement personnelle, même si elle est chargée de souvenirs et d'émotions. Elle est en partie structurée par ce que l'usage et l'apprentissage des mots nous ont appris sur les modes d'organisation de l'espace » (Claval, 1993, 142-143). Qu'y a-t-il, par exemple, dans le nom de lieu Tatiik ?

Tatiik, « les deux lacs », voilà un nom apparemment neutre qui désigne simplement un lieu par les entités qui le composent : deux lacs. Mais à ceux qui l'exploitent régulièrement – les Inuinnait d'Holman – il dit beaucoup plus. Il symbolise tout un genre de vie, celui des camps et du semi-nomadisme, loin de la sédentarité du village. (...) Sur le bas du versant, on trouve toutes sortes de vieilles choses que les gens d'autrefois, d'il y a si longtemps que même les Anciens ne les ont pas connus, ont dû y laisser. *Tatiik* est pétri d'histoires, habité par une multitude d'Inuinnait, vivants ou morts (Collignon, 1996, 13 et 18).

Il y a le temps, le rythme, la vie. Il y a de la culture et des liens.

Si l'être décline son identité à travers nom et prénom, il proclame son appartenance en communiquant aux autres d'où il vient, où il habite. L'appropriation du toponyme par les habitants commence par la création du symbole qui les qualifie eux-mêmes en fonction du lieu : l'adjectif qui les attribue à ce substantif qui est le toponyme. Ils participent ainsi de la substance du lieu, ils deviennent de sa « race », *gens*, « proprement au pays », *gentiliter*. Le vieux mot gentilé²³ – la forme substantive de cet adjectif – exprime à merveille cette qualification par laquelle,

²³ C'est à Jean-Yves Dugas, longtemps responsable de la recherche à la Commission de toponymie du Québec, que nous devons la revivification de ce vieux mot gentilé. Comme le souligne si justement Camille Laverdière dans la préface du Répertoire des gentils du Québec, il « fut l'agent de cristallisation du phénomène gentiléen dans tous ses aspects, de son émergence à son foisonnement actuel » (Laverdière, 1987, VIII).

symboliquement, la terre engendre (*geno, gigno*) l'habitant, le « gentil » (*gentilis*, « celui qui est de la famille, du même nom, de la nation »). Le gentilé, c'est-à-dire le nom des habitants d'un village, d'une ville, d'une région, d'un pays, est donc l'expression même d'une relation identitaire. L'on s'identifie aux lieux – tout en se distinguant des autres – en portant leurs noms. Et porter un nom de lieu, n'est-ce pas être de ce lieu ?

Être du lieu, c'est habiter : s'y habituer, en prendre l'habitude. Par le gentilé, on dit qui l'on est : je *suis* Québécoise, je *suis* Acadien. Par le nom de lieu, on dit notre venue au monde : je suis de Montréal, je suis de Moncton. Une chanson de Raoul Duguay commence ainsi : « Moi, j viens d'Abitibi ». C'est dire que l'on existe à partir d'un lieu spécifié par un nom. Ce lieu unique de la naissance nous accompagne toute la vie ; il est à la fois intime et social. Que ce soit sur le baptistère ou le registre civil, le nom de personne lui est lié. Figurant obligatoirement sur le passeport, il est un élément de l'identité, de sa déclinaison devant l'Autre. C'est avec le passeport qu'il est possible de bouger ailleurs, chez les autres.

On peut aussi venir d'un lieu là-bas et habiter ici ; on peut se dire d'un lieu d'adoption. L'ensemble des « je suis », « je suis de », « je viens de », « j'habite à » du parler gentiléen et toponymique compose les gens du pays. Parce que des groupes d'habitants les vivent et les portent s'en dégage un sentiment général que les noms de lieux sont beaux et attachants, que tout cela est bien nommé et mérite d'être bien aimé.

La langue des noms de nos lieux est un indicateur précieux, un savoir en soi. Même si on ne connaît pas l'origine d'un nom, on reconnaît une certaine forme familière de la langue (autochtone, française ou anglaise). La connaissance d'une langue nous permet de supposer qu'il s'agit dans un cas d'un nom de personne, dans un autre d'un nom d'arbre, ainsi de suite. Nous associons aisément les hagionymes à la religion. Le nom de lieu signifie donc spontanément, déclencheur d'images reliées à l'expérience commune de la langue. Savoir ou ne pas savoir, là n'est pas toujours la question ; ce n'est pas essentiel, par exemple, pour l'usage pratique.

La connaissance de l'étymologie et de l'origine d'un nom de lieu – de surcroît de son motif d'attribution – éclaire l'histoire et le nommant. Au Canada, les noms de lieux ont une histoire relativement récente²⁴. Luc Lacourcière en fait mention dès les premières lignes d'un article publié en 1956²⁵ :

²⁴ Par conséquent, la documentation est, elle aussi, relativement récente.

²⁵ Intitulé « Toponymie canadienne », cet article marque l'entrée de la toponymie dans le milieu universitaire québécois. Son auteur est alors directeur des Archives de folklore à l'Université Laval. Par ailleurs, « l'histoire de la recherche toponymique remonte à la fin du XIX^e siècle avec une étude sur les noms géographiques publiée en 1874

La caractéristique principale de la toponymie canadienne – si on la compare à la toponymie européenne et française – nous paraît être l'âge de nos noms de lieux. En effet, les plus anciens noms géographiques du Canada n'ont guère plus de quatre siècles, et les plus récents sont nés d'hier. Bien plus, nous avons encore d'immenses territoires – l'Ungava par exemple – qui n'ont reçu qu'une minime partie de leurs toponymes (Lacourcière, 1956, 1).

Celui-ci n'écarte pas les noms de lieux autochtones : il considère la toponymie consignée, écrite. À cet égard, les amérindianismes ont l'âge des découvreurs²⁶. Autre élément distinctif, poursuit-il, « c'est qu'en un très grand nombre de cas, nous connaissons non seulement l'origine, mais la date précise et même l'auteur de nombreux noms de lieux » (*id.*). De larges pans de la toponymie que nous étudions sont ainsi disponibles à la connaissance ; la nuit des temps ne les a pas avalés, comme elle l'a fait sur le vieux continent. Il s'agit d'une toponymie vive²⁷, un prédicat toujours en cours d'élaboration, car on peut le comprendre directement dans les mots communs de la langue parlée, à la différence de la toponymie de la France, par exemple, où de savantes recherches étymologiques sont essentielles pour en saisir le sens²⁸. Là, les études linguistiques sont privilégiées, précisément du fait de l'ancienneté, de l'évolution et du contact de parlers ou de langues qui ne sont plus en usage. Percer l'épaisseur secrète du temps, décortiquer le toponyme pour en extirper les racines et faire apparaître un sens : voilà ce à quoi s'adonnent alors les chercheurs de noms de lieux.

Mis à part les toponymes autochtones, le voile est donc moins opaque en pays neuf. Et cette relative jeunesse de la toponymie nous invite à le soulever afin de cerner au plus près l'acte de nommer. Le motif d'attribution du nom au lieu, c'est ce qui pousse à l'acte, le met en branle, en est à l'origine. La médiation toponymique suppose des motivations, des intérêts et des enjeux. Et si le mobile du crime, recherche affichée de tout polar digne de ce nom, tourne souvent autour de la passion et l'argent, le motif de l'acte de dénomination des lieux prend en compte des intentions, perceptions et sentiments qui s'appuient fortement sur le pouvoir (posséder, aménager) et l'amour des lieux²⁹.

Le langage toponymique invite à des lectures fort différentes. La possibilité d'être en mesure de toucher au plus près le motif d'attribution représente une distinction majeure entre la toponymie européenne et la toponymie nord-américaine. Tout cela rend possible la recherche en géographie culturelle, suivant l'approche phénoménologique de la réalité. La présente recherche

par *La Minerve* et reprise en 1906 par Pierre-Georges Roy dans *Les noms géographiques de la Province de Québec, Lévis, 514 pages* » (*Dictionnaire du français Plus*, 1988, 1673).

²⁶ Dans cet article, Lacourcière traite aussi, bien sûr, de l'existence de ces noms millénaires.

²⁷ Comme Paul Ricœur parle de « métaphore vive ».

²⁸ Exception faite, bien sûr, de la toponymie récente et du phénomène de la néotoponymie.

²⁹ Cette expression « amour des lieux » a été créée par Gaston Bachelard dans *La Poétique de l'espace*, 1957 (Brunet, 1992, 440).

n'est donc pas un travail de linguistique, ne s'orientant pas sur la toponymie dans l'optique philologique du terme ; elle constitue essentiellement un apport sur les dimensions affectives et sensibles du nom de lieu et sa profondeur culturelle dans la vie des sociétés concernées. Plus précisément, nous voulons témoigner de l'existence et du sens de la médiation toponymique au Québec et en Acadie du Nouveau-Brunswick. Mais si la recherche des composantes historiques et étymologiques des noms de lieux n'entre pas en tant que telle dans le cadre de la présente thèse, il va sans dire que les savoirs déjà acquis nous ont été essentiels pour mener à bien notre réflexion³⁰.

§ 2 Vivre le beau temps poétique

Garder, soigner, aimer les noms de lieux les font exister dans une belle et poétique temporalité. Pour l'écrivain Jacques Ferron, la beauté du toponyme naît de la patine du temps. Dans le conte *Les Méchins*, nous retrouvons un médecin qui a parcouru bien du pays :

Les colonies, il les avait faites à peu près toutes et parcouru le pays d'une province extrême à l'autre, de l'Abitibi à la Gaspésie. Il ne se déplaçait pas par les routes nationales ni par les chemins du roi ; il suivait plutôt la lisière du bois. Il aboutit aux Méchins. **Méchins n'est pas une colonie mais un village assez ancien – la preuve en est que son nom est beau** – un village où cependant le curé n'avait pas encore réussi à se mériter un vicaire, où les médecins, du moins à cette époque, ne restaient pas (Ferron, 1993, 56 ; souligné par nous).

Cette beauté-là ne viendrait-elle pas aussi de ce que ce toponyme, les Méchins, fait ressurgir la force et les dangers d'une nature lointaine et primitive : « La tempête nous attendait à la sortie du bois. Elle soufflait de la mer et de ces rochers sinistres qui ont donné son nom au village : les Méchins » (*id.*, 58). Et du mystère de son origine, où se mêlent les langues autochtone et française :

Suivant les Amérindiens, le génie du mal Outikou, qui aurait hanté la montagne des Méchins, s'amusa à les pourchasser avec un bâton de la grosseur d'un arbre. Ce personnage mythologique, haut de 2,5 m, doté d'un œil cyclopéen, parcourait la grève sans cesse et seul l'exorcisme pratiqué par un jésuite en 1668 aurait permis à ses victimes d'en être délivrées. Ce monstre répondait au nom micmac de Matsi, méchant, qui aurait été déformé en méchin. Selon certains, il conviendrait davantage de s'en remettre à la version suivant laquelle on aurait qualifié de méchants, transformé en méchins, certains rochers qui s'avancent dans la mer et qui rendaient la navigation périlleuse (CTQdi, 1994, 378).

La signification du toponyme inspire à Ferron une association avec la nature de son personnage : « Jusque-là, égoïste et méchant, j'aurais mérité mille fois d'être foudroyé au milieu des Méchins³¹ »

³⁰ Nous discuterons plus avant de nos sources.

³¹ La prononciation québécoise transforme le « an » en « in ».

(Ferron, 1993, 59). En ce lieu, précisément, il aura une révélation qui ébranlera son être, l'adoucissant.

Créature de la romancière Patricia Highsmith, le peintre danois Jensen croit aussi au mariage du temps et de la beauté. Il fait part de sa réflexion à l'écrivain Ingham :

Aujourd'hui, j'ai peint un oiseau imaginaire, en plein vol. Il descend vers la terre. Demain je peindrai sur une seule toile deux oiseaux, qui voleront, l'un vers le haut, l'autre vers le bas. Ils feront penser à deux tulipes inversées... Il n'existe qu'un petit nombre de formes fondamentales, vous savez, l'œuf qui est une variation du cercle, l'oiseau qui ressemble au poisson, l'arbre avec ses branches, qui ressemble à ses propres racines et aussi aux bronches du poumon. Toutes les formes plus complexes, la clef, l'automobile, la machine à écrire, l'ouvre-boîte, ont été inventées par l'homme. Mais peut-on dire qu'elles soient belles ? Non, elles sont aussi laides que l'âme de leur inventeur. **Pour qu'un objet soit beau, il faut qu'il soit stylisé, simplifié, donc qu'il ait plusieurs siècles d'existence** (Highsmith, 1969, 94 ; souligné par nous).

Pour Jensen, la beauté renvoie au divin, le temps épure l'objet. Ne dit-on pas *Il y a beau temps que*, c'est-à-dire il y a longtemps que...

Les noms de lieux, comme les objets, gagnent en beauté et prennent de la valeur avec le temps. Habités avec ténacité, les villes et les villages se chargent d'histoire, abritent les mémoires et les cimetières. Les eaux et les bois gardent le souvenir de la vie des ancêtres. Des gens – nos gens – ont été sensibles aux lieux avec leur corps, leur cœur et leur esprit. La beauté des vieux noms est tissée des liens historiques, affectifs et identitaires. Elle tient à ce que ceux qui sont morts aujourd'hui les ont connus et utilisés et nécessite donc, cela va sans dire, des successeurs et un usage répété.

Henry David Thoreau excelle en chantre de la poésie des noms de lieux, tout inspiré qu'il fut par sa découverte du Canada français en 1850, « accompagné du poète Ellery Channing, son voisin et ami intime » (Bureau, 1999, 339) :

Vers six heures, nous partîmes pour Québec, à 180 milles en aval, passant par Longueuil et Boucherville à droite, et Pointe-aux-Trembles « ainsi appelée parce qu'elle était à l'origine couverte de trembles » et le Bout de l'Ile, à gauche. Je répète ces noms, non parce qu'il n'y a rien de plus important à mentionner, mais parce que **leur consonnance m'a semblé des plus poétiques. Il n'y avait certainement rien de faux dans leur appellation. Ils avaient l'air de me laisser entendre que des hommes aux moeurs simples et peut-être héroïques étaient passés par là. Il y a toute la poésie du monde dans un nom. C'est un poème que la foule entend et lit.** Qu'est-ce que la poésie selon l'acceptation générale du terme, sinon un [s] kyrielle de mots qui chantent. **Je ne demande rien de plus qu'un beau mot.** Le nom d'une chose peut facilement devenir pour moi plus que la chose elle-même. **Le fait que l'homme reconnaisse le phénomène le plus simple de la nature et y allie sa vie, semble incroyablement beau. Que la foule aille répétant cette simple vérité que des trembles autrefois poussèrent ici, nous en concluons que des hommes étaient là pour les voir.** Nous réagirions de même façon à l'égard des noms de notre village natal et de ceux qui l'entourent si nous ne les avions profanés (Thoreau, 1866/1962, 47-48 ; souligné par nous).

Le beau, le vrai, la simplicité : Pointe-aux-Trembles est un toponyme-gardien du regard porté sur la nature d'antan. Une telle sensibilité appartient-elle au seul poète ? Les vers fameux d'Hölderlin permettent d'imaginer que l'humain puisse nommer les lieux en poète, vivre et interpréter les noms de lieux en poète :

*Riche en mérites, mais poétiquement toujours,
Sur terre habite l'homme*³²

Selon George R. Stewart, l'usage que fait le poète des noms de lieux coule de trois sources : « Place-names serve the poet for their romantic appeal and their evocative quality, and, sometimes, for their inherent meaning » (Stewart, 1975, 386). Voyons donc avec lui le charme romantique, le pouvoir d'évocation et la signification intrinsèque tout en gardant à l'esprit que le poète puisse être aussi l'habitant.

Le charme romantique provient de syllabes sonores, et du sentiment de l'étrange, du bizarre, et du merveilleux (*id.*). Celui-ci rapporte qu'une poétesse anglaise et le roi des Belges ont été touchés par le pouvoir étrange du toponyme Atchafalaya dans *Evangeline*, le poème de Longfellow³³ :

Caroline Norton, the English poet and novelist, read in Longfellow's *Evangeline* the name Atchafalaya, strange of sound and, to her, meaningless –the stream where the lovers failed of their meeting. Apparently taking it as a symbol of fate, she had it cut into a seal. Later she discovered that the king of the Belgians felt the strange power of that same word (*id.*).

Atchafalaya... là où les amoureux se manquent. Stewart lui-même poétise l'étymologie autochtone comme porteuse de la vie et du destin : “Actually, some kind of appropriateness seems to have guided, unconsciously, both lady and king. The meaning of the Indian name is simply ‘long river,’ but that idea furnishes also a good symbol for life, or for fate itself ” (*id.*).

Pour sa part, Thoreau est sous le charme de cette langue française parlée dans une espèce d'antique Bas-Canada :

(...) il m'apparut aussi vieux que la Normandie elle-même et témoignait bien de ce que j'avais entendu dire de l'Europe et du Moyen âge. Les noms mêmes d'humbles villages canadiens produisaient en moi le même effet que s'ils avaient été des noms de villes renommées de l'antiquité. Il suffisait qu'un habitant me dise, quand je demandais le nom d'un village en vue, c'est Saint-Féréole ou Sainte-Anne, l'Ange Gardien ou Saint-Joseph ; ou d'une montagne que c'était

³² Traduction d'André du Bouchet, 1986, p. 80 (voir bibliographie).

³³ Dans un long et romantique poème, *Evangeline*, Henry Wadsworth Longfellow raconte l'histoire de la Déportation des Acadiens en 1755 qui est aussi le drame de la séparation des familles, des couples, des amis. Son héroïne, Évangéline Bellefontaine cherchera toute sa vie Gabriel Lajeunesse, son amoureux. L'ouvrage original a été publié en 1847, soit près d'une centaine d'années après le tragique événement.

Bélangé (*sic*)³⁴ ou Saint-Hyacinthe ! Dès que nous quittons les Etats-Unis, les noms de saints commencent. La première ville où l'on s'arrête s'appelle Saint-Jean (heureusement³⁵, nous ne l'avons pas vue) et à partir de là, **les noms de montagnes, de cours d'eau et de villages dansent, si je peux m'exprimer ainsi, dans une intoxication de poésie : — Chambly, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Bartholomy, etc, etc, comme s'il n'était besoin que d'un petit accent étranger, de quelques voyelles et consonnes liquides de plus, par hasard, dans une langue, pour nous faire trouver tout de suite nos idéaux** (*id.*, 90-91 ; souligné par nous).

Thoreau jouit de cette « intoxication de poésie » pendant une semaine. Il est voyageur, au regard extérieur, enchanté par cette langue étrangère auréolée d'inconnu et de mystère : une langue belle³⁶.

La belle langue par excellence, la plus mystérieuse, n'est-elle pas la plus ancienne ? Nées d'un lointain passé, les langues autochtones sont parvenues jusqu'à nous, transformées et condensées dans les toponymes. Une beauté millénaire, des bougies qui éclairent « le premier espace culturel du Nouveau Monde » (Assiniwi, 1996, quatrième de couverture), comme le poétesse Rita Joe :

Aucun monument, aucune littérature, ni rouleaux ni peintures sur toile, nous racontent les merveilles de notre passé. Quelles frustrations attendent les recherches de ceux qui transmettent le savoir ! Qu'ils trouvent les noms des terres, les noms des mers et des rivières. Que ces noms ne s'effacent pas de la mémoire. Ce sont nos monuments.³⁷

Le charme romantique pour les uns restera toujours un repère identitaire pour les autres. La sensibilité du poète s'éveille aussi du pouvoir d'évocation incommensurable de certains noms de lieux :

With the evocative use of names, as with the romantic, the etymology or literal meaning of the name makes no difference. These names stand, one might say, as shrines on the long pilgrimage of man, symbolically for good or for bad, for heroic deed or for disaster – Rome, Babylon, Athens, Thermopylae, Bethlehem, Runnymede, Sybaris, Sodom, Cape Horn, Gibraltar, America, London. (...) On the whole, the evocative quality seems to be stronger, for most people, than the romantic, so that it may even make a name seem beautiful, though such a name might otherwise be considered cacaphonic. If we take – across the board – any group of names with strong evocative quality, we find that nearly all of them are in themselves euphonic, or at least seem to be. (...) The converse can also be true. Names like Golgotha and Buchenwald give the effect of being ugly in themselves. But it may be that we merely find ourselves prejudiced by the sense of evil in the evocative quality (Stewart, 1975, 388-389).

Hauts-lieux de la grande et longue histoire qui touche profondément les êtres, les noms de lieux réputés et répétés occupent une place de choix dans une géographie imaginaire collective, alimentée au quotidien :

³⁴ Ces parenthèses sont dans le texte.

³⁵ Cet adverbe n'est-il pas déconcertant ?

³⁶ Thoreau est peut-être aussi sous le charme d'un ancestral passé familial : « Henry David Thoreau est né à Concord, Massachusetts, en 1817. Son père appartenait à une famille qui avait émigré des Îles Anglo-Normandes à Boston en 1773, et dont les ancêtres étaient d'origine française. (...) Bien que le Canada français ne fût pas loin de la Nouvelle-Angleterre, c'est dans un pays tout à fait étranger par les coutumes et par la langue où Thoreau pénètre. (...) Il savait assez de français pour se débrouiller » (Thério, 1962, 9, 11, 13).

³⁷ Traduction du CTQdi (1994, 305) : Rita Joe, *Poems of Rita Joe*, Abenaki Press.

Aux significations intimes éveillées par la musique des noms de lieux, s'ajoutent des représentations partagées, diffusées collectivement, modelées par les images des médias, les aléas de l'actualité, la rumeur des catastrophes naturelles et des coups d'état, des faits divers et des fictions cinématographiques, la littérature ou les images d'Épinal des agences de voyage. (...) Des villes comme New York, Vienne, Berlin, Rome ne sont pas de simples toponymes géographiques, mais des condensés d'histoire et de culture où se mêlent les fils de la mémoire collective comme de la genèse de notre modernité. **Le toponyme fait sens par la stratification des discours dont il est l'objet** (Jacob, 1992, 304-305 ; souligné par nous).

Cette « stratification des discours » va de l'inconnu à l'extrêmement connu. La notoriété s'acquiert avec le temps. Mais il arrive qu'un événement singulier, exceptionnel et extraordinaire, marque à tel point les esprits que le nom du lieu où il s'est produit alimentera le discours pendant de nombreuses générations. Stigmatisés par la catastrophe nucléaire, les noms de Hiroshima et Tchernobyl exemplifient parfaitement la situation.

Qui de mieux que Marcel Proust peut dire le pouvoir d'évocation des noms de lieux ? Génie du sentiment et de la rêverie, il éprouve le désir du lieu à la source, son nom :

(...) la production de ces rêves d'Atlantique et d'Italie cessa d'être soumise uniquement aux changements des saisons et du temps. **Je n'eus besoin pour les faire renaître que de prononcer ces noms** : Balbec, Venise, Florence, dans l'intérieur desquels avait fini par s'accumuler le désir que m'avaient inspiré les lieux qu'ils désignaient. Même au printemps, trouver dans un livre le nom de Balbec suffisait à réveiller en moi le désir des tempêtes et du gothique normand ; même par un jour de tempête le nom de Florence ou de Venise me donnait le désir du soleil, des lys, du palais des Doges et de Sainte-Marie-des-Fleurs. (...) Ils exaltèrent l'idée que je me faisais de certains lieux de la terre, en les faisant plus particuliers, par conséquent plus réels. Je ne me représentais pas alors les villes, les paysages, les monuments, comme des tableaux plus ou moins agréables, découpés ça et là dans une même matière, mais chacun d'eux comme un inconnu, essentiellement différent des autres, dont mon âme avait soif et qu'elle aurait profit à connaître. **Combien ils prirent quelque chose de plus individuel encore, d'être désignés par des noms, des noms qui n'étaient que pour eux, des noms comme en ont les personnes** (Proust, 1913/1987, 380 ; souligné par nous).

La signification intrinsèque d'un nom de lieu parle aussi au poète. Elle est soit directement perceptible et suggestive, soit nécessite la traduction ou l'explication, donc la connaissance, afin de saisir son contenu poétique. Stewart donne des exemples américains : Lone Pine, Cape Fear, Cape Disappointment, Deadman Creek, Massacre Lake, Rabbit Hole Spring, etc.

(...) place-names touch poetry in their own actual meaning and the associated suggestions. Incident-names, especially, thus tell the deeds of men. The power of such names, as opposed to the romantic and the evocative aspects, springs thus from the meaning, and rests upon the availability of proper explanation. (...) The United States, however, has no monopoly on such names, and a possible advantage only in that a large proportion of them are intelligible. (...) Even in the United States many such names yield their poetic quality only after translation or historical explanation. (...) We may even entertain the suspicion that the name arose by some mistake, or by folk-etymology. But the effect can remain. In fact, it may remain even if the error is demonstrable. (...) the translation fails to destroy the splendor of the name, (...) Similarly, if a name implies more than the record allows, that situation need not trouble us. (...) The uncertainty, however, may be taken as enhancing the appeal of the name, not destroying it (Stewart, 1975, 389-390).

La beauté poétique s'ancre à merveille dans le passé. Mais elle cherche aussi à s'envoler vers les temps à venir, fabriquée de stratégie, de rêve et de séduction. Le pouvoir enchanteur du toponyme est ainsi parfois consciemment recherché, dans les domaines résidentiel et touristique notamment. Se met alors en branle une stratégie d'appel où le nom est destiné à attirer l'attention de la clientèle éventuelle. La stratégie peut d'ailleurs consister à utiliser la beauté des noms anciens : l'appel par le rappel.

Avec le temps et le développement évoluent les choix toponymiques de bon augure, garants des rêves et des aspirations. Stewart commente le cas des États-Unis à partir du XIX^e siècle :

When individuals were few and suffered from isolation, such names as City and Center were attractive. Later, when people began to suffer from crowding, they preferred Acres and Estates. The association of altitude with a cooling breeze and a view has produced, by the dozens, such names as Vista Heights, The Uplands, Rolling Hills. Glade and Prairie might be in fashion when people still disliked the darkness of the thick and enveloping forest. When the forest was slashed back, home-buyers felt the attractiveness of Maplewood and Greengrove. With such sites the namers cared little whether the trees might be maples or oaks or elms, and whether the grove, alter the ravages wrought by the bulldozers, might consist of only a few scattered saplings (Stewart, 1975, 129).

La nature domptée et la peur écartée, c'est au tour des réminiscences, de la nostalgie du bon vieux temps, de la beauté d'autrefois de prendre leur place dans les noms.

Les noms de lieux supposent premiers regards et ambiance primitive. À vouloir les changer, c'est ce temps que l'on menace d'effacer, comme nous l'apprend cette discussion qui se tient sur Mars :

Demandez-moi alors si je crois à l'esprit des choses dans la mesure où elles ont servi, et je répondrai oui. Elles sont toutes autour de nous. Tout ce qui avait un rôle, nous ne pourrions jamais en tirer parti sans un sentiment de gêne. Et toutes ces montagnes avec leurs noms. Jamais elles ne nous seront familières. **Nous les rebaptiserons mais leurs noms primitifs demeurent dans le passé, et les montagnes ont été modelées et contemplées sous ces anciens noms.** Ceux que nous leur donnerons, comme à ces canaux ou ces villes, glisseront dessus comme l'eau sur un canard. Nous ne toucherons jamais Mars, quoi que nous fassions. Alors, nous nous mettrons en fureur et savez-vous ce qui se passera? Nous la mettrons à sac, nous l'éventrerons, pour la refaire à notre mesure. (...) ici, tout est ancien et différent. Il va falloir s'établir quelque part **et commencer à tout dénaturer.** On appellera le canal le canal Rockefeller, cette montagne le mont King George, la mer sera la mer Dupont de Nemours, les villes seront baptisées Roosevelt, Lincoln ou Coolidge **et jamais tout cela n'aura de sens puisque tous ces lieux ont déjà leurs noms authentiques.**

– Ce sera votre travail, en tant qu'archéologue, de retrouver ces noms que nous garderons ensuite (Bradbury, réédition 1993 [1955], 82-83 ; souligné par nous).

Cet extrait des *Chroniques martiennes* de Ray Bradbury fait se rejoindre science-fiction et réalité. Sur Terre comme sur Mars, l'on procède de la même façon : en substituant. La substitution connote

l'idée que le remplacement s'effectue aux dépens du vrai nom, du « nom authentique ». Simple outrage ou sacrilège ?

(...) qu'arrive-t-il lorsque l'on débaptise et rebaptise un lieu ? Serait-ce qu'en changeant de nom on change de ce fait la nature du lieu (« de la chose ») ? Cette interprétation est recevable. Changer le nom de Montréal contre Babouc ou Cunégonde, faire du cap à l'Original le cap au Corbeau, troquer la route du Bois-de-l'Ail contre la rue Kennedy, c'est porter de féroces attaques à la géographie, à l'histoire, aux usages, à l'imaginaire, à la culture, à la nature, aux mythes, à la mémoire et à quelques autres denrées semblables. Une image fascinante nous vient à l'esprit : celle de la transsubstantiation. Disons-le sans ambages, dans l'acte de nommer se trouve quelque chose d'analogue à la transsubstantiation. Qui peut se permettre de dé-transsubstantier ce qui a déjà été transsubstantié (Bureau, 1991, 237) ?

Le pouvoir le permet. Les affrontements des puissances coloniales ont précédé les changements toponymiques. La substitution implique nécessairement un rapport de forces. Les personnes qui en usent n'ont que faire des regards anciens, car les leurs sont tournés vers le futur. Re-nommer le monde va dans le sens d'effacer l'histoire qui n'est pas la sienne, mais répond aussi aux changements mêmes de la société.

Chose certaine, on ne peut procéder à la substitution en toute légèreté. Car la substitution entraîne la disparition. Le géographe Alan Rayburn relate comment une éminente personnalité, l'écrivain et poète Rudyard Kipling, est intervenu pour sauver le toponyme Medicine Hat ³⁸ en Alberta. Ce dernier s'y rend peu de temps après que Medicine Hat a obtenu son statut de *city* en 1906. « On learning that the area was sitting on top of a huge natural-gas field, he declared that it had 'all Hell for a basement with Medicine Hat for a trap door' » (Rayburn, 1994, 146-147). Quelques années plus tard, en 1910, des nouveaux arrivants suggèrent de donner à la ville un nom plus prosaïque comme Gasburg ou Smithville. L'activité industrielle ou le patronyme le plus commun agrémenté d'un suffixe qui dit la grandeur ! Le maître de poste est délégué par des membres du Cypress Club pour solliciter l'appui de Kipling afin que le nom original soit conservé. De l'Angleterre, ce dernier répond sur-le-champ (*id.*, 147) :

"To my mind," he wrote, "the name of Medicine Hat ... echoes the old Cree and Blackfoot tradition of red mystery and romance that once filled the prairies. Also it hints at the magic that underlies the city in the shape of your natural gas.

"Believe me, the very name is an asset, and as years go on will become more and more of an asset. It has no duplicate in the world; it makes men ask questions, and ... draws the feet of the young men towards it. It has the qualities of uniqueness, individuality, assertion and power. Above all, it is the lawful, original, sweat-and-dust-won name of the city, to disgust and dishearten old-timers, not in the city alone, but the world over, and to advertise abroad the city's lack of faith in itself. (...)

"... The Calgary Herald writes [that a new name would have] a sound like the name of a man's best girl and looks like business at the head of a financial report.

"But a man's city is a trifle more than a man's best girl. She is the living background of his life and love and toil and hope and sorrow and joy. Her success is his success; her shame is his shame; her honour is his honour; and her good name is his good name.

³⁸ Toponyme de langue anglaise mais issu du légendaire autochtone.

“What, then, should a city be rechristened that has sold its name ? Judasville”
(Kipling, cité dans Rayburn, 1994, 147-148 ; souligné par nous).

Pour Kipling, la substitution est trahison. Les sauveurs de noms qui réussissent à convaincre avec les mots n'en font pas profession. Pour s'y adonner peut-être doit-on, comme Kipling, habiter loin des velléités et entêtements à vouloir changer les noms donnés aux lieux. Car dès lors que l'on habite, le changement de nom se pose comme le moyen d'affirmer son identité, s'impose à l'esprit comme un acte légitime pour dire son appartenance.

CHAPITRE II : ÉMERGENCE, DÉPLOIEMENT ET RETENTISSEMENTS

§ 3 Des seigneuries à une Commission de toponymie

Nommer les lieux se révèle un geste de l'expérimentation directe autant que visionnaire. Les nommants au cours de l'histoire sont motivés par ce qu'ils vivent, ce que le monde leur apprend, ce qu'ils veulent mettre en place pour la suite des temps. Les découvreurs et explorateurs historiques comme Jacques Cartier et Samuel de Champlain, les plus célèbres, travaillent pour la Couronne. Ils nomment pour le Roi de France, pour l'informer des lieux et de leur contrôle. Il y a toujours ceux qui nomment et ceux à qui sont destinés les noms.

En Nouvelle-France, la colonie naissante est encadrée. Le gouverneur, les religieux, les seigneurs, les militaires, les habitants, les coureurs de bois, tous font partie d'un monde et le déploient au fur et à mesure en nommant les lieux. Des noms consignés, approuvés par l'autorité, apparaissent sur les cartes. Samuel de Champlain est à la fois un nommant et un cartographe exemplaire :

(...) Champlain a signé le nord-est de l'Amérique. Que des toponymes aient été remplacés n'enlève pas les traces qu'il a laissées dans ses écrits et ses cartes. Mieux, ces noms disparus et ceux qui survivent sont assez nombreux pour qu'il demeure le plus grand signataire des territoires étatsunien, canadien et québécois. Il en est aussi le premier géographe (Morissonneau, 2004, 218).

Artiste aussi, comme le montre sa carte géographique de la Nouvelle-France datée de 1612 (Figure 1) :

(...) Champlain is more than a cartographer. He is also Canada's first exploration artist. The great map of 1612 shows for the first time the diversity of Canada's wealth. The artistry is overwhelming and many of the illustrations are drawn by Champlain, Canada's first artist of record. Beaver, foxes, and other animals indicate the future fur-trade potential. There is an abundance of sea life, vegetation, and the ever-present expanse of forest resources. The different fruits and vegetables to be found are shown (Armstrong, 1982).

Et les autochtones qui vivent dans cette nature aussi. Les toponymes longent les côtes. Champlain, tel qu'il est écrit sur la carte, est « capitaine ordinaire pour le roy en la marine ». Plus tard, les cartographes exploiteront la matière recueillie par les explorateurs. Ainsi, le ministère de la Marine pouvait-il compter sur Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772) :

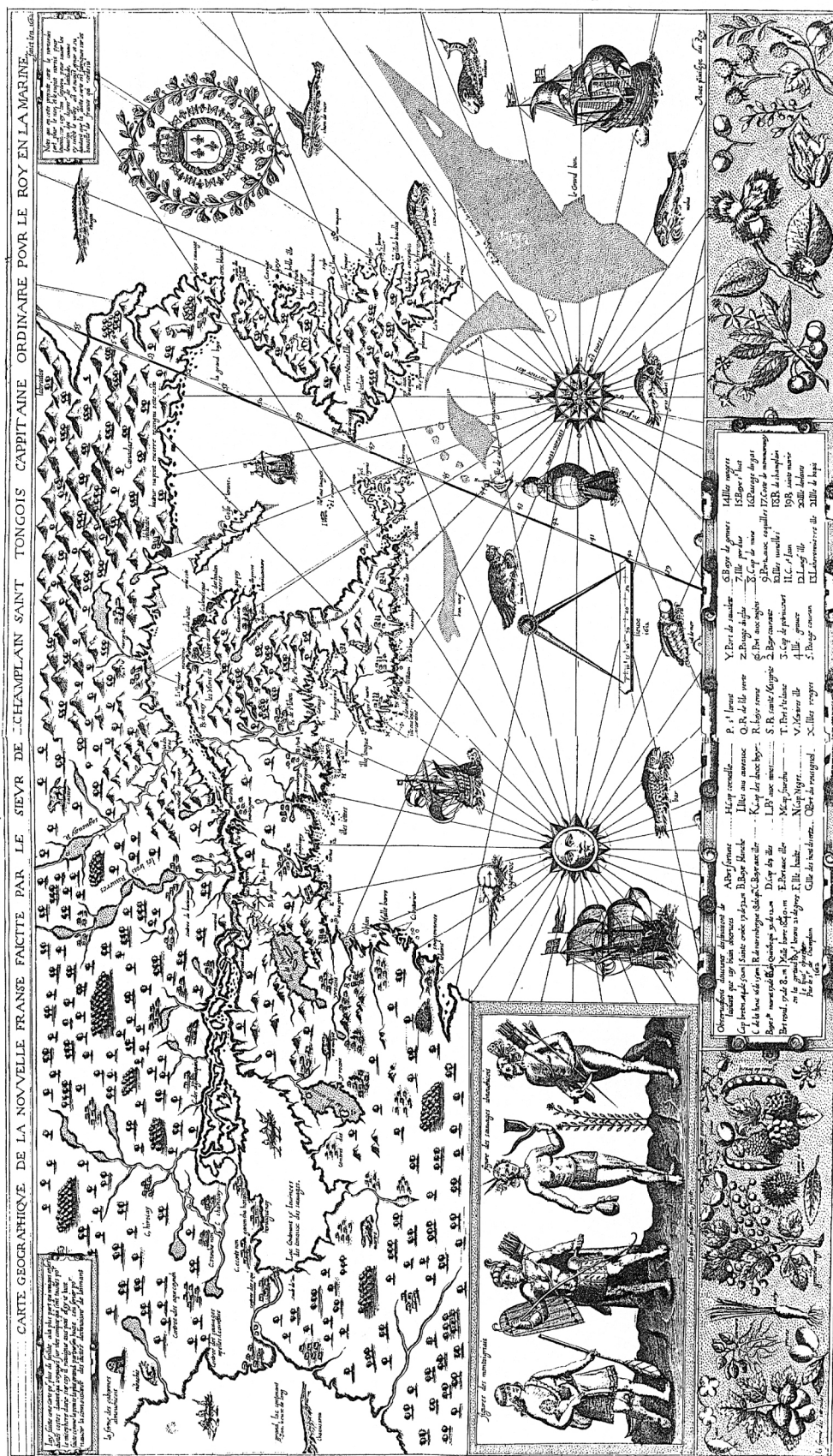


Figure 1. Carte de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain, 1612.

[Il] sera le maître d'œuvre du ministère pour sa colonie nord-américaine. Ce dernier n'est jamais venu en Nouvelle-France, tout comme les principaux cartographes européens. (...) Lorsqu'il devient ingénieur-hydrographe-cartographe en 1744, il possède, en plus de son art, un des plus riches dépôts de cartes et plans originaux de l'Europe. (...) Nous avons repéré, à ce jour, plus de 100 cartes et plans décrivant la Nouvelle-France et l'Amérique septentrionale entre 1743 et 1804 » (Garant, 1986, 211-212).

La carte exprime des sentiments et des intentions, elle sert à communiquer aux autres ses opinions et ses prétentions à posséder. Ainsi la carte de la partie orientale de la Nouvelle-France ou Canada (Bellin, 1744)³⁹ :

À plus d'un titre, la carte de Bellin traduit un discours véhiculant un courant d'opinions en France. Ainsi, on n'acceptait pas encore les termes du traité d'Utrecht suivant lequel l'Acadie « dans ses anciennes limites » avait été cédée à l'Angleterre en 1713. (...) L'auteur traduisait un message selon lequel, malgré une conquête datant de plus de 30 ans, la France considérait encore ce territoire comme sien. Ceci peut être démontré par la désignation par l'auteur du territoire actuel du Nouveau-Brunswick comme la Nouvelle-Écosse et de cette dernière par le terme Acadie. Bellin voulait-il par là affirmer les prétentions de la France sur ce territoire à la veille de la guerre de succession d'Autriche ou tout simplement souligner que sociologiquement l'Acadie était encore française à 95%, l'immigration anglaise tant souhaitée ne se réalisant qu'en 1749 par la fondation d'Halifax ? La seule concession de l'auteur à la présence anglaise dans la capitale se manifestait par l'emploi des toponymes *Port-Royal* et *Annapolis Royal* (Daigle, 1986, 278-279).

L'on doit également à Bellin la carte de l'Acadie de 1757, aux lendemains de la Déportation des Acadiens (Figure 2) :

(...) cette carte montre le pays tel qu'il était avant le *grand dérangement* : la partie anglaise, avec Halifax fondé en 1749, et la partie française. Le pointillé indique jusqu'où s'étendent les revendications de la France : on ne prétend laisser aux Anglais que la moitié sud de la péninsule. Quant aux îles Royale et Saint-Jean, elles sont encore possessions françaises (Trudel, 1968, 101).

La Conquête a entraîné la mise en place d'une autre toponymie dans le pays atlantique et laurentien. Effacement, traduction et substitution ont été les principaux procédés utilisés pour forger la réalité nouvelle. La disparition d'un monde, l'Acadie l'a vécue de façon encore plus concrète que son voisin, le Canada d'alors, du fait de cette différence de taille : dans un cas, la population est déracinée du pays, dans l'autre, les vaincus habitent toujours les lieux. L'effacement des gens facilite le travail de renouveau toponymique ; leur présence, en revanche, impose une transition plus nuancée.⁴⁰ Non seulement l'Acadie est rayée de la carte, mais l'usage toponymique est interrompu du fait de l'expulsion. Sur le territoire de l'Acadie vaincue s'installe une autre population, dont les valeurs et la langue marqueront désormais les lieux.

³⁹ « Cette carte fut publiée dans l'ouvrage historique de Pierre François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Paris, Didot, 1744 » (Daigle, 1986, 280).

⁴⁰ Même si les procédés de traduction et de substitution ont eu cours au Québec, il reste que la toponymie française antérieure à la Conquête a bénéficié d'une certaine continuité, grâce notamment à des gens comme Joseph Bouchette : « Le géographe et arpenteur général du Bas-Canada Joseph Bouchette (1774-1841) demeure une figure marquante et une grande autorité en matière de relevés topographiques au début du XIX^e siècle. (...) il se livre avec minutie et précision à la recension du territoire bas-candien pour le compte du gouvernement d'alors. Il publie, en 1815, son grand ouvrage *Description topographique de la province du Bas Canada*, qui constitue la somme des connaissances du territoire pour l'époque » (CTQ, 1994, 79).

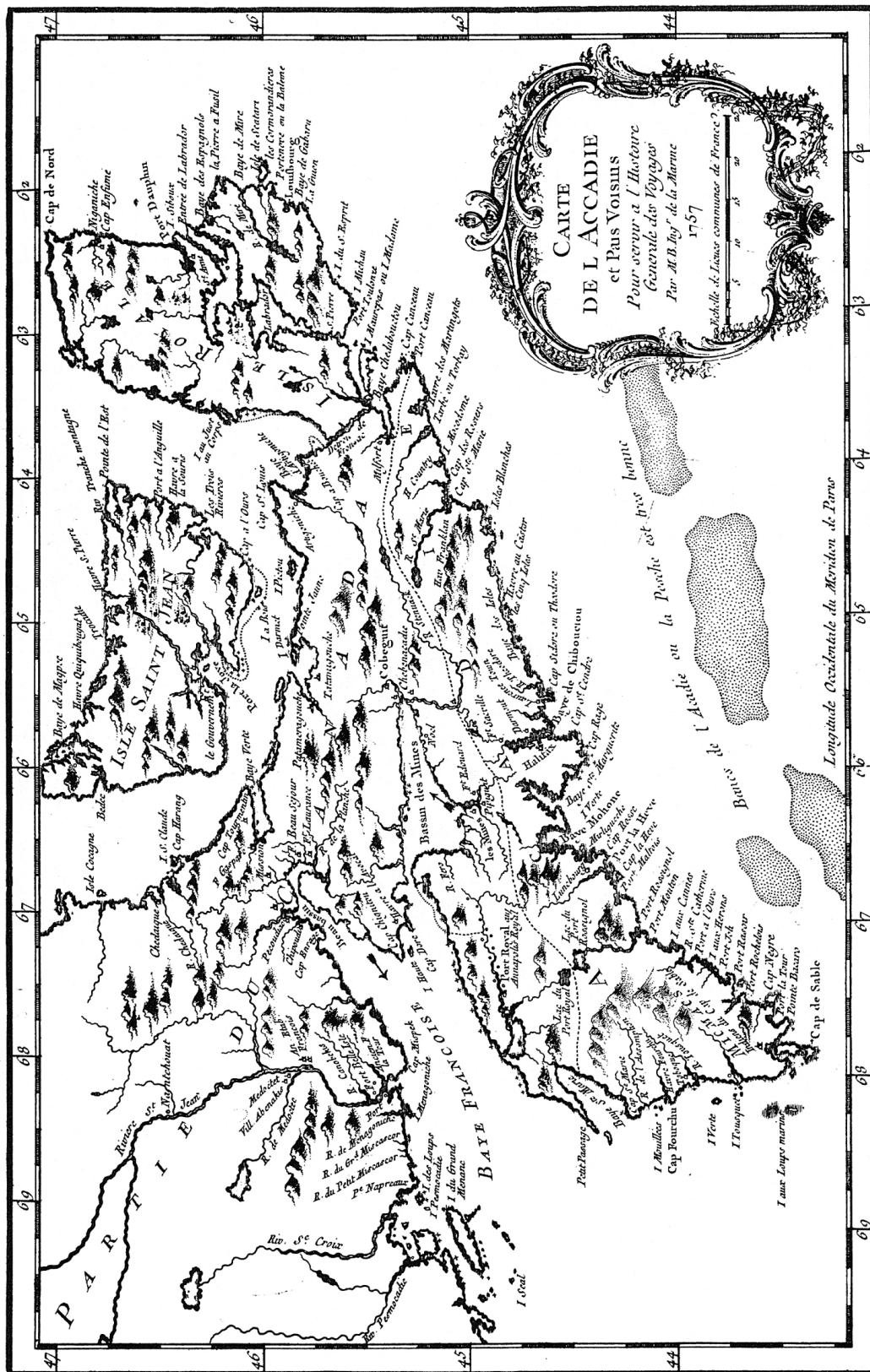


Figure 2. Carte de l'Acadie, Jacques-Nicolas Belin, 1757.

Dans les années qui ont suivi la Déportation, « the New England period » comme l'identifie Ganong, des terres du Nouveau-Brunswick sont concédées :

(...) from 1760 to 1770, large grants of land were made by the government, often in whole townships, partly to retired officers of the royal service and partly to associations of settlers, and these were usually named for a leading grantee, or some one then prominent in England. Thus originated the townships and manors, some of which have survived as counties or parishes, as *Sunbury, Mangerville, Burton, Gagetown* on the St. John; *Hopewell, Hillsborough, Sakville, Moncton* at the head of the Bay of Fundy (Ganong, 1896b/1975, 22-23).

Avec l'arrivée des Loyalistes, une toponymie de langue anglaise s'impose à différentes échelles : les noms des comtés sont donnés en 1785, ceux des paroisses en 1786. Les appellations reflètent l'attachement à la couronne britannique, les lieux d'origine des colons. Pendant les décennies suivantes, la plupart des paroisses loyalistes reçoivent les noms de personnalités importantes britanniques tandis que les paroisses acadiennes s'ouvrent au nord-est et nord-ouest sous de saints noms (*id.*, 24-25). D'autres naîtront plus tard, avec le *Labour Act* de 1868 et le *Free Grants Act* de 1879 (*id.*, 27).

Du côté laurentien est établi le système cantonal, officialisé par l'*Acte constitutionnel* de 1791 qui crée le Haut et le Bas Canada⁴¹. Les premiers cantons créés le seront dans la région loyaliste par excellence : les *Eastern Townships*⁴². L'on y mettra en place des « townships » : répétition des termes à deux échelles illustrant la volonté bien arrêtée des autorités d'imposer une toponymie de langue anglaise. Ce quadrillage de l'espace représentait certainement la façon la plus efficace d'apposer le sceau britannique :

The naming of the new townships is even more thoroughly British than that of the counties. There are no French names, except those preserved in the *seigneuries*, no aboriginal names, and no descriptive names. The townships were all named for people and places in Great Britain with the obvious intent of putting a British stamp on the Canadian wilderness. (...) we can observe that many of them, within counties named for English shires, are named for cities and towns within the corresponding English shires. (...) The fact that the townships are named for towns in the corresponding English shire is additional evidence that naming in Lower Canada was at least partially systematic (Lenfest, 1994, 86-87).

Le premier canton, Dunham, est proclamé en 1796. L'uniformité des désignations cantonales de langue anglaise sera rompue avec la proclamation du canton de Matane en 1834. Car par la suite, des noms de lieux français seront attribués en grand nombre, résultat des visées et des aspirations des nouveaux gouvernements qui se mettront successivement en place. Pendant un siècle (des années 1860 aux années 1960 environ), seront ouverts des centaines de cantons, entraînant la

⁴¹ « Les cantons furent créés par proclamation publiée dans la *Gazette officielle* du Québec ; avant 1840, ils furent érigés en vertu d'instructions données par les autorités impériales au gouverneur, de 1840 à 1867, en vertu de l'Acte d'Union, et depuis 1867, en vertu de l'article 144 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Il existe au Québec 1558 cantons dont près de 800 sont cadastrés (...) » (Jobidon, 1986, 236).

⁴² Située près de la frontière américaine, la région des Cantons-de-l'Est est officiellement nommée Estrie depuis 1981.

marche de la colonisation et du développement des régions. Les autorités canadiennes-françaises, dorénavant responsables de la dénomination des cantons, s'empresseront d'imprimer sur le cadastre l'histoire de la Nouvelle-France, histoire qui se traduira principalement par l'anthroponymie : personnages illustres des sphères politique, militaire, religieuse et sociale.

Des contraintes juridiques ont fait en sorte que les noms des cantons ont influencé le choix des noms de municipalités, soulevant un problème culturel et linguistique. Constituées avant 1831, date de l'érection civile des paroisses, les paroisses religieuses ont donné leurs noms aux municipalités. Des noms français. Mais, à partir de 1855, avec l'adoption de l'*Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada*, il en ira autrement⁴³. C'est ce que rappelait Paul Dozois, ministre des Affaires municipales, un siècle plus tard⁴⁴ :

(...) pour les municipalités dont l'origine remonte à 1855, les habitants n'ont pas eu le choix du nom de la municipalité qu'ils habitaient. Les circonscriptions territoriales existantes devinrent automatiquement des municipalités de paroisse, de canton ou de comté. C'est pourquoi la toponymie de ces municipalités ne correspondait pas toujours à l'histoire qui s'y était bâtie. En effet, un grand nombre de cantons cadastrés, au début du XIX^e siècle, furent colonisés par les Canadiens français qui y fondèrent des paroisses religieuses ; or, le 1^{er} juillet 1855, les municipalités qui y furent érigées devaient porter le nom du canton qui, dans la plupart des cas, était désigné sous un nom anglais (Dozois, 1957, 22-23).

La conscience d'une réalité canadienne-française est liée à l'idéologie nationale et aux symboles identitaires. C'est le 24 juin 1834 que les Canadiens français procèdent à la première célébration de la Saint-Jean-Baptiste, instituant ce qui allait devenir la Fête nationale des Québécois. Près de quinze plus tard, en 1848, on choisit la bannière de Carillon, ancêtre de l'actuel Fleurdelisé (Paulette et Amyot, 1980, 9 et 17). Au XIX^e siècle, ce sont les grandes conventions nationales, organisées sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui ont mobilisé les francophones d'Amérique à venir partager un même sentiment de fierté. Participant à la Convention nationale de Québec en 1880, les Acadiens décident de convoquer l'année suivante une convention qui réunira les leurs à Memramcook, au Nouveau-Brunswick (SHAÏPÉ, 1984, 5). Événement-clé, que le sociologue Joseph Yvon Thériault analyse comme fondement de l'identité acadienne :

(...) ni l'option d'intégration à la vie des provinces Maritimes ni l'option d'un grand Canada français ne se réalisèrent. C'est l'idée d'une nation acadienne, porteuse d'une histoire, d'un héritage culturel, linguistique et religieux spécifique qui s'affirma. C'est pourquoi il est possible de dater le moment de naissance de l'idéologie, et de l'Acadie comme société, en 1881, au moment de la première Convention nationale acadienne. L'objet principal des débats à cette rencontre portait sur la création de symboles spécifiquement acadiens (saint patron, drapeau, hymne national), par opposition à l'intégration des Acadiens dans la représentation nationale canadienne-française par le biais de la Société Saint-Jean-Baptiste. Rappelons-le, la victoire à ce moment des tenants d'une

⁴³ Notons que le Régime seigneurial fut aboli en 1856.

⁴⁴ En 1957, lors d'une conférence au Congrès de l'Association des secrétaires de municipalité de la province de Québec.

spécificité acadienne n'est pas la conséquence nécessaire d'une acadianité préalablement existante. Il faut plutôt y voir le véritable moment fondateur d'une nationalité acadienne ; l'événement par lequel l'Acadie qui n'était qu'une virtualité devient réalité (Thériault, 1995, 225).

C'est à cette occasion que l'on choisit la fête nationale : celle de Notre-Dame-de-l'Assomption, le 15 août (SHAÏPÉ, 1984, 7). À la convention suivante⁴⁵, naissent les autres symboles de l'Acadie : le drapeau bleu, blanc, rouge sur lequel brille l'étoile de Marie, l'hymne national *Ave Maris Stella* (*id.*, 22-23). Autre vierge héroïne, l'*Évangéline* de Longfellow participa à l'élaboration de cette idéologie nationale et consacra un lieu mythique dans l'imaginaire acadien : Grandpré⁴⁶. La construction de l'idéologie nationale, c'est faire d'une représentation traditionnelle un vivre-ensemble que l'on peut transmettre en héritage :

Cette représentation est au cœur de ce que nous nommons l'Acadie politique. Elle est la mise en forme d'une coexistence humaine particulière. Avant la formulation d'une telle représentation, l'Acadie n'existe pas. Au cours de son déploiement, elle produira la société acadienne, dans le sens qu'elle structurera en un tout cohérent ce qui n'était avant 1860 que pratiques sociales éparées. Une telle représentation réussira effectivement à mobiliser l'essentiel des élites présentes dans l'univers acadien. Elle sera l'idéologie transmise par les collèges classiques, les couvents et les écoles catholiques. Elle présidera à l'organisation des paroisses, aux projets de colonisation et au développement d'institutions économiques mutualistes et coopératives (...) (Thériault, 1995, 37).

Et alors que chez son voisin québécois, la participation à la vie politique parlementaire est assurée depuis la reconstitution d'un pouvoir politique dans le cadre du Bas-Canada, l'Acadie de l'idéologie nationale fonde le lieu du politique à l'écart de la politique :

Car l'Acadie politique c'est le rêve (partiellement réalisé) de construire une société à partir du référent national et non de la vie politique. (...) C'est l'ordre de Jacques Cartier (la Patente) avec son sens de la communauté, de la hiérarchie et de la fidélité qui est le prototype de l'Acadie politique, non l'espace public politisé (*id.*, 37-38).

C'est dans un tel contexte sociopolitique, avec la question culturelle et linguistique au premier plan, que se mettra graduellement en place l'institutionnalisation de la toponymie. Le passage du XIX^e au XX^e siècle représente une période charnière à cet égard. C'est en 1897 que naît la Commission de géographie du Canada, des suites de l'empiètement intolérable du voisin étatsunien en matière de toponymie. En réponse à l'immixtion, la protection :

The CPCGN⁴⁷, which celebrates its centennial anniversary this year, was established when the country was growing faster than the ability of its citizens to name its features. When map-makers in the United States started assigning names to Canadian places (Bennett Lake, B.C., is named after

⁴⁵ En 1884, à Miscouche (Île-du-Prince-Édouard).

⁴⁶ Publié en 1847, le poème de Henry Wadsworth Longfellow a par la suite été traduit en français par Pamphile Lemay en 1865. Comme au Québec, les travaux du Français Edme de Saint-Père, *La France aux colonies* (1859) et *Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie* (1877) ont aussi contribué à construire l'idéologie nationale (Thériault, 1995, p. 227 sqq.).

⁴⁷ Canadian Permanent Committee on Geographical Names ou Comité permanent canadien des noms géographiques, remplaçant la Commission de géographie du Canada et nommé ainsi depuis 1961. En mars 2000, l'institution prend le nom de Commission de toponymie du Canada.

James Gordon Bennett, founder of the *New York Herald*) the Canadian government stepped in (*Canadian Geographic*, 1997, 24).

Cette volonté d'autonomie du Canada vis-à-vis des États-Unis s'est donc manifestée par la création d'un organisme responsable de la toponymie. Au Québec également les liens entre autonomie et toponymie vont se tisser dans les esprits. Pour éclairer le contexte historique de la mise en place et de l'évolution des institutions responsables de la toponymie, nous mettrons en parallèle – en tentant de montrer leur état d'esprit culturel – deux figures marquantes de la fin du XIX^e siècle et du début du siècle suivant : l'historien anglophone William Francis Ganong (1864-1941) au Nouveau-Brunswick et le géographe francophone Eugène Rouillard (1851-1926) au Québec.

Dans un article publié en 1896, Ganong expose les trois qualités du nom de lieu idéal : mélodie, dignité et caractère unique. Les noms mélodieux présentent selon lui un juste équilibre entre consonnes et voyelles, comme America, Canada, Matapedia, Yosemite ; ou encore plus de consonnes, comme dans les toponymes sonores Oregon, Labrador et Restigouche. Par contre, les gutturales et les nasales sont moins prisées, tel est le cas de Hong Kong ou Pokiok. Avec le temps et en dernier ressort, ce sont la simplicité et la facilité de prononciation qui l'emportent (Ganong, 1896/1975, 3). Pour ce qui est de la dignité du nom de lieu, Ganong la décèle dans la parfaite union de l'appellation et du lieu sans que des connotations diverses viennent en pervertir la pureté d'association : « the sounds often suggest other and distinct ideas, and when these are, by contrast, incongruous or absurd, the name, as a whole, is spoiled and lacks dignity. Our best names contain no such suggestions, but it is otherwise with Bagdad, Skowhegan, Pugwash, and many names of the new west » (*id.*). La dignité se marie bien avec le charme de l'inconnu, ce qui privilégie les noms de lieux autochtones : « Connected with dignity is the charm of the unfamiliar, to be spoken of again. It is because they are usually unlike common words that aboriginal names are often so good » (*id.*). Les entités géophysiques majeures et les lieux habités les plus importants possèdent d'office, semble-t-il, des noms dignes et plaisants :

When we pass in review the more important place names, we find, as a rule, that they are dignified and pleasing. Indeed, it is difficult to find examples of displeasing or undignified names which apply to large geographical features. This is true of the continents, oceans, great mountain ranges, most provinces, states and large cities. (...) two explanations occur : first, that long association with grand objects has made the names seem grand ; second, that a process of modification and selection has brought the names to a form that is pleasing. The second I hold to be mainly true, though with some help from the first, and it is borne out by the way in which we give to foreign names a form of our own. It implies in the race a certain rough poetry, an unconscious perception that large and dignified places should be appropriately named. (...) No doubt advancing culture tends to eliminate bad names, as it does bad pictures and furniture (*id.*, 4).

Le dernier critère envisagé par Ganong est le caractère unique du toponyme et la clarté qui s'en dégage ; une seule idée devrait lui être associée :

This consists chiefly in the application of a name to a single place, so that but a single idea is associated with it. That place name is one of the best when no added word is necessary in order that it may be perfectly understood. We can say Amazon, Pyrenees, Chicago, Nova Scotia, and each conveys a single idea which no added words can make clearer; but Quebec, Ottawa, Washington, need added words for identification, and these delay and make less pleasing the reception of the intended idea. Uniqueness may even make a name otherwise not good seem pleasing, as Medicine Hat, Burnt Church. No matter how excellent a name may be in itself, it is cheapened by extension to other places (*id.*).

Quebec, sans accent tel qu'il l'écrit, lui pose un problème d'identification, ainsi qu'aux anglophones en général, mais l'ajout d'une préposition distinctive – ajout qui fait partie du génie de la langue – élimine toute confusion en français : *au Québec* identifie la province, *à Québec* la ville. *Le Québec*, ce ne peut être que la province, et si le toponyme *Québec* est employé seul, l'on a vite fait d'identifier l'échelle. Ganong imagine le nom de lieu idéal à partir de la structure de sa propre langue, l'anglais. Pour l'historien, le fait qu'un nom soit approprié au lieu n'est pas une qualité essentielle, cela ne pouvant compenser le manque de mélodie et de dignité :

In this analysis I have so far taken no account of another quality of place names, often spoken of, their appropriateness in meaning to the place ; but this is an incidental not an essential quality. (...) When a name is otherwise good it certainly is an added advantage if it contains also a descriptive or otherwise appropriate meaning ; its association with the place is thereby the closer, and our sense of fitness is gratified. But no degree of fitness of meaning can compensate for lack of melody and dignity, at least from an aesthetic point of view, though for practical purposes it may (*id.*).

L'évolution d'une toponymie descriptive vers une toponymie alliant plaisir et précision va de pair, selon lui, avec l'avancement des sociétés. De ce point de vue, il distingue trois catégories : les toponymes de notre langue dont la signification est claire ; les toponymes de notre langue dont la signification est obscure du fait des changements ; les toponymes de langue étrangère (*id.*, 4-5). Pour Ganong, les toponymes des deux dernières catégories surpassent ceux de la première, lesquels « are likely to suffer in dignity from their very familiarity, but the others while holding a meaning which brings pleasure in the discovery, have, with other good qualities, all of the charm of the unfamiliar or unknown » (*id.*, 5). Et sa conclusion est la suivante : les noms de lieux qui atteignent la perfection sont ceux qui possèdent un son mélodieux, sont empreints de dignité, ont un usage unique et, sous une forme qui ne nous est pas familière, ont une signification exactement appropriée au lieu (*id.*, p. ?)⁴⁸. Somme toute, cette toponymie idéale ressemble fort à l'autochtone.

Une dizaine d'années plus tard, Eugène Rouillard, celui qui représente la figure de proue de la mise en place de la toponymie institutionnelle au Québec, publie une série d'articles portant

⁴⁸ Il s'agit de notre traduction.

sur la toponymie. Nous nous intéresserons à trois d'entre eux : « Noms sauvages, Étymologie » (1905), « L'invasion des noms sauvages » (1909), « Respect aux noms primitifs ! » (1909).

L'article de 1905 présente l'étymologie de certains noms de lieux autochtones regroupés selon les régions du Québec : région du lac Saint-Jean, Saguenay et Côte-Nord, région du Saint-Maurice, région du bas du Fleuve⁴⁹ région de la Chaudière, région de l'Outaouais. Une dernière catégorie, « autres noms sauvages », renferme des appellations dont la localisation régionale n'est pas précisée. Le mélange est surprenant. Des noms certainement choisis pour leur poids historique : appellations lointaines d'un flou spatial (Nipissing, Abitibi), hors des frontières du Québec (Miramichi, Madawaska, Manitoba), au cœur même du pays (Hochelaga, Caughnawaga).

À la lecture des rubriques consacrées à ces noms de lieux autochtones, nous constatons l'importance des religieux et missionnaires comme autorités en la matière : R. P. Lacombe, R. P. Lemoine, P. H. Dumais, A.-G., Abbé J.-B. Proulx, R. P. Arnaud, etc. La rubrique du nom de lieu « Moisie ou Moisis » nous instruit de la perception de l'auteur quant à la distinction culturelle en toponymie :

On a cru longtemps que c'était là un nom sauvage. Le R. P. Arnaud auquel nous nous en sommes rapporté, à cause de sa connaissance intime des lieux, nous a laissé savoir qu'il ignorait la signification de ce mot, mais qu'il était porté à croire **que c'était plutôt un nom propre qui avait été donné à cette rivière qu'un nom sauvage**. Les sauvages appellent la rivière Moisie *Mist-grande shipi*, ce qui peut se traduire par grande rivière, tout comme Mississipi (Rouillard, 1905, 8 ; souligné par nous).

Il est impossible de savoir si le Père Arnaud lui-même a fait cette distinction entre « propre » et « sauvage » ou si Rouillard en est seul responsable. Peut-être était-ce la façon de dire à l'époque et que les deux hommes la partageaient. Chose certaine, elle fait apparaître un étagement, deux couches dénominales bien différenciées. Le passage explicitant le toponyme Ouagamette illustre à merveille cette superposition : « Qui reconnaîtra sous ce travestissement la belle rivière Bonaventure ? C'est pourtant de ce nom que l'appellent les sauvages. *Ouagamette*, qui est du pur micmac, veut dire "eau claire". On sait que la rivière Bonaventure est remarquable par la transparence de ses eaux » (Rouillard, 1905, 13). Tout était pourtant si clair à l'origine ! Pour Rouillard, le « travestissement » ne fonctionne que dans un sens. Et ce « pur micmac » dont il parle, nous le qualifierions aujourd'hui d'autochtone francisé !

Aux yeux de Rouillard, le nom sauvage n'est donc pas un nom propre... et le nom primitif est français ! Voilà ce que révèle son article intitulé « Respect aux noms primitifs ! ». Évoquant la décision prise au congrès international de géographie (Genève, 1908), soit « que les

⁴⁹ Fait intéressant, des toponymes du Nouveau-Brunswick font partie de cette région.

premiers noms donnés devaient être, autant que possible, conservés ou rétablis sur les cartes », Rouillard fait état de la situation canadienne :

Cette décision, nous sommes heureux d'en témoigner, est conforme à celle qu'a prise la Commission de géographie du Canada qui est en train, elle aussi, de restituer les noms primitifs partout où ils ont été altérés ou déformés. Il reste cependant encore quelques noms, notamment dans la province de Québec, qui ont été traduits, sans motifs raisonnables, sur certaines cartes du Canada et dans le guide postal publié annuellement par le gouvernement canadien, et auxquels il conviendrait de restituer leur appellation primitive » (Rouillard, 1909b, 30-31).

Rouillard donne quelques exemples, comme Seven Islands et Murray Bay. Que symbolisent ces noms de lieux dans son esprit ? Ce sont des noms attribués à l'époque de la Nouvelle-France, donc primitifs, qui ont subi la mainmise de la langue anglaise. La possibilité qu'il y ait eu jadis des noms autochtones n'entre aucunement en considération. Le problème se limite à la confrontation des langues française et anglaise. Mais, par ricochet, cette confrontation se cristallisera justement dans la toponymie autochtone.

Dans son article de 1905, Rouillard relève à deux reprises, les fautes commises par la langue anglaise vis-à-vis des toponymes autochtones :

Chawinigan. – Les Algonquins du Saint-Maurice prononcent encore aujourd'hui *Achawinakane*, que l'on traduit par *crête*. Les Anglais ont modifié l'orthographe de ce mot sauvage et écrivent couramment *Shawinigan*. M. l'Abbé N. Caron estime – et nous sommes enclin à lui donner raison – que l'on devrait s'en tenir à l'orthographe *Chawinigan*, comme se rapprochant plus de la forme originaire et étant plus conforme à l'orthographe française (Rouillard, 1905, 9).

Ristigouche. – Les Anglais ont quelque peu dénaturé l'orthographe de ce mot ; ils écrivent *Restigouche*, pour désigner la rivière ou même le village de ce nom. Nous devons nous en tenir à l'orthographe donnée par M. Bouchette, arpenteur, – *Ristigouche* – la seule vraie (*id.*, 12).

Les langues française et anglaise se partagent l'histoire de la cueillette des noms de lieux autochtones. Au cours des siècles qui suivirent, telles des vagues soulevées par les contacts interculturels, des attitudes différentes feront disparaître les toponymes autochtones ou, au contraire, en noirciront les cartes. Jean Poirier résume ainsi les tendances observées, d'abord aux XVI^e et XVII^e siècles :

(...) découvreurs, colonisateurs, trafiquants européens, ont imposé leur loi et aussi leur toponymie au pays conquis. Ils ont marqué la prise de possession du territoire. Déjà, certains noms indigènes sont remplacés au cours de cette période. Par exemple, le nom français *Montréal* remplace le toponyme huron-iroquois *Hochelaga* dès le XVI^e siècle. L'implantation de choronymes français s'intensifie au siècle suivant au détriment de vocables aborigènes déjà consignés. Les cartes officielles de la fin du XVII^e siècle sont déjà assez significatives à cet égard (Poirier, 1982 / 1978, 123).

Puis aux XVIII^e et XIX^e siècles, où les toponymes autochtones fleurissent en grand nombre :

(...) l'on inscrit dans les documents cartographiques une foule de noms géographiques en usage chez les aborigènes. Les explorateurs, arpenteurs, missionnaires, parmi les principaux, qui n'ont

pas eu le même souci que les premiers conquérants ni la xénophobie autochtone consignent les noms de lieux aborigènes qu'ils apprennent des indigènes eux-mêmes. Ces hommes produisent des cartes et plans détaillés de certaines régions intérieures. La moisson en choronymes aborigènes est alors abondante. Par exemple, le rapport du voyage de J.-L. Normandin aux sources du Saguenay, de même que les cinq cartes détaillées du Père Laure dressées de 1731 à 1733, qui couvrent la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la région du lac Mistassini, les plans effectués par des missionnaires dont François Babel, fourmillent de noms autochtones.

Au XIX^e siècle, les plans d'arpentage et d'explorations se multiplient et on voit apparaître de plus en plus de noms aborigènes dans la documentation. C'est, en particulier, le moment où l'arpentage des régions nouvelles de l'Outaouais supérieur, de l'Abitibi et du lac Mistassini apporte chaque jour de nouveaux noms amérindiens sur les cartes (Poirier, 1982 / 1978, 124).

Ce trésor de noms autochtones est le fruit de multiples oreilles tendues, sensibles à la langue française ou à la langue anglaise :

Pendant longtemps, chacun y alla de sa graphie : l'arpenteur et le missionnaire, ces voyageurs « lettrés » du XIX^e siècle, transcrivent les noms de lieux amérindiens, doublant la transcription anglaise porteuse d'altérations. Le même choronyme eut plusieurs versions françaises et anglaises. Une étendue d'eau (lac), que les Amérindiens nommaient sipokamaw, s'appelle Chibougama en français et Shabogamo en anglais (Morissonneau, 1972, 272).

Pour Eugène Rouillard, les toponymes autochtones sont menacés d'anglicisation, mais également en trop grand nombre. C'est en janvier 1909 que paraît son fameux article : « L'invasion des noms sauvages ». Après avoir décerné la palme en matière de noms de lieux : « c'est la nation algonquine, de beaucoup la plus nombreuse et la plus répandue, qui a marqué le plus fortement de sa griffe les sentiers qu'elle a parcourus » (Rouillard, 1909a, 162), il poursuit : « les Algonquins nous ont abandonné une si riche succession, que nous, leurs légataires universels, en sommes quelque peu embarrassés. Cette succession se chiffre par sept à huit mille noms topographiques, pour ne parler que de ceux qui sont présentement connus⁵⁰ » (*id.*, 163).

Rouillard effectue un tri, procédant d'abord au rejet : « ce qui les rend antipathiques, c'est la multiplicité des lettres dans un même mot, l'étrange juxtaposition de certaines syllabes et la dureté des sons. (...) Matawagosis, Obikodosec, Apshicamish, Matowikoma, Oposataka, Miskittenau, Makustigan, Shoshoquon, et cent autres du même calibre ! » (*id.*). Après quoi, il « cite au hasard » (*id.*), les toponymes autochtones qui ont grâce à ses yeux, « qui ne risquent pas d'écorder le tympan et qui sont même d'une belle venue » (*id.*), parmi lesquels Pontiac, Yamachiche, Maskinongé, Maniwaki, Mékinac, Obaska, Harricana⁵¹ (*id.*, 163-164). Nous le remarquons, ces dernières appellations sont passées par le chemin de la francisation, tandis que c'est la moulinette de l'anglicisation qui a formé les précédentes.

⁵⁰ Rouillard a reçu une formation en droit (CTQdi, 1994, 209). C'est peut-être pour cette raison qu'il affectionne les termes légaux : « succession », « légataires universels ».

⁵¹ Le toponyme est aujourd'hui officialisé sous la forme « Harricana ». Ce nom de lieu exemplifie la prise de position d'Eugène Rouillard quant à la francisation des toponymes amérindiens. Pour lui la forme « Harricana » est de langue anglaise.

À la suite des Algonquins, Rouillard fait défiler les autres nations en commentant leur apport respectif en matière de noms de lieux. « Le groupe plus restreint des Malécites a marqué son passage sur la terre canadienne par des appellations d'une cadence harmonieuse ; Témiscouata, Kamouraska, Cacouna, Rimouski, Madawaska, sans omettre les superbes lacs Squatteck, dans le comté même de Témiscouata » (*id.*, 166). Les Iroquois se retrouvent également du bon côté : « Nous leur sommes redevables de ces noms sonores et retentissants qui forment (*sic*) aujourd'hui partie de notre patrimoine linguistique : Canada, Hochelaga, Stadacona, Caughnawaga, Oka, et dans la province d'Ontario, Toronto » (*id.*).

Cela étant dit, Rouillard pose la question : « Sommes-nous, **dans cette province essentiellement française**, assez saturés de noms géographiques sauvages, et existe-t-il des raisons majeures pour ne pas rompre avec une coutume qui paraît vouloir passer à l'état de manie ? » (*id.*, 167 ; souligné par nous). Non seulement en voit-il déjà partout, mais il appréhende le surplus de toponymes autochtones qui menacent encore de déferler, telle une avalanche, de ces nouveaux territoires qu'on parle de coloniser ou d'exploiter à cette époque :

Et il nous reste l'Abitibi, le territoire de la baie d'Hudson et bientôt peut-être celui de l'Ungava, où les explorateurs de la Commission géologique du Canada, pour n'avoir fait que d'y pénétrer, ont déjà moissonné à pleines mains, et d'où ils ont rapporté, pour nous en faire cadeau (...) toute une botte de noms de provenance esquimaude ou sauvage (*id.*).

Nous pouvons imaginer sans peine que la langue de ces « explorateurs de la Commission géologique du Canada » devait plutôt être l'anglais. Les cartes risquaient d'être noircies de toponymes autochtones... anglicisés de surcroît ! En bon stratège, Rouillard s'en tient toutefois au problème des noms autochtones.

Cette moisson qui paraît devoir se renouveler, avec chaque expédition, inspire de justes alarmes, à cause même de son abondance. Ce n'est point que nous appréhendions que la Province s'enrichisse de nouvelles divisions électorales[,] notre patriotisme se réjouit hautement au contraire de toute addition de territoire ; – ce qui est plutôt matière à réflexion sérieuse, c'est l'envahissement progressif des noms sauvages et esquimaux, c'est leur tendance à s'étaler hardiment sur nos cartes et dans nos manuels de géographie, c'est la légèreté et la trop grande fantaisie qui président d'ordinaire au choix de toutes ces dénominations de lieux ou même de cours d'eau (*id.*, 167-168).

Va pour les « noms populaires et désormais historiques, comme ceux de Matane, Kamouraska, Chicoutimi, Péribonka, Mistassini, Tadoussac, Témiscouata, Kénogami, Escoumains, Manicouagan, Mécatina, Matapédia, Ristigouche, Témiscamingue, Abitibi » (*id.*, 168). Il serait assurément déraisonnable de plaider pour l'effacement total de la toponymie autochtone : « On ne demande pas sans doute de procéder à une élimination systématique, puisqu'il y a de ces dénominations devant lesquelles il n'y a plus qu'à s'incliner » (*id.*). Mais pour l'avenir, il n'en recommande pas moins « que l'on écarte impitoyablement les dénominations

sauvages d'une allure antédiluvienne et que l'on s'en tienne au langage de tout le monde » (*id.*, 169). Et il y va de propositions concrètes :

Pour atteindre ce résultat, il suffirait que les explorateurs et les arpenteurs-géomètres, dont l'oreille est ouverte la première à l'audition de ces sons également nouveaux et étranges, fissent leur travail d'épuration au moment même où ils dressent leurs plans et cartes. Les pouvoirs publics pourraient leur donner une certaine latitude, en les laissant libres de **traduire dans la langue de la majorité cette myriade de noms indigènes qui n'ont aucun sens pour nous** et dont la lourdeur a de quoi effrayer les esprits les moins rétifs. **Nous pourrions encore arriver au même but en instituant une commission** qui se chargerait de faire le triage de ces noms, et qui les traduirait au besoin pour les mettre à la portée de tous. Dans ce dernier cas, l'initiative devrait être laissée à l'un de nos ministères, mais encore faudrait-il que l'on fit diligence, si l'on ne veut pas être bientôt submergé (*id.*, 170 ; souligné par nous).

L'on fit diligence : en 1912 naissait la Commission de géographie du Québec⁵², avec comme président-fondateur, Eugène Rouillard. Une quinzaine d'années après la création de la Commission de géographie du Canada, c'est donc au tour du Québec de s'assurer une autonomie en matière de noms de lieux :

La création de la Commission de Géographie par le Gouvernement du Québec, en 1912, obéissait à plusieurs motifs. **Sa première préoccupation était la reconnaissance, le maintien et l'implantation d'une choronymie française sur le territoire.** Nous voyons à la lumière de ses premières décisions que cette exigence était prioritaire. En effet, dès sa deuxième séance, laquelle s'est tenue le 17 décembre 1913, nous pouvons lire dans le procès-verbal qu'on avait « décidé à l'unanimité de faire changer dans le cadastre le nom de Murray-Bay en celui de Malbaie » (Poirier, 1972, 335 ; souligné par nous).

À la tête de l'organisme, Rouillard sera un ardent défenseur du fait français en toponymie⁵³. Et il sera d'une vigilance aiguë contre les périls linguistiques qui le menacent : l'anglais et l'autochtone (et l'autochtone de langue anglaise !) :

Les cartes officielles choisirent une des versions françaises ou anglaises, donnant lieu à des contestations. La Commission de géographie de Québec créée en 1912 essaie d'implanter des règles pour l'uniformisation, à défaut d'être capable d'en édicter pour une phonétique appropriée. La Commission eut doublement à réagir. Le Geographical Board of Canada s'essayait à la même régularisation mais entendue par les anglophones. **De plus en plus, au début du XX^e siècle, l'anglicisation menaçait les choronymes indiens** (Morissonneau, 1972, 272 ; souligné par nous).

Et l'étau se resserre autour de la toponymie autochtone. Car l'on jugula, en effet, le fléau toponymique sauvage dénoncé par Eugène Rouillard. Ce dernier n'était pas le seul, bien sûr, à s'émouvoir de ce foisonnement de noms de lieux amérindiens. Christian Morissonneau rapporte les propos tenus par un membre du clergé, Henri Simard, lors d'une conférence à la Société du Parler français en 1916 (?).

⁵² Suivant l'arrêté en conseil du 15 novembre 1912. La loi fut sanctionnée le 14 février 1920. La Commission de géographie du Québec relevait alors du ministre des Terres et Forêts.

⁵³ Eugène Rouillard a été de tous les combats pour la langue française. En 1912, quelques mois avant la création de la Commission de géographie du Québec, s'est tenu à Québec le Premier Congrès de la langue française. Rouillard était alors secrétaire de la Société de géographie de Québec et vice-président de la Société du Parler français au Canada, dont il fut d'ailleurs un membre fondateur en 1902 (CTQdi, 1994, 209).

(...) sait-on tout le tort que cette manie des noms sauvages nous fait à l'étranger ? Jetez, Mesdames et Messieurs, un coup d'œil sur les cartes géographiques de notre pays, et, en particulier sur certaines régions de notre Province : ne croirait-on pas y voir un immense campement de Peaux-Rouges ? Feuillerez les horaires des compagnies de chemin de fer... et vous constaterez, avec épouvante, que la majorité des stations sont décorées de noms sauvages choisis parmi les plus repoussants et les plus rébarbatifs. (...) notre orgueil national est blessé et notre fierté se révolte lorsque, de l'autre côté de l'Océan, on croit encore que le Canada est un pays de sauvages, l'on plaint avec pitié ces ignorants de France lorsqu'ils croient nous faire plaisir en retrouvant dans nos soldats des descendants des trappeurs et des sang-mêlés (...) Quand on habite un pays où l'on voit d'affreux sauvages sur les billets de banque (...) où les clubs de raquettes s'appellent Montagnais (...) Au nom du patriotisme et du bon goût, nous conjurons la Société Géographique de Québec⁵⁴ (...) de poursuivre énergiquement sa campagne d'épuration (...) (Simard, 1916, 345 ; cité in Morissonneau, 1972, 274).

La mention des stations du chemin de fer et des billets de banque ne souligne-t-elle pas une volonté de prendre en main le développement économique ? L'orgueil national n'est pas conciliable avec le passé millénaire autochtone ; l'ancestral a des limites et elles sont définies par l'héritage français. Morissonneau interprète ainsi le discours :

Nous avons, actualisée, une attitude plutôt ethnocentriste. La propre perception négative du prêtre se double de l'interrogation : comment les étrangers perçoivent-ils nos noms de lieux amérindiens ? D'où l'inquiétude du « créole » qui veut participer de la civilisation de la mère-patrie et qui craint le mépris de cette même mère pour un enfant qu'elle ne reconnaît pas. La psychanalyse a sa place dans l'étude de cette frustration. (...) Qu'elle [la conférence] émane d'un religieux lettré nous la rend encore plus représentative du milieu québécois au début du XX^e siècle et de cette affirmation de soi des Canadiens français, les trois dernières décennies du XIX^e siècle. (...) L'Anglais est perçu comme trop puissant pour qu'on le malmène ainsi à travers l'affluence de noms de lieux anglais ou anglicisés. C'est aussi l'époque (où, du moins, formulée plus ou moins explicitement) de la crainte du métissage. La même insécurité génétique étreignait les créoles d'Amérique latine. Aux Etats-Unis, les croisements ayant été fort rares, le problème ne fit jamais surface et demeura dans les eaux des angoisses individuelles (*id.*, 274-275).

À la fin des années 1920, le trop grand nombre de toponymes autochtones présentait encore un problème, si l'on en croit un observateur d'alors. La mise à jour du troisième rapport de la Commission de Géographie du Québec, *Noms géographiques de la province de Québec*, inspire en effet ce commentaire au chef du Bureau des Statistiques de la province de Québec, G.-E. Marquis⁵⁵ :

Mais, en dehors du territoire habité, si l'on étudie attentivement notre carte, l'on verra que les noms sauvages y fourmillent et qu'ils donnent à notre Province, dans son ensemble, une figure d'aborigène. Et c'est ce qui fait, qu'à l'étranger, surtout en Europe, quand on jette un coup d'oeil sur nos cartes géographiques et qu'on lit les nombreux noms sauvages qui les constellent, l'on croit que l'on est encore au temps de Champlain ou de Maisonneuve, quand les colons, pour défricher leurs terres, étaient forcés d'emporter avec eux des armes pour se défendre contre les attaques sournoises des sauvages. Mais nous avons tout lieu de croire que la Commission de Géographie fera disparaître graduellement ces noms sauvages, au fur et à mesure que s'étendra la colonisation vers les régions nouvelles (Marquis, 1927, 54).

⁵⁴ La Société de géographie de Québec. Notons qu'en 1916 existait pourtant la Commission de géographie du Québec, comme nous venons de le voir. Cela illustre les liens étroits qui unissaient les deux institutions.

⁵⁵ Nous remercions Christian Bonnelly de nous avoir indiqué ce document.

L'image projetée, encore et toujours ! L'Autre, l'autochtone, on le lit aussi en poésie. « Indian Place-Names » de Duncan Campbell Scott⁵⁶ est publié en 1905 :

The race has waned and left but tales of ghosts,
That over in the world like fading smoke
About the lodges : gone are the dusky folk
That once were cunning with the thong and snare
And mighty with the paddle and the bow :
They lured the silver salmon from his lair,
They drove the buffalo in trampling hosts,
And gambled in the tepees until dawn,
But now their vaunted prowess all is gone,
Gone like a moose-track in the April snow.
But all the land is murmurous with the call
Of their wild names that haunt the lovely glens
Where lonely water falls, or where the street
Sounds all day with the tramp of myriad feet;
Toronto triumphs; Winnipeg flows free,
And clangs the iron height where gaunt Quebec
Lies like a lion in a lily bed,
And Restigouche takes the whelmed sound of sea,
Meductic falls, and flutches the Mirimichi;
Kiskisink where the shy mallard breeds
Breaks into pearls beneath his whirling wings,
And Manitowapah sings;
They flow like water, or like wind they flow,
Waymoucheecheing, loon-haunted Manowan,
Far Mistassini by her frozen wells,
Gold-hued Wayagamac brimming her wooded dells :
Lone Kamouraska, Metapedia,
And Metlakatla ring a round of bells.
(Campbell Scott, *in* *Clever*, 1974)

Cette poésie lyrique et romantique qui raconte un monde en voie de disparition est loin des préoccupations de Rouillard et de ses contemporains, pour qui le danger guette plutôt le fait français. Par ailleurs, les noms de lieux choisis par Campbell Scott sont ceux du Québec et du Nouveau-Brunswick : Quebec, Restigouche, Mirimichi, Kamouraska, Metapedia, etc. La tournure est naturellement anglaise. Il est plausible d'imaginer Rouillard, aiguillonné par ce poème, se lançant dans la bataille que l'on connaît. Même si tel n'a pas été le cas, force est de constater que la perception vis-à-vis de la toponymie autochtone était différente hors du Québec. Forcément, puisque la menace de l'anglicisation ne concernait que ce dernier !

L'action politique de francisation de la toponymie reprend de la vigueur quelques décennies plus tard⁵⁷. C'est en effet sous l'égide de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Conseil de la Vie française en Amérique que le Comité de Toponymie du Québec voit le

⁵⁶ Nous remercions Hélène Bédard de nous avoir fait connaître ce poème. Duncan Campbell Scott a fait carrière au sein du gouvernement fédéral, à Ottawa. Rejoignant les rangs du Département des affaires indiennes en 1879, il devient secrétaire en 1896, puis député superintendant en 1913. Il a publié plusieurs recueils de poésie et des nouvelles.

⁵⁷ De 1939 à 1962, la Commission de géographie n'a pas tenu de séances. Durant cette période, les noms de cantons sont approuvés par le ministre des Terres et Forêts.

jour en 1956. Son champ d'action est celui de la toponymie des municipalités et l'on en découvre les revendications l'année suivante lors du Congrès de Refrancisation, où son secrétaire, l'abbé Jean Mercier, présente un mémoire. Celui-ci s'en tient « à deux points : l'état actuel de la toponymie de nos cités, de nos villes, de nos municipalités québécoises, et les moyens de corriger ses déficiences » (Mercier, 1957, 5). Après avoir mentionné les quatre sources des noms de lieux (indiens, français, anglais, canadiens⁵⁸), il en vient au diagnostic : « D'après M. Marc Hardy, directeur adjoint de l'Office provincial de publicité, une municipalité sur 3 porte un nom qui n'est pas français (anglais ou mauvais français) » (*id.*, 7). Et ajoute aussitôt : « Il est temps de repenser notre toponymie du Québec, de corriger les erreurs, de l'embellir et même de la changer, lorsqu'elle dessert notre culture » (*id.*). Pour des raisons patriotiques : « L'histoire, la tradition, la topographie du Québec ou tout simplement la morphologie française seront la source des vocables toponymiques appropriés à l'atmosphère de la province » (*id.*, 12). Aussi pour des motifs utilitaires, dans un intérêt touristique et en tenant compte de la question monétaire (*id.*).

Les années 1960 seront celles de la modernité, comme il est convenu de désigner cette période⁵⁹. Au Québec, l'arrivée de Jean Lesage au pouvoir – à qui l'on doit le désormais célèbre slogan « Maîtres chez nous ! » – inaugure les réformes de la Révolution tranquille⁶⁰. Au Nouveau-Brunswick, des réformes seront entreprises par le gouvernement Robichaud⁶¹. Et c'est à partir de 1961 que les provinces deviennent responsables de la toponymie de leur territoire respectif. Le « Maîtres chez nous ! » s'applique alors aux noms du territoire nordique en un assaut de francisation. Ce que Morissonneau qualifie de « rêve géolinguistique » :

Au début des années 1960, alors que s'ouvre l'ère de ladite Révolution tranquille, le gouvernement et des particuliers souhaitent que le Québec affirme sa présence dans le vaste territoire du Nouveau-Québec – aujourd'hui Nord-du-Québec – où, à toutes fins pratiques, le gouvernement fédéral et la Compagnie de la Baie d'Hudson sont les décideurs. Les Inuits deviennent anglophones et Canadiens. En 1961, la Commission de géographie approuve des noms français qui « recouvrent » les noms des communautés inuites et quelques accidents géographiques des côtes du Nouveau-Québec. (...) On saupoudra les caps de noms liés à l'histoire de la Nouvelle-France ! Peut-être parce que l'époque des marins aventuriers comme Le Moyne d'Iberville était plus glorieuse que la fin des années 1950... On trouve les caps de la Nouvelle-France, du Long Sault, les pointes de Champigny, D'Avaugour, D'Argenson, etc. Un village prit le nom de Notre-Dame-de-Maricourt (frère de d'Iberville). Le mieux ou le pire se retrouva dans le cap du Palmier et le cap du Soleil d'Afrique. (...) On apprendra plus tard qu'il s'agit des noms des navires de Le Moyne d'Iberville ! (Morissonneau, 1995, 79)

⁵⁸ Les noms de lieux canadiens sont de langue française.

⁵⁹ Qui bien entendu n'est pas arrivée soudainement : il s'agit d'en rechercher les prémices au cours des décennies précédentes. Mais ce n'est pas notre propos. Chose certaine, cette entrée dans la modernité a considérablement bouleversé les sphères politique, économique et culturelle et suscité la remise en cause des référents traditionnels.

⁶⁰ Dans différents domaines : administration, hydro-électricité, éducation, religion, etc.

⁶¹ Louis J. Robichaud, Premier ministre du Nouveau-Brunswick (1960-1970), sera à la tête d'un gouvernement à l'exécutif majoritairement acadien.

La géographie universitaire embraille à son tour sur la toponymie et en 1966 paraît un numéro spécial Toponymie des *Cahiers de Géographie de Québec*⁶². Quelques années plus tard, en 1969, 45, 000 noms de lieux sont contenus dans le premier *Répertoire géographique du Québec*. Jean Poirier constate l'effacement de la toponymie autochtone et s'en indigne:

Un inventaire toponymique effectué dans la documentation cartographique tant générale que détaillée, surtout celle du XVIII^e et du XIX^e siècle, dans les plans d'arpentage et d'explorations, ainsi que sur des cartes de territoires de chasse autochtones du siècle dernier, dénote la présence au minimum de quelque 15 000 noms géographiques autochtones consignés dans ces documents. Dans cette documentation, la plupart des noms autochtones déterminent des entités géographiques importantes du territoire québécois comme des plans d'eau, des cours d'eau, des îles, des pointes, et autres traits du relief. Or la liste officielle des noms de lieux du Québec, publiée sous forme de Répertoire en 1969, ne compte tout au plus que 2000 toponymes autochtones sur les quelque 45 000 noms que contient ce corpus toponymique. Comme on tient pour certain que cette liste officielle récente de noms de lieux identifie la plupart des détails géographiques majeurs du Québec, force est de constater qu'environ 80% des noms autochtones cartographiés qui furent consignés par les cartographes, arpenteurs, explorateurs, missionnaires et autres, ont été effacés ou éliminés de la nomenclature géographique officielle du territoire québécois. (...) Nous considérons qu'il s'agit là d'une extinction peu commune et anormale en toponymie pour ne pas dire un génocide toponymique. (...) leur sort et leur existence [les 15 000 toponymes] paraissent définitivement réglés : ils sont disparus, rayés et biffés, et ont été remplacés par des toponymes eurocanadiens sur les cartes officielles surtout entre 1880 et 1940. Ce patrimoine choronymique autochtone du Québec a bel et bien terminé son existence d'une façon tragique car les toponymes ont été éliminés d'une façon délibérée et systématique (Poirier, 1978/1982, 123 et 127).

Cette année de 1969 est importante pour les Acadiens : la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* reconnaît une province bilingue⁶³. Avant cette date, soulignons que les noms de lieux d'origine française étaient pratiquement les seules marques officielles de leur existence au Nouveau-Brunswick. Marques concrètement visibles sur les cartes et les panneaux routiers, seul moyen pour eux d'avoir une visibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province (Adam et Phlipponneau, 1994, 250). À la minorité francophone, cette loi donne un statut d'égalité par rapport à l'Autre, anglophone et majoritaire. L'affirmation identitaire nouvelle des années 1960 deviendra revendication : les années 1970 seront celles des partis autonomistes au Québec et en Acadie du Nouveau-Brunswick. Leurs destins seront différents : le Parti Québécois prendra effectivement le pouvoir le 15 novembre 1976 tandis que le Parti acadien n'aura eu qu'une existence éphémère⁶⁴. Au Québec, le français est promulgué seule langue officielle et neuf mois après l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois naît la Commission de toponymie⁶⁵. Elle se voit confier un vaste mandat de gestion : inventaire, traitement, normalisation, officialisation,

⁶² Le titre de cette publication est aujourd'hui *Cahiers de Géographie du Québec*.

⁶³ En 1981, un pas de plus sera franchi par l'adoption de la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick.

⁶⁴ Depuis 1976, Le Parti Québécois et le Parti libéral du Québec alternent au pouvoir. Quant au Parti acadien, il n'aura existé que de 1972 à 1982.

⁶⁵ Le 26 août 1977 (arrêté en conseil du 19 juillet 1978), la Charte de la langue française institue officiellement la Commission de toponymie du Québec qui remplace alors la Commission de géographie du Québec créée en 1912.

diffusion, conservation des noms de lieux de son territoire⁶⁶. Son premier président est nul autre que l'instigateur du numéro spécial sur la toponymie : le géographe Henri Dorion.

C'est ce même Dorion qui pose une question essentielle : « À qui appartient le nom de lieu ? » ; il identifie quatre agents toponymiques à l'œuvre : le créateur, l'habitant, l'utilisateur, le gérant (Dorion, 1993, 2)⁶⁷. Les autorités toponymiques sont les gardiennes officielles des noms de lieux et les populations vivent ce patrimoine toponymique. Toutes sont appelées à le perpétuer, de générations en générations. Mais la toponymie est dynamique et l'héritage, remis en cause parfois. De quoi est-il composé cet héritage ? Et que choisit-on d'en faire ?

§ 4 De l'usage et de l'usure

Les populations héritent des noms donnés aux lieux, des noms nés de la découverte, l'exploration, la colonisation, l'implantation, la fréquentation : en somme d'un habiter où s'épanouissent les cultures. Paul Claval se pose la question et y répond : « Mais alors, pourquoi ces différences de culture ? – C'est l'histoire » (2003, 3). L'histoire du peuplement, l'histoire des guerres, l'histoire des institutions, l'histoire des idéologies. Cette histoire, nous en héritons. Et ce que nous avons choisi d'étudier, c'est l'héritage des toponymes officiels⁶⁸, plus précisément leurs spécifiques⁶⁹.

L'héritage linguistique présente des profils différents au Québec et en Acadie du Nouveau-Brunswick. Au Québec, les toponymes officialisés selon la langue de dénomination se répartissent comme suit : 72% française, 12% anglaise, 10% autochtone, 6% autres et indéterminées (Poirier *in* CTQdi, 1994, XVIII). Pour comprendre la situation en Acadie du Nouveau-Brunswick, nous avons tout d'abord dessiné celle-ci en prenant en compte la répartition de la population de locuteurs de langue maternelle française (1991) dans les comtés du Nouveau-Brunswick. Les comtés de Madawaska, Restigouche, Gloucester et Kent présentent une

⁶⁶ Les pouvoirs conférés au nouvel organisme ont donc été considérablement élargis par rapport à ceux de son prédécesseur.

⁶⁷ « À qui appartient le nom de lieu ? », tel est le titre de son article dans lequel il développe, en toute connaissance de cause, la complexité des relations entre ces quatre agents toponymiques.

⁶⁸ En écartant toutefois les odonymes. L'héritage concerne bien sûr les noms de rues, voies de communication, etc. L'odonymie constitue une autre dimension, une autre échelle. Les odonymes naissent à l'intérieur d'une entité administrative et l'attribution des noms s'opère en autant d'autorités municipales. Notre intérêt nous pousse exclusivement vers les lieux et leurs noms.

⁶⁹ Le nom d'une entité géographique comporte deux éléments, l'un générique qui identifie sa nature de façon générale, l'autre spécifique qui l'identifie de façon particulière. Dans le toponyme Cap aux Corbeaux, par exemple, *Cap aux* est le générique et *Corbeaux*, le spécifique.

majorité francophone ; ceux de Victoria et Westmorland, une minorité francophone de plus de 40% ; celui de Northumberland, une minorité francophone de plus ou moins 30%. Ces sept comtés forment l'Acadie du Nouveau-Brunswick. La toponymie de langue anglaise y domine et le pourcentage des toponymes français et amérindiens francisés y est sous-représenté par rapport à celui des locuteurs francophones, les écarts variant de 26 à 54% (Adam et Phlipponneau, 1994, 249-251-252)⁷⁰.

L'on hérite des acquis mêmes de l'institutionnalisation de la toponymie : sa gestion, son dynamisme. La Commission de toponymie du Québec a instauré un ensemble de politiques⁷¹, ce qui n'est pas le cas au Nouveau-Brunswick. Et l'absence de règles les plus élémentaires s'affiche sur les panneaux routiers, ce qui à son tour peut entraîner des répercussions dans l'usage, comme le remarque Catherine Phlipponneau :

(...) la population hésite à mettre en doute la correction de la forme des toponymes dès lors qu'ils sont inscrits sur des panneaux ou des cartes. Considérés comme des formes officielles, ils sont acceptés la plupart du temps tels quels, et leur formulation entraîne parfois la modification de formes déjà existantes (qui étaient pourtant correctes sur le plan de la langue) et sert même de modèle pour la création d'autres toponymes. Pourtant, certains toponymes qui jalonnent nos chemins et nos routes finissent par ancrer subtilement dans notre mémoire des formes de notre langue qui sont parfois altérées, voire tronquées. Ainsi la population locale ou le voyageur n'ont-ils pas de bonnes raisons d'être perplexes à la vue de panneaux indiquant, dans un rayon de quelques kilomètres : *Île Lamèque*, *Baie de Lamèque* ; *Île Miscou*, *Île de Caraque*. Dans quel cas doit-on employer la préposition *de* ? Pourquoi pas aussi *Île de Lamèque* et *Île de Miscou* (comme l'avait d'ailleurs consigné Champlain en 1623) ? Nous savons que, dans certains contextes, l'utilisation de particules de liaison est indispensable en français et que, dans la toponymie française, les prépositions reliant le générique au spécifique ont une fonction bien précise. Elles permettent d'exprimer plusieurs types de rapport : proximité (par ex. : *Baie de Tracadie*), appartenance (par ex. : *Cap-des-Caissie*), relation spatio-temporelle (par ex. : *Ruisseau des Malcontents*, en référence aux Acadiens qui furent contraints à se réfugier dans la région de Bouctouche après 1755), etc. Tous ces éléments précieux, qui nous sont livrés de par la structure même de certaines formes toponymiques, disparaissent quand on omet la préposition. Cette troncature qui affecte maints toponymes acadiens est un calque de l'anglais, phénomène qu'il conviendrait d'enrayer rapidement. Si les quelques exemples qui viennent d'être évoqués démontrent très clairement la nécessité d'une normalisation linguistique de la toponymie acadienne, il importe aussi de prendre conscience de l'urgence d'une telle intervention. Rappelons que l'activité toponymique est en constante évolution, et qu'il est donc préférable qu'on s'assure de la qualité de la langue d'un toponyme avant son acceptation, plutôt qu'après... La modification de la forme d'un toponyme qui commence à s'ancrer dans l'usage risque, en effet, de s'avérer plus délicate (Phlipponneau, 2003, 58-59 ; en gras dans le texte).

L'on mesure l'écart considérable que présente la gestion de la toponymie au Nouveau-Brunswick par rapport à celle du Québec, où la normalisation des noms de lieux est éminemment contrôlée.

⁷⁰ En collaboration avec la linguiste Catherine Phlipponneau, nous avons étudié la question linguistique de la toponymie contemporaine en Acadie du Nouveau-Brunswick. Cette étude a été réalisée en 1992-1993 dans le cadre d'un projet du Centre de recherche en linguistique appliquée de l'Université de Moncton. Nous avons alors remis un rapport à l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick (voir bibliographie).

⁷¹ La première politique linguistique, en vigueur en 1982, sera complètement remaniée en 1987. La CTQ adopte alors un ensemble de politiques : politique de normalisation, politique linguistique, politique terminologique, politique relative aux noms autochtones, politique de désignation toponymique commémorative (CTQ, 1990, 19-34).

L'on voit aussi que les outils d'information et de communication sont, dans nos sociétés d'aujourd'hui, de puissantes passerelles qui influencent les perceptions et l'usage.

Il existe aussi une toponymie parallèle. Les francophones de l'Acadie du Nouveau-Brunswick n'utilisent pas la forme officielle Elm Tree River : pour eux, c'est la rivière aux Ormes. La prononciation présente des nuances : *Buctouche* est la forme officielle, mais les francophones prononcent *Bouctouche*. On pourrait multiplier les exemples. L'usage devrait être un principe fondamental à respecter en toponymie⁷², mais pour constater l'usage, il faut avoir les moyens de le vérifier.

La langue des noms de lieux présente des traits culturels : particularités du vocabulaire (français-qubécois, français-acadien), contact des langues et spécificités hybrides français/anglais, francisation ou anglicisation des toponymes autochtones, etc. Cet héritage linguistique comprend également erreurs et déformations, redevables à l'écrit comme à l'oral, à l'erreur humaine et à l'étymologie populaire. C'est une erreur de transcription qui a ainsi changé le lac Tambeau en lac Tombeau (JC)⁷³ :

Sur la copie préliminaire diazo (blue print) de la carte du parc national des Laurentides soumise le 29 décembre 1930 par le sous-ministre F.-X. Lemieux à M. J.E. Beauchamp, secrétaire de la Commission de géographie, le nom « Tambeau » avait été rattaché à ce lac par F.X. Fafard pour honorer la mémoire d'Oscar Tambeau, fils de Hyacinthe Tambeau, de Pointe-Gatineau, soldat du 22^e bataillon du régiment de Québec de l'Infanterie canadienne, décédé le 30 mars 1917 et inhumé à l'annexe du cimetière communal d'Aubigny, à Aubigny-en-Artois, à 15 km environ au nord-ouest d'Arras, en France (TB1)⁷⁴.

L'héritage concerne les façons de faire, les procédés mis en œuvre pour exprimer perceptions, émotions, intentions : descriptif, anthroponymie, unicité et multiplicité, système, thématique. L'identité même des personnes présente numériquement une catégorie à part :

Les appellations anthroponymiques constituent l'apport le plus important dans la nomenclature officielle du Québec. D'après le *Répertoire géographique du Québec*, publié en 1969, les anthroponymes représentaient 45 p. cent de tous les noms officiels du Québec et il y a tout

⁷² « La Commission de toponymie et le Comité permanent canadien des noms géographiques ont formulé leurs normes toponymiques d'après les recommandations des **Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques**. Celles-ci considèrent que la normalisation toponymique au niveau international doit d'abord prendre appui sur la normalisation au niveau national, laquelle doit tenir compte de certains principes fondamentaux, à savoir : le respect de l'usage ; l'unicité du nom de lieu ; le respect de la volonté des populations concernées ; la non-traduction des noms propres ; le respect des noms autochtones » (CTQ, 1990, 8-9).

⁷³ Le nom de la municipalité régionale de comté (MRC) ou du territoire équivalent (TE) ou encore leur sigle, comme ici, suit entre parenthèses le toponyme, indiquant sa localisation géographique. Il en sera ainsi pour la suite du texte. Se reporter à l'annexe II.

⁷⁴ La première lettre, T, renvoie à la banque de données TOPOS de la CTQ et la seconde, B, à notre propre base de données. Le chiffre qui suit correspond à la référence bibliographique. Nous détaillerons cette question au chapitre III : Sources et outils méthodologiques.

lieu de croire qu'il n'en est pas autrement dans les Répertoires plus récents. C'est dire que sur les 120 000 noms de lieux officiels du Québec, près de la moitié ont cette origine (Poirier, 1989, 15).⁷⁵

Les appellations anthroponymiques et descriptives participent de l'unicité et de la multiplicité. Le nom est d'abord unique dans la topicité du lieu. Le grand nombre de lacs québécois spécifiés « Long » ou « Vert » n'empêche pas chacun d'entre eux de porter la marque de l'unicité. Celle-ci vaut aussi au regard de la toponymie d'une région ou d'un pays. Par exemple, qu'ont en commun l'île aux Coudres, la presqu'île Michel-Laure, le ruisseau du Vent de la Mémoire au Québec ; le ruisseau Noir, la pointe à Baleine, le ruisseau de la Chaloupe au Nouveau-Brunswick ? Ce sont des toponymes uniques par rapport à l'ensemble des noms de lieux de leur entité provinciale respective. La migration toponymique peut faire en sorte qu'un nom de lieu unique ici soit partagé avec l'autre, là-bas⁷⁶.

En certains cas, c'est l'unicité de l'entité – et son importance – qui efface l'usage du spécifique. Le (nom) commun est le (nom) propre, parce que le référent est unique. À l'échelle locale, l'emploi du générique se fait entre habitants-connaisseurs dans la vie de tous les jours ; il s'agit d'une forme d'appropriation partagée par la communauté. Dans la petite ville d'Amos, l'on dira : l'autre côté de la Rivière pour la rivière Harricana. Le phénomène peut aussi se déployer à une autre échelle : le Fleuve pour le fleuve Saint-Laurent, la Péninsule pour la Péninsule acadienne. Les habitants de Montréal disent La Montagne pour désigner le mont Royal.

Au Québec, l'unicité des noms a vite été confrontée à la barrière de l'inimaginable. Comment nommer des milliers et des milliers de lacs et de rivières sans se répéter ? Le phénomène de l'homotoponymie y occupe donc une place importante et renvoie à l'immensité et la géomorphologie du territoire. En comparaison, l'homotoponymie est très peu présente en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Si l'homotoponymie descriptive à grand déploiement ne fraie pas avec l'originalité, elle n'en est pas moins porteuse de sens. Puisque les humains choisissent et répètent les mêmes noms, l'on se doit de reconnaître à sa juste valeur ce phénomène de popularité. La prolifération des spécifiques identiques relève sans doute de la banalité, mais celle-ci est affaire commune. D'ailleurs, étymologiquement, le moulin banal n'était-il pas communal ? L'essaimage de proximité

⁷⁵ Examinant le Répertoire géographique du Canada : Nouveau-Brunswick (1994), nous avons tenté une estimation de l'apport français dans cette province. Notre moisson comprend près de 1300 noms de lieux : toponymes complets (générique et spécifique français) et hybrides (générique ou spécifique français). Les anthropotoponymes constituent un peu plus de 50 %.

⁷⁶ Des noms de lieux en partage, c'est d'ailleurs le très beau sous-titre d'un ouvrage de la Commission de toponymie du Québec. Nous examinerons tout particulièrement la question des transferts de noms au point Surnoms et renoms de l'ancestral, section § 8 (Le pouvoir d'habiter).

est un autre type d'homotoponymie, qui fait se multiplier les spécifiques identiques à l'échelle locale ou régionale. La reprise des noms de lieux sert alors à identifier la continuelle mouvance des lieux habités. Bien qu'utilisé dans la toponymie des vieux pays, ce procédé n'en est toutefois pas une caractéristique essentielle :

Shift-names⁷⁷ are uncharacteristic of older cultures, but even so, in the aggregate, thousands exist across the face of Europe. (...) At the time of the Revolution, the French formed most of their new départements by means of shift-names which applied to the new entity an already established name of a natural feature, most commonly a river (Stewart, 1975, 156-157).

Nommer en pays neuf est affaire singulière. Le besoin d'un grand nombre de noms pour identifier les lieux habités a favorisé l'essaimage toponymique de proximité, la distinction se faisant par le générique :

Few people, indeed, recognize what might be called the collective chore of naming a new country. An area as large as that of the United States requires, for mere practicality, some millions of names. These names do not create themselves. Excessive repetition is disadvantageous. But explorers, surveyors, mapmakers, and even early settlers are faced with the necessity of supplying many names. Shift-naming is the easiest process, since the selection of one name may provide two or three or half-a-dozen more. Moreover, there is no real problem of repetition, since the generics provide distinction (*id.*, 157).

La reprise des noms déjà là – déjà en usage – entraîne de fait un usage plus grand encore. Et cette appropriation du même contribue à créer une famille toponymique, efficace pour se repérer. En même temps, le sentiment d'appartenance au milieu se trouve renforcé par la multiplication du spécifique d'origine. Cette cascade de noms est ancrage et gage de continuité. Il semble par ailleurs que le toponyme descriptif représente une contrainte quant à l'essaimage à partir d'un spécifique :

Shift-naming meets a certain resistance with descriptives. (...) Highly inappropriate namings may be suspected of having thus arisen – later perhaps to be left as unexplained "orphans" by some change of name of the original feature. (...) **shift-naming flourishes best with names of unknown meaning, or, at least, with non-descriptives** (*id.*, 158).

Effectivement, les noms de lieux autochtones, dont la signification est obscure au premier abord, ont maintes fois été utilisés en ce domaine⁷⁸. Historiquement reliés aux cours d'eau, ils ont été repris par les populations subséquentes pour identifier les entités administratives qu'elles avaient créées (villes, comtés, régions, etc.).

Mais l'économie des noms a ses limites. Et quoi qu'il en soit, la toponymie nous apprend que le nom, même unique, n'est jamais complètement isolé : il fait partie d'un ensemble

⁷⁷ C'est ce « déplacement de noms » (shift-names) que nous identifions par l'expression « essaimage toponymique de proximité ».

⁷⁸ La méconnaissance des langues autochtones fait en sorte que même si le toponyme est un descriptif, on ne le reconnaît pas comme tel.

linguistique, d'un système, d'une thématique. La mise en place des cantons a été l'occasion pour les autorités d'imposer des thèmes tributaires de l'histoire et de la politique. Au Nouveau-Brunswick, le système des noms de comtés démontre la fidélité à la Couronne britannique. Précédant l'ouverture des terres à la colonisation et l'occupation, les opérations d'arpentage et de cartographie ont aussi produit des systèmes de noms, nés d'un besoin pratique et urgent de nommer. Le lac Do fait partie d'une désignation en bloc de cette nature :

Son nom, approuvé en 1971, qui est celui de la première note de la gamme diatonique, constitue le premier d'une série car, à l'intérieur d'un quadrilatère de 4 km², s'étendent des lacs portant des noms tirés des six autres notes de la gamme. Ce mode de désignation systématique⁷⁹ qui utilise des séries, comme les lettres de l'alphabet, les chiffres arabes et romains, les mois de l'année et les jours de la semaine, a été fréquemment utilisé par les arpenteurs et les cartographes. Plusieurs de ces familles de noms sont demeurées dans l'usage même si, à l'origine, la désignation pouvait n'être que d'intention provisoire (CTQdi, 1994, 182).

D'une autre nature, culturelle, la famille toponymique des saints représente un système particulier. Il s'agit d'une homotoponymie partielle, où les noms de lieux ont en commun cet élément du spécifique : « Saint » ou « Sainte ». Si des nommants n'appartenant pas au monde ecclésiastique ont fait naître des appellations hagionymiques, comme Jacques Cartier s'aidant de son calendrier, il reste que les autorités religieuses sont les grandes responsables de la sanctification du territoire, au Québec et en Acadie du Nouveau-Brunswick. Un élan particulièrement notoire est donné par l'Église catholique avec l'ouverture des régions québécoises à la colonisation aux XIX^e et XX^e siècles (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Pays-d'en-Haut, Témiscamingue, Abitibi, etc.). Ce chapelet d'hagiotoponymes, important repère culturel, fera l'objet d'un développement plus avant⁸⁰.

L'autorité toponymique elle-même a érigé les noms de lieux en systèmes. De la nécessité de nommer systématiquement plusieurs lieux et d'éviter de le faire en usant de désignations homonymes, on a dû imaginer différentes thématiques⁸¹. Le recours au système est de nos jours encore un procédé privilégié au Québec⁸², essentiellement dans les réserves fauniques et les zecs⁸³. À titre d'exemple, mentionnons les thématiques à saveur culturelle ou historique dans la réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles :

⁷⁹ À la fois systématique et systématique.

⁸⁰ Au point La multiplication des saints, section § 8 (Le pouvoir d'habiter).

⁸¹ Au Québec, la Commission de toponymie et son prédécesseur, la Commission de géographie, ont agi ainsi à la demande de certains ministères et organismes. Mentionnons, par exemple, le ministère canadien des Mines et des Relevés techniques (aujourd'hui Énergie, Mines et Ressources Canada), le ministère des Richesses naturelles (aujourd'hui Énergie et Ressources du Québec), le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère des Terres et Forêts (correspondance échangée avec Jean Poirier de la CTQ en août 1995).

⁸² La désignation systématique est fort répandue en odonymie dont, rappelons-le, nous ne traitons pas. Le quadrillage des rues et l'utilisation des chiffres pour les identifier est d'usage ancien, mais on ne compte plus les créations récentes où les rues d'un quartier portent des noms de fleurs, un autre des prénoms féminins ou encore des noms de maires ou de personnalités locales.

⁸³ La zec (zone d'exploitation contrôlée) est un « territoire établi par l'État, destiné principalement au contrôle du niveau d'exploitation des ressources fauniques, et dont la gestion peut être déléguée à un organisme agréé » (CTQ, 1990, 93).

En 1989, à la demande des autorités de la réserve faunique, la Commission de toponymie a attribué de façon systématique une appellation à des entités géographiques de ce territoire. Près de 1700 lieux dépourvus de noms ont été désignés, dont plusieurs dizaines d'après des emprunts à des œuvres littéraires du Québec. Le choix des auteurs et des œuvres s'est appuyé sur l'existence d'un lien logique entre ceux-ci et le milieu de la Côte-Nord. On retrouve donc des noms tirés des poèmes de Gilles Vigneault, de Roland Jomphe et de Camille Laverdière, du roman *Ashini* d'Yves Thériault, de l'ouvrage *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché et du récit montagnais *Les Oiseaux d'été* de Michel Noël. Par la magie des noms créés et des mots qui les forment, la réserve faunique comprend maintenant le ruisseau Mourir-Ma-Belle, les rapides de l'Abandonné, le confluent des Équinoxes, le ruisseau de Sacakoua, le mont des Fleurs de Gel, le mont J'Y-Vois-le-Nord. Parmi les autres procédés employés pour créer des noms, on relève l'emploi d'éléments spécifiques propres à la région et l'exploitation de banques de noms : les noms de famille et les surnoms de soldats de la guerre de Sept Ans enrôlés dans l'armée de Montcalm, les noms de familles souches de la Côte-Nord, ceux de familles non françaises venues s'établir en Nouvelle-France et les blasons des familles Tremblay du Québec (CTQdi, 1994, 744).

L'héritage toponymique est aussi redevable au vaste champ de l'imaginaire forgé par les expériences sensorielles des nommants, leurs façons de penser et de percevoir les lieux. Le plus développé de nos sens est sans contredit la vision qui, comme nous l'avons mentionné, se révèle essentielle à la genèse des toponymes : « Soixante-dix pour cent des récepteurs sensoriels du corps se groupent dans les yeux, et c'est surtout en voyant le monde que nous l'apprécions et le comprenons » (Ackerman, 1991, 278). Les yeux conduisent à la mémoire visuelle :

Nous nous figurons que nos yeux sont des sages et des voyants, mais tout ce qu'ils font est de recueillir la lumière. (...) la vision ne se produit pas, comme nous le croyons, dans les yeux, mais dans le cerveau (*id.*, 280, 282). Voir est beaucoup plus que voir. L'image visuelle est une sorte de détonateur des émotions. (...) Lorsque nous voyons un objet, toute la péninsule de nos sens s'éveille pour l'apprécier. (...) Nos autres sens aussi peuvent déclencher des souvenirs et des émotions, mais les yeux sont particulièrement doués pour percevoir sous plusieurs angles, d'une manière symbolique, sous forme d'aphorismes (*id.*, 338-339).

Les toponymes nés de la vision et des façons de voir sont foison, qui disent concrètement et métaphoriquement, la nature, les paysages et l'habitat. Nous en traiterons sous divers angles tout au long de cette thèse⁸⁴. Au chapitre V (Sentir et ressentir) sera précisément examinée l'expression toponymique des phénomènes qui relèvent des sens et sensations, des ambiances et sentiments.

Le patrimoine toponymique est affaire commune. Les noms de lieux que l'on partage jour après jour délimitent des petits mondes. Le Survenant, un personnage qui vagabonde dans l'œuvre de fiction de Germaine Guèvremont, arrive un beau matin au Chenal du Moine et s'installe chez les Beauchemin. Le grand-dieu-des-routes, comme on le surnomme, a l'esprit constamment ouvert sur le « vaste monde ». Quant à celui du Chenal du Moine, peu de toponymes suffisent à le délimiter :

⁸⁴ Et en particulier aux sections § 7 Visions de l'habitable, § 10 Ouvrir l'œil et § 11 Ravissement et contentement.

Curieux d'entendre ce que le Survenant pouvait raconter du vaste monde, les gens du Chenal accouraient chez les Beauchemin. Pour eux, sauf quelques navigateurs, le pays tenait tout entier entre Sorel, les deux villages du nord, Yamachiche et Maskinongé, puis le lac Saint-Pierre et la baie de Lavallière et Yamaska, à la limite de leurs terres (Guèvremont, 1945/1990, 51).

À cette échelle, les toponymes évoquent un monde familier. Être du pays, c'est partager avec les autres la connaissance de sa toponymie. Et si les noms de lieux de l'ailleurs peuvent faire rêver certains, ceux qui trottent dans la tête de Mélie Caron, un personnage des *Contes du pays incertain*, sont vides de sens. Pourtant, en ces lieux sont partis ses enfants :

– D'ailleurs, dit Mélie Caron, j'ai l'habitude de ces séparations. Elle pensait à ses treize enfants, tous gros et gras, farauds les garçons, fondantes les filles, qui l'avaient l'un après l'autre quittée. Où donc étaient-ils rendus ? L'un deux à Maniouaki, l'autre aux Stêtes, un troisième en Farouest. Quant au reste elle l'ignorait. D'ailleurs Maniouaki, Maniouaki... **Elle n'avait jamais sorti de Sainte-Clothilde de Bellechasse : qu'est-ce que ça pouvait lui dire Maniouaki ? Et les Stêtes ? Et l'Abitibi ? Et le Farouest, donc !** (Ferron, 1993, 50 ; souligné par nous).

L'auteur emploie des vocables amérindiens et anglais, ce qui contribue à présenter l'ailleurs dans un halo d'étrangeté. La tournure française qu'il leur donne est cette déformation opérée par Mélie elle-même, pour qui le français, sa langue, est la seule à pouvoir nommer les lieux. Ce lieu où elle habite, Sainte-Clothilde de Bellechasse, duquel elle n'a jamais bougé, a un nom qui lui parle ; les autres ne lui disent rien. Il s'agit d'une appellation ancienne et solide au goût de terroir et de religion, les vraies valeurs à ses yeux.

Ces noms de lieux qui nous sont chers, comme celui de Sainte-Clothilde de Bellechasse pour Mélie Caron, le deviennent au fil du temps. Le territoire s'est construit à partir d'une multitude d'expériences premières : à l'établissement succède la primeur des événements. Une histoire, parmi d'autres, nous permettra d'illustrer ce phénomène de la primeur constitutive et constructive de l'habiter : celle de Havre-Saint-Pierre⁸⁵ sur la Côte-Nord. Cent ans après le Grand Dérangement, cette terre allait attirer des Acadiens des îles de la Madeleine⁸⁶.

En 1857, c'est le départ de Havre aux Maisons dans la chaloupe « Mariner » conduite par son propriétaire, Firmin Boudreau. À bord, cinq familles acadiennes voguent vers leur destinée : le capitaine et son fils Raphael, son gendre Benjamin Landry, François Petit-Pas surnommé « caniche », son beau-frère Louis Cormier et Joseph Boudreau surnommé « Madoisse ». Après errance et sondage à différents endroits, la chaloupe

⁸⁵ Autrefois nommé Pointe-aux-Esquimaux.

⁸⁶ Leur histoire est contenue dans un document exceptionnel : le Journal de Placide Vigneau (1857-1926), intitulé par l'auteur « Histoire ou journal de la Pointe aux Esquimaux ». À l'âge de 16 ans, Placide Vigneau quitte sa terre natale des îles de la Madeleine, Havre-aux-Maisons, avec sa famille. Pendant 70 ans, jusqu'à sa mort, il écrira jour après jour la vie de sa communauté.

(...) jeta l'ancre devant la Pointe aux Esquimaux. Après un court examen des lieux, l'équipage résolut à l'instant de s'y fixer, et débarquèrent leurs animaux et leurs matériaux pour se bâtir des logements. Aussitôt après que la chaloupe fut déchargée, ils édifièrent à la hâte quelques cabanes pour y passer l'été (Vigneau, 1969, 10).

Un peu plus de deux semaines se passent avant qu'un oblat de Marie-Immaculée, le père Arnaud, y vienne célébrer la première messe. Ce jour de l'office fondateur, le 29 juin, il « fit élever une grande croix au pied du coteau⁸⁷ où l'on devait plus tard bâtir l'église, et mit cette nouvelle mission sous le patronage des saints apôtres Pierre et Paul. (Par un oubli des autorités ecclésiastiques, l'église n'est que sous le vocable de St. Pierre seulement) » (*id.*). Bien qu'ils soient tus par le chroniqueur, cette première cérémonie réunit des symboles forts pour cette communauté acadienne. Marie est la sainte patronne de l'Acadie⁸⁸ et ce premier célébrant, un oblat de Marie-Immaculée, ne pouvait appartenir à communauté plus appropriée. De plus, le choix du patron des pêcheurs, Saint-Pierre, convient excellemment à ces gens de la mer, chasseurs et pêcheurs.

Placide Vigneau nous raconte la vie à Pointe-aux-Esquimaux : l'arrivée successive des nouvelles familles, les naissances, les baptêmes et les morts ; la température et les hivers les plus froids, les bâtiments⁸⁹ en hivernement, le mois d'avril et le sciage du banc de glace, l'arrivée du printemps et la partance des hommes pour la chasse au loup-marin, la pêche à la morue et au hareng, leur retour des lieux de vente (Halifax pour la morue, Québec pour le loup-marin). À chaque fin d'année, il dresse le bilan : nombre de pelleteries, nombre de prises, valeur de l'huile, prix des grandes et petites peaux, etc. Aux prises de chasse et de pêche s'ajoutent celles des débris des naufrages, ces derniers faisant partie de cette vie difficile.

À la première messe à la Pointe se succéderont quantité de primeurs. Dans le journal de Vigneau, l'utilisation répétitive de l'adjectif « premier / première » résonne comme un poème qui chante la vie, témoignage de la construction d'un monde. En voici quelques exemples :

1859 : première grand'messe et le même jour baptême des deux premiers enfants nés à la Pointe ; premiers mariages célébrés à la Pointe ; prise du premier renard ; prise du premier renard noir. 1860 : première grand'messe chantée dans la chapelle ; arrivée du premier cordonnier ; première messe de minuit. 1861 : première sépulture accompagnée du prêtre ; première cérémonie de la bénédiction des cendres ; première bénédiction des rameaux ; première communion des enfants ; prise du premier maquereau ; première mort de grande personne. 1862 : premier printemps que l'on chasse les petits loups-marins ; première fois où l'on sème le maquereau ; première école qui commence ; premier bâtiment bâti à la Pointe : L'Iberville. 1863 : première mort accidentelle ; départ de Ternet, premier missionnaire résidant à la Pointe ; première fois que l'on pêche sur la

⁸⁷ Placide Vigneau écrit coteau de cette façon : côteau. Parfois il écrit île sans accent circonflexe. Nous avons normalisé l'écriture pour la suite du texte.

⁸⁸ La Vierge Marie est symboliquement présente depuis les tout débuts de la Nouvelle-France, même si ce n'est qu'en 1881, lors de la Convention nationale de Memramcook, que fut choisi le 15 août jour de la fête nationale des Acadiens.

⁸⁹ Il s'agit des bateaux de pêche.

Côte Nord de l'Anticosti. 1866 : pose de la première pierre de la fondation de l'Église. 1867 : première messe (basse-messe) dans la nouvelle église ; arrivée du premier collecteur de douane. 1869 : première fois que les goélettes vont pêcher à Port au Choix, Terre-Neuve. 1870 : le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception : on joue de l'harmonium pour la première fois à la messe. 1872 : arrivée du premier bateau postal. 1876 : mariage du premier enfant né à la Pointe aux Esquimaux.

La répétition des premiers gestes, événements et expériences en vient à souder la communauté et amplifie la résonance des noms de lieux. Car cette primeur répétitive se fait aussi sur le mode toponymique, à commencer par le lieu habité par tous, ici la Pointe [des Esquimaux]. Un autre nom de lieu est aussi présent dans l'esprit des habitants de la Pointe : les îles de la Madeleine. Historiquement, un lieu d'origine en cache toujours un autre et les liens qui les unissent font partie des projets. En témoigne le choix hautement symbolique de l'ouvrier amené à construire l'église de la Pointe : il s'agit du même qui a travaillé à celle des Îles : « On a descendu un ouvrier et du bois pour la construction d'une église. Cet ouvrier est M. Joseph Gagnon, de Québec. C'est lui qui a terminé l'église des îles de la Madeleine » (*id.*, 34-35). Les habitants de la Pointe ont également reçu un montant d'argent des Îles pour l'église (*id.*, 69).

L'histoire de la naissance et du développement de ce coin de pays est à la fois unique et partagée par tant d'autres noyaux de population, multipliée en des milliers d'exemplaires, avec leurs modalités et leurs particularités. Toutes les monographies de paroisse racontent la primeur, et toutes ces expériences premières, parce qu'elles ont connu une suite, ont construit le territoire.

Les noms de lieux pénètrent l'ensemble de la vie en société et représentent une forme de l'ancrage culturel. Des artistes, des sportifs, des associations se les approprient, des musiciens comme le groupe Abbittibi⁹⁰. Commerces et compagnies en font leurs raisons sociales. Les toponymes se glissent dans les titres d'œuvres artistiques, prennent place dans le roman et au cinéma. Ils font partie des chansons : Félix Leclerc chante *Le tour de l'île*, son île d'Orléans, Robert Charlebois « *Quand j'aurai les ailes d'un ange, j'partirai pour Québec* », Édith Butler *Paquetville*, Zachary Richard *Cap Enragé* et *Petitcodiac*, Angèle Arsenault *Grand-Pré*. Les toponymes s'affichent aussi sur les étiquettes des produits de consommation, dans le secteur alimentaire tout particulièrement. Depuis longtemps en France, vins, fromages et autres produits du terroir redisent et célèbrent les noms des pays. Si au Québec, on trouve encore le traditionnel fromage d'Oka, la fabrication des fromages d'origine est affaire récente. La Ferme Tourilli et le fromage de chèvre Cap-Rond ont ainsi été nommés par le propriétaire Éric Proulx, géographe de formation, en référence au paysage de Saint-Raymond de Portneuf. Non loin de sa ferme coule la rivière Tourilli et se dresse le petit relief du cap Rond (Gagnon, 2005). Le produit est lié à l'expertise française, comme nous

⁹⁰ Qui a repris une ancienne forme du régionyme Abitibi.

l'explique le propriétaire de la ferme : « nous travaillons avec les méthodes dictées par l'A.O.C.⁹¹ du fromage Selles-sur-Cher fabriqué dans la vallée de la Loire en France » (*id.*).

La bière, boisson fort populaire au Québec, affiche des saveurs toponymiques. Si, par exemple, une brasserie traditionnelle comme Molson O'Keefe vend depuis longtemps la Brador, la Laurentide, la Molson Canadian, la plupart des bières à teneur toponymique sont apparues depuis les années 1990, associées au phénomène des microbrasseries⁹². La raison sociale elle-même peut afficher un indice géonymique : local, pour les Brasseurs de l'Anse à l'Anse-Saint-Jean et les Brasseurs de la Capitale à Québec ; régional, pour Beauce Broue à Saint-Odillon et les Brasseurs du Nord à Blainville. Chez Beauce Broue, on brasse la Beauceronne, la Beauceronne à l'érable et la Chaudière, le Cheval Blanc fabrique la Cap-Tourmente, McAuslan offre la St. Ambroise Blonde Ale et la St. Ambroise Oatmeal Stout. Unibroue⁹³ marie bière, lieu et culture :

Unibroue tente de retrouver les valeurs québécoises avec ses bières, « sans aller dans l'ultra-nationalisme », précise André Dion. Avec La Blanche de Chambly, (...) on évoque le fort de Chambly, monument historique de la Rive-Sud de Montréal où est installée Unibroue tandis que La Maudite rappelle la légende de la chasse-galerie, cette histoire de bûcherons qui avaient conclu un pacte avec le diable pour emprunter la voie des airs pour aller célébrer le Jour de l'an en famille. Enfin, avec La fin du monde, Unibroue se souvient que les premiers arrivants en Amérique ont mis les pieds sur un continent alors considéré à l'extrémité du monde (Beauregard, *La Presse*, 26 avril 1995).

D'ailleurs, la carte du Québec figure sur la bouteille de La Fin du Monde. Des noms de lieux à consommer, mais aussi source d'appartenance culturelle et de fierté.

Les noms de lieux visibles dans le paysage urbain affichent des dimensions culturelle, politique et économique⁹⁴. Au Nouveau-Brunswick, c'est le nom même d'Acadie que l'on a perpétué dans les organismes et institutions : le Théâtre populaire d'Acadie, le quotidien *L'Acadie Nouvelle*, les Jeux de l'Acadie (activités sportives), par exemple. L'usage du toponyme est certes révélateur d'une emprise et empreinte identitaires, d'une résistance à la tourmente de l'histoire. L'adjectif dérivé d'Acadie ajoute à l'appropriation : le réseau financier des Caisses populaires acadiennes rejoint les différentes communautés et la Péninsule acadienne⁹⁵ conjugue géographie et histoire.

Il y a les toponymes de l'usage et ceux de l'usure. L'héritage toponymique résulte aussi bien des changements de mentalités que des changements de noms. Les toponymes autochtones

⁹¹ Appellation d'origine contrôlée.

⁹² Nous avons recueilli les noms des raisons sociales et des produits de consommation sur des sites Internet.

⁹³ Le chanteur Robert Charlebois était jusqu'à ces dernières années propriétaire de cette compagnie.

⁹⁴ La toponymie au regard de la visibilité sociale et des produits de consommation constituerait en soi une recherche passionnante. Ces quelques exemples ne sont qu'un aperçu du phénomène.

⁹⁵ Au nord-est du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une appellation non-officielle.

en fournissent une excellente illustration. Comme tant d'autres, le géographe Alan Rayburn en a fait l'éloge : « No place names distinguish a country better than those of native origin » (Rayburn, 1994, 134). Notant toutefois qu'il existe toujours une réticence chez certains : « Some people, however, dismiss names of native origin because of either their simplicity in meaning or the awkwardness of their pronunciation » (*id.*, 135). Effectivement, le charme romantique des noms de lieux autochtones n'opère pas dans tous les esprits et n'a pas opéré de tout temps non plus, comme nous l'avons vu précédemment. Le charme et la beauté d'une langue autre que la sienne sont soumis à une condition essentielle : elle ne doit pas être jugée menaçante. C'est le cas de nos jours et c'est ainsi que Bernard Assiniwi peut proposer aux visiteurs de découvrir les lieux avec son *Lexique des noms indiens du Canada. Les noms géographiques* :

Les toponymes amérindiens fascinent les voyageurs qui parcourent le Québec et le Canada. Ils s'interrogent sur le sens parfois énigmatique de ces noms de rivières et de villes, de lacs et de communautés qui jalonnent le territoire : Maskinongé, Winnipeg, Amqui, Manitoba, Ottawa, Pontiac, Rimouski, Tadoussac... Ce lexique répondra à leurs questions, proposant, en plus de sept cents définitions, une excursion dans le premier espace culturel du Nouveau Monde. Certains apprendront ainsi que Gaspé et Québec signifient respectivement, en micmac, « la fin de notre territoire » et « au rétrécissement de l'escarpement », et d'autres découvriront qu'Anticosti veut dire, en montagnais, « là où l'on prend l'ours » (Assiniwi, 1996, quatrième de couverture).

Ce guide de tourisme culturel⁹⁶ est un double appel à la connaissance et la reconnaissance des autochtones. À l'insatisfaction et l'inquiétude d'hier – et après le grand effacement de la toponymie autochtone – répond une autre attitude. Et on en vient même à juger certains noms péjoratifs ou dérogatoires. Corriger s'impose alors. Certains Sauvages toponymiques ont ainsi été transformés en Amérindiens :

Dès le XVI^e siècle, les Amérindiens ont été appelés indistinctement Indiens ou Sauvages par les Européens ; à cette époque, ces termes n'avaient aucune connotation péjorative. Cependant, il arrive maintenant que, selon les contextes, ce soit le cas. La politique de la Commission de toponymie du Québec est à l'effet de modifier des noms qui peuvent être considérés comme dérogatoires lorsque des personnes ou des groupes le demandent, considérant que la « mémoire toponymique » transcende souvent des termes ambigus ou sujets à des connotations différentes. Autrement dit, la gestion toponymique consiste à assurer un équilibre entre le respect de cette mémoire toponymique et le respect des personnes et des communautés auxquels [sic] elle se réfère (CTQdi, 1994, 289).

L'histoire des sociétés québécoise et néobrunswickoise est pavée de changements de cap révélateurs de ruptures avec le passé et de visions nouvelles d'avenir. La toponymie est dynamique et les changements de noms toujours d'actualité.

Henry David Thoreau était d'avis qu'on ne pouvait apporter quelque changement que ce soit à ce nom de lieu apparemment si simple de la rivière au Chien, qui avait entraîné le poète dans une rêverie historique, épique même :

⁹⁶ C'est du moins ainsi que nous le voyons.

Au moment d'atteindre le pont entre Sainte-Anne et Château Richer, je revins sur mes pas quelques instants pour demander à un homme dans les champs le nom de la rivière que nous traversions, mais pendant un long moment, je ne pus comprendre ce qu'il disait car c'était un des plus inintelligibles compagnons de Jacques Cartier. Enfin, je compris subitement que c'était *La Rivière au Chien* que mes yeux contemplaient – ce qui me fit penser à la vie du voyageur canadien et du *coureur de bois* – Arcadie plus occidentale et plus sauvage, il me semble, que le monde n'en a encore vu, car les Grecs avec tous les dieux de leurs forêts et de leurs rivières n'étaient pas aussi bien qualifiés pour donner un nom aux accidents naturels d'un pays que les ancêtres de ces Canadiens français. **Et si jamais un peuple eût le droit de substituer ses noms aux noms indiens, c'était lui.** Ils ont précédé les pionniers sur nos propres frontières et ont donné un nom à la *prairie* pour nous. On ne peut, par aucune licence de langue, traduire La Rivière au Chien en anglais par Dog River, car ceci ne tient pas assez compte des chiens et ne leur donne pas la place qui leur revient dans la création comme le français l'indique. Une rivière tributaire de la Sainte-Anne s'appelle La Rivière de la Rose ; et plus loin à l'est, il y a La Rivière de la Blondelle et La Rivière de la Friponne. Le mot même de rivière semble faire plus de méandres que le mot anglais river (Thoreau, 1962, 89-90 ; en italique : en français dans le texte anglais ; souligné par nous).

Ce « droit de substituer ses noms aux noms indiens » dont parle Thoreau revient peut-être aux explorateurs, voyageurs et coureurs de bois canadiens-français du fait qu'eux aussi, comme et avec les autochtones, ont parcouru et reconnu le territoire. Et surtout, il est question ici de marche, de parcours, de passage... et d'une toponymie descriptive. Le parallélisme toponymique était alors possible : la connaissance des noms des autres (autochtones) était utile mais n'empêchait pas de baptiser dans sa propre langue. Au contraire, prendre racine dans la mouvance de la colonisation a favorisé les choix toponymiques du repli, de l'exclusif. D'une certaine façon, le pionnier est prisonnier de ses espoirs : l'enveloppe de son nouveau monde doit être constituée de noms familiers, rassurants, de bon augure. Pour Stewart, l'implantation de noms connus reliés à l'ancien monde sécurisait les colons inquiets face au pouvoir mystérieux des toponymes autochtones :

In early New England, as that name itself indicates, the desire of the immigrants was to set up, anew, an English community. Though they learned from the Indians the place-names, the settlers regularly abandoned them – at least, for town-sites. One reason, undoubtedly, was that they feared lest these strange and unintelligible words might contain an invocation to the Devil, since the assumption was that the Indians worshipped the Devil or many devils. But the names of "the old country" also had positive attractions. They were of familiar sound and spelling; they suggested an established government ; most important of all, they were Christian in association. The colonist found little enough that was comforting and familiar in this new land of thick forest, wild animals, and heathen Indians. He cherished the old names (Stewart, 1975, 122).

Dans la mise en place d'un prédicat, des noms familiers et chrétiens ont ainsi masqué ceux de l'Autre.

Avec le temps, les noms des lieux où se multiplient habitations et activités ont tendance à devenir neutres ou agréables. Sinon, un changement de nom peut s'imposer :

One might even venture a generalization that all bestowed namings of habitations have at least some suggestion of being commendatory. (...) choose a name that either is neutral or has some pleasing suggestion. The United States is thick-set with name-changes, as carelessly or

derogatorically named natural features shifted to something more attractive when a village developed on the site. Nebraska shows, among others, Poverty Ridge changing to Prosperity ; Poorman's Bottom to Sunshine Valley ; Crazy Hollow to Pleasant Valley (Stewart, 1975, 128).

Une ville qui prend de l'importance ou aspire à ce qu'il en soit ainsi doit tenir compte de l'image véhiculée par le nom. Celui-ci peut être perçu comme un obstacle. En juin 1998, la municipalité de Boucher entreprenait une procédure afin de changer de nom et être connue dorénavant sous celui de municipalité des Trois-Rives. La demande a été acceptée par la Commission de toponymie en août de la même année. Examinons les raisons mises de l'avant par le conseil municipal :

(...) de plus en plus de citoyens de la municipalité sont de l'opinion que le nom actuel de Boucher, ne reflète en rien les caractéristiques du territoire.

Ce nom a été initialement choisi, en hommage au gouverneur français, Pierre Boucher (1622-1717), qui a été gouverneur des Trois-Rivières, vers le milieu du 17^e siècle et qui a notamment laissé son nom à une autre localité du Québec, Boucherville, près de Montréal. (...) que le nom actuel, ainsi que sa signification, sont très peu connus et portent souvent à une interprétation péjorative.

Dans sa résolution, le conseil donne même la définition de [*sic*] *Larousse* de boucher, comme quoi le verbe signifie « fermer une ouverture, obstruer, boucher une fente, une bouteille, un passage, fermer l'accès ».

« Considérant que l'identification de notre territoire par un nom significatif, propre à notre milieu est souhaitable (ouvrant la porte aux touristes plutôt que de la fermer), vue [*sic*] la vocation récréotouristique que se donne la Mauricie », ajoute textuellement la résolution. (...) en demandant l'autorisation de s'appeler « municipalité des Trois-Rives », afin de représenter les trois paroisses qui la composent (Saint-Joseph-de-Mékinac, Mattawin et Grande-Anse), lesquelles sont baignées par les rivières Saint-Maurice, Mattawin et Mékinac (Saint-Arnaud, *Le Nouvelliste*, 22.9.98).

Comment s'ouvrir aux autres, aux visiteurs potentiels, quand son nom en est littéralement le contraire ? C'est ainsi qu'un gouverneur mal nommé⁹⁷ a dû laisser sa place aux beautés naturelles.

Le tourisme et l'immobilier sont des secteurs particulièrement sensibles à l'appel du nom. Le changement d'un toponyme peut être orchestré de façon stratégique si on considère qu'il n'incite pas à l'achat ou n'attire pas suffisamment les visiteurs. On lui en substitue alors un autre jugé plus adéquat. Le cas de la municipalité estrienne du village d'Ayer's Flat, devenue Ayer's Cliff au début du XX^e siècle, est une illustration du toponyme-transaction. Si la topographie du lieu est présente dans les deux dénominations, on a estimé que la seconde constituait une meilleure publicité pour la vente de terrains :

Dès 1815, John Langmaid du New Hampshire s'installe sur le territoire d'Ayer's Cliff qu'il baptise de son propre nom, Langmaid's Flat. En 1836, Langmaid's Flat devient Ayer's Flat, car la famille Ayer offre généreusement le terrain pour l'implantation du chemin de fer local. La localité change encore de nom en 1904, en vertu d'une vente massive de terrains en bordure du lac Massawippi annoncée dans les journaux américains ; or, Flat désigne un terrain marécageux, bas, submergé, ce qui ne constitue pas un incitatif pour la vente. En conséquence, comme il y avait à l'époque seulement la colline et les montagnes à l'arrière du lac, on a substitué à Flat le terme anglais Cliff

⁹⁷ Notons la prononciation différente de Boucherville (où l'oreille entend Bouchèreville), ville aussi nommée en l'honneur de Pierre Boucher.

qui s'applique à un rocher à pic, à une falaise. Quant à l'élément Ayer, on a sans doute aussi voulu rappeler Thomas Ayer ou Eyer, membre de la famille évoquée, originaire de Weare (New Hampshire), le plus ancien colon de la localité (CTQdi, 1994, 33).

Quant à l'appellation de la ville de Bromont (Montréal), elle résulte d'une stratégie touristique. Une entité orographique en constitue le point majeur. Bromont, ce n'est pas si loin de « beau mont ». Le passage de Brome à Bromont, tout en francisant le toponyme, maquille un peu le motif d'attribution, qui n'est d'ailleurs pas certain (bien que certainement anglais !) :

C'est dans une optique touristique que la modification dénomminative de Shefford en Bromont a eu lieu. En effet, à compter de 1964, un groupe d'entrepreneurs québécois, dont l'importante famille Désourdy, développent le potentiel récréatif d'un vaste territoire près de Montréal : équitation, ski de randonnée, baignade, ski alpin, golf. Le désir de mettre l'accent sur le mont Brome, appelé par certains Mont Bromont, dans la dénomination municipale, s'inscrit dans cet ordre d'idées. Ainsi, Bromont provient de Brome, nom du canton où la ville se situe en partie, et de mont, en raison de sa situation géographique au pied du mont Brome. L'effet est très réussi puisque les sonorités de cette appellation suggèrent une nature généreuse, lacustre (présence du lac Brome) et accidentée (mont) (*id.*, 90).

La langue est ainsi au cœur des changements toponymiques. Elle a parfois servi l'affirmation identitaire politique. Jadis connue sous le nom de Mille-Roches, puis de Christieville, la ville montréalaise d'Iberville est gardienne d'un changement de nom grandement symbolique à cet égard :

En 1846, le territoire identifié jusque-là sous le nom de Mille-Roches et situé sur le Richelieu, dont le lit est couvert de roches à cet endroit, en face de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, était érigé en municipalité de village sous le nom de Christieville par détachement de Saint-Athanase, municipalité de paroisse créée en 1845. Cette dénomination avait été attribuée, dès 1815, à une portion du territoire, sous la forme de Christieville, par le procureur du seigneur des lieux, Edme Henry, qui voulait ainsi souligner le geste de Napier Christie Burton, mort en 1835, qui avait fait don du terrain où l'église et le presbytère ont été bâtis. Toutefois, on a voulu mettre fin à la présence d'un nom véhiculant l'image de la Conquête, puisque Gabriel Christie (1722-1799), père de Napier Christie Burton, avait pris part au siège de Québec en 1759, en lui substituant celui de Pierre Le Moyne d'Iberville lors de l'octroi du statut de ville, en 1859. Premier véritable héros canadien, d'Iberville (1661-1706) s'est notamment illustré en reprenant aux Anglais, en 1694, tous les établissements français dont ils s'étaient emparés à la baie d'Hudson (*id.*, 287).

Les transformations et modifications apportées aux noms de lieux sont le fait des autorités en la matière⁹⁸, mais aussi des populations locales qui en jouant avec la langue s'approprient les noms. Dans Marie-Didace, Germaine Guèvremont utilise le diminutif Maska pour parler de Yamaska, comme dans l'exemple suivant : « Pierre-Côte voulait parler de politique; mais les propriétaires de Maska ne s'en laissaient point remonter aisément » (Guèvremont, 1947/1992, 63). Cette particularité langagière locale unit les gens qui ont en commun cette connaissance. Le surnom de lieu est un nom vécu à l'échelle locale. Pour les habitants de Victoriaville, la ville c'est Victo !

⁹⁸ Qui interviennent, entre autres, pour contrer la banalité et la vulgarité.

Déjà, dans son article précurseur, Luc Lacourcière n'avait pas manqué de souligner cette caractéristique de la toponymie canadienne : son « instabilité particulière ».

Théoriquement, parce qu'ils sont nés à l'âge de l'imprimerie, parce qu'ils furent très souvent écrits en même temps que parlés, ils devraient avoir une permanence plus grande que les mots ordinaires de la langue. Mais à y regarder de près, surtout dans le passé, nous constatons en beaucoup d'entre eux d'étonnantes transformations phonétiques et orthographiques, quand il n'y a pas eu substitution pure et simple d'un toponyme à un autre pour désigner un même lieu. (...) **ces noms de lieux canadiens, qu'une loi, qu'une simple décision de fonctionnaire ou de curé peut, parfois, selon les circonstances, changer du jour au lendemain** (Lacourcière, 1956, 4 ; souligné par nous).

De nos jours, il est vrai, les autorités responsables de la gestion des noms de lieux contribuent grandement à stabiliser la toponymie. Mais il semble bien que vouloir changer les noms soit un phénomène encore fortement inscrit dans les mentalités. C'est ce que nous verrons au chapitre VI « Hériter et transmettre » : avant que d'être transmis, l'héritage toponymique subit un examen sérieux, raisonné et passionné.

CHAPITRE 111 : SOURCES ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

§ 5 La souris acadienne et l'éléphant québécois

Notre bibliographie révèle le gigantesque écart : tandis que les sources documentaires sur la toponymie du Québec abondent, elles sont fort limitées chez son voisin, le Nouveau-Brunswick. Et il en va de même des ressources humaines et techniques. La toponymie est depuis longtemps institutionnalisée au Québec et sa Commission jouit d'un statut et d'un rayonnement importants⁹⁹. En l'absence d'une telle commission au Nouveau-Brunswick¹⁰⁰, c'est la Corporation d'information géographique qui s'occupe, entre autres, de la toponymie.

L'Acadie d'aujourd'hui est morcelée dans l'espace atlantique : elle n'est ni un pays, ni une région de la toponymie officielle. Le Québec voisin, par contre, est un solide géant territorial. Géant, par l'immensité de son territoire et la place à part qu'il occupe au sein du Canada. La majorité de la population de plus de sept millions d'habitants est francophone et le français la seule langue officielle. Les provinces Maritimes comptent 300 000 francophones dont 250 000 au Nouveau-Brunswick, soit le tiers des habitants de cette province qui est la seule officiellement bilingue au Canada. Le nombre des toponymes officiels est en harmonie avec les données démographiques et géographiques : 14 000 au Nouveau-Brunswick, 120 000 au Québec.

Les publications officielles de la Commission sont diversifiées et de qualité. Outre les répertoires toponymiques¹⁰¹, mentionnons par exemple les itinéraires toponymiques régionaux et les études sur les peuples autochtones¹⁰². Mais parmi les publications de la Commission, il est un

⁹⁹ Ajoutons à ce qui a été dit précédemment que la Commission de toponymie du Québec est indépendante vis-à-vis des autorités toponymiques canadiennes. Elle est membre du comité d'expertise sur la normalisation des noms géographiques de l'ONU et régulièrement sollicitée hors des frontières du Québec.

¹⁰⁰ Avec la linguiste Catherine Phlipponneau, nous avons recommandé la mise sur pied d'une commission de toponymie dans un rapport remis à l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick en 1993. Nous avons également repris les résultats de cette étude dans un article (voir bibliographie). Il y a bien eu un mouvement en faveur d'une commission mais, des décisions prises par les gouvernements successifs, il en résulte qu'une telle institution n'existe toujours pas au Nouveau-Brunswick : « Le projet de loi 100 (Loi modifiant la Loi sur les municipalités) prévoyait la création d'une commission de toponymie. Adopté en 3^e lecture le 16 décembre 1994, il a aussi franchi l'étape de la sanction royale. Cependant, le Conseil exécutif n'a pas précisé la date de l'entrée en vigueur de cette loi, qui a d'ailleurs connu par la suite une série de modifications » (Phlipponneau, 2003, 45).

¹⁰¹ Celui de 1979 comptait 75 000 noms de lieux officiels et 100, 000 celui de 1987. Des suppléments sont régulièrement publiés depuis (voir bibliographie).

¹⁰² Dossiers toponymiques sur les Abénaquis (1985), les Attikameks (1987), les Naskapis (1990), les Algonquins (1999), les Hurons-Wendats (2001), les Cris (2003).

ouvrage particulier : le dictionnaire *Noms et lieux du Québec* (1994)¹⁰³. Cela a été pour nous une référence essentielle quant à l'origine des noms de lieux.

La documentation portant spécifiquement sur la toponymie du Nouveau-Brunswick est contenue dans l'ouvrage du géographe Alan Rayburn (1975) *Geographical names of New Brunswick*¹⁰⁴, seule référence majeure à ce jour en ce qui a trait à l'origine des noms de lieux de cette province¹⁰⁵. Épuisé mais jamais réédité, il a été publié uniquement en anglais et n'a jamais été traduit. Les travaux de l'historien William Francis Ganong (1864-1941) ont constitué une source importante de documentation pour Rayburn¹⁰⁶. Deux essais de Ganong (1896) sont reproduits dans son ouvrage, l'un sur les principes de la nomenclature géographique, l'autre sur l'histoire des noms de lieux au Nouveau-Brunswick. Ces textes demeurent la référence théorique essentielle sur la toponymie de la province. Il aura fallu attendre 1994 pour que paraisse enfin le *Répertoire géographique* de cette province.

La banque de données de la Commission de toponymie du Québec (TOPOS)¹⁰⁷ contient des informations techniques ou recueillies lors d'inventaires de documents (cartes, répertoires, monographies, etc.). Elle est aussi la gardienne des renseignements contenus dans les rapports des enquêteurs qui ont parcouru le Québec. En effet, les ressources importantes de la CTQ lui ont permis de réaliser de nombreuses enquêtes sur le terrain pour y vérifier et recueillir les noms en usage. Cela enrichit grandement le Québec et représente une différence majeure par rapport à la situation néobrunswickoise.

Autre outil particulier au Québec, la revue de presse de sa Commission de toponymie nous a tout particulièrement été utile pour traiter des questions relatives aux fusions municipales (§ 19 Des fusions et des noms), étant donné qu'y étaient regroupés des articles publiés dans les quotidiens régionaux.

¹⁰³ Œuvre collective d'une exceptionnelle richesse, ce dictionnaire a nécessité plusieurs années de recherche. Il a été réédité et une nouvelle version est parue en 2006, augmentée d'une centaine de rubriques.

¹⁰⁴ Pour le compte du Comité permanent canadien des noms géographiques, Alan Rayburn a procédé à la vérification de plus de 15, 000 noms de lieux, soit l'ensemble des toponymes du Nouveau-Brunswick à ce moment-là. Il a réalisé environ 1, 000 entrevues et effectué des recherches archivistiques. Des 4, 006 noms de lieux analysés dans son ouvrage, 3, 272 ont un statut officiel (Rayburn, 1975, IV).

¹⁰⁵ En fait, il existe bien un ouvrage en français, mais portant sur l'ensemble de l'Acadie : *Noms géographiques de l'Acadie d'Éloi De Grâce* (1974). Présenté sous la forme d'un inventaire (compilation), il est consacré à la toponymie historique de l'Acadie (provinces de l'Atlantique, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine).

¹⁰⁶ La signification des toponymes amérindiens, par exemple, lui est largement redevable. Ganong était lié avec des informateurs autochtones et des personnes qui avaient une connaissance des langues amérindiennes, dont le Père Pacifique entre autres (Rayburn, 1975, V).

¹⁰⁷ Ce système informatique est en fonction depuis 1993. Au long de cette thèse, la référence à TOPOS suit l'information, indiquée entre parenthèses par la lettre T accompagnée d'un numéro qui renvoie à la bibliographie.

Nous avons puisé à ces différentes sources pour étudier la médiation toponymique en ce qu'elle touche au corps, au cœur et à l'esprit, dans ses états descriptif, honorifique et dynamique. Nous en avons ainsi dégagé une toponymie affective et sensible. Par ailleurs, nous avons sémantiquement cerné celle-ci en créant une base de données spécifique. Nous ferons donc état des étapes successives et des tendances sélectives, règles et modalités qui ont permis la réalisation de cet outil particulier.

§ 6 La toponymie affective et sensible

Nous avons mené une recherche pour sélectionner les noms de lieux évocateurs des sens traditionnels (vision, ouïe, odorat, toucher, goût), des sensations prises dans le mouvement, des ambiances et sentiments reliés au bon et au mauvais côté des choses et de la vie.¹⁰⁸ Nous avons retenu également des appellations qui suggèrent une vision du pays à travers des empreintes possessives et identitaires.¹⁰⁹ Cette recherche porte la marque de l'exhaustivité : nous avons dûment scruté tous les noms de lieux officiels du Québec, au 31 décembre 1997 (114, 111 toponymes), pour en extraire ceux à partir desquels nous avons élaboré notre propre base de données toponymiques géoréférencées (15, 787 toponymes, soit 14% du total). Celle-ci est principalement composée de noms de lieux français et anglais. Quelques noms de lieux autochtones y ont été intégrés dans la mesure où leur pénétration des langues française ou anglaise est telle que la signification est largement connue (par exemple le spécifique Manitou)¹¹⁰.

Il a tout d'abord été nécessaire de constituer des listes comportant des spécifiques ou des parties de spécifiques afin de procéder à des sorties informatiques à partir de TOPOS¹¹¹. Nous avons ensuite codifié les toponymes retenus, créant ainsi des rubriques thématiques¹¹². Le code BEA, par exemple, a été attribué au ruisseau de la Belle Rivière, ce qui correspond à la rubrique « Beauté ». Le lac du Beau Portage a été codifié BEA et POR, soit aux rubriques « Beauté » et « Portage ».

¹⁰⁸ Nous traitons de thèmes inexplorés jusqu'à maintenant, de façon méthodique et systématique. S'il existe des prémices, elles se trouvent dans notre thèse de maîtrise (équivalent du mémoire français), où nous avons consacré un chapitre à la question de la toponymie de la peur et du malheur au Québec (voir bibliographie).

¹⁰⁹ En nous concentrant sur des figures simples : par exemple le bois, la plaine, la maison, le camp, etc.

¹¹⁰ Nous avons consulté un dictionnaire de langue française (Le Petit Robert) et un autre, bilingue français-anglais (Le Robert & Collins), tout au long de la sélection.

¹¹¹ Par exemple, « Joli » a permis d'extraire « Baie-Jolie », « Domaine-Val-Joli », etc., mais aussi « Jolin, Lac », « Jolivet, Ruisseau », etc. Nous avons alors procédé à l'élimination des noms de lieux indésirables, en l'occurrence des deux derniers dans cet exemple.

¹¹² L'annexe III présente la liste de ces rubriques thématiques ; elle sert également de référence pour les annexes IV et V.

Notre sélection est essentiellement sémantique. Le choix des spécifiques s'est effectué selon le principe que ceux-ci avaient une signification intrinsèque limpide pour le plus grand nombre. Nous pensons que cela et la capacité suggestive explicite sont l'assurance d'un sentiment partagé¹¹³ et que les appellations retenues entrent en résonance culturelle avec l'imaginaire collectif des usagers-héritiers de la toponymie. Si bien que l'origine des noms de lieux n'a pas guidé notre sélection. Un exemple permettra de comprendre notre approche. Le havre des Belles Amours (BCN) est un toponyme qui a sans doute été déformé, pris dans de singulières circonvolutions des langues et des esprits :

Le havre des Belles Amours, qui s'avance sur plus de 2 km dans les terres, a servi d'abri et de mouillage aux pêcheurs dès le XVI^e siècle. Une pointe à proximité de cette échancrure porte aussi ce nom. Le capitaine basque Martin de Hoyarsabal appelle ce havre Beaulsanim dans ses *Voyages aventureux* (1579). Des auteurs voient dans ce toponyme le mot basque *balza*, côte ou *endroit où il y a plusieurs côtes*. Il peut aussi s'agir de la balsamine, plante odorante, dont plusieurs variétés poussent à l'état sauvage dans la région. Le terme *balsamine* est apparu dans la langue vers 1545. Au XVII^e siècle, les cartes indiquent plusieurs variantes dont Balsamon (1674); Balsanim (1689); Balsamon (1694). Le cartographe Nicolas Bellin écrit sur deux cartes produites en 1744 et 1755 la double forme Belsamont ou Belles Amours. C'est le toponyme Belles Amours francisé par étymologie populaire qui s'est imposé par la suite et qui est toujours usité (CTQdiB¹¹⁴, 1994, 57).

Peu importe son origine, il fait partie de notre inventaire, car c'est ce qui vient à l'esprit en dépit des hypothèses avancées. Erreurs et déformations dues à la transmission orale ou écrite, jeux de mots de l'étymologie populaire alimentent le sens que l'on prête aujourd'hui aux noms de lieux. Et en soi, l'évolution toponymique fait partie de l'usage et de l'imaginaire. Dans la mise sur pied de notre base de données, nous avons donc pris le parti de nous concentrer sur le toponyme comme tel et la réception qu'il pouvait susciter ; elle regroupe donc des noms de lieux toutes origines confondues, pourrions-nous dire, et la logique repose sur leur signification directement saisissable.

Le problème de l'anthroponymie dissimulée a soulevé de nombreuses interrogations et leur résolution aurait souffert d'un jugement trop catégorique. Les nuances se sont imposées. Il nous est apparu que les anthrotoponymes auraient pu fausser le sens de la relation que nous voulions étudier. Nous avons donc tout d'abord procédé à l'élimination des appellations qui, à l'écrit, laissaient supposer une origine anthroponymique et, partant, nuisaient au sens recherché. Ainsi, les noms de lieux dont le spécifique comprend un article et un nom, tous deux affichant une lettre majuscule, ont subi l'élimination (exemple : Le Vilin). Les toponymes présentant une forme agglutinée (exemples : Lemort, Lepire, Desjardins) sont également de nature à poser un problème de clarté quant à l'interprétation ; nous avons choisi de ne pas les retenir. Plusieurs

¹¹³ Notre propre sentiment vis-à-vis du nom de lieu rejoignant le sentiment collectif.

¹¹⁴ Le sigle CTQdiB renvoie au dictionnaire *Noms et lieux du Québec* et à notre base de données.

toponymes de ce type appartiennent à la catégorie « Beauté », tels Beauchemin, Beaumanoir, Beausier. Ce peuvent être des anthroponymes auxquels étaient associés de beaux lieux lointains à l'origine ; ce peuvent être des noms qui disent vraiment la beauté des lieux. Mais vu la place très grande des anthroponymes dans la toponymie du Québec, étant donné aussi que la forme agglutinée n'en est pas une caractéristique essentielle, nous pensons que notre choix est justifié et permet une approche plus fine du phénomène qui nous intéresse.

Toutefois, l'élimination des toponymes se présentant sous une forme agglutinée ne pouvait être totale. Nous en avons conservé quelques-uns. Ces exceptions sont redevables à leur ancienneté en Nouvelle-France et, corollairement, au fait qu'il s'agit d'appellations largement connues sur les plans culturel et touristique. En sont les meilleurs exemples, Beauport et Beaupré dans la région de Québec, ou encore Bellevue et Belœil.

La polysémie – qui a nécessité le rejet de certains toponymes – comporte un aspect dont il a fallu tenir compte : celui des images fortement ancrées. Et des exceptions se sont de nouveau imposées, tel le spécifique « Paradis », dont la signification est assurément prégnante dans les croyances et la culture. Le lac Paradis entraîne l'imagination vers la demeure céleste, le bonheur et la félicité ; ce peut être le motif d'attribution du nom au lieu. Mais, il peut s'agir d'un anthroponyme et nous pouvons effectivement le penser ainsi. Peu importe, c'est un anthroponyme qui a sa place dans notre base de données, car nous estimons qu'un équilibre polysémique est respecté. Cependant l'anthroponyme complet, tel le lac Georges Paradis, ne peut que rompre la magie : le nom de personne l'emporte alors sur la demeure céleste. Nous n'avons donc pas retenu les toponymes de ce genre. Un autre exemple renvoie aux toponymes La Guerre et La Paix. Ici encore, surgissent des images tellement fortes que nous ne pouvions éliminer ces appellations pour une question de lettres majuscules. En tout état de cause, nous avons tenté d'instituer une polysémie de l'équilibre.

Des personnes qui ont laissé leurs noms aux lieux auraient sans doute mérité de figurer sous une rubrique ou une autre de notre base de données. Nous pensons par exemple à Jehanne Benoit, figure éminemment connue de la culture culinaire québécoise traditionnelle dont les livres de recettes se retrouvent dans nombre de foyers, et à Terry Fox, cet unijambiste qui, dans les années 1970, a parcouru le Canada à pied pour récolter des fonds contre le cancer. À la simple mention de leurs noms apparaissent des images de plaisir gourmand pour la première, de courage pour le second. Mais pour quelles raisons retenir ces personnages et laisser de côté des musiciens célèbres, des héros, des créateurs ? Nous avons donc choisi de n'inclure aucun anthroponyme complet (prénom et nom) dans notre base de données. Quelques figures humaines y figurent

mais sans être nominatives, par exemple la série père, mère, frère, sœur et des ethnonymes. Ont aussi été retenues des figures symboliques ou mythologiques éminemment connues, telles Saint-Valentin, Vénus, Hadès. Certains noms de personnes prennent place dans notre base de données pour la seule raison qu'ils constituent un élément du spécifique retenu, par exemple Domaine-des-Hétu, codifié à la rubrique « Domaine » (DOM). En dernière analyse, des anthroponymes y ont forcément pris leur quartier : le lac Joli (Les Etchemins), par exemple, du « nom du premier cultivateur établi à cet endroit » (TB2) et le lac Souillé (SR) qui honore « Jacques Souillé dit Beaufleury, soldat de la colonie » (TB3).

Afin de sélectionner les spécifiques de la toponymie affective et sensible en Acadie du Nouveau-Brunswick, nous avons effectué une recherche sur la même codification à partir du *Répertoire géographique du Canada. New Brunswick Nouveau-Brunswick* (1994). Cette base de données que nous avons constituée servira notre propos tout au long de cette thèse. Évidemment, la recherche de l'origine et des motifs d'attribution de l'ensemble des toponymes qu'elle contient ne peut être qu'inachevée. Nous l'avons exploitée essentiellement dans le but de faire ressortir la diversité des situations qui montrent la relation humaine aux lieux (perceptions, intentions, expériences, anecdotes). Pour exemplifier la discussion, le dictionnaire *Noms et lieux du Québec* nous a été fort utile. Mais étant donné les thèmes singuliers que nous développons, c'est la consultation de la banque de données TOPOS¹¹⁵ qui nous a véritablement permis de raffiner notre analyse.

¹¹⁵ Plus précisément l'information contenue dans le *champ note* des fiches. Les lettres TB renvoient à TOPOS et notre base de données.

DEUXIÈME PARTIE :
LA RÉSONANCE DES NOMS ET DE LA TERRE

CHAPITRE IV : POSSÉDER ET HONORER

§ 7 Visions de l'habitable

La grande étendue et ses limites

Au début de l'été 1524, les premiers noms de lieux que fait naître le capitaine italien Verrazano sont le fruit de sa vision, en étroite association avec l'expérience olfactive qu'il a des lieux. Hymne à la beauté des forêts, ce sont des appellations qui magnifient des arbres particuliers, lauriers et cèdres :

Les arbres sont de nuances si diverses et ces forêts sont si belles et si plaisantes à voir qu'il est malaisé de l'exprimer. (...) elles sont formées et ornées de palmiers, de lauriers, de cyprès et aussi d'autres essences inconnues des Européens*. Ces arbres exhalent à grande distance des odeurs très suaves** dont nous ne pûmes connaître les propriétés pour les raisons ci-dessus indiquées. De plus, **il nous aurait été difficile de nous engager dans ces forêts, car leur épaisseur est si grande qu'on ne saurait guère y pénétrer.**

* Nous baptisâmes cette terre Forêt-de-Lauriers et, un peu plus bas, en raison de la présence de beaux cèdres, nous lui imposâmes le nom de Champ-de-Cèdres.

** Nous en sentîmes l'odeur sur l'espace de cent lieues, et surtout lorsqu'on brûlait des cèdres et que les vents venaient de la terre (Verrazano, 1524 *in* Julien, 1992, 78 ; souligné par nous).

Forêt-de-Lauriers et Champ-de-Cèdres : au commencement donc, des arbres nobles. Le laurier est symbole d'immortalité, chez les Romains... et en Chine ! Comme tous les conifères, le cèdre l'est aussi en plus de représenter un symbole d'incorruptibilité. Les Romains en ont fait un bois sacré (Chevalier et Gheerbrant, 1982, 184-185-563). Verrazano nomme ce qu'il voit au premier plan, ce qui cache l'épaisseur des arbres ; il y découpe une forêt et un champ auxquels il donne des noms familiers.

S'approprier l'immensité de la forêt, telle a été la volonté du pouvoir suprême en Nouvelle-France. Est ainsi né le Domaine du Roy, territoire

(...) érigé en 1674 en domaine particulier et fermé, pour le seul bénéfice du roi, où la colonisation était interdite et dans lequel furent établis des postes de traite des fourrures. Le Domaine du Roi (ou Roy), connu aussi sous le nom de Traite de Tadoussac, ou encore de Postes du Roi, verra le dernier bail de traite des fourrures prendre fin en 1842 (CTQdIB, 1994, 366).

Domaine : le mot embrasse grand ; du Roy : la propriété du plus grand. Aujourd'hui, le Domaine du Roy est le nom d'une MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle « ne recouvre qu'une portion bien limitée de ce territoire qui jadis, selon l'historien [Marcel] Trudel, s'étendait "Depuis les Sept-Îles jusqu'à la limite est de la seigneurie des Éboulements, et comprenant tout le bassin du lac Saint-Jean [...]" » (*id.*). En Nouvelle-France, de nombreux domaines découpaient

l'espace planifié du régime seigneurial. Quelques-uns ont persisté dans la toponymie, tel Le Grand Domaine (Lotbinière), une forêt : « Il s'agit d'une partie de la seigneurie de Saint-Gilles dont les terres n'ont jamais été concédées » (TB4). En marge de ces domaines réservés aux seigneurs et au Roi, comment la forêt est-elle apparue vision de l'habitable ?

La Commission de toponymie du Québec recommande les définitions suivantes pour les génériques « Bois » : « étendue de terrain peuplée d'arbres, habituellement associée à l'habitat humain » et « Forêt » : « vaste étendue de terrain peuplée d'arbres » (CTQ, 1990, 4 et 14). Comme le souligne Jean Poirier, les entités identifiées comme telles – c'est-à-dire qui composent la partie générique des toponymes – ont reçu très peu d'appellations géographiques :

Il est curieux de constater dans cette nomenclature des entités, qu'il n'y a que 14 forêts et 48 bois qui ont reçu des noms officiels au Québec. Pourtant, la forêt se rencontre partout dans la partie sud du territoire. Comment expliquer ce phénomène ? Le toponymiste V. A. Nikonov fait appel au principe de « relativité négative » pour éclaircir ce fait. C'est que les toponymes reflètent souvent les caractéristiques exceptionnelles plutôt que les caractères typiques des lieux nommés. Les toponymes témoignent souvent, du fait de leur occurrence même, de la carence relative ou de la rareté du phénomène qu'ils évoquent, et inversement. Il faut aussi dire que la forêt québécoise est en général continue, de sorte qu'elle ne présente que rarement des parties détachées, susceptibles d'être identifiées dans des limites claires et reconnaissables (Poirier *in* CTQdi, 1994, XXV).

Nous penchons pour cette dernière explication. Quoi qu'il en soit, notre intérêt portant sur le spécifique, nous analyserons plutôt ce matériel pour obtenir des indications sur la relation aux lieux boisés. Notre base de données contient plus de 300 noms de lieux ayant les spécifiques « Bois, Wood, Forêt, Forest ». Les régions de la Côte-Nord et des Laurentides¹¹⁶ en regroupent le quart. Dans le Nord-du-Québec, les alentours boisés de la rivière Goodwood ont d'abord été appréciés comme tels par les autochtones. Puis les autres populations ont redit la même chose dans leur langue respective :

On retrouve la dénomination Goodwood dans le *Rapport d'exploration dans la péninsule du Labrador* (1895) rédigé par Albert Peter Low. La variante française Rivière du Bon-bois figure dans la version française de cet ouvrage incluse dans les *Extraits de rapports sur le district d'Ungava* publié par le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries en 1915. Ces noms représentent l'équivalent en anglais et en français des noms autochtones de la rivière, qui les ont vraisemblablement précédés. Les Naskapis l'appellent Katataskastikw ou Katataskastiku, qui veut dire *la rivière boisée des deux côtés* ou, selon d'autres sources, *les deux côtés de la rivière sont à niveau et couverts d'épinettes*. De leur côté, les Montagnais dénomment la rivière Katataskutekuau Shipu, de sens non précisé. Ils utiliseraient également le nom Kameneshit Mestukut, c'est-à-dire *où il y a du bon bois*, pour désigner la région du cours inférieur de la rivière Goodwood, et encore Kattatashkueian Shipu, *la rivière où le bois est de même hauteur* (CTQdiB, 1994, 245).

¹¹⁶ En particulier dans la MRC Antoine-Labelle.

Le bois est dit bon selon l'usage que l'on veut en faire. L'une des façons de rendre compte de sa qualité est l'utilisation du qualificatif *franc*¹¹⁷. Le régionyme Bois-Francs raconte la primeur habitante et le choix linguistique :

(...) la première mention du régionyme remonte à 1838, dans une lettre de l'archevêque de Québec, monseigneur Joseph Signay, à l'abbé Denis Marcoux, nommé vicaire à Gentilly et chargé de visiter aussi les colons des cantons d'Arthabaska, de Blandford, de Bulstrode, de Somerset, de Stanford et de Warwick, à la jonction des basses-terres du Saint-Laurent et des premiers contreforts appalachiens. Ces six cantons y sont désignés collectivement par le nom de Bois-Francs. Son usage est assurément antérieur à 1838, puisque monseigneur Signay le qualifie de « **désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles** ». La présence en cette région d'essences forestières au bois dur, comme l'érable, le hêtre, le bouleau et l'orme, est attestée par Bouchette (1815). Il faut sans doute voir dans cette caractéristique, qui n'était toutefois pas le propre de cette seule petite région naturelle du territoire divisé en cantons au sud du Saint-Laurent, l'origine de l'expression Bois-Francs. Ce territoire nommé Bois-Francs s'est étendu considérablement au fil des ans (*id.*, 428-429 ; souligné par nous).

Il y a peu de temps encore existait la région administrative de la Mauricie–Bois-Francs¹¹⁸. Aujourd'hui, la région de la Mauricie ne compte aucun spécifique « Bois Franc »¹¹⁹. Par contre, les Laurentides et l'Outaouais contiennent plus de la moitié de ces appellations. La municipalité de Bois-Franc (VG) est située dans cette dernière région : « La caractéristique des lieux consiste en de magnifiques peuplements de bois francs qu'on y trouve, notamment les essences de hêtre, de frêne, d'érable et de merisier, dont le nom collectif a été attribué à la municipalité » (*id.*, 72).

Dans l'économie du Québec, le bois est depuis longtemps perçu comme ressource, source de profit et gagne-pain. L'ouverture des régions à la colonisation et les activités de l'industrie forestière sont historiquement liées. Accolé aux spécifiques « Bois » ou « Forêt », le terme « ville » (préfixe ou suffixe) nous situe à l'échelle de la communauté. Le nom du village de Villebois (Jamésie) « signifierait en quelque sorte que le lieu est une ville sise dans la forêt et qui vit surtout des ressources de cette dernière. Il est exact que l'économie de Villebois dépend de l'industrie du bois, des mines et de l'agriculture » (*id.*, 812). Le toponyme prend également sens dans la littérature :

Dans le tome II des Filles de Caleb, l'auteure Arlette Cousture fait de Paul Pronovost, un oblat, fils d'Émilie Bordeleau et d'Ovila Pronovost, le créateur du nom du village de Villebois où, incidemment, Blanche, la sœur de Paul, travaillait comme infirmière. Le nom de Villebois rappelait en outre à Blanche les deux grandes décisions de sa vie, celles d'avoir étudié à Montréal et choisi un pays de colonisation pour travailler (*id.*).

¹¹⁷ « L'adjectif franc a pour signification excellent, bon, vigoureux, solide, dur, sens qui a son origine dans les régions de l'Ouest de la France et qui s'oppose à mou, qui identifie les résineux. Cette distinction conditionne certaines utilisations manufacturières, le bois franc étant réservé surtout à la construction, alors que les pâtes et papier s'alimentent presque exclusivement aux résineux » (CTQdi, 1994, 72-73).

¹¹⁸ Le remaniement régionymique de 1987 la divise en deux régions distinctes : Mauricie et Centre-du-Québec.

¹¹⁹ Dans la région du Centre-du-Québec, un seul lieu est désigné ainsi : le pont des Bois-Francs dans la MRC d'Arthabaska, officialisé en 1995.

La ville de Forestville (HCN) fait coïncider dans son nom un homme actif dans l'industrie forestière et la forêt elle-même :

Ce serait la mémoire de Grant William Forrest, surintendant un temps de la compagnie Price Brothers, que l'on aurait voulu honorer en accolant à son patronyme le suffixe *-ville* pour former la dénomination portée par le bureau de poste en 1937. Cette compagnie a déjà possédé de très vastes lots dans le territoire concerné. (...) Pour marquer que la forêt demeure la clef de voûte de l'économie locale, la devise *Per sylvam, à travers la forêt*, a été adoptée par les autorités municipales (*id.*, 222).

Ce que l'on sait du lac du Bois Sec (FS) et du lac Garni de Bois (La Tuque), c'est la provenance de l'information (des compagnies forestières) : la Price Brothers and Company Ltd dans le cas du premier (TB5) et la Canadian International Paper pour le second (TB6). Le lac du Chemin de Bois (La Tuque) rappelle « un chemin qui a servi à l'époque de l'exploitation forestière [et qui] passe juste à côté de ce lac » (NPap ; TB7). Au quai de Bois (Matane), une fosse à saumon, au lac et à la rivière du Bois Long (Manicouagan), les activités forestières se poursuivent :

Bien qu'il soit aujourd'hui disparu, il existait à cet endroit un quai de bois construit par les compagnies qui utilisaient la rivière pour faire de la « drave ». Il protégeait les terres de l'érosion lors de la crue des eaux du printemps, tout en retenant les billots dans le courant de la rivière lors du flottage du bois, ou « drave du printemps » (Bastien, 1995, [24] ; cité dans TB8).

Utilisé par les compagnies forestières, ce nom apparaît sur les cartes au moins depuis 1945. On voulait sans doute décrire les arbres dont la cime et les branches ont été coupés [*sic*] puis jetés [*sic*] à l'eau, prêts pour l'étape de la drave. Une autre interprétation serait que l'on faisait plutôt allusion aux arbres du bassin de la Manicouagan qui, autrefois, étaient réputés pour leur grande taille (CTQdiB, 1994, 73).

Le bois toponymique rappelle aussi l'usage local comme source d'énergie. Ainsi le hameau de Boisville (ÎM), sur l'île du Cap aux Meules : « Depuis l'établissement d'une mission religieuse à L'Étang-du-Nord, vers 1830, jusqu'à l'arrivée du charbon un siècle plus tard, les habitants de l'île se sont approvisionnés en bois aux alentours (...) » (*id.*). Les lacs de la Réserve de Bois de Chauffage (Manicouagan) le disent explicitement : « Anciennement, on coupait et entreposait le bois de chauffage près de ces deux lacs » (TB9). À l'anse à Bois Sec (Minganie), « il y avait toujours là une grande quantité de bois de grève, il y a une cinquantaine d'années » (TB10). À l'échelle locale, le bois est également utile à la construction. La coulée du Bois d'Église (CG) en est gardienne : « Le bois utilisé pour construire l'église, en 1908, a été bûché [à cet endroit] » (TB11).

Le bois auquel on s'approvisionne, c'est celui que l'on s'approprie, apprivoise, possède : tout cela est bien civilisé. Le lac du Grand Bois (Manicouagan) ne désigne pas l'immensité où l'on pourrait se perdre, mais plutôt le fait que « le lac est entouré d'arbres assez élevés » (TB12). Aujourd'hui, le bois est urbain : on dénombre 18 parcs publics ayant ce spécifique, dont cinq à Montréal. Le Hameau-des-Bois (Portneuf) est un secteur résidentiel, plus précisément un parc de

roulottes (TB13). Les Boisés-du-Grand-Lac (L'Amiante) est « un centre de villégiature situé sur le lac Saint-François, tout près du parc de Frontenac » (TB14).

À l'occasion, on a l'impression de faire quelques pas en forêt. Un membre d'une pourvoirie qui a fourni le nom Lac du Bois (MC) dit qu'on l'a baptisé ainsi « parce qu'il est localisé dans la forêt » (TB15). Mais peut-être est-ce l'animal qui nous conduit plus sûrement dans la nature. Le nom de la montagne aux Bois (Charlevoix-Est) « vient du fait que les orignaux y séjournent nombreux, et s'y grattent les bois ce qui crée un ravage d'orignaux » (TB16). Autour du lac des Bois (Papineau), « on a jadis trouvé des bois de chevreuils (...) » (TB17). Ailleurs, un lac homonyme (Portneuf) parle plutôt de l'ouvrage de l'animal : « Selon les guides [d'un club de chasse et de pêche], ce lac doit son origine à des castors » (TB18). Si le lac aux Loups des Bois (Matawinie) semble un toponyme trop poétique pour exprimer une présence réelle, l'animal a pourtant été vu. Le nom illustre la responsabilité de la CTQ dans le processus de création :

Nom proposé par la Commission et accepté par (...) [le] propriétaire de la pourvoirie (...) à la place de « Lac Loup », désignant déjà un lac [à proximité]. Le loup est appelé ainsi lorsqu'on utilise aussi le générique « loup » avec le spécifique « des prairies » pour désigner le coyote. Nous n'utilisons pas de particule de liaison pour conserver l'esprit du nom « Lac Loup » qui rappelait que des chasseurs d'orignal ont vu une meute de loups à proximité de ce petit lac : le lac est identifié à l'animal (TB19a). La forme proposée par l'analyste était « Lac Loup des Bois ». La Commission a toutefois préféré cette forme (TB19b).

La vision ancestrale du bois – où s'enfonçaient justement les coureurs de bois – est peut-être conservée au mieux par le spécifique « Sauvage ». Attribué à plus d'une centaine de lieux, il est particulièrement présent dans trois régions : la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue. Lieux sauvages et lieux du Sauvage, c'est-à-dire l'Amérindien, comme on le désigne aujourd'hui. L'article nous indique clairement l'anthroponyme : la baie *du* Sauvage, la pointe *aux* Sauvages. Présence individuelle à la baie du Sauvage (Témiscamingue) : « Un Amérindien de Notre-Dame-du-Lac demeura là pendant 30 à 40 ans, jusqu'en 1955 (...) ». Ce toponyme a été recueilli lors d'une enquête en 1989 (TB20). Cette façon de nommer l'Autre, qui appartient aux débuts de la présence française en terre d'Amérique, a récemment été remise en cause. L'anse Sauvage¹²⁰ (TB21a) est désormais officialisée sous la forme de l'anse aux Amérindiens (CG) :

Nom proposé par (...) [le] garde en chef du parc national de Forillon, en remplacement du spécifique Sauvages qu [un] (...) Amérindien travaillant dans ce même parc, qualifie de péjoratif. La démarche [du garde en chef] (...), lettre du 28 janvier 1993, est endossée par (...) [le] chef du Conseil de bande de Gaspé, dans sa lettre du 7 janvier dernier. Rappelons que cette demande est l'aboutissement d'un processus enclenché par (...) [une personne] de Parcs Canada, par sa lettre du 28 juin 1991 (TB21b).

¹²⁰ Ex-Anse aux Sauvages. Aujourd'hui l'anse Sauvage a conservé un statut de variante.

L'île Innu (Minganie) a déjà porté les noms d'île aux Sauvages et d'île au Bois (CTQdiB, 1994, 289-290), bel exemple d'interchangeabilité. C'est le MLCP¹²¹ qui a recueilli le nom du lac Sauvage (Manicouagan) en 1989. L'origine possible du toponyme montre deux réalités, celle de la difficulté d'accès « ou du fait que des Amérindiens passaient à cet endroit pour se rendre sur leur territoire de trappe » (TB22). Dans la même MRC, un toponyme homonyme né récemment (1991) fait « référence au paysage resté très sauvage (...) » (NDPP ; TB23). Ici la résonance n'est pas péjorative, bien au contraire : ce « sauvage » représente sans aucun doute un atout pour la pourvoirie.

Des toponymes spécifient la disparition du bois. Ainsi le lac Bois Tombé (Papineau) : « Vraisemblablement frappé par le nombre d'arbres qui jonchaient le sol, résultat de l'action de la nature ou des bûcherons, on a baptisé ainsi cette nappe d'eau (...) » (CTQdiB, 1994, 73). Le lac Déboisé (La Tuque) a été ainsi nommé « du fait que ce lac a été bûché sur tout son pourtour » (TB24a). « Le nom "Lac Dégarni" avait été proposé (...), mais la Commission a préféré ce nom » (TB24b). La disparition est sous-entendue au lac Bois (Mékinac) : « Entre parenthèses du nom fourni par le club paraissait le mot "disparu" » (TB25). Ce « disparu » de la parenthèse l'est donc aussi de la toponymie !

L'étendue boisée, c'est la réalité biogéographique première d'où, par défrichement, s'est dégagé le milieu canadien. L'île du Bois Debout (Laval) rappelle l'état qui précède l'action :

[Elle] fait partie d'un groupe de cinq îles situées dans la rivière des Prairies, à l'extrémité nord-est de l'île Jésus. Au XVII^e siècle, ce groupe d'îles était désigné sous le nom d'Isles aux Vaches. À l'instar de sa voisine, elle était connue sous ce nom au début du XVIII^e siècle car sa mention se retrouve dans le papier terrier confectionné en 1732 par Elzéar Vallier, supérieur du Séminaire de Québec et seigneur de l'Île-Jésus. Cette appellation implique donc que les arbres n'avaient pas encore été abattus à cette époque, d'où cette expression encore largement en usage dans le monde rural (CTQdiB, 1994, 72).

Le Bois-Clair (Lotbinière) est un hameau où « les défricheurs avaient qualifié les diverses sections de la paroisse d'après la variété du bois dominant » (TB26).

Avec le dégagement, apparaissent les spécifiques « Plaine », « Pré », « Prairie », « Champ », « Désert », « Terre », suggérant des visions de l'habitable : l'implantation, le domestiqué, la sédentarité. Le feu est une méthode de défrichement (brûlis) qui rend possible ce dégagement¹²². Dans la ville de Varennes, le ruisseau du Pays Brûlé (Lajemmerais) est un nom ancien qui raconte cela :

¹²¹ Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

¹²² Le feu ennemi, dévastateur, sera analysé à la section § 15 Toucher et être touché (Dangers, drames et difficultés).

Le toponyme Pays Brûlé est inscrit dès 1707 dans des actes de concession. Vers 1770, il désigne la neuvième concession de la seigneurie de Varennes, qui se subdivise en deux secteurs de dimensions différentes : le Grand-Pays-Brûlé et le Petit-Pays-Brûlé. Par la suite, le spécifique Pays Brûlé a également servi à désigner le ruisseau drainant la concession. Il évoquerait la méthode utilisée jadis par les colons pour défricher la parcelle de terre concédée. Ceux-ci abattaient des arbres, y mettaient le feu, utilisant les cendres comme engrais. D'immenses amas de bois se consumaient ainsi pendant plusieurs semaines ; à la fin, une épaisse couche de débris mêlés au sol venait l'enrichir. Un autre ruisseau à quelques kilomètres à l'est, celui-là appelé Grand fossé du Pays Brûlé, arrose la même municipalité (CTQdiB, 1994, 519).

Les lieux brûlés sont ceux de la disparition et de l'émergence : l'espace libéré rend possible la culture de la terre. Une autre méthode de défrichement est contenue dans le spécifique « Désert ». C'est le cas de la rivière Désert (VG) et du hameau Les Grands-Déserts (Québec) :

La rivière Désert doit son nom au fait qu'il y avait une clairière naturelle ou un terrain défriché déserté à proximité de ses rives et de son embouchure dans la Gatineau. L'ancien fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson était bâti à cet endroit où se situe aujourd'hui Maniwaki dont l'agglomération primitive, en 1849, portait le nom de Notre-Dame-du-Désert (*id.*, 173).

S'il identifie officiellement aujourd'hui un hameau linéaire probablement trop dense pour cette catégorie d'habitat **il désignait, à l'origine de la colonie, un espace défriché prévu pour l'implantation d'un rang**. L'attestation cartographique la plus lointaine de ce toponyme est signalée par Robert de Villeneuve sur sa Carte des environs de Québec (1686), où apparaissent les indications «Dezert du Grand Saint Paul» et «Dezert du Petit Saint Paul». (...) Désert, en ce sens, est un mot dérivé de essert ou essart, signifiant défrichement, clairière en vue d'y établir la culture. En français régional¹²³, on retrouvait aussi le verbe désarter, dans le sens d'essarter (*id.*, 376-377 ; souligné par nous).

Dans ce type de désert poussent la plaine et les habitations. La qualité des sols pour l'économie agricole est depuis longtemps exprimée dans les noms de lieux, en particulier par les spécifiques « Plaine » et « Terre ». Dans le système rangique, c'est une terre à habiter. Le nombre révèle d'ailleurs le phénomène du rang ; le ruisseau des Dix Terres (Rouville) et la branche des Six Terres (VS) le suggèrent. Au Québec, l'on parle communément de la plaine de Montréal. De fait, il fut un temps où il s'agissait d'un régionyme officiel¹²⁴. Plaine et terre représentent parfois une même réalité : c'est notamment le cas du spécifique agglutiné « Terrebonne », qui se multiplie en treize appellations. Ainsi la ville et la circonscription électorale de Terrebonne dans la région de Lanaudière doivent leur appellation à « la seigneurie de Terrebonne ou Terbonne, concédée sur les bords de la rivière des Mille Îles en 1673 à André Daulier Des Landes (vers 1653-1715), qui lui attribue cette dénomination en raison de la fertilité des terres, à l'image de plusieurs rangs du Québec portant également le nom Terrebonne » (*id.*, 771-772). Quelques décennies suivantes, le seigneur de Terrebonne fera naître le toponyme La Plaine. Aujourd'hui, la ville de Sainte-Anne-des-Plaines (TD) et sa voisine, celle de La Plaine (Les Moulins) en sont toujours les gardiennes¹²⁵ :

¹²³ Nord-Ouest de la France (CTQdi, 1994, 173).

¹²⁴ Dans les années 1950.

¹²⁵ En fait, depuis le dernier regroupement municipal, la ville de La Plaine est maintenant un secteur de la ville de Terrebonne.

La Plaine est le nom attribué à toute la région environnante par le seigneur de Terrebonne, l'abbé Louis Lepage de Sainte-Claire (1690-1762), propriétaire de la seigneurie en 1720 et curé de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne de 1724 à 1751. Il voulait ainsi souligner que le site se trouve sur une surface assez uniforme et sans relief notable, dans la plaine de Montréal, elle-même partie de la grande plaine du Saint-Laurent. Ce nom provient de celui de l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne, nommée Belle Plaine, qui lui avait été concédée en 1731. Les premiers mots du décret d'érection canonique de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines (1829) sont précisément : «La dite seigneurie de la Belle Plaine ou des Plaines...». (...) L'agriculture demeure l'une des principales vocations économiques de La Plaine, bien que le secteur résidentiel ait connu un développement important au cours des dernières années (*id.*, 346).

D'ailleurs, cette « belle » plaine était peut-être déjà présente dans l'appellation algonquine de Mascouche :

Selon certains, le mot *plaine* proviendrait de la transposition en français du sens du terme algonquin *maskutew*, *plaine unie*, qui a donné Mascouche et qui était appliqué par les Amérindiens à l'ensemble territorial formé aujourd'hui de La Plaine, Mascouche, Terrebonne et Lachenaie. Mais on interprète parfois ce mot comme *petit ours* et cette explication demeure problématique quant à l'origine véritable du nom du lieu de résidence des Plainois (*id.*).

Le spécifique « Prairie » est particulièrement important en Montérégie¹²⁶. La ville de La Prairie (Roussillon) a pour fondement la seigneurie accordée aux Jésuites :

Les Jésuites occupaient autrefois une prairie près de Montréal, dénommée Prairie de la Magdelaine et antérieurement identifiée comme Saint-François-Xavier-des-Prés. Il s'agissait d'un arrière-fief qui leur avait été donné, en 1647, par Jacques de La Ferté, abbé de La Madeleine, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, l'un des membres de la Compagnie des Cent-Associés. **À cette époque, prairie constituait un terme très répandu dans les désignations de fiefs et de terres, connotant un aspect publicitaire, descriptif et même juridique.** (...) Il semble que le site était identifié sous le nom iroquois de Kentaké en 1668, appellation attribuée à un fort et qui signifie également dans cette langue *à la prairie*, selon Jean-André Cuoq (*id.*, 348 ; souligné par nous.).

Fondée dans les années 1950, Notre-Dame-des-Prairies (Joliette) est la plus jeune municipalité de Lanaudière (*id.*, 488) et « doit son nom à la plaine qui constitue l'essentiel de son paysage, laquelle s'insère dans le tissu de la grande plaine de Montréal » (*id.*, 489). Lié également à la vocation agricole, le nom Les Prairies (Montmagny) a été attribué à un hameau ; il « évoque les quelques terres agricoles qui s'étendent au pied des sommets appalachiens situés plus au sud. Ces lots ont été concédés dans la seconde moitié du XIX^e siècle » (*id.*, 379). La plaine toponymique s'insère aussi ailleurs, en montagne estrienne : le hameau de Learned Plain, le secteur de Stanstead Plain et la municipalité de village de Beebe Plain ont tous rapport avec la topographie plate des lieux (*id.*, 362, 757, 54).

La Côte-Nord est particulièrement bien pourvue du spécifique « Plaine ». Cette région et celle du Bas-Saint-Laurent partagent avec l'Acadie une même façon de dire : « La plaine, en Acadie, c'est la tourbière. On dit : travailler sur la plaine, pour travailler à l'extraction de la tourbe

¹²⁶ L'on en dénombre 16 sur un total de 90.

» (Savard, 1959, 167). Le lac de la plaine des Atocas¹²⁷ est d'ailleurs en soi un indice toponymique, ces baies poussant précisément dans les tourbières. Dans la région du Bas-Saint-Laurent (Kamouraska), deux tourbières sont désignées comme des plaines : La Plaine Molle « évoque le type de sol de la tourbière » (TB27) et La Plaine est une « vaste étendue qui a déjà été encore plus humide et dont la traversée représentait un défi » (TB28). Le ruisseau de la Plaine y prend sa source (TB29). Sur la Côte-Nord (Minganie), une tourbière nommée La Plaine est un « endroit plat et marécageux où les gens de l'île vont chasser et trapper » (TB30). Les lacs de la Grande Plaine (Minganie) est un « nom donné par les résidents à la chaîne de petits lacs qui existent dans l'axe d'un ancien méandre de la rivière Saint-Jean. Cet ancien lit est plat et tourbeux, d'où le nom de "plaine" » (TB31). Le ruisseau de la Plaine (Minganie) est « alimenté par des sources et une tourbière. Le terme "plaine" vient du plan que forme la tourbière qui se situe à l'ouest du ruisseau » (TB32). Le lac de la Plaine (Manicouagan) est « situé au bord d'une savane, d'où le nom » (TB33).

Tout comme la plaine, la prairie ne semble pas toujours des plus propices à l'agriculture. Le lieu-dit Les Prairies (BS) l'a-t-il déjà été ?

On désigne ainsi des fonds plats situés dans la municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-de-Beauce (...) Longés par la voie ferrée, ils sont arrosés par le bras Saint-Victor, affluent de la Chaudière, qui y trace un dessin compliqué de méandres dont plusieurs s'entrecoupent en raison de l'extrême faiblesse du courant (CTQdB, 1994, 552).

Quant au lac de la Prairie du Rouge (Témiscamingue) : « Rouge sous-entend ici pin rouge dont l'essence serait très bien représentée autour de ce lac qui est un peu marécageux sur les bords d'où son nom de prairie » (TB34).

En Gaspésie, le Plain (trois occurrences) est un legs de l'ancien français et désigne une étendue plane, plage ou grève, sur laquelle on hale les bateaux (TB35, TB36, TB37). Notre regard porte maintenant vers la grande étendue liquide : la mer et le monde de la pêche. Dans l'ancienne Acadie, mer et marais constituaient les planes étendues nourricières. Le pré¹²⁸ est assurément un élément fondateur de l'identité en Nouvelle-France : Grand-Pré en Acadie, Beupré au Canada. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine abrite un héritage acadien et plusieurs prés. Aux Îles, sont situés entre autres le ruisseau des Prés, le ruisseau de la Grande Prée, La Grande Prée (un marais) et un hameau nommé Le Pré. L'origine de l'île des Prés (Bonaventure) présente un choix : « Prés viendrait de Grand-Pré en Acadie ou du fait que l'île a pu servir de pâturage pour les animaux » (TB38). L'Acadie du Nouveau-Brunswick compte seulement trois prés

¹²⁷ Amérindianyme : baie rouge.

¹²⁸ Au Québec, les spécifiques « Pré » et « Meadow » regroupent un total de 72 noms de lieux. Deux régions en sont particulièrement bien pourvues : la Capitale-Nationale et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

toponymiques : pointe de Pré dans la Péninsule acadienne, pointe des Prés dans le comté de Northumberland et la communauté rurale dispersée de Pré-d'en-Haut. Située dans la vallée de la Memramcook, cette dernière semble garder vivant le souvenir du Grand-Pré mythique. Rayburn (1975, 223) note deux disparus aux alentours de Sackville : Prée des Bourques et Prée des Richards, détruits en 1755. Il semble que cette forme féminisée, la prée, ait été répandue en Acadie. Aujourd'hui, la Prée identifie deux marais dans les régions voisines de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

Pays de la mer, l'Acadie du Nouveau-Brunswick n'affiche pourtant que deux entités spécifiées « Mer » : les agglomérations urbaines de Sainte-Marie-sur-Mer et Saint-Raphaël-sur-Mer dans le comté de Gloucester. Le Québec compte quatre occurrences du spécifique « Fleuve » : la région (d'appartenance) du Bas-du-Fleuve (RN) et trois entités nommées Saint-Laurent-du-Fleuve (Lajemmerais)¹²⁹. Le spécifique « Saint-Laurent » identifie la MRC du Haut-Saint-Laurent et la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (Bécancour) : « la précision sur-Saint-Laurent, qui figure dans le nom du bureau de poste depuis 1904, témoigne de l'omniprésence du fleuve, élément majeur du beau panorama qui s'offre quotidiennement à la vue des Deschaillonnais (...) » (CTQdiB, 1994, 172). Quelques municipalités arborent le spécifique « Mer ». Son emploi « reflète l'habitude répandue des gens de la Côte-du-Sud et du Bas-Saint-Laurent d'appeler le fleuve ainsi en raison de sa largeur croissante, de la marée et de la salinité des eaux » (*id.*, 61). Les municipalités spécifiées « sur-Mer » sont donc situées le long du Saint-Laurent et expriment dans leurs noms beauté, plaisir, villégiature et invitation au tourisme, comme l'exemplifient la municipalité de village de Métis-sur-Mer (La Mitis) et le secteur de Saint-Fabien-sur-Mer (RN) :

[Métis-sur-Mer] a connu ses heures de gloire au XIX^e siècle alors qu'elle constituait le centre de villégiature le plus renommé à l'est de Rimouski (...) En 1897, on instaurait la municipalité du village de Petit-Métis, fondée par des Écossais en 1850 (...) à l'occasion de son détachement de Saint-Octave-de-Métis. Cette appellation devait être modifiée en 1921 et devenir Métis-sur-Mer (...). La forme équivalente anglaise Metis Beach, largement usitée jusqu'au détour des années 1960, figure à la Gazette officielle et sa popularité lui vient sans doute de l'insistance sur la plage (beach) métissienne, qui évoque les joies de l'eau et du soleil (*id.*, 437).

(...) cette petite agglomération, connue sous ce nom depuis le milieu du XX^e siècle, renferme quelque 140 maisons et chalets construits le long de la route de la Mer et sur le pourtour de l'anse à Mercier. (...) Saint-Fabien-sur-Mer, peuplement, surtout estival, étiré le long du littoral et des plages, est adossé à des falaises pouvant atteindre quelques centaines de mètres (*id.*, 661).

Plus récent est le nom de la municipalité de L'Islet-sur-Mer (L'Islet), surnommée Patrie des marins :

Pour ce qui est de la municipalité du village de L'Islet-sur-Mer, appellation qui survivra à la fusion, d'abord érigée en 1911 sous la dénomination de Bonsecours qui reflétait son insertion dans le

¹²⁹ Une paroisse, un secteur et une circonscription électorale municipale.

territoire de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, elle recevra son identité définitive en 1968. Celle-ci se révélait mieux adaptée à l'histoire et à la position géographique des lieux. Le titre de gloire dont les L'Isletains s'enorgueillissent le plus c'est celui de Patrie des marins, attribué à leur municipalité. Ce surnom se justifie d'autant plus que l'endroit a vu naître, depuis trois siècles, de nombreux marins qui ont servi sur toutes les mers du monde. C'est par ailleurs en ces lieux que le célèbre capitaine Joseph-Elzéar Bernier (1852-1934) prenait charge, en 1869, du *Saint-Joseph*, son premier navire. Il a notamment pris possession, au nom du Canada, de toutes les îles de l'Arctique en 1909. Le Musée maritime Bernier, installé dans l'ancien couvent, présente une exposition permanente qui témoigne du rôle capital joué par la navigation dans l'histoire de cet endroit (*id.*, 389-390).

Sur la Côte-Nord, il y a comme un air de vacances au camping de la Mer (Manicouagan) et au camp sportif de Jupiter-la-Mer. Le cap de la Mer (FS) « s'avance dans le Saguenay et pour eux [les gens du coin], il s'agit de "la mer" » (TB39). La mer a aussi un représentant bien en amont : le cap sur Mer (Montréal), « situé à l'extrémité nord de l'île Sainte-Hélène » (TB40).

Mais en remontant encore, l'on s'aperçoit que la mer n'est pas toujours le fleuve. Ainsi, le spécifique Blue Sea identifie cinq entités de la région outaouaise (VG)¹³⁰. À l'origine, un lac « qui ressemblerait à la mer et dont les eaux possèdent une clarté particulière (...) » (CTQdiB, 1994, 69). Il « apparaît tel quel sur une carte du comté de Hull en 1928 » (*id.*). Une bête exceptionnelle s'y promènerait :

Selon la légende, un monstrueux animal serpentiforme à tête de cheval habiterait dans ce lac. Vraisemblablement aperçu par plusieurs personnes entre 1913 et 1930, cet hippocampe exceptionnellement long, grand et rapide n'aurait plus donné signe de vie depuis, sauf vers 1980 dans le réservoir Baskatong, situé beaucoup plus au nord. Son « absence » s'expliquerait par l'augmentation du tourisme dans la région et, par conséquent, du nombre d'embarcations motorisées circulant sur le lac. Selon des Algonquins de Maniwaki, ce monstre, baptisé Misiganebic ou Grand Serpent, est l'ami des eaux, le nettoyeur de l'onde. Encore de nos jours, des Amérindiens déposeraient en offrande des provisions aux quatre coins du lac et remercieraient le Créateur pour le travail effectué par le Misiganebic. Ce dernier aurait d'ailleurs creusé une piste entre les lacs Blue Sea et des Cèdres et se serait manifesté dans plusieurs lacs et rivières avoisinants... (*id.*, 69-70).

Si le Misiganebic parcourt librement la grande étendue sans limites apparentes, il en va autrement chez les humains. Le spécifique « Bois », par exemple, montre des limites anthroponymiques de propriété et d'appropriation communes : le parc du Boisé-de-Saint-Sulpice (Montréal), le ruisseau Bois des Hurons (Lotbinière), le secteur résidentiel Bois-des-Acadiens (BR), le parc du Bois-des-Trottier (Montréal). La ville de Bois-des-Filion (TD) rappelle le nom du propriétaire d'une érablière (*id.*, 72).

Le domaine qui délimitait jadis les propriétés royales et seigneuriales a aujourd'hui d'autres limites. Le spécifique « Domaine » concerne principalement deux types d'entités géographiques : les secteurs résidentiels et les centres de villégiature. La région de Lanaudière en

¹³⁰ Le lac, la rivière et la municipalité de Blue Sea, le bureau de poste et le centre de villégiature de Blue Sea Lake.

compte plus du tiers et sa voisine des Laurentides en est également bien pourvue¹³¹. Le spécifique « Domaine » est très populaire au Québec, mais il n'en existe aucun en Acadie du Nouveau-Brunswick.

L'emploi du mot « Domaine » représente un avantage pour la promotion d'un secteur résidentiel puisqu'il suggère l'image du prestige et de la vastitude. Une image qui est du reste renforcée par le terme attirant qui s'y greffe : nous devons à des promoteurs le choix du Domaine-Sélect (PH) et du Domaine-Laurentien (RINO) (TB41, TB42). Le Domaine-Mont-Blanc (Les Laurentides), un hameau de la municipalité de Montcalm, a été « recueilli sur un panneau à caractère commercial » (TB43). À ces trois exemples de la région des Laurentides s'ajoute le district électoral des Domaines : « Réfère à des projets domiciliaires qui sont en développement dans ce district. Le nom de ces projets (5) commence par Domaine » (TB44). Le spécifique « Domaine » est parfois accompagné d'un anthroponyme. Il s'agit du nom du promoteur dans le cas du Domaine-Richer (RINO) (TB45) et du centre de villégiature Domaine-Omer-Alix (HR) (TB46). De même au Domaine-des-Quatre-Héту (Matawinie), autre centre de villégiature qui « comprend entre 150 et 200 chalets ainsi qu'un lac artificiel soit le lac Marchand (TB47a). (...) Quatre frères Héту [en] sont les développeurs » (TB47b). Nombreux sont les lieux des loisirs et de la villégiature, de l'habitat permanent ou saisonnier. Au Domaine-de-la-Petite-Coulée (Arthabaska), un hameau, il y a « 4-5 résidences habitées à l'année » (TB48). Au Domaine-des-Quatre-Lacs (PH), « une centaine de personnes y demeurent en permanence » (TB49). Le Domaine-du-Lac-Huron (Les Maskoutains) est le « site d'un lac de retenue entouré de maisons mobiles et de roulottes. On y fait également du camping » (TB50). Dans la municipalité de Sainte-Julienne (Montcalm), le Domaine-des-Lacs-Boisés et le Domaine-Sportsman regroupent des chalets à proximité de lacs (TB51, TB52). Un camp sportif, Le Domaine-Touristique (La Tuque), est un « club privé, territoire de chasse et de pêche (...). Il se situe sur les rives du lac des Termites » (TB53). Le Domaine-de-la-Pêche-au-Saumon, un secteur de la municipalité de Sainte-Martine (BSA), allie nature et histoire :

Nom proposé par la Commission de toponymie dans le but de l'adapter à l'appellation du parc du Domaine-de-la-Pêche-au-Saumon. (...) évoque un fait ethnohistorique à savoir la présence d'un site de pêche au saumon sur la rivière Châteauguay au XVIII^e siècle. En effet dans le mémoire de Gédéon de Catalogne sur les seigneuries en 1712, on relève la mention suivante soit qu'il y a deux rivières [Rivières Saint-Louis et Châteauguay] où l'on prend nombre de saumons pendant l'été (TB54).

L'étendue la plus grande, c'est celle du territoire : les noms de lieux l'ont ainsi délimitée en grands et petits domaines, en réserves forestières et boisés privés, et ainsi de suite. Les limites

¹³¹ Sur un total de 358 noms de lieux, 127 sont situés dans la région de Lanaudière et 55 dans celle des Laurentides.

toponymiques se sont formées au cours de l'histoire du peuplement et certaines présentent une élasticité singulière par le jeu des échelles géographiques dans le temps. Ce sont les adjectifs *nouveau* et *petit* qui l'expriment le mieux, à commencer par la France et la Nouvelle-France. À l'intérieur de cette dernière, des seigneuries reçoivent ce qualificatif de la nouveauté, telle la Nouvelle-Longueuil en Montérégie : « C'est le 21 avril 1734 que fut concédée, par le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart, la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil au sieur Joseph Lemoine, chevalier de Longueuil » (CTQB, 1984, 31). Ou encore la Nouvelle-Beauce, aujourd'hui une MRC de la région Chaudière-Appalaches :

[La MRC] emprunte son nom au premier régionyme français qui a désigné toute la vallée de la Chaudière à la fin du Régime français : Nouvelle-Beauce (CTQdi, 1994, 343). Dès 1739, l'appellation Nouvelle Beauce, orthographiée Nouvelle Beausse à l'époque, fut couramment utilisée pour désigner les seigneuries, concédées trois ans plus tôt de part et d'autre de la rivière Chaudière et qui allaient servir d'assises territoriales aux premières paroisses de Sainte-Marie, de Saint-Joseph, de Saint-François et de Saint-Georges ainsi qu'à de nombreuses autres localités qui s'en détacheront. Le toponyme, qui reprend celui d'une **région française célèbre par sa production de blé**, fut, au témoignage (1740) même du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart, choisi par les seigneurs Fleury de La Gorgendière, Rigaud de Vaudreuil et Taschereau, **désireux sans doute de favoriser l'établissement de colons sur leurs terres**. (...) Reprenant le nom de Beauce, un comté, établi en 1829, couvrait alors le territoire jusqu'à la frontière du Maine (*id.*, 48 ; souligné par nous).

Par la médiation du toponyme, on ouvre ainsi un monde à la colonisation en proposant une vision de l'habitable qui allie le beau (culture des ancêtres) et le bon (agriculture florissante).

L'adjectif *petit* compare la dimension d'un monde par rapport à un autre. Le grand et le petit partagent un même nom, mais le lieu fonde une identité différente. Le petit qui accompagne le pays révèle le lieu d'origine des habitants. La Petite-France (HR) est un secteur de la municipalité de Henryville : « À l'origine, les soldats français habitant un fort à proximité y entretenaient de petits jardins » (TB55). L'origine du lieu-dit La Petite-Angleterre (HSF) va dans le même sens : « Sans doute parce que les premiers colons à s'y établir, vers le milieu du XIX^e siècle, étaient d'origine britannique, un petit bout de rang d'à peine 2 km du canton de Ditton a fini par être désigné sous le nom de La Petite-Angleterre. (...) Variante : Little England » (CTQdiB, 1994, 526). Dans ce même coin de l'Estrie, Petit-Québec (HSF) est un hameau de la municipalité de La Patrie : « Ce nom évoque Louis-Napoléon Prévost et quatre confrères étudiants de Québec [qui] viennent s'établir à La Patrie, dans ce rang en 1876 pour le coloniser » (TB56). Un autre hameau, Petite-Allemagne (Les Laurentides), montre que la communauté est délimitée mais pas totalement isolée :

Des familles allemandes du nom de Wetter ou Withers se sont installées dans cette partie de la MRC des Laurentides durant la Première Guerre mondiale. Le choix de l'appellation se rapporte au souvenir de ces pionniers. Leurs descendants habitent toujours ce hameau que l'on désigne également du nom de La Mitaine, une déformation du mot anglais *meeting*. En effet, les habitants

tenaient autrefois régulièrement des assemblées dans la chapelle protestante locale (CTQdiB, 1994, 526).

Le petit l'est par rapport à l'Autre, aux alentours dans lesquels il s'insère. Il peut même dessiner parfois une véritable limite culturelle, tel le hameau La Petite-France (RP) :

Ce hameau de la baie des Chaleurs, au croisement du chemin Saint-Hilaire et du chemin des Bois, se trouve sur le territoire de la ville de Grande-Rivière. Explicable sans doute par l'origine des pionniers de l'endroit, ce toponyme, inventorié en 1974, souligne peut-être le fait que la population francophone a autrefois formé une sorte d'enclave linguistique, surtout au XIX^e siècle, dans cette partie de la Gaspésie (*id.*, 346).

Exceptionnellement, le petit pays est métaphore géographique, celle d'un contour : le lieu-dit La Petite-Gaspésie (La Matapédia) est ainsi nommé « à cause du rang Saint-Jean-Baptiste dont le trajet rappelle la route sinueuse qui fait le tour de la Gaspésie (TB57).

En même temps que les migrants, les noms de lieux dessinent de nouvelles limites. Acadie, ce nom du pays disparu, les réfugiés l'ont implanté au Québec, en terre hospitalière. La municipalité actuelle de L'Acadie (Le Haut-Richelieu) a été petite et nouvelle, porteuse de graphies variées :

L'arrivée de gens venant de l'ancienne Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Écosse, en 1768, a suscité les appellations La Cadie, La Petite Cadie, La Nouvelle Cadie, avant que Lacadie ne s'impose au milieu du XIX^e siècle. Dès 1829, un comté électoral répondant au nom de L'Acadie était créé, suivi d'un bureau de poste identiquement dénommé en 1835. Par ailleurs, dans les actes d'érection canonique et civile de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, on signale la « concession appelée Petite Acadie ». L'Acadie constitue la première paroisse habitée du Haut-Richelieu historiquement et a précieusement conservé la plus ancienne église construite en 1806, à proximité de Saint-Jean-sur-Richelieu, au sud-est de Montréal, en Montérégie. On n'est pas peu fier localement d'avoir été le siège de la première filature québécoise de laine établie en 1827. Le précieux souvenir des ancêtres acadiens est enchâssé dans des toponymes comme Rue des Acadiens et Chemin de Grand-Pré (CTQdiB, 1994, 319-320).

En Mauricie, deux hameaux de la municipalité de Yamachiche, La Petite-Acadie et La Grande-Acadie (Maskinongé), ont pour origine des concessions obtenues en 1777 suite à la Déportation (TB58, TB59).

Par ailleurs, certains toponymes disent *explicitement* les frontières et les limites¹³². La toponymie autochtone recèle des limites naturelles (géologiques, topographiques, hydrologiques) à l'image du nom Abitibi : *là où l'eau se rencontre à la hauteur des terres* (CTQdi, 1994, 2). La langue française a retenu celui-ci, le lac Barrière (VO) :

¹³² Nous avons retenu 284 noms de lieux de ce type dans la catégorie Limites et frontières (code LIM). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean (49) et la Côte-Nord (48) en possèdent pratiquement le même nombre et cinq régions ont entre 25 et 34 occurrences : Capitale-Nationale (25), Abitibi-Témiscamingue (27), Mauricie (27), Laurentides (28), Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (34).

Répertorié depuis au moins 1916, ce toponyme, selon le père Guinard, traduit l'appellation algonquine Mitchikanabikong : *à la barrière de pierre*. La composition géologique du territoire se transforme effectivement près du lac où le calcaire cède la place à la roche granitique. Aujourd'hui, les Algonquins de Lac-Simon utilisent l'expression Mitciganabikok Sagahigan, signifiant *lac barrière*, pour le désigner » (CTQdiB, 1994, 43).

Dans les réserves fauniques, pourvoiries et zecs, la configuration et la situation des entités offrent à la toponymie des limites naturelles. Le nom du lac de l'Entrée (MC) « fait allusion au fait [qu'il] se situe tout près du point d'entrée de la rivière aux Rats dans le lac aux Rats (...) » (NPC ; TB60). Un lac homonyme (VO) désigne « un élargissement de la rivière Camachigama avant son entrée dans le lac Camachigama » (NCPP ; TB61). Le lac du Bout (FS) est ainsi nommé parce qu'il « est localisé au bout des trois lacs Ciseau » (NPZ ; TB62). Quant au lieu-dit La Porte-de-Caotibi (SR), il parle « de la rivière Caotibi dont l'embouchure se trouve tout près de cette gorge (...) [qui] correspond au resserrement de la vallée » (NPC ; TB63). Le lac de l'Entrée (CB) est « situé à l'extrémité sud du parc national des Laurentides » (TB64). Le lac de l'Ouverture (FS) « est le premier qu'on voit en arrivant à la pourvoirie », selon son propriétaire qui en a proposé le nom (TB65). Le lac Frontière (RNO) « doit probablement son nom au fait qu'il est localisé à la frontière de la réserve Aiguebelle » (TB66). De la même façon, la localisation des entités aux limites de pourvoiries et de zecs a fait naître le lac à la Limite (Manicouagan) (NPaP ; TB67) et trois Lac de la Limite : (VO) (NCPP ; TB68), (AL) (NPZ ; TB69), (FS) (NPZ ; TB70). À l'intérieur même de ces espaces naturels délimités, d'autres limites concernent les territoires de chasse. Le lac de la Division (Matawinie) : « a été divisé en deux pour éviter des chicanes de territoires entre deux groupes de chasseurs (...) » (NFPP ; TB71). Un nom de lieu homonyme (Pontiac) a pour origine la délimitation du territoire de chasse par le pourvoyeur (TB72).

Aux îles de la Madeleine, les bateaux pénètrent un monde insulaire par une dizaine de spécificités « Entrée / Entry ». L'île d'Entrée « est la première qu'on aborde venant du golfe » (TB73). La municipalité de Grande-Entrée « a été officiellement instituée en 1929. La configuration géographique du territoire, formé de deux pointes de terre se faisant face et laissant un espace dégagé qui permet à une embarcation de pénétrer dans la baie ainsi façonnée, explique la dénomination municipale » (CTQdiB, 1994, 250).

L'île, elle-même bien délimitée, se prête naturellement aux désignations de la limite. Sur l'île d'Orléans se trouve la pointe du Bout de l'Île : « les gens appelaient autrefois Bout-de-l'Île la municipalité de village actuelle de Sainte-Pétronille » (TB74). Bout-de-l'Île (Montréal) est « un lieu-dit formant l'extrémité nord-est de l'île de Montréal » (CTQdiB, 1994, 83) :

L'usage de cette appellation remonte au XVII^e siècle. Dès 1697 on parlait de la construction de la redoute en bois du « Bout de l'isle ». À cette époque, on connaissait aussi l'endroit comme la

Pointe-du-Montréal. Une carte de l'île représentant les terrains concédés à l'intérieur de la seigneurie, datée de 1702, indique la concession du « bout de l'île au numéro 12 de la Coste de la Rivière-des-Prairies ». L'aveu et dénombrement de la seigneurie de Montréal (1731) note le « lieu appelé le Bout de l'île, de 2 lieues de front, sur le bord du fleuve... » (*id.*).

De fait, l'île est le type d'entité privilégiée lorsque « Bout » entre dans la composition d'un spécifique. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, mentionnons par exemple les pointes nommées Le Bout-d'en-Haut et Le Bout-d'en-Bas qui sont situées sur l'île aux Lièvres, l'île Verte et l'île aux Basques (TB75, TB76, TB77, TB78, TB79, TB80).

Les noms de lieux ont aussi gardé la trace des limites seigneuriales et rangiques. La Division est une fosse à saumon (RP) dont le nom « fait allusion à la limite de la seigneurie » (TB81), comme le cours d'eau de la Grande Ligne Seigneuriale (Lotbinière) qui figure sur une carte de l'Hydraulique agricole (TB82). Sur une autre carte du même organisme (TB83a), la décharge de la Grande Ligne (NB) est ainsi nommée du fait que ce cours d'eau « coule dans le rang de la Grande Ligne » (TB83b). La fosse Base Line (Bonaventure) : « est située exactement sur la ligne de démarcation entre le 8^e et le 9^e Rang de Bonaventure, d'où l'origine de ce nom » (TB84). D'autres toponymes font état des limites du comté et de la pourvoirie. Le lac de la Ligne de Comté (CB) « était traversé par la ligne séparant les comtés de Charlevoix-Ouest et de Montmorency. La même ligne sépare aujourd'hui les MRC de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré » (TB85). Au lac Double Ligne (HCN), « une ligne de transmission et la limite de la pourvoirie [y] passent (...) » (TB86). Les limites municipales sont représentées par le hameau La Barrière (Matawinie) : « Du nom d'une auberge construite aux limites des municipalités de Sainte-Émilie et de Saint-Zénon. C'était un relais très fréquenté par tous ceux qui se déplaçaient sur cette route difficile pendant longtemps » (TB87).

Toutes ces limites intérieures sont comprises dans les frontières provinciales et étatiques officielles. Frontière Provincial Park (Madawaska) marque la limite du territoire néo-brunswickois avec les États-Unis et le Québec. Les exemples sont plus nombreux au Québec. Le lac Frontière et la municipalité de Lac-Frontière (Montmagny) soulignent la frontière Québec / États-Unis :

Au milieu du XIX^e siècle, la nécessité de délimiter la frontière entre le Québec et les États-Unis (Maine) a donné naissance à ce village. En effet, il a été le site du quartier général britannique responsable, pour le compte de la Grande-Bretagne, du tracé de la frontière canado-étatsunienne entre les bassins versants des fleuves Saint-Laurent et Saint-Jean, de 1842 à 1849. Par suite du traité d'Ashburton ou de Washington (1842), les États-Unis (...) et l'Angleterre (...) réussirent à procéder à la démarcation finale de la frontière en 1847. Or, le lac des Anglais, sur les bords duquel une municipalité devait être érigée ultérieurement, à 45 km au sud-est de Montmagny, a par la suite été identifié sous l'appellation de Lac de la Frontière, puis de Lac Frontière, probablement sous l'influence de la syntaxe anglaise. Cependant, à l'origine, il était connu sous la dénomination anglaise d'English Lake, ainsi nommé populairement par les gens de Bellechasse et de Montmagny parce que l'on y retrouvait de nombreux anglophones. [La localité a été] baptisée Lac-Frontière en 1931 (...). L'agglomération s'est d'abord formée autour de la station de chemin de fer du Québec

Central (1915), baptisée Lac-Frontière, laquelle constituait le terme d'un embranchement du circuit principal Québec-Lévis-Sherbrooke (...) (CTQdiB, 1994, 324).

L'embouchure du ruisseau de la Frontière (L'Islet) est située en territoire américain (TB88) et le sommet de la montagne des Lignes (HSF) « se trouve sur la frontière ("les lignes") des États-Unis » (TB89). Tout comme le hameau de Lineboro (Memphrémagog) :

Le hameau de Lineboro, compris dans la municipalité d'Ogden, se trouve presque sur la frontière séparant le Québec du Vermont (...). Les composants de cette appellation d'origine anglaise sont Line dans le sens de *limite, frontière*, et boro, déformation du terme *borough* pour *bourg*. Le nom du poste frontière ouvert en 1869 était d'ailleurs Lineborough. (...) Lineboro n'est séparée de North Derby, située du côté américain, que par quelques mètres et on confond souvent les deux parties de cette petite agglomération (DTQdiB, 1994, 388).

Les frontières interprovinciales sont également présentes dans la toponymie. Les lacs de la Frontière (RNO) réfèrent à celle qui sépare le Québec et l'Ontario : « Comme ce lac fait partie d'un groupe de quatre lacs dont deux sont en Ontario et les deux autres au Québec, nous avons décidé de nommer "Lacs de la Frontière", les deux lacs en territoire québécois » (TB90a). (...) "L. de la Frontière" paraît sur la carte du comté d'Abitibi de 1929 » (TB90b). Le nom du lac de la Frontière (Kativik), qui marque la frontière entre le Québec et le Labrador, a été suggéré par la Commission de géographie (TB91).

La limite d'un paysage semble se dessiner au lac à l'Horizon (Manicouagan), mais... il s'agit d'un nom fourni par un ingénieur forestier¹³³ (TB92a) ; on l'a ainsi désigné en raison de sa situation, à l'extrémité d'une coupe de bois (TB92b). Limite de l'habitat pour le lieu-dit Bout-du-Monde (Maskinongé) :

[Il] est situé sur la rive droite de la rivière du Loup, précisément à 3 km au sud-ouest de Saint-Paulin (...). Son nom, qui existait au milieu du XIX^e siècle, a été mentionné par le curé de Saint-Paulin à propos de l'existence d'une école à cet endroit. Bout-du-Monde, qui a désigné un bureau de poste entre 1908 et 1952, représentait alors la limite ouest du chemin qui partait de la paroisse de Saint-Paulin et menait à la rivière du Loup. Aujourd'hui le pont Baribeau permet de traverser la rivière et de poursuivre sa route vers Saint-Alexis-des-Monts (CTQdiB, 1994, 83-84).

Considérons le ciel comme ultime limite. S'en approche The Edge (Les Laurentides), un sommet de la chaîne des Laurentides dans le parc du Mont-Tremblant (TB93). Le lac du Bout du Monde (La Tuque) dans la réserve faunique du Saint-Maurice est « à l'écart et en altitude » (TB93).

¹³³ Il s'agit de la forme normalisée du nom fourni par cette personne.

Des toits permanents ou saisonniers

À ces limites spatiales qui au fil du temps ont marqué le territoire, s'en ajoutent d'autres : les limites des quatre murs que chapeaute le toit. Toits permanents ou saisonniers, toujours s'agit-il de s'abriter, s'activer, se reposer. Si la maison est habitation ordinaire de la vie en société, ce n'est pas le cas en toponymie : au Québec, le spécifique « Maison » ne compte que 45 occurrences. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13) et la Côte-Nord (10) regroupent la moitié des toponymes : des régions qui ont connu d'importantes migrations acadiennes. Aux Îles nous accueillent le havre aux Maisons, la municipalité et autres entités du même nom : « Le constituant Maisons signale l'éparpillement des maisons construites le long des chemins sinueux du secteur. Déjà, sur une carte de 1756, on relève Harbour Maison, puis Port Maison en 1765, Havre des Maisons en 1780 » (CTQdiB, 1994, 406). Havre et maison, n'est-ce pas doublement sécuritaire ? Sur la Côte-Nord, l'île de la Maison (Minganie) rappelle la primeur habitante :

Très petite île située à l'extrême ouest de l'archipel de Mingan et au sud-est de l'île aux Perroquets. Comme l'explique le chroniqueur de Saint-Pierre-de-la-Pointe-aux-Esquimaux (Havre Saint-Pierre), Placide Vigneau, les habitants de Longue-Pointe l'ont ainsi nommée parce qu'ils y ont trouvé les ruines de plusieurs cabanes bâties par certains des premiers colons de la pointe aux Esquimaux qui y ont fait la pêche en 1858-1859. Cette appellation est stable depuis la fin du XIX^e siècle. Le nom montagnais de cette île est Kâ-uîshuânakâsti. Cette dénomination signifierait *l'îlot jaune* ou *les îles aux foins jaunâtres* (*id.*).

En Acadie du Nouveau-Brunswick, le village de Maisonnnette (Gloucester) a donné son spécifique à quatre autres entités. Nom de lieu très ancien, ce Maisonnnette¹³⁴ semble poétiquement condenser les maisons brûlées de la tragédie acadienne. Maisonnnette est un spécifique propre au Nouveau-Brunswick : on ne retrouve aucun exemplaire de ce type au Québec.

Les chalets s'égrènent sur les pourtours des innombrables lacs qui couvrent le territoire du Québec. Mais bien qu'il en existe des milliers, l'on ne compte qu'une toute petite dizaine de spécifiques « Chalet » dans sa nomenclature. Traditionnellement, la simplicité de l'habitation est de rigueur, la fréquentation saisonnière. Mais le chalet peut aussi être de tout confort et habitable à l'année. De fait, certains chalets sont des maisons. Le lac du Premier Chalet (AL) a ainsi été nommé « parce que le premier chalet de la pourvoirie fut construit sur les bords du lac » (TB95). Au lac du Chalet (La Tuque), le bâtiment était occupé par des squatters (NPP ; TB96). À la pointe du Chalet des Phares (Lotbinière), c'était un restaurant (TB97).

Contrairement à l'habitat permanent représenté par la maison ou même le chalet, l'habitat temporaire ou saisonnier a fait naître un nombre important de noms de lieux. Des spécifiques

¹³⁴ Ganong fait remonter l'origine de ce nom de lieu à la période française (in Rayburn, 1975, 19).

que nous avons retenus¹³⁵, c'est le camp qui a le plus d'occurrences. En réalité, le camp est rare si on le compare à la maison, mais il s'épanouit en toponymie. La tradition du campement revient aux autochtones. Mais ce sont les Blancs qui ont nommé l'Autre habitant. Ainsi, Le Camp-Indien (FS), un lieu-dit : « À cet endroit, se trouvait un camp indien, il y a plus de 100 ans. Un Montagnais de Betsiamites affirme que sa mère est née à cet endroit » (NFPP ; TB98). La forme nous met sur la piste à la coulée du Camp Pointu (Avignon) : « Il y avait là un wigwam indien » (TB99). Et au lac de la Hutte Sauvage (Kativik) :

Ce toponyme est la traduction ou l'adaptation de Indian House Lake, nom qu'aurait donné en 1838 John McLean, un des responsables de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Canada, après avoir vu ou entendu parler des charpentes d'habitations amérindiennes s'élevant sur les rives de ce lac. Un groupe de Naskapis occupaient encore l'extrémité sud du plan d'eau au début du XX^e siècle. (...) Il est connu sous le nom de Mushuau Nipi, *lac des terres sans arbres* en montagnais, et Mistinatuakamau, *bon grand lac* en naskapi. Cette dernière appellation ne s'applique cependant qu'à la section sud de la nappe d'eau (CTQdiB, 1994, 284-285).

Le travail des hommes au chantier et en forêt a donné lieu à plusieurs camps toponymiques. Le chiffre accolé au terme « camp » est un indicateur de la présence d'une habitation de ce type : une activité qui n'a eu qu'un temps mais qui survit dans la toponymie. Ainsi en est-il, par exemple, des noms de lieux suivants : le lac du Camp Douze (RP) (TB100), Le Camp-Trente-Neuf, un lieu-dit (RP) (TB101), Le Camp-Quatre, un lieu-dit (HG) connu sous le nom de « "store du camp Quatre", un endroit qui servait d'entrepôt pour la nourriture à l'époque des chantiers (surtout l'hiver). [La personne] (80 ans) ajoute que la compagnie forestière, opéra de 1924 à 1944. En usage depuis plus de 50 ans » (TB102). Le Camp-Trente-Six, un lieu-dit (RP) existait encore en 1978 mais il est disparu lors de l'enquête de 1990 : « Camp forestier. En usage localement (TB103a). Ancien camp forestier, n'est plus utilisé depuis près de 10 ans, endroit bien connu des chasseurs, pêcheurs et voyageurs de la région » (TB103b). Le ruisseau du Camp 24 (Avignon) renvoie à la Fraser Company Ltd (TB104). Le lieu-dit La Cabane-du-Teuil (La Matapédia) rappelle un « ancien camp forestier flottant sur les eaux du lac Matapédia » (TB105). Le lac du Camp Vert (La Tuque) est la « propriété de la Consol¹³⁶. Endroit privé et réservé aux "patrons" » (TB106). Parfois le propriétaire est clairement identifié, tel le lac du Camp de la C.I.P.¹³⁷ (VO) : « Le dépôt Choiseul étant situé là, la compagnie C.I.P. construisit, sur les bords de ce lac, son camp principal en 1979-1980 » (NFPCb ; TB107).

¹³⁵ « Camp », « Tente », « Cabane », etc. Cette catégorie (code CAM) compte 344 toponymes et trois régions se démarquent tout particulièrement : Saguenay-Lac-Saint-Jean (72), Côte-Nord (60), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (40). Elles contiennent à elles trois la moitié des toponymes de cette catégorie. Certaines régions en ont très peu : Estrie (4), Nord-du-Québec (8), Chaudières-Appalaches (3), Montérégie (5). Les régions urbaines de Montréal et Laval n'en ont pas du tout. Au Nouveau-Brunswick, quatre toponymes font partie de cette catégorie.

¹³⁶ Abitibi-Consolidated, une compagnie forestière.

¹³⁷ Canadian International Paper.

Le monde du travail est également représenté par la chasse, comme en est gardienne l'anse de la Tente (HCN) : « Relevé auprès de chasseurs de loups-marins, signifie "là où ils montaient leur campement de chasse" » (TB108). Mais le camp accueille surtout les activités de loisirs (pêche, chasse, trappe). Dans la MRC de Bonaventure, des fosses à saumon ont la même origine, soit la présence d'un camp de pêche situé en face d'elles : fosse Camp (TB109), fosse Big Camp (TB110), fosse Middle Camp (TB111). Une autre, la fosse Little Keep Over (Bonaventure), est « située en face d'un petit camp de ravitaillement (keep over) construit à l'intention des guides » (TB112). Le lac à la Cabane d'Automne (Portneuf) dans la zec Batisca-Neilson désigne « un refuge utilisé par les chasseurs et les trappeurs (...). Ce nom paraît sur des documents cartographiques au moins depuis 1915 » (CTQdiB, 1994, 97). Sur la Côte-Nord, au lac du Premier Camp (Manicouagan), « des chasseurs y ont construit leur premier camp » (TB113) et à la baie de la Cabine (Minganie)¹³⁸ « le grand-père (...) du pourvoyeur actuel (...) construit le premier camp à cet endroit » (TB114b). Près du lac des Camps (FS) se trouvent ceux de chasseurs (NPZ ; TB115). La pointe des Trois Camps (Manicouagan) indique le nombre de camps construits par le pourvoyeur (TB116). La pointe de la Loge (Lajemmerais) : « tire son nom de l'ex-club de chasse et pêche : La loge des Mooses ; en usage par les chasseurs » (TB117). Il y a aussi le campement de loisir, comme au lac du Camping (Shawinigan) : « Les employés du parc [de la Mauricie] le dénomment ainsi parce qu'il est situé à proximité du camping Mistagance » (TB118). Quant à la baie du Campeur (D'Autray), elle doit son nom au propriétaire d'un terrain de camping (TB119).

En certains lieux, l'habitation est un repère dans le paysage, un refuge pour les passants. Des scientifiques fréquentent la pointe de la Cabane Rouge (Caniapiscau) : « Il y a là une installation très rudimentaire de collecte de données à des fins scientifiques. Les équipements sont abrités dans une sorte de petite remise peinte en rouge et qui sert de repère aux guides du camp #5 lorsqu'ils descendent la rivière Caniapiscau jusqu'au réservoir » (TB120). Au lieu-dit Half Way Cabin (BCN) : « Il y a une bâtisse pour ceux qui effectuent le trajet terrestre entre les baies Kécarpoui et Ha ! Ha ! (l'hiver) » (TB121).

Il y aurait encore beaucoup à dire des visions de l'habitable : l'ouverture du pays par routes et chemins, les stations qui ponctuent les lieux habités le long de la voie ferrée, les ports qui voient partir et revenir, les toits sous lesquels on travaille, au moulin et à la mine, par exemple. Et ces autres toits de la vie en société qui soutiennent la culture : fermes, écoles, églises.

¹³⁸ Forme normalisée (TB114a).

Les limites sont aussi échelles d'appropriation : le coin, la patrie, la paroisse, la nation et ainsi de suite.¹³⁹

Des noms de personnes entrent dans la composition de quelques toponymes spécifiés par la maison et le camp¹⁴⁰. Au Nouveau-Brunswick, la Maison Pascal-Poirier (Westmorland) est un lieu historique provincial¹⁴¹. Au Québec, le pont de la Maison-O'Neill (Québec) rappelle que « depuis 1863, jusqu'à la transaction de 1991, quatre générations se sont succédées au 3160, boulevard Wilfrid-Hamel » (TB122). Un hameau, Maison-Saint-Bernard (Bellechasse), est un « lieu de résidence pour les sœurs âgées » (TB123). La fosse Fraser Home Pool (Avignon) est « située vis-à-vis [de] l'ancienne habitation des Fraser » (TB124). L'île du Camp à Barney (Témiscamingue) est un « nom suggéré par la Commission, avec l'accord de l'informateur ayant fourni le nom "Barney's Island", pour éviter l'homonymie avec l'île Barney située au sud-ouest du même feuillet. Sur cette dernière île, M. Barney Jawbone avait sa résidence principale tandis que sur celle-ci, il avait son camp de trappe » (TB125). Le lac du Camp Simard (Manicouagan) retient le patronyme « d'un ancien explorateur forestier qui y avait son camp de base » (TB126). La pointe du Camp Vinant (La Tuque) « honore Suzie Vinant (Française) qui fit construire un camp sur cette pointe il y a 50 ans » (TB127). Ces quelques exemples qui illustrent la propriété et l'honorifique mettent en place le pouvoir d'habiter. C'est ce qu'il advient quand l'anthroponyme pénètre la toponymie.

§ 8 Le pouvoir d'habiter

Les vivants et les morts

L'anthroponymie marque grandement les lieux du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Son existence est d'abord liée à l'idée de possession : “In many regions (probably in most regions) possessives form the largest class of place-names, and in some instances a

¹³⁹ Vaste sujet que ces visions de l'habitable, lesquelles n'ont été exemplifiées qu'à partir de certaines rubriques thématiques. Les autres, qui font aussi partie des empreintes possessives et identitaires, ont par ailleurs été comptabilisées lorsqu'il s'est agi de dresser les profils des régions et des comtés (voir chapitre VI : Hériter et transmettre, section § 17 Profils des régions et des comtés de la toponymie affective et sensible).

¹⁴⁰ Une trentaine dans la rubrique thématique CAM.

¹⁴¹ « Pascal Poirier (1852-1933) fut le premier sénateur acadien et l'un des chefs de file du mouvement nationaliste de la fin des années 1800. Président de la Société nationale de l'Assomption (aujourd'hui la Société nationale des Acadiens) et organisateur des premières conventions nationales, il mena aussi une dure lutte pour l'obtention d'un évêque acadien. Mais Pascal Poirier est peut-être mieux connu de nos jours pour ses recherches historiques et linguistiques, dont sont tirés ses ouvrages intitulés *Origines des Acadiens* et *Parler franco-acadien et ses origines*. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur de la République française en 1902 » (De Varennes, 1987, 110 et 113).

majority” (Stewart, 1975, 112). Faire grand cas de l’idée de possession par le biais des noms de personnes se distingue de la pratique qu’en ont les autochtones. Leur toponymie est en effet

(...) pratiquement dépourvue de traces anthroponymiques (...) car la notion tout occidentale de propriété, individuelle ou collective, qui est à la base des transferts entre anthroponymie et toponymie, a été et demeure encore largement étrangère à la conception qu’ont les autochtones des rapports entre l’être humain et le territoire (Dorion, 1993, [1]).

Posséder et honorer vont de pair. Lorsque Jacques Cartier prend possession du pays, il le fait au nom et en l’honneur du roi de France. Mais au cours du processus historique de baptême des lieux, l’esprit dans lequel s’est effectué l’acte honorifique est progressivement passé du monde des vivants à celui des morts. Verrazano, Cartier et Champlain honoraient les vivants, le roi de France et sa cour... et s’honoraient eux-mêmes au passage. Ainsi le découvreur malouin choisit un lieu qui lui plaît en tant que marin, le havre Jacques Cartier, « lequel je pense l’un des bons havres du monde » (1534, *in* Julien, Herval et Beauchesne, dir., 1992, 122). Cela fait, il y va de sa célèbre remarque marquée du sceau de la désolation :

Si la terre était aussi bonne qu’il y a de bons havres, ce serait un bien ; elle ne se doit pas nommer Terre-Neuve, mais pierres et rochers effroyables et mal rabotés ; car en toute ladite côte du nord je n’y vis une charretée de terre, et j’y descendis en plusieurs lieux. Sauf à Blanc-Sablon, il n’y a que de la mousse et de petits bois avortés. Enfin, j’estime plutôt que c’est la terre que Dieu donna à Caïn (*id.*).

Ainsi Jacques Cartier fait-il de Caïn le possesseur imaginaire. Mais d’ordinaire, les possesseurs sont bien réels et humains. En 1912, lors du Premier Congrès de la langue française à Québec, le géographe Eugène Rouillard baptise un lac Zidler en l’honneur du poète – Gustave de son prénom –, délégué au Congrès. Ce dernier manifeste sa joie dans un poème qu’il lui dédie et qui s’intitule « Pour mon lac, en Canada »¹⁴² :

Mon nom va vivre – ô joie – en terre Canadienne,
Et la belle patrie, accueillante gardienne,
Parmi ses meilleurs fils choisit mes compagnons :
Là-bas, Rivard, Lemay, Fréchette et Crémazie,
Vont enlacer au mien, en fleurs de poésie,
La guirlande de leurs chers noms !

Moi, j’ai mieux qu’une rue aux cités que l’or fonde :
C’est, dans les bois lointains à l’agreste senteur,
Un lac qui semble, ainsi qu’aux premiers jours du monde,
Sortir des mains du Créateur !

Mon nom, mon humble nom de mortel éphémère,
Va pour toujours se joindre à cette France, mère
D’un passé de vertus que rien n’a pu ternir !
Mon nom va se confondre, en l’immense Nature,
Avec l’eau d’un lac frais, une eau de neige pure,
Source de vie et d’avenir !

¹⁴² Nous remercions Jacques Fortin de nous avoir fait connaître ce poème.

Mon nom ne revêt point quelque fier promontoire,
Le roc dur et hautain d'un mont ambitieux :
Non, il ne lui fallait, paisible et sans histoire,
Qu'un beau lac clair, miroir des cieus !

Gloire douce au poète : être une âme des choses,
Un reflet des matins pâles, des couchants roses,
Ce qui dit des Saisons le salut ou l'adieu ;
Monter dans un rayon, redescendre en rosée,
Sentir à chaque souffle en la vague bercée
La respiration de Dieu !

S'insinuer partout, grâce subtile, force
Qui s'offre inépuisable à tous labeurs humains,
Seconder le réveil des sèves sous l'écorce,
Calmer les soifs aux creux des mains !

Voir par l'effort sacré d'un peuple qui défriche
S'épandre autour de soi sur la glèbe plus riche
La bénédiction féconde des semeurs ;
Au vol de l'aviron rythmer sa rêverie,
Croire ouïr les aïeux de la vieille patrie
Passer dans un chant de rameurs !

Émondre le blé, tremper le fer, blanchir les toiles,
Tout le jour, – puis, à l'heure où brunit l'horizon,
Rallumer dans ses flots les cierges des étoiles
En chuchotant une oraison !...

Puisqu'à de tels destins l'amitié me convie,
Avec vous, Canadiens, aux conquêtes de vie
Où votre ardente foi dit le *sursum corda*,
Puisse, parmi les noms plus hauts de votre Histoire,
Mon humble nom fervent gagner quelque victoire,
Faire aimer plus le Canada !
(Zidler, 1913, 647-648)

Dans cette nature canadienne qui n'est que vérité profonde et pureté originelle, le poète se voit devenir le lac même : « être une âme des choses ». « Mon nom ne revêt point quelque fier promontoire, / Le roc dur et hautain d'un mont ambitieux », dit-il (ce n'est que le roc dur et précambrien du Bouclier canadien) avant de poursuivre : « Non, il ne lui fallait, paisible et sans histoire, / Qu'un beau lac clair, miroir des cieus ! ». Aujourd'hui, nous pouvons dire : paisible, à la rigueur... mais sans histoire ? Les Algonquins en auraient sans doute à raconter, des histoires ! Zidler se situe poétiquement plus près du ciel que de la terre : infiniment reconnaissant, il ne voit que l'infini.

Mais l'époque est révolue où l'on pouvait ainsi atteindre symboliquement l'immortalité de son vivant. Aujourd'hui, disparaître de la Terre conditionne le paraître anthropotoponymique. Au

Québec, l'attribution d'un nom de personne à un lieu est assujettie à une règle de la Commission de toponymie : un délai d'un an doit être respecté à la suite du décès¹⁴³.

Surnoms et renoms de l'ancestral

La France et son autre, la nouvelle, ont été habitées par la noblesse française. Les seigneurs de Nouvelle-France étaient aussi seigneurs de France, ce qui a donné naissance à une homotoponymie reliant les deux côtés de l'Atlantique¹⁴⁴. En effet, à leurs anthroponymes (ou à ceux des membres de leur famille) étaient accolés – liés par la particule *de* – des noms de lieux révélant l'origine, la provenance, la propriété. Des toponymes qui pouvaient se transmettre d'une génération à l'autre et disaient à l'humain qu'il était lui-même le lieu, que son avoir était aussi son être.

C'est ainsi que des liens anciens de propriété unissent par la médiation du toponyme, la France et le Québec d'aujourd'hui. L'expérience et la connaissance des lieux de part et d'autre de l'Atlantique, le fait d'y avoir mis les pieds, traduisent l'habiter. En baptisant les lieux de leurs noms, les nobles s'honorent eux-mêmes et proclament leur statut de propriétaire ; ils honorent d'où ils viennent, ce qu'ils ont et ce qu'ils sont. La possession est effective et affective.

Les toponymes de Lauzon et Charny (Lévis) illustrent les liens de propriété des seigneurs de père en fils en Nouvelle-France :

Charny doit son nom à Charles de Lauson, sieur de Charny, fils cadet de Jean de Lauson de Charny (vers 1584-1666) qui a été gouverneur de la Nouvelle-France de 1651 à 1656. Ce dernier, avant même de quitter la France, s'était fait concéder de vastes propriétés dans la vallée du Saint-Laurent, dont la seigneurie de Lauzon juste en face de Québec, sur la rive opposée. Un lot de huit arpents de cette seigneurie, localisé le long des rives de la Chaudière, fut cédé à son fils Charles, sieur de Charny. Ce surnom de Charny, qui désigne aujourd'hui la ville, était un titre que Charles tenait de sa grand-mère, dont le père était le seigneur de Charny, aujourd'hui une commune de 1600 habitants de l'Yonne, en Bourgogne (CTQ et CNTF, 1999, 66).

¹⁴³ L'éthique en matière d'anthropotoponymie sous-tend que nommer est un acte sérieux et qu'un débaptême éventuel est à éviter (si l'on découvrait durant cette période de deuil que la personne a eu un passé répréhensible, par exemple). Malgré tout, des noms de personnes vivantes sont encore attribués. En fait, ce phénomène a cours en ononymie et pour désigner des bâtiments, car dans ce champ spécifique des noms de lieux, la CTQ n'a pas de pouvoir décisionnel. Les municipalités qui honorent des personnes vivantes sont toutefois sanctionnées en ce que les noms refusés par la CTQ n'apparaissent pas sur les cartes et documents officiels du gouvernement du Québec.

¹⁴⁴ L'ouvrage *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage* fait état de 231 toponymes résultant d'une migration France/Québec et ayant une relation directe d'un lieu à un autre (CTQ et CNTF, 1999, XV). D'autres noms de lieux présentent un lien indirect car l'alliage des noms de personnes et des noms de lieux de France a permis de transplanter ces derniers en Nouvelle-France, les surnoms de lieux voilant l'honorifique individuel.

Tout comme les entités administratives qui portent le nom d'Argenteuil, parmi lesquelles une MRC de la région des Laurentides :

Le toponyme Argenteuil rappelle la seigneurie d'Argenteuil concédée en 1682 à Charles-Joseph d'Ailleboust des Muceaux. (...) [II] faisait partie d'une famille noble qui possédait des seigneuries en Bourgogne. En Nouvelle-France, les membres de la famille d'Ailleboust ont alors spontanément adopté des surnoms rappelant ces seigneuries. Le nom d'Argenteuil rappelle l'une d'elles située à Argenteuil-sur-Armançon, à 40 km à l'est d'Auxerre, dans l'arrondissement d'Avallon, département de l'Yonne (*id.*, 14).

Propriété ou encore provenance, comme dans le cas de la ville de Blainville et la MRC Thérèse-De Blainville dans les Laurentides. En 1730, le mariage de Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville et de Suzanne Hyacinthe Piot de Langloiserie allait faire de l'époux le premier seigneur de Blainville. La mariée, en effet, apportait une « dot [qui] comprenait la portion de la seigneurie des Mille-Îles que son père lui avait laissée en héritage. C'est sur ce territoire, devenu alors la seigneurie de Blainville, que s'étend l'actuelle municipalité du même nom, érigée en 1845 sous le nom de Sainte-Thérèse-de-Blainville » (*id.*, 41). Arrivé en Nouvelle-France en 1684, le père de Louis-Jean-Baptiste provenait du hameau de Blainville, situé en Haute-Normandie (*ibid.*). Il s'agit du mariage toponymique du père de l'époux et de la mère de l'épouse, puisque Suzanne était la fille de la seigneuresse Marie-Thérèse ! (CTQdi, 1994, 657). En Montérégie, la ville de Chambly est unie à la commune de Chambly en Picardie :

Jacques de Chambly (...) arriva en Nouvelle-France en juin 1665 comme capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan-Salières. Dès son arrivée, il fut chargé de construire, au pied de puissants rapides perturbant le cours du Richelieu, le fort Saint-Louis, devenu plus tard le fort de Chambly. (...) Ayant commencé le développement d'une colonie agricole autour du fort Saint-Louis dès 1670, [il] obtenait, en 1672, la concession d'une seigneurie qui prit son nom. (...) [II] tenait [celui-ci] de Chambly, sur l'Esches (CTQ et CNTF, 1999, 61).

Dans la même région, le spécifique Soulanges identifie différentes entités dont la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le canal de Soulanges :

Le canal de Soulanges tire son nom de la seigneurie de Soulanges que se fit concéder à cet endroit, en 1702, Pierre-Jacques de Joybert, chevalier, seigneur de Soulanges. Né à Québec, celui-ci provenait d'une famille française anoblie au XV^e siècle, dont les membres furent propriétaires de quelques seigneuries, dont celles de Soulanges et d'Aulnay, en Champagne (*id.*, 204).

On le voit, les noms de seigneuries d'antan identifient aujourd'hui des villes et des MRC. Il en va autrement au Nouveau-Brunswick. L'expulsion des Acadiens s'est accompagnée de la disparition des seigneuries et par conséquent de leurs noms. C'est par le biais honorifique (postérieur aux événements) que les personnages historiques de la Nouvelle-France ont pénétré la toponymie du Nouveau-Brunswick. À eux seuls, les comtés de Northumberland et de Restigouche sont concernés par la moitié environ de ce type d'anthroponymes. Nous devons

à William Francis Ganong le choix des hauteurs pour honorer chefs autochtones, historiens, missionnaires, géologues et naturalistes en réservant à chaque groupe une chaîne ou un plateau¹⁴⁵.

Ainsi donc, les monts¹⁴⁶ Biard et LeClercq honorent des missionnaires de l'Ancienne Acadie, le premier l'ayant été durant la période 1611-1614 (Rayburn, 1975, 53). LeClercq a été missionnaire chez les Micmacs de 1675 à 1687 (*id.*, 153)¹⁴⁷. Au mont Bernardin, l'hommage est rendu à « Joseph Bernardin Sebastien (?1623), a missionary at Miscou who died near Nictau Lake while crossing to the Saint John River » (*id.*, 53)¹⁴⁸.

Le mont Champlain est situé dans un comté à majorité anglophone, celui de Queens. À l'instar des autres oronymes, ce nom a été attribué par Ganong en 1901 pour honorer Samuel de Champlain ; il remplaçait alors le toponyme Bald Mountain (*id.*, 75). Il est intéressant de constater qu'un autre Bald Mountain désignait aussi une entité rebaptisée par notre historien le mont Denys, en mémoire de Nicholas Denys « Governor of part of Acadia 1654-c1680 and resident at Nepisiguit Bay after 1669 » (*id.*, 92). Également gouverneur de l'Acadie, de 1651 à 1666, Charles de Saint-Étienne de la Tour a été honoré. Ici, le surnom de lieu que portait ce personnage est entré dans la toponymie (*id.* 153). Enfin, le mont Villebon s'ajoute à la liste des gouverneurs de l'Acadie : « Joseph Robinau de Villebon (1655-1700), French Governor of Acadia 1690-1700 » (*id.*, 283). Le mont Fronsac garde le souvenir d'un seigneur et gouverneur d'une partie de l'Acadie pendant une brève période, Richard Denys, Sieur de Fronsac (c1654-1691). Il possédait une seigneurie aux abords de la rivière Miramichi, probablement près de Burnt Church (*id.*, 112). Le surnom de lieu a été retenu pour désigner la seigneurie. Philippe Enaud (Enault, Esnault, Hénaut) de Barbaucannes (1651-1708) est honoré sous la forme Mont Enaud. Il ne s'agit donc pas ici du surnom de lieu. D'ailleurs, la seigneurie située dans la région de Caraquet et Inkerman se nommait Esnault (*id.*, 102).

Deux femmes ont l'honneur de figurer dans ce groupe de la Nouvelle-France : une épouse et une mère de gouverneur. Elles sont toutefois réduites à leur prénom, tronqué ou déformé qui plus est. Les noms de lieux Marie, Mount et Marie Plateau rendent hommage à l'épouse de Charles de Saint-Étienne de la Tour, « Françoise-Marie Jacquin de la Tour (1602-1645) (...) who heroically died defending Fort La Tour. She has been referred to as « the most

¹⁴⁵ Bien que Ganong ait suggéré cette série d'anthroponymes au tournant du XX^e siècle, l'officialisation des orotoponymes par le CPCNG n'eut lieu que dans les années 1960 (Hamilton, 1996, 103).

¹⁴⁶ Nous francisons le générique bien qu'il apparaisse sous la seule forme anglaise dans le Répertoire géographique du Nouveau-Brunswick. Dans l'ouvrage Maps / Cartes du Nouveau-Brunswick, mount n'est pas francisé mais lac l'est.

¹⁴⁷ Pierre Biard était jésuite et Chrestien LeClercq, récollet (Hamilton, 1996, 103).

¹⁴⁸ Ce mont étant situé à l'est du lac Nictau, il semble que Ganong ait tenu compte de la localisation géographique de l'événement.

remarkable woman in Acadia's early history » (*Dict. Can. Biog.* 1966, 383) » (*id.*, 172). La seconde est bien dissimulée sous l'appellation anglicisée, Elizabeth Mount :

The name recalls the life of Louise-Elisabeth de Joybert de Soulanges et de Marson (1673-1740). Born at Jemseg, in the then French colony of Acadia, she became the Marquise de Vaudreuil following her marriage to Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil (*ca* 1643-1725), who served as governor of New France from 1703 to 1725. Their son, Pierre, was destined to be the first native-born governor general of New France. He served from 1755 to 1760 (Hamilton, 1996, 106).

Et deux cartographes ont également été honorés. Franquelin Hill rappelle « Jean-Baptiste-Louis Franquelin (c1651-1712), an outstanding cartographer and hydrographer who prepared an elaborate map of NB in 1686 » (Rayburn, 1975, 110). Quant au mont Jumeau, il fut nommé en hommage au « French cartographer who first showed Bathurst Lake on a map as Lac au cler in 1685 » (*id.*, 144).

Mis à part ces oronymes, les personnages historiques de la Nouvelle-France ont laissé peu de traces dans la nomenclature du Nouveau-Brunswick. Quelques communautés rurales dispersées, environ une quinzaine, en sont tout de même les gardiennes. Et, nuance par rapport aux sommets : on y habite. Boishébert, Daulnay, Dauversière, Nicholas Denys et Jeanne-Mance sont situées dans le comté de Gloucester tandis que l'on retrouve celles de Champdoré, Desherbiers, Goudalie et Noinville dans le comté de Kent.

Le Québec montre un tout autre profil de la pénétration anthroponymique ancestrale des lieux. En plus d'être présents sur les lieux à l'époque seigneuriale, les personnages de la Nouvelle-France figurent en bonne place dans la grille cantonale¹⁴⁹. Administrateurs et colons s'y retrouvent. Le canton Talon rend hommage au premier intendant de la Nouvelle-France, responsable du premier recensement de l'histoire canadienne en 1666 (CTQdi, 1994, 765) et deux cantons voisins portent les noms de Couillard et Couture. Désignés en 1914 et proclamés en 1936, ils rappellent les premiers habitants de la Nouvelle-France.

Le nom choisi pour le désigner est celui de Guillaume Couillard de Lespinay (vers 1591-1663), charpentier de navire, matelot et calfat, ancien engagé de la Compagnie de Caen, l'un des directeurs de la Communauté des Habitants, marguillier de la paroisse de Québec, anobli par le roi en 1654. Marié à Guillemette Hébert, fille du premier colon canadien, il hérita des terres de ce dernier situées au sommet de la côte de la Montagne, à Québec. (...) De 1629 à 1632, lors de l'occupation de Québec par les Anglais, la famille Couillard avait été l'une des seules à demeurer au pays (*id.*, 151-152).

(...) en mémoire de Guillaume Couture (vers 1616-avant 1701), premier censitaire de la seigneurie de Lauzon, établi à la pointe de Lévy en 1647. (...) S'étant donné aux Jésuites au début de son aventure en Nouvelle-France, il connut, dès 1641, dans les environs du lac Saint-Pierre, la torture auprès des Iroquois, alors qu'il était en route pour le pays des Hurons. Cependant par un concours

¹⁴⁹ La liste est longue et les exemples qui suivent se veulent un aperçu de la variété des domaines dans lesquels ont œuvré les personnages de la Nouvelle-France.

extraordinaire des événements, il fut adopté par la veuve d'un chef agnier¹⁵⁰ et put apprendre la langue et les coutumes de cette nation durant ses trois ans de captivité. Il devint alors un ambassadeur naturel auprès des Français en pleine Iroquoisie, cherchant les moyens pour établir la paix. En 1663, il se rendit au lac Mistassini en passant par le Saguenay, ce qui explique la situation du canton nommé en son honneur. Celui-ci est tracé sur la rive gauche du Saguenay (*id.*, 153).

Les religieux ont également leur place dans la grille cantonale. Mentionnons les cantons Jamet, Maizerets et Olier qui honorent des religieux du XVII^e siècle, tout comme le canton Sagard, proclamé en 1919 : le frère récollet Théodat Sagard est reconnu comme le « premier historien religieux de la Nouvelle-France, il a laissé *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, publié en même temps qu'un *Dictionnaire de la langue huronne* (1632) » (*id.*, 599). Les soldats occupent des cantons nordiques. La guerre de la Conquête y a en effet été transposée en l'honneur des vaincus :

Fait unique au Québec, le gouvernement, en procédant au découpage territorial de l'Abitibi, a eu recours aux noms des régiments et des officiers de l'armée de Montcalm pour désigner les cantons. En 1908, dans le rapport annuel du ministère des Terres et Forêts, le ministre Adélard Turgeon explique ainsi ce choix : « En ce moment, où toute la population du Canada semble portée à évoquer le souvenir d'un passé plein de gloire, il m'a semblé convenable de faire revivre ici les noms oubliés de quelques-uns des héroïques soldats de Montcalm, qui, sans lui après la campagne de 1760, reprirent le chemin de la Patrie... »

Les sept premiers cantons créés le long du Transcontinental à partir de la frontière ontarienne, soit ceux de La Reine, La Sarre, Royal-Roussillon, Languedoc, Guyenne, Berry et Béarn, portent les noms des régiments de l'armée de Montcalm tels que rangés en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham. Les cantons situés au sud de chacun de ces sept cantons portent le nom des officiers attachés à ces régiments. Au total, plus de cent toponymes de la région se rapportent à l'armée de Montcalm (Beaudry Gourd, dir., 1992, 34).

Rappelons le contexte sociopolitique dans lequel s'est fait l'ouverture des terres en Abitibi : l'État et le clergé étaient alors très inquiets de l'exode massif des Canadiens français vers les États-Unis¹⁵¹. Le danger d'assimilation était grand pour le « petit peuple » et l'État ressentait cet exode comme une menace à sa cohésion interne. Pour contrer cette mouvance, le gouvernement met en place un projet géopolitique : l'Abitibi serait la terre promise réservée au peuple canadien français, garante de sa survie culturelle¹⁵².

Même si les soldats de l'armée de Montcalm ne sont jamais allés en Abitibi, c'est là que le territoire québécois conserve leur mémoire. En occupant des espaces nouveaux, ces personnages de la Nouvelle-France, ces héros vaincus, se régénèrent dans les esprits. Il ne s'agit pas d'un placage arbitraire : l'on peut y voir plutôt l'entrée des étendues abitibiennes dans le sens que le mythe et l'histoire confèrent à l'espace d'une société. Cet agencement anthroponymique ne contient-il pas la volonté de souligner des valeurs communes aux officiers de l'armée de

¹⁵⁰ Il s'agit d'une tribu amérindienne portant ce nom.

¹⁵¹ De 1851 à 1901, 500 000 Canadiens français ont émigré aux États-Unis, particulièrement en Nouvelle-Angleterre, pour travailler dans les manufactures. Source ?

¹⁵² C'est la thèse que développe Christian Morissonneau dans *La Terre promise : Le mythe du Nord québécois*.

Montcalm et aux futurs colons de l'Abitibi : courage immense et fidélité sans faille aux origines françaises ? Celles-ci, du reste, sont porteuses d'une dimension essentielle : la religion catholique.

La multiplication des saints

Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu de l'univers, le ciel et la terre sont remplis de ta gloire... Assurément la terre québécoise a fait sienne ce psaume répété encore et encore à la messe dominicale dans les églises catholiques : « On pourra dire que Dieu est québécois. À vrai dire, pour un étranger, la toponymie québécoise ferait croire qu'on se promène au Paradis où tous les saints auraient leurs rues et leurs villes » (Hervé Fischer, en exergue in Dugas, 1988, 52).

Jacques Cartier a donné le ton. Au cours de ses deux premiers voyages en Nouvelle-France (1534, 1535-36), le découvreur du Canada sanctifie allègrement le territoire. De fait, il s'agit de l'une des principales caractéristiques de la dénomination des lieux lui étant attribuées ; la moitié (51%) des 46 noms de lieux relevés par Christian Morissonneau (1978) sont des hagionymes :

L'analyse des noms de lieux chez Cartier permet d'esquisser un modèle choronymique français structuré essentiellement par l'influence du catholicisme et du « culte de la personnalité ». Il se présente ainsi : haute fréquence des hagionymes et des commémoratifs liée à la rareté relative des descriptifs du milieu. L'origine bretonne de Cartier aussi est transparente : il appelle une plage la conche saint Martin, et conche est d'un emploi régional (l'Ouest français); les noms de saints comme Saint Servan, Saint Guillaume, sont autant des emprunts que le rappel du culte à des saints locaux (Morissonneau, 1978, 21-22).

Les noms de saints se répartissent assez également entre les deux voyages. Lorsque le motif d'attribution nous est donné par Cartier, il concerne le lien entre la découverte du lieu et le saint honoré ce jour-là au calendrier liturgique. Le 29 juin 1534 naît ainsi le cap saint Pierre : « Le premier cap fut nommé le cap saint Pierre, pour ce que le jour dudit saint y arivames » (Morissonneau, 1978, 30). Même les lieux sans importance aux yeux de Cartier accueilleront de saints noms. Ainsi les ysleaulx saint Jehan : « Le hable devant dict où posames, qui est à la terre du su, est hable de marée, et de peu de valleur. Nous le nommasmes les ysleaulx saint Jehan, pource que nous y entrasmes le jour de la décollation dudict saint... » (*id.*, 34). À n'en pas douter, le calendrier des saints est venu à sa rescousse. Comme il a d'ailleurs servi à bon nombre de découvreurs et d'explorateurs de par les nouveaux mondes.

De son côté, Champlain s'est beaucoup moins prêté à la sanctification des lieux. Quoi qu'il en soit, nous devons à Cartier et Champlain l'eau bénite des fleuves. Au XVI^e siècle, la voie de pénétration par excellence, celle qui dans les esprits pouvait se révéler le chemin tant recherché vers l'Orient magnifique, était nommée rivière de Canada (c'est Cartier qui nous l'apprend). Aujourd'hui, coule le majestueux Saint-Laurent. Cartier n'a nommé Saint-Laurent qu'une baie, mais ce nom a été repris plus tard pour identifier l'imposante voie d'eau (CTQdi, 1994, 689). À Champlain revient la paternité du nom Rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, un fleuve en définitive : « à l'emboucheure d'une rivière des plus grandes & profondes qu'eussions encore veues, que nommasmes la rivière S. Jean : pource que ce fut ce jour là que nous y arrivasmes : & des sauvages elle est appelee Ouygoudy » (Morissonneau, 1978, 54).

Le premier baptême d'un lieu auquel se prête Cartier est sous le signe de la sanctification. Il s'agit d'une île. Ce geste n'est explicitement relaté qu'un mois après son arrivée : « Je nommai celle-ci île Sainte-Catherine ; au nord-est de laquelle il y a des fonds-hauts et mauvais, sur environ un quart de lieue, c'est pourquoi il faut s'en écarter » (*in* Julien, Herval et Beauchesne, dir., 1992, 117-118). Cartier n'explique pas son choix et ne mentionne pas non plus son calendrier. L'on sait, par ailleurs, que tel était le prénom de son épouse. Implorait-il sa protection dans ces parages dangereux ? Champlain aussi n'utilise pas nécessairement les saints au goût du jour ! Ainsi l'île Sainte-Hélène¹⁵³ qu'il nomme en 1611 en l'honneur de son épouse, bien qu'il ne le précise pas (CTQdi, 1994, 643). Le fondateur de Québec a réservé ce nom pour un lieu auquel il attachait de l'importance : « Au milieu du fleuve y a une isle d'environ trois quarts de lieues de circuit, capable d'y bastir une bonne & forte ville, & l'avons nommée l'isle de sainte Elaine » (Morissonneau, 1978, 69). Pour ce faire, il choisira plus tard la pointe à Callière (CTQdi, 1994, 643).

Mais le premier nom de lieu mentionné par Champlain en 1603, le premier lieu à lui apparaître – et à apparaître sans doute à bien des marins –, c'est le cap de Sainte-Marie (Terre-Neuve) :

Le 6^e dudit mois nous vîmes si proche de terre que nous oyions la mer battre à la côte ; mais nous ne la pûmes reconnaître pour l'épaisseur de la brume dont cesdites côtes sont sujettes, ce qui fut cause que nous nous mîmes à la mer encore quelques lieues, jusqu'au lendemain matin, quand nous eûmes connaissance de terre d'un temps assez beau, qui était le cap de Sainte-Marie¹⁵⁴ (Champlain, 1603 *in* Beaulieu et Ouellet, 1993, 90).

Protectrice des marins, la Vierge Marie les accueille sur la terre ferme. Elle rayonne autant en mer que sur terre, figure de proue de la Nouvelle-France, mère des Français d'Amérique. Pénétrant le fleuve Saint-Laurent, Jacques Cartier découvre en sa présence :

¹⁵³ Et le port sainte Hélaine en Nouvelle-Écosse (Morissonneau, 1978, 48).

¹⁵⁴ Ce cap a d'abord été nommé ainsi par les Portugais (Hamilton, 1996, 181).

Les monts Notre-Dame, qui comprennent les Chic-Chocs, forment la partie des Appalaches, sur la rive droite du Saint-Laurent, qui s'étend de l'Estrie jusqu'en Gaspésie. Il est vraisemblable de penser que Jacques Cartier ne serait pas étranger à la création de ce nom de lieu, ayant découvert le massif gaspésien le 15 août 1535, jour de l'Assomption : « Le landemain jour Notre Dame d'aoust XV^e (...) ¹⁵⁵ eusmes congnoissance de terres qui nous demouroient vers le su qui est une terre à haultes montaignes à merveilles ». Au cours de l'automne 1535, Cartier désigne ces reliefs sous le nom de « haultes montaignes de Honguedo ». Le toponyme Monts Notre-Dame s'est implanté rapidement au XVI^e siècle (CTQdi, 1994, 485).

Le passage des monts Notre-Dame donnera lieu à une coutume du baptême pour les nouveaux arrivants :

Au XVII^e siècle, on baptisait symboliquement les nouveaux arrivants lorsqu'on doublait ces montagnes : « Tous ceux qui viennent en la Nouvelle-France, connaissent assés les Monts de nostre-Dame, pource que les Pilotes et les Matelots estans arrivés à l'endroit du grand fleuve, qui répond à ces hautes montagnes, baptisent ordinairement par récréation les nouveaux passagers, s'ils ne détournent par quelque présent l'inondation de ce baptême, qu'on fait couler en abondance dessus leurs testes » (*Relation des Jésuites* de 1648 ; cité in *id.*, 485).

En Acadie, la fidélité à la mère de Dieu est forte depuis les tout débuts jusqu'à aujourd'hui. Dans l'entrée principale de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Moncton (Nouveau-Brunswick), on peut lire ce texte qui raconte son importance pour le peuple acadien :

À sa mère et patronne, le peuple acadien dédie ce temple, monument de reconnaissance, par lui pieusement érigé. En 1638, Louis XIII consacre la France et ses colonies à la Vierge de l'Assomption ; le 30 nov. 1678, Mgr Laval la donne comme titulaire à Port-Royal canoniquement érigé en paroisse ; le 21 juillet 1881, à sa première convention nationale, le peuple acadien la choisit pour patronne ; le 15 août 1884, il adopte l'Ave Maris Stella comme hymne national et chant de ralliement. Le 19 janvier 1938, S.S. Pie XI, de son autorité apostolique, proclame N.D. de l'Assomption patronne et protectrice au ciel des Acadiens. Le 30 septembre 1961, à l'occasion de la célébration du XXV anniversaire de l'archidiocèse, cette cathédrale a été solennellement consacrée par S.E. Mgr Norbert Robichaud à la gloire de Dieu et en honneur de la Vierge Marie dans le mystère de Son Assomption. Une indulgence de 200 jours peut être gagnée au jour anniversaire de cette dédicace (reproduit in De Varennes, 1987, 116).

Au cours de l'évolution municipale, des villes ont repris le nom de la paroisse religieuse au moment de leur incorporation. En procédant à une étude de la sanctification à partir des noms attribués aux municipalités québécoises, Jean-Yves Dugas (1987) a établi que sur un total de 1511 municipalités, au 1^{er} janvier 1986, la moitié des toponymes se rapporte au fait religieux, soit 761 toponymes. La très grande majorité de ceux-ci comportent le terme « Saint », soit 669 occurrences ; les autres sont des « noms à caractère religieux comme ceux du Christ, de la Vierge, des anges, des objets religieux (croix), des fêtes ecclésiales, des papes (...) » (*id.*, 18). Après un examen systématique de l'origine et du motif d'attribution de ces hagiotoponymes municipaux¹⁵⁶, il a pu faire ressortir toute la richesse de ce phénomène en terre québécoise.

¹⁵⁵ Ces parenthèses figurent dans le texte du CTQdi.

¹⁵⁶ Où moins de 10% d'entre eux résistent à l'explication.

Trônent au sommet de la hiérarchie divine Dieu, le Christ et le Saint Esprit, Marie la mère du Christ, Joseph, autre membre de la Sainte-Famille, Anne et Joachim, mère et père de Marie. Pour couronner l'entité municipale, Marie est la plus présente, « reflet d'une popularité sans conteste, dans la mesure où le nombre d'appellations qui la prend pour sujet constitue un indice certain de la faveur populaire. (...) on compte 36 Notre-Dame et 5 Sainte-Marie réparties un peu partout à travers la province » (*id.*, 19). À ces appellations, il faut en ajouter d'autres, telles L'Annonciation et La Conception dans les Laurentides :

En 1880, le célèbre Roi du Nord, le curé Labelle, fonde la mission de L'Immaculée-Conception, qui deviendra sous une forme abrégée La Conception dans la très belle vallée de la rivière Rouge, près de Saint-Jovite dans les Laurentides. (...) Paroisse agricole et touristique née aux détours des années 1880, La Conception s'inscrit dans un système de dénomination à caractère systématique¹⁵⁷. En effet, alors que ce nom évoque le privilège exceptionnel de Marie, mère de Jésus, conçue sans la tache originelle, on relève un peu plus au nord les dénominations municipales de L'Annonciation, axée sur le message de l'ange Gabriel à la Vierge, et de L'Ascension qui souligne l'élévation miraculeuse du Christ dans le ciel (CTQdi, 1994, 327).

Parfois le motif d'attribution révèle la ferveur des nommants – en l'occurrence des religieux – liée à leur lieu d'origine :

Un nombre significatif de municipalités de la Vallée-de-la-Lièvre dans l'Outaouais comportent l'élément Notre-Dame dans leur dénomination et transpose la grande dévotion qu'entretenaient à son endroit monseigneur Guigues comme les abbés Trinquier et François Michel, tous trois originaires du diocèse français de Gap, où se trouve l'important sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus (Saint-Étienne-d'Avançon) (Dugas, 1987, 20).

Dugas relève un nombre égal de toponymes, soit 16 occurrences pour chacun des personnages de saint Joseph et sainte Anne. Le premier « jouit toutefois de par son statut de patron de la Nouvelle-France, du Canada d'un prestige qui lui assure une présence non négligeable dans l'ensemble des noms de municipalités depuis 1624 » (*ibid.*). La mère de Marie est une figure très importante et ce depuis les tout débuts de la Nouvelle-France. Parmi les lieux de pèlerinage, Sainte-Anne-de-Beaupré est le plus célèbre mais ailleurs aussi elle protège, comme en garde le souvenir la ville de Pointe-au-Père (RN) :

(...) Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père devenait un lieu de pèlerinage à compter de 1873. Cette appellation allait également servir à identifier une paroisse érigée canoniquement en 1882, par suite de son détachement de Saint-Germain-de-Rimouski et de Sainte-Luce et une municipalité de paroisse établie la même année. Le nom choisi, attesté en 1696 dans l'acte de concession de la seigneurie Lessard, en plus de marquer la dévotion des marins à l'endroit de sainte Anne qui assure leur protection, rappelle un événement historique, soit la célébration de la première messe sur la rive sud du Saint-Laurent, le 8 décembre 1663, par le père jésuite Henri Nouvel (1621 ou 1624-1702). Celui-ci arrive au Canada en 1662, dessert les missions de Tadoussac (1662-1663 et 1664-1668), de l'île Verte (1663), et est accompagné d'un groupe de Papinachois et de Montagnais en période de chasse hivernale lorsqu'il pose son geste historique (CTQdiB, 1994, 540).

Avant d'identifier des lieux, bien des saints avaient déjà leur place au fond des cœurs et des cultures. Ici, c'est un religieux : « Mont-Saint-Hilaire (Montréal) témoigne de l'affection de

¹⁵⁷ Systémique serait plus approprié.

monseigneur Hubert pour saint Hilaire de Poitiers, évêque français du IV^e siècle (...) » ; là ce sont des immigrants irlandais qui « ont honoré à la fois sainte Agathe (Sainte-Agathe, Québec) et saint Patrick (Saint-Patrice-de-Sherrington, Montréal), couple tutélaire national de l'Irlande ». Ailleurs, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan (Trois-Rivières), par exemple, « les ancêtres colonisateurs étaient originaires de Paris dont sainte Geneviève demeure la patronne (...) »... (Dugas, 1987, 21). Les voyages mêmes des ecclésiastiques – en particulier à Rome – ont été une source d'inspiration à l'origine d'appellations municipales ; on doit au cardinal Bégin les noms de Saint-Benoît-Labre, Saint-Marc-des-Carières et Sainte-Sabine (*id.*, 23). De ces lieux de souvenir et de prière, on en a rapporté les noms au pays, telles des pierres mystiques précieuses.

Des municipalités doivent leurs noms à une canonisation ayant eu lieu au cours de l'année : « Cette pratique rend manifeste l'impact de la canonisation sur la catholicité québécoise » (*id.*, 22). Dugas souligne aussi l'importance du rituel de commémoration du saint du jour :

Selon une coutume romaine fort connue, on marquait d'une pierre blanche les jours se déroulant sous de favorables auspices. La culture religieuse chrétienne a adopté, *mutadis mutandis*, une façon de faire similaire en célébrant le saint du jour d'une manière toute particulière, soit en retenant son nom pour l'attribuer à une entité municipale nouvellement créée (*id.*).

Des liens de parenté et des liens historiques sont visibles dans la proximité spatiale des toponymes, comme l'illustrent les quelques exemples suivants :

La mère et le fils demeurent unis au-delà de la mort au Lac-Saint-Jean grâce à Sainte-Monique et à Saint-Augustin, paroisses voisines. (...) À Saint-Valérien-de-Milton (Montréal), paroisse voisine de Sainte-Cécile-de-Milton, c'est l'époux et l'épouse qui reçoivent la consécration appellatoire (*id.*, 22). (...) Saint-Alexandre (Montréal), sise près de Saint-Athanase (Montréal) voit son appellation justifiée parce que ce dernier a succédé à saint Alexandre sur le trône épiscopal d'Alexandrie. Saint Anselme, persécuté par le roi Henri d'Angleterre, a donné son nom à Saint-Anselme (Québec), située dans le voisinage immédiat de Saint-Henri (Québec). À Sainte-Clotilde-de-Châteauguay (Montréal), près de Saint-Rémi, on prit en considération que l'évêque rémois Rémi fut à l'origine du baptême du chef des Francs, Clovis, époux de sainte Clotilde (*id.*, 23).

On pourrait presque penser qu'il s'agit d'un jeu clérical... et que quiconque en connaîtrait les règles serait en mesure, à l'aide d'indices, de deviner les noms attribués aux lieux. Sans exagérer à ce point, il reste que le choix des dénominations religieuses répondait à une logique : celle du monde des ecclésiastiques. En Abitibi, dernière région québécoise ouverte à la colonisation, l'occasion leur est donnée de l'imposer à un grand espace encore vierge de la foi catholique. Au début du XX^e siècle, Monseigneur Élie-Anicet Latulipe, évêque de Haileybury, et son successeur, Monseigneur Rhéaume, élaborent donc un plan qui opère un ordre sacré et une différenciation sexuelle sur le territoire :

(...) les premières paroisses de l'Abitibi le long du Transcontinental portent le nom des apôtres ; celles au nord de la voie ferrée, le nom de saints confesseurs ; celles au sud sont placées sous le

patronage de vierges et martyres. Quant aux paroisses de la zone minière, elles doivent leurs noms aux saints anges et archanges (Beaudry Gourd, 1984, 2).

C'est ainsi que se dessine une cosmologie. Les sanctifiés prennent place, prêts à accueillir les pionniers, les futurs habitants.

Mais voici que parmi les saints s'en glissent des « faux » auxquels ils manquent le sceau officiel de l'Église, « si nombreux qu'ils constituent d'une certaine manière l'un des caractères dominants de l'hagionymie toponymique québécoise » (Dugas, 1987, 24). Quelques rares appellations sont d'origine ludique, comme celle-ci, redevable au contact des langues : « Le nom algonquin Sinsic du cours d'eau qui baigne la municipalité de Saint-Sixte (Outaouais) est à l'origine de sa dénomination par adaptation phonético-graphique de la forme amérindienne » (*id.*, 26). Mais le contingent des faux saints est essentiellement anthroponymique¹⁵⁸ :

Humbles pionniers : André Fraser, premier colon de Saint-André (Québec) ;
Personnes apparentées aux pionniers : Marie Léveillé, mère du premier colon de Lac-Sainte-Marie (Outaouais) ;
Personnes ayant joué un rôle important dans la colonie naissante : André Trudeau, arpenteur pour Saint-André-Avellin (Outaouais) ;
Notables et seigneurs : le député Cléophas Beausoleil pour Saint-Cléophas (Montréal) et Philippe Aubert de Gaspé pour Saint-Aubert (Québec) ;
Plus hautes autorités administratives : Augustin Safray de Mézy, gouverneur de la Nouvelle-France (1663-1665) pour Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) ;
Bienfaiteurs qui ont donné des terrains ou autres biens : Laurette Desjardins pour Notre-Dame-de-Lorette (Lac-Saint-Jean) (*id.*, 24-25).

Les ecclésiastiques ne sont pas en reste : prêtres, religieuses, évêques et papes sont à l'origine des saints noms de municipalités : « Le contingent le plus considérable demeure sans conteste les premiers curés ou desservants d'un grand nombre de paroisses devenues ultérieurement des municipalités de paroisse comme les abbés Adrien Hamel (Saint-Adrien, Estrie), Joseph-Aimé Lamonde (Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, Outaouais), (...) » (*id.*, 25). Il est arrivé que le religieux et le pionnier partagent leur accession au titre de toponyme. Ainsi la municipalité de paroisse de Saint-Alexandre (Kamouraska) :

Monseigneur Alexandre-Antonin Taché (1823-1894), évêque, puis archevêque de Saint-Boniface (1853-1894), était né dans la paroisse avoisinante de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup. Il apparaît donc tout naturel que l'on ait attribué l'un de ses prénoms à la paroisse fondée dans la première moitié du XIX^e siècle et érigée en 1851 (...) Par le fait même, on pouvait ainsi également rendre hommage à l'un des premiers habitants, Alexandre Thériault (*id.*, 603).

Christian Bonnelly a lui aussi constaté l'ampleur de ce phénomène des vrais et faux saints dans les municipalités du Québec :

¹⁵⁸ Dugas en donne de nombreux exemples, mais nous n'en reprenons ici qu'un seul pour illustrer chacune des catégories qu'il a relevées.

(...) un échantillonnage de près de 200 noms nous a permis de partager à environ 50-50 hagionymes réels et hagionymes apparents. (...) [Ces derniers] ont été puisés à même, entre autres, les prénoms d'évêques (Saint-Bruno-de-Guigues, de J.-E.-Bruno Guigues, premier évêque d'Ottawa, Saint-Édouard-de-Fabre, d'Édouard-Charles Fabre, premier archevêque de Montréal), de curés (Saint-Antoine, d'Antoine Labelle, Saint-Edmond, de Joseph-Edmond Tremblay), de seigneurs (Saint-Antoine-sur-Richelieu, d'Antoine Pécaudy), de seigneuses (Sainte-Flavie, d'Angélique-Flavie Drapeau), de pionniers (Saint-Alexis-des-Monts, d'Alexis Bélanger). Les proches des représentants de cette catégorie (père, mère, frère, soeur, époux, épouse, etc.), ont aussi servi de source d'inspiration (Bonnely, 1995, 18-19).

Le phénomène de la sanctification municipale fait partie du patrimoine québécois et son ampleur est telle que la palme lui revient au niveau mondial :

(...) l'importance du phénomène hagionymique dans la mesure où seuls les noms de municipalités sont concernés apparaît comme caractéristique de notre société sans commune mesure avec les constats que l'on peut effectuer ailleurs (...) dans les pays au passé chrétien ou catholique comme l'Italie, l'Angleterre, les États-Unis, la Pologne, ... et même la Russie. (...) et fait de la Belle province un véritable paradis hagionymique à cet égard (*id.*, 27-28).

La sanctification du territoire représente aussi une caractéristique importante de la toponymie de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Nous y avons relevé quelque 150 hagiotoponymes de nature anthroponymique. La majorité d'entre eux (85%) sont localisés dans trois comtés à majorité francophone (Madawaska, Gloucester, Kent). L'on compte une poignée de noms de lieux qui ont des faux saints à l'origine, tel Saint-Amateur (Gloucester) qui rappelle Amateur B. Savoy, premier maître de poste (Rayburn, 1975, 237).

Aux quatre coins pionniers

Le nom de Louis Hébert, premier colon de la Nouvelle-France, identifie une circonscription électorale de la région de Québec. Son épouse Marie Rollet s'est, quant à elle, éloignée quelque peu des lieux d'origine du pays. Elle a laissé son patronyme à une municipalité qui a ceci de particulier d'être « le premier village de colonisation fondé dans la région du Témiscamingue durant la crise économique des années 1930 (...) » (CTQdi, 1994, 588). Louis Hébert fait le pont entre l'Acadie et le Canada d'alors, ayant habité l'une et l'autre partie de la Nouvelle-France. Mais, à l'instar de l'Acadie devenue Nouvelle-Écosse, Louis Hébert s'est métamorphosé : en ours. Ne reste donc plus qu'une réminiscence sonore au sens évanoui :

During the early 1600s, a small river in Nova Scotia's Annapolis Valley was named for Louis Hébert, the apothecary who accompanied Pierre du Gua de Monts to Port Royal, and Samuel de Champlain to Québec. When the Loyalists arrived in the late 1700s, they anglicized the name to Bear River. And that, to this day, is the name of the river, and a village of 900, nestled in a picturesque and surprisingly rugged setting, 12 kilometres inland from Digby (Rayburn, 1994, 55).

Ces Adam et Ève de la Nouvelle-France portaient assurément des prénoms appropriés, royal pour l'un, évangélique pour l'autre. À leur suite se sont multipliés les anthrotoponymes de la primeur habitante¹⁵⁹.

Au Nouveau-Brunswick, ce sont les patronymes des pionniers, propriétaires, religieux et maîtres de poste qui l'expriment le mieux. Dans la catégorie « pionniers et propriétaires »¹⁶⁰, des appellations rappellent les expulsés eux-mêmes. Un ruisseau, Babineau Creek (Westmorland), a ainsi été nommé d'après Jean-Pierre Babineau qui s'est installé à cet endroit après la destruction du village de Babineau situé dans la région de Coverdale (Albert). Ce village avait été établi après la destruction de celui de Petitcodiac en 1755 et fut détruit à son tour trois ans plus tard (Rayburn, 1975, 41). Dans le même comté, Belliveau Village est une communauté dispersée : « Before 1755 called Pierre à Michel for Pierre Belliveau. Established again c1768 after Acadian expulsion » (*id.*, 51). À Caraquet (Gloucester) coule la rivière à Brideau, ainsi nommée d'après des colons qui s'y sont établis en 1760 avant de se déplacer vers Tracadie (*id.*, 62). Landrys River appartient à la paroisse voisine de Shippagan. Ce cours d'eau rappelle Alexis Landry (*id.*, 152), qu'une inscription dans la pierre d'un monument sis au sanctuaire de Sainte-Anne-du-Bocage à Caraquet nous fait mieux connaître :

Le retour des Acadiens. Par suite des vicissitudes de la guerre, les Acadiens, pionniers de ce pays, furent dispersés en 1755. L'arrivée d'Alexis Landry, à Ste-Anne-du-Bocage peu après 1755, symbolise le retour des Acadiens à leur patrie bien-aimée et la reprise d'une vie nouvelle (De Varennes, 1987, 161).

Robichaud Creek (Northumberland), un ruisseau, a été nommé « for Otho Robichaud (or Robicheau), land grantee there. His family settled there in 1760 » (Rayburn, 1975, 233).

Des religieux sont à la tête du mouvement de colonisation¹⁶¹. Dans le comté de Gloucester, les entités spécifiées Paquetville¹⁶² hororent la mémoire de « Monseigneur Joseph-Marie Paquet, prêtre de la paroisse de Caraquet, qui conduisit les familles fondatrices en 1866-67 pour ouvrir les terres intérieures de la Péninsule acadienne » (De Varennes, 1987, 155). Celles

¹⁵⁹ À partir du mot clé « premier », l'examen du dictionnaire Noms et lieux du Québec nous a permis de faire ressortir plus d'une centaine d'appellations honorant les premiers arrivés sur les lieux : pionniers, colons, curés colonisateurs, entrepreneurs, maires, maîtres de poste. L'étude élargie à l'ensemble des toponymes du Québec reste à faire et, à n'en pas douter, elle pourrait compléter l'analyse de la primeur habitante, maillon de la toponymie honorifique. Pour l'heure, quatre régions nous apparaissent les meilleures gardiennes de ce phénomène : l'Estrie, l'Outaouais, la Montérégie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous nous y intéresserons donc plus particulièrement. Les trois premières sont des régions frontalières où le contact des langues a été important, la dernière représente traditionnellement un bastion nationaliste de l'affirmation francophone.

¹⁶⁰ Nous avons recensé quelque 80 noms de lieux de cette catégorie. Les comtés de Westmorland, Kent, Gloucester et Madawaska rassemblent la majorité d'entre eux.

¹⁶¹ Nous avons identifié 16 noms de lieux qui leur rendent hommage, dont 10 dans le seul comté de Gloucester.

¹⁶² La paroisse et le village de Paquetville ainsi que l'agglomération suburbaine de Haut-Paquetville.

d'Allardville¹⁶³ font honneur au Père Jean-Joseph-Auguste Allard qui « se mit à la tête d'un groupe de familles de Bathurst-est en 1932 pour mettre en valeur les terres de cette région et y fonder une nouvelle communauté » (*id.*, 170). Le Père Allard a d'ailleurs baptisé Val-d'Amour (Restigouche) du nom d'un autre prêtre (*id.*, 281). Bois-Gagnon, Ciquart, Madran, Marcelville, Richard-Village, Robertville, Sormany : autant d'autres noms qui rappellent des prêtres résidents (Rayburn, 1975, 59-79-168-172-230-233-259).

L'établissement d'un bureau de poste a été une autre occasion de faire naître des anthroponymes. Phénomène particulièrement important en Acadie du Nouveau-Brunswick, les patronymes des maîtres de poste ont été attribués aux lieux à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles ; la quasi-totalité des appellations qui les honorent identifient des communautés rurales dispersées. Les comtés de Gloucester et Kent regroupent la majorité d'entre elles¹⁶⁴. Dans deux cas, Després-Village (Kent) et Francœur (Madawaska), il s'agit de femmes (*id.* 93, 110).

Les patronymes des Acadiens sont aussi enchâssés en terre québécoise, notamment dans les régions de la Gaspésie-Îles de la Madeleine, l'Estrie, la Montérégie, la Côte-Nord. Situé dans cette dernière, le canton Cormier « rappelle le souvenir de Victor Cormier, fondateur de la colonie acadienne de Natashquan où il s'établit avec son fils Rémi en 1855. Il honorerait également Dominique, Hippolyte et Louis Cormier, tous trois pionniers de Pointe-aux-Esquimaux, appelée par la suite Havre-Saint-Pierre » (CTQdi, 1994, 148).

Au Québec, des personnalités impliquées dans l'ouverture et la mise en valeur des régions de colonisation figurent dans la grille cantonale. Ainsi les cantons témiscamiens qui bordent la frontière du Québec et de l'Ontario (proclamés entre 1877 et 1920) gardent les noms des Campeau, Gendreau, Mercier, Tabaret, Mazenod, Fabre, Duhamel, Guigues, Nédélec. Oblats de Marie-Immaculée¹⁶⁵, évêques catholiques et politiques forment ici une chaîne qui semble protéger la frontière et défendre le fait français :

(...) Fabien-René-Édouard Campeau (1844-1916), vice-président fondateur de la Société de colonisation et du chemin de fer du Témiscamingue en 1884, au moment où le père oblat Edmond Gendreau en était le président. Voilà pourquoi ces deux noms importants des débuts de l'histoire du Témiscamingue sont placés l'un près de l'autre dans la toponymie de cette région (*id.*, 101).

Religieux, mais aussi colons, propriétaires de terrains et de moulins, entrepreneurs, maires et ainsi de suite alimentent la primeur anthroponymique qui marque les lieux du Québec. L'honorifique

¹⁶³ La paroisse d'Allardville ainsi que les communautés rurales dispersées d'Allardville et d'Allardville East.

¹⁶⁴ 20 toponymes sur un total de 32.

¹⁶⁵ Au centre : Mazenod, fondateur de la congrégation des Oblats (CTQdi, 1994, 429). Gendreau, Guigues et Nédélec sont également des Oblats.

est individuel ou collectif, familial dans le cas des hameaux de Baie-des-Bacon sur la Côte-Nord et de Baie-Dorval en Abitibi-Témiscamingue. « Les premiers résidents qui se sont installés au fond de la baie des Bacon étaient des familles métisses du nom de Bacon, vraisemblablement descendantes d'un Blanc installé à Tadoussac vers 1780 » (*id.*, 36). « Léo-Paul et Aïda Dorval ainsi que leurs dix-huit enfants sont (...) considérés comme les premiers riverains de cette baie du lac Kipawa où ils sont arrivés en 1922 » (*id.*, 37).

Certaines régions sont particulièrement intéressantes du point de vue de la primeur habitante, à commencer par l'Estrie. À la fin du XVIII^e et durant les premières décennies du XIX^e siècles, dans les Eastern Townships d'alors, arrivent des colons des États américains, entre autres du Connecticut, du Vermont et du New Hampshire. Leurs patronymes ont fondé les lieux, tels la municipalité du village de Beebe Plain et celle d'Eastman ainsi que le hameau de Griffin. Celui dont l'histoire retient le patronyme est souvent à la fois propriétaire et personnalité en vue. Postérité toponymique rime ainsi avec prospérité économique. C'est ce que constate Stanislas Drapeau (1863) dans le cas des premiers colons du canton d'Eaton :

(...) on a semblé s'attacher davantage à immortaliser la mémoire de ces utiles concessions, en donnant aux centres de colonisation qui se sont développés dans le canton depuis lors, les noms de ces heureux possesseurs. On donne l'harmonieuse appellation de Cookshire à un centre, tandis qu'un autre reçoit le nom de Sawyerville, afin de bien graver dans la mémoire des habitants de ce beau village, que le 4 décembre 1808, Joseph Sawyer et ses associés, épris d'un grand amour pour la colonisation du pays, se constituèrent Apôtres de la Colonisation, à leur profit ! (cité *in id.*, 147).

Et il est arrivé que leur descendance prenne la relève de ces entrepreneurs pionniers. Tel est le cas à l'origine du nom d'un hameau, Georgeville :

À la fin du XVIII^e siècle, le capitaine Moses Copp et son associé, Nicholas Austin, projettent de relier par bateau, sur 1 km, la baie Austin à la rive est du lac Memphrémagog. Le traversier est mis en service en 1797 alors que Copp et les membres de sa famille fondent la localité de Copp's Ferry. Ce n'est qu'en 1822 que l'agglomération est rebaptisée Georgeville en l'honneur de George Fitch Copp, premier enfant du village et fils du capitaine Copp (*id.*, 240).

La municipalité du village de Lawrenceville constitue également un toponyme issu de la relève, en l'occurrence le fils de l'un des premiers colons de la région, lui-même originaire du Connecticut : « Henry, acquiert quelques terres dans la partie nord du canton de Stukely, en 1836, et y fonde le village de Lawrenceville (...) » (*id.*, 361). Le hameau de Libbytown « doit son nom à Joshua Libby, premier habitant de l'endroit, en 1812. Plusieurs autres familles de ce nom ont habité ce hameau » (*id.*, 384). Dixville, Huntingville... L'emploi du suffixe « ville » ou « town »¹⁶⁶ était alors assurément à la mode : on y voit la volonté d'affirmer que l'implantation mérite le titre de « ville » ou plutôt qu'elle contient l'espoir d'un développement qui en fera une véritable « ville ». Dans le

¹⁶⁶ Ou « ton ».

roman de Paul Gérin-Lajoie, *Jean Rivard le défricheur* est le fondateur de Rivardville qui deviendra plus tard Louiseville (du prénom de son épouse).

Vers le milieu du XIX^e siècle, les Canadiens français arriveront à leur tour en ces lieux estriens. La mission à l'origine de la municipalité du canton de Stratford sera alors désignée par le prénom de l'un des premiers colons, Gabriel :

À l'origine, la British American Land Company se portera acquéreur du territoire cantonal en 1833, lequel sera défriché, suivant Stanislas Drapeau, par des Canadiens français à partir de 1848. Les débuts de la colonisation y furent pénibles selon le missionnaire Luc Trahan (1822-1889), alors que les gens s'installaient dans la pointe de Garthby, appelée Le Petit-Québec. À ce moment, naît la mission de Saint-Gabriel-de-Stratford, qui accède au statut de paroisse en 1857, reconnu officiellement en 1868. (...) En choisissant ce nom, on voulait honorer Gabriel Prince, Acadien originaire de Saint-Grégoire (Nicolet), l'un des premiers colons du canton (*id.*, 758).

Anthroponyme d'autant plus symbolique que ce Gabriel est acadien¹⁶⁷ ! Les municipalités de Fontainebleau et de Lac-Drolet ainsi que le hameau de Mont-Carrier illustrent la mise en place d'une toponymie de langue française dans cette région au XX^e siècle. Celle du début du siècle pour ce dernier, qui « honore la mémoire de l'une des premières familles de colons canadiens-français à s'établir dans les Cantons-de-l'Est, les Carrier » (*id.*, 449). Les autres prendront des noms français dans les années 1950-1960. La municipalité de Lac-Drolet :

D'abord érigée sous la dénomination de municipalité du canton de Gayhurst-Partie-Sud ou de Saint-Samuel-de-Gayhurst en 1885, cette entité municipale allait adopter, en 1968, le nom de Lac-Drolet. L'origine de cette appellation tient, d'une part, à la présence significative d'un plan d'eau, le lac Drolet, et d'autre part, au fait que l'un des premiers habitants avait pour patronyme Drolet (*id.*, 323).

En 1957 naissait Fontainebleau en remplacement de Saint-Raymond-de-Pennafort-de-Weedon en vigueur depuis 1915, nom inspiré de la paroisse (*id.*, 221). La municipalité de Fontainebleau évoque forêt et château de France mais aussi premiers colons de ce coin de pays :

C'est le nom du bureau de poste, adopté dès 1914, qui a été retenu pour désigner la municipalité actuelle. Ce nom est aussi celui d'une ville de France, remarquable par sa forêt et par son château (...) la famille Fontaine a été propriétaire d'un moulin à scie sur la rivière au Saumon dès 1875 et le village était connu, à l'origine, comme Moulin-Fontaine, appellation identifiant le bureau de poste local entre 1904 et 1914. Nul doute que cet élément a exercé une certaine influence dans le choix dénommatif (*id.*, 221).

Autre région frontalière des États-Unis, la Montérégie a accueilli un important contingent de Loyalistes et vu arriver des Acadiens et des Canadiens français qui ont laissé leurs noms propres à des lieux, élaborant ainsi une mosaïque culturelle. Le hameau de Cazaville (HSL) représente un exemple de la primeur habitante acadienne. Il « tire son nom des premières familles Caza venues d'Acadie à la fin du XVIII^e siècle et qu'on retrouve aussi sur les bords du fleuve Saint-Laurent de même que le long de la rivière La Guerre » (*id.*, 115). Et l'île Dupuis (HSL)

¹⁶⁷ On se rappellera Gabriel et Évangéline dans le poème de Longfellow.

« rappelle la mémoire de l'Acadien Eustache Dupuis, l'un des plus anciens résidents de cette région. Il s'est illustré en défendant la colonie, lors de l'invasion américaine de 1775-1776 » (*id.*, 194).

Les langues française et anglaise s'entremêlent dans le temps. C'est du moins ce qu'illustre l'actuelle municipalité de Bolton-Ouest et ses anciennes appellations, French Church et Duboyce's :

Avant d'être érigé en 1876 sous cette dénomination, le village avait porté les noms de French Church, rappel du temple bâti par le premier groupe de colons français qui s'y sont installés, et de Duboyce's, tiré du patronyme du premier habitant de l'endroit. Cette partie du canton de Bolton a été colonisée d'abord par des Loyalistes, rejoints vers 1830-1840 par des Canadiens français. Tout comme dans le cas de Bolton-Est, qui compte la forme parallèle anglaise East Bolton, on peut relever l'équivalent anglais West Bolton, attribué en 1852 au bureau de poste et encore usité (*id.*, 74).

La présence française est soulignée en langue anglaise dans le cas de French Church. Mais que penser de Duboyce's ? Est-ce le patronyme d'un habitant loyaliste ou d'un Canadien français répondant au nom de Dubois, lequel aurait été altéré en Duboyce's ? Et Meloche, s'agit-il d'un patronyme de langue française ou anglaise ? La municipalité du village de Melocheville était connue auparavant comme le village de Lac-Saint-Louis et « ce n'est qu'en 1953 qu'il a reçu son nom actuel, en l'honneur de Joseph Meloche, marchand, et l'un des premiers résidents. Un bureau de poste y avait été cependant ouvert sous cette dénomination dès 1863 » (*id.*, 433).

Point de doute en ce qui concerne Shepard's Mills, l'ancien nom de la municipalité du village d'Abercorn : « L'agglomération est originellement dénommée Shepard's Mills, en l'honneur de l'un des premiers colons, Thomas Shepard, Américain du New Hampshire qui s'installe sur le territoire dès 1797 » (*id.*, 2). Le lieu-dit de Scottsmore rassemble pour sa part deux familles pionnières :

Au début du XIX^e siècle, Daniel Scott, originaire de l'État du Vermont, s'établit dans le Premier Rang du canton de Dunham. Décédé en 1823, il laisse plusieurs descendants qui nommeront le lieu Scott Neighborhood. Le bureau de poste de l'endroit, en service de 1877 à 1913, a adopté toutefois le nom de Scottsmore, formé de l'association des noms des deux familles propriétaires des lots du lieu-dit, les Scott et les Miltimore (*id.*, 741).

La concurrence des langues française et anglaise est aussi le fait d'une autre région frontalière : l'Outaouais. Le disparu Hoganville, ancien nom de la municipalité de Kazabazua, et le hameau de Luskville rappellent la primeur habitante de langue anglaise des années 1830 (*id.*, 308 - 399). Quant à Doherty et Ellard, ce sont des lieux-dits qui spécifient que, dans les années 1870, des Irlandais en étaient les premiers habitants (*id.*, 182 - 202). Et là, un autre patronyme, Farley, a été retenu pour désigner un hameau : « Le bureau de poste de l'endroit, ouvert en 1923, ainsi que la gare ont adopté le nom de Farley qui rappelle le souvenir du premier habitant établi

dans ce lieu, à la fin du XIX^e siècle » (*id.*, 213). Le hameau de Gravelle est un nom de lieu qui « honore la mémoire du premier résident du hameau. Ce nom de famille est très répandu dans la région. L'ancienne gare de l'endroit, érigée au début du siècle, s'appelait Fortin-Gravelle » (*id.*, 256).

Dans le parc de la Gatineau, le lac Mousseau accueille la résidence d'été du Premier ministre du Canada. Pour d'aucuns, il s'agit du lac Harrington. En effet, le nom de lieu est sujet à un usage parallèle¹⁶⁸. Et dans cette alternance linguistique et toponymique valent deux premiers propriétaires de lots :

Les lettres patentes indiquent que le premier lot (Lot 8, rang XII), situé à la tête du lac, fut concédé à James et David McLaren en 1860. Il fut subséquemment acquis par Louis Mousseau en 1867, qui devint le premier propriétaire installé sur les rives du lac, y ayant construit sa maison et élevé une famille de quinze enfants. Louis Mousseau a vendu sa ferme à son fils Charles en 1876, et il appert que la famille Mousseau la conserva jusqu'en 1905. Depuis lors, l'usage local identifie ce lac sous l'appellation de Mousseau, même si, parallèlement, il est aussi connu sous le nom de Harrington. Les documents cartographiques révèlent que le nom de Harrington a été initialement donné à ce lac en 1850 par l'arpenteur Alfred Driscoll. On est autorisé à croire que ce nom fait allusion à Joseph Harrington, propriétaire du premier lot (Lot 19, rang VI) du canton de Hull, concédé en 1827 et situé à 12 km au sud-est du lac et à 2 km au sud du lac Kingsmere (*id.*, 464).

La primeur de langue française a fait l'objet d'une reconnaissance tardive pour ce qui est de l'île à Roussin, située dans la rivière des Outaouais. Ce nom de lieu « rappelle la mémoire d'André Roussin, l'un des premiers colons qui se sont établis avec le seigneur Joseph Papineau, en 1810. Adopté officiellement en 1983 (...) » (*id.*, 592). C'est aussi le cas de la municipalité de Lac-Sainte-Marie qui garde la mémoire non pas de la Vierge mais de la mère d'un premier colon ; l'appellation n'a été officialisée qu'en 1975.

(...) sur les bords du lac qui lui a donné son nom, se niche la municipalité de Lac-Sainte-Marie, centre de villégiature et de sports d'hiver renommé. (...) Le territoire, ouvert à la colonisation vers 1840, est érigé en municipalité en 1872 et prend le nom de Hincks, tiré de celui du canton dans lequel il se situe, ainsi identifié en l'honneur de l'homme politique sir Francis Hincks (1807-1885), copremier ministre du Canada-Uni avec Augustin-Norbert Morin de 1851 à 1854. En 1872, Hincks était ministre des Finances dans le cabinet Macdonald. Tombé en même temps que ce dernier en 1873, son nom fut vite remplacé dans l'usage populaire par celui de la paroisse, puis par le nom du lac. Cette appellation devait faire officiellement place à l'actuelle en 1975 et rend hommage à une pionnière effacée, Marie Léveillé, mère de Jean-Marie Léveillé, premier colon marilacois. Fondée en 1840, la paroisse de Saint-Nom-de-Marie fera l'objet d'une reconnaissance officielle en 1902. Quant au bureau de poste qui dessert l'endroit, dénommé Lake St. Mary à compter de 1882, il recevra son nom présent en 1916 (*id.*, 328-329).

La primeur habitante inscrite dans la toponymie est également importante dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean., où la colonisation s'est mise en branle avec la création de la Société des Vingt-et-Un. Ses âmes dirigeantes, Alexis Tremblay et Thomas Simard, ont reçu la consécration toponymique dans la proximité cantonale :

¹⁶⁸ Le bilinguisme officiel en vigueur au niveau du gouvernement fédéral se reflète ici parfaitement.

[Le premier] fait circuler une pétition, en 1835, afin d'obtenir l'ouverture du Saguenay à la colonisation. À cet effet, il fonde, l'année suivante, la Société des entrepreneurs des pinières du Saguenay communément appelée la Société des Vingt-et-Un. De simple cultivateur, Alexis Tremblay est devenu organisateur d'une entreprise de colonisation, puis commerçant et industriel car, propriétaire d'un magasin et d'une scierie à La Malbaie, il était chargé de négocier avec William Price pour la vente du bois scié et l'achat du matériel de chantier. Le canton qui joint celui-ci à l'ouest rend hommage à l'un des principaux actionnaires de la Société des Vingt-et-Un, Thomas Simard, qui, avec Alexis Tremblay, peut être considéré comme le principal organisateur de l'entreprise de colonisation du Saguenay (*id.*, 782).

Tremblay, voilà bien aujourd'hui le nom de famille le plus typique du Saguenay ! Mais il s'affirmait déjà, au tout début du peuplement. Le canton et la municipalité du canton Tremblay honorent donc à la fois, semble-t-il, Alexis et les autres Tremblay :

Couramment désignée comme Canton Tremblay, cette municipalité du Saguenay s'est implantée près du Saguenay, en face de Chicoutimi et au sud de Saint-Honoré. (...) Venus de La Malbaie, comme nombre d'autres Saguenayens et Jeannois, les premiers arrivants se sont installés en ces lieux en 1843. Ce premier groupe de huit personnes est considéré comme formé de squatters qui s'approprient les terres sur lesquelles ils s'installent. Comme plusieurs familles parmi les pionnières portent le nom Tremblay, celui-ci sera retenu pour identifier le canton proclamé en 1848. Il apparaît probable que l'on ait voulu honorer plus particulièrement Alexis Tremblay, dit Picoté (1787-1859), chef de la Société des Vingt-et-Un, groupe d'associés qui s'installent au Saguenay en 1838 (*id.*, 782).

Simard, l'autre patronyme, a indéniablement marqué les lieux du sceau de la primeur. La rivière aux Foins, c'était aussi jadis la rivière (des) Simard, premiers habitants avant la colonisation officielle :

Au début du XIX^e siècle, toute la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean formait un territoire concédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour le commerce des fourrures ; aucun colon n'était admis à s'y installer. Les employés du poste de Tadoussac, qui élevaient quelques têtes de bétail, se rendaient dans les parages de l'embouchure de la rivière pour récolter le foin sauvage qui poussait en abondance sur les battures. L'un des employés, Michel Simard, de La Malbaie, se plut en cet endroit, où il décida de s'installer et il y fit venir sa famille. La rivière aux Foins a aussi été connue comme la rivière (des) Simard, en rappel de ces pionniers (*id.*, 221).

Le lac et la rivière à Mars ainsi que la zec Mars-Moulin ont en commun « un pionnier originaire de Charlevoix, Marc Simard. Bien que son prénom ait été écrit Marc, on le prononçait alors [mars]; par la suite, le prénom Marc fut orthographié *Mars* » (*id.*, 419). Un Simard qui n'a de cesse d'aller toujours plus avant :

Délaissant l'ensemble du groupe de pionniers qui a fondé la paroisse de Saint-Alexis dans la baie des Ha! Ha!, en 1838, Marc Simard s'installe de l'autre côté de la baie, à l'embouchure de la rivière, où il bâtit une scierie et pratique le trappage. Comme squatter, il doit quitter les lieux en 1845, quand l'arpenteur Duberger lui signifie qu'il a le mandat d'y lotir Bagotville, le futur chef-lieu du Saguenay. Marc Simard part avec un petit groupe de personnes pour le Grand-Brûlé, aujourd'hui Laterrière, dont on lui a vanté la qualité des terres. Il se trouve alors en litige quant au droit du premier occupant avec le père Honorat, oblat désireux de fonder une colonie agricole modèle. À la suite d'un jugement inusité, il devient propriétaire attiré des lieux (*id.*, 419).

Les religieux ont été étroitement associés aux mouvements de colonisation et comptent parmi les plus actifs pionniers. La municipalité d'Hébertville (LSJE) honore l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert

(1810-1888). C'est lui qui « était à la tête des premiers colons qui [s'y] sont installés, en 1849 (...) son action lui a valu le titre d'apôtre de la colonisation du Saguenay » (*id.*, 272). Un autre Simard serait à l'origine du mont Jacob dans la municipalité de Jonquière. En effet, ce toponyme « évoquerait Jacob Simard, charpentier qui a contribué à la construction des premiers moulins à scie des environs et qui aurait été également le premier sacristain de la paroisse de Saint-Dominique-de-Jonquière, vers 1866 » (*id.*, 293).

Entreprise quelques décennies plus tard, dans les années 1870, la colonisation du Lac-Saint-Jean allait à son tour donner naissance à une toponymie de la primeur habitante. Fait rarissime, le nom d'un premier occupant amérindien, Ticouapé, a été retenu pour désigner une rivière :

Ticouapé, expression montagnaise qui signifie l'homme aux caribous, connaît plusieurs variantes orthographiques : Tikouapé, Ticouabi, Attikouapé, Tikouapee, etc. La justification la plus probable de cette dénomination serait ce nom donné à un Amérindien, célèbre chasseur de caribous, qui occupait les rives de la rivière Ticouapé, lors de l'arrivée des premiers colons. L'arpenteur P.-H. Dumais d'ailleurs écrit dans son rapport, en 1872, que « Le mot Tikouapée veut dire André, en mémoire d'un sauvage montagnais qui demeurait à l'entrée de cette rivière avec sa famille et qui portait ce nom ; la rivière l'a conservé » (*id.*, 776).

Mais, précisément, il s'agissait d'une rivière et non d'un lieu promu à l'établissement. Tout comme au Saguenay, un canton proclamé en 1936 honore une famille pionnière : « L'appellation de Ménard évoque l'une des premières familles du Lac-Saint-Jean venue s'y établir vers 1870. Plusieurs de ses descendants habitent encore la MRC de Maria-Chapdelaine dans les limites de laquelle se trouve le canton (...) » (*id.*, 434).

Comme ailleurs au Québec, l'arrivée du chemin de fer a semé des gares et des noms. Le hameau de Bilodeau, qui fait maintenant partie de la municipalité de Saint-François-de-Sales, est un nom né « au début du XX^e siècle pour désigner une gare du Canadien National. Il évoque sans doute le souvenir de l'un des premiers habitants de Saint-François-de-Sales. Quelques habitations se sont greffées aux environs de la gare » (*id.*, 65).

Patronymes, petits noms et particules

L'ancestral, la sanctification, la colonisation ont montré l'emprise territoriale par l'anthroponymie possessive et honorifique. Celle-ci n'a eu de cesse de pénétrer les lieux au fil du temps et de l'évolution de la société. Des personnes ont posé les pieds là où elles sont honorées, d'autres marquent les lieux pour avoir posé les pierres de la connaissance et du développement :

personnalités et précurseurs dans différents domaines (politique, économie, éducation, science, littérature, et ainsi de suite).

La grille cantonale a retenu des patronymes d'arpenteurs, de géologues, de cartographes qui ont été honorés là où ils ont fait du terrain. Le canton Adams (La Tuque), par exemple, honore John Adams, « arpenteur attiré de la première exploration officielle de la région située entre le Saint-Maurice et l'Outaouais » (*id.*, 6). Dans le Nord-du-Québec, un canton porte le patronyme de l'ingénieur Joseph Obalski, envoyé en 1904 « dans la région du lac Chibougamau pour vérifier l'importance des découvertes minières faites l'année précédente par les prospecteurs Hardman et McKenzie (...). [Son rapport] détermina l'organisation des premières compagnies minières de la région » (*id.*, 495).

Le mont est un type d'entité particulièrement choisi pour l'honorifique. Célèbre géologue, William Edmond Logan (1798-1875) a bel et bien mis les pieds sur le sommet qui porte son nom dans les monts Chic-Chocs :

(...) À 1 135 m d'altitude, le mont Logan constitue, en quelque sorte, une tour de garde du parc de conservation de la Gaspésie puisqu'il en est la limite ouest. (...) Attribué en 1898 dans le premier rapport de la Commission de géographie du Canada, l'usage du nom Mont Logan courait déjà depuis longtemps pour identifier ce mont de la Gaspésie. Taché l'avait d'ailleurs inscrit en 1870 sur sa carte (*id.*, 391).

En 1882-1883, au cours d'explorations dans les Chic-Chocs précisément, l'explorateur et géologue R. Hugh W. Ells (1845-1911) prend « les premières photographies de ce territoire » (*id.*, 202). D'ailleurs, en 1883, il accompagnait Logan. Près de cent ans plus tard (en 1989), la CTQ officialise le toponyme mont Ells, suite à une proposition des autorités du parc de conservation (*id.*).

De nos jours toutefois, la tendance honorifique est à l'anthroponyme complet (nom et prénom) pour identifier les lieux, individualisant encore plus l'hommage. Dans le Nord-du-Québec, l'aménagement hydroélectrique (centrale, barrage, réservoir de La Grande 2) et le parc Robert-Bourassa honore celui qui fut Premier ministre du Québec de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994, maître d'œuvre de ce projet d'envergure. La réserve écologique William-Baldwin en Abitibi-Témiscamingue rend hommage à « William Kirwan Willcocs Baldwin (1910-1979), (...) premier botaniste à étudier et à décrire en détail la flore abitibienne. On le considère comme l'un des artisans de la création d'une réserve à cet endroit, où, en 1959, il dirigeait une excursion (...) » (CTQdi, 1994, 826). Le botaniste et ethnobotaniste Jacques Rousseau, décédé en 1970, repose depuis sur un mont du Nord-du-Québec : « Il (...) fut le premier à traverser la péninsule d'Ungava par les rivières Kogaluc et Arnaud en 1948, après avoir exploré les rivières George et

Alluviaq l'année précédente » (*id.*, 295). Les explorateurs ne sont pas les seuls à marquer concrètement les lieux : le mont Gabrielle-Roy (Québec) rappelle, depuis 1984, « une des plus grandes romancières du Canada et du Québec. (...) [Elle] possédait une résidence d'été à Petite-Rivière-Saint-François, à environ 10 km au sud du mont qui porte désormais son nom (...) » (*id.*, 231). S'intéressant au rapport homme/femme, Henri Dorion fait état d'une pratique de « discrimination positive » en ce qui concerne l'oronymie :

Au Québec, les noms de montagnes « attirent » pour ainsi dire les anthroponymes complets (prénom et nom) féminins dans une proportion quatre fois plus grande que les anthroponymes complets masculins. Les éléments du relief sont peu nommés au Québec : monts et montagnes ne représentent que 0, 7% de l'ensemble des noms officiels. Il s'agit donc d'un type d'entité « disponible » pour l'attribution, par l'autorité, de noms commémoratifs, comme c'est d'ailleurs le cas au Canada anglais pour les anthroponymes militaires. (...) cette « disponibilité » a été utilisée pour donner des noms de femmes qui méritaient une consécration toponymique, (...) pour contribuer à rétablir un équilibre entre les sexes des personnes représentées dans la toponymie officielle (Dorion, 1993, [6]).

Si besoin est de « rétablir un équilibre », c'est bien que les anthroponymes masculins, prénoms et patronymes, ont bien plus pénétré les lieux que les anthroponymes féminins. Dorion en donne de nombreux exemples, comme celui des cours d'eau agricoles :

(...) plus de 3 500 ruisseaux sont classifiés comme « cours d'eau agricoles », c'est-à-dire des ruisseaux aménagés ou contrôlés pour fins de drainage des terres, et ont un nom officiellement reconnu. Ces appellations ont été consignées après qu'un usage continu les ait consacrées et ont donc un caractère spontané. Or, la très grande majorité de ces noms de cours d'eau agricoles sont empruntés à l'anthroponymie, mais extrêmement rares sont ceux qui portent des noms féminins. La raison en est que c'est en général le nom du propriétaire terrien qui est retenu (...) (*id.*, [4-5]).

Les lacs aussi, qui représentent le tiers des toponymes officiels du Québec, sont des entités aux attributs anthroponymiques masculins. En particulier si on examine la particule *à*, qui « dans la langue franco-québécoise, évoque une relation de propriété, d'appartenance ou de fréquentation, par exemple, lors d'activités de chasse et de pêche, traditionnellement plus rares dans le cas des femmes que dans celui des hommes » (*id.*, [4]).

Les particules qui accompagnent patronymes et prénoms sont des prépositions-indices révélatrices de la relation au lieu. Intéressons-nous aux particules *à*, *chez*, *aux* et *des* afin d'exemplifier les liens d'appropriation et de propriété, liens individuels, familiaux, collectifs. La particule *à* indique une relation de propriété : là où on habite depuis assez longtemps pour être reconnu en tant que possesseur. Propriétaire terrien situé à un point d'achalandage, propriétaire d'un hôtel, c'est ce que conserve le secteur résidentiel L'Abord-à-Plouffe (nommé en 1915, village de L'Abord-à-Plouffe) :

Nous savons, grâce à une correspondance émanant du presbytère de Saint-Martin, en date de 1789, qu'il existait un traversier en service « depuis plusieurs années vis-à-vis le chemin qui longe l'église de Saint-Martin et aboutit à la rivière des Prairies ». Or parmi les propriétaires des terrains

où accostait le traversier, il y avait plusieurs familles de Plouffe. On prit donc l'habitude, en parlant du débarcadère de la rive gauche de la rivière, de parler du bord des Plouffe. D'où le nom très imagé de « L'Abord-à-Plouffe ». D'ailleurs, les cageux qui descendaient la rivière des Outaouais, au cours de leur voyage vers Québec, faisaient souvent halte au moulin du Crochet et en profitaient pour rendre visite à l'hôtel des Plouffe, à deux pas du traversier qui, en 1801, était la propriété de François Plouffe. En face, de l'autre côté de la rivière, le débarcadère était construit sur la terre d'un nommé Deslauriers (Pâquet, dir., 1984, 84).

Ce *à* fait partie du monde des voyageurs ; il identifie un propriétaire, mais il appartient à tous. Le *à* est dit et approprié par les autres.

Prénoms, surnoms et patronymes sont reliés à cette particule pour exprimer la propriété terrienne. Le lieu-dit Lac-à-Dave (BS) évoque un « lac disparu en 1987 dû au remplissage fait par le moulin à Bois Paquet et Fils inc. pour des besoins d'expansion. Autrefois situé sur les terres de M. Dave Héon, décédé » (T1). Le ruisseau à Georges-à-Ti-Paul (Bellechasse) rappelle le « prénom du propriétaire où passe le ruisseau » (T2). Ici le double *à* illustre la filiation, une façon de dire que l'on rencontre en Acadie. Ce toponyme comprend de surcroît un *Ti* affectif qui accentue le langage populaire. Le lieu-dit Le Croche-à-Gaby (L'Islet) réfère à la « courbe de la route Taché Ouest et tire son origine du propriétaire y résidant » (T3). Le lac à Madame-Vaillancourt (HCN) est un « lac artificiel créé par un barrage sur un ruisseau. Origine : nom de la propriétaire décédée » (T4). Le lac à Bidou (Montmagny) est spécifié par le surnom du propriétaire du lac (T5). Le lac à Adam (Pontiac) est « situé sur les terres d'une famille Adam » (T6). La pointe à Pepper (Les Laurentides) porte le « nom d'une ancienne famille de Lac-Supérieur habitant cette pointe depuis plus de cinquante ans » (T7).

La propriété est aussi celle d'un commerce, d'une entreprise, d'une industrie. Dans le cas de la fosse à saumon Le Rapide de la Roche à Camel (Matane), il s'agit du propriétaire d'un commerce : « Selon la secrétaire de la Zec, au début des années 1930, un dénommé Camel possédait un bâtiment dans le secteur de cette fosse à saumon. Il y vendait des agrès de pêche (NPZ ; T8). Au lieu-dit La Ferraille-à-Willie (VSF) également : « d'après [un informateur] la ferraille de Willie Maurice est connue dans un rayon de 50 kilomètres » (T9). Le lieu-dit Pit-à-Lebeau (RINO) tire son origine « du nom d'une gravière exploitée par M. Lebeau (...) Isidore Lebeau était propriétaire du terrain sur lequel se trouvait la gravière » (T10). Aux îles de la Madeleine, des *à* et des *chez* sont reliés à l'industrie de la pêche. Des lieux de halage de jadis qui avaient leurs propriétaires : Le Slip-chez-Cyrice, Le Slip-chez-Éloquin, Le Slip-chez-Joseph, Le Slip-à-Frank, des lieux-dits (T11, T12, T13, T14), tout comme ceux de La Cale à Will et La Cale-à-Ben qui ont retenu les prénoms des propriétaires de cales sèches qui s'y trouvaient (T15, T16). Au lieu-dit La Cale-à-Fatima, ce sont « les pêcheurs de Fatima qui l'utilisaient » (T17).

Certains toponymes renvoient à l'appropriation et la fréquentation des lieux. Le lac à Jim (MC) raconte une tranche de vie : « La tradition orale veut qu'un Montagnais dénommé Jim ait déserté son emploi de caboteur sur le fleuve Saint-Laurent et fréquenté pendant quelques années la réserve indienne de Weymontachie. Désireux de revenir au mode de vie ancestral de son peuple, il s'installe vers 1870 près de ce lac » (CTQdi, 1994, 298-299). À la montagne à Coton (Kamouraska) vivait un ermite (T18) qui a d'ailleurs inspiré un récit à Louis Fréchette. La propriété est imaginaire au lieu-dit La Ferme-à-Rosanna (Charlevoix-Est) : « On désigne ainsi le lieu de tournage du populaire téléroman « Le temps d'une paix » réalisé par Radio-Canada » (T19). Rosanna en était l'un des personnages principaux.

Les lieux mêmes du travail ont été appropriés. L'île à Joson (Minganie) est une « petite île boisée de l'archipel de Mingan située près de la terre ferme (...). Elle tire son nom du "père" Joseph (Joson) Boudreau qui y fauchait du foin. Décédé le 27 mai 1884, Joson était l'un des premiers arrivants à la pointe aux Esquimaux » (CTQdi, 1994, 301). Le lieu-dit Chez David (HCN) renvoie à la même réalité : « Grands champs de foin marin autrefois fauchés par David Hickey » (T20). En Gaspésie, deux lieux-dits rappellent des entrepreneurs forestiers : le Bûché-à-Médé (RP) du nom d'un « ancien exploitant forestier, Amédé Lelièvre. Nommé ainsi par des chasseurs de la région » (T21) et le Bûché-à-Louis-Rehel (Bonaventure) qui est un « ancien site d'exploitation forestière de la compagnie Gaspésia de Chandler. (...) du nom de l'entrepreneur qui a effectué la coupe du bois pour la compagnie. Endroit bien connu des chasseurs de la région » (T22). Le lac et la montagne du Pitchoff à Landry dans la municipalité de Notre-Dame-du-Laus (AL) retiennent le patronyme « d'un exploitant forestier du secteur. [Pitchoff] est un couloir dégagé en flanc de montagne afin d'évacuer le bois coupé vers le bas » (T23, T24).

La pratique des activités de chasse et pêche a fait naître des toponymes de fréquentation. L'île à Coton (Minganie) : garde le « nom d'un ancien pêcheur local » (T25). Le Trou-à-Chabot, un lieu-dit (Matapédia) : « est une cache pour la chasse (T26). Propriété et fréquentation font tandem au lieu-dit La Cache-chez-Ringuette (DR), « un lieu de pêche situé à l'est de la Martine sur la rivière Métabetchouan (T27a). Origine : M. Ringuette défendait de circuler sur sa terre soit pour aller aux bleuets soit pour aller à la pêche. Il y avait un petit boisé en pente où les gens se cachaient (T27b). Le propriétaire est surnommé par ceux qui fréquentent les lieux dans le cas des Lots-à-Pépère, un secteur de la municipalité d'Adstock (L'Amiante) :

(...) avant la création du parc Frontenac, ces lots appartenaient à la Couronne (T28a). Selon [un informateur], en usage par les gens qui allaient faire le bois illégalement sur les terres du Gouvernement (T28b). On désignait ainsi les lieux entourant le Marais ou la Grand'Bog où l'on faisait le prélèvement du bois. Ces lots appartenaient et appartiennent toujours au gouvernement que l'on désignait à l'époque le « Grand-père » d'où « Pépère » (T28c).

Un ouvrage, un exploit peuvent apporter la notoriété possessive, tel le lieu-dit Le Pont-à-Léo (ÎM) : « Un dénommé Léo y aurait aménagé un pont à cet endroit lorsqu'on utilisait les chevaux pour le transport » (T29). Un exploit est à l'origine du lieu-dit La Roche-à-Maillot (Bécancour) : « Attrait touristique : roche (2 X 1,5 mètres) que le géant Modeste Maillot déplaça lors de travaux réalisés pour l'amélioration de la route » (T30). Autre exploit au lieu-dit La Fourche-à-Hélène (Témiscouata) : « Une dame, Hélène Bouchard, aurait presque forcé le gouvernement, vers 1945, à faire construire un chemin pour relier sa maison à la route principale » (Pineault, 1977 ; cité in T31).

En de rares cas, la particule de possession est associée à l'événement dramatique. La montagne de la Croix à Pinet (Témiscouata) garde le patronyme d'un accident de chasse qui s'est produit là (T32). La pointe à Michel (HCN) dans le fleuve Saint-Laurent rappelle aussi le drame : « Le Montagnais Michel Mitshinakau et son épouse, Angélique Kukumina, s'y noyèrent le 25 juin 1795, ce qui explique le choix du nom. On relève les variantes Pointe de Betsiamites et Mishel Kânéât, la pointe à Michel, pour identifier cette entité géographique » (CTQdi, 1994, 437).

En Acadie du Nouveau-Brunswick, les particules de possession ont été bien conservées dans la toponymie où elles tiennent une place particulièrement importante. Cependant, nous n'en connaissons ni l'origine, ni le motif d'attribution. Trois comtés regroupent la quasi-totalité des toponymes : Gloucester, Madawaska et Kent¹⁶⁹. Les deux premiers ont sensiblement le même nombre de patronymes mais en revanche Gloucester réunit le plus de prénoms, tels pointe à Damase, lac à Martine, ruisseau à Auguste. On compte six anthroponymes complets du type pointe à Charles Comeau et ruisseau à Clorice-Legere¹⁷⁰.

La propriété et l'appropriation se conjuguent aussi au pluriel. Les particules *des* et *aux* sont des indicateurs de regroupements : ethnique, familial, social. Au Québec, huit ethnotoponymes identifient les habitants de l'Acadie¹⁷¹, dont l'anse des Acadiens sur l'île d'Anticosti (Minganie) :

Les premières familles acadiennes venues habiter la rive nord du golfe du Saint-Laurent, au milieu du XIX^e siècle, arrivent des îles de la Madeleine. Des résidents de L'Étang-du-Nord s'établissent d'abord à Kegaska en 1854, puis, l'année suivante, d'autres Madelinots, ceux-là de Havre-Aubert, s'installent à Natashquan. Au cours de ces migrations qui se sont poursuivies de façon progressive par la suite, dont l'une de Havre-aux-Maisons à Havre-Saint-Pierre en 1857, certains auraient

¹⁶⁹ Sur un total de 113 toponymes, le comté de Gloucester en contient plus de la moitié (63). Les comtés de Madawaska et Kent en ont respectivement 23 et 19.

¹⁷⁰ On aura remarqué que l'un présente un trait d'union entre le prénom et le nom, l'autre pas. Cela est une illustration de l'absence de règles normatives dans la toponymie du Nouveau-Brunswick.

¹⁷¹ La majorité se présentant sous la forme plurielle Acadiens et Cayens. Les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Côte-Nord en sont les principales gardiennes. Notons par ailleurs que le gentilé des habitants de Havre-Saint-Pierre est « Cayen » (CTQdi, 1994, 115).

traversé le fleuve, de la rive nord du Saint-Laurent à l'île d'Anticosti, ce qui expliquerait le choix de la désignation. La carte de l'île d'Anticosti de W.P.Anderson (1921) indique Anse des Acadiens. Variante: Anse des Cayens (*id.*, 4).

Le lieu-dit Village-des-Anglais (L'Île-d'Orléans) rappelle une association économique : « Entre 1807 et 1810, une société formée de trois Anglais acheta 70 acres de terrain (...) pour l'installation d'un chantier de coupe et commerce de bois. Il fonctionna pendant plus de 50 ans » (TB128).

Les ethnotoponymes rendent également compte de l'événement. Ainsi la pointe aux Anglais et le hameau voisin de Pointe-aux-Anglais (SR) sur la Côte-Nord rappellent un désastre maritime relié à l'histoire de la Nouvelle-France :

En 1711, l'amiral britannique Hovenden Walker (1656 ou 1666-1725 ou 1728), qui avait reçu l'ordre de s'emparer de la colonie, était parti de Boston à la fin de juillet, à la tête de 12 000 hommes, et avançait vers Québec avec sa puissante flotte. Une violente tempête s'éleva sur le Saint-Laurent dans la nuit du 22 au 23 août et une partie de la flotte alla s'écraser sur les récifs de la pointe et à l'île aux Œufs, ce qui mit fin à l'expédition, car près de 900 hommes, soldats et marins, périrent noyés. Le nom de la pointe qui apparaît sous la forme anglaise «English Pt.» sur la carte de Henry Woolsey Bayfield en 1832 se retrouve en français sur celle d'Eugène Taché en 1870, soit Pointe aux Anglais (CTQdB, 1994, 540).

Dans la même région administrative se situe la baie des Anglais (Manicouagan) qui pourrait se rapporter au même événement historique :

Ce nom de lieu ancien est attesté en 1731 sur la carte du père Pierre-Michel Laure sous la forme Havre des Anglois et vis-à-vis de l'indication d'un cours d'eau nommé Oûiachéchégan. On a aussi les variantes Havre à l'Anglois, Port à l'Anglois, Baie English et Akalishâu Kâûâshât qui, en montagnais, signifie la baie des Anglais. Il est possible que ce toponyme ait quelque rapport avec le désastre de l'amiral Hovenden Walker en 1711, à l'île aux Œufs, située 95 km plus loin au nord-est (*id.*, 18).

La particule « des » réunit la famille autour du patronyme. Les dénominations rangiques s'y prêtent bien : le Rang-des-Dumais, est un secteur (La Matapédia) « situé au Deuxième Rang, sur les terres de Joseph Dumais (décédé ; terres paternelles). Le rang est occupé par plusieurs familles Dumais » (TB129). La décharge du Rang des Sloan (JN) rappelle « une vieille famille installée là depuis des dizaines d'années » (TB130). Au Nouveau-Brunswick, ce sont les comtés de Restigouche et Madawaska qui concentrent la toponymie rangique. Alors que les spécifiques du premier se rapportent à des numéros, le second affiche une douzaine de patronymes révélant le regroupement familial : Concession-des-Bouchard, Concession-des-Ouellette, Rang-des-Couturier, Rang-des-Morneault, et ainsi de suite, sont des communautés rurales dispersées. Quelques entités de ce type sont associées au terme « Village » : Village-des-Arsenault, Village-des-Léger, Village-des-Belliveau, Village-des-Cormier, Village-des-Poirier¹⁷². Au Québec aussi on

¹⁷² Les quatre premiers sont situés dans le comté de Kent, le dernier dans celui de Gloucester. De nombreux anthroponymes sont associés au terme «Village» et « Settlement», par exemple Belliveau Village et Gallant Settlement.

en compte très peu : les hameaux de Village-des-Caron, Village-des-Deschênes et Village-des-Geoffroy. Au Nouveau-Brunswick, une vingtaine d'autres entités évoquent le regroupement familial, telles l'anse des Richard (Gloucester) et la pointe des Allain (Kent).

La famille est également présente dans les spécifiques « Père », « Mère », « Frère », « Sœur ». Leur examen permet de constater la place importante occupée par la famille religieuse. Des noms de lieux rappellent les communautés fondatrices, tel l'île des Sœurs (Montréal) où la congrégation de Notre-Dame a longtemps partagé son aventure toponymique avec Saint-Paul :

Son nom primitif, Île Saint-Paul, apparaît au XVII^e siècle. L'acte de concession, en 1676, signale «une isle appelée St. Paul, scituée dans le grand fleuve St. Laurent, proche de cette dite ville». Plusieurs cartes, notamment celles de Nicolas Bellin (1744) et de Joseph Bouchette (1815), indiquent cette dénomination que l'île aurait reçue en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Le nom Île des Sœurs paraît, quant à lui, dans les documents à partir du XIX^e siècle. En 1834, par exemple, Bayfield indique «Nun I» sur sa carte hydrographique décrivant la section du Saint-Laurent comprise entre le lac Saint-Pierre et Montréal. Ce nom s'explique par le fait que la congrégation de Notre-Dame de Montréal, communauté religieuse enseignante fondée en 1658, avait acquis, en 1706, les deux tiers du fief de La Noue situé dans cette île et le conservera pendant plus de deux cents ans. Les deux toponymes, d'usage courant, ont été généralement indiqués pour identifier l'île jusqu'à récemment. (...) Les cartes ne donnent que le nom Île des Sœurs depuis les années 1950 (CTQdiB, 1994, 753).

Dans les Laurentides, le lieu-dit Le Coin-des-Sœurs (Argenteuil) se trouve à proximité de la baie des Sœurs : « Au milieu du XIX^e siècle, la congrégation des Sœurs de la Providence possédait une résidence à cet endroit, d'où le nom de Coin-des-Sœurs, toponyme mineur qui s'est imposé par la suite » (*id.*, 144). Près de la chute des Pères (MC) dans la ville de Mistassini, les « trappistes [y] ont érigé leur premier monastère (...) en 1892 » (*id.*, 523).

La propriété est aussi prise de possession liée à la colonisation. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des pères sont à l'origine de l'implantation au Témiscamingue, les Oblats de Marie-Immaculée :

La baie des Pères, au creux de laquelle est implantée Ville-Marie, découpe la rive est du lac Témiscamingue, élargissement de la rivière des Outaouais; ses dimensions atteignent environ 3 km de profondeur et de largeur. Vers 1880, l'agriculture débute à peine au Témiscamingue avec les fermes de colons et celles des Oblats, qui avaient établi, en 1863, une mission catholique près du fort Témiscamingue. Quelques années plus tard, alors que s'intensifie l'exploitation forestière, les Oblats désirent freiner l'exode massif des Canadiens français vers les États-Unis en favorisant l'ouverture d'une nouvelle région de colonisation. Pour ce faire, ils fondent, en 1886, la première localité de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Baie-des-Pères, et y construisent une église. Cette localité est érigée en municipalité en 1897 sous le nom de Ville-Marie. Le spécifique Pères, qui célèbre la mémoire des fondateurs, demeura en usage pour désigner la baie que les Algonquins nomment Mekotekonac Wikwetok, baie des prêtres (*id.*, 522-523).

Ville-Marie : c'est ainsi que l'ancien nom français de Montréal a pu renaître ailleurs !

Le regroupement anthroponymique associé à la particule *des* réfère aussi aux activités économiques, sociales et de loisirs. Le ruisseau des Robin (RP) : « coule sur une propriété ayant appartenu à la famille Robin dont l'ancêtre, le Jersyais Charles Robin fonda, en 1781, le premier établissement de pêche permanent à Percé (...) » (T33). Au lieu-dit Quai-des-Brown (Manicouagan), « il y avait un quai de la compagnie Brown » (T34). Le lac des Prospecteurs (FS) est ainsi nommé « parce qu'il y a un vieux camp de prospecteurs sur sa rive » (TB131) et le lac des Bûcheurs (HCN) parce que « des bûcherons logeant sous la tente venaient pêcher à ce lac. [Le toponyme] est en usage depuis 1962 selon [la] propriétaire de la pourvoirie » (TB132). Le nom de l'étang des Ministres (Charlevoix) « daterait du temps de Maurice Duplessis, alors que cet étang était réservé aux ministres, pour la pêche » (NFPP ; T35). Quant à la plaine des Desrosiers (SR), il s'agit du « territoire de chasse des familles Desrosiers » (T36). Cité-des-Jeunes, un secteur entre Vaudreuil et Dorion, (VS), fait référence « au premier véritable campus scolaire régional de niveau secondaire implanté au Québec et dont les travaux ont débuté en 1963 » (CTQB, 1984, 28). Dans la MRC Antoine-Labelle, les deux exemplaires de l'île aux Scouts ont la même origine : des campements (T37, T38). Le lac des Chevaliers de Colomb (CB) fut créé par eux et l'on y trouve une colonie de vacances (T39).

En certains cas, l'événement est à l'origine du regroupement toponymique. La présence exceptionnelle est contenue dans la coulée des Sept Femmes (La Matapédia) : « Durant l'hiver 1920, sept "jobbers" de la compagnie Champoux avaient amené leur femme à leur camp pour la durée du chantier (T40a). (...) D'après [une personne retraitée], ce toponyme est en usage depuis plus de 50 ans » (T40b). Mais l'événement n'est pas toujours aussi heureux et vire parfois à la tragédie. Le ruisseau des Enfants (CG) est un « tout petit cours d'eau se déversant dans le golfe du Saint-Laurent (...) "Il est ainsi appelé parce que des enfants s'y sont noyés" (Roy, 1962, 39). (...) Selon nos informateurs, ce toponyme remonterait à près de cent ans » (T41). Le lieu-dit Le Croche-des-Maires (DR) rappelle à son tour un triste événement : « en 1958-59, deux maires (Péribonka et Saint-Méthode) trouvèrent la mort dans un accident d'automobiles survenue dans ce croche du chemin, devenu la 169. Depuis le nom lui est resté » (T42).

§ 9 La consécration culturelle

Le temps faisant son œuvre, l'honorifique toponymie prend la forme de la consécration culturelle. Longtemps après l'établissement de la colonie française ont été soulignés dans la grille cantonale les liens qui unissent le Québec à la France :

Vers le milieu du XX^e siècle, bon nombre des nouveaux cantons de l'Outaouais reçurent des noms tirés de la toponymie française, dans le but précis de rappeler la contribution de certaines villes, régions et provinces de France au peuplement et au développement du Québec pendant les deux premiers siècles de son existence formelle (CTQ et CNTF, 1999, 78).

Certains lieux sont plus importants que d'autres : Perche, Aunis, Bourgogne, Bretagne, Brie, Gascogne, La Rochelle, Poitou, Isle-de-France. Régions d'émigration des premiers colons de la Nouvelle-France, des soldats et miliciens appelés à défendre la jeune colonie, des administrateurs aussi.

Ces liens ont entraîné des échanges d'effectifs dans les deux sens. La participation des soldats canadiens aux côtés des Français est gravée dans la toponymie. Ces emprunts rendent hommage à des hommes, des héros qui se sont illustrés outre-Atlantique. C'est ainsi que les entités cantonales rappellent, en plus de la guerre de la Conquête comme nous l'avons vu, les deux guerres mondiales. L'Abitibi est une fois encore gardienne de ces faits militaires. Peut-être est-ce d'ailleurs parce que s'y trouvait déjà la guerre de la Conquête qu'on lui imposa la Grande Guerre :

La Première Guerre mondiale fut une source d'inspiration privilégiée au moment où les autorités toponymiques québécoises choisirent les noms des nouveaux cantons de l'Abitibi établis entre 1915 et 1920. C'est ainsi que Denain, Ypres, Cambrai, Vimy, Lens et Festubert, noms de villes françaises qui rappellent des épisodes de la Guerre 1914-1918 (à l'exception d'Ypres qui est belge), se trouvent regroupés sur la carte des cantons québécois, alignés d'ouest en est, juste au nord de la réserve faunique La Vérendrye (...) Ils ont comme voisins, au nord, sur une rangée parallèle, les noms des grands militaires qui commandaient les forces armées au cours de ce conflit : Pershing, Haig, Foch, Pétain, Esperey et Diaz (*id.*, 80).

Vimy, où 75, 000 Canadiens furent tués, est un lieu de pèlerinage ; son Parc commémoratif est le premier site historique canadien situé à l'extérieur du Canada (*id.*, 226). Le canton de Chérisey (Nord-du-Québec) rappelle aussi une bataille de la Première Guerre mondiale qui s'est déroulée dans le nord de la France et qui fut particulièrement tragique pour les Canadiens français :

Les autorités toponymiques québécoises ont proposé cette désignation commémorative en 1955, afin de rappeler la bataille qui eut lieu au mois d'août 1918 et au cours de laquelle le Royal 22^e Régiment de l'armée canadienne a connu des heures difficiles. Ce régiment d'infanterie formé de Canadiens français en était alors à ses débuts, un an avant la fin de la Première Guerre mondiale, et un grand nombre de combattants y laissèrent leur vie. Au cours du combat, qui a duré quatre jours, tous les officiers ont été soit tués, soit blessés. Le dernier à prendre le commandement de l'unité a été l'officier de santé. Lui aussi est tombé et, au moment de la relève, la ligne de front n'était tenue que par 39 hommes, commandés par un simple sergent-major de compagnie (*id.*, 70).

Des cantons gardent le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale, tels Carpiquet et Dieppe dans le Nord-du-Québec et Normandie en Outaouais¹⁷³. Que ce soit les lieux d'origine des colons ou la participation à des conflits en ces mêmes lieux d'origine, l'histoire que l'on nous raconte est celle de liens étroits qu'il convient d'honorer.

Avec la Commission de toponymie du Québec, l'honorifique contemporain a pris une nouvelle dimension vis-à-vis du phénomène de la consécration culturelle. Les personnes, les événements, les symboles les plus importants de l'histoire de la société québécoise sont continuellement célébrés. La politique de désignation commémorative de la CTQ va en ce sens. Le document honorifique concrétise l'hommage rendu ; des modèles de certificats sont présentés à la figure 3.

L'île Blonville, « sise à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice entre les îles Caron et Saint-Christophe » rappelle le lieu d'origine de l'ancêtre des Héroux : « Jean Hérou, le premier Hérou à émigrer en Amérique (...) né à Blonville, en Normandie, en 1651. Il est venu s'établir à Trois-Rivières vers 1670 » (tel qu'inscrit sur le certificat). Les retrouvailles de familles représentent un phénomène populaire au Québec et c'est en une telle occasion que s'est réunie en août 1987 « l'Association des familles Héroux pour commémorer le 300^e anniversaire de la mort de l'ancêtre Jean Hérou (...) » (*Le Nouvelliste*, 23 juillet 1987). En attribuant ce certificat, la Commission de toponymie du Québec honore de fait l'ensemble des descendants de Jean Héroux :

La Commission a jugé opportun, à l'occasion des grandes retrouvailles des Héroux, qui auront lieu à Trois-Rivières et à Yamachiche en août 1987, de souligner l'apport des membres des familles Héroux à l'essor de cette région et du Québec tout entier, en attribuant le nom de Blonville à une île sise près du lieu d'implantation de leur ancêtre en Amérique (tel qu'inscrit sur le certificat).

Au Mont Arthur-LeBlanc (FS) est honoré le virtuose violoniste d'origine acadienne :

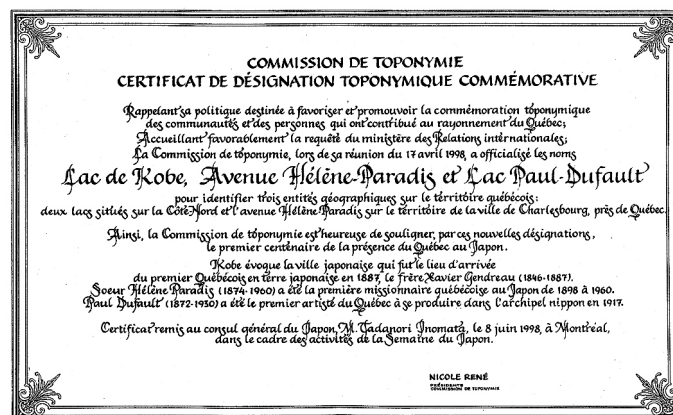
Né à Saint-Anselme au Nouveau-Brunswick le 18 août 1906, fils d'un luthier professeur de violon, Arthur LeBlanc fut reconnu comme un prodige dès l'âge de cinq ans. Après de brillantes études de musique aux États-Unis et en Europe, Arthur LeBlanc eut une glorieuse carrière internationale d'interprète. Il se consacra aussi à l'enseignement, notamment à l'Université Laval (CTQ, Communiqué de presse, 20 juillet 1987).

On peut lire sur le document honorifique : « Remis à Métabetchouan à madame Gertrude LeBlanc, le 19 juillet 1987, à l'occasion d'un concert donné en hommage posthume à son époux » (tel qu'inscrit sur le certificat).

¹⁷³ D'autres entités (lacs, rivières, monts, etc.) font également référence aux conflits qui se sont déroulés en Europe.

Figure 3 : Exemples de certificats de désignation toponymique commémorative de la Commission de toponymie du Québec.





La Commission de toponymie s'ouvre ainsi sur le monde avec sa « politique destinée à favoriser et promouvoir la commémoration toponymique des communautés et des personnes qui ont contribué au rayonnement du Québec » (tel qu'inscrit sur le certificat). Le lac de Kobe, l'avenue Hélène-Paradis et le lac Paul-Dufault – un lieu nippon, une religieuse et un artiste – sont des noms de lieux qui célèbrent les premiers pas du Québec au Japon. Les deux lacs sont situés sur la Côte-Nord tandis que l'odonyme fait partie de la ville de Charlesbourg :

(...) la Commission de toponymie est heureuse de souligner (...) le premier centenaire de la présence du Québec au Japon. Kobe évoque la ville japonaise qui fut le lieu d'arrivée du premier Québécois en terre japonaise en 1887, le frère Xavier Gendreau (1846-1887). Sœur Hélène Paradis (1874-1960) a été la première missionnaire québécoise au Japon de 1898 à 1960. Paul Dufault (1872-1930) a été le premier artiste du Québec à se produire dans l'archipel nippon en 1917. Certificat remis au consul général du Japon, M. Tadanori Inomata, le 8 juin 1998, à Montréal, dans le cadre des activités de la Semaine du Japon (tel qu'inscrit sur le certificat).

Pour le Québec, être membre actif de la francophonie internationale est de la plus haute importance. En témoignent les hommages rendus à la France en 1989 et à l'ensemble de la communauté francophone en 1995. L'on a voulu alors souligner deux anniversaires : le bicentenaire de la Révolution française et les 25 ans de l'Agence de coopération culturelle et technique. Le texte du certificat proclamant les caps Liberté, Égalité et Fraternité et celui concernant le parc de la Francophonie, dans la ville de Québec, se lisent comme suit :

L'Assemblée nationale du Québec, lors de sa séance régulière du 19 juin 1989, a adopté à l'unanimité une résolution recommandant qu'au nom du peuple québécois un hommage toponymique significatif soit rendu à la République française et au peuple français à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française. Pour souligner l'événement, une triade toponymique, inspirée de la devise même de la République française, a été attribuée par la Commission de toponymie du Québec à trois caps qui se dressent dans l'un des paysages les plus grandioses du Québec, le fjord du Saguenay, sur la rive nord de la rivière du même nom. Situées en face des caps Éternité et Trinité sur l'autre rive, ces saillies de roc impressionnantes sont désignées dans la cartographie québécoise, canadienne et internationale, sous les noms de Cap Liberté Cap Égalité Cap Fraternité. Ces noms de lieux rappellent à tous notre attachement durable aux principes de portée universelle évoqués par ces noms et au pays qui les a nourris. Remis par la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, madame Louise Beaudoin, au Premier ministre de la République française, monsieur Alain Juppé, en présence du Premier ministre du Québec, monsieur Lucien Bouchard, et du ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, monsieur Sylvain Simard, le 10 juin 1996, lors d'une croisière sur le Saguenay (tel qu'inscrit sur le certificat).

Rappelant sa politique destinée à favoriser et promouvoir la commémoration des événements qui ont marqué le développement du Québec (...) la Commission est heureuse de souligner le vingt-cinquième anniversaire de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) dont le Québec est membre depuis sa fondation et de rappeler la deuxième Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, tenue à Québec, en septembre 1987. Certificat remis le 21 mars 1995 au représentant du Niger, pays de fondation de l'ACCT, en présence de personnalités des États membres de la Francophonie et de monsieur Bernard Landry, vice-premier ministre, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Francophonie (tel qu'inscrit sur le certificat).

Nous le voyons, ce type d'hommage émane de la plus haute sphère politique et la remise d'un tel certificat est un événement rehaussé par la présence des représentants – et même des Premiers ministres – des gouvernements concernés. Le Québec garde aussi sur son territoire le souvenir des Sommets de la francophonie :

(...) en 1996, la Semaine de la francophonie avait offert l'occasion à la Commission de toponymie de souligner la tenue, depuis 1986, des Sommets de la francophonie. Les noms de Sommet de Chaillot, Sommet de Cotonou, Sommet de Dakar, Sommet de Maurice, Sommet de Paris et Sommet de Québec qui rappellent chacun des endroits où se sont déroulées les rencontres officielles des représentants de la francophonie, ont été rattachés à des monts de la réserve faunique des Laurentides (Bonnely, 1997, 18).

Ce que l'on remarque également, c'est que la commémoration fête les anniversaires historiques. Les chiffres rappellent ce que les mémoires formulent en un *il y a de cela*. Du plus lointain événement est née la côte de la Découverte sur l'île d'Anticosti (Minganie) :

La Commission de toponymie du Québec a ainsi baptisé en 1984 la totalité du littoral nord de l'île d'Anticosti, baigné par les eaux du détroit de Jacques-Cartier, dans le golfe du Saint-Laurent, afin de souligner le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. En montant de la baie des Chaleurs le 25 juillet 1534, il prend le détroit d'Honguedo, séparant la péninsule gaspésienne et l'île d'Anticosti, pour une baie. Il monte alors vers l'île, la contourne à l'est, navigue le long de la côte du côté nord presque jusqu'à l'extrémité ouest, puis reprend son chemin vers l'est, longeant cette fois la rive de la Côte-Nord, et retourne en France. En 1534, Jacques Cartier ne semble donc pas avoir reconnu le caractère insulaire de l'île d'Anticosti qu'il nommera cependant Isle de l'Assumption dès l'année suivante (CTQdi, 1994, 165).

Le chiffre 350 associé au lieu-dit L'Anse-des-Mères (Québec) est une invitation à imaginer un paysage des débuts de la colonie :

[Le toponyme] a été adopté sous cette forme par la Commission de toponymie en 1989 pour commémorer le 350^e anniversaire de l'arrivée des Ursulines à Québec le 1^{er} août 1639. Le rivage du fleuve Saint-Laurent découpait autrefois à cet endroit une petite baie, nommée «L'ance des mères Ursulines» sur la carte de Villeneuve de 1685. Les Ursulines y faisaient pêcher pour assurer une partie de leur subsistance. L'aménagement du boulevard Champlain dans les années 1960 a donc marqué la disparition de cette anse plusieurs fois représentée, notamment par une toile du peintre Maurice Cullen, réalisée en 1904 (*id.*, 19).

Chiffre 200 pour un nom de lieu de l'ancienne Acadie au Québec : la pointe de Beaubassin à Bonaventure sur les bords de la baie des Chaleurs. Après effacement, le nom réapparaît, commémoration d'un peuplement forcé :

C'est sur la pointe de Beaubassin que se sont temporairement installés les premiers réfugiés acadiens venant de l'ancien village de Beaubassin, aujourd'hui Amherst, en Nouvelle-Écosse, après leur dispersion en 1755. Ceux-ci y ont érigé une première chapelle en 1760. Le nom de Beaubassin a été retenu par les édiles municipaux, en 1955, dans le but de commémorer le bicentenaire de la déportation des Acadiens. Ce toponyme, disparu depuis deux siècles de la carte géographique de l'Est du Canada, revit à Bonaventure, sur les bords de la baie des Chaleurs (*id.*, 48).

Chiffre 50 pour le mont de la Québécoise dans la réserve faunique des Laurentides (CB) : « En nommant cette entité, en 1990, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, la Commission de toponymie a voulu souligner le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote

pour les femmes du Québec aux élections provinciales » (*id.*, 559). Et pour commémorer le 20^e anniversaire de la Loi 101, on a nommé les îles d'un archipel créé artificiellement tout au Nord du Québec. Dans ce Jardin au Bout du Monde, poussent des mots et expressions puisés dans la littérature du Québec. Un poème identitaire en territoire nordique, là où le Québec affirme posséder.

Ailleurs aussi, dans les territoires récréatifs et protégés, poètes et auteurs de fiction littéraire ont été honorés à travers leurs œuvres¹⁷⁴. Ainsi les titres des premières de Félix Leclerc :

Pour rendre hommage à Félix Leclerc (1914-1988), chansonnier célèbre et écrivain prolifique, la Commission de toponymie, en 1989, donnait à trois monts du parc de conservation de la Jacques-Cartier situé à quelque 38 km de la ville de Québec, les noms *Adagio*, *Allegro* et *Andante* empruntés aux titres de ses premières œuvres littéraires. (...) Le recueil de contes *Adagio*, paru en 1943, ainsi que les fables et les poèmes contenus dans *Allegro* et *Andante*, publiés en 1944, révèlent le grand amour du poète pour la nature et son profond respect de la morale paysanne, toujours imprégnée du rythme des saisons et des besoins de la terre (*id.*, 6).

Un panneau d'interprétation toponymique permet aux visiteurs de connaître l'origine de ces trois noms de lieux (*ibid.*).

La Commission de toponymie a également rendu un hommage particulier aux métiers d'antan, véritable hymne à la vie de chantier (les hommes et leur mode de vie, le matériel et l'outillage). Les lacs du Draveur, de la Reguine¹⁷⁵ et du Sciotte sont situés dans la zec Onatchiway (FS) (NPC ; TB133, T43, T44). Des québécoisismes synonymes de culture et de tradition. Une autre façon originale de rappeler la vie de chantier a été appliquée dans la réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles (SR). L'ouvrage *Forestiers et voyageurs*, de Joseph-Charles Taché, a constitué la source de toponymes, tels les lacs des Cageux, des Claireurs, des Bûcheurs, des Colleurs, du Bourgeois et de la Montée aux Chantiers. Le premier désigne « un groupe de billots ainsi rassemblés pour franchir, au cours de la descente, un grand espace sans ou avec très peu de courant » (T45). Claireurs, bûcheurs et colleurs sont des travailleurs de chantier (TB134, TB135, T46). « Les bûcheurs abattent les arbres propres à l'exploitation et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce » (Taché ; cité in TB135). Quant au bourgeois, c'est le « propriétaire d'un chantier de coupe de bois » (T47). Le lac de la Montée aux Chantiers renvoie au titre de l'un des chapitres de l'ouvrage (TB136). Ailleurs, les travailleurs de la forêt ont été honorés par les noms de l'arrondissement naturel et du parc régional du Bois-de-Saraguay (Montréal) (NPC ; TB137a) : « Le nom "Saraguay" est un mélange de français et d'amérindien, terme qui signifie "chemin des flotteurs ou des cajeux", ces spécialistes de la drave sur les rapides détachent les troncs d'arbres reliés en radeaux qui flottent depuis les Grands Lacs » (TB137b).

¹⁷⁴ Nous aurons l'occasion d'y revenir.

¹⁷⁵ Reguine : « attirail, ustensile, bagage » (*in* T43).

La vie quotidienne d'autrefois, en particulier celle des Trappistes de Notre-Dame de Mistassini a aussi été honorée par la Commission. Le lac de la Boîte à Bois (MC), par exemple, rappelle que « la communauté a eu besoin d'entreposer du bois de chauffage à divers endroits dans les bâtiments » (NDC ; TB138). Le langage même d'antan ressurgit au lac de l'Âne Sauvage (FS) :

Nom suggéré par la Commission pour nommer individuellement les trois lacs dénommés « Lacs Caribou » par [le] propriétaire [d'une] pourvoirie (...) en raison de la présence habituelle de caribous là et autour du lac Taïga un peu plus au nord. Conservant l'idée de cette présence, les deux autres lacs sont nommés « Lac du Faon » et « Lac du Renne ». Le caribou était appelé « âne sauvage » par les missionnaires au début de la colonisation (TB139).

La toponymie commémorative vise à favoriser les échanges, à dire et promouvoir des liens historiques et culturels. Place du Québec à Paris, Place de Paris à Québec : les noms qui voyagent de part et d'autre de l'océan Atlantique ressoudent les continents et resserrent les liens. Ce genre de toponymie commémorative des échanges prend vie en milieu urbain (odonymes, places), à l'initiative des autorités gouvernementales ou municipales. Mais pas seulement ! Jardins, parcs, milieux naturels représenteraient-ils la nouvelle tendance ? Un cas fort original concerne l'échange de toponymes entre le Parc National des Cévennes, en France, et le parc de conservation du Saguenay, au Québec, deux parcs nationaux jumelés en 1984. Les caps Aigoual, des Cévennes et Lozère ainsi que les anses du Tarn, de la Jonte et des Gardons font maintenant partie de la nature québécoise depuis 1996. En 1997, le pont du Saguenay voyait le jour en France (CTQ et CNTF, 1999, 3 et 191). En se baladant en forêt, on peut donc découvrir une toponymie de l'ailleurs dans son monde et une toponymie de chez nous, ailleurs. L'on relève aussi un cas de jumelage jardin-parc sur fond de régionyme :

(...) deux petites localités, l'une française, Barmainville, et l'autre québécoise, Saint-Jacques-de-Leeds, pratiquèrent un échange de toponymes à la suite de leur jumelage. Ainsi la commune de Barmainville (...) désigna, le 28 mai 1997, un jardin fleuri du nom de Saint-Jacques-de-Leeds. (...) [Cette dernière] rendit la pareille à sa jumelle française, le 11 octobre 1997, en inaugurant sur son territoire le Parc de Barmainville, en présence d'une forte délégation de la commune de Barmainville en visite au Québec. Ces deux événements couronnaient quatre ans d'efforts dans le but d'assurer une première en matière de jumelage, c'est-à-dire l'échange de noms de lieux entre une commune située aux limites de la Beauce française et une municipalité de la périphérie de la Beauce québécoise. Barmainville et Saint-Jacques-de-Leeds représentaient des localités intéressantes pour la réalisation de l'échange, possédant toutes les deux certaines caractéristiques communes, dont la relative diversité de leurs activités, agricoles ou autres (*id.*, 1999, 30).

Plus classique est le très populaire jumelage de municipalités françaises et québécoises, où l'on partage une activité, un nom. Dans le cas suivant, une même histoire économique fait le lien : « La cérémonie officielle du jumelage entre Clamecy (Nièvre) et Grandes-Piles (Québec) a eu lieu le dimanche 31 mai à la mairie de Clamecy (...) les deux villes (...) ont, en commun, un passé de flottage du bois » (*France-Québec*, 1998, 36). Partage du nom Angliers dans cet autre :

Le 9 mai, à l'hôtel de ville d'Angliers (Vienne), Nathalie Fortier-Gouin, dessinatrice-peintre a épousé Guy Kayser, sculpteur. Un mariage en rapport avec l'histoire locale. Née à Houston, parisienne depuis plusieurs années, Nathalie est l'arrière-petite-fille de Sir Lomer, descendant des frères Gouin, partis d'Angliers en 1657 pour la Nouvelle-France. C'est d'ailleurs Lomer Gouin, Premier ministre du Québec, qui a donné le nom d'Angliers à un village du Témiscamingue, au Québec, jumelé avec la ville française de ses ancêtres depuis 1992. La cérémonie a eu lieu en présence du maire, du conseil municipal et du comité de jumelage (*id.*).

L'initiative de la consécration historique et culturelle se fait également à l'échelle des municipalités. Une résolution municipale (1991) a fait naître le parc de l'Anse-à-Cartier, « situé à la limite du parc fédéral Cartier-Brébeuf (partie appartenant à la ville de Québec) en souvenir de l'hibernement de Jacques Cartier en 1535 » (T48). La récupération de ce *à* possessif montre une familiarité vis-à-vis du découvreur du Canada : l'honorifique est appropriation et affection. Le district électoral des Découvreurs (Lajemmerais) est un nom « donné en l'honneur de ceux qui se sont illustrés tant dans l'exploration que dans la découverte » (TB140).

À Montréal des parcs publics retiennent la vie d'hier dans leurs noms, tel un palimpseste : le parc de la Traite-des-Fourrures, le parc du Premier-Chemin-de-Fer, ou encore le parc de la Ferme-Brodie : « Au XIX^e siècle, la famille Brodie possédait 75% du fief de Saint-Augustin et les bâtiments de leur grande ferme étaient localisés à l'endroit même où l'on trouve ce parc public situé à la rencontre nord-ouest des rues Saint-Jacques et du Couvent » (TB141). Le parc des Peintres-de-la-Montée-Saint-Michel « rappelle le groupe de huit peintres paysagistes qui exerçaient leurs talents entre 1906 et la Deuxième Guerre sur l'avenue Saint-Michel devenue ultérieurement l'avenue Papineau » (T49). Et à l'emplacement du parc des Tanneries-des-Rolland, « il y avait huit tanneries dont six appartenaient à des familles "Rolland" et d'ailleurs, à l'origine, le secteur de Saint-Henri [était connu sous le nom de] ville de Saint-Henri-des-Tanneries (...) » (T50).

Autrefois générique en usage, la seigneurie spécifie aujourd'hui le résidentiel, mémoire de la primeur historique et désignation de prestige des années 1980-1990 : le secteur résidentiel de Longueuil (Lajemmerais) porte le nom de La Seigneurie en « référence à la seigneurie de Boucherville » (TB142). Un autre du même nom (Gatineau) raconte que « jadis les terrains appartenaient à des Pères » (TB143). L'on compte aussi des circonscriptions électorales municipales, comme le district électoral de la Seigneurie (Lajemmerais) : « Situé à l'ouest de la ville [de Longueuil], il rappelle le fief concédé à Pierre Boucher par Louis XIV, en reconnaissance des services rendus à la Nouvelle-France. Ce fief d'abord nommé seigneurie des Îles-Percées, prend le nom de Boucherville lorsque Pierre Boucher vient s'y établir avec sa famille et censitaires » (TB144). Le district électoral de la Seigneurie (Bellechasse) « se situe en grande partie sur la ferme de Charles Couillard, premier seigneur de Beaumont » (TB145). Quant au district

électoral de la Seigneurie-de-Gaudarville (Québec), il est ainsi nommé parce que « le territoire de Val-Bélair se situait partiellement à l'intérieur des limites de la seigneurie » (TB146). D'autres types d'entités arborent le spécifique « Seigneurie ». Le sentier des Seigneuries (Québec) garde le « souvenir des deux grandes seigneuries touchant Cap-Rouge » (TB147). Et le pont des Seigneuries (Québec) « est construit au-dessus de la rivière Saint-Charles, sur l'avenue Chauveau, dans la seigneurie Saint-Ignace et à proximité de la seigneurie Saint-Gabriel » (TB148). On retrouve également des parcs publics dans les MRC de Québec, Matane et Roussillon.

Un hommage est rendu depuis quelques décennies aux pionniers, colons, défricheurs, et bâtisseurs. Ceux-ci spécifient plus particulièrement des districts électoraux, des haltes routières, des belvédères et des ponts¹⁷⁶. Le district électoral des Pionniers (Lévis) « fait référence au "village de l'ancienne ville de Saint-Nicolas avec tout son cachet patrimonial, ainsi qu'aux familles souches" » (TB149). Un toponyme homonyme (Gatineau) raconte que « les premiers arrivants qui se sont installés dans le secteur de Masson-Angers l'ont fait en plein cœur de ce district » (TB150). Le nom de la halte des Pionniers (VS) a été « proposé par le ministère des Transports pour la dénomination de la halte routière dans la municipalité de Rivière-Beaudette. Ce toponyme fait référence à l'appellation de l'ancienne route des Pionniers sise à proximité » (TB151). Une autre halte porte le même spécifique (DR), « proposé par la municipalité de Saint-Méthode et transmis au ministère des Transports (...). Ce nom est un hommage aux premiers colons venus s'établir dans le canton » (TB152). Un nom populaire car ailleurs, dans la même région, la municipalité de Chambord l'a également suggéré ; le nom n'a toutefois pas été retenu à cause de la halte homonyme de Saint-Méthode (T51). À La Baie¹⁷⁷ se situe le belvédère des Défricheurs, une halte routière. Le nom (...) est un hommage aux premiers défricheurs locaux et selon le libellé de la résolution, il s'agit plus précisément d'immortaliser un personnage de "La Fabuleuse"¹⁷⁸ » (TB153). Dans la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac (AL), le nom du pont des Pionniers est associé à un rendez-vous annuel :

Ce pont est construit au-dessus d'une baie du lac Tapani, sur la rue du Lac. Cette modification du nom est proposée par le club sportif et culturel Les Pionniers du Lac Tapani, organisme à but non lucratif qui organise des activités dans le cadre d'un rallye annuel et historique de canots. En 1996, l'organisme célèbre pour la vingt-deuxième année consécutive le courage et la persévérance des ancêtres et leur rend hommage en organisant un rassemblement familial en l'honneur d'une famille pionnière. Le parcours du rallye de canots remémore le trajet suivi par les ancêtres sur la rivière du Lièvre et la rivière Tapani pour se terminer sur le lac du même nom. Cette requête a été acceptée par la Municipalité (...) » (TB154).

¹⁷⁶ La catégorie « Ouvriers et bâtisseurs » (code OUBA) compte 138 noms de lieux. Les régions suivantes en contiennent le plus : Saguenay-Lac-Saint-Jean (28), Côte-Nord (18), Laurentides (15), Montérégie (14), Abitibi-Témiscamingue (11).

¹⁷⁷ Faisant aujourd'hui partie de Saguenay.

¹⁷⁸ Spectacle musical présenté année après année et qui relate l'histoire de la région.

Des ponts couverts abritent aussi l'honorifique de la primeur habitante. Le pont des Pionniers (Jamésie) « fut construit en 1943 au-dessus du ruisseau Leslie, sur le chemin des 8^e-et-9^e Rangs (...). [Ce] nom proposé par le comité de gestion locale de Val-Paradis et entériné par la Municipalité de Baie-James (...) évoque la mémoire des colonisateurs de Val-Paradis, au début des années 1930 » (TB155). Quant au pont des Défricheurs (Montmagny), il « fut construit en 1936 au-dessus de la rivière Noire Nord-Ouest, sur le chemin 6^e Rang Ouest. [Le nom rend] hommage aux pionniers défricheurs qui ont permis l'établissement de la paroisse Sainte-Lucie-de-Beauregard en 1911 » (NPM ; TB156).

Le parc et le sentier du Train-de-Bois rappellent le temps du commerce du bois et traduisent l'honneur rendu par la municipalité de Cap-Rouge (Québec) : « les draveurs assemblaient les petits radeaux pour en faire de plus grands appelés les trains de bois » (TB162, TB158). La ville de Gatineau a son pont des Draveurs : « Jadis on faisait de la drave à cet endroit d'où le nom retenu (TB159). Une appellation homonyme, dans la municipalité de Mont-Lebel (RN), « rappelle le flottage de bois qui se faisait sur la rivière Neigette » (TB160). Dans la municipalité de Lac-du-Cerf (AL), l'île des Draveurs est un « nom attribué pour honorer les gens qui firent de la drave sur le Grand lac du Cerf (...) dans le passé » (TB161). L'anecdote qui a fait naître le toponyme métaphorique Baie du Draveur (FS), illustre le poids culturel de l'époque de la drave et sa réactualisation. L'action se passe en pays saguenayen :

Nom proposé par [une personne], suite à sa visite, le 96-03-10, au Salon de la pourvoirie à Québec, où [elle] s'enquerra de la procédure et des règles à respecter pour la dénomination de cette baie innommée du réservoir Pipmuacan. À cet endroit, (...) un des cinq propriétaires d'un camp depuis six ans, avec (...) le père du requérant, eut son brochet capturé, pris sous du bois flottant sur lequel il monta pour le dégager et faillit ainsi tomber à l'eau (TB162).

Le singulier représente le groupe au ruisseau du Trappeur. L'hommage a été rendu par le Conseil municipal de L'Île-d'Anticosti (Minganie) suite à une recommandation de son Comité de toponymie. Le nom « vise à souligner le métier de trappeur pratiqué par de nombreux anticostiens "autour de l'Île" et la présence, à cet endroit, d'une cabane construite et utilisée par le trappeur de la rivière du Renard, et autres trappeurs de passage » (TB163). Il en va de même pour le ruisseau du Pêcheur : « L'une des premières activités pratiquée à l'Île et autour de l'Île, a bien sûr été la pêche et ses premiers habitants des pêcheurs » (TB164). Le nom de la promenade des Capitaines à Matane rend « hommage aux nombreux capitaines qui ont fait du cabotage dans la région. Les membres de la Société d'histoire de Matane ont réalisé une douzaine de plaques biographiques concernant ces capitaines » (T52).

Le Québec a donné naissance à de nombreux sites historiques classés au patrimoine. Un exemple parmi d'autres, le site historique du Village-Minier-de-Bourlamaque (VO) a été classé en

1979 ; il « regroupe 65 maisons en bois rond parfaitement conservées et remontant à la période de la ruée vers l'or en Abitibi » (TB165). Au Nouveau-Brunswick, c'est la voie privilégiée de la toponymie commémorative et historique. Le Fort La Tour (Saint John) a été classé lieu historique provincial, le Fort-Beauséjour (Westmorland), lieu historique national, tout comme L'Île-Beaubears (Northumberland). L'on s'étonnera de la graphie incorrecte demeurée inchangée pour identifier une entité de cette catégorie. Beaubears rappelle Charles Deschamps de Boishébert et de Raffetot (1727-1797), officier en charge des Acadiens réfugiés dans la région de la Miramichi après les événements de 1755 (Hamilton, 1996, 50).

Plus rarement a-t-on voulu conserver la mémoire de la nature d'autrefois. Ainsi, le parc des Prés (L'Assomption) : « Topographie des lieux avant la construction du secteur résidentiel où se situe le parc » (TB166). Le district électoral des Grands-Prés (Lévis) est un hommage récent (1992) aux prés de toujours : « il représente de 70 à 75 % du territoire de Saint-Étienne-de-Lauzon non urbanisé. Ce toponyme veut souligner les grands espaces, l'agriculture et la forêt qui se retrouvent sur cette superficie municipale » (TB167).

De rares cas font état d'une consécration culturelle individuelle, où la descendance fait revivre la mémoire ancestrale. C'est ainsi qu'un ruisseau et un centre de villégiature (Les Laurentides) ont reçu le nom de la Clouterie, substantif dérivé du patronyme :

Le crique de la Clouterie arrose un centre de villégiature appelé Domaine-de-la-Clouterie. Ces deux toponymes ont été officialisés en 1975 mais le dernier était en usage depuis 1960 environ. C'est le propriétaire des lieux, constitués d'une ancienne ferme devenue plage, d'un terrain de camping et regroupant 60 chalets, qui a attribué cette appellation, honorant son ancêtre, l'un des premiers colons de la Nouvelle-France, Zacharie Cloutier (vers 1590-1677). Ce maître-charpentier est venu du Perche avec un groupe de colons amenés par le seigneur Robert Giffard en 1634. Il lui est concédé, dans la seigneurie de Beauport, l'arrière-fief de La Clouterie ou de La Cloutière, dont il prend possession en 1637 (CTQdB, 1994, 326).

Au lac du Mineur (Matawinie), l'hommage d'un proche fait vivre l'histoire familiale : « Nom proposé par (...) le propriétaire de ce petit lac depuis mai 1993 (...) pour évoquer la mémoire de son grand-père (...), qui était mineur de profession à Yellowknife. Il est décédé depuis 20 ans » (TB168).

Tous ces toponymes honorifiques contribuent à vieillir le pays. Une autre manière, plus explicite, consiste à utiliser les spécifiques « Vieux » et « Ancien », adjectifs de l'enracinement. De la valorisation, de la respectabilité et de l'indépendance aussi : ce qui est vieux n'est plus seulement à l'origine (la vieille France), mais également chez nous. Qu'a-t-on spécifié de vieux et

vieille en territoire québécois ? Près de 200 appellations peuvent apporter une réponse¹⁷⁹. Pour sa part, l'Acadie du Nouveau-Brunswick compte très peu d'occurrences. La Vieille église de Saint-Henri de Barachois (Westmorland) est un lieu historique provincial ; il s'agit de « la plus vieille église acadienne des provinces Maritimes, ayant été construite en 1825 » (De Varennes, 1987, 109).

Le quartier ou secteur le plus ancien d'une ville – son lieu de naissance – est au premier chef concerné. Les villes de Québec et de Montréal ont donné le ton en nommant des quartiers : le Vieux-Québec dans la Haute-Ville et le Vieux-Limoilou dans la Basse-Ville, le Vieux-Montréal. Le district électoral du Vieux-Lachine (Montréal) « réfère au noyau d'origine de Lachine » (TB169) et le secteur résidentiel du Vieux-Saint-Laurent est « constitué de l'ancien village de la paroisse de Saint-Laurent dont les origines remontent à 1880 » (TB170). Dans la ville de Sherbrooke en Estrie, c'est un point cardinal qui est marqué du sceau de l'ancienneté : le district électoral du Vieux-Nord est un « secteur juste au nord du centre-ville et c'est là que sont construites de vieilles maisons centenaires habitées par la communauté anglophone » (TB171).

Vieux aussi les ports. Là où l'on arrive, pénètre, lieux des activités économiques et aujourd'hui lieux aménagés pour les habitants et visiteurs : le secteur du Vieux-Port et la promenade du Vieux-Port (Montréal), le marché du Vieux-Port (Québec). Et ce n'est pas que l'apanage des grandes : le Vieux Port (Matane) « comprend, aujourd'hui, quelques infrastructures dont : "Un premier quai... construit à Matane par les "Jobbers", les propriétaires du premier moulin à scie, vers 1840 » (Gagnon, 1945, 212 ; cité *in* TB172).

Parmi les bâtiments, le moulin est sans conteste l'une des constructions majeures de la primeur habitante et de son économie. Nous avons recensé environ une vingtaine de toponymes qui précisent son ancienneté. En Nouvelle-France, sous le régime seigneurial, d'abord. Le parc du Vieux-Moulin (Montréal) : « rappelle la présence d'un vieux moulin de trois étages que les Sulpiciens firent construire près de ces lieux » (TB173). À l'anse du vieux Moulin (Lévis), il s'agit d'un « moulin à farine [qui] aurait été construit par le seigneur Duplessis et abandonné plus tard » (TB174) Le district électoral du Vieux-Moulin dans la ville de Beauport (Québec) : « rappelle la présence d'un moulin à farine situé près du ruisseau du Moulin » (TB175). Les moulins appartiennent aux époques successives. Le pont du Vieux-Moulin à Victoriaville (Arthabaska) : « rappellerait l'utilisation plus que centenaire d'un site où l'on tirait profit du milieu naturel » (TB176). Certains sont en ruine, d'autres réhabilités. Au ruisseau du Vieux Moulin (HG), « il y

¹⁷⁹ Trois régions concentrent la moitié des 195 noms de lieux de cette catégorie thématique (code VIE) : Côte-Nord (48), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (28), Capitale-Nationale (21).

avait un vieux moulin à chaudières sis à la tête du ruisseau près du Pointu » (TB177). Dans une pourvoirie des Laurentides, près du lac du Vieux Moulin à Scie (AL) se trouvent « les ruines [dudit moulin] » (TB178). À proximité du pont du Vieux-Moulin dans la municipalité de Stanbridge East (BM), « il y a un vieux moulin qui est devenu un musée (...) » (TB179).

D'autres bâtiments ont également subi une transformation fonctionnelle : le district électoral du Vieux-Couvent (ÎM) « rappelle la présence d'un établissement scolaire opéré par des religieuses (TB180a). (...) Le vieux couvent est aujourd'hui une auberge » (TB180b). Ailleurs, le bâtiment à vocation religieuse disparu vit toujours dans la toponymie : le lieu-dit La Vieille-Église (Lotbinière) « tient son nom de l'église qu'on y a construite en 1750. (...) un terrain de tennis occupe maintenant son emplacement (...) » (CTQdiB, 1994, 810).

Des constructions sont associées à des activités particulières, tel le lieu-dit Les Vieilles-Écuries (Matane). Le district électoral des Vieilles-Forges et le secteur résidentiel du même nom (TR) sont un rappel de l'activité économique à l'époque de la Nouvelle-France. Un seul cas concerne les phares : l'île du Vieux Phare (Manicouagan), en activité de 1830 à 1964 (TB181). L'Anse du Vieux Quai (ÎM) est né de façon singulière :

Nom proposé par [un] géographe et professeur à l'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'une étude géomorphologique de l'île Brion (1991) (...) Tire son nom de la présence du quai depuis des décennies. Ce quai est maintenant en majeure partie démoli (...) Le nom proposé était « Anse du Quai » ; **toutefois pour le débanaliser, nous ajoutons le qualificatif « Vieux »** (TB182 ; souligné par nous).

Cet ajout de la CTQ est parlant : l'ancienneté explicitement spécifiée dans le toponyme représenterait donc la nouveauté, l'originalité. Le toponyme s'en trouve enrichi, sa valeur rehaussée.

Qualifiés de vieux, ces secteurs et quartiers urbains d'aujourd'hui, ces ouvrages historiques disparus ou réhabilités rappellent les lieux où les gens se sont fixés. Et comme jadis, à cette sédentarité répond la mouvance ; aux défricheurs se joignent les voyageurs et les saisonniers. Les forts, les postes et les comptoirs sont des constructions mais aussi des lieux qui ont rythmé la vie et marqué les paysages des débuts de l'implantation européenne en Amérique du Nord. Portant le sceau de l'ancienneté, l'on compte quatorze forts (dont une douzaine se concentre sur la Côte-Nord, six postes (également situés dans cette région) et quatre comptoirs (tous dans le Nord-du-Québec).

En association avec un nombre, le qualificatif « Vieux » nous indique la présence d'anciens camps forestiers en Gaspésie. Ainsi le lac du Vieux Soixante-Neuf (RP) (TB183) et le lieu-dit Le Vieux-Vingt-Neuf (RP) (TB184). Le Vieux Tentage (Matane) est une fosse à saumon : « Du temps où l'on pratiquait le flottage du bois sur la rivière, on dressait des tentes aux endroits faciles d'accès et à mi-chemin d'une distance de quelques jours de flottage, pour permettre aux travailleurs (draveurs) de manger, dormir et faire sécher leurs vêtements » (TB185). Quant aux spécifiques « Camp », « Cabin » et « Campement », une dizaine d'appellations disent la décrépitude ou l'ancienneté. C'est le cas de trois entités situées dans des pourvoiries : l'étang du Vieux Camp (Charlevoix) a ainsi été nommé par son propriétaire en 1993 parce « qu'il a trouvé sur les bords de l'étang un vieux camp écroulé » (TB186) ; le lac du Vieux Camp (Pontiac) a pour origine la « présence d'un vieux chalet en ruine » (TB187) ; la baie du Vieux Campement (VO) est une appellation fournie par son propriétaire « qui rappelle que leur premier campement fut construit en 1950 sur les rives de cette baie » (TB188).

Les activités de chasse et de pêche ont aussi fait naître des appellations de l'ancienneté. Le lac du Vieux Panache (AL) est un « très bon endroit pour la chasse à l'orignal » (TB189). Le lac des Vieux Ducks (Matawinie) correspond au « nom d'un ancien club de chasse et de pêche » (NPZ ; TB190). Le toponyme Lac du Vieux Sentier (Témiscamingue) a été fourni par le propriétaire d'une pourvoirie. Il est « utilisé à la place du nom officiel "Lac de la Vieille Piste". Selon [le propriétaire], le mot "piste ne signifie rien : il s'agit plutôt d'un sentier utilisé par les chasseurs et les trappeurs" » (TB191). Une histoire de chasse est à l'origine du lac du Vieux (Caniapiscou) : le spécifique fait référence à « un orignal que plusieurs chasseurs ont essayé en vain de récolter. Il est finalement mort de vieillesse » (NFPCa ; TB192).

Les vieux humains sont également présents dans la toponymie. Le lac des Vieilles Filles (CG) fait référence à deux célibataires d'une famille Côté (TB193). À l'anse du Vieux-Leslie (ÎM), « il s'agit du prénom d'un ancien marchand des Îles (TB194a), (...) Selon [un autre informateur], il s'agit plutôt [du patronyme d'une personne] qui commerçait le poisson aux Îles » (TB194b). Le lac au Vieux-Louis a été nommé ainsi d'après le titre d'un conte de Gilles Vigneault : « (...) personnage qui découvre un seau plein d'écus d'or en cherchant une veine d'eau » (TB195). La vieillesse est aussi métaphore : Le Vieux est un rocher (CG) qui dessine une forme humaine (TB196).

Une quinzaine d'appellations parlent de l'ancienneté du milieu naturel. Le lac du Vieux Sapin (HCN) doit son nom à un coup de pouce de la CTQ : « Le nom proposé (...) est Lac Larve (...) avec l'accord (du proposeur), nous changeons (ce nom) qui peut sembler péjoratif pour celui

de Lac du Vieux Sapin. (Le proposeur) mentionne que c'est ce conifère qui entoure ce lac » (TB197). Dans le parc du Vieux-Chêne situé à Saint-Jean-sur-Richelieu (HR), il y en a un effectivement (TB198). Plus vaste, la réserve écologique des Vieux-Arbres (Abitibi-Ouest)

(...) est formée de trois petites îles innommées qui se trouvent dans le lac Duparquet; elle a été constituée par décret le 27 mai 1992 et elle couvre une superficie de 8 ha. Elle vise notamment à protéger un très vieux peuplement de thuyas datant de plus de 700 ans, un peuplement de pins rouges ainsi qu'une héronnière. Le spécifique descriptif Vieux-Arbres a justement été retenu pour marquer l'ancienneté de ces peuplements forestiers, celui du thuya étant sans doute le plus vieux de l'est du continent (CTQdiB, 1994, 810).

L'ancienneté de la roche, c'est la dureté, la solidité. Le Vieux Galet (ÎM) est un cap : « On fait référence au grès du cap quand on parle de galet. L'expression "vieux" vient du fait qu'il s'effrite difficilement par rapport au galet "neuf" qui est toujours renouvelé par l'érosion » (TB199).

CHAPITRE V : SENTIR ET RESENTIR

§ 10 Ouvrir l'œil

Observer : examiner les lieux avec attention et vigilance, s'agissant de surveiller pour contrer la menace et assurer la sécurité, de guetter ou traquer la proie¹⁸⁰. Dans l'attente, il y a l'observation est tension, action de la vision et de l'esprit. Observer attentivement est un métier. La Côte-Nord est la principale gardienne du spécifique « Observation ». Issu d'un cap de l'île d'Anticosti, ce nom s'est étendu à d'autres entités. Regard vers le fleuve, son calme et ses tempêtes :

Connue depuis le début du XX^e siècle, cette appellation pourrait être descriptive puisque l'on retrouve à cet endroit une série de falaises qui peuvent atteindre 97 m, d'où il est possible de surveiller les conditions de la navigation dans le détroit de Jacques-Cartier. Par beau temps et vents d'ouest, les navires peuvent mouiller sous le vent de ce promontoire (CTQdiB, 1994, 496).

Comme le fleuve, la forêt nécessite surveillance. D'une altitude de 710 m, le mont de l'Observation (RP) doit son nom au fait qu'il « servait de point d'observation pour le service de protection des forêts. Sur son sommet, il y a un repère permanent du Service géodésique du Canada » (TB200).

Le spécifique « Œil » ne comprend qu'un seul oronyme : le mont Œil du Nord (RNO). Apparu sur un plan d'arpentage de 1927, l'on ne connaît toutefois pas l'origine de ce mont de plus de 410 m (CTQdiB, 1994, 497). La combinaison nous apparaît poétique : simplicité de l'organe et grandeur du terme Nord. L'on peut s'imaginer sur cette élévation, à le contempler, ce Nord devant nous. La région de l'Abitibi-Témiscamingue présente peu d'accidents du relief, aussi une élévation quelque peu importante est localement un marqueur dans le paysage. Le mont Vidéo (Abitibi), d'une hauteur de 472 m, en est une autre illustration :

Son nom vient du latin *video*, qui veut dire *je vois*. Les vastes espaces que son altitude permet de scruter, le fait qu'il se détache nettement du paysage environnant, mais surtout la mise en marche, dès 1955, d'un projet visant à y implanter une antenne de télévision de la Société Radio-Canada (allusion à *vidéo*, terme désignant le système électronique contenant les éléments nécessaires au transport des images à distance) ont inspiré la dénomination. Le projet original échoua, mais le nom proposé par les promoteurs est demeuré ; la Commission de géographie du Québec l'a accepté en 1961 (*id.*, 810).

¹⁸⁰ Ouvrir l'œil, c'est observer avec l'organe (code OBS) et c'est aussi assurer la sécurité (code SEC). Nous avons relevé plus de 200 noms de lieux se rapportant à l'action même de regarder (code OBS). La Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Montérégie sont les régions les mieux pourvues à ce titre. Le thème de la sécurité (code SEC) comprend 282 toponymes avec une concentration dans les régions de la Côte-Nord (60) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (45). Nous aborderons aussi ce thème à la section § 11 Ravissement et contentement (Le beau et bon pays) et à la section § 15 Toucher et être touché (Rencontres et affrontements).

Élévation technique, la tour¹⁸¹ dans le paysage montre un double rapport à la vision. On la voit de loin et quand on est dedans, on voit loin. Située sur les hauteurs, la tour permet d'observer plus loin encore. Au lieu-dit Tour-Patapédia (La Mitis), il y avait « une ancienne tour à feu aujourd'hui disparue » (TB201), tout comme à celui de Tour-des-Hauteurs (RN) (TB202). La Tour (Matane) est une fosse à saumon qui « fait face à une tour émettrice érigée par Radio-Canada sur le versant de la montagne (...) » (TB203). Le district électoral des Tours (Québec) et la batture des Tours (Lajemmerais) indiquent la présence des installations de l'Hydro-Québec (TB204 ; TB205).

L'observation ne s'effectue pas toujours en hauteur. S'orienter est l'expérience vécue à l'île de l'Observation (Mékinac), car ce toponyme « rappelle qu'en 1830, Frederick Lennox Ingall, un explorateur, utilisa cette île du lac Tousignant (...) pour vérifier sa latitude à l'aide d'un sextant » (TB206). Dans les pourvoiries, certains spécifiques nous aiguillent vers les activités de chasse : « Affût, Cible, Guet, Mire ». Il s'agit d'ouvrir l'œil avant d'affronter la bête. Tel est le cas au lac de l'Affût (VO) : « Le secteur étant fréquenté par plusieurs orignaux, les alentours de ce lac sont des endroits de prédilection pour la chasse à l'affût » (NCPP ; TB207). Le nom du lac de l'Affût (FS) « fait référence à l'existence, près de ce lac, d'une cache pour la chasse à l'orignal » (NPAmP ; TB208). Non loin de là, un autre lac du même nom se rapporte à une thématique sur la chasse (NPZ ; TB209). Il en va de même du lac de la Mire (FS) (TB210). Le lac de la Cible (FS) (NPZ ; TB211), le lac du Guet (HCN) et l'île du Guet (BCN) font également référence à la chasse. Au lac du Guet, c'est de l'orignal qu'il s'agit (NPZ ; TB212). Par contre, l'île rappelle une chasse traditionnelle : c'est là que « l'on surveillait l'arrivée des troupes de loups marins » (TB213).

Pour naviguer en toute sécurité, il est primordial de voir ce qui avertit du danger, par exemple à l'anse de la Beacon (Minganie) :

[Elle] découpe la côte sud-ouest de l'île Niapiskau, l'une des îles de Mingan, laquelle baigne à 9 km à l'ouest du quai de Havre-Saint-Pierre. Des récifs bordent la quasi-totalité de l'île et c'est pourquoi une balise flotte au creux de l'anse. Les francophones de la Côte-Nord privilégient dans l'usage courant le dénominatif anglais *beacon*, qui signifie *balise*, pour désigner les bouées destinées à guider les navigateurs » (CTQdiB, 1994, 48).

Le lieu-dit La Bouée-Gagnon (VG) : « fut installée par un capitaine du nom d'Arthur Gagnon » (TB214). Ouvrir l'œil et assurer la sécurité, des personnes en ont fait leur métier. Forces protectrices des humains et de l'environnement, elles apparaissent entre autres dans les toponymes suivants : la pointe du Soldat, la coulée du Gendarme, les ruisseaux du Patrouilleur et

¹⁸¹ La catégorie « Tour » contient 141 noms de lieux. La Côte-Nord (32) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean en comptent le plus grand nombre.

des Policiers, le mont des Gardiens, l'île du Garde-Feu, la pointe des Gardes-Chasse et le lac des Gardes Forestiers¹⁸². Sans oublier le guide, figure centrale des activités de chasse et de pêche. La baie du Guide (La Tuque) fait « référence à un guide qui fréquentait cet endroit (NPAP ; TB215a). M. [X], propriétaire de la pourvoirie, précise que le nom rappelle son frère (...) qui guidait dans le secteur en 1983 » (TB215b). Le nom du lac du Garde-Chasse (MC) « est inspiré par le fait qu'une infraction à la chasse au gros gibier a déjà eu lieu à cet endroit (...) » (NPSP ; TB216).

Observer prend de l'ampleur avec la défense du territoire ; les guerres en ont apporté un témoignage toponymique. Le village gaspésien de Pointe-à-la-Garde (Avignon) « est situé juste au nord d'une pointe du même nom qui s'avance dans la rivière Ristigouche » (CTQdiB, 1994, 539). Cet important nom de lieu historique fait-il référence au bien nommé commandant de la Garde ou à l'emplacement stratégique d'où l'on montait la garde ? Aux deux, peut-être :

L'origine de ce toponyme remonte à 1760, année de la fameuse bataille navale de la Ristigouche entre Anglais et Français. On croit qu'il honore la mémoire de Donat de la Garde, commandant de la position stratégique de la pointe à la Garde et second à bord du *Machault*, l'un des navires qui arrêterent la flotte de John Byron (1723-1786) durant six jours avant de se saborder. Par ailleurs, il n'est pas exclu que l'appellation provienne du fait que, de cette position, l'on pouvait surveiller toute la baie des Chaleurs. Après la Conquête, on voulut rebaptiser l'endroit *Byron Point*, mais le toponyme réapparaît en 1833, dans un rapport d'exploration, sous la forme *Pointe la Garde*, alors qu'en 1847 et en 1861 figure *Pointe à la Garde* sur les cartes de Russell (*id.*, 539).

L'île du Grenadier (HSL) et le lieu-dit La Boom Defence (CG) rappellent les guerres des siècles suivants :

Tout comme pour l'île des Francs-Tireurs située au sud, l'appellation de cette île provient de sa fonction de poste avancé pendant la guerre anglo-américaine de 1812-1814 mais n'implique pas qu'elle remonte à cette époque. Comme de ce poste on pouvait surveiller la descente en radeau et en canot des ennemis, il serait étonnant qu'un seul grenadier ait pris place sur cet avant-poste ! (*id.*, 256).

Durant la dernière guerre, un filet métallique fut installé entre la pointe de Sandy Beach et celle de Penouille afin d'empêcher toute infiltration de sous-marin allemand dans la baie de Gaspé (TB217a). (...) Quelques vestiges de ces installations se retrouvent sur la plage (TB217b). La plage de la Boomdefence « (...) est un endroit non surveillé par des sauveteurs, mais très fréquenté par les résidents du coin en raison de la beauté sauvage des lieux » (*Le Soleil* ; cité in TB218).

Ouvrir l'œil est action urgente ou bien vigilance à long terme. L'inconnu appelle à la prudence, comme aux îles *Take it Easy* (Jamésie), gardiennes d'une expérience vécue sur le lac Chibougamau en 1956. C'est ainsi que Larry Wilson raconte cette naissance toponymique :

C'est mon premier voyage sur le lac et ceci me rend prudent. Notre flottille se maintient à quinze cents pieds environ des rives de la péninsule Gouin ; au bout d'un mille ou deux, nous nous faufile entre deux îles (sans noms sur la carte), plus ou moins jointes à la terre ferme par une batture. À force de sondages, nous trouvons un chenal d'une profondeur moyenne de six pieds.

¹⁸² Nous avons attribué les codes AFF et SEC aux spécifiques se rapportant aux forces de l'ordre, tels « Soldat » et « Policiers ».

C'est plus qu'il n'en faut pour nos embarcations, qui ne tirent que deux pieds. Je nomme ces îlots « Take It Easy Islands » (quelque chose comme : « Îles soyez prudentes ») (cité *in* TB219).

Dans l'urgence, il faut prendre les mesures qui s'imposent. Ainsi, le lac du Coupe-Feu (HCN) est un « nom proposé par [l'Unité de gestion de Forestville du ministère des Ressources naturelles], qui rappelle que lors des feux de forêts de 1991 sur le territoire, un coupe-feu fut aménagé sur ce lac » (TB220). Quant au lac Coupe-Feu (Jamésie), il a été « nommé ainsi par le groupe du Lycopode lors d'une expédition pédestre en [1980] parce que le feu de forêt de 1976 est [venu] mourir sur les rives de ce lac (...) » (TB221).

Des noms de lieux expriment une vision à long terme, par exemple des mesures de protection des espèces animales et végétales. Au lac à Quota (HCN) : « les pêcheurs atteignent toujours leur quota en petites truites » (TB222). Le nom de l'île de la Conservation (Memphrémagog) a été « proposé par la Société de conservation du lac Lovering pour marquer le vingtième anniversaire de sa fondation. Ladite société veut procéder au reboisement de cet îlot appartenant au ministère de l'Énergie et des Ressources et ainsi en faire un symbole de protection de l'environnement (TB223). Quant au lac Toll (Mékinac), il a ainsi été baptisé « par L'Association protectrice des forêts du Saint-Maurice Ltée, en 1955 » (TB224).

C'est ainsi que l'œil s'est fait vigilant. Mais la vision s'ouvre aussi à la contemplation, observant la vastitude et le lointain. Le lac du Coup d'Œil (Manicouagan) est ainsi nommé du « fait [qu'il] se situe sur le haut d'une montagne » (TB225). Et L'Observatoire (Papineau) est un belvédère qui « offre un point de vue remarquable sur le paysage environnant » (TB226).

§ 11 Ravissement et contentement

Le beau et bon pays

Le nom institue le lieu dans la dimension esthétique, bénéfique et poétique. La ville de Belœil (VR) en Montérégie est gardienne d'un regard admiratif qui a fait pénétrer la beauté du paysage dans le nom d'une seigneurie :

Elle tire son nom de la seigneurie de Belœil, nom orthographié Belleuelle, Belœuil, Bellœil, Bel-œil, concédée à Joseph Hertel de Saint-François (1671-1723) en 1694. (...) Deux thèses s'affrontent : Léon Dewinne croit qu'on a voulu rappeler une petite ville de Belgique (...) remarquable par la beauté de son site, ce qui paraît peu probable ; d'autres opinent qu'il faut y voir un lien avec le panorama d'une grande beauté qu'offre le mont Saint-Hilaire depuis Belœil ou, inversement, la plaine de Belœil depuis le sommet de la montagne. Il semblerait que les Belœillois doivent s'en remettre à la seconde hypothèse, selon les travaux récents de Pierre Lambert. Ce dernier signale qu'en 1693, Jean-Baptiste Hertel, père de Joseph-François, en remontant le Richelieu pour fixer l'emplacement d'une concession seigneuriale projetée, escalade le mont Saint-Hilaire

et s'écrie : « **Quelle belle œil** », expression ayant pour sens, objet d'une grande beauté, allusion ici au panorama (CTQdiB, 1994, 58 ; souligné par nous).

La vision de la beauté du paysage précède ici l'implantation. Le choix du nom n'est-il pas invitation à venir habiter les lieux ? L'adjectif de la beauté associé à l'organe de la vue fait de Belœil un toponyme exceptionnel. Car c'est le plus souvent en se liant au sens lui-même – la vision – que cet adjectif a pris racine dans les appellations du territoire. Le spécifique « Bellevue »¹⁸³ se retrouve plus particulièrement dans les régions de la Montérégie, la Capitale-Nationale et la Mauricie. Cette « vue » qui entre dans la composition du toponyme, c'est le paysage qui a suscité un regard admiratif, invitant à la contemplation.

Si, en français, la vision est explicitement associée à la beauté, il en va différemment en anglais. Les variations sont nombreuses à partir du terme « view », lequel est précédé d'un qualificatif ou de l'objet qualifié : Clearview, Longview, Northview, Lakeview, etc. La beauté est tue, mais sous-entendue¹⁸⁴. L'on trouve ce type de toponyme agglutiné en particulier dans la région des Laurentides, pays montagneux où l'oculaire toponymique s'est attaché à différents types d'entités : de nombreuses terrasses, les monts Belvédère et Grand View, le hameau de Lakeview, le secteur résidentiel de Mountain View, etc. En Acadie du Nouveau-Brunswick, on observe le même phénomène dans les comtés de Westmorland (Highland View, Lakeview, MountView, Valleyview North, Fairview Knoll) et Victoria (North View, Mapleview). Du côté français, un unique témoin : Bellevue Cove (Restigouche).

Il apparaît que la vue s'épanouit avec le dégagement, l'ampleur, l'élévation. La côte Bellevue (Manicouagan) est ainsi nommée parce qu'on a une « belle vue panoramique en haut de [celle-ci] » (TB227). La joliesse s'est installée sur les hauteurs, comme en cette ville de Mont-Joli (La Mitis) : « La situation géographique de la ville, implantée sur une jolie colline qui domine à la fois le Saint-Laurent, les riantes campagnes environnantes et le littoral métissien, constituent [*sic*] le seul motif dénomiatif » (CTQdiB, 1994, 451).

Parfois la contemplation est celle de l'horizon du paysage et du soleil qui le colore. Le nom du mont Joli (RP) en Gaspésie « est peut-être relié au fait que, de cet avant-poste de Percé qu'est le cap, on peut contempler, d'un côté, l'hémicycle qu'entoure le village et, de l'autre, le

¹⁸³ Le spécifique « Bellevue » concerne presque 20 % du total de la catégorie Beauté (code BEA). Ce sont les qualificatifs « Beau », « Belle » et « Joli-e » qui forment l'essentiel des 413 noms de lieux de cette catégorie. Un grand nombre de toponymes embellissent les régions suivantes : Chaudière-Appalaches (56), Capitale-Nationale (55), Saguenay-Lac-Saint-Jean (43), Laurentides (37), Montérégie (35). Les autres spécifiques que nous avons retenus dans cette catégorie sont « Belvédère » (de bello « beau » et vedere « voir »), « Horizon », « Panorama » et « Terrasse ». Tout comme le spécifique « Bellevue », ces derniers ont une codification double (OBS et BEA). Les régions qui possèdent cette codification double sont les Laurentides et la Montérégie ainsi que le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale.

¹⁸⁴ C'est pourquoi nous avons donné à ce type de toponyme agglutiné une codification double (OBS et BEA).

rocher Percé et l'horizon du golfe » (*id.*, 300). Sur l'île du Cap-aux-Meules, la belle Anse (ÎM) « doit sa beauté aux caps qui l'entourent et aux superbes couchers de soleil » (TB228). Aux Îles, l'on y voit aussi la côte de Brion-la-Belle, un nom donné « dans le cadre de l'étude géomorphologique menée en 1991 par [un] géographe et professeur à l'Université de Sherbrooke. Le frère Marie-Victorin de passage à l'île Brion en 1919 l'aurait appelé ainsi » (NPC ; TB229)¹⁸⁵.

L'œil embrasse le paysage et le regard vogue sur les flots. Sur l'île de Montréal, la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a porté différentes appellations avant que ce nom soit fixé 200 ans après la fondation de la paroisse de Saint-Louis-du-Bout-de-l'Île en 1677 (CTQdiB, 1994, 630). Le temps d'apprécier la vie au bord de l'eau :

La ville de Sainte-Anne-de-Bellevue occupe une position géographique privilégiée. En effet, située à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, elle est baignée par divers plans d'eau populaires auprès de ceux qui pratiquent la navigation de plaisance. (...) cette appellation évoque l'arrière-fief de Bellevue, concédé à Louis de Berthé, sieur de Chailly et à son frère Gabriel, sieur de La Joubardière en 1672. De ces fiefs contigus aux lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis, on disposait d'un panorama agréable aussi bien à l'est qu'à l'ouest (*ibid.*).

Ces eaux vues d'ailleurs ont fait s'embellir la géomorphologie montréalaise du nom de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil (VS) :

Implantée dans la partie nord-ouest de l'île Perrot, face à Vaudreuil et à la baie de Vaudreuil, elle tire son appellation de sa position géographique avec vue sur le lac des Deux Montagnes qui aurait fait penser à une terrasse (...) Cette situation géographique aurait inspiré les promoteurs d'un ensemble résidentiel, notamment Alphonse Girouard, aux débuts des années 1950 (CTQdiB, 1994, 771).

En Montérégie toujours, le secteur résidentiel de Bellevue dans la municipalité de Léry (Roussillon) est une « agglomération étendue le long du chemin du Lac, entre le chemin de la Gare (ou Montée Bellevue) et l'église de Léry. (...) Autrefois était centre de villégiature pour gens à revenu moyen : Upper Woodlands » (TB230). Dans la municipalité de Cowansville, le secteur résidentiel de Site-Bellevue (BM) assure « une belle vue sur la campagne environnante » (TB231). Ailleurs, la plage Bellevue (VS) invite à la détente : « cette entité porte depuis plus de 50 ans une désignation originant du point de vue magnifique donnant sur la baie Daoust le long de laquelle est située cette plage (...) » (TB232). L'île Deuxième-Terrasse (MC) est occupée par des résidences d'été (TB233).

Les eaux, les rives et les îles ont maintes fois été qualifiées de belles. Dès le XVI^e siècle, la beauté toponymique s'installe sur une île qui donne son nom à plus grand, un détroit (BCN) :

Le détroit de Belle Isle sépare l'île de Terre-Neuve de la côte nord du golfe du Saint-Laurent et du Labrador terre-neuvien. Sa longueur est d'environ 130 km et sa largeur minimale atteint 15 km. Ce bras de mer doit sa dénomination à l'île de Belle Isle située à son extrémité septentrionale (...) Le

¹⁸⁵ Scientifique naturaliste, auteur du célèbre ouvrage *La flore laurentienne*.

cartographe Nicolas Desliens indique, par exemple, Yebelle en 1541. Le toponyme « bellisle » est indiqué sur une carte française anonyme de 1543. Le pilote Jean Fonteneau, dit Jean Alfonse, inscrit dans ses manuscrits « Belle isle » (CTQdiB, 1994, 57).

Cette île en mer nouvelle était-elle déjà, dans l'esprit du nommant, Belle Isle en Bretagne ou Belle Isle d'ailleurs ? Sur la terre ferme, la beauté spécifique des lieux habités. Le toponyme Beaulac (Montcalm) identifie un hameau et « un plan d'eau particulièrement joli s'étendant juste au sud [de celui-ci] » (*id.*, 51). Quant au nom de la municipalité de village de Beaulac (L'Amiante), le lac Aylmer en est à l'origine :

Les Beaulacquois, dont le nom souligne la particulière beauté du lac Aylmer sur les bords duquel ils sont installés, peuvent se vanter de vivre dans l'un des plus beaux coins du Québec, puisque leur village, érigé sur le plan municipal en 1896, s'étend sur une pointe de terre à la végétation luxuriante. Toutefois, le village est couramment désigné sous la dénomination de Garthby (...) (*id.*, 51).

Déjà habitée sous un autre nom, la municipalité de Beaux-Rivages (AL) dans les Laurentides naît dans les années 1980 :

Au début du siècle, en 1911 plus précisément, était créée la municipalité du canton de Campbell-Partie-Est dont le nom devait être modifié pour celui de Lac-des-Écorces en 1953, en raison de la présence d'un lac homonyme sur son territoire, lequel tirait sa dénomination des magnifiques forêts de bouleaux qui s'y trouvent. Mais en 1984, c'est la beauté des rives du lac que l'on a mise en évidence ainsi que les nombreux plans d'eau qui parsèment le territoire en modifiant à nouveau l'appellation pour un autre nom descriptif, celui de Beaux-Rivages. Celui-ci permettait par ailleurs de distinguer la municipalité de celle du village de Lac-des-Écorces qu'elle entoure (CTQdiB, 1994, 53).

Ce changement de nom ne relèverait-il pas aussi d'une stratégie d'appel dans cette région très touristique ? La même interrogation se pose en région estrienne (VSF) où une création toponymique municipale récente, empreinte de joliesse, balaie un bien noble nom : « [En] 1991, Windsor reçoit son nom actuel de Val-Joli, nom descriptif que justifie la topographie des lieux » (*id.*, 799). Dans la municipalité de Pointe-du-Lac, en tout cas, il y a là une baie depuis longtemps Jolie (Les Chenaux) : « Ce nom descriptif a été attribué par des villégiateurs et des plaisanciers qui fréquentaient les rives du lac Saint-Pierre au cours de la belle saison à partir des années 1950 parce qu'il fait bon d'y vivre. Le secteur résidentiel adjacent a été ensuite identifié par la même appellation (*id.*, 300) ». Les résidents permanents ont ainsi hérité d'un nom donné par les saisonniers.

Sur la route, les automobilistes sont expressément invités – par le nom – à marquer un temps d'arrêt pour admirer le paysage : la halte Bellevue (Bonaventure) s'ouvre sur la baie de Cascapédia (TB234). De la halte Panoramique (DR), on a une « vue imprenable de la cuvette du lac Saint-Jean (...) » (TB235). Toujours dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, on retrouve des circonscriptions électorales municipales aux noms invitants : le district électoral de la Belle-

Vue (FS) dans la municipalité de Saint-Fulgence a ainsi été nommé pour la « beauté du paysage environnant » (TB236). Et l'origine du district électoral du Panorama (FS) se rapporte à la « vue imprenable sur le Saguenay » (TB237).

La beauté spécifiée est dans une moindre mesure le fait des clubs et pourvoiries. La plage de la Belle Eau (FS) a ainsi été nommée « en raison de la limpidité de l'eau en cet endroit (...) » (NDP ; TB238). La Belle Rivière (JC) est au cœur du paysage pour un membre du club Triton :

Nom imprimé sur les cartes 1922 (« La Belle Rivière ») et 1948 (« La belle Rivière ») du club Triton (...). « Pour [ce membre] (...), la Belle Rivière était le cours d'eau le plus beau qu'il lui avait été donné de parcourir, et méritait pleinement son nom ». Il écrit : « Cette rivière (...) serpente à travers des montagnes et des précipices, et présente de charmants paysages, composés de rapides, de rochers pittoresques et d'arbres qui la surplombent » (TB239a).

Elle était déjà apparue ainsi à ce type de découvreur qu'est l'arpenteur : « La carte de l'arpenteur provincial F. W. Blaiklock de 1852 mentionne le nom Belle Rivière pour identifier ce cours d'eau » (239b).

Les lieux ont aussi retenu la beauté féminine aux battures des Belles Filles (Bécancour), un nom figurant sur une carte marine et en usage chez des navigateurs (TB240), et à l'île aux Belles Femmes (Jamésie), où le nudisme est de mise (TB241). Le Village-de-la-Belle-Élodie (HR) nous apprend que la présence quotidienne d'une personne peut instaurer la permanence dans le nom de lieu : « Il y avait jadis un petit village à cet endroit. Il n'y reste désormais plus que quelques bâtisses délabrées. Origine : la dénommée Élodie s'occupait du bureau de poste de l'endroit » (TB242).

Un changement récent suite à une résolution municipale suggère le passage de l'esthétique à l'écologique : La Belle-Rivière, un secteur résidentiel dans la municipalité de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (LSJE) est maintenant connu comme Le Grand-Marais. « Ce changement vise à éliminer un problème homonymique avec le rang de la Belle-Rivière, dans la municipalité de Saint-Gédéon » (TB243). Mais ce cas reste particulier car assurément la beauté toponymique ne risque pas de disparaître. Peut-être réussira-t-elle-même un jour à supplanter l'appellation de la rivière Berthier (D'Autray) ? En effet, le propriétaire d'un camping l'appelle la Belle Rivière¹⁸⁶ (T53). Pour appeler des clients ?

Le thème de la beauté est très important en Acadie du Nouveau-Brunswick. La province recèle une trentaine de toponymes comportant l'élément « belle » – dont neuf « Belledune »,

¹⁸⁶ Ce toponyme a un statut de variante.

descriptif des plages sablonneuses, beauté tournée vers la mer. De l'Ancienne Acadie, Beauséjour et Beaubassin ont survécu sous diverses formes. Au Fort-Beauséjour (Westmorland), consacré parc historique national en 1926, on peut lire sur une plaque :

Fort Beauséjour, construit en 1750-51 par ordre du marquis de la Jonquière, alors gouverneur du Canada. Capturé en 1755, après un siège qui avait duré du 3 au 16 juin, par le lieutenant-colonel Robert Monckton à la tête des volontaires de la Nouvelle-Angleterre, connus sous le nom de Régiment Shirley, levé par le lieutenant-colonel John Winslow, aidé par l'artillerie royale et autres troupes anglaises (cité in De Varennes, 1987, 103-104).

Aujourd'hui un hôtel à Moncton et une division électorale portent le nom de Beauséjour. Quant à Beaubassin East (Westmorland), il s'agit de la première communauté rurale née du regroupement de six localités, le 8 mai 1995 (Hamilton, 1996, 50). C'est ainsi que le nom d'une seigneurie renaît, accompagné d'un point cardinal anglais.

En toponymie, le beau et le bon font souvent alliance. D'anciens noms de lieux nous le rappellent, tel Beupré (CB). Nul doute qu'il s'agissait d'un beau pré, mais beau à cause de son bon foin et de sa vastitude : « Dès 1637, le père Paul LeJeune rapporte que les lieux voisins du cap Tourmente ont été nommés "Beau-pré : car les prairies y sont belles et grandes et bien unies ; c'est un lieu très commode pour nourrir quantité de bestial" » (CTQdiB, 1994, 150). Il y avait un grand pré en Acadie et un beau pré au Canada, mais cela aurait pu être l'inverse : la grandeur de l'un et la beauté de l'autre ne forment-elles pas une même étendue imaginaire ?

Ailleurs, un port accueillant s'est marié à la joliesse. Une seigneurie est à l'origine de la beauté inscrite dans le nom de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet), renommée pour ses sculptures sur bois :

Le territoire port-jolien est formé de la seigneurie de Port-Joly concédée à Noël Langlois-Traversy (1651-1693), en 1677, et revendue à Charles Aubert de La Chesnaye (1632-1702), en 1686. (...) Saint-Jean-Port-Joli ou Port-Joly ou encore Port-Jolly, suivant certaines graphies, commencera d'exister comme entité autonome avec l'érection canonique de la paroisse, en 1721, mise sous le patronage de saint Jean-Baptiste par un décret ultérieur de monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau. (...) Sans doute faut-il voir en Port-Joli, tiré du nom de la rivière Port Joli, une origine descriptive soulignant les qualités maritimes de l'endroit (*id.*, 682).

Les « qualités maritimes » se conjuguent avec sécurité. Beaux aussi les cours d'eau où la navigation est aisée. La Belle Rivière est jeannoise (LSJE), tout comme sa source, le lac du même nom. Ce sont d'abord les Montagnais qui l'ont ainsi vue dans leur langue :

Sa course est d'environ 50 km. Ce cours d'eau constituait jadis une importante voie de navigation pour les autochtones et les explorateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1732, l'arpenteur Normandin a décrit cette rivière et fourni l'origine du nom dans son *Journal de voyage* : « ...petite rivière que les Sauvages nomment Mirochip¹⁸⁷ c'est à dire la Belle Rivière ». Les Montagnais l'ont

¹⁸⁷ 8 est le signe utilisé pour rendre le son *ou* des langues autochtones.

désignée ainsi en raison de son cours droit et tranquille, ne formant ni anse ni pointe. (...) Une carte de Nicolas Bellin, datée de 1755, atteste de l'usage du toponyme Belle Rivière (*id.*, 57).

Le spécifique « Plaisance » exprime la beauté du paysage, comme en témoigne la municipalité outaouaise de Plaisance (Papineau). Mais il allie beauté et sécurité aux îles de la Madeleine :

On estime généralement que la beauté du site (...) aurait conditionné sa dénomination, tirée de celle du bureau de poste ouvert en 1882. Il appert que le seigneur Joseph Papineau avait fait construire, dès 1803, une maisonnette au sud de la localité actuelle et lui avait attribué le nom de Plaisance en souvenir d'une ville française, geste qui a pu inspirer le Plaisance québécois. En effet, quelques communes de France, remarquables par le panorama qui les entoure, portent ce nom, dont, entre autres, Plaisance-du-Gers (Gers) et Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne). Suivant plusieurs auteurs, les Plaisance français sont issus d'une influence ou d'une mode italienne (*id.*, 536).

La baie de Plaisance a la forme d'un croissant qui s'étend entre les îles du Cap aux Meules et du Havre Aubert, aux îles de la Madeleine. Elle est la meilleure rade du groupe d'îles et la seule où les navires peuvent s'abriter durant les mois d'été, période pendant laquelle les coups de vent d'est sont rares. À d'autres moments, ces vents rendent dangereux le mouillage des navires. Bien qu'incertain, le motif d'attribution de cette dénomination reposerait peut-être sur les avantages offerts par ce site. (...) Le nom Pleasant Bay paraît, en 1765, sur une carte de Samuel Holland. Sur une carte marine française, publiée la même année, on peut lire Baie Plaisance et, sur une carte de Taché (1870), Baie de Plaisance (*id.*, 536).

Le bon et le beau sont aussi complices lorsque la nature est généreuse. Ainsi la région de la Chaudière-Appalaches porte-t-elle la marque du spécifique « Bellechasse » en une vingtaine de lieux. Champlain nomme une île (Montmagny) bonne pour la chasse que les cartographes embellissent plus tard :

Cette île étroite et rocheuse qui reçut de Champlain le nom d'Isle de Chasse, parce qu'il la tenait pour un excellent endroit de chasse, est située près de Saint-Vallier en face de l'anse de Bellechasse. Elle apparaît d'abord sur la carte de Champlain de 1632. Sur celles de Charlevoix (1744) et de Bouchette (1815 et 1831), elle est identifiée sous la dénomination Bellechasse (*id.*, 56).

De l'île, le toponyme s'est étendu à la seigneurie, de celle-ci au canton (Les Etchemins) et une circonscription électorale porte ce nom depuis 1829 (*ibid.*). Quant à la municipalité du comté de Bellechasse, elle se transforme en MRC en 1982. On retrouve aussi, entre autres, la municipalité de Saint-Magloire-de-Bellechasse (Les Etchemins) et celle de Saint-Michel-de-Bellechasse (Bellechasse). Cette reprise de l'appellation illustre à n'en pas douter un fort sentiment d'appartenance. Et la beauté inscrite dans le nom n'est peut-être pas étrangère à sa popularité.

Ce qui est bon entre également de manière explicite dans la composition des noms de lieux. « Bon » est un élément du spécifique qui exprime la qualité et l'abondance : où l'eau et la terre apportent satisfaction¹⁸⁸. En Gaspésie, plus d'une vingtaine de toponymes sont spécifiés Bonaventure. Au départ, il s'agit d'une île dans le golfe du Saint-Laurent :

¹⁸⁸ Nous avons déjà fait état de ce type de toponymes, comme la rivière Goodwood et le lac Bonnetterre.

Jacques Cartier signale son existence dès 1534. Cette entité fut très nettement dessinée sur un grand nombre de cartes produites de 1537 jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Mais aucun nom ne paraît sur les documents pour l'identifier. La première attestation connue, qui est « bonne aventure », paraît sur la carte de Levasseur (1601). Champlain écrit en 1603 « Isle de Bonne adventure ». L'intérêt des cartographes à indiquer cette île et à lui donner son emplacement exact pourrait s'expliquer, d'une part, par le fait qu'il s'agissait d'un mouillage, d'un endroit reconnu comme étant bien protégé du vent et, d'autre part, d'un lieu où la pêche était toujours excellente. L'origine et la signification de cette appellation sont inconnues. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable cependant, l'expression bonne aventure, qui signifiait bonne chance au XVI^e siècle, lui aurait été attribuée à cause de la qualité exceptionnelle de la pêche près de cette île (CTQdiB, 1994, 74).

De signification plus claire, le lac Bonne Pêche (Caniapiscau) est l'un des « plus fréquentés pour la pêche à la truite par les gens de Fermont » (TB244). La littérature montre aussi le bon côté des choses. Dans la MRC de Sept-Rivières, c'est le roman *Ashini* (1960) d'Yves Thériault qui a fourni la matière aux lacs nommés des Bonnes Herbes, de Bon Piégeage et des Terres de Bonnes Chasses :

Je ramènerais dans ces parages les familles entières qui habiteraient ensuite chaque tournant de vallée, chaque pointe de lac, chaque berge de rivière où croissent les bonnes herbes odorantes (Thériault, 1960, 54 ; cité in TB245).

Ainsi puis-je reconnaître l'habitat des animaux, le canton de bon piégeage, l'endroit d'un bivouac sûr, la présence des criques ou des torrents des ruisseaux et des rivières (*id.*, 130-131 ; cité in TB246).

[C'est] le paradis, comme l'entendent les Montagnais: « Il s'est fait un noir profond d'où je suis sorti dans la lumière immense. Aux côtés du Tshe Manitout le bienfaiteur, j'habite maintenant, au-delà de la vie, les Terres de Bonnes Chasses. » (...) Le lac en question appartient effectivement au territoire que fréquentent les Montagnais (...) (CTQdiB, 1994, 772).

Le thème de la richesse fait lui aussi tandem avec celui de l'abondance. En Abitibi-Témiscamingue, la municipalité de Val-d'Or¹⁸⁹ et la MRC de La Vallée-de-l'Or sont garantes des richesses minières : « Le nom de la MRC, Vallée-de-l'Or, est celui qu'on donnait à la région des sources de l'Harricana, au début des années 1930, à l'époque de la ruée vers l'or abitibien. L'exploitation de mines d'or joue encore un rôle majeur dans l'économie de la MRC » (*id.*, 799-800). Dans cette même région sont situés le lac Fortune et le hameau de Lac-Fortune. C'est une découverte d'or qui les a fait naître :

En 1906, Auguste Renaud et Alphonse Ollier, deux prospecteurs de Ville-Marie, mettent au jour une veine d'or sur les bords d'un petit lac situé au nord-ouest des collines Kekeko. Il s'agit alors de la première découverte d'or de l'Abitibi-Témiscamingue. Les deux Témiscamiens, pour souligner l'importance de leur découverte, donnent au lac le nom de Fortune (Beaudry Gourd, 1984, 57).

Ailleurs, le lac du Lingot (MC) « fait allusion au potentiel minier du milieu (...) » (NPSP ; TB247). La découverte peut aussi relever de l'expérience personnelle, comme au lac Bijou (FS) qui figure sur la carte d'une pourvoirie : « [son] propriétaire (...) précise que le nom fut donné par [un homme] (...) qui aurait trouvé une roche précieuse » (TB248).

¹⁸⁹ La plus importante des dix municipalités qui composent la MRC de La Vallée-de-l'Or.

En certains lieux, les noms font miroiter l'existence d'un trésor. Seul témoin de la richesse en Acadie du Nouveau-Brunswick, l'île au Trésor (Gloucester)¹⁹⁰ : « Named for pieces of silver and medals found on the island. Also called *Money Island* » (Rayburn, 1975, 274). C'est le travail des hommes que rappelle l'île aux Trésors (L'Assomption) :

L'île a été baptisée ainsi, au début des années 1960, semble-t-il, par le propriétaire qui l'exploitait commercialement. Vers 1880, des travailleurs d'un moulin à papier bâti dans cette partie de la ville de Charlemagne habitaient l'île, dans des maisons construites par la compagnie. Certains résidents cachaient leurs maigres économies dans des pots de granit ou de fonte qu'ils enfouissaient dans le sol, après avoir noté l'emplacement de la cachette à l'aide de repères. De nos jours, une section de l'île est aménagée en port de plaisance, tandis qu'une autre, abrite des habitations en copropriété (CTQdiB, 1994, 783).

Les noms de lieux du beau et du bon originent également du sens de l'odorat¹⁹¹. Ne dit-on pas « ça sent bon », « c'est bon pour la santé » ? Ce que l'on respire, c'est d'abord l'air, petit mot d'une importance capitale pour la vie. Mentionnons le lac et le crique Bon Air (Mékinac), la plage Bon Air (Témiscouata), le parc du Bon-Air (Montréal) qui « est situé en bordure de l'ancienne avenue Bon-Air aujourd'hui rue Everett » (TB249). En certains cas, bon air est aussi bel air : pureté et clarté, regard qui respire la transparence au mont Bel Air (Les Laurentides), site d'un centre de ski (TB250)¹⁹². Bénéfique de même, l'air associé au qualificatif « plein », comme l'affichent la montagne de la Base de Plein air¹⁹³ (Témiscouata) et le district électoral du Plein-Air (Sherbrooke). D'origine inconnue, le nom du secteur résidentiel Le Domaine-Air-Pur (Les Laurentides) n'en suggère pas moins un environnement sain (TB251). La santé comme telle est peu spécifiée, mais compte un représentant qui a bien fait parler de lui, le cap Santé (Portneuf) :

Désignant un village bâti sur une falaise qui domine le Saint-Laurent, (...) le nom de Cap-Santé a donné lieu à diverses interprétations étymologiques ou sémantiques. D'abord, on a évoqué la santé recouvrée par des soldats qui auraient été guéris d'une maladie mystérieuse en débarquant à cet endroit. Puis, on a soutenu que la salubrité remarquable du site justifiait sa dénomination. On a également argué qu'anciennement pour les gens qui franchissaient le cap Santé sur le périlleux chemin du Roy, celui-ci représentait le cap du salut. L'explication la plus séduisante proposée a trait aux dénominations successives de l'endroit : à l'origine, la paroisse fondée en 1679 s'appelait La Sainte-Famille-du-Cap-Santé, nom repris par Collet dans son rapport de 1721, qui mentionne aussi les formes Cap-Santé et La Sainte-Famille de Portneuf. La liste des districts paroissiaux dressée la même année porte : Portneuf, dit le Cap-Santé. Celle-ci devint par la suite la municipalité de la paroisse de Sainte-Famille (1855), puis Cap-Santé (1979). Or, dans l'usage courant, on écrivait Cap de la Sainte-Famille, puis Cap de la Sante par abrégement, et Cap-Santé par proximité graphique et justification de sens. Cependant, il semble plus probable que les Capsantéens doivent leur nom à l'ancien français santeif, variantes santif, santeyf, salutaire, qualificatif attribué au cap, cap sain, car dès 1689 une carte de Coronelli désigne cet endroit comme Cap Sante. Cependant, il est possible que le cartographe ait omis l'accent, dont la présence demeure fort relative à cette

¹⁹⁰ Le toponyme se présente sous la forme « Trésor, Ile au » dans le Répertoire du Nouveau-Brunswick (1994) et sous la forme « Trésor, Ile à » dans l'ouvrage d'Alan Rayburn (1975, 274).

¹⁹¹ La catégorie de l'odorat (code ODO) comprend peu de toponymes : 91 au total. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue en comptent le tiers. Les appellations se répartissent équitablement entre, d'un côté, les spécifiques neutres ou aromatiques et, de l'autre, les spécifiques nauséabonds. Nous traiterons de ces derniers à la section § 12 Le couperet dépréciatif (Puanteur et saleté).

¹⁹² La qualité de l'air est propice à la santé et au bien-être ; elle ouvre à la contemplation des lieux. C'est pourquoi les toponymes possédant le spécifique « Air » ont reçu les codes BODO ou BEA, en sus du code ODO.

¹⁹³ Au Québec, la base de plein air est une institution récréative.

époque. Tout naturellement, les bateaux qui doubleraient ce cap au XVII^e siècle le faisaient en toute sécurité (CTQdiB, 1994, 107).

Parfois ce que l'on respire sent bon. À ce chapitre des lieux odoriférants, la responsabilité de la CTQ est grande, en particulier pour avoir insufflé une touche de poésie. Ainsi, les collines de l'Odorante et la rivière Odorante (SR) renvoient-elles à la poésie de Gilles Vigneault, le lac du Merisier Odorant (HCN) à celle de Paul-Marie Lapointe. En est aussi imprégné le lac du Parfum (FS) :

[Le propriétaire de la pourvoirie] nous a affirmé, qu'il utilisait ce lac pour la pêche mais qu'il n'a jamais cru bon de le nommer. Il nous a donc demandé de lui trouver un toponyme. L'expression « Parfum de Terre » est tirée de l'ouvrage poétique d'Éloi de Grandmont « L'Âge des Rêves ». (...) La CTQ a plutôt créé et officialisé « Parfum, Lac du », estimant presque certain que le nom recommandé est trop long et qu'il ne passerait pas dans l'usage (TB252).

Plus concrètement, une odeur prisée des chasseurs est sans doute lorsque ça sent bon la présence animale : le lac du Musc (FS) fait référence à l'odeur laissée par l'orignal en rut (NPZ ; TB253).

Des parcs, des jardins et des fleurs

La beauté des lieux ressort aussi d'une thématique verdoyante et fleurie. Pour l'illustrer, nous avons retenu les spécifiques « Parc / Park », « Jardin / Garden », « Fleur / Flower » ainsi que quelques autres, tels « Bouquet » et « Flore ». Seule la rose, reine des fleurs, figure dans notre inventaire, et ce, pour sa renommée et sa symbolique romantique¹⁹⁴.

Le tiers des spécifiques « Parc / Park »¹⁹⁵ identifient des secteurs résidentiels : les doublement beaux Parc-Belvédère et Parc-Bel-Air, Parc-Saint-Laurent, West Park, etc. Quelques hameaux mais peu de villes. Celle d'Otterburn Park (VR) réunit beauté, décor champêtre et rappel du lieu natal :

(...) nom d'une ville du comté de Northumberland au nord de l'Angleterre, près de l'Écosse (...) cette ville est le lieu de naissance de Joseph Hickson (1830-1897), gérant général de la compagnie du Grand-Tronc au milieu du XIX^e siècle. Celui-ci fait construire une gare ferroviaire au sud du village de Saint-Hilaire et, en 1871, lorsque Bruce F. Campbell, le fils du seigneur de Rouville, Thomas Edmund Campbell (vers 1809-1872), fait aménager à cet endroit un vaste parc, il veut l'identifier sous la dénomination de Hickson Park. Joseph Hickson lui suggère plutôt de retenir le

¹⁹⁴ Cette catégorie (code PJF) compte 200 noms de lieux, dont 29 sur la Côte-Nord et 23 en Montérégie. Il eut certes été instructif de recenser tous les types d'arbres, de plantes et de fleurs que le territoire a donnés à la toponymie. Les lacs des Érables et des Épinettes, par exemple, contribuent certainement à la beauté du pays, tout autant qu'à son économie. Mais en ne retenant que les termes généraux, il nous a semblé pouvoir mieux circonscrire l'intention esthétique. C'est donc l'esthétique, plus que la botanique, qui nous a motivée dans le choix des noms.

¹⁹⁵ L'on compte près de 70 noms de lieux ayant les spécifiques « Parc / Park », dont une dizaine de langue anglaise. Quatre régions regroupent plus de la moitié des toponymes : Montérégie (14), Outaouais (10), Montréal (8), Chaudière-Appalaches (7). Ces spécifiques sont par ailleurs absents dans plusieurs régions : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Laval.

nom de son lieu natal, Otterburn. Aujourd'hui résidentielle, Otterburn Park, peuplée à la fin du XIX^e siècle par un petit nombre de catholiques anglophones, a connu rapidement une grande popularité si l'on en juge par les nombreux pique-niques et excursions qu'on y organisait vers 1880, les gens étant séduits par le décor champêtre et la beauté du parc créé par Bruce Campbell. C'est à compter de 1912 surtout que la municipalité se développe autour du parc (CTQdiB, 1994, 505).

Aux appellations de verdure se joint la beauté spécifiée « Jardin / Garden »¹⁹⁶. Les jardins toponymiques se répartissent en une grande variété d'entités. Place-Jardin-des-Beaux-Arts, Jardin-du-Lac, Jardin-Marina, Jardins-Alexandre-Taché, Jardins-Mackenzie-King, Sainte-Geneviève-Gardens, Castle Gardens, Dorion-Gardens et Hillcrest Gardens sont autant de secteurs résidentiels qui suggèrent la nature dans l'espace urbain. L'on recense aussi des circonscriptions électorales municipales (les districts électoraux des Jardins-Acadiens, des Jardins-Fleuris et du Jardin), des centres de villégiature (Jardins-Loup-Garou et Jardins-des-Sables), des îles, des lieux-dits et quelques autres entités, mais exceptionnellement peu de lacs. C'est que les jardins ne sont pas sauvages, ils sont avant tout habités. Dès les débuts de la Nouvelle-France, comme en est le témoin un lieu-dit, Le Jardin-des-Jésuites, dans la municipalité de Tadoussac (HCN) :

Les Jésuites ont reçu, en 1659 (...) une terre en rotture mesurant environ 2 ha qu'ils conservent jusque dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. D'abord, ils y construisent une chapelle et une résidence, puis aménagent une ferme, un verger, un potager et un jardin de fleurs. On nommait alors l'endroit, le Jardin des Jésuites, appellation qui est également en usage sous sa forme abrégée Le Jardin (*id.*, 296).

Sise en Montérégie, la MRC des Jardins-de-Napierville retient dans son nom l'image d'un territoire voué à l'agriculture et l'horticulture :

Un peu plus du quart seulement de la population est urbaine. (...) Les agriculteurs comptent pour 20% de la population active ; l'horticulture y est florissante. L'orientation agricole de l'économie régionale tient à la qualité des sols et à la douceur du climat. Le nom bucolique lui-même de la MRC exprime à la fois cet état de fait et le rattachement historique de ce petit pays de terres noires à la bannière Napierville (*id.*, 377).

Vastes jardins ! Envergure présente aussi dans le cas du parc de conservation des Grands-Jardins (Charlevoix) où cette fois s'insinue la métaphore :

Créé en 1981, [il] est né de la réorganisation de l'ancien parc des Laurentides, lui-même établi en 1895. Avant cette date, le secteur était occupé par des clubs privés de chasse et de pêche. De grands espaces relativement plats, couverts d'un épais tapis de lichens ressemblant à une pelouse parsemée d'épinettes noires et de bouleaux nains qu'on dirait entretenus par un jardinier, sont sans doute à l'origine du nom du parc. Selon d'aucuns, cet aspect particulier du paysage est le résultat d'anciens incendies forestiers ; d'autres estiment qu'il s'agit plutôt là d'un effet de l'action du climat. Quoi qu'il en soit, ce paysage a frappé ceux qui ont visité les lieux au XIX^e siècle puisque des attestations du spécifique Jardin apparaissent dès 1872. Les gens de Charlevoix et du Saguenay appellent communément ce parc Le Petit Parc (*id.*, 255).

¹⁹⁶ Une quarantaine de noms de lieux comprennent les spécifiques « Jardin / Garden », six appartenant à la langue anglaise. Comme pour les parcs, la Montérégie se classe au premier rang. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord ; le trio contient plus de la moitié de ces toponymes.

De grands jardins en petit parc ! L'on voit encore la nature comme un jardin à la montagne des Jardins (Charlevoix-Est) :

Cette entité tire son nom d'un lieu-dit, Les Jardins, sis en bordure de la rivière Noire Sud-Ouest, au pied de la montagne. Selon certains habitants de la région, ce terrain marécageux ressemble à un grand jardin. Les deux toponymes ont été officialisés en 1976, à la suite d'une enquête toponymique, mais il semble que leur usage par les habitants de la région soit plus ancien. On peut noter que le parc de conservation des Grands-Jardins se trouve à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de cette montagne (*id.*, 296).

Flower Pot Farm (Minganie) est un lieu-dit, né du fait qu'on a vu une grande étendue herbeuse et ses arbres comme une ferme avec des pots de fleurs (TB254). Singulier aussi ce Jardin au Bout du Monde (Caniapiscau)¹⁹⁷ : un archipel de 101 îles, comme 101 fleurs ou 101 fruits. En fait, il y en a une : La Fleur de Lyse¹⁹⁸. La floraison toponymique s'épanouit en une centaine d'appellations. Les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie en contiennent un bon nombre, mais c'est surtout la Côte-Nord qui se démarque, regroupant près du quart des appellations¹⁹⁹. Cette Côte-Nord fleurie est histoire de poésie : lac des Bouquets Bleus, lac Fleur-d'Épine, lac Fleur-d'Orange...

Le lieu-dit du Trou-des-Roses (Les Chenaux) est un lieu d'ancrage d'urgence et la composante « Roses » garde le souvenir du premier bateau qui s'est effectivement ancré là (TB255). Quant au lac Fleur-de-May (Minganie), il « tient son nom de la frégate appelée La Fleur de May que le gouverneur Frontenac a dépêchée à La Rochelle, en France, fin novembre 1690, pour annoncer sa victoire sur Phips devant Québec » (CTQdiB, 1994, 219).

Cette thématique florale n'est-elle que poésie, métaphores et noms de bateaux ? On sait du moins que le lac de la Belle Flore (VO) est « inspiré des caractéristiques naturelles se trouvant à proximité du lac » (TB256). Et que de lointains regards s'accrochent toujours au cap des Rosiers (CG), qui a donné son nom à un canton et un village :

Cette dénomination remonte au moins au début du XVII^e siècle puisque Samuel de Champlain la mentionne deux fois. Dans sa *Relation* de ce qui s'est passé en 1631, il écrit : « jusques au travers du Cap des Rosiers, à quelque dix ou douzes lieuës de Gaspey entrée du grand fleuve saint Laurent ». (...) Son origine s'inspire des rosiers sauvages qui poussaient sur ce cap (CTQdiB, 1994, 590).

¹⁹⁷ Dont nous avons parlé précédemment.

¹⁹⁸ Nom de lieu tiré de l'œuvre de Félix Leclerc.

¹⁹⁹ Alors que la Côte-Nord ne compte qu'un seul spécifique « Parc / Park » : le bureau de poste Massey Park.

La ronde des jours et des nuits

Ronde du quotidien, le jour et la nuit enveloppent poétiquement le pays en une beauté lumineuse²⁰⁰. Ambiance diurne où le soleil est en action : les eaux sont claires, les lieux se colorent de rose et d'or. L'autre lumière crée l'ambiance nocturne : les phares s'allument et brillent la lune et les étoiles. C'est au pic de l'Aurore (RP) que le jour se lève :

Le pic de l'Aurore est l'un de ces accidents géographiques grandioses qui confèrent tant de pittoresque à la nature percéenne. Selon une publication du ministère de la Voirie (1930), le cap doit son nom à « son sommet nu que caressent les premiers rayons du soleil levant et qui prend une magnifique teinte rose lorsque les rayons de l'aurore l'illuminent ». L'appellation anglaise qu'on lui connaît, Rosy Peak, s'inspire aussi des couleurs aurorales (CTQdiB, 1994, 32).

En Gaspésie aussi, le pic de l'Aube (HG) dans les monts Chic-Chocs, nommé ainsi en 1989, succède au « nom Pic de l'Aurore, utilisé localement en raison des premiers rayons de soleil venant frapper le pic, mais qui faisait double emploi avec le pic du même nom à Percé » (*id.*, 29). Situation géographique et apparence rosée font également partie de l'histoire du spécifique « Point-du-Jour » qui désigne un hameau (Les Maskoutains) :

Il a pris le nom du rang où il s'est implanté et qui a accueilli ses premiers colons à la fin du XVIII^e siècle. Le toponyme Rang Point-du-Jour, qui paraît sur un document cartographique de 1794, s'inspire de l'emplacement du rang dans la partie est de la seigneurie Saint-Hyacinthe, du côté du soleil levant. Au milieu du XIX^e siècle, à la suite d'une révision cadastrale, cette partie de la seigneurie a également pris le nom de Rosalie. Des lieux désignés Point-du-Jour se rencontrent assez fréquemment dans la toponymie de la France. On relève cette dénomination sous la forme de Pointe-du-Jour dans des documents anciens (*id.*, 539).

La course du soleil joue sur les lieux habités à la montagne du Midi (Charlevoix-Est) : « C'est un des monts les plus élevés dans la région. Ce nom lui fut attribué en raison de l'ombrage qu'il crée sur l'agglomération de Baie-des-Rochers vers l'heure du midi » (TB257). Une appellation homonyme (Les Etchemins) dit le contraire : « La pente est abrupte et les personnes qui sont au pied ne voient le soleil que vers midi » (TB258). L'expérience est contingente au lac du Contre-Jour (FS), un nom qui a été « proposé par [un] aménagiste à la pourvoirie (...). Selon ce dernier, lorsqu'ils sont arrivés face au lac, ils avaient le soleil dans le dos » (TB259).

La nature-joyau danse avec le jour : l'or du soleil sur la terre, l'argent qu'il fait briller sur les eaux²⁰¹. En Acadie du Nouveau-Brunswick, la butte d'Or (Gloucester) qui a donné son nom à une communauté rurale dispersée « (...) which may relate to a legend of sighting a golden hill from Chaleur Bay in the early history of the area » (Rayburn, 1975, 66). Le cap Diamant

²⁰⁰ L'ambiance diurne (code DIU) l'emporte sur l'ambiance nocturne (code NOC), les catégories thématiques ayant respectivement 471 et 249 noms de lieux. Quatre régions regroupent plus de la moitié des toponymes de la première catégorie : Saguenay–Lac-Saint-Jean (89), Côte-Nord (55), Mauricie (54), Outaouais (53). Du côté nocturne, trois en font de même : ce sont la Côte-Nord (55), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (52) et l'Outaouais (36).

²⁰¹ Au Québec, les catégories « Or » et « Argent » contiennent respectivement 34 et 53 toponymes. La moitié des spécifiques « Argent », « Argenté » et « Silver » identifient des lacs. La catégorie « Joyaux et pierres précieuses » compte 126 occurrences.

(Québec) brille de la richesse anticipée par Jacques Cartier. Dans le rapport du voyage d'exploration de J.-H. Valiquette (1908) la montagne Brillante (FS) présente de « nombreux quartiers de quartzite blanche ou grisâtre distribués un peu partout même aux endroits plus élevés » (TB260). Le lac de la Montagne de Cristal (VG) est « ainsi appelé parce que l'on retrouve des roches de quartz sur la montagne adjacente » (TB261).

Grâce au soleil naît la transparente beauté des eaux. Le territoire québécois compte de nombreux lacs Clair ou à l'Eau Claire, Cristal ou Crystal. Une chute a donné son nom au hameau voisin de Crystal Falls (Les Laurentides) : « Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, la limpidité des eaux coulant à cet endroit était telle que l'on a baptisé cette chute du nom de Crystal (...) » (CTQdiB, 1994, 157). Mais pour les autorités toponymiques, la trop grande popularité de certains noms pour désigner les lieux constitue un problème :

Les noms de lieux faisant allusion au phénomène de transparence, de limpidité ou de brillance de l'eau ne sont pas rares au Québec (...) mais les problèmes de repère et de localisation engendrés par la profusion de ces homonymes ont fait en sorte qu'on retrouve, aujourd'hui, d'autres noms pour les déterminer (*id.*, 138).

La présence d'un exemplaire unique de la clarté ou la pureté des eaux nous met d'ailleurs la puce à l'oreille. Le lac Éclairé (Mékinac) (NPZ ; TB262), le lac Translucide (Manicouagan) (NPCAP ; TB263), le lac Pur (La Tuque) (TB264) et le lac Transparent (AL) (NPP ; TB265) sont des noms descriptifs de remplacement pour éviter l'homonymie.

La clarté se révèle grandiose lorsque certains phénomènes climatiques ou optiques la font naître. Ainsi l'arc-en-ciel d'une douzaine de lacs. Un nom venu du ciel est à l'origine du lieu-dit Rainbow Lodge (Jamésie) : « Le jour qu'on mit en place la dernière bille de ma maison, une ondée baptismale tomba, suivie d'un splendide arc-en-ciel. Ce fut une occasion pour trinquer et baptiser l'endroit "Rainbow Lodge" (Pavillon de l'arc-en-ciel) » (Wilson, 1956, 81 ; cité in TB266). Un lieu-dit, Le Petit-Rainbow (Jamésie), est associé « à la chute Rainbow, de par la beauté du paysage » (TB267). L'arc-en-ciel se dessine aussi sur le dos des poissons : on pêche de la truite au lac de l'Arc-en-Ciel (Témiscamingue) (TB268).

Dans la journée parfois, le soleil se cache et revient : c'est l'éclaircie, comme l'indique le lac des Percées (HCN) :

Nom proposé par la Commission, dans le cadre de la désignation systématique de territoires de coupes forestières 1994-1995 et 1996-1998 demandée par l'Unité de gestion de Forestville du ministère des Ressources naturelles (...) Le nom illustre une thématique sur le temps. Une percée, aux Escoumins et ailleurs au Québec, signifie que le temps s'éclaircit (TB269).

Mais derrière la beauté du mot, au lac de l'Éclaircie (FS), c'est la tristesse de la réalité : « Le toponyme fait référence à la coupe forestière qui a dévasté le territoire près du lac » (NPAmP ; TB270).

Le jour tombe, des fleurs y sont sensibles. Le lac des Belles-de-Jour (Portneuf) est situé dans la réserve faunique de Portneuf : « Belle-de-Jour est le nom usuel du liseron, plante (...) dont les fleurs se ferment au coucher du soleil. (...) [Le toponyme] paraît sur des documents cartographiques depuis le début des années 1970 » (CTQdiB, 1994, 58). S'installe la poésie de la nuit, celle de la clarté froide de la lune, de la brillance des étoiles et des lumières artificielles.

Aux trous de la Lune (RNO), la métaphore nous transporte sur la planète des nuits terrestres. Ce sont « trois petites cuvettes situées à l'est du lac Déry. L'informateur (...) précise qu'au début il n'y avait que quelques herbes qui y poussaient et cela fait penser aux cuvettes formées sur la surface de la lune. Aujourd'hui, quelques arbres parviennent à grandir dans ce paysage » (TB271). Le lac à la Belle Étoile (Témiscamingue) est né d'une expérience : « [Le requérant] demande que le lac soit dénommé « Lac Monique » ou « Lac Charlene » en raison « d'une nuit passée à la belle étoile » par mesdames Monique et Charlene » (TB272a). La proposition de la CTQ, le lac à la Belle Étoile, est acceptée par le requérant (TB272b). Au lac de l'Étoile Filante (FS), la proposition faite par la CTQ a remplacé celle qui avait été soumise par la zec, soit le lac de l'Avorton (TB273). C'est la beauté de la nuit qui l'a emporté.

Sécurisants, les phares s'allument sur les îles, les caps, les pointes et les anses. Est ainsi née l'île des Lumières (BCN) :

Son appellation lui a été donnée à la suite de l'installation de feux de navigation au sommet d'une tourelle de 5 m, un des constituants de l'alignement lumineux du havre Gethsémani. (...) Les Montagnais désignent cette île sous le nom de Uahtenaman Katshimatet, endroit où les phares sont dressés (CTQdiB, 1994, 399).

À l'anse à la Lumière (FS) s'y trouvait « un ancien phare sur la pointe adjacente (...) » (TB274a). (...) Le phare est toujours en fonction » (TB274b). En Acadie du Nouveau-Brunswick, la communauté rurale dispersée de Cap-Lumière (Kent) a été nommée en référence au phare de Richibucto Cape (Rayburn, 1975, 71). Une autre entité de ce type, Miscou Lighthouse (Gloucester), fait aussi briller un phare. L'origine du lieu-dit Le Flash (VG) est « un panneau fluorescent de 1 X 1 pied fixé à un arbre pour aider les capitaines à naviguer » (TB275).

Certains noms de lieux du jour et de la nuit sont le fruit d'un jeu de voisinage thématique. Le lac Diurne (VG) « est situé près du lac de l'Aigle qui fait référence à un oiseau de proie diurne » (NPCTQ ; TB276). Le lac du Midi (HCN) « est situé sur le cours d'un ruisseau qui réunit

le lac du Matin (...) et le lac du Soir (...). Le lac du Midi est localisé entre ces deux lacs » (TB277). Dans la zec de Kipawa, le lac de la Clarté (Témiscamingue) « est situé entre les lacs Nibin (été) et Tagwagan (automne) (...) » (NPCTQ ; TB278). Le lac du Serein (HCN) est « adjacent au lac du Soir (...) » (TB279).

Le soleil entre dans la composition d'une quarantaine d'appellations, la lune d'une cinquantaine. Parmi elles, bon nombre font partie d'envolées poétiques, suivant le procédé utilisé par la CTQ. Cette dernière semble d'ailleurs s'être particulièrement inspirée de la thématique des jours et des nuits²⁰². Retenons le lac de la Nostalgie du Soleil (VG), le lac des Matins Transis (SR), le lac du Sillage du Soir (VG), le mont et la rivière de la Louve Nuit (SR), le lac de la Lune Rousse (FS).

Les chemins de la perfection

L'Acadie est née en beauté et perfection dans son nom même, l'Arcadie de Verrazano. Nicolas Denys, satisfait de son séjour, nommera la baie de Cocagne. Au paradis, les Acadiens y habitaient, avant d'en être chassés :

As early as 1684, the French called a section of the Annapolis Valley "Paradis terrestre." Subsequently, when the English arrived in the 1760s, they gave the name Paradise Brook to a tributary of the Annapolis River. The adjoining communities of Paradise and West Paradise, 8 kilometres east of Bridgetown, have together about 575 people (Rayburn, 1994, 100-101).

C'est ainsi que dans une douce vallée, le berceau paradisiaque de l'Acadie s'est rétréci en un tout petit cours d'eau. En terre québécoise, il n'y a pas eu de paradis terrestre comme tel... et si aujourd'hui il existe un Paradis perdu (Caniapiscou), ce n'est que poétiquement, dans une île du Jardin au Bout du Monde²⁰³. En revanche, le paradis s'y multiplie 85 fois²⁰⁴. Parmi ces paradis toponymiques, des noms de personnes s'y glissent. Ainsi le village de Val-Paradis (Jamésie), éminemment suggestif du haut-lieu de la béatitude :

(...) Val-Paradis porte le nom du bureau de poste implanté en 1943 pour désigner la localité forestière qui s'est développée grâce aux scieries et à la mine de Normétal. En 1942, la paroisse de Saint-Éphrem était créée, laquelle était désignée familièrement par la population Saint-Éphrem-de-Paradis, puis Saint-Éphrem-de-Val-Paradis après la mise en service du bureau de poste. La localisation des lieux, près de la rivière Boivin, a peut-être entraîné la création d'un toponyme qui

²⁰² Environ une cinquantaine de noms de lieux poétisent ainsi les réserves fauniques, dont la moitié dans la MRC Sept-Rivières.

²⁰³ Nommée d'après une pièce de théâtre de Marcel Dubé.

²⁰⁴ S'agissant des spécifiques « Paradis » et « Éden », la région de la Côte-Nord est la plus paradisiaque (16), suivie du Saguenay-Lac-Saint-Jean (9), du Bas-Saint-Laurent (9) et des Laurentides (9).

évoque poétiquement un endroit enchanteur. Quant au patronyme Paradis, il rappelle la mémoire du sénateur Philippe-Jacques Paradis (1868-1933), industriel et homme politique né à Québec, administrateur de chemins de fer et l'un des instigateurs de la colonisation abitibienne (CTQdiB, 1994, 801).

Village-Paradis, un secteur de la municipalité de Dolbeau–Mistassini (MC) « fait référence à un ancien hôtel qui était la propriété au début des années 1950 d'Edmond Paradis. Ce site est maintenant la propriété des Sœurs Carmélites » (TB280).

Par ailleurs, l'emploi de la particule *du* nous entraîne indéniablement vers un paradis bien délimité, telle cette plage Vallée du Paradis (Les Laurentides). De surcroît, les termes « plage » « vallée » et « paradis » se renforcent mutuellement pour créer une ambiance paradisiaque : il s'agit d'une plage et d'un terrain de camping (TB281). Le lac du Paradis (Matawinie) a ainsi été nommé pour sa beauté (NPZ ; TB282). Le lieu-dit du Petit-Paradis (HCN) porte bien son nom : « Site enchanteur où des gens ont tendance à pratiquer le naturisme. Il comprend une chute et un petit lac à proximité de la rivière du Sault au Mouton » (TB283). Situé au fond d'une anse, le lieu-dit Le Paradis-Marin (HCN) est une propriété privée : « L'accès au fleuve pour faire de la plongée sous-marine s'effectue en descendant un estran rocheux jusqu'à une profondeur de 30 m. Le site est propice pour l'observation des baleines qui approchent jusqu'à environ 9 m de la rive » (TB284).

En 1999, le lac Paradis ²⁰⁵ est officiellement devenu Eshkwesing-Gàngwenindam Sàagahigans, suite à une demande de changement contenue dans une résolution du Conseil de bande de la réserve indienne de Kitigan Zibi. La CTQ a répondu favorablement à cette demande : « Considérant que l'entité se trouve entièrement sur le territoire de la réserve indienne de Kitigan Zibi et que le nom de « Lac Paradis » est peu en usage, nous proposons le changement » (TB285). Mais alors que ce paradis disparaît, un autre naît. Le lac du Paradis (Témiscamingue) a récemment été officialisé ²⁰⁶ bien que son baptême remonte à des dizaines d'années :

M. [X] était grand amateur de chasse et de pêche, amoureux de la nature et soucieux de l'écologie et de l'environnement. En 1956, après avoir effectué plusieurs randonnées sur le réservoir Decelles, il décide d'y construire un chalet, tout au fond d'une baie. Les chasses fructueuses qu'il fit au lac l'amènèrent à lui donner [ce] nom (T54).

La pêche aussi peut être source de perfection. C'est le propriétaire d'une pourvoirie qui a nommé ainsi le lac de la Merveille (FS), expliquant qu'un homme, « envoyé pour explorer le lac, revint en s'écriant "c'est une merveille", considérant qu'il y prit son quota de truites en peu de temps » (TB286).

²⁰⁵ Officiel depuis 1968, il figure donc dans notre base de données.

²⁰⁶ En 2000. C'est pourquoi il n'apparaît pas dans notre base de données.

Des noms de lieux expriment la beauté qui est plénitude, esthétique conjugée à un état bienheureux. La perfection est proprement dite au lac Parfait (SR), nom « suggéré par la régularité du contour de la rive de la nappe d'eau » (NPC²⁰⁷ ; TB287a). Ou foisonne de superlatifs : les lacs Épatant, Sensationnel, Fantastique, Fascinant et Génial, la plage Idéale et le lac Idyllique, l'île Splendide et le lac Sublime, les lacs de Cocagne et de l'Utopie. L'harmonie suprême se réalise aussi au lac Osmose et au lac de Mes Rêves. Dans la ville de Saint-Jérôme (RINO), l'île Idéale est habitée :

Cette île de la rivière du Nord renferme une population assez dense (...). Vers 1935, [un] industriel de Saint-Jérôme en fit l'acquisition et la dénomma « Île Idéale ». Il érigea à l'entrée de l'île une arche où l'on pouvait lire le toponyme pour le moins original. Par la suite, l'île passa aux mains [d'une autre personne] qui est à l'origine du développement résidentiel (TB288).

Sur une autre île nommée Enchanteresse (JC), un hameau du même nom s'y est développé : « La désignation évoque un site enchanteur, dont les inondations printanières atténuent souvent la réputation » (CTQdiB, 1994, 202). En Montérégie, deux lacs artificiels portent le nom de lac Enchanté. Dans un cas (HSL), c'est son constructeur qui l'a nommé ainsi (TB289). Un centre de villégiature, le Domaine-Enchanté est situé non loin (TB290). L'autre (HY) est « entouré d'un camping » (TB291). La baie Harmony (Pontiac) rappelle le temps passé : « Il y avait un hôtel et des chalets ; lieu touristique avant que le barrage de Portage-du-Fort ne soit construit en 1951 » (TB292). Le lac de la Félicité (PH) est né suite à un changement de nom :

Ce lac portait le nom de « Lac Fifteen Minute ». [La] propriétaire du terrain entourant le lac et du seul bâtiment qui y est construit demande (...) un changement de nom afin [d'en] franciser l'appellation (...). Elle propose « Lac Félicité », « Lac Ménard » et « Lac aux Délices », son premier choix étant « Lac Félicité ». Ce changement a été entériné par le Conseil municipal de Wentworth-Nord (TB293).

De quinze minutes à la félicité, c'est tout un raccourci d'ordre temporel ! Ce changement linguistique est appropriation culturelle, révélateur du pouvoir conféré par la propriété.

Le lac Élixir (Jamésie) représente un moment de répit sur le parcours d'un portage (TB294). Au prix de l'effort, l'on peut même atteindre le lac Nirvâna (VO) :

Ceux qui parviennent jusqu'à ce lac abitibien, isolé au cœur d'une forêt presque vierge, loin de la cohue fourmillante de la ville, ressentent une forte sensation de calme et de tranquillité que d'aucuns associent à un état proche du nirvana. (...) Le choix de ce toponyme résulte d'une suggestion faite en 1973 par des membres du bureau de Hull du Service canadien de la faune (CTQdiB, 1994, 479).

L'inspiration paysagère et ambiante a fait naître d'autres toponymes. Au mont Céleste (FS), des randonneurs « ont trouvé le point de vue remarquable et digne d'être nommé ainsi » (TB295). Un

²⁰⁷ Lors d'une réunion. La Commission avait alors refusé la proposition soumise, soit Lac Probe, la remplaçant par Lac Parfait (TB287b).

membre d'un club a proposé le nom du lac Magique (Manicouagan) en référence à l'aspect des lieux (TB296). L'origine du nom du lac de la Rêverie (MC) est « que le lac constitue un site à faire rêver » (NPSP ; TB297). Dans la municipalité de Saint-Julien, le secteur résidentiel Domaine-des-Rêves (L'Amiante) est localisé près d'un ruisseau (TB298).

Le ciel rapproche du divin, comme cet état suggéré par l'île de Grâce (BR), dont on ignore par ailleurs la signification :

S'étendant dans le fleuve Saint-Laurent à 5 km à l'est de Sorel, cette île fait partie de l'archipel du Lac Saint-Pierre. (...) Dans l'acte de concession de la seigneurie à Pierre de Saurel en octobre 1672, par l'intendant Jean Talon, il est fait mention des îles Saint-Ignace, Ronde et de Grâce « ainsi nommées dans notre carte figurative » ; ce qui implique que le nom existait avant la date de concession (CTQdiB, 1994, 247).

Cette île de Grâce est un nom de lieu important dans *Le Survenant* de Germaine Guèvremont. La fille du père Didace est la bonté même et son prénom, Marie-Amanda – évocateur de la pureté de la mère de Jésus et la blancheur de l'amande –, entre en résonance avec son être et le nom du lieu qu'elle habite, l'île de Grâce : « Marie-Amanda est semblable à un phare. Semblable à un phare, haute, lumineuse et fidèle, toute blanche de clarté, elle se dresse au milieu de la nuit et de la tempête des êtres pour indiquer à chacun la bonne route » (Guèvremont, 1990/1945, 201).

Des noms de lieux retiennent explicitement le bonheur, tel Le P'tit Bonheur, une base de plein air (Les Laurentides) nommée ainsi d'après « la chanson de Félix Leclerc qui a présenté plusieurs spectacles à cet endroit » (TB299). Il en va de même de la baie du P'tit Bonheur située en face de celle-ci (TB300).

§ 12 Le couperet dépréciatif²⁰⁸

Malfaçon et laideur

Malfait : le verdict est tombé sur 27 entités lacustres, dont les trois-quarts sont situés dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En ce qui concerne ce lac Malfait (Charlevoix-Est), l'explication est la suivante : « Le pourtour irrégulier de ce plan d'eau, s'étendant sur une longueur de 2,6 km, lui a valu son appellation descriptive de Malfait » (CTQdiB, 1994, 408). La beauté serait-elle donc dans la régularité ? L'origine du lac Malfait (Manicouagan) qui apparaît sur la carte d'une pourvoirie se rapporte à « une configuration

²⁰⁸ Nous avons recensé 287 noms de lieux qui ont été stigmatisés (code DIS) et dont nous traiterons en trois points : « Malfaçon et laideur », « Puanteur et saleté », « Répugnance et médiocrité ». Trois régions se distinguent tout particulièrement : le Saguenay–Lac-Saint-Jean (58), la Côte-Nord (57) et l'Abitibi-Témiscamingue (41).

difficile pour la navigation avec ses nombreuses baies et pointes (TB301). Dans le cas du lac Malfait (AL), un « propriétaire de (...) pourvoirie, indique que le nom fut donné, il y a 35 ans, par (...) un pêcheur » (TB302). Un autre lac Malfait (Matawinie) « est en réalité trois lacs dont deux petits et un plus grand, étroit et 1/2 mille de long, réunis par d'étroits passages » (TB303). Il est intéressant de noter que le nom officiel Lac Labyrinthe (CB) a comme variante Lac Malfait (T55a et T55b). Ailleurs, ce que l'on a relevé sur une carte révèle encore la discontinuité de la nappe d'eau : « Nom imprimé sur la Carte officielle des comtés de Bonaventure, Gaspé, Matane et Matapédia, ministère des Terres et Forêts, Québec, 1924, sous la forme "L. Malfait", qui désigne les lacs Malfait et Petchedet (noms officiels) » (TB304a). Dans la région du Bas-Saint-Laurent, il existe deux lacs spécifiés « Malfait » non loin l'un de l'autre et il semble bien que l'on y tienne :

Il n'y a pas de problème d'homonymie dans cette municipalité [Saint-Moïse] ni avec les municipalités voisines (Sayabec, Saint-Noël, Saint-Cléophas). Les gens disent « Lac Malfait dans Saint-Moïse » quand ils veulent le distinguer du « Lac Malfait dans Saint-Léandre » à quelques 25 kilomètres plus à l'est (TB305).

Ce qui a été observé dans l'autre sens : « Les informateurs disent Lac Malfait dans Saint-Léandre quand ils veulent le distinguer du Lac Malfait dans Saint-Moïse » (TB304b). La popularité du spécifique « Malfait » préoccupe les autorités toponymiques dans les années 1940 :

[Une] personne du département des Mines et Ressources du Canada, dans [une] lettre du 15 janvier 1945, a fourni ce nom (T56a) qui a été refusé par la Commission de géographie de Québec le 7 avril de la même année, cette dernière lui préférant un nom moins commun, qui rappelle un aspect historique de notre patrimoine. La Commission a retenu Bussy, d'après Charles Huault de Montmagny (1583-1654), marquis de Vaires et de Bussy qui fut le premier gouverneur de la Nouvelle-France, plutôt que Malfait identifiant déjà plusieurs lacs » (T56b).

La primeur historique l'a donc emporté. Aujourd'hui encore, il semble que l'on recherche des synonymes. Le lac Désarticulé (SR) est le fait de la CTQ : « Nom suggéré par les nombreuses baies déformées du lac » (TB306). Quant au lac Difforme (FS) : « Nom utilisé par les pêcheurs et par le pourvoyeur du lac Yajo. Fait référence à l'aspect du lac » (TB307).

Aucun Lac Laid ne s'affiche comme tel. En fait, la laideur est peu représentée. Un chasseur, à l'origine du nom Lac du Vilain (FS), explique ainsi son choix : « il y avait toujours un petit canard noir qui nous faisait sursauter en approchant le lac. Nous l'avons donc baptisé : lac du Vilain pour "le vilain petit canard" » (cité *in* TB308). Une appellation bien anodine si on la compare aux quelques noms de lieux qui se situent au sommet de la laideur et de la dépréciation. Dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, on trouve le lac Affreux, qui « selon la carte de la zec reçue à la Commission (...) se situe hors de ses limites » (NPZ ; TB309), le lac Amoché, le lac Atroce, « situé hors du territoire de la zec Festubert » (NPZ ; TB310). Le lac Indigne comporte le même commentaire que les précédents (TB311). Ces noms de lieux ne laissent pas de surprendre. Comment la CTQ a-t-elle pu les officialiser ? Si les motifs de dénomination étaient connus, nous

pourrions éventuellement l'admettre. Une constante : des mots commençant par la lettre « A » : Hasard ? En dehors des limites de la zec, les lacs méritent-ils d'être ainsi dépréciés ?

Puanteur et Saleté

Plusieurs appellations identifient les lieux malodorants et nauséabonds²⁰⁹. L'anse Qui-Pue sur l'île aux Basques (Les Basques) est « désignée ainsi en raison de la décomposition d'algues marines qui s'y déposent et d'une source sulfureuse au fond de l'anse » (cité in TB312). Un pourtour marécageux explique l'origine du lac Puant (Papineau) (TB313). Dans la région des Laurentides, un lac du même nom²¹⁰ nous apprend une autre source malodorante : « Le lac (devenu presque un étang) avait des odeurs provenant des nombreux castors à cet endroit » (T57). Eaux stagnantes et animaux sont donc les responsables. La mouffette est peut-être l'animal le plus réputé en matière de mauvaise odeur. Elle est d'ailleurs communément appelée *bête puante* au Canada²¹¹. Emprunté à cet animal, un surnom de lieu péjoratif marque le hameau estrien de Tomifobia et ses alentours :

Certains, peut-être par dérision, désignent par Skunk Hollow ou Skunk Valley le lieu habité ainsi que la vallée. Le mot anglais skunk, qui signifie mouffette, fait peut-être allusion aux rejets nauséabonds d'usines naguère assez nombreuses à Tomifobia. Il peut également s'agir des odeurs fétides que dégagent naturellement les marécages (CTQdi, 1994, 777).

Des odeurs présentes dans l'air de jadis n'ont donc pas été retenues par la toponymie officielle. À une lointaine époque, la rivière Gentilly (Bécancour) était marquée du sceau de la puanteur :

Désigné(e) sous le nom de Petite rivière Puante dès le XVII^e, (elle) devait conserver cette appellation au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. (...) Dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (1744), le père F.-X. de Charlevoix énumère trois hypothèses sur l'origine du nom Puante, dénomination qui a d'abord été attribuée à la rivière Bécancour connue alors comme la Grande rivière Puante. La première fait allusion à la mauvaise odeur de l'eau de la rivière ; on aurait attribué cette appellation à cause de la grande quantité de rats musqués qu'on y trouvait et dont les Indiens ne peuvent souffrir l'odeur ; une bataille entre les Algonquins et les Iroquois, toujours selon le père Charlevoix, aurait eu lieu à proximité de cette rivière. La quantité de corps qui restèrent dans l'eau et sur les bords de la rivière l'infesta de telle sorte que le nom Puante lui est resté (CTQdi, 1994, 239).

On pourrait penser que le lac de la Porcherie (MC) ne sent pas particulièrement bon, mais son origine renvoie à la thématique de l'histoire des Trappistes de Notre-Dame de Mistassini : « L'élevage de porcs constitua une des nombreuses activités des Trappistes jusqu'en 1959, l'année d'un incendie majeur » (TB314). En revanche, le lac du Call Puant (VG) a bel et bien une origine

²⁰⁹ Une quarantaine d'entités de la catégorie « Odorat » (code ODO) en font état. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides regroupent la moitié des appellations qui concernent la puanteur.

²¹⁰ Ce toponyme ne figure pas dans notre inventaire puisqu'il a un statut de variante, mais le motif d'attribution qui lui est rattaché éclaire notre propos.

²¹¹ Mais on la retrouve aussi sous d'autres appellations (sconce, skunk, etc.) pour un total de 24 occurrences.

malodorante. Et ce toponyme constitue un cas singulier puisqu'il concerne la nature humaine. Celui qui a fourni ce nom, le propriétaire d'une pourvoirie, explique : « [Deux] frères (...) chassaient ensemble sur ce lac. L'un avait 65 ans et l'autre 70 ans. Celui de 65 lâche un pet et son frère de 70 ans lui répondit que ce fut la première fois qu'on entendit et sentit un call d'original qui puait » (TB315).

Pourriture et puanteur vont bien ensemble. Le lac Pourri (La Matapédia), un étang, « fait allusion à la végétation dans le lac qui pourrit, qui se décompose » (TB316). Ailleurs a-t-on voulu signifier que les eaux n'étaient pas poissonneuses ? On peut soupçonner qu'il en est ainsi à ce lac Pourri (FS), « nom (...) utilisé localement du moins au club de pêche (...) » (TB317). Mais ce spécifique de Pourri ne saurait convenir à tous, même aux pourvoyeurs ! Un lac Pourri dans la municipalité de Mont-Valin (FS) est ainsi devenu le lac Albert : « Le président de la pourvoirie insiste pour changer ce nom péjoratif à l'exploitation de son territoire » (T58). Dans la même pourvoirie, un autre lac Pourri qui, comme le précédent, n'était pas en usage a également changé de nom (T59). Le ruisseau Rotten (Bonaventure) est la forme officielle retenue par la CTQ (318a) alors qu'un statut de variante a été attribué au Ruisseau Pourri : « Le fond du ruisseau est brun et l'eau est jaune » (TB318b). On n'a donc pas franciser ce toponyme ! Ailleurs, un lac Pourri (SR) n'a pas vu le jour officiellement, relégué aussi au statut de variante : « "Relatif à son état général" selon [une personne] de la réserve faunique de Port-Cartier-Sept-Îles » (T60a). On a plutôt proposé à cette personne le nom de lac Pernie : « nom d'une localité de France d'où était originaire Pierre Juilieneau, ce nom était destiné à dénommer un canton qui n'a jamais été établi » (T60b). « Pourri » et « Pernie », il semble qu'une certaine proximité phonétique ait été respectée. A-t-on préféré un « beau nom » pour une entité sise dans une réserve faunique ?

La Côte-Nord gonfle son apport à la disgrâce avec le spécifique « Moisie » que l'on retrouve en une dizaine d'exemplaires. Bien que diverses hypothèses aient été avancées, son origine et sa signification demeurent inconnues (CTQdiB, 1994, 446). Cette région se particularise également par la présence d'un nombre important de toponymes associés à la saleté comme le lac des Débris, les lacs de la Passe Sale ou encore le cap Crotté (Minganie). L'ouïe est à l'origine de ce dernier toponyme qui « réfère à un cap où les roches, en dégringolant, laissent entendre un bruit ressemblant à des "crottes" tombant sur le sol (...) » (TB319a). Pour se protéger des éboulis des roches, les gens qui passaient en bas de la falaise devaient, dit-on, se protéger la tête avec une planche de bois » (TB319b). Quant au lac à Pouilleux (Manicouagan), il est sujet à controverse :

En usage depuis 1994, les propriétaires [d'une] pourvoirie (...) voulaient rappeler [le] gardien de la pourvoirie, ainsi surnommé. Cette personne a ouvert un sentier s'y rendant difficilement : il est du type coureur des bois, a les cheveux longs, ... À notre opinion que le nom semble péjoratif, (...) [un] propriétaire, précise que [cette personne] accepte ce surnom : à titre de peintre, il signe ses

tableaux « El Pouillos ». Nous proposons donc l'officialisation de ce nom inédit, même si [la] propriétaire [d'une pourvoirie voisine] a émis des réserves sur la beauté du nom (TB320).

Lorsque la nature est jugée encombrante et devient parcours du combattant, on la considère métaphoriquement souillée, sale. Ainsi, la baie Dirty Gut (Pontiac) : « Nos informateurs nous ont dit que marcher dans cette baie c'est très difficile » (TB321). Le même problème se pose au lac Gâchis (FS) « Information du club Bruxelles (322a) (...) L'accès à ce lac est difficile d'où le nom de "Gâchis" » (TB322b). Ou encore aux lacs de la Passe Sale (Minganie) : « Nom suggéré dû à la grande difficulté de passage dans cette petite vallée à cause de quantité d'arbres couchés près du sol » (TB323). La baie Sale (Témiscamingue) « aurait déjà été encombrée (si elle ne l'est plus encore) de souches et d'arbres morts, d'où son nom de sale » (TB324).

L'aspect, la couleur de l'eau sont également perçus comme sources de saleté. La boue et la vase spécifient des centaines d'entités québécoises²¹². L'Acadie du Nouveau-Brunswick ne possède qu'un seul exemplaire français, le lac de Vase (Madawaska), mais près d'une vingtaine de langue anglaise. Le lac Sale (Témiscamingue) est « en usage par [une] pourvoirie (...) depuis 1970 ; l'eau de ce lac est sale vu le fond boueux (...) » (TB325). C'est le cas aussi du lac Sale, un étang (RN) « Petite étendue d'eau herbeuse. Selon [une personne] de la municipalité, ce nom fait référence à la couleur brune de l'eau » (TB326). Dans la région de l'Outaouais, le Petit lac Vert est un nom officiel derrière lequel se cache la variante Lac Sale : « Nom donné parce que le lac est vaseux, sale. Confirmé par deux informateurs » (T61a). La même enquête révèle que le Petit lac Vert est le « nom en usage selon sept informateurs » (T61b). Cette concurrence du vert et du sale joue entre l'acceptable et le rejet.

Saleté et pollution s'associent pour marquer certains lieux, comme au lac des Déchets (La Tuque) : « Le dépotoir municipal se situe non loin du lac. Selon [un informateur] les bords sont très pollués et lui doivent son nom » (TB327). Et les entités stigmatisées du fait de la pollution minière ou papetière ? Les lieux pollués ne sont pas spécifiés comme tels dans la toponymie. Mais le ruisseau des Résidus (RNO), par exemple, ne semble guère receler de mystère quant à sa provenance. Une mine, mais laquelle²¹³ ? Est-ce la fonderie de cuivre de la Mine Noranda ou une autre compagnie minière qui est en cause ? Le lac des Résidus (FS) est une variante du lac du Bauxite, qui a la faveur officielle : « des résidus de la cie Alcan (...) sont jetés dans ce lac artificiel » (T62). Le toponyme officiel Lac de la Héronnière (Le Granit) a également un autre

²¹² Code VAS. Des 201 noms de lieux de cette catégorie, 43 appartiennent à la région des Laurentides et 37 à celle de l'Outaouais.

²¹³ Les activités minières sont très importantes dans cette région.

nom²¹⁴ : le lac des Déchets de Mine, car il en est effectivement rempli (T63a). « Des travaux de dépollution du site ont d'ailleurs été entrepris l'an passé » (T63b).

Répugnance et médiocrité

Pour illustrer la répugnance, nous avons cru bon d'intégrer à notre inventaire certaines bêtes qui inspirent généralement le dégoût, telles les blattes, les coquerelles, les poux... et les couleuvres. Située dans le lac Saint-Jean, l'île aux Couleuvres (DR)²¹⁵ n'est guère invitante :

Selon un (...) témoignage remontant à 1945 et rapporté en 1975 dans la revue *Saguenayensia*, les Montagnais appelaient cette île Manistou-Ministuki, *île du mauvais esprit*. Les Amérindiens regardaient ces reptiles comme le symbole et même l'incarnation du démon. Selon une légende rapportée par Rossel Vien dans son *Histoire de Roberval*, « les anciens Montagnais, instruits dans la foi chrétienne, identifiaient le diable aux couleuvres, faute de serpents ». L'arpenteur Normandin, en 1732, la décrit ainsi : « ...elle est au nord nord est de cette pointe et se nomme l'isle aux Couleuvres. Cet insecte est en si grande quantité dans cette isle que les sauvages n'osent pour ainsi dire en approcher par la crainte qu'ils en ont, cependant, ils disent que ces sortes de couleuvres quoy que très grosses, ne sont point mauvaises ». Le père François de Crespieuil désigne cette entité sous la dénomination de Manitounagouche dans sa *Relation* de 1675-1677 (CTQdiB, 1994, 152).

Une légende populaire nous rapporte cette histoire en y ajoutant un développement et une fin heureuse. C'est M. Maurice Cossette, 68 ans, de Roberval qui la raconte :

C'est un peu confus dans ma mémoire, mais j'ai souvenance que cette île aurait été baptisée l'Île-aux-Couleuvres à cause d'un nombre incommensurable de couleuvres qui l'auraient envahie. On dit que ça avait été à la suite d'une remontrance, d'un sermon que le curé aurait fait. Je ne sais pas ce qui se passait sur cette île, à l'époque, mais paraît-il que ce n'était pas tout à fait selon les données de la morale. Je vous la raconte comme je l'ai entendu raconter. Cette île était tellement infestée de couleuvres que les Indiens, lorsqu'ils passaient près de l'île, s'en éloignaient toujours d'un mille. On dit que cette situation a duré plusieurs années jusqu'à ce que les autorités décident de les combattre. Le moyen qu'ils ont pris est le suivant : ils ont envoyé tout un troupeau de gorettes, des cochons, qui se sont multipliés et ont dévoré les couleuvres. C'est une légende, et je vous la raconte telle qu'elle m'a été racontée. Après ça, l'île est redevenue paisible : on a tué les cochons, qui étaient redevenus sauvages. L'île est redevenue habitable. Elle est très belle, c'est une oasis, un lieu de repos (Légende recueillie en 1975 par Hélène Audet in Guilbault, 1991, 89-90).

Dépourvue aussi de pattes, la sangsue menace de se coller à nous contre notre gré. Un lac nommé Sangsue ne rebute peut-être pas le pêcheur mais qui voudrait s'y baigner ? Des entités spécifiées aux Sangsues sont des variantes de toponymes officiels : lac Plaisant (Shawinigan ; TB328a, b) – nom antonyme s'il en est –, le lac Pas de Fond (LSJE ; T64a, b) et le lac Blanc (Matane ; T65a, b). Quand on sait que les sangsues sont noires ! « Le nom Lac Blanc viendrait du fait que le fond du lac est blanc à cause de la marne qui s'y trouve (...) » (T65b). D'autres petites bêtes pas franchement attirantes grouillent au ruisseau Morpions (BM) :

²¹⁴ Statut de variante.

²¹⁵ Au Québec, on distingue communément les couleuvres des serpents, ces derniers étant assimilés aux seuls serpents venimeux.

Usage très courant. Contrairement au commentaire apparaissant sur la fiche « Ruisseau aux Morpions », les gens rencontrés ne trouvent pas ce nom péjoratif c'est-à-dire qu'il n'est pas choquant pour eux. Au contraire, tous les informateurs rencontrés trouvaient l'appellation plutôt comique. Par ailleurs, une carte du canton de Stanbridge datant de 1884 indique « Murpion Creek ». Bien que le toponyme ait déjà été soumis à la réunion du 1980-12-04 et qu'il ait été refusé à cette occasion, nous le soumettons de nouveau pour son officialisation (TB329).

Comme la répugnance, la médiocrité dévalue les lieux. Des histoires de pêche alimentent l'origine de certains toponymes, ou du moins nous le laissent soupçonner, tel le lac Bon à Rien (Matawinie): « Ceux qui ont baptisé ce plan d'eau de la zec Lavigne ont sans doute jugé qu'il ne valait rien ou pas grand-chose pour les amateurs de pêche » (CTQdiB, 1994, 74). Quant au lac Stérile (AL), un informateur de la pourvoirie « précise que le nom fut donné par le vieux [X] (...) parce qu'il pensait que le lac n'avait pas de poisson » (TB330). Situé dans une pourvoirie, le lac Inutile (FS) est, « selon [son] propriétaire (...), en usage depuis plus de vingt ans. Le lac n'a aucune utilité pour le pourvoyeur (TB331a). Ce lac est isolé, rattaché à aucune étendue d'eau. Malgré son caractère qui pourrait être péjoratif, le pourvoyeur (...) tient [à] conserver le nom pour son originalité » (TB331b). Le lac Niais (FS) est un « descriptif de l'intérêt du lac pour la pêche » (TB332). Toponyme des années 1990, le lac de la Pénurie (MC) a été « proposé par la Sacerf des Passes (...). Selon [son secrétaire], il n'y a pas beaucoup de poissons dans le lac, d'où le nom proposé » (TB333). Ce constat n'est pas le propre de la toponymie récente car dans les années 1930, l'on parlait du lac Pauvre (Les Laurentides). Selon un informateur, « le lac portait ce nom parce qu'il ne contient pas de poisson » (TB334).

La qualité de la terre est également en cause, tel qu'exprimé par le nom de cette fosse à saumon, Le Lot Inculte (Matane): « On a jamais si bien dit d'une fosse. En effet la rivière serpente près de ce lot dont la culture est impossible, vu la proximité des montagnes. Ce site est peu fréquenté, mais la rétention du saumon y est bonne » (Bastien, 1995, 22 ; cité *in* TB335). Par contre, on ne sait pas l'origine du lac Fichu (HCN): « Nommé arbitrairement par la compagnie Reed de Forestville pour ses besoins » (TB336). Fichu pour qui et pourquoi ?

§ 13 Prêter l'oreille

L'appel et l'écho

L'appel est action destinée à attirer l'attention vers soi. Celle des humains ou celle des bêtes ? Il y a bien la baie Hello (Jamésie) qui raconte qu'un prospecteur passant par là « cria hello pour savoir si quelqu'un campait sur le portage » (TB337). Mais la tendance toponymique est plutôt du côté de l'animal. À l'origine de la montagne des Appels (Charlevoix-Est), il y a le fait que celle-ci « était renommée autrefois pour appeler l'original. Aujourd'hui, la présence d'originaux a diminué, mais le nom demeure toujours en usage » (TB338). C'est le propriétaire d'une pourvoirie qui en a demandé l'officialisation (*id.*). Le lac du Call (VO) est un « site idéal pour caller l'original », selon le propriétaire de la pourvoirie (NDPP ; TB339). Le lac de l'Appel (SR) va dans le même sens²¹⁶ (TB340).

Une réponse est possible. Au Québec, plus d'une trentaine de toponymes portent le spécifique « Écho »²¹⁷. Lac-Écho (RINO), centre de villégiature situé dans les Laurentides, « évoque l'écho qui se propage facilement autour de ce lac entouré de montagnes. Ce phénomène courant a aussi été à l'origine de la dénomination d'une vingtaine d'autres étendues d'eau du Québec » (CTQdiB, 1994, 323). Et ce mont des Cris Perdus (Jamésie), n'est-ce pas une appellation poétique ? : « Nommé ainsi par le groupe du Lycopode lors d'une expédition en août 1980 parce que depuis la plage au Champagne (lac Conflans) les cris se répercutent sur les flancs du mont et reviennent comme une myriade d'échos. Le phénomène est accentué par la forme concave du mont (...) » (TB341). L'origine demeure énigmatique à la baie de l'Écho (Québec), car sur le plan de la seigneurie Saint-Ignace établi par l'arpenteur De Lajoue le 25 février 1707, on y lit le texte suivant : « ance aux quatre Dames de St. Joachim, de La Croix de St. Charles, de St. Paul qui firent raisonner dans cette ance Le 4.^e juin 1726 les quatre echo qui s'y trouvent²¹⁸ » (cité *in* TB342). S'agit-il de quatre clochers ?

Si la configuration du lieu rend possible l'écho, celui-ci n'est pas toujours dû à la voix humaine. La rivière Qu'Appelle (Manicouagan) et sa source, le lac homonyme, rendent la poésie sonore du milieu physique : « Les circonstances entourant la création de ce nom sont inconnues, de même que l'année de sa désignation. (...) On estime que ce nom lui a été attribué à cause de

²¹⁶ Il s'agit d'une forme normalisée, traduction du Lac du Call proposé par la zec.

²¹⁷ Le spécifique « Écho » n'est qu'un parmi les nombreux autres de la catégorie de l'ouïe (code OUI). Celle-ci comprend près de 600 noms de lieux qui se rapportent directement à l'ouïe ou la suggèrent. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (139) est sans conteste la région la plus sonore ; elle loge près du quart des appellations. La Côte-Nord (92) en est également fort bien pourvue.

²¹⁸ Orthographe et ponctuation originales.

l'écho remarquable qui se fait entendre dans la vallée de la rivière Qu'Appelle lorsque la glace craque au début de l'hiver » (CTQdiB, 1994, 558).

À cor et à cri

La gamme toponymique présente une grande variété de sons et de bruits, produits par la nature (l'animal, l'eau, la roche, le vent) ou la technique. À la pointe du Criard (SR) se trouve « un avertisseur sonore pour la navigation » (TB343), tout comme au lieu-dit Le Croche-du-Criard (Matane) : « Le croche fait allusion à la courbe de la route et au criard d'un phare. Le phare n'existe plus » (TB344). Parfois le cri s'étire, comme nous le signale le lac aux Hurlements (SR). La connaissance de son origine nous rassure : c'est la CTQ qui a puisé son inspiration dans le roman *Ashini*. Elle est aussi responsable du lac des Hurlements (Témiscamingue), toponyme qui entre dans une « thématique sur le loup, grand voyageur » (TB345).

Aux îles de la Madeleine, le cap Piailleur rend l'ambiance sonore créée par les oiseaux et la mer. « Ce curieux nom, relevé par Robert Douglas, en 1923, sur une carte cadastrale de 1890, est un terme descriptif désignant le chant incessant des oiseaux associé au bruit que fait la mer en se ruant dans un immense trou du voisinage appelé Le Trou du Piaillard ou Pigeon Hole » (CTQdiB, 1994, 530). Le nom du lac des Bruyantes (La Tuque) est « inspiré de la présence des outardes en saison à cet endroit » (NPAP ; TB346). En Acadie du Nouveau-Brunswick, Tantramar Marshes et Tantramar River (Westmorland), des toponymes d'origine acadienne, nous font entendre les oiseaux dans les marais et nous rappellent un monde :

During the late 1600s, Acadians drained some 500 square kilometres of fertile marshland in this immediate area. (...) The place name originates with the French *Tintamarre*, for "great noise," traced by William Francis Ganong to the *Jesuit Relations* (1647). It appears in the same form on the Couagne chart of 1749, and the English version Tantramar is undoubtedly a corruption of the French. The noise in question is a reference to the rushing sound of migratory birds on the marsh (Hamilton, 1996, 140-141).

Le son ou le cri émis par l'animal a quelquefois servi à le nommer. À ces onomatopées et animaux-bruits s'en ajoutent d'autres que l'on associe à l'ouïe²¹⁹. Nous avons retenu les plus populaires d'entre eux²²⁰ : le bourdon, la chanterelle, la cigale, le coucou, le criquet, le grillon ou cri-cri, le jaseur, le lamantin, le pipit, le siffleur, le siffleux, le râle et le pic-bois. Bien que certains spécifiques « Bourdon » aient pour origine l'insecte, il s'en trouve un exemplaire particulier créé

²¹⁹ Souvent on les entend mais on ne les voit pas nécessairement.

²²⁰ Ils représentent environ le quart des toponymes de cette catégorie de l'ouïe (code OUI).

par la CTQ : le lac des Bourdons (VG) est en effet inspiré de la poésie d'Émile Nelligan. Cette institution est également responsable de deux noms identiques ayant la même origine. Au lac des Claquements (l'émiscamingue), c'est « la présence du lac du Castor Assis au sud [qui] a fourni l'inspiration nécessaire pour dénommer ce lac. Désigne le bruit que fait le castor lorsqu'il frappe l'eau de sa large queue pour avertir ses congénères de la présence d'un intrus » (TB347). L'autre (Charlevoix-Est) est intégré à « une thématique sur le castor (...) » (TB348).

Situé dans une zec, le lac du Tambourinage (FS) illustre une musique animale toute particulière. « On entend fréquemment ce bruit en forêt lors de la période des amours des perdrix » (TB349). Le lac Grognon (FS) est la création d'une pourvoirie qui l'a « nommé ainsi en raison du nombre croissant d'ours qui viennent pour s'y alimenter, et qui ont un comportement très "joueur" envers autrui » (TB350). Il y a aussi de ces bruits qui mettent fin au son animal, tel qu'on peut les entendre au lac du Coup de Fusil (AL) : « Après lui avoir soumis plusieurs propositions de noms, la pourvoirie a choisi celui-ci en référence à la chasse que l'on pratique à ce lac » (TB351). Le lac Et Vlan ! le démontre bien également (FS) : « Nom proposé par [une personne] qui chasse dans ce secteur. (...) "on y a tué un orignal à bout portant, le nom fait référence à la détonation de la carabine" » (TB352).

Les éléments physiques – l'eau en particulier – et atmosphériques représentent une source auditive qui va du pratiquement imperceptible à l'impétueuse clameur, de la douce musique au bruyamment infernal. Les rapides Chantants (AL) s'étirent dans la rivière Gatineau : « L'écoulement des eaux de ces rapides longs (ancienne forme usuelle : Long Rapids) et très doux en une suite de bruits clairs et légers crée une musicalité particulière soulignée par le toponyme relevé en 1952 » (CTQdiB, 1994, 120). Au lac de la Musique (La Tuque), c'est celle « du vent qui souffle dans les arbres » (TB353). Le lac du Vacarme (FS) est « appelé ainsi en raison de la présence d'une chute à proximité » (TB354). Dans la MRC Le Domaine-du-Roy se trouvent deux rivières qui communiquent et n'en finissent plus de faire du bruit, la rivière Bruyante et la rivière Qui-Mène-du-Train :

[Ce dernier] toponyme a été attribué au cours d'eau par Chrysostome Boivin, surnommé le père Lascôme par ses concitoyens, vers 1880. Tous les hivers, il se rendait à la rivière en raquettes afin d'y rejoindre son fils André qui trappait dans la forêt environnante. Le bruit ininterrompu des eaux lui inspira cette appellation. Largement employée dans les régions de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'expression qui-mène-du-train signifie qui fait beaucoup de bruit. La rivière Qui-Mène-du-Train n'est bruyante que sur une courte distance (CTQdiB, 1994, 563).

L'autre cours d'eau est un embranchement de la rivière Qui-Mène-du-Train : « Le bruit incessant des rapides de la rivière lui a valu le qualificatif de Bruyante, inscrit sur les cartes topographiques depuis la seconde moitié du XX^e siècle » (*id.*, 93).

En 1608, Samuel de Champlain avait donné le nom de Bruyante à l'actuelle rivière Etchemin (Lévis) (CTQdi, 1994, 207)²²¹. De fait, cette sensibilité de l'ouïe est remarquable chez lui. Son héritage comprend aussi le spécifique « Grondines ». La rencontre de l'eau, du vent et des gros cailloux lui a inspiré cette appellation qui identifie aujourd'hui une douzaine d'entités de la MRC de Portneuf, dont la municipalité de Grondines :

Primitivement la paroisse fondée en 1646 portait la dénomination de Saint-Charles-des-Roches en raison de l'abondance de cailloux sur les battures. Toutefois, c'est vers 1680, année de l'érection canonique de la paroisse, qu'il faut situer l'établissement des premiers colons sur une pointe qui s'avance dans le fleuve, entre Deschambault et Sainte-Anne-de-la-Pérade, laquelle occupait le fief concédé, en 1637, à la duchesse d'Aiguillon, pour le compte des Dames hospitalières de Québec, « au lieu dit des Grondines », suivant le texte de prise de possession de 1646. (...) suivant Gédéon de Catalogne (1712), dans son rapport sur les seigneuries, au « grand nombre de battures de gros cailloux qui se trouvent au devant [de l'endroit], ce qui fait que, lorsqu'il vente, les eaux y font un grand bruit ». Toutefois, l'explication de Benjamin Sulte, fournie beaucoup plus tard et suivant laquelle les cascades bruyantes de la rivière Sainte-Anne, sur le territoire initial de la seigneurie, auraient provoqué un bruit assimilable à un grondement, paraît également recevable. Il est établi que Samuel de Champlain lui-même, sensible au phénomène du bruit, a attribué cette appellation onomatopéique, qui figure sur une carte de 1632, reprise lors de la création du bureau de poste en 1836. Il s'agit d'un cas de grande stabilité toponymique, Les Grondines étant devenu graduellement Grondines, sans article (*id.*, 257).

L'île du Mur du Son (SR) retient également cette conjonction des éléments : « Le nom décrit la présence d'un grand cap de pierre sur cette île du lac Fouquet qui, lors de grands vents ou d'orages, augmente grandement le son » (NFPP ; TB355). Ailleurs, les eaux qui dévalent les pentes ont fait naître une cascade homonymique évoquant un bruit céleste, dont la municipalité de Rivière-au-Tonnerre (Minganie) :

(...) la rivière au Tonnerre coule sur le territoire municipal et, à 5 km de son embouchure, se trouve une série de cascades hautes d'environ 120 m de longueur dont le fracas fait songer au bruit provoqué par le tonnerre. On y trouve au moins quatre chutes. Anciennement, par ailleurs, on surnommait l'endroit Boum Boum River. À noter que dans la version anglaise du texte constitutif de la municipalité qui remonte à 1925, on a recours à l'équivalent anglais Thunder River, qui avait déjà cours sous le Régime anglais et qui a identifié le bureau de poste entre 1890 et 1933. (...) la mission était couramment dénommée Rivière-au-Tonnerre dès 1875 et le poste portait ce nom un peu avant 1860 (CTQdiB, 1994, 579).

Parfois les sons et la musique ont été artificiellement créés par la CTQ. Le lac et le ruisseau des Clapotis (SR) doivent leur existence à la poésie de Gilles Vigneault et le lac de la Sérénade (VG) est « inspiré du titre d'un poème d'Émile Nelligan "Sérénade triste" » (TB356)²²². À l'intérieur d'une zec, le spécifique du lac de la Turlute (Témiscamingue) est tiré d'un texte de Claude Mélançon (TB357). D'autres appellations nous mettent encore la puce à l'oreille poétique, tels le lac au Bruit d'Abeille et le lac du Bruit du Ciel (SR).

²²¹ En 1604, il lui donne le nom de Rivière des Etchemins, en 1608 celui de Rivière Bruyante et en 1632 Rivière Jeannin (CTQdi, 1994, 207).

²²² Pourquoi ne pas avoir choisi le nom de Lac de la Sérénade triste ?

Des noms de lieux sont bel et bien reliés au monde musical, tel le lac Soul (Manicouagan) : « Le mot « Soul » fait partie du nom complet « Soul Cirkus » désignant un groupe de musique rock dont fait partie [une personne] qui œuvre comme gardien à la pourvoirie pendant l'été et qui a ouvert plusieurs lacs. (...) [Le] nom [a été] scindé en deux parties pour désigner deux lacs contigus » (NDPP ; TB358). Et le parc des Jazzmen (Montréal) : « Les voies de ce secteur rappelleront aux gens de Montréal que nombre de célèbres musiciens de Jazz y sont nés : Oscar Peterson (...), Oliver Jones, etc. Souvenons-nous qu'Ella Fitzgerald et Duke Ellington y ont donné à plusieurs reprises des concerts dans les « bars » de ce secteur où est concentrée la communauté noire de Montréal » (TB359).

Buccin, Clairon, Cor, Cithare, Cornemuse, Cymbale, Lyre, Mandoline... autant de spécifiques qui suggèrent des instruments de musique. La forme des entités a inspiré des appellations de nature musicale²²³. Ainsi en est-il au lac Saxophone (FS) (CTQdiB, 1994, 739). Mais l'imagination liée à l'expérience auditive est aussi à l'œuvre. Dans le parc de conservation de la Gaspésie, la vallée du Cor (HG) « exprime l'univers poétique et sonore de la nature en région de montagne, où le vent qui s'engouffre dans les vallées, les couloirs et les canyons devient parfois audible, comme une musique qui surgirait d'un cor minéral » (*id.*, 148). En Acadie du Nouveau-Brunswick, la pointe de Violon (Kent) est le seul représentant tout à fait français de la catégorie de l'ouïe.

Lac qui parle, roche qui pleure

Associés à l'eau en mouvement ou à l'action des éléments, des sons humains spécifient les entités naturelles. Dans ce parcours des ressemblances du comportement, ce sont les cours d'eau, chutes et rapides qui parlent le plus à notre oreille. L'on peut entendre le lac Jargon (Pontiac), le lac Bagou en deux exemplaires (VG et Manicouagan) tout comme le lac Bavard (AL et HCN), entités situées dans des zecs ou réserves fauniques. Ou encore, le cap Jaseux (FS) auquel s'est greffé le parc du même nom :

On a déjà écrit que les bruits de l'eau ressemblent à des voix d'hommes qui jasant, ce qui serait causé par un effet particulier de l'écho. Ce nom apparaît sous la forme Jaseux dans un rapport de l'arpenteur Louis Legendre en 1844, mais James MacPherson LeMoine, décrivant la région en 1878, présente une carte du Saguenay où figure le nom Cap Jaseux, dénomination reflétant la prononciation populaire (CTQdiB, 1994, 296).

²²³ Elle est à l'origine de plusieurs noms de lieux ayant le spécifique « Cloche ».

Le suffixe *-eux*, une particularité de la langue québécoise, est tout particulièrement usité pour le sens de l'ouïe, tels le ruisseau Jureux (Charlevoix-Est), le lac Ronfleux (La Tuque) et le ruisseau du Grand Pisseux (HG) :

Ce mot, tournure québécoise de jureur, est pris dans le sens de hurleur ou tapageur. Il a d'abord été attribué au ruisseau à cause du bruit que font ses eaux en dévalant, sur 2 km, une dénivellation de 250 m. Ce toponyme semble relativement ancien puisque la carte de Bouchette de 1831 indique Ruisseau Jareux. On relève la graphie actuelle en 1843, dans l'acte délimitant la paroisse. (*id.*, 303).

Le lac Ronfleux est le seul lieu du Québec à porter ce nom. L'expression ronfleux, c'est-à-dire ronfleur, est un terme régional qu'on retrouve au Québec aussi bien qu'en France, et qui s'emploie comme adjectif ou comme substantif. L'origine de ce toponyme est inconnue. On peut penser soit à un véritable ronfleur, soit à un bruit quelconque plus ou moins constant, comme le bruissement des feuilles ou un écoulement d'eau. Le nom Lac Ronfleux figurait sur une carte du club de chasse et de pêche nommé Arctic et il a été recueilli en 1977 (*id.*, 589).

Le Grand Pisseux est un torrent gaspésien au nom évocateur d'un peu moins de 1 km de longueur, dévalant une pente de 250 m environ avant de se jeter dans le Saint-Laurent à 3,8 km à l'est de La Martre. À 1 km plus loin, à l'est, coule un ruisseau, moins abondant, nommé Le Petit Pisseux. Ayant été décrit par le père Pacifique, le toponyme Le Grand Pisseux, à l'instar de l'autre, remonterait au début du XX^e siècle (*id.*, 254).

Des larmes poétiques coulent au hameau de L'Anse-Pleureuse (HG). Œuvre du vent ou des revenants ? Sur l'île aux Coudres (Charlevoix), au lieu-dit de La Roche-Pleureuse, l'eau fait pleurer la roche :

Cette dénomination remonte au moins au début du XIX^e siècle puisqu'une carte hydrographique de 1837 indique «Pleureuse Pt.» (...). Les auteurs attribuent une origine légendaire à ce toponyme : les premiers colons, entendant des pleurs et des plaintes sortir de la forêt les ont imputés aux âmes, aux revenants ou aux fantômes. Plus prosaïquement, le bruit des branches d'arbres agitées par le vent expliquerait ce nom géographique (CTQdIB, 1994, 344).

À proximité de la route, à quelque 40 cm du sol, un filet d'eau jaillit d'une fissure dans la formation de roches schisteuses. Par suite du suintement, l'eau coule sous les strates inférieures, ce qui donne l'impression que la roche pleure. (...) Suivant l'abbé Alexis Mailloux, qui rapporte le phénomène dans *Promenade autour de l'île aux Coudres* (1880), ce nom remonterait au début de l'occupation de l'île (*id.*, 586).

Il y a aussi des lieux où l'on ne parle et ne pleure plus, des lieux où règne le silence. Le lac Silencieux (La Tuque) est situé dans une pourvoirie et selon son propriétaire « il n'y a pas de poisson dans ce lac. Étant donné que la faune aquatique est inexistante, le lac ne reçoit jamais la visite de quiconque, il demeure donc toujours silencieux » (NPPP ; TB360). Un lac homonyme (MC) est dû au « silence qui entoure le lac » (NPSP ; TB361). C'est sa localisation qui a inspiré la naissance du lac du Silence (La Tuque) (NPpP ; TB362). Quant au lac du Pays du Silence (SR), il est situé dans le roman *Ashini* : « La forêt vidée, redevenue le pays du silence, redevenue le royaume des acharnés comme moi, comme Kakatso, comme Miseshe, comme Uapistan, les derniers restants » (Thériault, 1960, 30 ; cité in TB363).

§ 14 Saveurs et nourritures

Le goût de la terre

Est-il possible de concevoir le goût des lieux, le goût de la terre ? Leur amertume, leur aigreur, leur saveur ? Poétiquement, toujours. Mais d'un strict point de vue géophysique, l'eau est l'élément primordial du goût de la terre. « Namings from taste are chiefly applied to water-features – Bitter, Salt, Fresh, Sweet (in the sense of "not salt"), and a handful of others » (Stewart, 1975, 91). De rares noms suggèrent l'amertume des lieux. Dans le cas du ruisseau de la Douce-Amère (Pontiac), il s'agit d'une plante et ce toponyme est une traduction du précédent nom officiel, le lac Bitterroot (TB364)²²⁴. En fait, c'est avant tout le sel²²⁵ qui donne un goût toponymique à la terre du Québec et, à ce chapitre, la Côte-Nord devance de loin les autres régions. Cela ne surprend guère étant donné sa situation géographique, là où le fleuve est déjà aussi la mer. On y retrouve, entre autres, ce lac Salé (BCN) :

Les Montagnais de Natashquan désignent sous le nom de Kuekuatsheunakapiu Nipia l'ensemble formé par le lac Salé et le lac Coacoachou ; cette dénomination signifie lacs de l'ancien site de campement du carcajou. Les Montagnais de La Romaine ont quant à eux un nom particulier pour le lac Salé : Atauinipeku Nipi, c'est-à-dire lac [où] la mer vient ici. Le nom français et celui-ci possèdent donc une source d'inspiration géographique commune (CTQdiB, 1994, 734).

La mer va, vient et crée des entités lacustres salées. Les Petits lacs Salés (HCN) sont « remplis d'eau salée lors des grandes marées de printemps » (TB365). Le Petit lac Salé (HCN) est une « anse formant un lac salé à marée basse » (TB366). Le lac Salé (BCN) est formé par l'eau de mer (TB367). Il en va de même au lac Salé (Les Basques) : « Au sud-ouest de l'île [aux Basques], tout près du banc de sable, un muret, sorte de barrière naturelle retient l'eau à marée basse, formant alors un petit lac dont profitent les canards » (cité *in* TB368). Le sel a valeur commerciale au lieu-dit La Saline (Lajemmerais) : « Joseph Bouchette parle en 1832 de cette source saline... » (cité *in* TB369a). (...) « Selon le secrétaire-trésorier municipal : source d'eau salée, propriété d'une compagnie » (TB369b). « Il y a des sources d'eau salines et sulfureuses tout près [du lac Saline (SR)] » (TB370). En Acadie du Nouveau-Brunswick et aux îles de la Madeleine, où la mer est pourtant omniprésente, le sel est absent de la toponymie.

Le goût de la terre, c'est aussi ses fruits et végétaux comestibles²²⁶. Après avoir goûté le fruit, Jacques Cartier baptise l'île aux Coudres (Charlevoix) :

²²⁴ Suivant la politique de francisation de la CTQ alors en vigueur.

²²⁵ Plus d'une quarantaine d'appellations regroupent les spécifiques « Salé », « Sel », « Salt » et « Saumure ».

²²⁶ Des centaines de noms de lieux évoquent la possibilité alimentaire : fruits, champignons, fines herbes, etc. Nous n'avons retenu qu'un certain nombre d'entre eux, qui se répartissent en trois catégories : fruits secs et fruits des bois (FRU), sucre et desserts (SUC), alimentation traditionnelle et conviviale (ATC). C'est la dimension culturelle qui a guidé notre choix.

(...) au soir du 6 septembre 1535, [il] fit ancrer ses navires dans une baie située au sud-ouest du quai actuel. Il la décrivit ainsi : « Et entre aultres y a plusieurs couldres franches lesquelz trouvasmes fort chargez de **nozilles aussi grosses et de meilleur saveur que les nostres** mayns un peu plus dures et pour ce la nommasmes l'isle es Couldres. » C'est donc la présence des *couldres*, ancien nom donné aux noisettes, qui fit choisir ce toponyme par Cartier (CTQdiB, 1994, 151 ; souligné par nous).

La cueillette des petits fruits faisait partie du mode de vie des Amérindiens et sans doute était-ce une satisfaction pour eux que de la faire après le long hiver. Quelques amérindianismes ont pénétré le vocabulaire fruité, comme chicouté, pimbina et atoca (ou ataca). Ce dernier, le plus populaire en toponymie²²⁷, « est connu depuis 1632 et désigne le fruit de la canneberge ou de l'airelle des marais, petite baie rouge et acide dont on se sert, en compote, pour accompagner la dinde et certaines autres viandes » (*id.*, 29). Ce fruit très apprécié est donc commercialisé : le champ des Atocas (Bécancour), par exemple, renvoie justement au lieu où on les cultive (TB371).

Nous avons retenu 262 toponymes fruités au Québec²²⁸ alors qu'en Acadie du Nouveau-Brunswick, la pointe à la Gadèle (Kent) constitue l'unique exemplaire. La toponymie a conservé cerises, gadelles, groseilles, mûres et autres petits fruits, mais le trio le plus important et le plus connu est sans conteste celui des fraises, framboises et bleuets. Ce sont des Acadiens qui ont nommé L'Anse-aux-Fraises, un lieu-dit sur l'île d'Anticosti (Minganie) :

(...) Pierre Doucet et François Bezeau, venus de la baie des Chaleurs, au Nouveau-Brunswick, fondent une colonie bordée par des champs de fraises sauvages sur un site qu'ils dénomment L'Anse-aux-Fraises. Peu de temps après, une vingtaine d'habitants de l'île de Shippagan, au Nouveau-Brunswick, se joignent à eux, si bien que vers 1880 les Eudistes y établissent la mission de Saint-Ludger-de-l'Anse-aux-Fraises. (...) Le site est abandonné au début des années 1900. L'anse elle-même, qui a servi aux pêcheurs, porte aussi le nom d'Anse aux Fraises (CTQdiB, 1994, 19).

Au bas de la chute aux Bleuets (Les Laurentides), les fruits y poussent (TB372). Sur la montagne du Bleuets (Avignon), « il y a beaucoup de bleuets suite aux feux de 1923-1940-1944 » (TB373).

Sauvages ou cultivés, les petits fruits ont eux aussi pénétré le circuit économique. Le parc des Fraisières (HR) est « situé à proximité de plusieurs champs de fraises et de commerces où l'on vend ces fruits » (TB374). La Bleuetière (LSJE) est « un champ où l'on exploite une bleuetière » (TB375). D'après Christian Morissonneau, Samuel de Champlain serait « l'inventeur du canadianisme *bluet* (ou *bleuet*) employé pour airelle (1615) » (1978, 165). À propos de ce petit fruit rond et bleu, le renom du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'est plus à faire. Pourtant, il arrive bon deuxième en toponymie, devancé par la région des Laurentides.

²²⁷ De la trentaine d'appellations géographiques possédant ce spécifique, la majorité concerne les régions de la Mauricie, de l'Outaouais et des Laurentides.

²²⁸ Les régions qui regroupent la très grande majorité des toponymes associés aux petits fruits sont les suivantes : Laurentides (37), Mauricie (34), Outaouais (32), Côte-Nord (25), Abitibi-Témiscamingue (24), Saguenay–Lac-Saint-Jean (23).

Autre merveille du goût de la terre canadienne, la sève de l'érable à sucre est joie printanière après le très long hiver. Le naturaliste-poète Pierre Morency célèbre ainsi cet arbre singulier :

C'est l'arbre-totem des Québécois, l'arbre par excellence. De lui, un poète a dit que nous l'aimons comme la France aime le vieux Chêne gaulois. C'est l'arbre d'ombrage qu'on plante le plus volontiers autour des maisons. Sa feuille est une merveille en automne : elle a été longtemps l'emblème du Québec avant de décorer le drapeau canadien. C'est l'arbre aux mille usages, aux mille richesses. Je prononce avec émotion la formule magique : *Acer saccharum*, *Acer saccharum* (Morency, 1989, 79).

Le plus ancien témoignage écrit de l'existence de cette source sucrée est, nous dit Morency, celui d'André Thévet (1587) :

Le pays et terroir de Canada porte plusieurs arbres et fruits dont nous n'avions la connaissance. Entre lesquels il y a un arbre lequel a demeuré longtemps inutile et sans être connu jusques à tant que quelqu'un le voulant couper en jaillit un suc lequel fut trouvé d'autant bon goût et délicat que le bon vin d'Orléans ou de Beauce (cité *in id.*, 84).

Depuis des lustres et des lunes, les peuples autochtones en avaient toute connaissance : « Bien avant l'arrivée des Européens, les Amérindiens connaissaient et savouraient la divine sève. Pour les Objibwés, le temps des sucres, c'était le "mois du sucre" ou la "lune d'érable". Les Iroquois et, sans doute, d'autres Amérindiens utilisaient l' "eau sucrée" pour la cuisson du gibier » (Côté, Tardivel et Vaugeois, 1992, 123).

Des spécificques de l'érable à sucre, « Sucrerie » est le plus fréquent²²⁹. Les noms ont cristallisé le précieux liquide en certains lieux tels le ruisseau de la Sucrerie (Bellechasse) qui « longe une érablière » (TB376) et le pont des Cabanes-à-Sucre (HG), aux alentours duquel sont situées des érablières privées et commerciales (TB377). Le lac de la Sucrerie (AL) est ainsi nommé parce qu'il y avait une cabane à sucre sur un mont voisin (TB378). Au lac de la Sucrerie (Les Laurentides), le français et l'anglais ont rivalisé un certain temps :

Désigné Lac Cameron dans un document de 1870, il est appelé Lac Sucrerie sur un plan de l'arpenteur G.-E. McMartin, daté de la même année. La forme anglaise Sugarbush Lake est relevée vers la même époque, mais c'est finalement Lac des Sucrieries qu'inscrit l'arpenteur N.-C. Mathieu sur sa carte de 1882, forme qui sera confirmée par les éditions de 1914 et 1925 du *Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec* (CTQdiB, 1994, 758-759).

L'érable à sucre est présent en Acadie du Nouveau-Brunswick, mais aucun toponyme français ne rappelle l'arbre sucré et ses produits. En plus de garder le goût de la terre, la toponymie a retenu les aliments que l'on a cuits et cuisinés encore et encore ; elle parle de tradition et de convivialité.

²²⁹ L'érable comportant différentes variétés, nous n'avons pas retenu les noms de lieux ayant le seul spécifique « Érable ». Seul l'érable à sucre aurait pu faire partie de notre corpus, mais il n'apparaît pas sous cette forme dans la toponymie. Outre celui de « Sucrerie », les spécifiques « Sucre », « Sugar », « Tire », « Sirop », « Lichée » et « Papillote » composent les 27 noms de lieux recensés.

Tradition et convivialité

Au temps de la Nouvelle-France, les longues journées à marcher et à pagayer commandaient un effort physique considérable. La nourriture d'autrefois se devait donc d'être substantielle. La sagamité et le pemmican (ou pémican) sont les mets les plus connus de la tradition amérindienne, assurément appréciés par les coureurs de bois et les voyageurs :

[La sagamité est] un mets amérindien, à base de farine de maïs bouillie. Toutefois, la souche linguistique du terme et sa signification exacte demeurent obscures et varient selon les auteurs. En langues iroquoiennes (huron, mohawk), le mot signifierait *soupe*, *potage*, *ragoût* ; en langues algonquiennes (algonquin, cri), le mot proviendrait de *kejamite*, ce qui signifie *chaud* (CTQdiB, 1994, 599).

Mot anglo-américain emprunté à l'algonquien pimekan, ou pimikhân ou au cri pimikân. Le pemmican est une préparation de viande séchée, broyée, pressée et mélangée avec de la graisse, des baies ou des fruits secs, qui constituait, à l'origine, une partie importante de l'alimentation des Amérindiens des Plaines. C'est la viande de bison qui, d'habitude, servait de base à cette préparation, et les petits fruits étaient principalement les baies de Saskatoon. Quand le pemmican était refroidi, on l'enveloppait dans des sacs en peau de bison, en format standard de 41 kilogrammes. Concentré, très nutritif, hérité des Amérindiens, le pemmican a constitué la nourriture de base des commerçants, des trappeurs, des voyageurs et de nombreux aventuriers de l'ouest et du nord-ouest du Canada, surtout de ceux qui étaient reliés, d'une façon ou d'une autre, aux extraordinaires réseaux des postes de traite des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest. C'est Peter Pond, l'un des principaux initiateurs de cette dernière, qui fit connaître et employer le pemmican après l'avoir obtenu des Chipewyans de l'Athabasca, en 1779 (Côté, Tardivel et Vaugois, 1992, 204-205).

Les seuls témoins toponymiques de ces mets sont d'origine récente (depuis les années 1970) et on n'en connaît pas les motifs d'attribution : le lac Sagamité (La Tuque) (TB379) et le lac de la Sagamité²³⁰, le lac Pemmican (Charlevoix) (TB380) et le lac du Pemmican (Témiscamingue) (TB381). Par ailleurs, des centaines de noms de lieux évoquent les nourritures de la tradition et de la convivialité²³¹ dont on peut imaginer les convives : table de gars de chantier et bûcherons affamés de retour au camp, table familiale quotidienne des travailleurs de la ferme et des champs, pique-nique festif des vacanciers.

Jadis la conservation était une préoccupation majeure. Avant la technique de réfrigération, le milieu naturel représentait la solution au problème des denrées périssables. Ainsi le lac de la Beurrerie (BS) nous rappelle l'époque où « en hiver, on allait y chercher la glace pour conserver le beurre. La beurrerie était située quatre arpents plus bas sur le bord de la route » (TB382).

²³⁰ Ce toponyme situé dans la région de la Capitale-Nationale est d'attribution récente et ne figure donc pas dans notre base de données.

²³¹ La catégorie de l'alimentation traditionnelle et conviviale (code ATC) comprend 383 noms de lieux. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient en tête (77), suivie de la Côte-Nord (63), de la Mauricie (40) et de l'Abitibi-Témiscamingue (39).

« L'origine [du toponyme Rivière Pot au Beurre (BR)] est obscure, mais on peut émettre l'hypothèse que les gens avaient probablement l'habitude de conserver leur beurre au frais l'été, en le déposant dans les eaux de cette rivière, d'où son appellation » (CTQdiB, 1994, 550). Pour conserver la viande, on la salait : le porc en particulier fait depuis longtemps partie des mets traditionnels canadiens. Le ruisseau et le lieu-dit de la Grillade (Bellechasse) en gardent le souvenir :

Le terme grillade désigne une tranche de viande – et surtout du lard salé – que l'on a fait frire ou griller. Quelques hypothèses ont été émises sur l'origine de ce toponyme, vraisemblablement apparu au tournant du XX^e siècle. Le ruisseau aurait reçu son nom de l'ancien rang de la Grillade, situé à proximité, lequel conduit à Saint-Philémon. Selon certains, les premiers habitants de ce rang ne mangeaient que des grillades de lard. D'autres croient que ces pionniers habitaient à l'origine le rang ou village de la Grillade, ouvert à la fin du XVIII^e siècle, de la paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon (maintenant Saint-Henri). Enfin, une tradition orale veut que, au début du XX^e siècle, des écureuils soient venus ravager un campement établi dans les environs du rang et du ruisseau, dévorant sur leur passage toute la nourriture qu'ils trouvaient, à l'exception des grillades (*id.*, 257).

Crêpes et galettes étaient au menu, au foyer comme au chantier, comme en témoignent le coteau Vire-Crêpe (Lévis) et le lac de la Galette (Papineau) :

À mi-chemin entre Bernières et Saint-Nicolas, (...) le coteau Vire-Crêpe longe le chemin Saint-Joseph appelé autrefois Chemin Vire-Crêpe. L'origine du nom Vire-Crêpe est incertaine. On connaît au moins deux hypothèses. La première se rapporte à l'état des voies de communication d'antan (...), très peu convenables. (...) On peut comprendre pourquoi les passants pouvaient considérer ce chemin assez difficile pour devenir un *vire-crêpe*. (...) Le nom Vire Crêpes, au pluriel, désigne quant à lui un rang, le deuxième à partir du fleuve, sur le *Plan de la seigneurie Lauzon* dressé en 1830 par François-Nicolas Brunet, arpenteur provincial du Bas-Canada. Il existe une autre hypothèse au sujet du nom Vire-Crêpe. Celui-ci aurait été inspiré par l'habitude des habitants du rang de manger des crêpes accompagnées de sirop d'érable. On retournait les crêpes pour les faire cuire, d'où le nom Vire-Crêpe. (...) À en juger par l'âge des informateurs qui connaissent ce nom, son usage apparaît au moins séculaire (*id.*, 815).

[Le propriétaire de la pourvoirie explique :] « le cuisinier d'un des camps [du chantier] avait l'habitude de préparer la galette [de] sarrasin à toutes les sauces. Paraît-il qu'il pouvait aussi bien mêler la pâte de sarrasin avec du jambon, et comme dessert, avec des fraises, framboises, etc. Quand les bûcherons retournaient au camp, ils disaient "on va aller manger de la galette" » (NFPP ; TB383).

Des anecdotes font état de ces aliments de base qui au lieu de prendre le chemin de l'estomac coulent dans les eaux dévorantes. Telle est l'origine du ruisseau à Patates (HG) :

[II] décharge les quatre lacs à Patates vers le nord, en direction du Saint-Laurent. (...) Au début du XX^e siècle, un village du nom de Ruisseau-à-Patates s'est développé de part et d'autre de l'embouchure du ruisseau. (...) Depuis 1990, ce village forme un secteur résidentiel à l'extrémité est de la ville de Sainte-Anne-des-Monts. On raconte qu'un pionnier de l'endroit, Auguste Bond, natif de Rivière-au-Renard, creusa un jour une cave pour y déposer les patates ou pommes de terre qu'il cultivait. Malheureusement, à la crue du printemps, le ruisseau déborda, envahit la cave, entraînant les patates au fleuve Saint-Laurent (CTQdiB, 1994, 517).

Et, sur la rivière Rimouski, du rapide des Crêpes (RN) : « On raconte qu'un cuisinier, espiègle à l'endroit de ses amis les bûcherons, fut, un matin, pris à son propre jeu. Ceux-ci décidèrent en effet de faire disparaître en douce sa pâte à crêpe dans le rapide. On imagine alors la tête du

cuisinier au moment de servir les crêpes à des ventres affamés ! » (*id.*, 155). Le lac à Farine (Minganie) est gardien d'une maladresse : « En montant au lac des Eudistes par un sentier forestier, un bûcheron a échappé une cinquantaine de livres de farine en traversant le ruisseau » (TB384). La côte à la Mélasse (CG) raconte aussi un incident : « Un pêcheur de la région versa jadis dans cette côte et y perdit le contenu du tonneau de mélasse qu'il transportait » (TB385). Même gelées, les eaux sont parfois redoutables, comme le rappelle la pointe au Lard (VG) : « Un cheval tirait un traîneau chargé de viande sur le lac. À proximité de cette pointe la glace défonça et la cargaison prit le fond » (TB386).

Certains noms de lieux de l'alimentation traditionnelle sont redevables à la CTQ. Ainsi cette série d'entités géographiques sises sur le territoire de la zec de Kipawa (Témiscamingue) : les lacs du Ragoût, de la Tourtière, du Bouilli, de la Fricassée et de la Soupane. Des mets « associés à la vie en plein air donnant de l'appétit » (TB387). Pour les préparer, un personnage essentiel de la vie de chantier, le couque²³² : en hommage à Joseph-Charles Taché, le lac du Couque (SR) rappelle le « cuisinier d'un chantier de coupe de bois. (...) "Le couque, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement sans préjudices à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contremaître" » (cité *in* TB388). Plusieurs toponymes se rapportent à l'histoire des Trappistes de Notre-Dame de Mistassini, parmi lesquels les produits alimentaires que ceux-ci fabriquaient (fromages, fèves, tomates, etc.). Les friandises à partager relèvent d'une activité économique traditionnelle, comme le dévoile l'origine honorifique du lac de la Confiserie (MC) :

La confiserie constitua une activité commerciale importante des Trappistes. Elle débuta sous l'impulsion de la production de 10 tonnes de bonbons, les premiers six mois de l'année 1940, par les Industries Alimentaires de Dolbeau ltée, avant qu'elle ne passe sous la responsabilité des Trappistes en octobre 1941 sous le nom de Bonbons Saguenay et, en 1978, sous celui de La Chocolaterie des Pères Trappistes de Mistassini. On produisit les « Fantaisies de Pâques », des petites poules, les « Bonbons du Lac » et les « Marquises de Paris ». Nous nommons autant de lacs de ces noms, à proximité (TB389).

La CTQ a officialisé le lac des Bonbons (MC), plutôt que la forme « Lac des Bonbons du Lac » (TB390). C'est de bonbons qu'on se régalaient vraiment au lac Candy Man (VG). Le toponyme « rappelle un client d'origine étatsunienne, travaillant pour une compagnie de bonbons (MNM), qui distribuait des confiseries aux enfants qui le surnommaient "M. Candy Man" » (TB391a, b).

De nos jours, le partage et la convivialité riment avec détente, vacances et loisirs. Ainsi, les îlots du Pique-Nique (Témiscamingue), « où les villégiateurs font souvent une halte pour se reposer et manger » (NPP ; TB392). La pointe du Pique-Nique (Matawinie) est « une belle petite plage de sable constituant un endroit idéal pour les pique-niques. En usage sous la forme "Picnic

²³² Francisation de « cook ».

Point" depuis 30-40 ans selon [un membre d'un club] » (TB393). Ou encore le lieu-dit La Dînette (Caniapiscou), « sur la rive ouest de la rivière Caniapiscou où les gens se restaurent le midi lors d'une excursion de pêche » (TB394). Et là où les uns prennent du bon temps à pêcher le saumon, on trouve forcément des travailleurs qui doivent se sustenter aussi, à la fosse du Lunch (Bonaventure), par exemple, « située près d'une aire de repos aménagée pour que les guides de pêche puissent à la fois se reposer et manger » (TB395). Mais au lac des Agapes comme au lac des Festins (MC), la fête est toute virtuelle. Ce sont des propositions de noms qui émanent du

(...) Bureau local de Saint-Félicien du ministère des Ressources naturelles dans le cadre de l'attribution de cinq terrains de villégiature en juin 1997 (...). « [Ces] appellations suggèrent de faire un repas entre amis ou un repas somptueux. Comme il y aura sous peu plusieurs utilisateurs regroupés, sur chacun de ces lacs, nous leur souhaitons qu'ils deviennent amis et qu'ils s'invitent les uns les autres à discuter lors d'un bon repas », écrit (...) [un] technicien en aménagement du territoire (...) (TB396).

Les villégiateurs sont ainsi conviés par des fonctionnaires à une satisfaction gustative projetée et une convivialité forcée. L'imagination est aussi goûteuse au lac du Régat (Témiscamingue) : « Le lac suggère la forme d'un beau poisson » (NPCTQ ; TB397). Ailleurs, la traduction semble avoir instauré un lac homonyme (La Tuque) : « Canadian International Paper. Usage confirmé par [un] club (...) sous la forme "Lake Regal" (TB398a). Apparaît sous la même forme sur la carte du club [X] (TB398b). La carte [de ce dernier club] date de 1938. En anglais, "regal" signifie "royal, majestueux" » (TB398c). Les apparences alimentaires cachent des façons de dire particulières. La langue régionale réservera toujours des surprises aux enquêteurs. Comme au cap des Pommes de Terre aux îles de la Madeleine : « Selon les informateurs rencontrés, ce ne sont pas des patates mais bien le fruit d'une espèce de thé des bois » (TB399).

Boissons et boucane

Boire comme manger est d'abord essentiel à la vie, mais aussi festif et convivial. Les îles du Pot à l'Eau-de-Vie (Kamouraska) arborent un très ancien spécifiqu qui raconte la vie maritime d'antan :

L'archipel a servi de mouillage pour les navires, ce qui peut expliquer l'intérêt du lieu et aussi le fait qu'il ait reçu un nom très tôt. L'importance stratégique du Pot à l'Eau-de-vie est nettement signalée dans les documents de Bougainville (1759) : « Du Pot-à-l'Eau-de-Vie envoyer par terre aux généraux les paquets de la Cour. » L'hydrographe Testu de La Richardière emploie le toponyme « Pot à leau de vie » en 1735. Une carte géographique de 1761 de Nicolas Bellin indique Islot du Broc et Pot à l'Eau de Vie pour identifier les deux îles les plus étendues de ce groupe. Vraisemblablement les brocs ou pots à l'eau-de-vie dont on se servait à bord étaient utilisés pour le transvasage dans les tonneaux ou tout simplement pour boire de l'eau fraîche. La traduction anglaise Brandy Pot, qui s'est imposée dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, est encore parfois usitée (CTQdiB, 1994, 549-550).

En Acadie du Nouveau-Brunswick, l'une des rares évocations liquides – également lointaine – concerne la bay du Vin et autres entités de même spécifique à proximité²³³. Cette appellation demeure énigmatique. Les documents cartographiques successifs révèlent par ailleurs des rebondissements toponymiques propres au contact des langues, ici le français et l'anglais :

Probably corrupted from baie des vents meaning "bay of winds" because of an incident c1760 when the first settlers travelling from Baie Verte to Rivière des Caches were driven into the bay ; probably not in reference to "wine", nor to a French captain who anchored there, nor to a frigate sunk there. (...) Document 1760 bay des Ouines ; DesBarres 1781 Bedouin ; Winslow 1785 Bedde Wyn ; Marston 1786 Baye du Vin ; Desjardins 1796 Baie des Winds ; Statute 1799 Bay du Vin ; Cockburn 1827 Bai-des-Vents and By Duvin ; Cooney 1832 Baie des Vents ; Gesner 1847 Big Baie des Vents corrupted to big Betty Wind (Rayburn, 1975, 283).

Est-ce le vent qui s'y cache à l'origine, comme le suggère Rayburn ? Ou bien les ouines qui ont fait naître le vent anglais (wind), puis le vent français (traduction de wind), ce dernier engendrant le vin ? (séquence : ouines – wind ou vent – vin (pour vent)²³⁴ – winds (entendu vent) – vent et vin – vin. Quoi qu'il en soit, la mention la plus ancienne du toponyme appartient assurément à la langue française, comme nous le constatons en mettant en parallèle un nom de lieu homonyme au Québec, la baie des Ouines (Maskinongé) :

(...) dans un *Mémoire* au duc de Choiseul (1761), il est question de « La Baye des ouines », en Acadie. *Ouines* est sans doute une autre forme du mot *oigne* (*voigne*, *oingne*, *voingne*) qui désigne le canard siffleur dans le parler picard. Le mot vient du verbe *vuingnier* dans le sens de *grommeler*, *gronder*, attesté dès le XIII^e siècle en ancien picard (CTQdIB, 1994, 507).

Bien que la présence de vignes ait été notée par le découvreur Jacques Cartier – qui nomme l'actuelle île d'Orléans « Isle de Bascuz (Bacchus) parce qu'il y avait trouvé "force" vignes » (*id.*, 503) –, l'évocation toponymique de la viticulture est histoire très récente, comme les vignobles d'ailleurs. C'est le propriétaire des îles aux Vignes (Les Moulins) qui « nous demande de les appeler officiellement [ainsi]. Il y cultive lui-même des vignes » (TB400). Le ruisseau des Vignobles (Sherbrooke) met en valeur les cultures :

(...) les deux vignobles de la ville de Rock Forest se situent de part et d'autre de ce ruisseau soit le vignoble Sous les Charmilles (planté en 1986 et ouvert en 1995) et le vignoble Aux Deux Ruisseaux (planté en 1994 et encore en pré-démarrage). De plus, ce nom souligne l'avènement de cette culture nouvelle, qui prend de l'expansion depuis une dizaine d'années et qui devient une attraction touristique importante (Dubois, 1996 ; cité in TB401).

Plus loin dans la forêt, le vin se poétise avec Gilles Vigneault. *Rêvons-le-Vin* (SR) spécifie un lac et un ruisseau : « Il y a du pain sur la planche/ Et dans l'armoire/ Noire de la nuit.../ Rêvons le vin, ma mie (...) » (cité in TB402).

²³³ Huit toponymes dans le comté de Northumberland.

²³⁴ La prononciation québécoise fait de « vent » et « vin » des homonymes. Nous ne sommes pas au Québec, mais la possibilité existe tout de même.

La prohibition de l'alcool a entraîné des activités illégales, répercutées en toponymie. Le spécifique Bagasse²³⁵ identifie aujourd'hui un ruisseau (Madawaska) mais il était aussi jadis accolé à un secteur de la ville d'Edmundston : « Bagasse Town : Former derogatory name for W part of Edmundston. Refers to illegal distilling of liquor about 1900 » (Rayburn, 1975, 41). Tout comme *bagosse*, *robine* est un canadienisme. Le Camp-de-la-Robine (Avignon) est un lieu-dit : « D'après [une personne] de la réserve faunique de Dunière, il s'agit d'un camp vestige ; il y avait d'anciennes bouteilles de bière et de boisson disposées un peu partout dans le camp. L'endroit ressemble quelque peu à un site historique. L'expression "Boire de la Robine" vient de "Rubbing alcool" (alcool frelaté) » (TB403). Événementielle et plus pétillante est l'histoire reliée à la plage au Champagne (Jamésie). Il s'agit d'un nom donné « par le groupe du Lycopode lors d'une expédition pedestre en août 1980 parce qu'une bouteille de champagne les attendait sur la plage du lac Conflans au terme de leur randonnée » (TB404).

Le tabac également prend la voie sensorielle du goût. Pour les autochtones, le calumet²³⁶ avait une valeur hautement symbolique :

Les Amérindiens, entre eux puis avec les Européens, utilisaient le calumet pour différentes occasions : sceller une alliance, marquer des réunions sociales ou politiques. Le calumet était aussi le symbole de la paix et de la guerre. Le calumet blanc et gris signifiait la guerre ; le calumet rouge signifiait la paix, signe d'alliance durable (Côté, Tardivel et Vaugois, 1992, 75).

La municipalité du village de Calumet (Argenteuil) est-elle gardienne du geste rituel, de la topographie ou encore des deux ?

[Elle] se situe à l'embouchure de la rivière du Calumet, dont elle tire probablement son nom, en son point de confluence avec la rivière des Outaouais. La dénomination de cette voie d'eau aurait pour origine soit un phénomène sociologique, le fait que les Amérindiens s'arrêtaient sur ses bords pour fumer le calumet, soit un phénomène naturel, à savoir la présence autrefois en ces lieux d'une pierre d'excellente qualité qui entrait dans la fabrication des pipes ou calumets (CTQdiB, 1994, 99).

Le spécifique « Calumet » est d'attribution récente dans le cas du lac du Calumet (FS), faisant partie d'une « thématique reliée aux autochtones » (NPZ ; TB405). Le lac du Bois de Calumet (HCN) comporte, nous semble-t-il, un aspect honorifique : « Le nom populaire « bois de calumet » désigne le « cornouiller stolonifère », une plante commune partout, mais plus luxuriante au nord-est, l'un des bois dont les Amérindiens se servaient pour fabriquer des calumets » (NPC ; TB406). D'origine inconnue, le nom de la rivière du Tabac (Matawinie) a quelque résonance amérindienne :

²³⁵ Ce spécifique devrait être orthographié « Bagosse ».

²³⁶ La catégorie Tabac (TAB) compte 83 toponymes et une cinquantaine d'entre eux ont « Calumet » comme spécifique. La Côte-Nord (25) devance les autres régions contenant un nombre important de toponymes : Outaouais (12), Laurentides (12), Saguenay–Lac-Saint-Jean (10).

(...) le mot « Tabac » est largement utilisé dans le secteur, pour désigner les parties d'un réseau hydrographique : le lac du Tabac (nom officiel) à l'ouest, aussi appelé « Pakosikani Sakahikan » en attikamek, la rivière Paconsigane (nom officiel) à l'est, nommée aussi « Pakosikani Sipi », « Rivière du Tabac », « Rivière Tobacco » ou « Tcictemaw Sipi », ce dernier nom pour désigner seulement la partie inférieure de son cours. Selon (...) [un membre] du Conseil de bande de Manouane, « Pakosikani » (d'où origine le spécifique officiel « Paconsigane ») désigne le tabac ancien des rites amérindiens (calumet), tandis que « Tcictemaw » désigne le tabac moderne. Comme cette partie est du réseau hydrographique n'a pas reçu de nom depuis ce temps, nous proposons de la nommer « Rivière du Tabac ». De plus, la rivière reçoit les eaux du lac du Tabac (TB407).

Quant aux rapides Tabac (SR), ils s'alimentent à une source amérindienne par une voie de contournement du sens :

Avant 1925, les rapides Tabac portaient le nom amérindien de Tabachouanan ; le père Bonaventure Favre, jésuite, fournit possiblement la traduction du terme Tabachouanan quand il écrit que le mot *tabak8an* signifie chasser aux lièvres dans *Racines montagnaises*, lexique dressé avant 1695. Le spécifique Tabac est donc le résultat d'une réduction toponymique de Tabachouanan. La rivière Tabac coule également dans le même secteur (CTQdiB, 1994, 763).

Les pipes toponymiques originent pour leur part de la forme des entités (*id.*, 535). Des noms de lieux sont le résultat d'un voisinage thématique : le ruisseau de la Pipée (SR) « relie les lacs de la Pipée et du Tabac » (NPC ; TB408), le lac du Tabac (AL) « se situe à proximité du lac à la Pipe (...) » (NPZ ; TB409). Original, le lac de la Pipée (HCN) rend compte d'une tournure du langage pour exprimer l'action :

Nom proposé par la Commission, dans le cadre de la désignation systématique de territoires de coupes forestières 1994-95 et 1996-98 demandée par l'Unité de gestion de Forestville du ministère des Ressources naturelles (...). Le nom illustre une thématique sur les activités forestières. Sur la Côte-Nord, une pipée est un trajet qui dure un certain temps, le temps de fumer une pipée [Dulong et Bergeron]. Le lac suggère aussi la forme d'une pipe ressemblant à un calumet (TB410).

§ 15 Toucher et être touché

Ambiance et précipitations

Dans l'expérimentation des lieux, le corps est sollicité des pieds à la tête par une fine limite : « Notre peau est ce qui nous sépare du monde. (...) avant tout, c'est en elle que réside le sens du toucher » (Ackerman, 1991, 90). Des centaines de noms de lieux gardent le chaud et le froid²³⁷ et le plus ancien nom français de ce type nous a été légué par Jacques Cartier. C'est la

²³⁷ Au total, 191 noms de lieux composent la catégorie du froid (code FRO) et 145 celle du chaud (code CHAU). Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (47) et de la Côte-Nord (36) viennent en tête de la catégorie du froid ; le Saguenay–Lac-Saint-Jean (25), le Bas-Saint-Laurent (21), la Capitale-Nationale (20) et la Côte-Nord (19) sont les plus importantes de la catégorie du chaud.

terre des autochtones rencontrés qu'il baptise du beau nom de baie des Chaleurs, entité majeure baignant les côtes du Nouveau-Brunswick et de la Gaspésie, l'Acadie des deux rives²³⁸ :

Le 9 juillet 1534, il rapporte dans sa *Narration* : « Nous nonmames ladite baye la baye de Chaleur ». Cartier écrit un peu plus avant que cette région « est en chaleur plus temperee que la terre d'Espagne ». Les températures de juillet y sont, en effet, assez élevées. À partir du XVII^e siècle, l'emploi du pluriel Baye de Chaleurs s'impose. Dans la documentation anglaise, à côté de Bay of Chaleur et Chaleur Bay, on trouve parfois la traduction littérale Bay of Heat. Les Micmacs appellent cette baie Maoi Pôgtapei signifiant la baie par excellence. Au XIX^e siècle, ce vaste rentrant était connu sous le nom micmac Ecketaan Nemaachi qui voulait dire mer poissonneuse (CTQdiB, 1994, 117).

En saison plus avancée, aurions-nous hérité d'une baie Glaciale, voire pire ? Mais une entité aussi importante aurait-elle pu garder un tel nom jusqu'à nos jours ? Du point de vue du tourisme estival, cela n'aurait pas été très attirant en tout cas. Les guides touristiques des Maritimes mentionnent que les eaux atlantiques sont les plus chaudes de l'Amérique du Nord... et cette baie des Chaleurs représente assurément un atout publicitaire. En Acadie du Nouveau-Brunswick, Chaleur Beach Provincial Park (Restigouche) constitue la seule reprise du spécifique.

La baie des Chaleurs est une exception, car la chaleur des eaux se rencontre plutôt à des échelles moindres. Parfois, l'eau est naturellement chaude, tel ce ruisseau Chaud (Charlevoix) : « Dès 1743, ce toponyme est utilisé pour désigner la limite occidentale de la seigneurie des Éboulements. Le déterminant Chaud a été retenu pour le ruisseau parce qu'il est alimenté par des sources chaudes » (*id.*, 127). Le ruisseau à l'Eau Chaude (Bellechasse) a été « ainsi nommé parce que son eau serait plus chaude que celle des ruisseaux voisins » (TB411). L'origine du lac Chaud (RN) pourrait provenir de « la chaux que l'on peut tirer du lac. Peut-être qu'une réaction chimique de la chaux au contact de l'eau provoque un dégagement de chaleur, d'où le nom » (TB412).

Souvent, la chaleur est affaire saisonnière. Le lac Chaud (Matane) est ainsi nommé « parce qu'il est profond et qu'il gèle plus tard que les autres lacs autour » (TB413). Dans le cas du bras Chaud (Bécancour), la présence de marécages l'empêche de geler (TB414). Ne gèlent pas l'hiver, le ruisseau Chaud (HCN) et le ruisseau Dégelé (Bonaventure) (TB415 et TB416). Le phénomène s'applique également à la rivière qui a donné son nom à la ville de Dégelis (Témiscouata) et à la rivière Brûle-Neige (MC), appellation d'origine incertaine :

Dès 1860, grâce à l'ouverture de la mission de Sainte-Rose-du-Dégelé qui deviendra paroisse en 1885, la colonisation a débuté sur le territoire connu alors comme Le Dégely, lequel devait être érigé en municipalité de paroisse, en 1885, sous la dénomination de Sainte-Rose-du-Dégelé, également portée par le bureau de poste de 1879 à 1968. En 1967, pour des considérations d'authenticité lexicale, on a modifié le nom en Sainte-Rose-du-Dégelis, puis en Dégelis (1969), en

²³⁸ Nous empruntons cette expression au titre de l'ouvrage de Jacques Berque (1989) *Mémoires des deux rives*, Paris, Seuil.

adjoignant à l'endroit le statut de ville, bien que les formes Sainte-Rose-du-Dégel ou Dégelis ont pu être usitées pendant une certaine période. Située à proximité de Notre-Dame-du-Lac, dans le Bas-Saint-Laurent, sur les bords de la rivière Madawaska, la municipalité doit son nom à un phénomène physique, un endroit de la rivière situé vis-à-vis de la ville ne gelant jamais en hiver. Or, un dégelis, en ancien français, identifie une portion de rivière qui ne gèle pas (CTQdiB, 1994, 166).

L'hydronyme Brûle-Neige est en usage sur les cartes topographiques depuis la fin du XIX^e siècle. (...) Certains avancent l'hypothèse que, pendant l'hiver, le cours rapide de la rivière ne permet pas à la glace de se former, donc d'y retenir la neige, d'où l'expression métaphorique et poétique la rivière qui brûle la neige. Les Montagnais désignent ce plan d'eau Pilepinash Sakahikan, qui signifie lac du bleuet qui tombe (*id.*, 92).

Plus rares sont les toponymes qui font état de la chaleur ambiante et de l'été. Place-Chaleur (Matane) est un secteur résidentiel qui « se trouve au sud de la ville, le long de la rive droite de la rivière Matane, dans un coin à l'abri du vent, d'où son nom (...) » ; il serait en usage depuis 1960 environ » (TB417). La pointe à Fourneau (VS) dans le lac Saint-Louis devrait son existence toponymique à la chaleur estivale (TB418). Profiter des chauds rayons du soleil, c'est aussi l'origine du lac du Dorage (VG)²³⁹ (TB419).

L'appareillage technique est également responsable du dégagement de chaleur. Ainsi Les Fourneaux (Les Basques), un lieu-dit situé sur l'île aux Basques :

Ruines des [deux] fourneaux qu'utilisaient les Basques pour chauffer l'huile des baleines (TB420a). [Ils] firent l'objet de fouilles archéologiques minutieuses et intensives au cours des campagnes menées au début des années 1990. Cet endroit a été désigné par les archéologues comme étant le site Hoyarsabal (cité *in* TB420b).

Les Fourneaux (Minganie) sont des rochers sur l'île Nue de Mingan qui donnent lieu à deux hypothèses concernant leur origine : « soit les rochers qui ressemblent à des fours, soit les fours basques découverts il y a quelques années par les archéologues » (TB421). Dans la côte du Fourneau-à-Chaux (RN) : « s'élevait un fourneau où l'on fabriquait de la chaux » (TB422). Tout comme à l'intérieur d'une caverne, Le Fourneau (DR) « où l'on retrouvait jadis un four à chaux qui produisait à partir de calcaire » (TB423). Le ruisseau des Fours (Témiscouata) rappelle un autre type d'appareillage : « Il y avait autrefois des fours à charbon à la tête de ce ruisseau » (TB424). Le Boiler (Témiscamingue) est un lieu-dit : « Près de la côte du lac, se trouve la chaudière (boiler) d'un vieux bateau à vapeur » (TB425). À l'anse du Poêle (SR), « il y avait là un poêle qui servait à la cuisson du homard vers 1930-35 » (TB426).

Tout comme la chaleur, le froid est utile. Nécessaire à la conservation des aliments, c'est ce que rappelle un ancien relais, le hameau de La Glacière (Matawinie) :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le chemin menant de Sainte-Émélie-de-l'Énergie à Saint-Michel-des-Saints, actuellement la route 131, traversait une vaste région forestière et, compte tenu du piètre état fréquent de la voie, il fallait parfois s'arrêter à certains relais pour y refaire ses forces.

²³⁹ L'on dit se faire dorer (ou bronzer) au soleil.

La Glacière était l'un de ces relais. On y trouvait une maison de pension et également une grange dans laquelle les charretiers pouvaient laisser leur voiture. Les denrées périssables étaient stockées dans une glacière, comme cela se pratiquait couramment à l'époque (CTQdiB, 1994, 334).

La glacière relève aussi de la métaphore. C'est l'origine de La Glacière, une fosse à saumon (RP) : « un courant froid arrive à cet endroit et la fosse est située à l'embouchure du ruisseau du Trou à Glace (...) » (TB427). Une baie, La Glacière (Portneuf), « a des rives très escarpées où la neige y mettrait beaucoup plus de temps à fondre » (TB428). Les objets devenus inutiles sont malheureusement bel et bien présents : « On trouverait à [l'anse à la Glacière (SR)] plusieurs déchets dont une vieille glacière » (TB429). Le lac du Frigo (VG) : « rappelle qu'il y avait (...) un vieux réfrigérateur abandonné sur le bord de ce lac » (NFP ; TB430).

La sensation du froid, les travailleurs de la forêt l'ont connue. Le ruisseau Froid (FS) a été « relevé sur la carte forestière d'Abitibi-Price. Selon [une personne] de la compagnie, il s'agit du lieu où les bûcherons puisaient leur eau qui était très froide » (TB431). Le lac Fret (FS) était « désigné ainsi par d'anciens bûcherons. [Il s'agit d'un] lac profond dont les eaux sont toujours froides » (NFZ ; TB432). Au lac Pas Chaud (Manicouagan), on ne sait pas s'il s'agit de l'eau, de l'air ou des deux mais le toponyme est en « usage local par les travailleurs forestiers de la région » (TB433). La source est parfois à l'origine du froid, comme l'exemplifie Le Cold Spring (HSF) : « Source d'eau souterraine qui jaillit à trois pieds environ au-dessus du lit du ruisseau Haseltine. Cette source est dit-on, glaciale » (TB434). Le ruisseau de la Tank à l'Eau Frette (HG) : « fait référence à une source d'eau froide. En usage depuis près de 100 ans » (TB435).

Ambiance et froid dans le dos on fait naître le lac aux Frissons (Témiscamingue), nom d'autant crédible qu'il a été suggéré par un coroner : « La présence de chicots dans les parties nord et ouest du lac, donne un aspect lugubre au lac tôt le matin et au crépuscule. Cet état est accentué par le vent qui... "fait frissonner l'eau" » (TB436). Le froid est danger à La Coulée des Frissons (Matane), une fosse à saumon :

(...) ce nom fait référence aux difficultés rencontrées par les voyageurs dans ce secteur d'un ancien chemin où l'on retrouvait quelques pentes raides » (TB437a). La configuration des montagnes à cet endroit fait en sorte que le vent venant de la mer s'y engouffre et abaisse la température de l'air ambiant de façon significative. Ce phénomène provoque un air frisquet qui fait s'embuer les vitres des automobiles (TB437b).

Le vent est aussi à l'origine du lac Frileux (MC) (TB438). Froid ou chaud, l'on est touché par le souffle du vent, sa douceur ou sa violence²⁴⁰. Sa constance aussi. La butte du Vent sur l'île du Cap aux Meules retient cette présence familière aux Madelinots : « À 166 m d'altitude et point le plus

²⁴⁰ La Côte-Nord (25) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (17) sont les régions les plus marquées par le vent (code VET) ; elles renferment près de la moitié des toponymes (total : 91).

élevé de l'archipel, cette butte aux formes arrondies (...) est bien connue localement parce que, de son sommet, on peut, par beau temps, observer l'ensemble de l'archipel. (...) L'appellation souligne la force du vent du large, presque constant » (CTQdiB, 1994, 805). Aux Îles encore, le cap du Vent est la proposition d'un « géographe et professeur à l'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'une étude géomorphologique (...) du fait que le sommet est particulièrement décapé par le vent à dominante ESE-ONO » (TB439). Le mont du Blizzard (HG) accueille la violence des vents :

Nom proposé par l'Administration du parc. Omniprésence et ténacité dans le parc. Définit judicieusement le vent du nord fougueux, rapide, vibrant, de haute vitesse et qui fait osciller la température à -90°C et atteint 150 km au faîte des monts. Le blizzard inspira également les légendes amérindiennes micmaques peuplées d'esprit envoûtant les Chic-Chocs (TB440).

Quittons ce sommet de près de 1000 mètres (*id.*) pour redescendre au belvédère, Le Pic-au-Vent (FS), « situé à environ 80 mètres d'altitude (...). La vue panoramique donne sur l'anse [de Saint-Étienne]. Il y vente beaucoup, d'où le nom du belvédère » (TB441). Au lac du Coup de Vent (AL), les arbres n'ont pas résisté... et le parler populaire non plus :

Nom proposé par la Commission et accepté par (...) [le] président de la zec (...) à la place du nom à caractère dérogatoire « Lac Petit Bordel » apparaissant sur l'index des lacs de la carte 1992 de la zec. (...) Le nom remplacé fut donné à ce lac après qu'un coup de vent eût renversé plusieurs arbres sur le chemin menant au lac, en 1950. On disait alors que c'était un (petit) bordel de s'y rendre. [Le président de la zec] précise que les coups de vent ne sont pas rares au bout de la baie Judge (...) vers le nord (TB442).

Le vent est parfois si fort qu'il dérange les déplacements ou les activités. C'est le cas au lac des Vents (Jamésie), « nommé ainsi par l'explorateur O'Sullivan parce qu'il y fut retenu par les vents » (TB443), ou encore à la rivière du Vent d'Ouest (Kativik) :

Cette appellation a été attribuée au cours d'eau en 1956 par des arpenteurs effectuant des relevés dans cette région. Ils désiraient ainsi signaler les nombreux vents d'ouest qui s'engouffraient dans la vallée profonde de la rivière, avec la force d'un ouragan, et qui nuisaient sérieusement à leurs travaux de terrain et au maintien du camp de base (CTQdiB, 1994, 806).

Mais il est aussi des lieux où le vent est agréable. Le lac du Vent (FS), en usage dans une zec, fait « référence au vent "chantant" dans les arbres à cet endroit » (TB444). Le hameau de Brise-du-Lac (Matawinie) est situé « sur la rive nord du lac des Îles (...) Un vent léger en provenance du lac expliquerait la désignation de cette petite agglomération où séjournent plusieurs estivants » (CTQdiB, 1994, 88). Quant à la baie des Brises (BS), elle est grande ouverte sur les eaux de la rive sud du Saint-Laurent : « Son orientation fait qu'elle reçoit de plein fouet les vents du sud-ouest, ce qui explique cette appellation que l'on retrouve aussi sur la terre ferme pour désigner le hameau de Baie-des-Brises longeant la baie » (*id.*, 88).

C'est sur la Côte-Nord que les vents poétiques soufflent le plus fort. Le Vent du Diable est une île du Jardin au Bout du Monde (Caniapiscau). Dans la réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles (SR), la poésie de Gilles Vigneault se lit au lac de la Brise de Quatre Heures, au lac du Vent de Mars, au lac et au ruisseau de Plein Vent. Le lac des Alizés Superbes et le mont du Vent du Nord appartiennent au roman *Ashini* d'Yves Thériault. Le lac et le ruisseau du Vent de la Mémoire sont ainsi nommés d'après « un poème de Roland Jomphe, écrivain de Havre-Saint-Pierre, paru dans une œuvre publiée en 1978 : "Sur l'océan d'un temps fini / Souffle le vent de la mémoire / Passant la porte de l'oubli / Pour y chercher un peu d'histoire" » (CTQdiB, 1994, 806).

Régions de vent et régions de pluie font bon ménage²⁴¹. Au lac des Pluies (Manicouagan), « il pleut toujours quand on pêche là (...) » (NDPP ; TB445). Ce toponyme né de la constance est assurément singulier. Plus commun est l'expérience événementielle à l'image de l'île de la Grêle (DR), « connue des moines de Lac-Bouchette » (TB446). Cette île a été « endommagée lors d'une pluie de grêle » (*id.*).

Et tombe la neige, créant l'ambiance saisonnière qui colle le plus spécifiquement à la peau des habitants. Le poète Gilles Vigneault l'a si bien chanté : « Mon pays ce n'est pas un pays, c'est l'hiver ». Effectivement, année après année, la saison froide semble s'éterniser. Et le pays de neige n'a pas le temps d'accueillir le printemps que l'été est déjà là, intense et court. Puis, la froidure reprend le monde. La neige²⁴² a une présence plus forte que la pluie : elle persiste, visible longtemps. Le lac des Neiges (CB), source de la rivière du même nom, est gardien d'une longue tradition de fréquentation. Un lac jadis nourricier devenu prestigieux :

La première mention historique relative au lac des Neiges date du début du XVIII^e siècle. Durant la période d'abstinence et de privation du Carême, des habitants de la Côte-de-Beaupré remontaient les rivières Montmorency et des Neiges jusqu'au lac pour y pêcher le touladi, appelé autrefois *queue fourchue* par les Canadiens français. Ils empilaient sur des traîneaux ces grosses truites grises, qui pesaient parfois jusqu'à 10 kg, à la façon d'une corde de bois. Aujourd'hui, la pêche au lac des Neiges est réservée exclusivement aux invités du gouvernement québécois. D'ailleurs, la venue de dignitaires et d'invités du gouvernement québécois au camp de pêche situé près de ce lac lui a valu, par le passé, le nom de Lac des Ministres. C'est la présence de la neige sur les sommets environnants pendant la plus grande partie de l'année qui explique le nom du lac et de la rivière. D'autant plus que la fonte de cette neige contribue à l'alimentation du lac. Celui-ci, appelé Oohkiahi par les Hurons, est perché à environ 900 m au-dessus du niveau de la mer (CTQdiB, 1994, 473).

Autre sommet enneigé à l'origine d'une fosse à saumon, Les Neiges (HG) : « parce qu'on y apercevait de là, la neige sur le mont Albert » (TB447). Les hauteurs ont été qualifiées nivales,

²⁴¹ Le thème de la pluie (code PLU) comprend 65 toponymes. Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (18), de la Côte-Nord (12) et de la Mauricie (10) représentent 60% du total.

²⁴² Un total de 113 toponymes font état de la neige et ses transformations (glace, grésil, etc.) (code NEI). Les régions du Bas-Saint-Laurent (25), de la Capitale-Nationale (18), de la Côte-Nord (15) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (13) représentent plus de 60% des appellations.

glacières et blanches²⁴³. Très ancien, le baptême de la blancheur toponymique de ces montagnes transfrontalières de la Nouvelle-Angleterre et de l'Estrie :

Quelques hauts reliefs des Appalaches, au sud du Québec, le mont Gosford en particulier (1186 m), prolongent vers le nord les White Mountains de l'État du New Hampshire dont le mont Washington (1918 m) constitue le point culminant. Ces montagnes furent ainsi nommées dès 1642 lorsque les premiers explorateurs européens aperçurent leurs sommets enneigés. Au Québec, la forme française [Montagnes Blanches] a été déclarée officielle en 1985 (CTQdiB, 1994, 67).

Homonyme du réputé sommet européen, le mont Blanc (RP) sur le littoral gaspésien est un nom de lieu « relativement récent et a dû être attribué par les géologues qui ont étudié cette région dans les années 1930, en raison vraisemblablement de la neige qui recouvre le mont pendant une grande partie de l'année » (*id.*, 67). Et le nom du lac des Glaciers (Caniapiscou) a été « proposé en référence aux glaciers qui ont modelé ce paysage » (TB448). L'on peut aussi regarder neige et glace à l'échelle du ravin, du ruisseau et de la caverne. Le ravin à Neige (Matane) est « une dépression parallèlement à la Grande Arête où la neige accumulée peut persister jusqu'en juillet » (TB449). La glace l'emporte sur la neige au ruisseau Ice Brook (Minganie) : « Selon [un informateur], il y a beaucoup de chutes dans ce ruisseau et à chaque fois qu'il neige, l'eau recouvre la neige et la glace se forme. On voit toujours la glace, même après une tempête de neige » (TB450). Dans la caverne du Glacier (Témiscouata), une chute d'eau « demeure glacée une grande partie de l'année » (TB451).

Les gens habitent petites localités, grandes villes et régions de neige toponymique. Grâce à l'intervention divine, naît au XVIII^e siècle le nom de lieu nival de la municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles (Les Basques) :

À l'origine, soit en 1713, l'église locale était dédiée à Notre-Dame des Anges, appellation écartée au profit de Notre-Dame-des-Neiges en 1790. Suivant la légende, les paroissiens demeurant indécis sur le choix du site de leur église, le curé leur proposa une neuvaine pour les éclairer. Au neuvième jour, une plaque de neige de forme carrée, en plein mois d'août, constituait la réponse du ciel ! (CTQdiB, 1994, 488).

Dans cette région du Bas-Saint-Laurent, le spécifique Neigette, attesté depuis le milieu du XIX^e siècle, a d'abord désigné une rivière, laquelle a donné son nom au canton (*id.*, 473). Par la suite, il a fait boule de neige : aujourd'hui plusieurs entités portent ce nom de Neigette, dont des cours d'eau et un hameau ainsi que la MRC de Rimouski-Neigette. À Montréal, le toponyme quotidien aux habitants du quartier Côte-des-Neiges désigne aussi un district électoral.

Habiter un pays de l'hiver, c'est être dehors et faire du sport. La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges (CB) est située à proximité du mont Sainte-Anne, site d'un centre de ski

²⁴³ Nous avons attribué le code NEI aux entités orographiques d'importance comportant le spécifique « Blanc ».

renommé : « En 1801, la paroisse de Saint-Ferréol voit le jour et sera officiellement instaurée en 1871 (...) Les Neiges soulignent la prospérité fondée sur la qualité de la neige que l'on retrouve sur le mont Sainte-Anne et qui attire plusieurs touristes d'hiver au pays des Saint-Ferréolais » (*id.*, 662). Au mont Snow (Matawinie), autre centre de ski (TB452a), une coïncidence fusionne les réalités nivale et anthroponymique : « En l'honneur d'Adolph Judath Snow, PhD (1894-), originaire de Great Neck, État de New York. Le 26 janvier 1989, il skie toujours à ce centre avec son épouse Aïda (TB452b). Selon la Library of congress online Catalog, (...) il ne serait pas encore décédé [octobre 2002] » (TB452c). M. Snow rivaliserait-il avec les neiges éternelles ?

Point n'est besoin de hautes montagnes pour faire naître une toponymie de neige et de glace. En témoigne ce lieu-dit particulier, Les Glaces-Éternelles (VO) : « sur la rive orientale de l'île Tiblemont, un amoncellement de glace, alimenté par les eaux froides d'un puits de mine abandonné, ne fond jamais complètement pendant l'été. L'île Tiblemont elle-même est d'ailleurs surnommée Île de Glace » (CTQdiB, 1994, 242). Fréquence et persistance sont à l'origine de certains noms, comme au lac des Neiges (Manicouagan), qui figure sur la « carte de la compagnie d'aviation Labrador Air Safari de Baie-Comeau. Il neige souvent dans ce secteur durant la saison hivernale selon les pilotes de la compagnie » (TB453).

Parfois l'on a voulu exprimer les dangers de l'hiver. En guise d'avertissement, cette côte de Glace (Matane) :

Selon les dires d'un conducteur de camion qui charroyait nourriture et fournitures de toutes sortes pour subvenir aux besoins des travailleurs forestiers, il devait pour y arriver, emprunter des chemins pas toujours très carrossables. C'est le cas de cette portion de route dont l'ancien tracé longeait la rivière [Matane] avec une pente très prononcée. En saison froide, il s'y formait une couche de glace persistante causant aux utilisateurs de ce chemin bien des soucis. On la désigna du nom de « Côte de Glace » (Bastien, 1995, 35 ; cité *in* TB454b).

« Une fosse à saumon porte le nom de cette côte » (TB455), qui est « en usage depuis plus de 50 ans » (TB454a). Mais on a joué avec la neige aussi ! Le symbole aviaire du Québec a trouvé refuge à l'île du Harfang des Neiges (D'Autray). Le propriétaire de l'île « a souligné que son objectif était double en proposant ce nom. Premièrement, il nous mentionne que cet oiseau se faisait rare et deuxièmement, son épouse est prénommée "Des Neiges" (...) » (TB456). Dans un autre cas, au lac des Neiges (Témiscamingue), l'oiseau a subi un écartement géographique : « Il forme avec un autre lac voisin l'expression "Harfang des Neiges" » (NPZ ; TB457).

Le vocabulaire nival scientifique a aussi pénétré les lieux. La pointe du Glaciel (RN)²⁴⁴ honore le travail du géographe Louis-Edmond Hamelin, grand spécialiste des régions nordiques et créateur du terme « glaciel » :

Nom proposé pour désigner la pointe nord-est du Chocolat, nom d'une colline du parc de conservation du Bic (...). (...) Ce geste de reconnaissance s'inscrit dans le cadre de la publication d'un numéro spécial des *Cahiers de géographie du Québec* consacré au Nord et offert à Louis-Edmond Hamelin. (...) la pointe (...) est contiguë à un estran marqué par de nombreux phénomènes glaciels » (TB458).

Le nom du cap aux Blocs Glaciels (ÎM) a été proposé par un autre géographe et professeur d'université « dans le cadre d'une étude géomorphologique, du fait que ce cap rocheux est derrière une flèche littorale couverte de blocs glaciels cristallins allochtones et sédimentaires autochtones » (TB459).

Au lac Glaciel (SR), le géographe Camille Laverdière a également été honoré, via son œuvre poétique. De même au lac à la Glace de Vie (SR). La baie et le mont des Fleurs de Gel (SR) renvoient au titre d'un de ses poèmes, dans lequel le Québec est « terre des fleurs de gel » (CTQdiB, 1994, 220). Et la poésie de la froidure se poursuit avec Yves Thériault et le lac du Frisson (SR), Gilles Vigneault et la rivière Dure au Gel (SR), Gatien Lapointe et le lac des Verdures de Givres (VG). La Lune-Où-Il-Gèle (Caniapiscau) est une île...

L'ambiance saisonnière²⁴⁵ est poétisée à son tour avec Yves Thériault et le lac de la Forêt d'Hiver (SR), Émile Nelligan et le lac du Soir d'Hiver (VG) ainsi que le lac des Roses d'Octobre (VG), Yves Thériault et le lac du Bois d'Été (SR), Gilles Vigneault et le lac au Soir d'Août (SR), Camille Laverdière et le lac des Souilles d'Automne (SR).

Le corps en mouvement

La chaleur, le froid, le vent, la pluie, la neige : cela contribue à relier le sens du toucher à la vie du milieu. Mais s'ouvre encore grand le champ des possibles lorsque la peau entre en contact avec le monde :

Le toucher est notre sens le plus ancien, et le plus insistant. (...) s'il y a effectivement quatre types principaux de récepteurs, il en existe bien d'autres qui couvrent le vaste éventail des réactions possibles. Chaud, froid, douleur, pression – après tout, la palette de nos sensations tactiles est plus nuancée que cela. (...) [par exemple] ce pied que vous arrachez à la boue, et, quand vous y pataugez, le contact du sable humide entre vos orteils (...) (Ackerman, 1991, 104-105).

²⁴⁴ Toponyme officialisé en 1996.

²⁴⁵ La catégorie thématique des mois et des saisons (code SAI) comprend 147 noms de lieux. Avec 50 toponymes (soit 34%), la Côte-Nord affiche une concentration importante.

Les pieds sur terre racontent des histoires de pas, de marcheurs et de sentiers²⁴⁶. On met les pieds dans l'eau, car pour atteindre le lac du Bain de Pied (AL), on doit passer par un ruisseau en se mouillant les pieds (NPAP ; TB460). Un autre toponyme renvoie à une réalité similaire : « il serait difficile d'aller à cet endroit [le lac des Pieds Mouillés (La Tuque)] sans se mouiller les pieds » (NPP ; TB461). Un accessoire peut s'avérer utile, tel que le suggère le ruisseau de la Courte Botte (Québec) : « L'origine proviendrait du fait que l'on pouvait traverser ce cours d'eau avec de "courtes bottes" » (TB462). L'exercice d'un pied devant l'autre²⁴⁷, c'est ce que retient le secteur résidentiel de Pointe-à-Neuf-Pas (Joliette) : « Son appellation est inspirée par la pointe à Neuf Pas, nom indiquant qu'il ne faut que neuf pas pour rejoindre les deux rives du méandre que forme la rivière L'Assomption à l'entrée de ce secteur résidentiel. Ce toponyme a été relevé sur une carte cadastrale de la ville de Joliette en 1928 » (CTQdiB, 1994, 540). Le trajet est chronométré au lac de la Petite Marche (Manicouagan), un « nom proposé par la Commission de toponymie tenant compte du récit du pourvoyeur qui précise une petite marche de huit minutes avec portage pour accéder au Lac de la Cache » (TB466). À la fosse [à saumon] du Sentier (CG), « on doit marcher 25 minutes dans le bois pour s'y rendre » (TB467).

Le sentier est un couloir à l'échelle du corps, fait par et pour le corps. « Le lac Marche Serrée [HCN], toponyme relevé en 1982 sur les cartes d'anciens clubs de pêche, s'étend sur une longueur de 1,5 km. (...) La présence d'un sentier très étroit qui permet l'accès au lac explique [ce nom de lieu] » (CTQdiB, 1994, 415). Dans la MRC Antoine-Labelle, l'on découvre trois toponymes invitant à la marche : un sentier écologique aboutit dans la baie du Sentier (TB468) ; au lac Sentier, il y a « plusieurs sentiers pour les chasseurs » (TB469) ; une méprise est à l'origine du toponyme Lac de la Trail²⁴⁸, comme l'explique le propriétaire de la pourvoirie : « des employés avaient ouvert un sentier (appelé "trail") se rendant au lac, mais il ne fut pas trouvé par les chasseurs envoyés là » (TB470). Cette histoire se répète au lac du Sentier (FS), où un ouvrier de sentier « avait dit qu'il y [en] avait un (...) menant à ce lac. Malgré plusieurs recherches, le sentier ne fut jamais retrouvé » (NDPP ; TB471).

Les environs du lac de la Belle Randonnée (MC) : « constituent un très beau site pour une randonnée pédestre (...) » (NPSP ; TB472). Avec le district électoral de la Promenade

²⁴⁶ Cette catégorie (code MSP) comprend 284 toponymes. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (60) et la Côte-Nord (50) sont les premières concernées.

²⁴⁷ L'origine n'est pas toujours redevable à cet exercice. Dans la région de l'Outaouais, par exemple, trois exemplaires du Lac de la Marche renvoient soit à la topographie (marche d'escalier), soit à un marais (marsh en anglais) (TB463, TB464, TB465).

²⁴⁸ Dans la langue anglaise, « trail » est l'équivalent de « sentier ». Il s'agit d'un anglicisme très utilisé par les francophones du Québec.

(Roussillon), on sort du bois, celle-ci étant « (...) située le long du fleuve » (TB473). La passerelle de l'Arc-des-Piétons (Coaticook) est réservée à ceux-ci pour la traversée de la rivière Coaticook (TB474). Le belvédère du Passant (Lévis) : « fait référence à un espace vert avec un belvédère dominant la rivière qui demeure accessible aux piétons » (TB475). Le lac du Marcheur (Matawinie) serait relié au fait que l'on puisse s'y rendre à pied à partir de Chertsey (TB476). Pas de danger qu'on s'essouffle au lac Pantoufle (AL), qui souligne sa facilité d'accès (NPZ ; TB477). Au contraire, il faut être aguerri pour se rendre au lac des Coureurs de Bois (Pontiac), nom en usage dans une pourvoirie « depuis 1978 relativement à l'accès difficile à ce lac » (TB478).

Ces marcheurs et coureurs de bois d'aujourd'hui parcourent des sentiers nouveaux ou bien des tracés d'autrefois. Les portages existent toujours. Le lac de la Trail (La Tuque) est associé à un portage. C'est le propriétaire d'un club qui lui « a donné ce nom parce que le portage se rendant au lac des Trois Jacques (...) passe tout près (...) » (TB479). La baie des Pieds Brûlants (Jamésie) raconte le portage, la chaleur et la douleur :

Ce nom, approuvé par la Commission de géographie en 1969, est la traduction suggérée en 1948 par l'ethnobotaniste Jacques Rousseau, du nom cri du portage *Kaposhposhkochichitichikapotagen*, – où la finale *kapotagen* signifie *endroit de portage* –, recueilli au cours de son enquête (1945-1948) sur la nomenclature du lac Mistassini et de ses environs. Toujours en 1948, et dans une étude publiée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Rousseau signale que le portage, entre les lacs Mistassini et Albanel, débouche dans l'anse – maintenant dénommée baie – et que les Mistassins (Cris) appellent ce portage *Kapochepouche Kochitéchinaneouch*. La graphie différente de ces deux noms identifiant la même entité, montre assez bien que la conservation de ce nom de prononciation difficile aurait présenté quelque inconvénient. C'est sans doute pour cette raison que Rousseau préférerait la traduction française. Si le nom de la baie semble provenir de celui du portage, il n'est pas évident, par contre, que le nom parallèle de Portage Bay soit antérieur à l'usage du nom amérindien (CTQdiB, 1994, 531).

Qui dit portage, dit nécessairement canot²⁴⁹. Né du génie amérindien, le canot d'écorce de bouleau permettait de sillonner l'immense réseau de lacs et de rivières. Et, entre deux eaux, le corps des hommes vivait le portage. Explorateurs et voyageurs ont adopté cette merveille, longtemps le seul moyen de transport pour pénétrer le territoire. Champlain en fait l'éloge :

Tout aussitôt, chacun d'eux défit sa cabane en moins d'un rien et ledit grand capitaine le premier commença à prendre son canot et le porter à la mer, où il embarqua sa femme et ses enfants et quantité de fourrures, et ils se mirent ainsi près de deux cents canots, qui vont étrangement, car encore que notre chaloupe fût bien armée, pourtant allaient-ils plus vite que nous. (...) ils sont forts sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner, car ils sont faits d'écorce d'arbre appelé bouille²⁵⁰, (...) et sont si légers qu'un homme en porte un aisément, et chaque canot peut porter la pesanteur d'une pipe²⁵¹. Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque rivière où ils ont affaire, ils les portent avec eux (Champlain, 1603 *in* Beaulieu et Ouellet, 1993, 99).

²⁴⁹ Sur un total de 84 noms de lieux ayant le spécifique « Canot », 28 appartiennent à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et 17 à celle de la Côte-Nord. Ces mêmes régions sont également les gardiennes privilégiées du spécifique « Portage », avec 47 et 33 toponymes respectivement. Cette catégorie du portage (code POR) compte 185 noms de lieux ayant ce spécifique, trois « Portageur-s » et un « Portageage ».

²⁵⁰ Bouille ou boulle : bouleau (Beaulieu et Ouellet, 1993, 239).

²⁵¹ Pipe : futaille pour le vin ; celles [sû] de Paris contenait un muid et demi, soit environ 390 litres (Beaulieu et Ouellet, 1993, 241).

Rapidité et légèreté : telles sont les qualités remarquées par l'explorateur. Et faisant lui-même l'expérience du casse-tête que représente le passage des sauts dangereux, il renchérit sur les mérites de l'embarcation :

(...) c'est en vain de s'imaginer que l'on peut passer aucuns²⁵² bateaux par lesdits sauts. Mais qui les voudrait passer, il se faudrait accommoder des canots des Sauvages, qu'un homme peut porter aisément, car de porter [des] bateaux, c'est chose qui ne peut se faire en si bref temps comme il le faudrait pour pouvoir s'en retourner en France, si l'on n'y hivernait. (...) mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement et promptement en toutes les terres, tant aux petites rivières comme aux grandes. Si bien qu'en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages et de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon et mauvais, dans un an ou deux (*id.*, 147-148).

L'anse à Canots (Les Basques) rappelle la présence autochtone : « Petite anse sablonneuse, située sur le versant sud de l'île [aux Basques] (...) Débarcadère naturel pour les Amérindiens qui abordaient l'île en canot et qui ont occupé cette anse, car on a trouvé un site amérindien à quelques mètres seulement derrière le camp Léon-Provancher » (TB480). Tout comme la pointe à Canot (Minganie) : « Les Indiens descendaient dans l'anse située à proximité de la pointe pour y entreprendre un portage vers la rivière du Sault Blanc » (TB481a). L'anse homonyme a la même origine (TB481b).

Dans le Bas-Saint-Laurent, la municipalité de paroisse de Notre-Dame-du-Portage (RL) garde le souvenir d'un très ancien chemin qui liait le Canada et l'Acadie à l'époque de la Nouvelle-France. Et la rivière du Chemin des Canots (Charlevoix) nous rappelle poétiquement que jadis l'eau était la voie principale :

[L'église] se trouve à l'entrée du vieux chemin du Portage dont la construction a débuté en 1783. Cette voie de communication se rendait jusqu'à Halifax, 1000 km plus loin. Elle doit son nom à un portage – le plus à l'est à partir du Saint-Laurent – situé sur son parcours. Le portage du Témiscouata était utilisé dès 1608 comme liaison entre Port-Royal en Acadie et Québec. Dernier parcours terrestre avant le Saint-Laurent à partir du lac Témiscouata, il était suivi depuis des temps immémoriaux par les Amérindiens d'Acadie. L'importance du rôle de ce portage se cristallise dans la dénomination courante Le Portage, largement usitée de nos jours et qui, à l'époque, permettait de distinguer cet endroit de Notre-Dame-du-Lac, sur le lac Témiscouata (CTQdiB, 1994, 490).

Ce cours d'eau se présente sous la forme d'une série de lacs alignés nord-sud ; (...) Sa principale section mesure 10 km et contient onze lacs (...) Depuis longtemps, ce chemin fluvial est connu des coureurs de bois et des voyageurs qui circulaient en canot dans la région, transitant de l'arrière-pays de Charlevoix vers le Saguenay. L'arpenteur Jean Maltais (1856-1912) signale la rivière aux Canots dans son rapport de 1886. À cette époque, il mentionnait la rivière et les lacs du Chemin des Canots mais aussi la rivière du Chemin de Canot. Des cartes de 1896 et 1902 attestent l'usage des deux spécifiques ; d'autres réalisées après 1927 semblent indiquer que la forme Chemin des Canots est davantage usitée par la suite. Chacun des lacs situés sur le cours de cette rivière porte un nom distinct, datant des années 1940 ou 1950 (CTQdiB, 1994, 130).

Ceux qui empruntaient ce type de chemin connaissaient la toponymie des portages. À moins que la fatigue n'ait gagné leur corps et leur esprit, comme dans *Les Engagés du Grand Portage* de Léo-Paul Desrosiers, où nous est racontée la dure vie des voyageurs en route vers le Nord-Ouest.

²⁵² Aucuns : quelques (Beaulieu et Ouellet, 1993, 239).

Montréal, leur point de départ, est bien loin lorsqu'ils subissent « cet épuisement profond qui provient de quatre mois d'un travail au-dessus des forces humaines » (Desrosiers, 1988, 66). L'épuisement des hommes est tel qu'ils mêlent les lieux et leurs noms :

Et le fleuve Churchill présente des difficultés singulières : douze lacs à traverser sur son parcours, de nombreux rapides et portages. Ceux-ci s'effectuent maintenant sans animation, dans le silence ; et les voyageurs en mêlent les noms : portages de la rivière Rapide, du Baril, du Vison, du Diable, des Halliers, des Galets, des Morts, des Écores, du Rapide qui ne parle point, du Canot Tourné, des Épingles, du Genou, du Serpent, des Oeufs, du lac Croche, du lac Primeau ; les voyageurs les confondent tous, ils ne savent plus s'ils sont situés sur le fleuve Churchill, les rivières Winnipeg ou Maligne. En ont-ils traversé cent cinquante ou deux cents depuis leur départ ? Ils ne savent plus (*id.*).

Que de noms de portages disparus avec l'effacement d'un monde ! Il y en a quantité au Québec comme en Acadie du Nouveau-Brunswick, à l'image de ce Portage à Beausoleil (De Grâce, 1974, NB/28). L'on relève tout de même encore une trentaine de toponymes ayant le spécifique « Portage », dont sept entièrement français (spécifique et générique)²⁵³. Les documents cartographiques révèlent les variations antérieures à l'actuel Portage Island dans la baie de Miramichi : « Origin uncertain, possibly corrupted from "passage", or from "potage", a legend related to making porridge before crossing the bay. (...) Juneau 1685 I. au potage ; Franquelin 1686 I. au portage ; D'Anville 1755 I. au Passage » (Rayburn, 1975, 222).

Aujourd'hui on pagaie dans les réserves fauniques, zecs et pourvoiries. Comme au lac du Canot (Mékinac) : « [Le] directeur de la réserve (...) précise que le nom fut donné parce qu'il faut utiliser un canot pour atteindre ce lac, à partir du lac du Portage, à cause de la présence de rapides (...) » (TB482). Dans le cas de la fosse [à saumon] Canoe Run (Matane), la configuration des lieux entraîne une expérimentation particulière de l'embarcation ; la fosse « se trouve dans la partie la plus étroite de la rivière, où il est plus difficile de manœuvrer rapidement, d'où son nom (TB483). Le lac du Canot Caché (AL) est le nom préférablement retenu par rapport « à celui, fort usité, de "Lac du Canot". Les membres d'un club de chasse et pêche (...) avaient l'habitude de cacher un canot près du lac » (NPCAP ; TB484).

L'hiver venu, c'est la raquette²⁵⁴ qui fait le chemin. Champlain est également impressionné par ce moyen de pénétrer dans la forêt, autre invention autochtone qui constitue un véritable prolongement du pied : « L'hiver quand les neiges sont grandes, ils font une manière de raquette qui est grande deux ou trois fois comme celles de France, qu'ils attachent à leurs pieds, et ils vont ainsi dans les neiges sans enfoncer, car autrement ils ne pourraient chasser ni aller en beaucoup de lieux » (Champlain, 1603 *in* Beaulieu et Ouellet, 1993, 111). Les pieds sur terre, l'hiver, c'est

²⁵³ Quatre communautés dispersées, deux rivières et un ruisseau.

²⁵⁴ Notre base de données comprend une cinquantaine de lieux ayant « Raquette » comme spécifique. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en contient 18 à elle seule. Plusieurs toponymes réfèrent à la forme de l'entité.

aussi la glisse. Autrefois, c'était avec l'aide du cheval et des instruments de glisse, comme en témoigne la pointe à la Carriole (HCN) :

Le nom de cette entité géographique figure sur une carte du canton de Tadoussac, datée de 1926. Attesté en Nouvelle-France dès 1699, le terme carriole s'applique à une voiture d'hiver sur patins, tirée par des chevaux, qui sert surtout au transport des voyageurs. On la désigne parfois sous le nom anglais de sleigh. En France, la carriole est une sorte de charrette à deux roues dont on se sert à la campagne (CTQdiB, 1994, 111).

Le lac aux Sleighs (Mékinac) : « rappelle le souvenir des chevaux attelés à des sleighs et qui couraient sur le lac durant l'hiver » (TB485). Le ruisseau aux Sleighs (La Tuque) est la « décharge du lac du même nom. (...) [Les chevaux] longeaient le ruisseau pour se rendre au lac » (TB486). La motoneige est un autre moyen de glisser. Si elle permet de mettre pied à terre et corps au vent, elle nécessite toutefois un moteur pour avancer. La pointe Skidoo (Jamésie) est un « nom suggéré par le Service Hydrographique du Fédéral (...). Plusieurs motoneiges se rassembleraient souvent à cet endroit en hiver » (TB487). Le lac du Skidoo (La Tuque) a été nommé ainsi par la compagnie forestière Canadian International Paper parce que « le lac, peu alimenté en eau, peu profond et couvert d'herbes, a pour caractéristique de ne pas geler l'hiver, ce qui provoquait l'enlissement fréquent des motoneiges lors de travaux forestiers. En usage depuis plus de 30 ans » (TB488).

Le corps est en mouvement au cours des activités de chasse, trappe et pêche²⁵⁵. Le lac à la Pêche (Manicouagan) est un « descriptif de la facilité d'accès au lac et de l'abondance du poisson » (TB489). En une occasion le spécifique « Pêche » s'est étendu à une municipalité : le nom La Pêche²⁵⁶ (CO) « provient de celui d'un lac du parc de la Gatineau et d'une rivière très poissonneuse, qui, au passage, arrose la municipalité, avant de se déverser dans la Gatineau » (CTQdiB, 1994, 345). Le type de pêche pratiquée nous oriente souvent vers les activités commerciales. Ainsi sur la Côte-Nord : Little Fishery (BCN) est un lieu-dit « situé à La Tabatière (localité) où on étendait des filets vers le large pour capturer des loups marins » (TB490) et à l'anse de la Pêche à Laurencelle (HCN), une personne de ce nom y « pêchait et tendait ses rets (filets) à saumon » (TB491). Dans la municipalité de L'Isle-aux-Coudres (Charlevoix), sur les battures des Pêches à Marsouins, on en faisait autrefois (TB492) et à l'anse de la Pêche du Père-Louis, « le père de M. [X] avait installé une pêche à fascines dans cette anse » (TB493). La Pêche-

²⁵⁵ Nous avons retenu près de 300 noms de lieux exprimant la chasse, la trappe et la pêche. Les spécifiques « Chasse », « Trappe » et « Pêche » sont les plus nombreux. L'on compte une soixantaine de « Chasseur-s », « Pêcheur-s » et « Trappeurs ». La catégorie de la chasse (code CHAS) compte 138 toponymes et deux régions se distinguent tout particulièrement : Côte-Nord (30), Chaudière-Appalaches (24). Rappelons que nous avons abordé le cas de cette dernière région avec le spécifique « Bellechasse » (§ 9 Ravissement et contentement). La catégorie de la pêche (code PEC) comprend 95 noms de lieux ; avec 26 appellations, la Côte-Nord se démarque des autres régions. La catégorie la moins bien représentée est celle de la trappe (code TRA) : 54 noms de lieux la composent dont la moitié sont situés sur la Côte-Nord (15) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (13).

²⁵⁶ Le nom fut choisi à la suite d'un regroupement municipal en 1975 (CTQdi, 1994, 345).

à-l'Anguille (RN) est un lieu-dit : « les ancêtres y pêchaient l'anguille qui remontait les rivières et les lacs du bassin-versant de la rivière Rimouski et redescendait à la mer à l'automne » (TB494). Et quand vient la saison froide, La Pêche-Blanche (FS) « est un site privilégié pour la pêche sous la glace. C'est un lieu-dit localisé dans une anse entre les caps de la Mer et Rochefort. On y pêche le caplan et un peu plus au large la morue » (TB495). À l'anse à la Trappe (Minganie), « il y avait autrefois une trappe à morue (...) » (TB496).

En affirmant leur présence dans les toponymes, chasseurs, trappeurs et pêcheurs confirment fréquentation ou propriété des lieux. Situé dans une pourvoirie, le lac des Chasseurs (Pontiac) est un « endroit prisé [par eux] » (TB497). Quant au lac du Chasseur (VG), « il semblerait que le nom soit déjà en usage par de nombreux clients du pourvoyeur » (NPPP ; TB498). La pointe des Pêcheurs (Abitibi-Ouest) est « un bon endroit pour aller à la pêche » (TB499). Le rigolet des Pêcheurs (D'Autray) est un « passage dégagé à force de passer dans les joncs. Les gens qui pêchent commercialement l'empruntent » (TB500). La fosse [à saumon] du Trappeur (Manicouagan) rappelle que M. [X] trappait par là » (TB501). Le lac du Trappeur (MC) est un « nom suggéré par [une personne] qui fréquente le secteur de ce lac inondé depuis 25 ans en tant que trappeur » (TB502). Certains noms se rapportent à la présence du bâti : le camp de trappe d'un propriétaire de pourvoirie est situé en face de la montagne du Trappeur (Témiscamingue) (NPPP ; TB503). Dans la même région se trouve le lac du Trappeur (VO) :

Nom recueilli auprès du propriétaire de la pourvoirie (...). L'à-propos de ce toponyme fut vérifié, puisqu'on a découvert, il y a trois ans, un vieux campement rempli de squelettes de martres, de loutres et de castors, ainsi qu'un vieux canot de bois, il y a un an. Le trappeur concerné est décédé depuis environ quatre ans. En usage depuis au moins sept ans (TB504).

Sur la Côte-Nord, la baie des Trappeurs (Minganie) origine également d'un ancien camp (TB505), tout comme le lac aux Chasseurs (PH) : « Il y avait un camp sur les rives de ce lac où se réunissaient les chasseurs » (TB506).

En regardant par terre, on peut voir que le sol a été touché. L'empreinte révèle le passage des pieds. Le lac des Pistes d'Orignaux (Manicouagan) est ainsi nommé parce qu'elles sont nombreuses à cet endroit (NPAP ; TB507). Le lac aux Pistes d'Orignal (VO) : « Nom créé par la Commission de toponymie pour remplacer le toponyme "Lac à l'Orignal", créé par le propriétaire de la pourvoirie (...). Selon ce dernier, il y a toujours beaucoup de pistes d'orignaux, mais on n'en voit jamais un (TB508). Loin des pourvoiries, c'est un pied légendaire, non seulement humain mais saint, qui marque un lieu-dit situé sur l'île d'Orléans, Le Caillou-du-Pied-de-Saint-Roch :

Une légende aurait motivé l'attribution du toponyme ; on raconte qu'à sa surface cette roche porte l'empreinte des deux pieds nus d'un homme qui aurait couru du nord-ouest vers le sud-est, de

même que celle d'une canne sur laquelle il s'appuyait et les pistes d'un chien l'accompagnant. Curieusement, l'on sait que saint Roch, atteint de la peste, avait trouvé refuge au fond des bois et que le chien du seigneur lui apportait son pain quotidien, dérobé à même la table de son maître. Ces dires, connus autrefois des gens de la région, ne manquaient pas d'alimenter la rumeur prétendant que les traces sur le rocher étaient bel et bien celles de saint Roch et de son chien (CTQdiB, 1994, 99).

Rencontres et affrontements

Se rencontrer, c'est créer ou maintenir des liens ; s'affronter, c'est exprimer un désaccord qui forcément divise. Des noms de lieux parlent d'amour et d'amitié, d'union et d'harmonie, illustrant les liens de l'intimité et de la sociabilité. D'autres font apparaître les guerres, les mésententes et les malversations. Qu'ils fassent la guerre ou choisissent la conscription, les gens sont les uns contre les autres²⁵⁷.

L'amour est proprement dit par les spécifiques « Amour-s », « Amoureux » et « Love ». Le lac de l'Amour (Manicouagan) porte ce nom « compte tenu de la forme du lac qui est celle d'un cœur et aussi du fait que le pourvoyeur voulait le nommer du nom de son épouse Marie-Paula, nom qui ne répond pas aux critères de choix²⁵⁸ » (NPC ; TB509). Le lac Mon Amour (Jamésie) est histoire d'ailes :

Nommé ainsi par le groupe Lycopode lors d'une expédition pedestre en août 1980 pour rappeler un couple de bernaches qui, en apercevant le groupe, s'est éloigné lentement à la nage pour s'envoler un peu plus loin. Leur vol était tellement en harmonie que cela leur a inspiré l'appellation « mon amour ». On se rappellera que les bernaches s'accouplent pour la vie (TB510).

À cette occasion, le groupe a également fait naître le Petit lac Mon Amour, celui-ci étant « dans le prolongement du lac Mon Amour » (TB511). Havre des Belles Amours : peut-on trouver évocation plus romantique ? Et pourtant, ce havre situé sur la Côte-Nord ne cache point d'amour à l'origine²⁵⁹. En revanche, la halte des Belles-Amours (L'Islet) est bel et bien histoire de cœur :

Nom proposé par le ministère des Transports pour l'identification de la halte routière, le long de l'autoroute Jean-Lesage, dans le secteur du Village-des-Belles-Amours. Un dénommé Dupont, ayant les deux pieds amputés, mais réputé pour sa force, avait épousé une Amérindienne. Ils ont une fille qui a marié un Damours. Ce couple avait trois jolies filles qu'on a désignées sous le nom « Les Belles Damours », où les jeunes gens du 1^{er} Rang allaient faire leurs veillées et avec le temps on finit par dire : « aller aux Belles-Amours », nom qui fut donné à ce lieu » (TB512).

²⁵⁷ Au total, 266 toponymes font partie du monde des rencontres (auquel nous pouvons en ajouter 184 ayant le spécifique « Cœur »), tandis que sous la bannière des affrontements on en compte 319. L'union comme l'opposition sont particulièrement fortes au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Outaouais. L'union compte aussi avec l'apport de la Mauricie, région qui de plus se distingue par la présence marquée du spécifique « Cœur ».

²⁵⁸ Puisqu'il s'agit d'une personne encore vivante.

²⁵⁹ Comme nous l'avons dit précédemment.

Des figures symboliques de l'amour que sont Vénus, Éros et Cupidon, la première est la plus populaire, s'allongeant sur une douzaine d'entités : des lacs, une rivière et un mont. D'origine incertaine, le mont Vénus (PH) « serait un endroit où se rencontrent les amoureux » (TB513). Éros a élu domicile dans le lac d'une zec (Pontiac) : « Appellation suggérée par [une personne] de la Canadian International Paper Company qui détient certaines limites forestières dans la région » (TB514). Les amoureux ont aussi leur patron, qui n'est présent qu'en Montérégie, dans la municipalité de paroisse de Saint-Valentin (HR). « La première messe célébrée sur le territoire, à quelques kilomètres de l'île aux Noix, l'a été par l'abbé Charles Berthelot (1770-1830) en 1810, le 14 février, fête de saint Valentin » (CTQdiB, 1994, 729). La résonance du toponyme est telle que le bureau de poste de l'endroit reçoit chaque année à cette date quantité de lettres. Le courrier des personnes qui en font la demande est estampillé d'une marque spéciale (*La Presse*, 23 janvier 1999). Notons que plus d'une centaine de lieux sont marqués du symbole par excellence de l'amour : le cœur. La forme est ici la grande responsable de leur origine (CTQdiB, 1994, 143).

Des îles spécifiées « aux Fesses » suggèrent les ébats amoureux ou le nudisme. Ainsi en est-il à l'île aux Fesses (Les Laurentides), un « site de bronzage intégral » (TB515). Quant à celle-ci (PH) : « aux dires de nos informateurs, [elle] serait un "lieu de rencontre pour les amoureux" (...) » (TB516). Tout comme cette autre (Drummond) : « Selon un informateur local, des couples s'y rendaient parfois à la tombée du jour. Un petit pont permet d'accéder à l'île. (...) Elle se situe sur le parcours de la rivière Saint-François, en amont du pont de la Traverse » (TB517). Ailleurs (Matawinie), le propriétaire de la pourvoirie « précise que les gens l'ont appelée ainsi à cause de son isolement, ce qui attirait l'organisation de "partys" assez "salés" » (NFPP ; TB518). Autrefois, il n'en fallait pas tant pour mériter une telle appellation ! En effet, l'anse aux Fesses (HCN) : « rappelle le fait que les gens allaient se baigner dans l'anse au début des années 1950 et [qu'un évêque] les menaçait d'excommunication » (TB519).

L'union du mariage fait partie du tableau toponymique des rencontres. Ainsi la rivière Wedding (Jamésie) : « Henry O'Sullivan, arpenteur au ministère des Terres et Forêts du Québec, a exploré cette rivière le jour de son anniversaire de mariage. C'est pourquoi il lui a donné ce nom (...) » (Beaudry Gourd, 1984, 20). Le lac des Noces de Diamant (Charlevoix) est une entité artificielle et c'est une personne qui a voulu rendre hommage à ses grands-parents lors de leur 60^e anniversaire de mariage qui en a proposé le nom (TB520). À l'origine du ruisseau des Mariés (FS) sont « deux lacs où le ruisseau prend sa source, lesquels sont désignés, "Lac des Hommes" et "Lac des Femmes" » (NPZ ; TB521).

Se glisse entre l'amour et l'amitié, L'Amante Éphémère, nom de l'une des 101 îles du Jardin-au-Bout-du-Monde, tiré du roman de Jeanne-Mance Delisle, *Ses cheveux comme le soir et sa robe écarlate*. L'amitié trouve son expression toponymique, comme l'illustrent le lac des Amis, le lac des Copains, le lac des Compagnons et le parc de l'Amitié. En Gaspésie, le cap Bon Ami (CG) évoque à coup sûr ce sentiment... mais il s'agit d'un faux ami à l'origine !

Le toponyme Bon Ami est tiré du patronyme présent dans le nom de Hélier Bonamy, commerçant guernesiais de la compagnie Bonamy et LeMesurier, installée à Cap-Gaspé au milieu du XVIII^e siècle. En 1777, cette firme employait 58 des 70 engagés de pêche de la région. Thomas LeMesurier et Hélier Bonamy auraient été les premiers commerçants venus des îles anglo-normandes de la Manche à s'établir dans la région de Gaspé (CTQdiB, 1994, 74).

Des noms de lieux appellent au regroupement. Proposée par un membre d'un club, l'appellation du lac des Retrouvailles (Caniapiscou) identifie « le lieu de rassemblement lors [de leurs] expéditions (...) » (TB522). Quant au nom de l'île des Rendez-Vous (AL), il se rapporte au fait que « lorsque les gens allaient sur le Grand lac du Cerf (...), ils se donnaient rendez-vous sur cette île » (TB523). Réunis, les gens partent ensemble.

En contrepoint à ces rencontres d'amour et d'harmonie, les situations d'affrontement se présentent sous un registre varié : conflits et délits, armes et protagonistes. La réalité la plus dramatique est sans doute la guerre et ses batailles. Un simple cours d'eau, le ruisseau de la Bataille (Roussillon) « rappelle deux batailles qui eurent lieu le 11 août 1691 à La Prairie » (CTQdiB, 1994, 45). Anglais contre Français, chacun en gagne une :

Après deux raids français en Nouvelle-Angleterre, les Anglais méditent une revanche. L'attaque anglo-iroquoise commandée par le major Peter Schuyler atteint le fort de La Prairie vers cinq heures du matin. En quelques heures, les troupes françaises sont anéanties et les pertes sont très élevées. L'envahisseur, qui sort sans contredit vainqueur du premier engagement, se replie vers Saint-Jean, afin de rejoindre ses embarcations. Pendant que se déroulait ce premier engagement au fort de La Prairie, les 200 hommes du capitaine de Varennes étaient en route pour le fort de Chambly. Après avoir entendu la rumeur de l'engagement, ils firent demi-tour et, à mi-chemin entre les deux forts, ils aperçurent les troupes anglo-iroquoises. Rapidement, les forces françaises gagnent un coteau et bloquent la route vers Saint-Jean. Les hommes de Schuyler n'ont d'autre choix que d'engager le combat. Après une heure, les Anglais subissent un revers : la seconde bataille de La Prairie prend fin. Le ruisseau de la Bataille coule près du coteau où eut lieu le second engagement (...) (*id.*).

Mais ce sont les Anglais qui remporteront la finale : le parc des Champs-de-Bataille (Québec), site historique, est le lieu et le nom du célèbre affrontement de 1759.

Bien que très évocateurs, la rivière La Guerre et le lieu-dit Rivière-La Guerre (HSL) ne se rapportent pas à l'affrontement puisqu'il s'agit d'un spécifique d'origine anthroponymique :

L'appellation La Guerre a été attribuée, à l'origine, à la rivière qui traverse Saint-Anicet pour se jeter dans le Saint-Laurent. Le toponyme s'est par la suite étendu à la petite agglomération, née au début du XIX^e siècle ainsi qu'au bureau de poste de l'endroit, nommé La Guerre, en service de 1842 à 1915. Des documents attestent qu'un dénommé François Benoît, dit Laguerre, né à

Soulanges en 1761, a fait chantier, au début du XIX^e siècle, le long de la rivière qui portera son nom (*id.*, 581).

Par ailleurs, l'imposant canon a spécifié des lieux de guerre bien réels. Du fond de l'anse à Canon (SR) « on remonta plusieurs canons, vestiges du naufrage d'une partie de la flotte de l'amiral Walker en 1711 » (TB524). La côte des Canons (Bellechasse) « évoque un fait historique survenu en 1759 lors de la guerre de Sept Ans. Les Anglais tentèrent de traverser la rivière Boyer ; toutefois les coteaux argileux rendirent impossibles ce passage » (TB525). Des coups de canon ont aussi résonné lors de la bataille de la Ristigouche, ce que rappelle la pointe à la Batterie (Avignon). C'est là que « fut livré le dernier combat sanglant de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord, du 23 juin au 8 juillet 1760. Son usage remonterait à cette époque-là. La pointe avait alors servi à la défense de la position française » (CTQdiB, 1994, 46). Dans la MRC de la Côte-de-Gaspé, l'anse aux Canons, la pointe à la Frégate et le hameau de Pointe-à-la-Frégate forment un trio de l'armement qui rappelle un naufrage :

À l'automne de 1813 ou 1814, rapporte le frère E.-B. Deschênes, o.p., la frégate anglaise *Penelope* a fait naufrage à cet endroit. On a entendu tirer du canon pendant la nuit du désastre sans pouvoir comprendre ce qui se passait. Le lendemain de cette tragédie, des débris couvraient la grève de la pointe et quelques matelots rescapés s'y traînaient. L'avancée de terre a alors pris le nom de Pointe à la Frégate et cette appellation a servi plus tard à identifier le hameau. Du côté de l'est, on peut encore voir, à marée basse, des canons qui gisent au fond de l'eau ; ce rentrant de côte a reçu le nom d'Anse aux Canons (*id.*, 539).

Et les guerres font des prisonniers. Ce dont parle le lac POW (La Tuque) dans la zec de la Bessonne. Son secrétaire « confirme l'usage depuis 1947-1948 et la signification de "prisoner of war" » (TB526). Si les uns partent au combat, d'autres choisissent de désert²⁶⁰, comme le rappelle le mont des Conscrits (FS) :

Entre 1914 et 1918, de nombreux jeunes gens de la région, pour échapper à la conscription et au service militaire, se sont réfugiés dans la forêt qui couvre les environs, d'où le nom attribué à cette montagne, accepté officiellement en 1971. Plusieurs lacs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute-Mauricie sont identifiés par le spécifique Conscrits et tirent leur nom de ces mêmes circonstances (CTQdiB, 1994, 147).

Le Petit lac Conscrit (DR) a servi de refuge durant la Seconde guerre mondiale (TB527).

Les armes de l'hostilité sont fort nombreuses et cette série de lacs l'illustre bien, qui ont été baptisés Obus, Torpille, Pistolet, Revolver, Poignard, Stylet, Trique, du Tomahawk, du Sabre, du Tank, des Munitions, de la Bombe et des Menottes. Les spécifiques « Obus », « Bombe » et autres armes offensives réfèrent souvent à la forme des entités. Les compagnies forestières, en particulier, ont utilisé ces termes en toponymie. Le lac Obus (VG) est une « appellation suggérée par [une personne] de la Canadian International Paper Company qui détient certaines limites

²⁶⁰ Le spécifique « Déserteurs » a été attribué à deux lacs et celui de « Conscrit-s » à 19 entités.

forestières dans la région » (TB528) et le lac à la Bombe (Charlevoix-Est) nous vient de la compagnie forestière Price Brothers (TB529). D'ailleurs, au Québec, une bombe c'est une bouilloire, du moins au lac de la Bombe (FS) « Terme de chantier. Québécoisme populaire et folklorique signifiant bouilloire à bec, coquemar : une bombe en aluminium » (NPZ ; TB530). Ajoutons que le spécifique « Batterie » n'est pas toujours relié aux affrontements ; par un phénomène de ressemblance, il s'applique à un genre de fossile. Situés tous trois dans la MRC de la Minganie, la pointe à la Batterie, le ruisseau à la Batterie et la chute à la Batterie lui doivent leur origine (TB531, TB532, TB533).

Arme autochtone, le tomahawk a semble-t-il été à la mode toponymique un certain temps. Le lac Tomahawk (DR) et son homonyme (Papineau) sont des noms qui ont été fournis par le Service de la faune (TB534, TB535). Le second a été tiré de l'ouvrage du père Joseph E. Guinard, *Les noms indiens de mon pays* (TB535). Des compagnies ont aussi retenu ce nom : le lac Tomahawk (HCN) « paraît sur un plan local de la compagnie Anglo²⁶¹ 1960 » (TB536) et au lac du Tomahawk (Jamésie), il a été « fourni par SERU Nucléaire (Canada) Limitée » (TB537). L'appellation Lac du Tomahawk (FS) renvoie à la forme de l'entité (NDZ ; TB538).

Dans les pourvoiries et les zecs, l'illégalité constitue une situation de désaccord. Le lac du Braconnier (DR) est un « point de repère très connu. Appelé aussi Lac à Ménard, du nom d'un braconnier qui y vit » (NDP ; TB539). Connu et reconnu en toute illégalité, en somme ! Le lac des Braconniers (La Tuque) est un « nom en usage à la pourvoirie (...) depuis 1971 ; des braconniers ont fréquenté souvent cet endroit » (TB540). Le propriétaire d'une pourvoirie qui a fourni un nom homonyme (VG) explique : « On y a trouvé des débris d'orignal avant la saison » (cité in TB541). Au lac du Squatter (HCN), « un chasseur y avait illégalement construit un camp » (NDZ ; TB542).

L'on sait qu'au lac de la Chicane (MC), dans la zec des Passes, il y en a eu une entre des chasseurs (NPSP ; TB543). Mais dans cette même zec, au lac de la Querelle (MC), « il n'y a pas de lien entre le nom et le lac [selon le secrétaire] » (NPSP ; TB544). En fait, dans les zecs, l'origine des toponymes de conflit et de délit reste très souvent mystérieuse et l'absence d'un lien entre le toponyme et l'entité nommée est possible. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, on retrouve le lac de la Discorde (NPZ ; TB545), le lac du Combat (NPZ ; TB546) et le lac du Grabuge (TB547) ; dans la zec Onatchiway (FS), le lac de la Zizanie (NPZ ; TB548), le lac du Traquenard (NPZ ; TB549), le lac du Méfait (NPZ ; TB550), le lac du Filou (NPZ ; TB551), le lac des Gros Bras (NPZ ; TB552).

²⁶¹ Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.

Peu de toponymes parlent du pardon et de la réconciliation. Un curé fréquentait jadis le lac du Pardon (MC), d'où son origine (MC) (NPSP ; TB553). Plus important pour l'histoire, l'archipel que forment les îles de la Paix (BSA) « semble tirer son nom d'un événement historique, la grande Paix de Montréal, signée avec les Iroquois en 1701, qui mit un terme définitif aux rivalités franco-iroquoises » (CTQB, 1984, 46).

Se la couler douce et avec joie

Bénédiction de la vie que de pouvoir se reposer ! Pour les habitants saisonniers ou les usagers occasionnels, les noms sont une invitation à la tranquillité. L'on ne compte pas moins d'une trentaine d'occurrences du spécifique « Repos »²⁶². Le Domaine-du-Repos (Drummond) est un « terrain de camping et de maisons mobiles au milieu duquel se trouve un lac artificiel » (TB554) et la baie du Repos (VO) « doit son nom à la présence de plusieurs chalets » (TB555). Un toit attend aussi les visiteurs au lac du Repos (La Tuque) puisque s'y trouve le camp de la pourvoirie (NPP ; TB556). Calme des lieux à la rivière du Repos (Manicouagan), qui apparaît sur la carte d'une pourvoirie : « sur une bonne partie de son parcours cette rivière coule calmement » (TB557). Ailleurs, une fosse à saumon porte le nom Le Repos (Matane) : « Repos pour le saumon et tranquillité pour le pêcheur, c'est une fosse peu fréquentée, mais ayant un certain potentiel » (Bastien, 1995, 23 ; cité in TB558). Le repos présente des variations toponymiques, tels le lac du Farniente, le lac Siesta et son centre de villégiature du même nom, un autre qui a pour nom Domaine-de-la-Tranquillité.

Le spécifique « Oasis » se rencontre en milieu naturel et urbain. L'Oasis (Portneuf) est un camp de vacances et le nom du parc du Petit-Oasis (Québec), a été « choisi par une citoyenne à la suite d'un concours local » (TB559). Sauvage, le lac de l'Oasis (Témiscamingue) constitue « un refuge pour les originaux depuis longtemps » (NPP ; TB560). D'autres appellations se veulent aussi accueillantes, tels les lacs du Gîte, du Relais et de l'Abri, l'île du Refuge, la pointe du Havre et l'île Haven. L'image du cocon nous apparaît au lac Familier, au lac Hospitalier et au lac Douillet. Si bien-être et sécurité font la paire, détente et villégiature s'accommodent bien du confort. Le lieu-dit de Camp-Comfort (L'Amiante) sur le bord du lac Aylmer en garde le souvenir, tout comme le hameau de Point Comfort (VG) :

²⁶² Les spécifiques de cette section font partie du thème « Le bon et la douceur de vivre » (code BODO) et du thème « Joie et chance » (code JOI), comprenant respectivement 645 et 224 toponymes.

Lieu de villégiature fréquenté dès la fin XIX^e siècle, Camp-Comfort tire son nom d'une ancienne gare du chemin de fer Québec Central, construite sur la rive de la baie [Ward] et surtout destinée à desservir les dirigeants de cette compagnie qui y possédaient des chalets. D'ailleurs, le nom de la gare provient de la désignation de l'une de ces résidences d'été (CTQdiB, 1994, 101).

Le Club de chasse et de pêche de la Gatineau, autrefois le Gatineau Fishing Game Club, est établi à Point Comfort. À la fin du XIX^e siècle, ce club renommé constituait un lieu de repos et de confort privilégié pour de nombreux hommes politiques américains, d'où le motif d'attribution de cette désignation (*id.*, 539).

Des appellations sont placées sous le signe de la joie, tel le lieu-dit Happy Mountains (VG) dans la municipalité outaouaise de Blue Sea. L'origine de son nom nous échappe :

Établi sur les berges du lac Long, Happy Mountains a été, dès le début du XX^e siècle, un endroit très fréquenté par les amateurs de chasse et de pêche. Des établissements hôteliers, appelés Latourelle Lodge, d'après le lac Latourelle (aujourd'hui Lac Long), ont été aménagés afin d'accueillir les sportifs. Une petite agglomération s'est développée sur le pourtour de cette infrastructure touristique. (...) À la suite de l'incendie du Latourelle Lodge, dans les années 1970, Happy Mountains connut un exode de sa population si bien qu'aujourd'hui le lieu est pratiquement désert (*id.*, 268).

La joie est éminemment présente du côté religieux, particulièrement en la personne de la Vierge Marie : Notre-Dame-de-Liesse, Notre-Dame-de-Toutes-Joies, Notre-Dame-du-Sourire en sont quelques exemples. À Montjoie (Sherbrooke), des religieux s'y reposent :

Le hameau de Montjoie est implanté sur la rive sud du lac Montjoie, à Saint-Élie-d'Orford (...). Ce hameau constitué de chalets, d'un observatoire et d'une petite chapelle administrés par le philosophe Saint-Charles sert de camp de repos pour les prêtres du Séminaire et du diocèse de Sherbrooke. En 1889, Isidore Gendron et son fils Alfred vendent une pointe de terre d'une superficie de 0,8 ha en bordure du lac Webster (...) aux prêtres du Séminaire de Sherbrooke qui y établissent une résidence d'été. Le supérieur de l'époque suggère de nommer ce petit domaine Éden ou Montjoie, en souvenir de l'instigateur du projet et ancien supérieur, l'abbé Pierre Girard. Comme Éden paraît trop pompeux, le nom de Montjoie, lui aussi d'origine métaphorique, est alors retenu ; peu après, on attribue également cette appellation au lac (...). Depuis 1980, le toponyme Lac-Montjoie désigne officiellement un centre de villégiature établi sur la rive nord du lac » (*id.*, 451).

Villégiature aussi au lac Cité-Joie (JC), « propriété de la base de plein air de la Cité-Joie, un organisme sans but lucratif (TB561). L'origine de mont Joie (HY) est singulière, le nom ayant été « inspiré par l'émission de télévision "Mont-Joye", dont l'action se déroule à Bromont, et suggéré par cette ville (...) » (TB562). Le parc des Joyeux-Vikings (Montréal) est une appellation née suite à un concours auprès de la population : « Le jury adopte le nom proposé par une enfant du coin, inspiré d'une murale peinte dont le sujet porte sur les voyages en mer » (TB563). Le lac Fun (FS) a été suggéré par le propriétaire d'une pourvoirie qui dit à ses clients que peu importe si ça mord ou non « ils vont avoir du "fun". [Il] précise qu'il a écrit "Fon" afin d'éviter qu'on refuse le nom en anglais. Nous proposons la forme anglaise, utilisée populairement au Québec » (TB564).

Le toponyme Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! (Témiscouata) comporte assurément une exclamation de joie : « The townsfolk (...) have long endured the amusement and disbelief of

visitors, who are curious to learn how the place ever acquired such a comical name (...) » (Rayburn, 1994, 130). Pour en comprendre l'origine, il nous faut remonter le temps, en Nouvelle-France, à l'époque des voyageurs et des portages :

(...) le *haha*, en français, est un archaïsme qui identifie une voie sans issue, un cul-de-sac, une impasse, un obstacle inattendu. Or, à 8 km à l'est de la localité, on retrouve le lac Témiscouata qui effectue une courbe prononcée au nord-est, formant ainsi une petite baie. Ainsi, les anciens voyageurs devaient-ils effectuer un portage de 80 km, ce cul-de-sac, ce haha, interdisant la poursuite d'un périple en canot. Pour ce faire, ils étaient contraints d'emprunter le territoire sur lequel la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! a été implantée (CTQdiB, 1994, 696).

Plus récente est l'expression joyeuse contenue dans le lac Youppi (FS), spécifique qui rappelle la mascotte du club de baseball, les Expos de Montréal (NPZ ; TB565). Le lac de la Rieuse (MC) renvoie à l'oiseau : on l'a ainsi nommé du fait qu'il « est directement lié au lac des Mouettes » (NPCAP ; TB566). Le rire n'est pas non plus humain au hameau de Village-de-la-Blague (RL), « situé à l'extrémité nord-est du rang de la Blague. On raconte que les gens de cet endroit se distinguaient par l'emploi de blagues à tabac fabriquées avec des vessies de porc. On dit également "Village-des-Blagues" » (TB567). La joie est quelque peu forcée au lac du Bon Vivant (FS) : « Nom proposé par la CTQ dans le cadre de la désignation systématique du territoire de la zec en lieu et place du toponyme [Lac du Rhume] dont la nature est fort peu intéressante pour le visiteur » (TB568). Chose certaine, le rapide Danseur (Abitibi-Ouest)²⁶³ est un joyeux et très ancien toponyme :

À la fin du XIX^e siècle, le rapide Danseur obligeait à emprunter l'un des nombreux portages parsemant la route vers la baie James. L'endroit est même identifié en 1901 sous le nom de Portage-Danseur. L'eau sautillant et « dansant » sur les cailloux explique sans doute l'origine de ce toponyme métaphorique. Certains soutiennent que les Amérindiens s'y arrêtaient, y dansaient et même y invoquaient les esprits ; d'ailleurs, les Algonquins appellent toujours l'endroit Obajidjicmojici, ce qui veut dire *le rapide où il faut danser pour traverser* (CTQdiB, 1994, 161).

N'est-ce pas que la joie est aussi au rendez-vous lorsqu'il s'agit de partir en vacances ou à l'aventure ? C'est un membre d'un club qui a proposé le nom du lac de la Liberté (Manicouagan) en « référence au sentiment de liberté qu'on éprouve, semble-t-il, au bord de ce lac » (TB569). La douceur de vivre est associée aux loisirs et aux vacances, comme le suggèrent le centre de villégiature nommé Domaine-Mon-Loisir, le lac des Vacanciers et le chenal des Plaisanciers. En pays nordique, il y a dans les esprits des lieux ensoleillés d'un ailleurs rêvé. Pour cela, nous avons retenu des noms de lieux très connus, synonymes de vacances au soleil. C'est ainsi que l'on habite la Côte-d'Azur, un secteur résidentiel (Gatineau) et que l'on se baigne dans le lac des Caraïbes (VO) ou le lac Polynésien (Manicouagan).

²⁶³ Qui a donné son nom à la municipalité.

La composante « les-Bains », répandue en France, est exceptionnelle en terre québécoise. En est gardien le village de Saint-Irénée-les-Bains (Charlevoix-Est) :

Ce lieu de villégiature renommé (...) fait partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Irénée. Saint-Irénée-les-Bains doit donc la première partie de son nom à la paroisse de Saint-Irénée, érigée civilement en 1843, et la seconde, à la présence d'une grève sablonneuse, propice aux bains d'eau salée, glacée, et réputée curative. La dénomination remonte au plus tôt à 1902, soit l'année de l'ouverture d'un bureau de poste qui ferma ses portes en 1970. (...) Désignant une partie de l'agglomération de Saint-Irénée, le toponyme comportant l'allusion aux bains a surtout une valeur historique et son usage est devenu assez rare (CTQdiB, 1994, 676).

Chose certaine, par ailleurs, le plaisir estival de la plage ! Environ une centaine de noms de lieux nous y invite²⁶⁴, parmi lesquels plusieurs centres de villégiature. Le lac des Plages (Papineau) est une appellation qui « a été suggérée par plusieurs villégiateurs séduits par la beauté des plages qui l'environnent. Tout naturellement, elle a été attribuée à la municipalité créée en 1950 sur ses bords et, en 1933, au bureau de poste qui la dessert (...) » (*id.*, 322). En Acadie du Nouveau-Brunswick, les plages sont en bordure de mer. Neuf toponymes comprennent le spécifique « Beach », mais aucun celui de « Plage »²⁶⁵, tels Belliveau Beach (Westmorland), Miscou Beach (Gloucester), Tracadie Beach (Gloucester), les communautés rurales dispersées de Bay du Vin Beach (Northumberland) et Tracadie Beach (Gloucester).

Les toponymes qui évoquent la chance sont assurément de joyeuses appellations. La géologie est à l'origine du lac de la Chance (Jamésie) puisque son nom souligne la « découverte en 1982 d'une des plus belles sections des monts Otish et d'une des principales anomalies uranifères de la partie orientale du bassin d'Otish » (TB570). La pêche est bonne au Grand chenal Chanceux (AL) (TB571). Tout comme au lieu-dit Lucky Rock (Abitibi-Ouest), un « rocher au centre de la rivière. C'est à cet endroit que les pêches étaient les plus fructueuses (TB572a). M. [X], un informateur résidant de Duparquet, confirme l'usage depuis plus de 50 ans, expliquant qu'on y faisait des belles pêches au doré » (TB572b).

Mais la chance n'est pas toujours au rendez-vous. Le lac de la Fortune et le lac de la Misère (MC) sont voisins et nés du « désir d'opposer, dans la toponymie, (...) la chance et la malchance que le destin distribue aux pêcheurs » (NPSP ; TB573 et TB574). Les lacs de la Chance et de la Malchance sont situés dans la même pourvoirie (La Tuque) : la chasse à l'orignal a remporté des succès dans le premier cas (TB575) tandis que le taux de réussite a été faible dans le second (TB576). L'autre côté de la vie présente des déceptions, mais aussi des dangers, des drames et des difficultés.

²⁶⁴ Avec une vingtaine de toponymes, la région de l'Outaouais est particulièrement bien pourvue du spécifique « Plage » (code PLA).

²⁶⁵ « Beach » fait office de spécifique ou de générique.

Dangers, drames et difficultés

Des lieux sont hantés par la violence et la menace²⁶⁶ ; ils font naître émotions et vertigineuses sensations, remplissent de crainte, poussent à se tenir aux aguets. La nature apparaît malveillante ; elle est une force qui dépasse l'humain et avec laquelle il lui faut malgré tout se mesurer. En la nommant, peut-être est-ce une façon d'y arriver. L'explorateur qu'était Samuel de Champlain n'a pas manqué d'exprimer son sentiment, à commencer par cette lointaine observation de la nature charlevoisienne :

[La rivière du Gouffre] se jette dans le Saint-Laurent, en face de l'île aux Coudres, par la baie Saint-Paul. La ville de Baie-Saint-Paul s'étend, sur ses deux rives, près de son embouchure. Dans ses *Voyages* (1608), Samuel de Champlain précise qu'« il y a une petite rivière qui entre assez avant dedans les terres, & l'avons nommée la rivière du gouffre, d'autant que le travers d'icelle la marée y court merveilleusement, & bien qu'il face calme, elle est toujours fort esmeuë, y ayant grande profondeur ». Le tourbillon qui se forme au pied du cap aux Corbeaux, un peu à l'est de la rivière du Gouffre, débute à l'étales des marées et disparaît au plus fort de ces dernières. Longtemps les navigateurs de Charlevoix ont eu à affronter ce phénomène, source de terreur, puisque leur départ se faisait justement à l'étales. Il en résultera de nombreux naufrages. Le toponyme créé et bien expliqué par Champlain désigne justement ce courant tourbillonnaire (CTQdiB, 1994, 246).

Champlain est aussi le créateur d'un nom de lieu qui a fait des petits : le cap Tourmente. Indicateur de la violence des vents qui agitent les eaux du fleuve Saint-Laurent, l'appellation s'est étendue à d'autres entités situées dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, dont le hameau de Cap-Tourmente et la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente :

(...) lors de son passage en 1608, Samuel de Champlain baptise le cap et s'exprime en ces termes : « De l'isle aux Coudres costoyans la coste fusmes à un cap, que nous avons nommé le cap de tourmente, qui en est à cinq lieues, & l'avons ainsi nommé, d'autant que pour peu qu'il face de vent la mer y esleve comme si elle estoit plaine. En ce lieu l'eau commence à estre douce » (*id.*, 107-108).

Si le fleuve est tourmenté, la mer l'est d'autant plus. Parmi les quelques anciens noms de lieux français au Nouveau-Brunswick, les caps Enrage (Albert) et Tormentine (Westmorland)²⁶⁷ évoquent la fureur des éléments. Le premier a possiblement été nommé « for a ledge of rock SW, that gives a rough sea in high winds. (...) Franquelin 1686 C aragé ; (...) Mitchell 1755 C Enrage ; Knox 1757 cape Orage ; (...) » (Rayburn, 1975, 102). L'origine de Cape Tormentine dans le détroit de Northumberland se rapporte possiblement aussi à un nom français, « tourmentin, a sail let out during bad weather ; or from French cap du Tourment 'cape of storms' ; probably not for torment from mosquitoes. Denys 1672 Cap de Tourmentin ; Jumeau 1685 C tourment ; (...) Mitchell 1755 C. Storm ; Jefferys 1755 Stormy Point ; (...) Holland 1791

²⁶⁶ Au nombre de 1072, les appellations qui expriment menaces et violence, invitant à la prudence ou à se tenir aux aguets font partie de la catégorie des « Dangers, drames et difficultés » (code DDD). Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (223) et de la Côte-Nord (171) arrivent en tête. Font également bonne figure celles des la Capitale-Nationale, en particulier dans Charlevoix (119), l'Outaouais (103), l'Abitibi-Témiscamingue (96) et la Mauricie (87).

²⁶⁷ Ces appellations désignent également les communautés rurales dispersées de Cape Enrage et Cape Tormentine.

C. Tormentine (...) » (Rayburn, 1975, 273). Cap enragé est le titre d'une chanson de Zachary Richard qui évoque la déchirure du départ. Enragé et malin, du pareil au même, comme l'indique l'histoire dénomminative de ce cap Malin (RP) gaspésien : « Dangereux pour la navigation, le cap est désigné sous le qualificatif Malin, dans le sens de *mauvais*, *maléfique*. La forme Cap Malin apparaît sur une carte de 1889. Sur une carte datée de 1672, Nicolas Denys (...) le nomme Cap Enragé » (CTQdiB, 1994, 409).

Les lieux impropres à l'ancrage ou à l'accostage ont été repérés très tôt et nommés par les explorateurs. Ainsi est né le spécifique Malbaie (Charlevoix-Est) qui, à partir d'une baie effectivement, s'est étendu à la rivière traversant les municipalités de La Malbaie et de Rivière-Malbaie. Ici encore ce serait Samuel de Champlain « qui, considérant que la baie ne fournissait pas un ancrage suffisant pour son navire, la baptise Malle Baye, *malle* ayant en français ancien le sens de *mauvaise*, ce qui se justifie par le fait qu'à marée basse l'endroit s'assèche et que les embarcations s'échouent » (*id.*, 337). En Gaspésie aussi ce même spécifique de Malbaie (RP) fait référence aux conditions difficiles d'accostage :

D'abord connue sous le nom de Baye des Molues (Morues) et identifiée comme telle par le pilote Jean Alfonse, au XVI^e siècle, puis par Champlain, en 1603, ce grand rentrant de côte porte le nom de Malbaie dès 1727 sur une carte de Jacques L'Hermitte et se maintiendra ainsi par la suite. De nombreux barachois, tout le long du fond de la baie, interdisent pratiquement l'accostage des navires, ce qui explique sans doute le toponyme qui, de la baie proprement dite, s'est étendu au canton voisin (*id.*, 407).

Le hameau de Mal-Bay (RP) fait également partie de cette séquence : « Le toponyme Mal-Bay (...) est apparu peu après la Conquête, soit vers 1770 avec le contact des langues française et anglaise ; il représente la forme anglaise de l'appellation La Malbaie qui identifie la baie » (*id.*, 408). Ce phénomène de l'hybridation apparaît aussi dans les appellations néobrunswickoises de Windsors Mal Bay et Queue of Mal Bay (Gloucester).

Des noms différents mais l'idée du danger toujours là. Entre rapides et portages, les voyageurs nous ont à leur tour transmis leur appréhension :

[Les passes Dangereuses (MC) sont] deux rapides d'une quinzaine de kilomètres de longueur interrompus de chutes bouillonnantes descendant entre deux montagnes escarpées et perturbant le cours de la rivière Péribonka, à la décharge du lac du même nom. (...) Le père jésuite Pierre-Michel Laure inscrit sur sa carte de 1731 « Le méchant portage » pour identifier cette portion de la rivière. L'année suivante ce missionnaire utilise l'appellation amérindienne Katchiskataouakigs, dénomination reprise par Bellin sur une carte de 1744 pour identifier ce lieu. Une carte de Jonathan Carver (1776) indique Falls and Rift pour caractériser cet endroit. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle cependant pour que la forme actuelle fasse son apparition sur les plans d'arpentage (Dumais, 1889) (*id.*, 161).

Dans cette même région, l'île nommée Maligne (LSJE) a retenu à son tour les difficultés auxquelles étaient confrontés les voyageurs :

Autrefois, on ne pouvait se rendre sur cette île à la tête de la rivière Saguenay que lorsque les eaux étaient basses, en y accédant par le haut avec des canotiers experts et en la quittant par le bas. C'est cette particularité qui lui a mérité son appellation, donnée par les premiers voyageurs français, qui « sautaient » ses rapides, à cause des dangers particuliers que présentaient ses abords (*id.*, 409).

De l'île, la malignité s'est étendue à la ville et, aujourd'hui, le souvenir en est perpétué par un secteur urbain :

Le nom d'Isle-Maligne servit à désigner la ville fondée en 1924 sur les rives de la Grande Décharge du lac Saint-Jean. Vers cette époque, la compagnie Saguenay Power avait décidé de s'installer dans la région d'Alma et de construire un barrage et une centrale hydroélectrique (1923-1926) dans le voisinage de l'île Maligne (...). À l'instar des villes voisines de Naudville et de Riverbend, la ville-dortoir d'Isle-Maligne est annexée à la ville d'Alma en 1962. Malgré cette fusion, le toponyme L'Isle-Maligne demeure connu et utilisé localement pour désigner un secteur urbain (*id.*, 389).

Enragé, malin, dangereux : de tels qualificatifs spécifient avec force la nature des lieux (baies, caps, rapides, rivières, etc.). Cette façon explicite de nommer résonne comme un avertissement. Les rapides de la Culbute (Pontiac) semblent contenir à la fois l'événement malheureux et l'avertissement, héritage une fois de plus de l'époque et de l'épopée des voyageurs et coureurs de bois :

À la tête de l'île aux Allumettes, les rapides de la Culbute forment un étroit passage et se situent sur la ligne séparant les cantons d'Île-aux-Allumettes et de Chichester au point de rencontre des eaux de la rivière des Outaouais et du chenal de la Culbute. Les voyageurs l'empruntaient en le dénommant Petites Allumettes, car il était deux fois plus court que le chenal des Grandes Allumettes même si ce chenal de la Culbute était plus dangereux et comportait des risques de naufrage. L'appellation Culbute peut rappeler le courant des eaux tumultueuses de ce chenal de la rivière des Outaouais et donner l'impression que l'eau cabriole. On relève même sur la carte du canton de Chichester de 1920 le toponyme Chutes Culbutes vis-à-vis [de] ces rapides. Selon une autre hypothèse, il semblerait que les coureurs de bois faisaient rouler ou culbutter leurs ballots de peaux dans la pente descendante du portage de la Culbute (*id.*, 157).

Les draveurs eux aussi ont sué – et eu des sueurs froides – sur les eaux agitées ! À leur tour, ils ont nommé les lieux difficiles et dangereux, comme les cascades Malignes (VG) : « Les draveurs qui descendaient cette rivière l'avaient surnommée La Maline (pour maligne) parce que son parcours cachait plusieurs obstacles. On désigne également les cascades Malignes sous le nom de Rapide Malin » (*id.*, 409). Appellation saisissante, La Descente-aux-Enfers (RN) montre une autre étape du parcours :

Ce lieu-dit était l'endroit où les draveurs remettaient leurs embarcations, à la décharge de la rivière Macpès. Ils les faisaient glisser dans des couloirs de bois à l'aide d'une cordelle ou câble accroché à un gros poteau de cèdre planté en terre. Un homme tenait cette corde en haut de la pente et dix à vingt hommes soutenaient le bateau dans sa descente abrupte. Il en fut ainsi jusqu'en 1948, date où le chemin du Portage se prolongea jusqu'à La Pêche-à-l'Anguille » (TB577).

En certains lieux, on aboutit donc en enfer²⁶⁸. Habitat maléfique par excellence, l'enfer se localise sur terre là où l'humain a éprouvé des difficultés, où il peut s'aventurer mais à ses risques et périls. Ou encore, en des lieux qui semblent inaccessibles à sa condition de mortel :

[L'enfer toponymique] est souvent relié aux cours d'eau, à des endroits où se rencontrent cascades et rapides empruntant d'étroits défilés aux versants particulièrement abrupts. Il s'agit, la plupart du temps, de sites de cassures ou de failles pouvant révéler des contacts géologiques entre des roches de duretés différentes. Somme toute, des lieux difficiles auxquels sont très souvent reliées des légendes (CTQdiB, 1994, 202).

Pour y entrer – ou éviter de le faire de peur d'y rester –, des dizaines de portes de l'Enfer marquent les lieux. « Le mot *porte*, qui s'emploie généralement au pluriel, existe depuis déjà plusieurs siècles et provient du bas latin *porta*, *brèche*, *passage*, *défilé*. Avant le XV^e siècle, il désignait *des passages étroits entre les montagnes* » (*id.*, 548). Une vallée identifiée Les Portes de l'Enfer (CB) est gardienne d'un épisode de la colonisation au XIX^e siècle :

La vallée est ceinturée de montagnes dont certains sommets s'élèvent à plus de 1 000 m. (...) Une voie de colonisation entre le Lac-Saint-Jean et la ville de Québec par la rivière Pikauba (...) fut ouverte en 1865. Elle n'était praticable que l'hiver, comme le rapportent les époux Davenport dans leurs récits d'une expédition effectuée en août et septembre 1871. En raison de la topographie et du climat, les voyageurs nommaient un segment de cette route Les Portes de l'Enfer – parfois attestée au singulier comme en fait foi la carte officielle du Québec de 1946 –, tant ils y subissaient les effets de la neige, de la glace et du vent. En 1880, avec l'arrivée du chemin de fer, le gouvernement ferme les Portes de l'Enfer. En 1928, il ouvrira une nouvelle voie de communication, en gravier cette fois, puis, vers 1950, ce sera la route 175 actuelle, communément appelée Boulevard Talbot (*id.*).

Ces Portes de l'Enfer étaient donc celles de la froidure et de la dureté de l'hiver. Les rapides Hells Gate (AL) évoquent une ambiance glaciaire d'un autre type, celle du péril et de la mort :

Le relief accidenté et la proximité d'autres rapides où des personnes auraient trouvé la mort expliqueraient l'origine du toponyme Hells Gate, qui annonce un parcours éminemment périlleux. Ce nom de lieu a paru sur les cartes en 1965. Il avait été extrait d'un plan de la compagnie Canadian International Paper de 1953 (*id.*, 273).

Le danger imprègne également les entités voisines des Petites Portes de l'Enfer et Grosses Portes de l'Enfer (Arthabaska). À l'emplacement de ces chutes, « un resserrement significatif de la rivière dans le substrat rocheux rend le passage particulièrement périlleux » (*id.*, 527). Dans la MRC de Charlevoix, c'est toute une famille toponymique infernale qui est réunie ! En suivant le parcours de la rivière de l'Enfer, nous mesurons l'étendue du domaine de Satan :

Le Grand lac des Enfers constitue la source de cette rivière. Elle descend en torrent sur l'essentiel de ses 15 km. En chemin, elle reçoit les eaux du Petit lac des Enfers. Déjà au XIX^e siècle, le mot Enfer était répandu pour désigner ces entités de même qu'une montagne percée d'une profonde crevasse, localisée au sud-est du Grand lac des Enfers. (...) De l'intérieur de la crevasse étroite et encombrée de blocs erratiques éclatés, on n'aperçoit qu'un mince ruban de ciel bleu. Cette zone sauvage, difficile d'accès, aux eaux noires et tumultueuses, créait une forte impression, donnant des

²⁶⁸ Cette catégorie (code ENF) compte 64 exemplaires. Les régions de la Capitale-Nationale (13), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (10) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (11) en sont les meilleures gardiennes.

images effrayantes, apocalyptiques pour certains, au point qu'on a même évoqué les portes de l'enfer (*id.*, 202).

Un paysage de collines nordiques (Kativik) est apparu sous les traits du dieu grec des Enfers à une exploratrice :

C'est Mina Benson Hubbard qui les a dénommées Hades Hills, alors qu'elle descendait la rivière George, en 1905. (...) Au moment où [elle] les aperçut, les collines se dressaient comme une barrière droit devant elle, sombres, devant un ciel enténébré. L'immobilité apparente de la rivière, dans le lac Slanting, et sa couleur d'encre à ce moment suggéraient la gravité du séjour des morts. La Commission de géographie a accepté le nom Collines Hadès en 1945 (*id.*, 265).

Les abîmes et les profondeurs²⁶⁹ font surgir d'inquiétantes images. Chute fatale ou engloutissement, c'est ainsi que le milieu naturel menace la vie humaine. Le toponyme Lac de la Panique (MC) « fait allusion au fait que beaucoup de personnes ont peur de s'aventurer sur ce lac (...) » (NPSP ; TB578). Au ruisseau du Mauvais Pas (CG) le drame est bel et bien arrivé :

Vers 1780, (...) un dénommé Fugère voulut se rendre, tard en automne, à Gaspé afin de faire sa provision de boisson pour les fêtes de Noël et du jour de l'An. À 3 km environ à l'est de Rivière-au-Renard, Fugère fut obligé de grimper sur la falaise car la marée était haute. Comme le terrain était glacé, le pied lui manqua et il se noya. Son corps fut découvert dans l'anse qui devait prendre son nom, étendu par la suite au hameau [L'Anse-à-Fugère]. Le petit cours d'eau qui arrose l'endroit s'appelle d'ailleurs Ruisseau du Mauvais Pas (CTQdIB, 1994, 343).

La figure collective exemplaire de l'engloutissement est sans aucun doute le naufrage²⁷⁰, qui produit des morts et des épaves... parfois des rescapés. L'île Wreck (ÎM) aux îles de la Madeleine et l'île du Wreck (Minganie) sur la Côte-Nord illustrent bien le fait que les naufrages font partie de la vie de ces régions :

Ce toponyme paraît sur une carte hydrographique, en 1960. Wreck fait sans doute allusion aux quatre navires qui ont sombré dans ce secteur et peut-être aussi aux nombreuses autres catastrophes maritimes dont l'archipel a été le théâtre au cours des années. Pour pénétrer à l'intérieur de ce port naturel qu'est le havre de la Grande Entrée, il est en effet nécessaire d'effectuer de prudentes manœuvres, car le chenal est étroit et les bancs de sable nombreux (*id.*, 828-829).

Ce sont deux naufrages qui sont à l'origine du toponyme Île du Wreck, soit celui du Clyde en 1857 et du North Briten en 1861. Si le toponyme Île du Wreck a prévalu jusqu'à nos jours, c'est que les gens de Havre-Saint-Pierre ont acquis l'habitude de prononcer raque [Rak] pour désigner cette île et même pour parler généralement des naufrages qui surviennent, tant aux îles de Mingan qu'à l'île d'Anticosti. La mention de Placide Vigneau (1870) de Wreck Point démontre que l'île n'était sans doute pas nommée. Toutefois en 1892, il appelait cette île aussi bien Île du Naufrage que Île du Wreck (*id.*, 829).

Petites et moyennes embarcations ne sont pas à l'abri des naufrages. À l'anse du Wreck (SR), « une goélette appelée la Saint-Pierraise et transportant une cargaison de boisson a fait naufrage à

²⁶⁹ Aux toponymes de la catégorie thématique des « Dangers, drames et difficultés », s'ajoutent les 138 noms de lieux qui composent la catégorie « Profondeurs » (code CRE). Les spécifiques « Creux » et « Profond » sont situés au premier chef au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

²⁷⁰ Seulement 17 toponymes regroupent les spécifiques « Épave », « Naufrage », « Naufragés », « Titanic » et « Wreck ». La Côte-Nord en compte une dizaine à elle seule.

cet endroit vers 1940-1942. Sur les six membres d'équipage qui étaient à bord, deux ont péri (...) » (TB579). Au lac du Naufrage (MC), « trois pêcheurs ont failli se noyer (...) quand leur chaloupe s'est renversée » (NPSP ; TB580). Nom en usage depuis 1979, Les Naufragés (Minganie) sont des îles, mais aussi des hommes : « Des trappeurs voulurent pêcher à ces îles. Leur canot fut emporté par le courant très fort dans ce secteur. Un mois plus tard (...) ils furent découverts morts sur ces îles » (NCPP ; TB581).

Plus connus sont les bateaux géants qui sombrent dans les flots. À ce chapitre, le naufrage du Titanic a certes fortement marqué les esprits. En guise d'avertissement, un rocher (Minganie) porte le nom du célèbre paquebot :

En raison du danger qu'il représente pour la navigation, il rappelle le naufrage, survenu en avril 1912, du plus beau paquebot de son époque, le R.M.S.Titanic, propriété de la White Star Line, à la suite d'une collision latérale avec un iceberg, selon la version officielle des événements. Il n'existe aucun lien géographique entre ce rocher de l'archipel de Mingan et le lieu du naufrage, situé à quelque 160 km au sud des Grands Bancs de Terre-Neuve. (...) Ce dangereux rocher de l'archipel de Mingan serait la représentation symbolique non pas du Titanic, mais de l'iceberg fatal, auquel on aurait donné le nom de sa victime. Le toponyme n'a été recueilli qu'en 1975 et inclus un an plus tard dans la nomenclature géographique officielle (CTQdiB, 1994, 777).

En Acadie du Nouveau-Brunswick, il n'existe qu'un seul toponyme : le Lieu de naufrage Girouard²⁷¹.

Si le danger spécifié se conjugue en drame au passé, il est tout autant signal d'alarme pour demain. Le trio des spécifiques « Éboulements, Éboulis, Déboulis » est indicatif de la terre qui se dérobe, risque de nous tomber dessus ou nous engloutir. Sur ce plan, les régions saguenéenne et charlevoisienne sont considérées à hauts risques et la menace n'a pas manqué de s'inscrire dans leur toponymie. Un important et lointain tremblement de terre est à l'origine du spécifique « Éboulements » (Charlevoix) :

[Ce nom] a servi à désigner une seigneurie concédée en 1683 à Pierre Lessard, une paroisse fondée en 1732, un mont, un bureau de poste ouvert en 1832, etc. Ce toponyme paraît notamment sur la carte de Deshayes de 1695. Ce n'est qu'en 1956 que l'entité municipale a reçu son appellation présente qui souligne un événement historique majeur. En effet, lors du violent séisme qui a secoué la région charlevoisienne en février 1663, une grande quantité de matériaux meubles ont glissé des pentes qui caractérisent les hauteurs des Éboulements vers le littoral du Saint-Laurent, site sur lequel allait par la suite se développer Saint-Joseph-de-la-Rive, longtemps désignée sous le nom des Éboulements-en-Bas (*id.*, 375).

Le lieu-dit L'Éboulis (FS) rappelle un événement dramatique du début du siècle, un tremblement précisément dû, cette fois, à l'action humaine :

Pendant la construction du chemin de fer reliant Chicoutimi à la baie des Ha! Ha!, le dynamitage d'une colline produisit, le 15 avril 1910, une secousse qui provoqua l'accumulation de débris sur

²⁷¹ Lieu historique provincial.

près de 8 ha de superficie, l'ensevelissement de camps comprenant des bureaux et des hangars, ainsi que le décès de quelques personnes (*id.*, 200).

Les terres argileuses sont aussi en cause lorsque survient le glissement de terrain. Le hameau saguenéen de Terres-Rompues (FS) dit l'histoire qui se répète :

Les « terres rompues » sont le résultat de glissements de terrain qui se produisent assez fréquemment dans des régions où d'épaisses couches de sol argileux, imprégnées par les eaux d'infiltration, reposent sur une roche en place imperméable dont la pente favorise le déplacement des matériaux superficiels. Une topographie anarchique a valu aux lieux le nom de Terres Rompues, passé dans la toponymie. Sur les bords du Saguenay, le phénomène est observé par le père jésuite François de Crespieu, dès 1673, et Bellin l'indique sur sa carte de 1744 sous la forme de Pointe des Terres Rompues juste en face du site actuel des Terres-Rompues. Le 4 mai 1971, un spectaculaire glissement déplaçait plus de 2 ha de terrain à Saint-Jean-Vianney, village situé à 5 km plus à l'ouest (*id.*, 772).

Deux secteurs résidentiels, Les Éboulis (Arthabaska) et Le Déboulis (VR), rappellent des événements passés que la toponymie réactualise comme un avertissement. Le premier « est établi sur la rive sud de la rivière Bulstrode, dans la ville de Victoriaville. Cette appellation descriptive, adoptée en 1978, évoque les glissements de terrain provoqués par la crue des eaux de la rivière Bulstrode, pendant les années 1930-1940 » (*id.*, 375).

[Le second] est situé dans la ville de Mont-Saint-Hilaire, sur la rive est du Richelieu, à 400 m en amont du pont de l'autoroute Jean-Lesage. À cet endroit, le ruisseau Voghel, après avoir reçu les eaux boueuses de trois sources différentes, se jette dans la rivière. Le Déboulis, appellation tirée d'un mot du franco-qubécois signifiant éboulement, se rapporte à de nombreux éboulis qui se sont produits à cet endroit. En 1859, la plus grosse coulée argileuse des basses-terres du Richelieu, entraînant six millions de mètres cubes de matériel en direction de la rivière, a barré celle-ci jusqu'en son milieu. En 1888, un décrochement de moindre ampleur se produisait le long du ruisseau Voghel (*id.*, 365).

Mais il n'y a pas que la terre qui bouge, la montagne tremble aussi... A-t-elle jadis fait trembler de peur ? À l'origine, le mont Tremblant (Les Laurentides) était agité par les esprits autochtones. Aussi on peut imaginer le respect qu'il suscitait. Aujourd'hui, c'est un centre de ski renommé des Laurentides, importante région touristique au nord de Montréal. La désignation oronymique s'est étendue progressivement à plusieurs entités :

(...) cette éminence constitue l'élément topographique marquant du paysage du parc de récréation du Mont-Tremblant, créé en 1894 sous le nom de Parc de la Montagne-Tremblante. (...) L'origine du nom est évoquée par sir William Edmond Logan qui, en 1859, signale que les Algonquins appellent cette montagne Manitonga Soutana qui se traduit par montagne du Diable ou des esprits. Ces Amérindiens prétendaient qu'il sortait de cette élévation des bruits sourds, comme des grondements, et que ceux qui la gravissaient la sentaient osciller sous leurs pieds. Le toponyme a évolué de la forme Montagne Tremblante à la forme actuelle qu'on relève dès 1936 et qui se confirmera avec la création de la municipalité de Mont-Tremblant (1940) et la modification du nom du parc de récréation, en 1962 (*id.*, 782).

Dans le parc de récréation du Mont-Tremblant, coule la rivière du Diable qui « perpétue sans doute par son nom cette légende » (*id.*, 460).

Les vents violents sont également responsables des catastrophes. Au lac du Renversis (Témiscamingue) « une tornade eut lieu au début des années 1970 et y a laissé des chicots épars où la marche est difficile » (NFZ ; TB582). À un lac homonyme (Manicouagan), « les arbres ont été renversés par le vent, d'où le nom » (TB583). Le hameau Renversy (Maskinongé) présente plusieurs graphies mais toujours s'agit-il du même phénomène : « Localement, on prononce ce nom "Renversé". Carte de la Voirie (1966) : Renversy. Carte du Cadastre (1937) : Concession du Renveri (*sic*)²⁷². Selon un informateur local, les tempêtes de vent seraient fréquentes dans ce rang et "renverseraient" les habitations (...) » (TB584). On n'a pas la clé de l'origine du lac No Good (Portneuf), mais du moins sait-on qu'il fait partie d'un abominable trio : « Il se déverse dans la rivière Mauvaise par le lac Renversi » (TB585).

On a nommé le ruisseau du Déluge (FS) « pour rappeler que ce tributaire a apporté des dommages importants aux infrastructures routières et autres, lors des pluies torrentielles des 20 et 21 juillet 1996 » (NPP ; TB586). C'était un événement exceptionnel. Au contraire de l'embrasement qui assurément marque les noms et les lieux de ses conséquences désastreuses²⁷³. Comme tant d'autres, le hameau de Bois-Brûlé (CG) porte le stigmate du feu :

L'appellation Bois-Brûlé a d'abord été attribuée à une concession du canton de Douglas. Elle rappelle les incendies qui ont ravagé le secteur autrefois. L'hydrographe H.W.Bayfield étend le toponyme à un rocher (Boisbrûlé Head) sur sa carte de 1832 tandis que le cartographe Russell indique seulement Bois Brûlé sur son document cartographique de 1847. La *Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec* (1889) mentionne la rivière Bois Brûlé (CTQdiB, 1994, 71).

Si seulement huit noms de lieux associent explicitement « Bois » et « Brûlé », le couvert forestier est sous-entendu dans nombre d'appellations. L'on ne compte pas moins de 73 Lac Brûlé : forme simple, descriptif associatif bien sûr, le lac lui-même ne brûlant pas. Tel ce lac Brûlé (Minganie) :

Paraissant sous la forme « L. Brulé » sur des cartes de 1898 et de 1907, ce toponyme se transforme en Burnt Lakes – traduction anglaise de Lacs Brûlés – sur une carte de 1911 puis reprend son appellation française sur une autre carte datant de 1924. Au XIX^e siècle, on désignait par Lacs Brûlés, outre la présente nappe d'eau, les lacs Lavoie et Anderson. (...) Le lac Brûlé doit son nom à un ou plusieurs incendies qui ravagèrent le territoire environnant (*id.*, 92).

Le feu brûle tout, change l'aspect des lieux et fait émerger le nom. La montagne Brûlée (Arthabaska) a été nommée ainsi « à la suite d'un incendie forestier qui dévasta cette colline à la fin des années 1970 » (*id.*, 92). Et le nom de la Grande île Brûlée (VO) « est en usage depuis que cette dernière a complètement été rasée par le feu » (TB587).

²⁷² Ces parenthèses sont dans le texte.

²⁷³ Cette catégorie (code BRU) contient un peu plus de 300 toponymes. Les spécifiques sont les suivants : « Brasier, Brûlé, Brûlis, Bûcher, Burn, Burner, Burnt, Étincelle, Feu, Fire, Flamme, Flammèche, Igné, Incendie ». Deux régions, la Côte-Nord (52) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (51), regroupent à elles seules le tiers des appellations. Les spécifiques « Brûlé-e-s » et « Burnt » recueillent plus de la moitié des toponymes.

N'y aurait-il pas trop de spécifiques « Brûlé » aux yeux de la CTQ ? C'est du moins ce que nous suggèrent deux toponymes singuliers : le lac du Mirador Brûlé (MC) et le lac nommé Brûlé de la Charrue (MC). Des créations particulièrement réussies, en accord avec le milieu :

(...) nom proposé par la Commission et accepté par [la] propriétaire [d'une] pourvoirie (...) pour remplacer le nom « Lac Brûlé » qu'elle proposait et qui existe déjà au Québec à plusieurs exemplaires. Le nom rappelle le fait vécu d'un chasseur dont la tour pour guetter l'original fut incendiée sur les bords de ce lac (TB588).

Le nom proposé par la Sacerf des Passes pour remplacer « Lac Brûlé » est « Lac des Mélézes ». (...) [Pour cause d'homonymie de proximité], nous proposons donc un autre nom, inspiré par la géographie du milieu. Le ruisseau de la Charrue se jette en effet dans la Péribonka, presque au point de décharge du lac dans la rivière (TB589).

Le lac Boule de Feu (FS) est ainsi nommé « en raison de la forme qu'il suggère. De plus, [le propriétaire de la pourvoirie] raconte (...) un fait vécu : lors d'un voyage de pêche, ils ont été surpris par un orage électrique lors duquel la foudre tomba en une énorme boule de feu » (NPP ; TB590). L'origine métaphorique du lac du Feu (Témiscamingue) nous laisse perplexe : « Ce lac, aux rives dentelées, suggère la forme d'un feu de camp » (NPC ; TB591). La Commission de toponymie n'hésite-t-elle pas à jouer ainsi avec le feu ?

En Acadie du Nouveau-Brunswick, on compte cinq spécifiques « Brûlé ». La main de l'homme est aussi responsable d'incendies délibérés et les noms de lieux Burnt Church, Burnt Church Point et Burnt Church River (Northumberland) rappellent destruction et malheur d'un peuple :

Following the capture of Louisbourg in July 1758, Colonel James Murray (1721-1794) was sent to destroy the Acadian settlements in the Miramichi area. He reached Miramichi Bay on 15 September 1758, and later reported : "On the evening of the 17th in obedience to instructions embarked the troops, having two days hunted all around us for the Indians and Acadians to no purpose, we destroyed their provisions, wigwams and houses. The church, a very handsome one built with stone, did not escape." It was this incident that resulted in the English place name Burnt Church for the Mi'kmaq village of Eskinwobudich, the latter name a descriptive for "lookout place" (Hamilton, 1996, 55).

En ce temps-là, l'église était assurément le symbole le plus fort de la culture. Des bâtiments et des ouvrages qui flambent, on en a quelques exemples du côté québécois, tel le lac du Chantier Brûlé (CO), « un camp de bûcheron qui se trouvait sur les rives du lac incendié (TB592a). Nom imprimé sur la carte 1891 de la Commission géologique. Le nom rappelle sans doute un feu de forêt qui ravagea un chantier de bûcherons. Les cartes officielles portent le nom complet mais les gens l'abrègent en "lac Brûlé" » (TB592b). Le Pont-Brûlé, un lieu-dit (Matane), « fait allusion à un pont construit autrefois sur la Petite rivière Matane (Neuvième Rang). Le pont n'existe plus mais le site a conservé le nom de Pont-Brûlé comme point de repère » (TB593).

Autre situation particulièrement dangereuse, cette fois pour la circulation, le champ de vision voilé par la fumée, la brume ou le brouillard²⁷⁴ :

La passe Smoky [Kativik] constitue l'entrée du passage aux Feuilles, entre la pointe Wedgehead et les îles Smoky, dans la partie de la rivière aux Feuilles qui se jette dans la baie d'Ungava. Désigné sous le nom de Pujurtuit Ikirasanga par les Inuits, cet étroit passage s'est vu attribuer en 1954 le nom des îles qui ferment la passe du côté nord, les îles Smoky. Le nom anglais Smoky est une traduction du nom inuit de la passe qui signifie la passe des fumantes. Les fumantes en question sont les îles Smoky, autre traduction anglaise de Pujurtuit, comme les Inuits appellent les îles. Celles-ci sont dites fumantes parce qu'il s'y forme une vapeur associée aux tourbillons qui les entourent (CTQdi, 1994, 753).

Si l'absence de visibilité crée un monde qui n'est pas des plus rassurants, la présence bien nette des bestioles, elle, dérange assurément la tranquillité. La multiplication du tout petit peut d'ailleurs constituer un véritable et redoutable voile. Notre inventaire contient des insectes particulièrement voraces, d'un genre à occasionner plus qu'un léger désagrément : maringouins, moustiques²⁷⁵, tiques et brûlots. Le pluriel semble indiquer une présence encore plus accablante, tels ces lacs des Maringouins, des et aux Moustiques qui parsèment le territoire. Et si, de surcroît, il s'agit d'un étang, l'idée de s'y rendre ne devient-elle pas insupportable ? On recense deux étangs aux Maringouins (HSM et Charlevoix) et un étang des Moustiques (AL). En Acadie du Nouveau-Brunswick, trois toponymes comprennent le spécifique « Maringouin », tous dans le comté de Westmorland : Maringouin Flats (battures), Maringouin Shoal et Cape Maringouin. Concernant ce dernier, William B. Hamilton rapporte deux témoignages anciens qui confirment la place importante du maringouin sur l'échelle des menaces :

The unwelcome presence of mosquitoes was a common complaint of many early European visitors to the bay of Fundy region. Two eighteenth-century examples : "There is an abundance of Muskettoes [*sic*]²⁷⁶ here so that on a calm hot day, 'tis almost impossible to live especially among the Trees" (Hale 1731), and "The mosquitoes are a terrible plague in this country. They grow worse every year and they bite the English the worst" (Harrison 1774). Nationalistic intent aside, the French were the first to enshrine the lowly insect in a place name. "Maringouin" is a corruption of the Acadian word for small mosquito-like insects. Appears as C. des maringouins (Franquelin-DeMeulles 1686), Mosquito Point (Benjamin Church 1704), and Cape Marangouin (DesBarres 1779) (Hamilton, 1996, 58).

Ces bestioles sont capables d'une réelle violence, comme en garde le souvenir le lac Bibite (Les Laurentides), un québécoïsme : « Devant le grand nombre de moustiques qui infestaient la région de [ce lac], provoquant même la mort de quelques-uns des premiers habitants de ce coin de pays vers la fin du XIX^e siècle, on lui a donné ce nom qui désigne familièrement tout genre d'insectes » (CTQdiB, 1994, 64).

²⁷⁴ Ce voile concerne 70 toponymes (code VOI). Une douzaine de lieux ont été spécifiés « Brouillard », dont cinq dans la MRC de Charlevoix-Est.

²⁷⁵ Une vingtaine d'entités sont spécifiées « Maringouin-s », 14 autres « Moustique-s » et un seul « Mosquito ». C'est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui en contient le plus.

²⁷⁶ Ces parenthèses figurent dans le texte.

Le drame est aussi social. On se serre la ceinture, la vie est difficile et règnent pauvreté et misère²⁷⁷. Le nom fortement évocateur de Misère, un hameau de la municipalité des Éboulements (Charlevoix), l'est précisément du fait qu'il identifie un lieu habité, où l'on imagine ladite misère vécue au quotidien :

Ce nom qui évoque l'infortune et le malheur aurait été attribué à cet endroit parce que les habitants devaient cultiver des terres rocailleuses, « sur des hauteurs où l'aigle étend son vol et où l'homme crève de faim », suivant l'homme de lettres Arthur Buies (1873). Il souligne, en outre que des « chaumières misérables s'élèvent par ci par là au milieu de champs étroits et courts qui laissent percer quelques rares épis entre les roches ». En 1880, l'abbé Alexis Mailloux raconte, de plus, qu'à la suite de certaines gelées : « Il s'en suivait que les colons étaient dans une misère extrême. Ils avaient tant et tant parlé de leur misère qu'en les voyant arriver aux maisons, ayant leurs poches sur le dos, on disait : Voilà un homme qui vient de la concession de la misère. » Entre 1893 et 1930, un bureau de poste du même nom a desservi le hameau (*id.*, 442).

De même, la baie Hungry et le hameau de Hungry Bay (BSA) :

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ce territoire avait une fort mauvaise réputation : on le disait impropre à la colonisation. C'est probablement à cause de la difficulté d'utilisation de ce terrain « d'un[e] lieue de front par autant et plus de profondeur » que cette baie fut baptisée de ce nom pour le moins sinistre à la fin du siècle. On ne pouvait y vivre des ressources du sol. De plus, les habitants des alentours croyaient que cette terre renfermait des loups-garous, des feux-follets et l'on y parlait aussi d'enlissements légendaires (CTQB, 1984, 41).

La rivière Famine (BS) retient un épisode historique du XVIII^e siècle où la faim tenaillait les soldats :

(...) la première mention semble être celle de la carte de Gale et Duberger, en 1795. Certains pensent que le nom de Famine fait allusion à l'étiage très prononcé que connaît généralement la rivière en été et qui se remarque surtout sous le pont qui l'enjambe près de son embouchure. Avant la construction du pont, on la traversait à gué. Il est plus vraisemblable cependant de penser que le nom se rattache aux mésaventures des troupes affamées d'Arnold, qui s'y arrêtaient dans les premiers jours de novembre 1775 et qui furent heureuses de se ravitailler à Sartigan. Là se trouvait, en effet, un campement d'Abénaquis et quelques familles françaises en train d'effectuer les premiers défrichements de la seigneurie Aubin-De L'Isle. Le rapprochement des dates et l'usage constant du nom depuis le début du XIX^e siècle plaident en faveur de cette seconde explication (CTQdiB, 1994, 212).

Cette rivière a comme variante, La Grande Famine (*id.*, 212) ; elle a donné naissance au district électoral de La Famine et au secteur résidentiel de Rivière-Famine. Exemple, dans ce dernier cas, qu'un nom attirant n'est pas toujours recherché pour l'habitat. Le poids historique fait parfois pencher la balance !

Dans cette même région de la Chaudière-Appalaches se trouvent le lac Crève-Faim et le lieu-dit de Pain-Sec, tous deux dans la MRC de Bellechasse. Un drame individuel est à l'origine du premier. « Selon la légende, un homme obligé de se rendre sur ces rives s'y trouva bloqué en hiver et serait mort de faim. (...) Le toponyme Lac Crève-Faim s'est imposé depuis au moins

²⁷⁷ La catégorie thématique « Pauvreté et misère » regroupe 78 toponymes, particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean (13) et en Mauricie (12).

1935 » (*id.*, 155). Quant au lieu-dit de Pain-Sec, il se pourrait que le pin mort se cache sous les apparences :

Même si l'on associe parfois l'expression *pain sec* aux conditions d'extrême pauvreté qui prévalaient autrefois en milieu rural, on suppose plutôt qu'il s'agit ici d'une transformation orthographique et sémantique du mot pin, l'appellation se rapportant aux arbres morts de cette essence forestière, le pin, présente dans la région. Dans son ouvrage sur la colonisation du Bas-Canada (1863), Stanislas Drapeau cite d'ailleurs Rivière du Pin et Branche du Pin dans les cantons de Buckland et de Mailloux (*id.*, 512-513).

En Acadie du Nouveau-Brunswick, les deux seuls noms de lieux qui évoquent misère ou pauvreté sont les communautés rurales dispersées de Painsec et Painsec Junction dans le comté de Westmorland. Le lieu-dit Starvation Point (JC) dans la zec de la Rivière-Blanche est un « nom imprimé sur les cartes 1922 et 1948 du club Triton (...) » (TB594a). Un membre raconte :

Il y avait un endroit sur la rivière Batiscan, à la décharge du lac des Passes, qu'on appelait Starvation Point (point de la famine). On l'avait ainsi nommé l'année précédente [1898], après que les membres s'y trouvèrent fort déçus de ne pas trouver la nourriture qui était censée être là, prête pour eux (TB594b).

Et fermant le cortège, pauvres et sans emploi, comme en est gardien le ruisseau de la Côte du Chômage (RP) : « Durant la crise économique, on engageait des gens pour travailler à la réfection de cette côte » (TB595). Le stigmate de la pauvreté n'est pas toujours apprécié. Ainsi, le spécifique « Pauvre » n'a pas survécu dans le cas d'un lac mauricien : « Ce nom ayant une connotation péjorative, un changement pour Lac des Pins a été fait, suite à une demande en ce sens de la part de la Municipalité de Notre-Dame-des-Anges, le 25 juin 1955 (T66a). L. Pauvre paraît sur la carte du canton de 1924 » (T66b).

Misère et maladie vont ensemble. Le lieu-dit Le Camp-de-la-Grippe (La Matapédia) « était autrefois un camp forestier. (...) Plusieurs informateurs se rappellent du camp à cause d'un malheureux événement; sept personnes y sont mortes de la grippe espagnole (...) » (TB596). L'épisode historique le plus dramatique reste dans ce lieu de mémoire qu'est la Grosse Île (Montmagny), aussi connue sous le nom d'île de la Quarantaine :

Ancrée dans le Saint-Laurent, à 10 km au nord-est de l'île d'Orléans, la Grosse Île compte 3 km de longueur. (...) Le toponyme, qui remonte au XVII^e siècle, paraît dans l'acte de concession de la seigneurie de la Grosse-Île, en 1662, à Noël Jérémie, dit Lamontagne, et sur la carte de Jean Deshayes de 1695. Selon l'*Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent situées entre Orléans et Anticosti* (1964), on rencontrait alors parmi les variantes, surtout orales, les appellations Île de la Quarantaine, Île de Grâce et Grace Island. À partir de 1832 et pendant plus de cent ans, la Grosse Île est devenue un lieu de quarantaine pour le contrôle sanitaire des immigrants. Plus de 10 000 y sont morts. De 1937 à 1957, les armées canadiennes et américaines y mènent des expériences bactériologiques ultrasecrètes. Le corridor aérien y est interdit. Au cours des dix années suivantes, la Grosse Île devient une station de quarantaine pour tous les animaux importés au Canada. En 1978, le gouvernement du Québec en fait une réserve de chasse et de pêche sous le nom de Sanctuaire de la Grosse-Île. Enfin, en 1984, Environnement Canada, devenu Parcs Canada, lui accorde le statut de lieu historique national (CTQdIB, 1994, 259).

Le spécifique « Quarantaine » marque officiellement deux lieux : le passage de la Quarantaine, une passe (Montmagny), et le ruisseau de la Quarantaine (RC). En ce dernier lieu, « les premiers colons furent des Irlandais exilés. Après que la peste les eut forcés à rester en quarantaine, ils s'installèrent vers 1840 » (TB597).

Drame, pauvreté, maladie, souffrance : tristesse et pleurs les accompagnent souvent²⁷⁸. En Acadie du Nouveau-Brunswick, la Déportation des Acadiens a laissé un toponyme unique, euphémique, le ruisseau des Malcontents dans les environs de Buctouche (Kent) : « Named for Acadians reunited here after the expulsion 1755 » (Rayburn, 1975, 169). Au XX^e siècle, larmes de guerre et tristesse historique imprègnent les lieux à leur tour, comme à la coulée des Larmes (FS)²⁷⁹, située dans la réserve faunique des Laurentides :

Également connu sous le nom Ruisseau des Larmes, cette entité géographique (...) évoque une réalité douloureuse de la Première Guerre mondiale alors que, pour échapper à la conscription, plusieurs appelés de la région durent se cacher dans les bois environnants. Pareilles évasions se produisirent ailleurs sur le territoire québécois, notamment aux abords d'un autre ruisseau des Larmes à La Trinité-des-Monts, dans l'arrière-pays de Rimouski (CTQdiB, 1994, 349).

Dans ce ruisseau des Larmes (RN) : « des jeunes voulaient travailler dans le bois pendant la guerre. Il y avait beaucoup de mouches qui les piquaient le soir et ils pleuraient » (TB598).

La drave, un métier difficile, est présent dans la fosse des Larmes (Manicouagan), un nom qui figure sur la carte d'une zec et qui dit « l'ennui des draveurs à ce point de la rivière » (TB599). Parfois le drame est sous-jacent, comme au lac du Chagrin (MC) où un homme s'est noyé (NPSP ; TB600). Le pire a été évité au lac Sorry (Témiscamingue), un nom fourni par une personne qui possède des pourvoiries et une compagnie d'aviation : « [Un] pilote (...) amerrit sur ce lac trop petit et il eut la frousse en sortant » (TB601). L'on fait dire au lac qu'il est désolé et s'excuse.

La tristesse envahit à la fois les cœurs et les lieux. Tel pourrait être le sentiment dominant aux îles des Affligées dans l'archipel de Kécarpoui (BCN) :

(...) identifiées par l'appellation « Iles Affligées » sur la carte de Gustave Rinfret (1913) (...) Sans cesse balayées par les vents et rongées par la mer, elles s'érodent progressivement. Une multitude d'oiseaux de mer y séjournent toutefois de même que des pêcheurs de morue et des chasseurs de loups marins. D'aucuns soutiennent que la grande tristesse des lieux aurait motivé le choix de cette dénomination (CTQdiB, 1994, 7).

²⁷⁸ Rappelons que nous avons déjà fait le lien entre certains pleurs et le sens de l'ouïe.

²⁷⁹ La coulée des Larmes « (...) prend sa source au sud du mont des Consçrits (...) » (CTQdiB, 1994, 349), toponyme dont nous avons parlé précédemment (Rencontres et Affrontements).

Le lac des Tourterelles Tristes (VO) raconte leur présence. Il s'agit d'un « nom créé par le propriétaire [d'une] pourvoirie (...) pour signaler qu'il a vu régulièrement ces oiseaux près de ce lac » (TB602). Le lac de la Tourterelle Triste (FS) dit que l'oiseau « est de retour dans nos forêts québécoises. Selon [l'aménagiste], il y en aurait quelques-unes sur le territoire de la pourvoirie » (NPAmP ; TB603). Cette tristesse-là est en fait une bonne nouvelle ! L'incertitude semble contenue dans le nom de Farewell Cove (CG), un hameau : l'espoir du retour ou la peur d'y rester ? « D'après [un informateur], c'est l'endroit d'où partaient les goélettes pour leurs expéditions de chasse à la baleine, d'où le nom de l'anse (Farewell signifiant "au revoir") » (TB604). Ou adieu...

Dans le Jardin au Bout-du-Monde (Caniapiscau), la tristesse se fait poétique : Le Cœur Éclaté, Le Déversoir des Larmes, Le Pardon Refusé. Le Vieux-Chagrin – un chat – renvoie au titre d'un roman de Jacques Poulin. Ailleurs, c'est la poésie de Gilles Vigneault qui a inspiré le toponyme Lac de l'Eau-Chagrin (SR) : « Pour me souvenir j'ai bu goutte à goutte / Le ruisseau-mémoire et son eau-chagrin » (cité in CTQdiB, 1994, 199). Les rapides de l'Abandonné et le lac du même nom (SR) font « allusion à l'épisode initial du conte montagnais *Les Oiseaux d'été* relaté par l'ethnologue Michel Noël, où des parents décident d'abandonner leur enfant infesté par les poux » (*id.*, 1).

La déception est une forme que prend la tristesse. Le conflit n'est qu'une hypothèse à l'origine de la baie et la rivière Déception (Kativik) dans le Nord-du-Québec :

L'on ignore toujours ce qui a motivé le choix de ce toponyme ancien, d'abord attribué à la baie. Toutefois, deux hypothèses subsistent. Certains soutiennent que ce nom provient de celui d'un navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui aurait fait naufrage dans la baie lors d'une tempête, au XIX^e siècle. D'autres estiment qu'il aurait été fourni par John Arrowsmith pour marquer la déception qu'aurait eue à cet endroit, en 1611, Robert Greene et ses hommes à la suite des gestes d'inimitié de la part des Inuits. La carte éditée en 1834 par John Arrowsmith indique d'ailleurs les appellations Deception Bay ou Forster Harbour (*id.*, 165).

Moins dramatique, le lac Déception (VO) rappelle « le fait que les premiers pêcheurs, s'étant supposément rendus à ce lac, n'y pêchèrent rien. Plus tard, il s'avéra qu'il y eut méprise de lac puisqu'il recèle de belles truites. Malgré tout, on le désigna par ce toponyme (...) » (NFPP ; TB605).

Se perdre : voilà une difficulté qui peut virer au drame. Le nom du lac du Perdu (Témiscamingue) a été « fourni par [un] coroner (...). [On y a] retrouvé [un] chasseur égaré depuis 36 heures, en [octobre 1980] » (TB606). Un lieu-dit, La Pièce-Perdue, (AL) raconte une expérience : « Quelqu'un qui s'était perdu s'est retrouvé dans un genre de petite clairière près d'un chemin » (TB607a). De plus, singulièrement, ce toponyme a lui-même été perdu ! : « Ce nom a

été oublié lors du suivi d'officialisation et n'a pas paru à la Gazette de 1989. Il paraîtra en 1991 » (TB607b).

Des difficultés et désagréments de toutes sortes parsèment le parcours des travailleurs. Comme au lac de la Tente Déchirée (Kativik) : « La Commission privilégia [ce nom] à celui de "Torn Tent" qui apparaissait sur le brouillon [d'une] carte géologique (...) du géologue D. P. Gold datée de 1959. C'est cette forme qui apparaît sur [une autre] carte géologique (...) du ministère des Mines [de] 1961 » (TB608). Le pont de la Calamité (Abitibi-Ouest) est l'unique survivant officiel d'une expérience difficile :

Monsieur Moberly, un ingénieur travaillant au début du siècle à la construction du Transcontinental, a donné le nom de Calamity à la rivière Desméloizes à cause des nombreuses difficultés qu'il a rencontrées en remontant ce cours d'eau. L'appellation francisée est ensuite retenue pour désigner la rivière. Le lac Domène, situé à la source de ce cours d'eau, s'appelle aussi lac Calamité (Beaudry Gourd, 1984, 41).

Dans la municipalité de Petit-Saguenay est située l'anse de Brise-Culotte (FS) et non loin se profile la Petite anse Brise-Culotte. Cette dernière « provient sans doute du fait que l'anse est peu profonde et pleine d'aspérités » (CTQdiB, 1994, 88). Un accident est à l'origine du lac des Côtes Cassées (FS), « nom proposé par [une personne] des Escoumins qui chasse dans ce secteur » (TB609). Elle nous raconte : « un collègue de travail s'est cassé deux côtes en travaillant tout près de ce lac » (*id.*).

Grimper présente des difficultés et le cœur risque d'en prendre un coup. Le lac J'En-Peux-Plus (Les Laurentides) « occupe le sommet d'une colline. C'est sa position élevée, son éloignement et la difficulté à l'atteindre qui lui auraient valu son nom. En effet, on raconte qu'un bûcheron à bout de souffle, voulant atteindre ce lac, se serait écrié "j'en peux plus", d'où ce toponyme assez particulier » (CTQdiB, 1994, 298). Le nom du lac Trop Loin (VG) « est en usage par des clients du pourvoyeur. L'expression fait référence à l'accès difficile pour se rendre au lac et surtout son éloignement » (TB610). L'obstacle est cet empêqueur de tourner en rond, ou plutôt, d'aller droit au but. Le lac à l'Empêche et le mont du même nom (Charlevoix), de même que le hameau montréalais de L'Île-d'Embarras (BR) le suggèrent :

[Le lac à l'Empêche] apparaît sur une carte de 1850 sous la forme Lac Nampêche (...) Pour sa part, le mont est indiqué sur un plan de 1927. En ancien français, *empeequier* signifie *entraver, mettre aux fers, prendre au piège, embarrasser, arrêter, retenir, obstruer*. On rapporte toutefois qu'un ancien chemin forestier du siècle dernier passait près du lac à l'Empêche, servant de raccourci pour les gens de Notre-Dame-des-Monts qui voulaient atteindre la route de Saint-Urbain à Grande-Baie (La Baie). Il est possible qu'un obstacle sur ce tracé ait *empêché* une bonne circulation (CTQdiB, 1994, 320).

On ne peut dégager le motif d'attribution du toponyme avec certitude, mais il peut fort bien s'expliquer par l'abondance des liards, des souches et des troncs d'arbres qui, en période de hautes eaux, encombraient le passage du chenal d'Embarras et forçaient à de nombreux détours. Des

clôtures ainsi constituées sont couramment dites d'embaras dans plusieurs régions du Québec (*id.*, 386).

Les activités de chasse et pêche ont donné une toponymie de la misère qui est moins liée à la pauvreté qu'à la difficulté²⁸⁰. Le nommant du lac de la Petite Misère (HCN) « a souligné que son lac se situait à plus de huit km de marche et qu'il lui avait fallu deux ans pour construire son camp » (TB611). Le lac Misère (PH) « est difficilement accessible », d'où son origine (TB612). Le problème de l'accès est particulièrement important au lac de la Misère (Manicouagan) :

Depuis 20 ans, [un homme] de Baie-Comeau va chasser et pêcher à cet endroit. Quelques tentatives d'emplacements de camp de chasse ont été abandonnées très rapidement mais [cet homme] a quand même installé un camp de chasse et pêche il y a 5 ans. Depuis, il a compris pourquoi personne ne s'y est installé. L'accès au lac est très difficile (...) par véhicule tout-terrain ou à pied (...). Les vallées pour s'y rendre sont toutes de fond marécageux. Le voyage prend 4 heures et il n'y a pas eu, ou si peu, de voyages sans qu'il ne se rajoute des bris de toutes sortes et chacun d'eux rapporte une mésaventure mémorable. Aussi, à chaque fois que le lac est atteint, il y a toujours quelqu'un qui s'exclame en disant : « Faut aimer ça la misère pour venir ici ! », d'où l'appellation « Lac Misère » que nous normalisons en « Lac de la Misère » (TB613).

Des histoires de chasse sont encore à l'origine du lac de la Misère (FS) et d'un autre lac homonyme (AL). Le premier toponyme a été « proposé par [un homme] des Escoumins qui chasse dans ce secteur [et qui explique] : "Nous y sommes restés pris dans la boue en 4X4 une journée complète" » (TB614). Le second nom de lieu a été nommé ainsi car « tuer un orignal à cet endroit est un problème : il y a beaucoup de vase et il faut sortir l'orignal en 8 quartiers » (NFPP ; TB615). Le lac aux Varices (VG) est « difficile d'accès, épuise les chasseurs qui ont à sortir l'orignal récolté » (NFPP ; TB616). À la pêche aussi, ce n'est pas de tout repos. Au lac Hard Luck (La Tuque), « la pêche est très difficile à ce lac qui est, de surcroît, très difficile d'accès (...) » (TB617). Et à la chasse, reste toujours une difficulté essentielle à surmonter : viser juste. Au lac du Visou²⁸¹ Croche (La Tuque) « un chasseur [y] a manqué un orignal quelques années de suite (...) » (TB618). Quant au lac des Ratés (VG), il est situé dans une pourvoirie et l'on doit ce nom à son propriétaire qui explique : « Jacques et Madeleine ont toujours maintenu ne pas avoir tiré, mais on est sûr qu'ils ont raté leur orignal » (TB619).

²⁸⁰ Au Québec, l'expression « avoir de la misère » signifie « rencontrer une difficulté ».

²⁸¹ Québécoisme qui signifie faculté d'ajuster son tir.

La mort inévitablement

La vie est ainsi faite que la mort arrive, inévitablement. La Côte-Nord est la première gardienne du thème de la mort²⁸², à tel point que nous pourrions la surnommer « Côte-Mort ». La mort, telle qu'on l'a spécifiée en toponymie, nous éloigne du phénomène naturel, rappelant plutôt l'accident ou la violence. Ainsi la rivière de la Mort (Kativik), où l'absolue singularité de l'article défini contient une mise en garde prégnante de drames éventuels :

Cette rivière dangereuse, fortement encaissée et entrecoupée de rapides, porte bien son nom. (...) La carte du district d'Ungava incluse dans le neuvième rapport de la Commission de géographie du Canada (1911) indique Death River comme nom du cours d'eau. Le nom français R. de la Mort figure quant à lui sur la carte de la partie nord de la province de Québec publiée en 1914 par le ministère des Terres et Forêts. C'est en 1944 que la Commission de géographie du Québec a accepté le nom Rivière de la Mort (CTQdiB, 1994, 462).

Mais les eaux de cette rivière de la Mort sont vues d'un autre œil par les autochtones : « Les Naskapis d'aujourd'hui l'appellent Wayustikw ou Wayustiku, c'est-à-dire la rivière grasse, car les poissons y sont bons et gras, à ce qu'ils soutiennent » (*id.*).

La vie toponymique d'un mort peut débiter par la découverte de son cadavre mêlé aux eaux et qui sera, parfois, enterré là. C'est ce que racontent sur la Côte-Nord la butte du Mort (TB620), la pointe du Mort (TB621), La Dead Man's Cove (TB622) et l'anse du Mort (TB623). Aux îles de la Madeleine, le même scénario à l'origine de la butte de l'Homme Mort (TB624) a été étoffé par la légende :

Au nord-ouest de l'île Brion se trouve la Butte-du-Mort, Dead Man's Hill. (...) Autrefois, un navire se serait échoué à la côte sur un banc de sable. Forcé de l'abandonner à son sort, l'équipage s'occupa de sauver le plus d'effets possibles. Tandis qu'on procédait à cette opération, un des hommes s'offrit à escalader la plus haute montagne de l'île pour faire la sentinelle et signaler les navires qui pourraient passer. Il apporta la cloche du bateau avec lui pour la sonner s'il apercevait une voile. Il ne redescendit jamais. Il fut trouvé mort au pied d'un arbre. Et la cloche, attachée à une branche, agitée par le vent tintait tristement son glas funèbre (A. L. in Chiasson, 1994, 126).

Une île des Îles, Le Corps-Mort, est métaphore. Et la légende a fabriqué sa propre genèse :

[C'est] un rocher inhabité servant de poste de pêche. Dénommé Île Allezay par Jacques Cartier, le 28 juin 1534, le Corps-Mort tire son nom du relief de l'île, qui rappelle les formes d'un corps inanimé étendu par terre. Selon Luc Lacourcière, le Corps-Mort tire son origine d'un arbre mort. Le toponyme métaphorique Le Corps Mort paraît sur les cartes du Régime français. Par la suite, on rencontre Deadman's Island ou Dead Bodys et, plus récemment, Île du Mort (CTQdiB, 1994, 149).

Dieu avait créé la terre. Le démon orgueilleux et jaloux voulut en faire autant. Mais il ne réussit qu'à produire ce rocher sur lequel ne pousse aucune végétation, qui est désert et, le plus souvent,

²⁸² Avec 38 noms de lieux. Quatre autres régions possèdent des toponymes de ce type en quantité substantielle : le Saguenay–Lac-Saint-Jean (26), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (17), le Bas-Saint-Laurent (16) et la Mauricie (14). Au total, cette catégorie (code MOR) comprend 164 toponymes. Le spécifique « Mort-s » a été attribué à une cinquantaine de lieux.

entouré de brumes ; il ressemble à un mort sur son suaire et constitue une menace constante pour les navires qui osent en approcher (A. L. *in* Chiasson, 1994, 65).

L'emploi du singulier renvoie à la tristesse du drame individuel. Mais l'amalgame du singulier et du pluriel se fait sans doute dans bien des esprits. Même si le lac Dead Man (La Tuque) est officiel, c'est la forme « "Lac des Morts" [qui] est en usage par la pourvoirie (...) » (TB625). Le pluriel intensifie la mort et la hisse parfois au rang de tragédie. Comme à la guerre qui fait toujours plus d'une victime, par exemple à la pointe aux Morts (Minganie) :

Avant l'arrivée des Blancs dans cette région, la tradition rapporte, comme le précise en particulier René Bélanger, qu'un combat a opposé des Esquimaux à des tribus indiennes avoisinantes pour la suprématie de ce territoire. La bataille qui a eu lieu à cet endroit fut, paraît-il, très meurtrière et plusieurs autochtones y ont perdu la vie. Le Journal de Placide Vigneau parle couramment de la pointe aux Morts dont la plus ancienne mention connue remonte à 1858 (CTQdiB, 1994, 462).

Les naufrages prennent également beaucoup de vies. Près de l'anse des Morts (Manicouagan), « reposent les corps de 14 marins ayant péri lors du naufrage de l'Argo en 1872 » (TB626). Une autre anse porte le même nom (La Mitis) « à cause des morts retrouvés sur la plage à la suite de naufrages » (TB627).

La nature du décès est quelquefois spécifiée ; noyés et pendus se joignent alors au cortège des morts toponymiques, les premiers plus nombreux et le plus souvent au pluriel, les seconds au singulier. Le lac du Pendu (SR) renvoie à un personnage littéraire (TB628) mais une personne que l'on a identifiée est bel et bien à l'origine de la côte du Pendu (HG) (TB629). La chute des Noyés (MC) garde le souvenir d'un drame familial associé au périlleux métier de draveur :

[Elle] est située dans un passage particulièrement difficile de la Petite rivière Péribonka (...). Vers 1920, trois membres d'une même famille, des Tremblay surnommés Souris, ont été pris dans les remous de la rivière, à environ 1 km en aval de la chute, alors qu'ils faisaient la drave pour le compte de la compagnie d'exploitation forestière fondée par William Price. Deux d'entre eux y ont laissé leur vie : le père a pu s'en tirer indemne, alors que ses deux fils se sont noyés (CTQdiB, 1994, 492).

Des employés de la compagnie Québec North Shore Paper périrent de même dans les flots. Deux lieux de la Côte-Nord en ont été les témoins : le lac des Noyés (TB630) et la chute des Noyés (TB631). Dans cette même région, la passe des Noyés rappelle qu'en 1922, les eaux ont pris le père Tortellier et ses compagnons (TB632) et plus récemment, dans les années 1960, ce sont trois personnes qui ont perdu la vie ainsi, ce qui a fait naître l'anse des Noyés (TB633). Ailleurs aussi, le drame s'est fait toponyme. L'île des Noyés (Abitibi-Ouest) nous parle de sept hommes morts de cette façon, « en 1934, à cause de forts vents » (TB634). Mais voici que la métaphore s'insinue dans le paysage. La Noyée est un mont sis dans la municipalité charlevoisienne de Saint-Aimé des-Lacs :

[II] est visible surtout de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Voici comment Judith Girard dans *La paroisse aux trois clochers* décrit le mont: « Il s'agit, en fait de trois montagnes dont la disposition nous laisse voir un corps de femme étendue sur le dos, comme si elle était couchée sur un lac, à demi submergée, sa longue chevelure flottante sur les eaux. » Cette image, qui s'est imposée d'elle-même dans ce pays montagneux couvert de forêts, a motivé le choix populaire du toponyme La Noyée (CTQdiB, 1994, 492).

Le ruisseau du même nom « prend sa source dans les cheveux de la Noyée (...) » (NFP ; TB635).

Des noms de lieux sont révélateurs de situations laissant peu de chances de survie. Ainsi, la municipalité de paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens (Arthabaska) parle-t-elle d'un drame qui s'est produit en Nouvelle-France : « on a voulu marquer la vénération que l'on entretenait à l'endroit de huit Jésuites massacrés par les Amérindiens entre 1642 et 1649 (...) » (CTQdiB, 1994, 725). L'affrontement meurtrier est éminemment présent dans des toponymes tels l'île du Massacre, la pointe au Massacre, l'île de la Massacrerie, l'île des Massacrés. La « pointe au Massacre [Matane] évoque peut-être des événements tragiques qui eurent lieu à cet endroit » (*id.*, 423). Mais dans cette région du Bas-Saint-Laurent, c'est l'île du Massacre (RN) qui est particulièrement connue, gardienne de violence :

L'extermination d'un groupe d'Amérindiens serait à l'origine de son appellation. La tradition orale rapporte en effet que des Abénaquis et des Micmacs revenant par la rivière des Trois Pistoles avec des Iroquoises qu'ils avaient capturées allèrent se cacher dans cette île. Les Iroquois les ayant suivis de loin, et voyant leurs ennemis se terrer dans une grotte de cette île, les massacrèrent et délivrèrent leurs femmes. Dans la *Relation* de son deuxième voyage (1535-1536), Jacques Cartier fait allusion à ces événements qui, selon le témoignage du chef amérindien Donnacona, auraient pu se dérouler en 1534 ou quelques années auparavant (*id.*).

La légende a repris ce terrible épisode de l'histoire. Même si l'île du Massacre s'y transforme en Île-au-Massacre, le lieu semble bien le même :

C'est encore une histoire sur les Indiens. Ça se passe dans le comté de Portneuf ; plus précisément, ce sont des Indiens de Donnacona. (...) Ils allaient (...) dans leurs terres de chasse par le fleuve (...) et ils avaient à traverser des territoires ennemis qui appartenaient à d'autres tribus indiennes. Ils se sont fait pourchasser. Ils se sont réfugiés sur une île qu'il y avait dans le fleuve, une petite île, dans une espèce de grotte qui était au centre. Ils sont restés là quelques jours pour se cacher.

Après quelques jours, la marée est montée. Ils trouvaient dangereux que la marée monte aussi haut car l'eau entraînait toujours dans la grotte. Quand ils ont voulu partir, les ennemis les ont aperçus. (...) Sur l'île, il y avait des constructions de bois parce que, souvent, des Indiens pêcheurs et des Indiens qui allaient à la chasse s'y arrêtaient et faisaient des constructions de bois. Alors ils ont mis le feu à l'île, et les Indiens ont tous péri dans le feu. Ils n'ont pas pu se sauver et leurs bateaux ont aussi pris en feu. Ceux qui ne sont pas morts dans le feu sont morts noyés.

La légende, c'est qu'on entend encore des genres de chants indiens et des tam-tams sur cette île-là qu'on appelle maintenant l'Île-au-Massacre. Surtout les soirs de brume, on entend des chants indiens qui ressemblent à des plaintes. (...) La légende a surtout été connue dans le coin de la Baie-du-Bic, ou des îlots du Bic.

Plus tard, beaucoup plus tard, il y eut un phare pour guider la navigation. Il y avait un homme qui restait là, qui surveillait le phare et les voies maritimes. La nuit, il entendait encore des plaintes, des chants. Une nuit, il a entendu comme du monde marcher dans les escaliers du phare. Il était tout seul sur l'île avec son chien, qui était à côté de lui. Il a entendu comme des coups de

tomahawk dans les murs, comme si les Indiens vargeaient²⁸³ dans le mur pour faire tomber la tour. Il avait tellement peur qu'à un moment donné, il voulut traverser la rive pour se rendre sur la terre ferme, mais la glace était trop épaisse pour qu'il la traverse avec son bateau, et trop mince pour qu'il la traverse à pied. Il n'était pas bien loin du rivage. Alors, il est revenu passer encore une autre nuit au phare. Et là, ça s'est encore passé : les Indiens couraient encore dans les escaliers et donnaient des coups de tomahawk dans les murs.

Son chien est traversé sur l'autre rive. C'est un chien intelligent, il faut croire, car il est allé avertir le monde. Le monde connaissait le gars du phare parce qu'il allait chercher les aliments dont il avait besoin au village, de l'autre côté de la rive. Ils ont bien vu qu'il était tout seul et qu'il se passait quelque chose de spécial. Quand ils sont arrivés au phare, ils ont découvert que celui qui s'en occupait était mort.

Ils ont dit qu'il est mort de peur.

(Guilbault, 1991, 82-83-84 ; Légende recueillie en 1989 par Geneviève Hamel. Informateur : Monsieur Vincent, de Gagnonville.)

Au bout du compte, la mort s'est répercutée sur cet homme prisonnier des fantômes.

À tuer : voilà qui résonne autant comme un avertissement que d'un constat bien réel. Ainsi la côte à Tuer (Kamouraska) : « À cet endroit il y a eu plusieurs accidents de voiture (TB636). La côte à Tuer (Matane) est une fosse à saumon :

Endroit de la route 195, où il existe une courbe dangereuse. En 1920, un homme y serait décédé durant la « drave ». (...) cet homme voulant étancher sa soif aurait bu à la source d'eau très froide coulant de la montagne et serait mort d'un « coup d'eau » comme on disait dans le temps. En mémoire de cet homme, on grava sur un arbre une croix que certains se rappellent avoir vue à cet endroit très longtemps après. Depuis, la fosse porte ce nom (Bastien, 1995, 11 ; cité in TB637).

En revanche, il semble que la mort soit toute stratégique au lac du Décès (HCN) : « Le nom était donné afin d'empêcher les Étatsuniens d'aller au lac du Décès par leurs propres moyens » (TB638). Il valait donc mieux employer un guide ! Mort causée par un poisson dans le cas du lac du Trépas (La Tuque) : « [Le] président de la zec (...) raconte que dans ce lac, on a ensemencé des truites, mais qu'on n'en pêchait pas. Un biologiste fut demandé pour faire une analyse et n'y pêcha que du brochet, grand prédateur de truites (...) » (TB639). Mort présumée dans le cas du lac des Disparus (DR) « où deux chasseurs, il y a plusieurs années, ont été portés disparus dans ce secteur » (NPZ ; TB640).

Le sang est symbole de vie et de mort. Mais, en toponymie, le sang est plutôt celui qui a été versé. Un crime a-t-il eu lieu ? Oui effectivement, sur l'île du Sang (HR), à la suite d'un violent corps à corps :

Appelée Petite Île aux Têtes sous le Régime français, puis Bloody Island, l'île du Sang tire son origine du fait suivant. En septembre 1814, l'armée de George Prevost, chef des forces britanniques en Amérique du Nord, durant sa retraite de Plattsburgh, État de New York, établit son campement à environ 5 km au nord d'Odelltown. Une nuit, deux déserteurs s'emparent de la solde des troupes et s'enfuient sur un chaland par la rivière Richelieu. La nuit étant

²⁸³ « Varger : frapper fort » (Guilbault, 1991, 156).

particulièrement sombre, ils échouent sur l'île. L'un d'eux poignarde son compagnon et jette le corps à la rivière avant de se réfugier au Vermont. Le corps du déserteur est retrouvé sur l'île qui sera désormais dénommée Île du Sang (CTQdiB, 1994, 735).

Ossements et squelettes constituent des preuves mortuaires. À la grotte du Crâne (Charlevoix-Est), « un crâne amérindien de 3 à 4 siècles y a été retrouvé en 1948 » (TB641). Proposé par l'Administration du parc de conservation de la Gaspésie, le nom du pic des Os Perdus (HG) « serait connu depuis longtemps par les guides. On suppose que le nom proviendrait d'une légende amérindienne. Ou peut-être y aurait-il eu à cet endroit une bataille de tribus ou un ancien cimetière de caribous » (TB642). Dans le lac Duparquet, l'île aux Ossements (Abitibi-Ouest) serait bien un cimetière amérindien malgré ce qu'en dit le dictionnaire *Noms et lieux du Québec* :

Cette petite étendue de terre d'une largeur de 500 m, portait le spécifique Dry Bone jusqu'en 1983, alors qu'il fut traduit par Ossements et approuvé officiellement. En réalité le dry-bone est un carbonate naturel de zinc $ZnCO_3$ appelé scientifiquement smithsonite en français, d'après James Lewis Macie, dit Smithson (1765-1829) qui, en 1826, a légué aux États-Unis 120000 livres sterling pour la fondation d'une société, nommée Smithsonian Institution, à Washington (CTQdiB, 1994, 504).

D'ailleurs, l'information tirée de la banque de données Topos remet en cause cette interprétation :

Dans les étapes de la rédaction (no Dinolieu 5126), l'explication est passée de la présence d'ossements d'amérindiens à celle de smithsonite. On a jugé la première comme étant une explication pseudo-archéologique ! Toutefois, (...) un résident de Duparquet qui s'intéresse à l'archéologie, indique que la véritable île Dry Bone (nom proposé pour officialisation), n'est pas cette île, mais celle numérotée 126, où se trouvent quatre Amérindiens enterrés. On a peut-être pris 26 pour 126. [La] secrétaire-trésorière de la ville de Duparquet confirme les renseignements de [ce résident] et affirme qu'à sa connaissance, il n'y a jamais eu de gisement de smithsonite sur cette île (TB643).

Parfois, le nom de lieu résonne comme un avertissement. La côte des Crânes (Avignon) en est l'illustration : « Il y avait des crans très à pic dans ce secteur et si quelqu'un y tombait, il devenait un crâne » (TB644). Une falaise, le cran des Morts (BCN) présente une « dénivellation très abrupte (...). Existe sous la forme "Écran des morts" » (TB645).

La toponymie est aussi la gardienne d'ossements animaux. C'est l'origine du hameau de Cap-aux-Os (CG) : l'appellation renvoie à « la quantité d'os de baleine trouvés à cet endroit » (TB646a). Ce nom figure pour la première fois sur une carte en 1754 (646b). On ne connaît pas l'histoire à l'origine de la baie du Cheval Mort (Charlevoix-Est), ni celle de la baie de l'Ours Mort (Témiscamingue). Le Cimetière-à-Chevreuils, un lieu-dit (RP), a été « nommé ainsi par les chasseurs de la région parce que l'endroit sert de quartier d'hiver au chevreuil et est de plus un excellent point de repère pour ceux-ci » (TB647). La mort des animaux n'est pas toujours

imputable aux chasseurs. L'enlèvement mortel, c'est la dure réalité des chantiers d'autrefois qui est évoquée dans ce nom de lieu, le lac Crève-Cheval (FS) :

Un employé de la compagnie forestière Price baptisa ainsi cette entité géographique après avoir failli perdre son cheval à proximité. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le travail demandé aux chevaux dans les chantiers en forêt était tel que plusieurs crevaient, mouraient, enlisés dans les fondrières ou les savanes. Le toponyme Lac Crève-Cheval paraît dans des documents de 1925, mais on aura relevé aussi les formes Lac à Cheval et Lac Bonneau depuis ce temps (CTQdiB, 1994, 155).

L'eau et la végétation meurent aussi. Une quinzaine d'entités contiennent des eaux mortes et deux lacs spécifiés Mort-Bois (AL et DR) signifient que celui-ci ne vaut pas grand-chose (TB648).

Les cimetières²⁸⁴, ces lieux où reposent et se côtoient les morts, font naturellement partie de l'ordre de la vie terrestre. Si les nombreux cours d'eau et ruisseaux du Cimetière nous font sentir la douceur triste et paisible de la mort, l'île en revanche se nimbe de mystère. La Côte-Nord, région qui offre un large éventail des toponymes de la mort, n'a pourtant qu'une seule occurrence toponymique évoquant le repos des morts, l'île du Cimetière (BCN). Ailleurs, une île homonyme (VG) est le lieu d'un cimetière amérindien (TB649). De même, à la pointe Cimetière (Jamésie), « une femme indienne [est] enterrée à cet endroit » (TB650). D'autres lieux gardent les corps de pêcheurs et de chasseurs. Ainsi Le Cimetière, un lieu-dit (RP) :

[Des] pêcheurs auraient trouvé la mort à cet endroit en 1903. [Ils] étaient partis de Percé quelques heures plus tôt et auraient été surpris par la tempête. La côte de l'île étant assez abrupte à cet endroit, l'embarcation se serait écrasée sur la paroi entraînant la mort de cinq des passagers. Renseignement fourni par [un] pêcheur de Percé (TB651).

Sur le mont du Cimetière (Les Laurentides), « des chasseurs [y] auraient été enterrés (...) après s'être noyés dans la rivière Maskinongé » (TB652).

Pour adoucir toutes ces morts, la CTQ nous offre un répit poétique en hommage à Gilles Vigneault au ruisseau Mourir-Ma-Belle (SR), lequel est « situé à la tête du lac [du même nom] » (TB653a) : « Mourir pendant qu'un air de flûte/ Dessine au loin son arabesque/ (...) Cela se dit mourir ma belle/ Cela se dit mourir d'amour » (cité *in* TB653b).

²⁸⁴ L'on recense 18 toponymes ainsi spécifiés.

§ 16 L'esprit vivant et merveilleux

Espoir et mémoire

Si la mort enlève les corps de la vie terrestre, l'esprit vivant s'y maintient dans une continuité qui projette vers le futur, ramène au passé et emporte ailleurs, dans le rêve, l'au-delà, l'éternité²⁸⁵. Des noms de lieux tendent vers le passé, comme la baie Memory, le lac de la Nostalgie et le pont [couvert] des Souvenirs (Jamésie). Ce dernier a été « construit en 1954 au-dessus de la rivière Turgeon (...). Il rappelle l'arrivée des premiers colons à Beaucanton » (TB654). Cette primeur habitante et le temps qui s'est écoulé depuis, d'autres l'annoncent fièrement en exhibant un chiffre commémoratif. Ainsi le pont du Centenaire (HSL) « fait référence au centième anniversaire de la municipalité [d'Ormstown] en 1989 » (TB655). De même, la passerelle du Centenaire (LSJE) : piétonnière, elle a été « nommée ainsi compte tenu que sa construction a été réalisée dans le cadre de l'année commémorant le centenaire de la Ville d'Alma » (TB656). Quant au parc du Centenaire (DR), il est né d'une résolution municipale en 1996 : « Les fêtes du centenaire de Roberval eurent lieu en 1955 » (TB657). Pont, passerelle, parc, mais aussi cet important symbole religieux que représente la croix. Le cap de la Croix du Centenaire (FS) « identifie le site où [on l'a] érigée en 1938 pour commémorer le centenaire de l'ouverture de la région à la colonisation » (TB658). Le chiffre n'est cependant pas l'unique façon de glorifier le temps qui passe. Le passé et le futur enjambent le pont des Générations (Bellechasse) :

Ce pont couvert privé se situe à l'embouchure du ruisseau Beaumont à proximité du moulin de monsieur [X]. (...) Ce toponyme constitue une évocation de l'ancêtre de la famille [de ce monsieur] (...). [L'épouse de cet ancêtre] demeurerait sur le lot no 8 à Beaumont. Vingt ans plus tard, [l'ancêtre] faisait l'acquisition du lot voisin. Ainsi huit générations plus tard, ce pont couvert fait le lien entre le bien maternel et le bien paternel des ancêtres (...) » (TB659).

Plutôt qu'en années et générations, certaines activités se comptent en minutes. Le temps du trajet s'en trouve ainsi mémorisé pour les usagers éventuels. Le lac Quinze Minutes (Pontiac) « fait référence au temps mis pour rejoindre à pied ce plan d'eau au lac Junior » (TB660). Dans le cas du lac Vingt Minutes (VG), le calcul a été effectué à partir du lac Wapus (NFPP ; TB661). Le lac Vingt-Cinq Minutes et la montagne Quarante-Cinq Minutes sont situés dans la MRC Antoine-Labelle. « Le [premier] nom fut donné en raison du temps que ça prend pour se rendre au lac à partir de la route » (TB662). Quant à la montagne, il faut « 45 minutes environ pour arriver à son sommet par son versant le plus abrupt » (TB663). C'est le temps que l'on prend. Mais il y a aussi

²⁸⁵ Cet esprit vivant, deux catégories en font état. La première, Espoir et espérance (code ESP), regroupe 56 toponymes et les régions de la Côte-Nord (10) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (9) possèdent le plus grand nombre de toponymes. La seconde, Le temps qui passe (code ESV), compte 377 toponymes et les régions qui arrivent en première place sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean (86) et la Côte-Nord (83).

le temps des habitudes, comme au lac du Transit (FS), ce qu'explique le propriétaire d'une pourvoirie : « On ne pêche jamais [à] ce lac, on ne fait que le traverser pour aller au lac à la Passe » (NPPP ; cité in TB664). Et au lac du Retard (Manicouagan) : « M. [X], de Pointe-aux-Outardes, précise que le nom fut donné pour la raison qu'on arrivait toujours en retard à ce lac. En usage depuis plus de 50 ans » (TB665).

Le regard en avant a produit une moisson beaucoup plus importante, comme l'indique en particulier le nombre de spécifiques « Espoir » et « Espérance ». D'autres, comme « Foi », « Attente » et « Patience » montrent aussi le déploiement de l'esprit vers l'avenir. Dès les tout débuts de la présence européenne en Amérique du Nord, l'espoir s'est taillé la belle place dans les cœurs et les lieux à l'extrémité orientale de la terre canadienne :

The most easterly land of Canada – indeed of North America – is Cape Spear, which juts into the Atlantic at a longitude of 50° 37'W. Not long after the voyage of the Portuguese explorer João Fernandes in 1498 (partly in company with John Cabot), the names *Cauro de la spera* and *Riuo de la spera* appeared on some maps published between 1505 and 1508. These Portuguese names refer to the idea of “waiting.” The area of the cape and the small bay on its northwest side were an important rendezvous for the Grand Banks fishery in the early 1500s. In the 1540s, the name of the point was rendered on maps in French as *Cap d'Espoir* (meaning “cape of hope”), and later as *Cap d'Espérance*. This was rendered into English as Cape Spear and that became the established form on British Admiralty charts (Rayburn, 1994, 18-19).

Espérer, c'est attendre : les poissons, les bateaux, l'avenir avec confiance. Sur la Côte-Nord (BCN), plusieurs entités portent le spécifique de Bonne-Espérance : une baie, un canton, un hameau, un havre, une île et une municipalité. Espérance en la sécurité du lieu ?

Ce nom de Bonne-Espérance, qui remonte au Régime français, est pourtant dépourvu d'une attestation de cette époque qui éliminerait les hypothèses que l'on doit avancer encore de nos jours pour connaître sa signification. (...) L'endroit comptait 101 âmes en 1852, époque à laquelle les anglophones l'appelaient couramment Bony. (...) on peut avancer que la situation privilégiée du port, abrité par de nombreuses îles (...) et accessible par pas moins de quatre passages, a pu susciter le nom de cet endroit (CTQdiB, 1994, 76).

Curieusement, l'espoir et le désespoir se sont entremêlés au contact des langues française et anglaise. C'est cette histoire cartographique et toponymique singulière que conserve le village gaspésien de Cap-d'Espoir (RP) :

Le cap d'Espoir commence à être identifié ainsi en 1685 sur une carte du récollet Emmanuel Jumeau. Or l'année suivante, le toponyme Cap de Désespoir est relevé par l'hydrographe Jean Deshayes sur sa Carte de L'embouchure de la rivière de S.Laurens... et marque ainsi le début d'un parallélisme toponymique qui durera jusqu'à la fin du XIX^e siècle. On trouve, en effet, « C. d'Espoir » (Bellin, 1764), Cap d'Espoir (Russell, 1847 et 1861; E.-E.Taché, 1863; F.-M.Hamel, 1879; Cœnraets, 1905), Cape Despoir (Des Barres, 1780; J.Bouchette, 1815 et 1831; H.W.Bayfield, 1832; J.-E.Sirois, 1889) et Cap Despair sur la carte de Thomas Jefferys de 1775. Ce parallélisme toponymique culmine avec l'érection canonique de la paroisse de Saint-Joseph-du-Cap-Désespoir en mars 1860 qui était comprise dans la municipalité de L'Anse-du-Cap érigée en février 1868. Cette municipalité a définitivement pris le nom de Cap-d'Espoir, revenant ainsi à la désignation primitive, conformément à l'arrêté ministériel no 729 publié dans la *Gazette officielle du Québec* en 1935. Aujourd'hui, cette agglomération est fusionnée à la ville de Percé depuis le 1^{er} janvier 1971 (*id.*, 105).

L'espoir est enchâssé dans le mot même d'avenir. Baptiser ainsi les lieux, n'est-ce pas aspirer à la continuité et espérer y habiter heureux et prospères ? La municipalité de l'Avenir (Drummond) rappelle aussi qu'un journal de ce nom a déjà existé :

(...) en 1847, Jean-Baptiste-Éric Dorion (1826-1866), surnommé « l'enfant terrible » en raison de ses positions musclées, fondait un journal au titre plein d'espoir de *L'Avenir*. Véhicule des esprits forts de l'époque, il cessait de paraître en 1852. Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, Dorion s'établit bientôt à Montréal et fonde le journal qui devient l'arme privilégiée de sa bataille contre l'intransigeance du clergé et de sa lutte pour l'annexion du Canada aux États-Unis. (...) C'est à la demande de ce journaliste que le nom de L'Avenirville a été attribué au bureau de poste, lorsqu'il s'établit dans les Bois-Francs en 1853. L'appellation s'est imposée tout naturellement lors de l'érection de la municipalité, d'autant que Dorion prévoyait une grande prospérité pour ce site et pour les L'Aveniroy (id., 360).

Mais la prospérité rêvée n'est pas toujours au rendez-vous et plutôt qu'une ville splendide, l'histoire peut se terminer en simple lieu-dit. Ci-gît Saint-Octave-de-l'Avenir (HG), paroisse gaspésienne éphémère (1935-1971) :

Dans le but de contrer les effets néfastes du marasme général occasionné par la crise économique des années 1930 en Gaspésie, les autorités civiles et religieuses se sont entendues pour encourager l'établissement de colons à l'intérieur des terres. C'est ainsi qu'est née la paroisse de Saint-Octave-de-l'Avenir, (...) fermée en 1971, à la suite de la publication du rapport du Bureau de l'aménagement de l'Est du Québec qui la désignait comme paroisse marginale. (...) Aujourd'hui, le toponyme désigne un lieu-dit et, tout comme à l'origine, il rend hommage au curé fondateur Louis-Octave Caron (1879-1942), né à Saint-Octave-de-Métis. Le premier terme s'explique par l'ajout du qualificatif Saint à son prénom. Quant au second, il traduit l'espoir que les fondateurs mettaient dans la fondation de la paroisse (id., 709).

Sous la forme plurielle, le lac des Espoirs, devenu partie de réservoir dans la municipalité de la Baie-James (Jamésie) est un « nom utilisé par la SEBJ²⁸⁶ » (TB666). Espoir économique de kilowatts, peut-on supposer. Le parc de l'Espoir (Montréal) met le cap sur une cause, car son nom « rappelle (...) que ce lieu est associé à la lutte que l'on doit mener contre le SIDA » (TB667).

L'espoir se concentre aussi sur des projets à très court terme, en l'occurrence faire une bonne pêche dans le cas du lac de l'Espoir que nous déclinons en trois exemplaires. L'un (Témiscamingue) est un lieu « où les pêcheurs espèrent faire une bonne pêche » (NfZ ; TB668). Un autre (AL) rend compte de « l'espoir [du] pourvoyeur que ce lac soit poissonneux (NfP ; TB669). Quant au nom du troisième (Manicouagan), il a été « fourni par [un] technicien forestier. Ainsi nommé parce qu'un mesureur espérait bien y trouver du poisson » (TB670). Cette même personne a également fourni le nom du lac de la Possibilité (Manicouagan) : « parce qu'un bûcheron trouvait alors possible d'y trouver de la truite » (TB671). Le pêcheur doit faire preuve d'une qualité, celle qui spécifie le lac de la Patience (MC), comme l'explique le secrétaire de la

²⁸⁶ Société d'Énergie de la Baie James.

Sacerf des Passes : « Il faut être patient pour pêcher sur ce lac » (NPSP ; cité *in* TB672). Et même quand on a tout tenté, il reste encore un espoir au lac de la Dernière Chance (VO) :

Nom proposé par la Commission de toponymie et accepté par le propriétaire de la pourvoirie (...) pour remplacer le toponyme « Lac Florent » visant à rappeler (...) le plus jeune des fils de l'expropriétaire, qui a travaillé activement à l'aménagement et à la bonne marche de la pourvoirie. Lorsque les clients ne pêchaient rien, cette personne, estimée de tous les guidait sur ce lac pour leur faire prendre du poisson. [Ce monsieur] est encore vivant (TB673).

C'est aussi la même institution qui a proposé le nom du lac de la Vaste Espérance (VG) : « L'expression a été tirée de l'œuvre poétique de Gatien Lapointe (...). Le pourvoyeur avait proposé le toponyme Lac Acide » (NPAPP ; TB674). Toponyme plutôt bien choisi quand on sait que les lacs acides ne sont pas particulièrement poissonneux ! À l'anse de l'Attente (Charlevoix), dans la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, « les embarcations venaient attendre l'appoint de la marée en ce lieu où le vent est bon » (TB675).

L'espoir se concrétise à l'occasion. Le ruisseau aux Désirs, la Grande rivière Désir et la Petite rivière Désir (DR) ont la même origine : des vœux qui auraient été exaucés (TB676, TB677, TB678). Au lac des Vœux (Matawinie), la difficulté d'accès explique le nom : « Les pêcheurs sont tellement contents d'arriver là que c'est leur vœu que de prendre du poisson » (NPP ; TB679).

Le regard porté vers l'avenir s'enrichit parfois de la dimension spirituelle. Ainsi, la religion catholique est-elle dans le sillage du lac L'Espérance (La Tuque) :

Nom utilisé par la pourvoirie La Seigneurie-du-Triton (...) au lieu de « Lac Hope ». Dans ce domaine religieux et dans la pourvoirie, il y a déjà le lac la Charité (nom officiel) et le lac Faith (nom officiel) maintenant appelé « Lac la Foi ». L'origine est la même : « Depuis les tout débuts du Club [Triton]²⁸⁷, l'Église avait une place de choix au sein du membership. Le Très Révérend évêque de Washington, Mgr Mackay-Smith – qui donna son nom à un lac – et le Très Révérend Mgr Shipman, de New-York, avaient figuré parmi ces hommes de Dieu. Des sites comme le lac à la Croix, de même que les lacs La Foi, L'Espérance, et La Charité, témoignent, par leur dénomination, du passage des ecclésiastiques (TB680).

La même MRC regroupe les trois vertus théologiques sur des îles cette fois (TB681). Et ce trio toponymique concerne de nouveau des lacs (CB) dont les noms figurent sur des cartes du Séminaire de Québec (TB682). Avoir la foi et l'espérance, c'est voir plus loin que l'avenir. Au delà de la mort et de tout, il y a l'infini, l'éternité, l'immortalité. Dans le parc de conservation du Saguenay, se dresse le cap Éternité dont le nom s'est étendu à d'autres entités. « Impressionnante et massive saillie de terre constituant l'un des rebords du fjord du Saguenay, le cap Éternité fait face au cap Trinité, qui se dresse de l'autre côté de la baie Éternité, dans la municipalité de Rivière-Éternité » (CTQdiB, 1994, 208). Et l'éternité de ce cap majestueux a marqué bien des esprits :

²⁸⁷ Ces crochets sont dans le texte.

Admiré par de nombreux touristes, le cap Éternité a aussi inspiré plusieurs écrivains, dont William Chapman en 1916 : « Supposons que la fin des siècles fût venue, Que tout fût englouti sous un souffle effréné, Qu'il ne restât debout dans la morne étendue Qu'un colosse de pierre au bord du Saguenay » (cité *in id.*).

Manitou et mauvais esprits autochtones

« Antre curieux de marbre... Les Sauvages l'appellent *Tchichémanitou ouitchchouap* (la Maison du Grand-Esprit), écrit le Père Laure sur une carte de 1731²⁸⁸. L'imaginaire autochtone est peuplé de bons et mauvais esprits qui se manifestent en certains lieux particuliers, gardés encore secrets et à l'abri des toponymistes, peut-on imaginer. Le Manitou est celui qui nous est le plus familier :

Chez plusieurs peuples autochtones, le manitou représente les puissances et les pouvoirs mystérieux et inconnus de la vie. C'est le génie, le grand Esprit. Tché-Manitou signifie le bon génie tandis que Matchi-Manitou a le sens de mauvais esprit, diable. La graphie manitou indique l'influence française par rapport aux formes manitto, manetto, manitoa utilisées par les anglophones. La répartition géographique du toponyme Manitou est la plus étendue de toutes les dénominations inspirées du monde de l'imaginaire au Québec. Il est présent partout, à l'exception du secteur situé au sud du fleuve Saint-Laurent (CTQdiB, 1994, 411).

Le spécifique « Manitou » est tout particulièrement présent dans les régions de l'Outaouais, la Côte-Nord, la Mauricie, le Nord-du-Québec et les Laurentides.²⁸⁹ En Minganie, le Manitou semble partout le long du parcours accidenté d'une rivière, mais c'est dans le bruit de la chute qu'il se manifeste le plus :

À mi-chemin entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, la rivière Manitou vient se jeter dans le fleuve après avoir parcouru quelque 125 km, là où se situent la Grande anse du Manitou et la pointe Manitou. Coulant en direction nord-sud, elle s'élargit deux fois pour former les lacs Manitou et des Eudistes. Dans le canton de Coopman et dans ceux qui lui sont voisins, la côte est formée d'une plate-forme d'une hauteur moyenne de quelque 75 m provoquant ainsi des ruptures de pente aux cours d'eau qui aboutissent au fleuve. À moins de 1 km de son embouchure, non loin du lieu-dit de Manitou, la rivière présente des chutes de 37 m de hauteur. L'appellation Manitou rappelle la cascade, le bruit et l'écho en faisant allusion à la croyance amérindienne que le manitou est dans la chute (CTQdiB, 1994, 411).

La forme Manitounuk a été attribuée à un archipel et un passage (Kativik) : « D'après une légende amérindienne, des manitous (esprits) auraient habité dans l'archipel. De là vient le nom donné au chenal. Le terme Manitounuk est une forme hybride provenant du cri *manito* pour Grand Esprit et du suffixe inuit *nuk* qui indique le pluriel » (*id.*).

²⁸⁸ À propos d'une caverne près du lac Mistassini dans le Nord-du-Québec. Cité *in* Poirier (1982, 139).

²⁸⁹ Ces régions contiennent la quasi-totalité des appellations de cette catégorie (code MAN) qui en compte 48.

Peu représenté, le Malin autochtone marque trois lieux abitibiens (le lac Matchi-Manitou ainsi qu'un territoire non organisé et une *zac*²⁹⁰ du même nom) et un autre au Témiscamingue, les chutes Matcimanito. Le lac Matchi-Manitou (VO) a été le lieu d'une noyade mystérieuse, comme en témoigne cette légende amérindienne :

Selon le père Joseph-Étienne Guinard, une vieille légende raconte que des Amérindiens ayant pris place dans deux canots s'étaient un jour lancés à la poursuite d'un orignal énorme. Soudain, ils s'engouffrèrent dans les eaux du lac, et cela par temps calme et à faible distance du rivage. Depuis lors, les autochtones n'osent plus s'approcher du lieu que devait hanter le *matcimanito*, c'est-à-dire le diable. Plus récemment, les noms *Kawâsibitebik Sagahigan* et *Kâwâsibitebik Sagahigan*, d'origine algonquienne, ont été relevés. Ils signifient respectivement *là où la roche brille sur l'eau* et *lac qui scintille* (CTQdiB, 1994, 427).

À ces morts de légende, s'en ajoute une autre propre à renforcer la réputation du lieu : « C'est sur ce lac qu'est mort de froid en 1935 Stanley Siscoe, fondateur de la mine Siscoe près de Val-d'Or, après l'écrasement de son avion » (*ibid.*). Le Diable et le Matchi-Manitou se confondent sur la montagne voisine : « À l'ouest du lac s'élève une montagne de 535 m d'altitude, où trône une tour de repère planimétrique. On lui a donné le nom de Montagne de la Tour Matchi-Manitou, mais, antérieurement, on l'appelait aussi Mont Devil » (*ibid.*). L'existence de ces formes parallèles soulève la question de la traduction des noms de lieux autochtones. Il est possible que la sous-représentation officielle du Matchi-Manitou s'explique ainsi, en partie du moins.²⁹¹

Parmi les êtres qui se rangent du côté du Matchi-Manitou, nous retrouvons le carcajou, aussi nommé Coacoachou²⁹² :

Dans l'imaginaire amérindien, où il prend une place importante, la symbolique du carcajou est assez ambiguë. Ainsi, en raison de sa force et de sa ruse, on en a fait un être surnaturel, diabolique, une espèce de sorcier dont les pouvoirs magiques sont tournés contre les siens. (...) Éliminé du sud-est du Québec vers le milieu du XIX^e siècle, le carcajou, dont le nom populaire est diable des bois, se retrouve encore dans les régions nordiques. (...) Animal très respecté des Amérindiens, le carcajou ne sort que la nuit pour chasser ; il détruit nombre de petites bêtes et commet mille dégâts (CTQdiB, 1994, 108)²⁹³.

Sur la Côte-Nord, Coacoachou identifie un lac, une rivière et une baie. Ce nom « a fait son apparition sur une carte de Bayfield de 1833 pour désigner la baie » (*id.*, 143).

Et le Windigo :

²⁹⁰ Zone d'aménagement contrôlée.

²⁹¹ Jean Poirier en fait la remarque en conclusion de son article : « Enfin, plusieurs noms géographiques du Québec, dont *Bat-le-Diable*, *Petit Diable* et surtout 41 *Diable* ou *Devil*, n'ont pas fait l'objet de notre étude, même s'il est probable que plusieurs d'entre eux remontent à des toponymes indigènes d'origine surnaturelle. Sur ce point, force est d'avouer qu'on nage en pleine conjecture » (Poirier, 1982, 146).

²⁹² « Le terme montagnais koakoachu ou coacoacho désigne le carcajou ou diable sauvage, mammifère carnassier très rusé appelé aussi glouton » (CTQdiB, 1994, 143).

²⁹³ Cette citation provient de deux rubriques distinctes.

Dans *De Ker-Is à Québec* (1990), Fernand Grenier écrit que « Chez les Algonquins et les Cris, le Windigo (ou Wendigo) est un monstre fabuleux, géant, puissant, quelquefois anthropophage. Possédé du mauvais esprit, fou, détraqué, le Windigo doit être abattu à la première occasion. On utilise le même terme lorsqu'on veut assagir les enfants : c'est alors une sorte de croque-mitaine ou de bonhomme Sept Heures! Dans la langue québécoise, « partir à la windigo » signifie généralement s'éloigner dans les bois, aller dans les chantiers ou courir l'aventure dans des lieux éloignés et souvent mal famés (CTQdiB, 1994, 826).

Dans la MRC de La Tuque coule la rivière Windigo. « Une légende chère aux Amérindiens veut que le Windigo ait réservé cette rivière pour son usage personnel. (...) Les Abénaquis identifient ce cours d'eau sous le nom Kiwakwazibo, *rivière du géant* et les Attikameks le connaissent comme Witiko Sipi, *rivière du monstre* » (*ibid.*). Sans doute est-ce la rivière que voient Donat le métis et le docteur Jarl, assis à l'extérieur de leur camp de fortune, la nuit tombante :

La région qu'ils avaient traversée dans la journée s'était faite de plus en plus sauvage. A présent qu'ils ne se débattaient plus contre elle, ils devenaient sensibles à sa rudesse. A perte de vue, les plantes s'étreignaient, s'étouffaient, se confondaient, cédant à ce sentiment de panique que le Nord fait régner autour de lui ; dans les bas-fonds, à travers les branches, ils apercevaient le reflet métallique de la rivière. Au loin, un arbre s'abattit avec un gémissement de bête, une bête gémit comme un arbre. Ils avaient le sentiment, tout autour d'eux, d'une nature animée que la nuit mettait en liberté, dont ils entendaient le piétinement et le souffle. (...)

- Tu dis que cette rivière s'appelle ?
- Le Windigo, répondit Donat à demi-voix, comme s'il eût prononcé le nom d'un génie redoutable.

Elle tournoyait entre ses bords marécageux pour se délivrer, enchaînée au pied d'arbres pourrissants qui penchaient sur les eaux de longues barbes d'ombre. En vérité, ce n'était pas une rivière, mais un être vivant plein de colère et de passion qui luttait depuis le commencement du monde pour ne pas se laisser étouffer par la forêt (Le Franc, 1961, 46).

Le très officiel mont Sir-Wilfrid (AL) n'a pas effacé complètement le Diable et le Windigo :

À une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Mont-Laurier et près du lac Windigo le relief des Laurentides s'élève graduellement pour former une masse oblongue d'environ 8 km de longueur sur 5 km de largeur, ayant son sommet à 783 m. (...) Encore connu sous le nom de Montagne du Diable – ce qui peut s'expliquer par la présence du terme Windigo plus ancien dans les environs – il porte toutefois le nom de Sir-Wilfrid depuis les années 1960. La proximité de Mont-Laurier a sans doute joué dans le choix de ce toponyme qui rend hommage à Wilfrid Laurier (1841-1919), premier ministre du Canada, de 1896 à 1911 (CTQdi, 1994, 753).

Le Bon Dieu, le Diable et leurs acolytes

Dieu et Diable : chez les Chrétiens, ce sont les figures de la bonté et de la méchanceté suprêmes, du bien et du mal. Le premier est presque trois fois plus populaire que son ennemi.²⁹⁴ Où est-il précisément ce Dieu toponymique ? Si l'on examine le type d'entité, pas partout ! Dans

²⁹⁴ Totalisant 328 toponymes. Dieu est présent dans toutes les régions, atteignant un pic sur la Côte-Nord (44).

les paroisses, les municipalités, là où il y a de l'humain qui habite. Quant au diable suprême, il est particulièrement présent dans la région des Laurentides (20) et sur la Côte-Nord (15)²⁹⁵.

En toponymie, Dieu et Diable prennent des noms d'emprunt qui disent le même. D'un côté : Jésus, Trinité, Calvaire, Christ-Roi, Esprit-Saint, Le Précieux-Sang, Le Sacré-Cœur, Le Très-Saint-Rédempteur, Le Très-Saint-Sacrement, Providence, Saint-Sauveur, etc. De l'autre : Dracula, Belzébuth, Démon, Devil, Diablos, Diablotin, Gripette, Lucifer, Malin, Vampire.

Communautés religieuses, saints dévoués à Dieu, voilà les voies par lesquelles le spécifique « Dieu » prend place dans la toponymie. Ainsi, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu (Les Basques) :

Bien que certains estiment qu'il faut y voir un geste de reconnaissance envers monseigneur Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, l'adoption du nom de la paroisse se voulait surtout une célébration des vertus de saint Jean de Dieu (1495-1550), fondateur des Frères Hospitaliers et patron, avec saint Camille de Lellis, des malades et des hôpitaux (CTQdiB, 1994, 681).

Les exemples d'un Dieu familier sont rares. Il est nature généreuse à la source du P'tit-Bon-Dieu (ÎM) qui « servait à alimenter en eau potable les gens de l'endroit » (TB683). Ou encore nature lointaine, à distance des activités humaines ainsi que l'explique un chasseur du coin à propos de l'origine du toponyme Lac du Bon Dieu (FS) : « ce lac étant seul au bout des lacs des Tempêtes et du Vilain, nous y allons que très rarement. Nous l'avons baptisé comme cela » (TB684).

N'en déplaise au Très Haut, la Vierge Marie est la figure dominante, deux fois plus importante que Lui au plan toponymique.²⁹⁶ Elle est secours, réconfort, pardon, comme l'exemplifient la municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours en Montérégie, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci dans la région de Lanaudière, la municipalité de paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

De Dieu ou de Diable, c'est assurément ce dernier qui suscite le plus vif intérêt. Son habitat éternel et infernal est souterrain, là où les ténèbres de la profondeur et de l'enfermement n'ont pour éclairage que des flammes dévorantes. Il semble que le Diable n'habite pas très loin de nous – sous terre, c'est notre Terre – contrairement à ce Dieu inaccessible et lointain dans toute l'immensité céleste. Le Diable représente pour les humains l'être à éviter... du moins pour

²⁹⁵ Cinq régions sont dépourvues ou presque d'appellations : Estrie (1), Montréal (2), Nord-du-Québec (0), Laval (1) et Centre-du-Québec (0). Au total, 119 toponymes évoquent le personnage maléfique par excellence.

²⁹⁶ Remportant la palme avec 569 occurrences. Toutes les régions du Québec l'accueillent, bien que certaines soient particulièrement mariales : Montérégie (72), Laurentides (60) et Montréal (56).

l'éternité. Nommer les lieux au nom du Diable, c'est identifier ceux qui ont été ou pourraient être cause de malheur : lieux dangereux et menaçants pour la vie, lieux de la mort.

Tout comme les lieux identifiés sous le vocable de l'enfer, ceux de la domination du Diable sont marqués du sceau de la difficulté d'accès, et partant, d'appropriation. Ce sont des lieux qui nous forcent à marquer un temps d'arrêt afin de s'adonner à une rêverie toponymique du dépassement : l'au-delà, l'inconnu, le tumultueux, l'indompté, le grandiose. La variété des entités géographiques est grande : montagnes, gorges profondes, gouffres, précipices, trous, vallées, chutes, lacs... des lieux du vide et de l'engloutissement. Des lieux de l'inhabitable.

La toponymie diabolique n'est-elle pas un héritage culturel qui résonne comme un avertissement ? Entre la rivière du Diable et la rivière des Morts – et bien qu'en définitive le motif de dénomination ait pu être semblable –, n'y aurait-il pas précisément une nuance, comblée par l'imaginaire ? Car peut-on éviter de penser à la mort à l'anse des Morts ? Dans les esprits se dressent les limites fatales du déjà arrivé. La présence toponymique du Diable, elle, est une invitation à se tenir sur les bords d'un dramatique possible. Contrer le maléfique, voilà une possibilité diaboliquement humaine. Crainte salvatrice, ultime chance à la condition d'user de prudence...

Champlain nous indique deux pointes, l'une sanctifiée, l'autre diabolisée. La pointe de tous les Diabes (Tadoussac) est synonyme de danger :

En passant à cet endroit le 26 mai 1603, Champlain décrit ainsi les lieux : « A l'entrée dudict port, il y a deux pointes: l'une, du costé de Ouest, contenant une lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de Saint Matthieu [Pointe aux Alouettes]; et l'autre, du costé de Su-Est, contenant un quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les Diabes ». En 1608, venant bâtir l'habitation de Québec, Champlain signale que la pointe porte ce nom, en raison du grand danger qu'elle représentait. Une vingtaine d'années plus tard, en 1626, il emploiera alors le toponyme Pointe aux Vaches pour identifier cette même entité géographique (CTQdiB, 1994, 795).

Les diables se sont transformés en vaches et ce sont ces dernières que la toponymie officielle a retenues. La Palette du Diable (Matawinie) est un abrupt qui « demeure encore difficile d'accès » (*id.*, 513) :

Le choix de la désignation découle d'abord d'une forme de terrain étonnante. Le mot Palette désigne la bande de terre formant replat qui s'avance au-dessus de ce versant rocheux dont la paroi, presque verticale, mesure plus de 50 m. De là-haut, on ne peut manquer d'éprouver d'abord une sensation de grand vide alors que tout en bas on aperçoit un large trou béant que les gens qualifiaient autrefois de Trou du Diable. Rempli d'eau et parsemé de barrages de castor, on craignait d'y tomber et même de s'en approcher. Par association d'images, l'endroit s'est finalement appelé La Palette du Diable (*id.*).

Bien loin de l'Éden coule aussi la rivière du Diable (Les Laurentides). La force des éléments indomptés et les nombreuses noyades qui s'y sont produites n'ont pu que contribuer à renforcer

l'idée que seul le Diable pouvait s'y sentir à l'aise, même si le bruit constitue semble-t-il le motif d'attribution :

Son nom, n'ayant rien à voir avec Lucifer, s'explique par le fait que la rivière est très agitée, parsemée de rapides qui rendaient périlleuses les activités de drave ou d'arpentage et que, à certains endroits, elle émet, dit-on, un bruit tellement assourdissant qu'aucun son au monde ne pourrait être entendu, phénomène à rapprocher de l'expression en diable, qui signifie très fort. Le toponyme Rivière du Diable est employé au moins depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. (...) Cette rivière était utilisée par les compagnies forestières, malgré ses remous et ses méandres, pour le transport des billots. Plusieurs draveurs s'y sont d'ailleurs noyés (*id.*, 178-179).

Le monde souterrain est symboliquement relié à l'habitat infernal. Les deux plus importantes grottes du Québec sont des trous du Diable, bien qu'il s'agisse d'un surnom dans le cas de la grotte de Boischatel (CB) :

(...) la plus considérable découverte jusqu'ici au Québec (...) Compte tenu de ses particularités et des dangers potentiels encourus par des non-initiés, l'accès demeure limité aux groupes encadrés par des spéléologues. Cependant, le grand public peut connaître cette cavité exceptionnelle en visionnant un long métrage de fiction, réalisé par le cinéaste Richard Lavoie en 1989, *Le Trou du Diable*, qui fait revivre la découverte de cette grotte (*id.*, 71).

Ce surnom diabolique aura-t-il un jour raison du nom de lieu officiel ? L'autre grotte est située dans la municipalité de paroisse de Saint-Casimir (Portneuf) : « L'attraction locale principale est constituée par une vaste grotte souterraine, appelée familièrement Trou du Diable, la seconde en importance au Québec, située sur la rive sud de la Sainte-Anne, à 3 km à l'est du village » (*id.*, 617).

Le Diable est aussi un personnage du récit légendaire : il est tour à tour beau danseur ou constructeur d'églises. L'île du Diable (HY) rappelle la visite du diable de la première catégorie :

Selon la légende, il y avait autrefois une salle de danse sur cette île. Un soir, le Diable a dansé toute la nuit avec la plus belle fille du village. L'aube venue, il aurait enlevé la demoiselle en laissant l'empreinte d'un de ses pieds et de sa canne dans la roche. On reconnaît aisément dans les éléments de ce récit la légende du Diable beau danseur dont il existe des centaines de versions au Québec (*id.*, 178).

La croyance en l'existence d'un trésor perdu lors d'un naufrage, voilà qui met du mystère dans l'eau d'une rivière ! Qui plus est, le cartographe Montresor n'était-il pas des mieux nommés pour être mêlé à cette histoire toponymique ? C'est chez les Beaucerons que tout cela se raconte. Leurs rapides du Diable (RC), sur la rivière Chaudière, n'en finissent pas d'être alimentés par la légende :

La première mention cartographique connue serait celle de John Montresor, sur un plan daté du 25 juillet 1761 et sous la forme The Devil's Rapid. Tout indique cependant que le nom actuel était alors d'usage connu puisque le toponyme Rapide du Diable est mentionné dans une lettre de François-Étienne Cugnet, écrite le 18 octobre 1730 au ministre de la Marine en vue d'obtenir une concession de terres qui permettraient d'entreprendre l'élevage de bœufs provenant du pays des Illinois. Parmi les autres noms relevés, citons : Le Portage, Le Rapide, Les Grands Rapides, L'Enfer, Les Portes de l'Enfer. La légende s'est depuis longtemps emparée du thème de ces

mystérieux rapides. On raconte, par exemple, à tort, qu'il s'agit du site du fameux naufrage d'Arnold à l'automne de 1775, naufrage qui s'est en réalité produit aux autres rapides du Diable, situés à quelques kilomètres en aval du lac Mégantic! Même avec cette erreur de localisation, on prétend qu'Arnold aurait ensorcelé les rapides et, encore au milieu du XIX^e siècle, à l'époque de l'or, on y recherchait, souvent avec l'aide de sorciers et sorcières, le fabuleux trésor jadis transporté dans les barques des troupes américaines. La mémoire populaire des Beaucerons, ces insoumis, n'avait pas encore oublié, semble-t-il, les bonnes affaires réalisées par les habitants lors du séjour forcé des Américains qui, après l'échec subi à Québec à la fin de décembre 1775, durent se résigner à passer l'hiver en Beauce. Le trésor n'ayant jamais été retrouvé, la légende veut qu'il soit toujours jalousement gardé par le Diable (*id.*, 178) !

Mais le Diable ne résiste pas toujours. L'ancien Lac du Diable (Matawinie) s'est transformé en... lac en Croix, symbole par excellence pour contrer le maléfique ! « À l'origine, cette nappe d'eau était associée au lac du Diable, contigu à l'est, et portait le même nom, approuvé en 1954. C'est en 1972 qu'on le désigne officiellement sous l'appellation de Lac en Croix, qui évoque sa configuration cruciforme » (*id.*, 156). Au sud-ouest du lac, le barrage du Diable n'a pas changé de nom.

Et parfois, on assiste au combat des forces du bien contre celles du mal. Situés sur la Côte-Nord, le lac et la rivière Bat-le-Diable (Minganie) demeurent énigmatiques. « D'origine légendaire, le nom Bat-le-Diable figure sur les cartes depuis 1950 mais son usage est beaucoup plus ancien » (*id.*, 46). Le lac des Chasse-Diables (DR) fait référence à une plante magique. Ressurgissent alors des croyances et pratiques culturelles très anciennes :

Son nom lui a été donné en 1922 pour souligner la présence dans ce secteur du millepertuis commun (*Hypericum perforatum*), (...) dont l'un des nombreux noms folkloriques est le chasse-diable. On la surnomme également faux lin, fleur de Notre-Dame, herbe à cent trous, à la brûlure, à la fourmi, à mille-trous, à saint Éloi, à saint Jean. (...) Dans la tradition québécoise, le millepertuis commun est dédié à saint Jean-Baptiste et associé aux fêtes du solstice d'été et aux feux de la Saint-Jean. Récolté en Europe la veille de la Saint-Jean, il possédait des vertus surnaturelles : brûlé dans les feux de la fête, il chassait le Diable et les maladies ; gardé chez soi, il éloignait le tonnerre. À proprement parler cependant, c'est plutôt l'épervière que la tradition populaire considère comme la terreur des démons. À fleurs jaunes également et très envahissante, l'épervière des prés, du genre *Hieracium*, tient une bonne place parmi la trentaine d'herbes de la Saint-Jean, dont les champs se garnissent à cette époque de l'année et qui servent à préparer des tisanes (*id.*, 124).

Trois noms de lieux qui se rangent donc du côté du secours divin²⁹⁷ ! D'autres au contraire sont à relier au Diable, tels le lac et la pointe de la Chasse-Galerie (Témiscamingue) qui rappellent ces fabuleux canots emportant dans les airs ceux qui avaient pactisé avec le Diable :

En attribuant ces appellations en 1983, la Commission de toponymie puisait dans le légendaire québécois l'un de ses thèmes les plus populaires, celui des voyages fantastiques dans les airs. Connue en France notamment par les équipées nocturnes et bruyantes d'un certain sieur de Gallery, la chasse-galerie, au Québec, met en cause presque exclusivement le canot d'écorce. À la suite d'un pacte conclu avec le Diable, un groupe de bûcherons pourra, par exemple, participer à une veillée dans une paroisse de la vallée du Saint-Laurent et, grâce au canot volant, être de retour

²⁹⁷ Nous avons classé ces trois toponymes dans les catégories « Diable » (code DIA) et « Affrontements » (code AFF), car ils suggèrent tout à la fois la présence et l'affrontement des deux puissances.

dans les chantiers dès le lendemain matin. Violon, caribou²⁹⁸ et jurons font habituellement partie des ingrédients de ces récits légendaires dont il existe des centaines de variantes. La tradition rapporte également que chasse-galerie se disait autrefois pour les âmes en peine qui parcouraient les airs (*id.*, 124).

Dieu et Diable ne sont pas seuls : ils peuvent compter sur de fidèles acolytes. Se rangent du côté du bien, l'armée des anges, faisant face à celle des corbeaux, oiseaux de malheur et anges noirs. Anges et corbeaux marquent un nombre égal de lieux de leur présence (74 toponymes de chaque côté).

Depuis les tout débuts, les messagers de Dieu gardent sous leurs ailes protectrices paroisses et municipalités : « Le premier évêque de la Nouvelle-France, monseigneur François de Laval, érige canoniquement la paroisse des Saints-Anges-Gardiens en 1664, nom que conservera, en le dépluralisant, la chapelle baptisée en 1670 et dont héritera la municipalité de paroisse créée en 1845 » (*id.*, 341). Située aussi dans la ville de Québec, la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges – association doublement protectrice – garde cent ans d'emprise seigneuriale et institutionnelle :

Cette municipalité de paroisse dont le territoire couvre seulement 0,06 km² a été officiellement créée en 1855. Elle est enchâssée à l'intérieur des limites de la ville de Québec. Le statut municipal ne lui a été décerné que pour soustraire les propriétaires aux obligations habituelles comme les taxes. Son existence à titre de paroisse civile remonte au début du XVIII^e siècle, 1722 plus précisément. Toutefois, dès 1626, une seigneurie répondant à la dénomination de Notre-Dame-des-Anges avait été concédée aux Jésuites, le long de la rivière Saint-Charles. Or, vers 1620, les Récollets possédaient un fief sur lequel ils avaient implanté un couvent du nom de Saint-Charles. Partis du pays en 1629, les Récollets y revinrent en 1670 et se virent rétrocéder le site de leur ancien couvent qu'ils dénommèrent Notre-Dame-des-Anges. C'est celui-ci que monseigneur de Saint-Vallier achètera en 1692 pour y établir l'Hôpital Général, fondé en 1693 et dont les limites territoriales sont encloses dans celles de la municipalité plus ou moins fictive de Notre-Dame-des-Anges qui n'a jamais disposé d'organisation municipale. Le toponyme reprend à la fois celui de la seigneurie des Jésuites (1626) et celui du couvent des Récollets (1670). Cependant, si l'on consulte les textes officiels, il appert que cette dénomination a toujours été négligée aux dépens de celle d'Hôpital-Général, qu'il s'agisse de l'Arrêt du Conseil d'État du Roi du 3 mars 1722 ou du décret de monseigneur de Saint-Vallier du 18 septembre 1721 (*id.*, 488).

Anges et corbeaux n'habitent pas les mêmes lieux. Le corbeau, ami du Diable, se confond avec lui. Il enténèbre tout particulièrement deux régions : la Côte-Nord et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans la région charlevoisienne, Diable, gouffre et corbeaux forment un trio infernal. Le cap du Diable est né des histoires que l'on racontait à propos de son voisin le cap aux Corbeaux, ce dernier ayant transmis son nom à un hameau et un rang. « Si l'on en croit l'abbé Henri-Raymond Casgrain, les croassements de ces oiseaux auraient hanté l'imagination des navigateurs qui se voyaient naufragés et dévorés par ces corbeaux noirs ou gris évoquant le malheur » (*id.*, 148). Visions dans des eaux agitées :

²⁹⁸ Alcool.

L'utilisation de ce toponyme remonte aux premiers établissements à Baie-Saint-Paul. Par exemple, il figure sur la carte de Chaussegros de Léry intitulée « 1739 : carte de la Baye St. Paul scituée à 18 lieues au dessous de quebec a la cote nord du fleuve St. Laurent ». (...) de forts courants agitant les eaux au pied du cap ont depuis toujours rendu la navigation périlleuse, comme en témoigne cette appellation évocatrice, Le Gouffre, attribuée à une anse située immédiatement en aval (*id.*, 104).

Le nom Cap au Diable est apparu, lui, on ne sait trop à quel moment :

Rattaché au territoire de la municipalité de Rivière-du-Gouffre, dans la région de Charlevoix, ce cap boisé haut de quelque 300 m surplombe la batture nord du Saint-Laurent, en aval du cap aux Corbeaux, en face de l'île aux Coudres. L'origine du nom est imprécise. D'après certains, il aurait été attribué par les employés qui ont construit le chemin de fer parce qu'ils entendaient des cris de hiboux cachés dans les bois. Selon d'autres, ce toponyme qui évoque la peur ou le malheur serait apparu dans l'usage populaire dès les débuts de la colonisation de cette région, vers la fin du XVII^e siècle. Alexis Mailloux, dans *Promenade autour de l'île aux Coudres* (1880), explique ainsi son origine: « Vous allez apercevoir le Cap au Diable, dont la cime, couverte de sombres sapins, doit offrir une retraite chérie à cet esprit noir et ténébreux. Je serais assez porté à croire que ce nom lui a été donné par les premiers habitants chrétiens de ce pays pour rappeler les souvenirs qu'avant la découverte du Canada les diables y tenaient leurs grandes assemblées, ou que l'ombre de sa noire couverture a dû servir de prison spéciale à quelques mauvais démons dont Lucifer ne pouvait dompter l'insubordination » (*id.*, 178).

Cette description de sombres forêts de conifères comme lieu idéal pour l'être maléfique nous rappelle que le comte Dracula lui-même n'habitait pas au royaume des marguerites, mais bien dans un château isolé, entouré de montagnes couvertes de noires formes.

Fées, fantômes et compagnie

Les fées occupent une place importante parmi les personnages bénéfiques du merveilleux. Êtres de douceur et de bonté, leur habitat est accueillant, tel le trou de la Fée (DR), une caverne « qui s'enfonce à plus de 70 m dans le sol. (...) Ce nom, officiel depuis 1981 seulement, est cependant d'un usage beaucoup plus ancien. On raconte que pendant la Seconde Guerre mondiale, la Fée bienveillante y a protégé quelques jeunes gens peu attirés par le service militaire ! » (CTQdiB, 1994, 215). Le légendaire alimente le lac des Fées (Gatineau) et le cap de la Fée (Matawinie) :

La tradition amérindienne peut rendre compte de l'origine de ce toponyme. La légende rapporte, en effet, qu'une princesse, éprise de ses deux prétendants, se serait précipitée dans ce lac à la suite du combat singulier au cours duquel avaient péri ses amoureux. Ceux qui passaient par là autrefois apercevaient dans l'onde transparente une belle jeune femme, toute vêtue de blanc comme une fée. On reconnaît dans ce récit le thème de la dame blanche et d'autres éléments universels du folklore. Si la forme actuelle du toponyme a été relevée en 1981, des cartes du début du XX^e siècle signalent cependant Fairy Lake (*id.*, 215).

Une fée y vivait heureuse en compagnie d'un prince valeureux. Un jour, ce dernier fut attaqué par un ours ; il se défendit courageusement et tua l'ours à coups de rame. La baie de l'Ours (du lac Archambault) aurait été le théâtre de ce combat. Quand il y avait des tempêtes ou des orages, la

jolie fée se réfugiait dans les cavernes de la montagne, qui conservent encore aujourd'hui son nom » (TB685).

La fée méchante n'est présente qu'au lac Carabosse, situé près du lac Féérique dans la réserve faunique des Laurentides (CB)

Le nom donné à ce lac, en 1971, rappelle (...) la fée Carabosse, caractérisée par sa méchanceté, sa laideur et, surtout, sa bosse à 36 carats, c'est-à-dire énorme. Les adultes utilisent son image, comme celle du marchand de sable ou du bonhomme Sept Heures, pour inciter les enfants récalcitrants à aller au lit. Ce nom est une des désignations systémiques et artificielles attribuées à des lacs de la réserve faunique des Laurentides (CTQdiB, 1994, 108).

Les fées aiment habiter les cavités, grottes et trous. Dans son ouvrage intitulé *Toponymie des phénomènes d'intérêt spéléologique du Québec*, Yves Bélanger traite entre autres du Trou de Fée (Joliette), de la grotte de la Fée (Charlevoix-Est) et du spéos de la Fée (La Mitis), des noms qui se rapportent à l'exploration et l'expérience commune. Le premier est une caverne : « Découverte en 1822, cette cavité est de 133 m de longueur » (TB686). L'autre est une « petite grotte de 6 m de profondeur située dans la falaise » (TB687). Enfin le dernier est une caverne : « En usage depuis 1982, le générique spéos aurait été donné par des scouts, il rappelle un temple égyptien creusé dans le roc. 261 m de longueur sur 41 m de dénivelée » (TB688). La grotte des Fées (Arthabaska) est une « grande roche ronde soutenue par deux roches verticales » (TB689) qui aurait été habitée par un ermite. « Il semble même qu'on retrouve à cet endroit quelques lettres anciennes » (*id.*). Le motif d'attribution du nom de la source des Fées (Papineau) a trait à des préoccupations bien actuelles. Il a été « proposé par [une femme] dans un esprit de protection de l'environnement » (TB690).

Les lieux sont le théâtre d'apparitions étranges où les morts font peur aux vivants. Bateau, naufrage et rocher tissent l'histoire de l'île du Fantôme (Minganie) :

Cette île est désignée ainsi depuis le 27 octobre 1862, jour où la goélette Phantom appartenant à Cyrille Fortier, habitant de Pointe-aux-Esquimaux, y fit naufrage. Placide Vigneau s'exprime ainsi dans son Journal : « Naufrage du "Phantom" sur l'île Quin, et il reste brisé hors d'état d'être relevé. Désormais cette île sera appelée l'île du Fantôme. » Le nom de cette île prend donc sa source dans un événement local et non, comme plusieurs l'ont cru, à la suite de la botaniste Marcelle Gauvreau, d'après « un immense rocher qui dessine sur un fond d'épinettes le profil impressionnant d'un fantôme ». La convergence extraordinaire entre le nom de la goélette et le rocher ne laisse pas d'étonner, car la figure fantomatique peut expliquer l'orthographe du nom officiel de l'île, au même titre que peut le faire la prononciation française du nom anglais de la goélette. Depuis le XVII^e siècle, l'île avait porté le nom d'Île au Mort – à rapprocher aussi de la masse rocheuse à l'allure fantomatique – qui tomba en désuétude et de Quin Island qui persista de 1832 jusqu'en 1975. L'appellation montagnaise de cette île est Netuapmau (CTQdiB, 1994, 212-213).

La forme des entités a été source d'inspiration, par exemple au lac du Génie (Témiscamingue) (NDPP ; TB691) et au lac Aladin (MC), ce dernier dessinant « une petite lampe à l'huile comme celle d'Aladin » (NPP ; TB692). Il en va de même au lac Fantôme (VO) (NFP ; TB693), au lac Revenant (VG) (NPCAP ; TB694) et au lac Sirène (CB) (TB695). En revanche, à l'île Sirène

(VO), on découvre une beauté en chair et en os : « Nom fourni par [le] propriétaire du club (...) qui rappelle qu'un de ses clients (...), devenu depuis son beau-frère, avait dit un jour en revenant de la pêche, qu'il avait aperçu une belle sirène sur cette île, en parlant de la sœur du pourvoyeur (...) » (TB696).

L'imaginaire insolite pénètre aussi les lieux par la littérature et la poésie. Dans la zec Bras-Coupé-Désert (VG), trois toponymes sont inspirés de l'œuvre poétique d'Émile Nelligan : le lac du Spectre, le lac des Sylphes, le lac de la Muse. La Basse Mi-Carême (SR), une langue de terre, renvoie à un conte de Gilles Vigneault. Le lac du Mi-Carême (FS) dans la zec Onatchiway rappelle le « jeudi de la troisième semaine du carême, que l'on célèbre par des fêtes. Se dit aussi de la personne qui se déguise pour l'occasion. Ce concept est associé aux conteurs d'histoires qui meublaient les soirées des bûcherons dans les chantiers d'antan » (NPZ ; TB697).

Le bestiaire se cache parfois derrière les noms qui font peur. Le lac des Spectres (DR) dans la réserve faunique Ashuapmushuan est un « nom fourni au Service de la faune. Sorte d'insectes » (TB698). La grande chauve-souris est à l'origine du lac du Vampire (VO) (NPZ ; TB699). Dans la pourvoirie Camachigama, le lac des Monstres (VO) a ainsi été nommé « pour rappeler qu'on y pêche de gros brochets de trente-deux à trente-huit livres. Le brochet naturalisé, suspendu au mur du camp principal sur l'île Grosse et mesurant cinquante-quatre pouces de longueur a été pêché sur ce lac » (NCPP ; TB700).

Les personnages imaginaires représentent la beauté des paysages. C'est le cas au lac des Farfadets (FS) : « Nom proposé par [une personne] des Escoumins qui chasse dans ce secteur [et qui explique] : "nous devons monter une montagne pour accéder à ce lac et cela donne l'impression d'arriver au pays des farfadets, tant la beauté du lac surprend" » (TB701). La coulée des Nymphes (Matawinie) « identifie la vallée de la rivière Sauvage (...). [Un guide touristique] signale la beauté du paysage et l'enchantement de couleurs vertes variées » (TB702).

Parfois on connaît la provenance du nom, mais pas le motif d'attribution. Le spécifique « Lutin » semble avoir eu son heure de gloire. Le nom du lac du Lutin (AL) a été fourni par un club en 1977 (NPZ ; TB703). Le lac du Lutin (FS) est la « forme normalisée de la variante relevée sur une carte de la compagnie Reed, Forestville, reçue [en] 1982 » (TB704). Dans une pourvoirie, le lac du Lutin (HCN) est un « nom proposé par la Commission (...) à la place de "Lac du Trou" » (TB705). Le pont des Lutins (Matawinie) est situé près d'un camp familial qui était à l'origine un camp scout, construit en 1953 et connu sous le nom de camp des Lutins. La Municipalité d'Entrelacs a adopté le nom du pont par résolution municipale en 1993 (TB706).

Esprits et phénomènes mystérieux nous attirent enfin en des lieux singuliers. Clapperton est l'ancien nom du hameau de Mystic (BM). L'appellation du lieu a évolué dans le sens de la personnalité superstitieuse de ses habitants :

[Le hameau est situé] près de la frontière de l'État du Vermont. (...) Les premiers habitants qui s'établissent à cet endroit, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, auraient été des membres de la famille Clappers. C'est pourquoi le hameau a d'abord porté le nom de Clapperton. On prétend que les Clappers étaient honnêtes et particulièrement superstitieux. Leur croyance aux revenants et aux sorcières ainsi que certains rites particuliers de leur vie quotidienne ont pu inspirer le choix de Mystic pour désigner, en 1864, le bureau de poste et par la suite, le hameau. Il n'est pas impossible, d'autre part, que le mot mystic soit d'origine amérindienne (CTQdiB, 1994, 467).

Le lac Esprit (Jamésie) restera à jamais évocateur, même si son origine est anthroponymique, rappelant un personnage important de la Nouvelle-France : « Pierre Esprit Radisson (1636-1710), promoteur de la fondation de la compagnie de la Baie-d'Hudson » (TB707). De même l'île Mystérieuse (AL) le sera toujours quoiqu'en dise l'origine :

Ce toponyme qui remonte au début de la colonisation de cette région, c'est-à-dire vers 1825, s'explique probablement par la note d'Eugène Rouillard qui a paru dans son *Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec* de 1914: « Dans l'une des baies de ce lac se trouve une grotte remarquable appelée la grotte de l'église. Sa profondeur est estimée à 500 pieds, alors qu'à une distance de 40 pieds de l'entrée, elle mesure, en hauteur et en largeur, vingt pieds. L'intérieur est formé d'un roc blanc cristallin, et le moindre bruit produit un écho sonore. » D'où l'idée de mystère attachée au nom qui, à l'origine, prenait la forme de Mystery Island ou Île Mystery (CTQdiB, 1994, 467).

CHAPITRE VI : HÉRITER ET TRANSMETTRE

§ 17 Profils des régions et des comtés de la toponymie affective et sensible

Au long des chapitres « Posséder et honorer » et « Sentir et ressentir », nous avons vu comment sont nés des noms de lieux exprimant intentions, expériences sensorielles, sentiments, façons de voir et de vivre les lieux. Certains de ces noms, les usagers les connaissent depuis de nombreuses générations, d'autres ne sont apparus que très récemment. En effectuant des regroupements thématiques des 94 catégories de codification des spécificités²⁹⁹, nous avons établi trois grandes classes : « Empreintes possessives et identitaires », « Sens et sensations », « Ambiances et sentiments ». Les tableaux 1 et 2 donnent respectivement les résultats pour le Québec et l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Les empreintes possessives comprennent cinq catégories qui rendent compte des façons de voir la réalité biogéographique première – la terre – et des marques de l'occupation du territoire³⁰⁰. Au Québec, la Côte-Nord occupe la première place dans chacune des catégories, sauf celle des « Échelles et limites » où s'impose la Montérégie. En Acadie du Nouveau-Brunswick, le comté de Northumberland remporte la mise dans toutes les catégories. Tout comme au Québec, c'est la catégorie « Échelles et limites » qui regroupe le plus grand nombre d'occurrences reliées aux empreintes possessives et identitaires.

Cinq autres catégories composent les sens et sensations.³⁰¹ Les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord arrivent premières dans toutes les catégories à une exception près, l'Abitibi-Témiscamingue remplaçant cette dernière dans la catégorie « Odorat ». L'Acadie du Nouveau-Brunswick compte très peu d'occurrences. Le comté de Northumberland se démarque dans les catégories « Saveurs et nourritures » et « Toucher et corps en mouvement ». Celui de Gloucester fait aussi bonne figure dans cette dernière catégorie qui contient le plus grand nombre

²⁹⁹ On trouvera les statistiques détaillées de la codification des spécificités du Québec à l'annexe IV et celles de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à l'annexe V.

³⁰⁰ Le regroupement thématique s'est effectué comme suit : « Milieu naturel » (addition des thèmes BOI, SAU, TER, OCE) ; « Échelles et limites » (addition des thèmes LIM, DOM, RAN, VIA, VIL, ECH) ; « Abris et bâtiments » (addition des thèmes CAM, MRF, MOU, MIN, EGL, POT, ECO, CHA, TOU) ; « Ouverture, nouveauté et ancienneté » (addition des thèmes PRE, ROI, OUBA, CHEF, LPQ, NOJE, VIE) ; « Famille et ethnie » (addition des thèmes PMFS, AUT, SAUA, ACA, ANS, CAN, FRA, QUE).

³⁰¹ Le regroupement thématique s'est effectué comme suit : « Vision » (thème OBS) ; « Ouïe » (thème OUI) ; « Odorat » (thème ODO) ; « Saveurs et nourritures » (addition des thèmes SELA, ATC, SUC, FRU, SOI, TAB) ; « Toucher et corps en mouvement » (addition des thèmes CHAU, FRO, VET, PLU, NEI, MSP, CANO, POR, GLIS, PEC, CHAS, TRA).

Tableau 1. Regroupements thématiques de la toponymie affective et sensible au Québec

Catégories/Régions administratives	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	TOT	%
EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES																			
Milieu naturel (MN)	55	52	76	59	33	19	64	37	106	22	47	46	12	57	57	86	21	849	4,8
Échelles et limites (ÉL)	83	120	103	101	81	17	68	78	81	23	75	96	7	174	116	208	115	1546	8,8
Abris et bâtiments (AB)	85	152	136	76	44	18	99	60	179	47	137	61	10	39	83	54	18	1298	7,4
Ouverture, nouveauté et ancienneté (ONA)	45	110	108	77	29	27	79	72	161	31	103	68	2	28	72	84	22	1118	6,3
Famille et ethnie (FE)	44	76	62	33	14	11	58	51	97	38	40	14	3	34	60	30	10	675	3,8
SOUS-TOTAL	312	510	485	346	201	92	368	298	624	161	402	285	34	332	388	462	186	5486	31,2
% DU TOTAL	39,3	20,0	34,5	24,8	48,9	31,1	26,2	24,9	25,1	33,0	40,5	41,8	41,5	39,2	30,4	48,4	53,4	31,2	31,2
SENS ET SENSATIONS																			
Vision	1	33	21	15	7	7	18	11	34	5	9	2	1	8	21	29	5	227	1,3
Ouïe	6	139	73	64	2	1	48	58	92	13	19	3	0	22	52	4	1	597	3,4
Odorat	3	17	5	7	3	1	9	15	8	1	3	2	0	6	8	3	0	91	0,5
Saveurs et nourritures (SN)	37	161	54	101	26	4	107	93	173	22	49	35	0	46	74	37	14	1033	5,9
Toucher et corps en mouvement (TCM)	104	340	105	133	9	11	107	108	311	52	70	68	4	57	99	26	6	1610	9,1
SOUS-TOTAL	151	690	258	320	47	24	289	285	618	93	150	110	5	139	254	99	26	3558	20,2
% DU TOTAL	19,0	27,1	18,4	23,0	11,4	8,1	20,6	23,8	24,8	19,1	15,1	16,1	6,1	16,4	19,9	10,4	7,5	20,2	20,2
AMBIANCES ET SENTIMENTS																			
Esthétique et bénédictions (EB)	98	385	229	247	68	76	217	175	374	69	146	128	23	135	204	171	55	2800	15,9
Disgrâce et malédictions (DM)	135	557	240	246	31	8	273	238	445	83	156	55	0	110	197	56	26	2856	16,2
Jours, nuits et saisons (JNS)	28	155	51	84	15	7	98	76	160	28	29	17	3	40	57	15	4	867	4,9
Esprit vivant et merveilleux (EVM)	70	249	142	151	49	89	159	126	267	54	110	87	17	92	177	151	51	2041	11,6
SOUS-TOTAL	331	1346	662	728	163	180	747	615	1246	234	441	287	43	377	635	393	136	8564	48,6
% DU TOTAL	41,7	52,9	47,1	52,2	39,7	60,8	53,2	51,3	50,1	48,0	44,4	42,1	52,4	44,5	49,7	41,2	39,1	48,6	48,6
TOTAL	794	2546	1405	1394	411	296	1404	1198	2488	488	993	682	82	848	1277	954	348	17608	100,0
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 2. Regroupements thématiques de la toponymie affective et sensible en Acadie du Nouveau-Brunswick

Comtés/Catégories	Westmorland	Kent	Northumberland	Gloucester	Restigouche	Madawaska	Victoria	Total	%
EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES									
Milieu naturel	28	22	42	25	33	2	10	162	13,6
Échelles et limites	43	42	70	26	32	30	20	263	22,1
Abris et bâtiments	27	19	37	21	17	7	6	134	11,3
Ouverture, nouveauté et ancienneté	9	6	38	17	9	10	15	104	8,7
Famille et ethnie	11	8	37	4	13	1	6	80	6,7
SOUS-TOTAL	118	97	224	93	104	50	57	743	62,5
% DU TOTAL	67,8	67,8	62,6	56,7	59,4	69,4	55,3	62,5	62,5
SENS ET SENSATIONS									
Vision	5	2	1	0	2	0	6	16	1,3
Ouïe	2	1	1	0	1	0	7	12	1,0
Odorat	1	0	0	4	1	0	0	6	0,5
Saveurs et nourritures	3	4	15	3	8	4	3	40	3,4
Toucher et corps en mouvement	5	5	23	15	11	3	5	67	5,6
SOUS-TOTAL	16	12	40	22	23	7	21	141	11,9
% DU TOTAL	9,2	8,4	11,2	13,4	13,1	9,7	20,4	11,9	11,9
AMBIANCES ET SENTIMENTS									
Esthétique et bénédictions	22	19	23	23	26	8	9	130	10,9
Disgrâce et malédictions	13	3	43	12	11	3	14	99	8,3
Jours, nuits et saisons	4	8	10	7	6	2	2	39	3,3
Esprit vivant et merveilleux	1	4	18	7	5	2	0	37	3,1
SOUS-TOTAL	40	34	94	49	48	15	25	305	25,7
% DU TOTAL	23,0	23,8	26,3	29,9	27,4	20,8	24,3	25,7	25,7
TOTAL	174	143	358	164	175	72	103	1189	100,0
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

d'occurrences tant au Québec qu'en Acadie du Nouveau-Brunswick.

La grande classe des ambiances et sentiments recueille le plus grand nombre d'occurrences de la toponymie affective et sensible ; quatre catégories la composent³⁰². Les catégories « Esthétique et bénédictions » et « Disgrâce et malédictions » possèdent *grosso modo* le même nombre de toponymes. Certaines régions pratiquent cet équilibre (Capitale-Nationale, Mauricie, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laurentides) ; d'autres penchent en faveur de la catégorie « Esthétique et bénédictions » (Estrie, Montréal, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Montérégie, Centre-du-Québec) ; d'autres encore plutôt du côté « Disgrâce et malédictions » (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord). Les régions très urbanisées mettent donc l'accent sur le ravissement de l'œil et l'appréciation des lieux tandis que les régions périphériques moins denses s'appuient sur une toponymie dépréciative et malheureuse. Règle générale, la beauté l'emporte sur la disgrâce mais la région de la Côte-Nord fait exception, la situation étant grandement inversée (27 BEA ; 57 DIS)³⁰³. Les autres régions qui présentent une telle situation, bien que dans des proportions moindres, sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean (43 contre 58), l'Outaouais (8 contre 24), l'Abitibi-Témiscamingue (23 contre 41). La région Chaudière-Appalaches est fortement axée sur la beauté (56 BEA contre un seul DIS) tout comme la Montérégie (35 BEA contre 3 DIS). Huit régions ne possèdent aucun toponyme du type DIS ou très peu (de 1 à 5). En Acadie du Nouveau-Brunswick, la catégorie « Esthétique et bénédictions » l'emporte sur celle de « Disgrâce et malédictions ». La première est bien représentée dans cinq comtés sur sept : Restigouche, Gloucester, Northumberland, Westmorland et Kent. Dans les autres catégories, le comté de Northumberland regroupe le plus grand nombre d'occurrences. Au Québec, on observe que les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord se démarquent considérablement des autres, et ce, dans toutes les catégories.

Du total des occurrences des trois grandes classes thématiques au Québec, il ressort que le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord en contiennent le plus grand nombre, soit 29% à elles seules. Un deuxième groupe, qui recueille de 5% à 8% du total, se compose des sept régions suivantes : Capitale-Nationale, Mauricie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Laurentides, Montérégie. Huit régions se situent au-dessous de 5% du total : Bas-

³⁰² Le regroupement thématique s'est effectué comme suit : « Esthétique et bénédictions » (addition des thèmes BEA, ABO, BODO, PJF, JPP, OR, AR, PER, PAR, REN, COE, JOI, PLA, SEC) ; « Disgrâce et malédictions » (addition des thèmes DIS, VAS, AFF, DDD, ENF, CRE, BRU, VOI, PAMI, TRI, MOR) ; « Jours, nuits et saisons » (addition des thèmes DIU, NOC, SAI) ; « L'esprit vivant et merveilleux » (addition des thèmes ESP, ESV, MMS, MAN, MEA, DIE, SMA, DIA, ANG, COR, FFC).

³⁰³ Voir statistiques détaillées des thèmes codifiés en annexe.

Saint-Laurent, Estrie, Montréal, Nord-du-Québec, Chaudières-Appalaches, Laval, Lanaudière, Centre-du-Québec. Trois groupes sont également observables en Acadie du Nouveau-Brunswick. Le comté de Northumberland est seul dans le premier groupe, distançant nettement les autres comtés. Le second groupe comprend ceux de Restigouche, Westmorland, Gloucester et Kent, dont le total des occurrences varie de 143 à 175. Les comtés de Victoria et Madawaska composent le dernier groupe, présentant des occurrences moindres.

De façon à dessiner les profils des régions et des comtés de la toponymie affective et sensible, nous avons fait ressortir les catégories thématiques les plus significatives à l'intérieur de chacune des régions du Québec (tableau 3) et de chaque comté de l'Acadie du Nouveau-Brunswick³⁰⁴ (tableau 4). Apparaissent ainsi quatre types de régions au Québec (tableau 5) et trois types de comtés en Acadie du Nouveau-Brunswick (tableau 6)³⁰⁵.

Au Québec, le premier type concerne l'espace le plus fortement urbanisé (Montréal, Laval, Montérégie). Il se caractérise par l'absence d'occurrences significatives dans la catégorie « Disgrâce et malédictions », alors que toutes les autres régions en contiennent. L'on remarque aussi un grand vide des sens et sensations, qui s'étend d'ailleurs au deuxième type (Estrie, Centre-du-Québec). Les troisième et quatrième types diffèrent des deux premiers par la présence d'occurrences significatives dans la catégorie « Toucher et corps en mouvement ». Ils se distinguent entre eux par le nombre de catégories relatives aux empreintes possessives et identitaires. Avec le quatrième type, nous pénétrons vraiment « en région » et dans le monde des territoires récréatifs et protégés (réserves fauniques, zecs, pourvoiries) : Outaouais, Côte-Nord, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces deux dernières régions n'ont aucune occurrence significative des empreintes possessives et identitaires, les autres en ont une seule. L'accent porte sur les ambiances et sentiments ainsi que sur les sens et sensations. Quatre régions sur cinq figurent dans la catégorie « Saveurs et nourritures ». De l'ensemble, nous constatons que deux catégories présentent des occurrences significatives dans toutes les régions : « Esthétique et bénédictions » et « L'esprit vivant et merveilleux ». Et deux régions affichent une catégorie qui leur est particulière : le Nord-du-Québec avec « Famille et ethnie » et l'Outaouais avec « Jours, nuits et saisons ».

³⁰⁴ Nous avons éliminé les trop faibles occurrences comme suit. En supposant un pourcentage égal d'occurrences dans les 14 catégories thématiques, nous obtenons 7%. Nous n'avons donc conservé que les valeurs se situant au-dessus de 7% du total des occurrences pour chaque région du Québec. Nous avons utilisé la même méthode pour aboutir à des profils de comtés en Acadie du Nouveau-Brunswick. Ces occurrences significatives sont un indicateur de la survalorisation des catégories thématiques.

³⁰⁵ Les tableaux 3 et 4 sont sous forme numérique et les tableaux 5 et 6 sous forme graphique.

Tableau 3. Occurrences significatives au Québec

Catégories/Régions administratives	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	TOT	%
EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES																			
Milieu naturel	55	0	0	0	33	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	86	0	186	1,5
Échelles et limites	83	0	103	101	81	0	0	0	0	0	75	96	7	174	116	208	115	1159	9,4
Abris et bâtiments	85	0	136	0	44	0	99	0	179	47	137	61	10	0	0	0	0	798	6,5
Ouverture, nouveauté et ancienneté	0	0	108	0	29	27	0	0	0	0	103	68	0	0	0	84	0	419	3,4
Famille et ethnie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	0	0	0	0	0	0	38	0,3
SOUS-TOTAL	223	0	347	101	187	27	99	0	179	85	315	225	29	174	116	378	115	2600	21,0
% DU TOTAL	35,4	0,0	32,6	10,3	55,8	14,1	9,3	0,0	10,2	24,8	39,5	40,0	42,0	30,6	14,6	54,0	46,6	21,0	21,0
SENS ET SENSATIONS																			
Vision	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Ouïe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Odorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Saveurs et nourritures	0	0	0	101	0	0	107	93	173	0	0	0	0	0	0	0	0	474	3,8
Toucher et corps en mouvement	104	340	105	133	0	0	107	108	311	52	70	68	0	57	99	0	0	1554	12,6
SOUS-TOTAL	104	340	105	234	0	0	214	201	484	52	70	68	0	57	99	0	0	2028	16,4
% DU TOTAL	16,5	22,2	9,9	23,9	0,0	0,0	20,2	27,2	27,7	15,2	8,8	12,1	0,0	10,0	12,5	0,0	0,0	16,4	16,4
AMBIANCES ET SENTIMENTS																			
Esthétique et bénédictions	98	385	229	247	68	76	217	175	374	69	146	128	23	135	204	171	55	2800	22,7
Disgrâce et malédictions	135	557	240	246	31	0	273	238	445	83	156	55	0	110	197	0	26	2792	22,6
Jours, nuits et saisons	0	0	0	0	0	0	98	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98	0,8
Esprit vivant et merveilleux	70	249	142	151	49	89	159	126	267	54	110	87	17	92	177	151	51	2041	16,5
SOUS-TOTAL	303	1191	611	644	148	165	747	539	1086	206	412	270	40	337	578	322	132	7731	62,6
% DU TOTAL	48,1	77,8	57,5	65,8	44,2	85,9	70,5	72,8	62,1	60,1	51,7	48,0	58,0	59,3	72,9	46,0	53,4	62,6	62,6
TOTAL	630	1531	1063	979	335	192	1060	740	1749	343	797	563	69	568	793	700	247	12359	100,0
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 4. Occurrences significatives en Acadie du Nouveau-Brunswick

Comtés/Catégories	Westmorland	Kent	Northumberland	Gloucester	Restigouche	Madawaska	Victoria	Total	%
EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES									
Milieu naturel	28	22	42	25	33	0	10	160	17,9
Échelles et limites	43	42	70	26	32	30	20	263	29,5
Abris et bâtiments	27	19	37	21	17	7	0	128	14,3
Ouverture, nouveauté et ancienneté	0	0	38	17	0	10	15	80	9,0
Famille et ethnie	0	0	37	0	13	0	0	50	5,6
SOUS-TOTAL	98	83	224	89	95	47	45	681	76,3
% DU TOTAL	73,7	81,4	83,9	64,0	78,5	85,5	60,0	76,3	76,3
SENS ET SENSATIONS									
Vision	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Ouïe	0	0	0	0	0	0	7	7	0,8
Odorat	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Saveurs et nourritures	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Toucher et corps en mouvement	0	0	0	15	0	0	0	15	1,7
SOUS-TOTAL	0	0	0	15	0	0	7	22	2,5
% DU TOTAL	0,0	0,0	0,0	10,8	0,0	0,0	9,3	2,5	2,5
AMBIANCES ET SENTIMENTS									
Esthétique et bénédictions	22	19	0	23	26	8	9	107	12,0
Disgrâce et malédictions	13	0	43	12	0	0	14	82	9,2
Jours, nuits et saisons	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
Esprit vivant et merveilleux	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	35	19	43	35	26	8	23	189	21,2
% DU TOTAL	26,3	18,6	16,1	25,2	21,5	14,5	30,7	21,2	21,2
TOTAL	133	102	267	139	121	55	75	892	100,0
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 5. Profils régionaux de la toponymie affective et sensible au Québec

CAT/RA	EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES						SENS ET SENSATIONS						AMBIANCES ET SENTIMENTS			
	MN	ÉL	AB	ONA	FE		Vision	Ouïe	Odorat	SN	TCM		EB	DM	JNS	EVM
Montréal																
Laval																
Montréal																
Etrie																
CDQ																
BSL																
CANA																
GIDLM																
CA																
NDQ																
Lanaudière																
Laurentides																
Outaouais																
CONO																
Mauricie																
AT																
SLSJ																

Tableau 6. Profils régionaux de la toponymie affective et sensible en Acadie du Nouveau-Brunswick

CAT/RA	EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES						SENS ET SENSATIONS						AMBIANCES ET SENTIMENTS			
	MN	ÉL	AB	ONA	FE		Vision	Ouïe	Odorat	SN	TCM		EB	DM	JNS	EVM
Northumberland																
Gloucester																
Victoria																
Westmorland																
Restigouche																
Kent																
Madawaska																

En Acadie du Nouveau-Brunswick, une seule catégorie thématique présente des occurrences significatives dans tous les comtés : « Échelles et limites ». Cela s'explique par le nombre élevé de toponymes présentant les éléments de spécifiques « Concession, Rang, Village, Settlement » et le suffixe « ville ». De façon générale, les empreintes possessives l'emportent sur les ambiances et sentiments, mais surtout par rapport aux sens et sensations. Dans cette dernière grande classe thématique, deux cas singuliers apparaissent : Gloucester dans la catégorie « Toucher et corps en mouvement » et Victoria dans la catégorie « Ouïe ». C'est pourquoi nous en avons fait un type à part, d'autant qu'ils partagent la caractéristique de posséder des occurrences significatives dans les catégories « Esthétique et bénédictions » et « Disgrâce et Malédictions ». Le comté de Northumberland constitue à lui seul un autre type, car il présente des occurrences significatives dans toutes les catégories des empreintes possessives et identitaires. Enfin les quatre comtés restants forment un type par défaut, mettant également l'accent sur ces catégories mais n'ayant pas de caractéristiques spécifiques. La langue des toponymes est d'abord l'anglais ; nous évaluons la part des spécifiques de langue française à environ 20 %, l'inverse de la situation québécoise où l'on obtient 85 %.

Au Québec, l'examen du type d'entité révèle la place prépondérante de l'eau. Sur les 94 thèmes codifiés, 33 ont plus de 100 occurrences. Ceux qui en comptent plus de 300 sont reliés aux sens et sensations (OUI) et aux ambiances et sentiments (BODO, DDD, DIU). Les zones de contact des entités liquides et terrestres (anse, cap, île, etc.) montrent de nombreuses occurrences dans les catégories DDD, PMFS, SEC. Le bâti et l'administratif sont particulièrement présents dans les catégories suivantes : BEA, BODO, PJF, CHEF, DIE, DOM, SMA. Dans ces trois dernières catégories, ils dépassent largement en nombre les entités liquides. C'est la catégorie CAM qui accueille le plus grand nombre de lieux-dits, suivie par les catégories MOU, MIN, TER. Pour ce qui est des entités qui se rapportent à la verdure et la villégiature, la catégorie DOM arrive très loin en tête ; en contiennent un nombre significatif les catégories BEA, BODO, BOI, PLA et SMA.

De l'ensemble des noms de lieux de notre base de données, nous avons extrait ceux qui expriment les bonheurs et les malheurs du monde, une tendance vers le bon ou le mauvais côté des choses et de la vie.³⁰⁶ Les tableaux 7 et 8 présentent respectivement les données pour le Québec et l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Celles-ci apparaissent cartographiées aux figures 4 et 5. Des exemples des bonheurs et des malheurs, nous en avons vu quantité au cours de cette

³⁰⁶ Des 15, 787 noms de lieux de la toponymie affective et sensible au Québec, nous avons rejeté plus de la moitié des toponymes (7586), ceux-ci n'ayant aucun rapport à la thématique. En Acadie du Nouveau-Brunswick, nous avons retenu quelque 300 toponymes. Il s'agit bien ici de toponymes, et non de codes attribués aux spécifiques.

thèse : le lac Bonne Pêche, l'île Idéale, Belledune appartiennent aux premiers ; le lac de l'Enfer, le lac Puant, Burnt Church, aux seconds. Certains noms de lieux ont été classés « bonheurs et/ou malheurs » pour cause d'ambivalence, tel le lac des Esprits, ou parce qu'ils sont des deux côtés à la fois, comme l'illustre la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Au Québec, les bonheurs l'emportent sur les malheurs (60% contre 40%). Et si toutes les régions contiennent plus de toponymes heureux que malheureux, l'écart diffère toutefois de l'une à l'autre. De cet écart, il ressort trois types de régions qui différencient celles où sont situés les territoires récréatifs et protégés des autres, fortement urbanisées, de Montréal et la Rive Sud :

Type 1	Les régions présentant un certain équilibre entre bonheurs et malheurs (écart de 4% à 10%) : Saguenay–Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Outaouais, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.
Type 2	Les régions présentant un déséquilibre moyen en faveur des bonheurs (écart de 18% à 32%) : Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Nord-du-Québec, Mauricie, Laurentides, Lanaudière.
Type 3	Les régions présentant un fort déséquilibre en faveur des bonheurs (écart de 52% et plus) : Estrie, Chaudière-Appalaches, Montérégie, Centre-du-Québec, Montréal, Laval.

En Acadie du Nouveau-Brunswick, le comté de Northumberland contient le plus grand nombre de toponymes, tant du côté des bonheurs que des malheurs. Règle générale, les bonheurs l'emportent sur les malheurs, mais on remarque deux exceptions : Northumberland et Victoria. Le comté de Kent présente l'écart le plus prononcé en faveur des bonheurs. À la différence du Québec, on note l'absence de toponymes des bonheurs et/ou malheurs. Chose certaine, cette thématique des bonheurs et des malheurs du monde est bien présente et parlante au Québec, mais se révèle très discrète en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Tableau 7 : Les bonheurs et les malheurs au Québec

BM / régions du Québec	Bonheurs	%	Malheurs	%	Écart B/M	B et/ou M	%	Total	%
Bas-Saint-Laurent	155	50,5	109	35,5	46	43	14,0	307	3,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	603	44,9	568	42,3	35	171	12,7	1342	16,5
Capitale-Nationale	334	52,6	240	37,8	94	61	9,6	635	7,8
Mauricie	375	51,7	238	32,8	137	113	15,6	726	8,9
Estrie	98	69,5	32	22,7	66	11	7,8	141	1,7
Montréal	134	91,8	6	4,1	128	6	4,1	146	1,8
Outaouais	331	47,0	282	40,0	49	92	13,0	705	8,6
Abitibi-Témiscamingue	270	44,6	253	41,8	17	82	13,6	605	7,4
Côte-Nord	496	43,7	436	38,4	60	204	18,0	1136	13,9
Nord-du-Québec	115	51,3	81	36,2	34	28	12,5	224	2,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	201	49,9	167	41,4	34	35	8,7	403	4,9
Chaudière-Appalaches	184	69,4	56	21,1	128	25	9,4	265	3,2
Laval	34	94,4	1	2,8	33	1	2,8	36	0,4
Lanaudière	228	61,5	119	32,1	109	24	6,5	371	4,5
Laurentides	345	54,6	220	34,8	125	67	10,6	632	7,7
Montérégie	249	71,1	64	18,3	185	37	10,6	350	4,3
Centre-du-Québec	91	67,9	20	14,9	71	23	17,2	134	1,6
Total	4243	52,0	2892	35,4	1351	1023	12,5	8158	100,0

Tableau 8 : Les bonheurs et les malheurs en Acadie du Nouveau-Brunswick

BM / comtés ANB	Bonheurs	%	Malheurs	%	Écart B/M	B et/ou M	%	Total	%
Westmorland	26	66,7	13	33,3	13	0	0,0	39	12,7
Kent	26	89,7	3	10,3	23	0	0,0	29	9,5
Northumberland	38	41,8	53	58,2	-15	0	0,0	91	29,7
Gloucester	34	69,4	15	30,6	19	0	0,0	49	16,0
Restigouche	35	64,8	19	35,2	16	0	0,0	54	17,6
Madawaska	8	57,1	6	42,9	2	0	0,0	14	4,6
Victoria	11	36,7	19	63,3	-8	0	0,0	30	9,8
Total	178	58,2	128	41,8	50	0	0,0	306	100,0

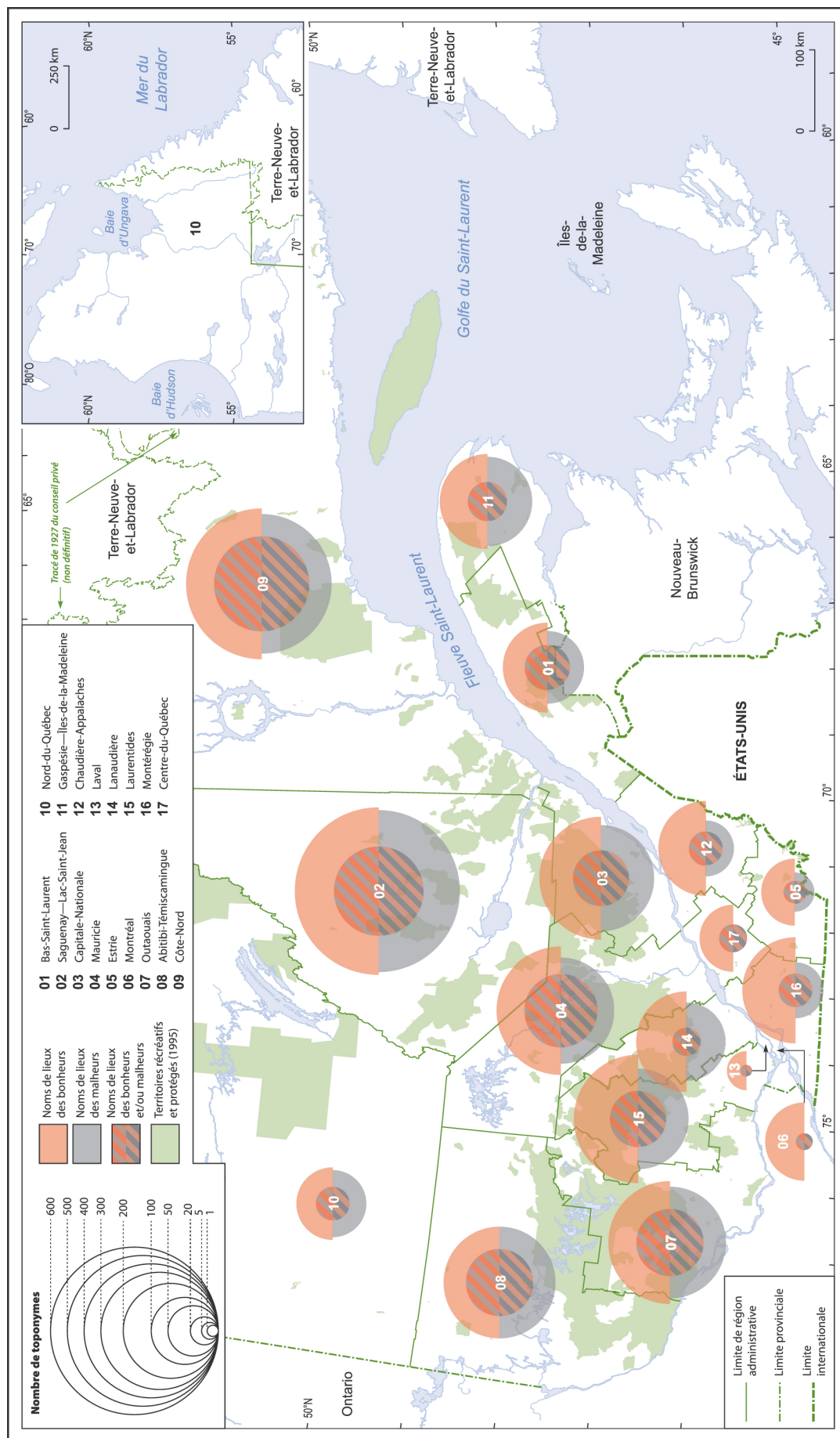


Figure 4. Toponymie des bonheurs et des malheurs au Québec

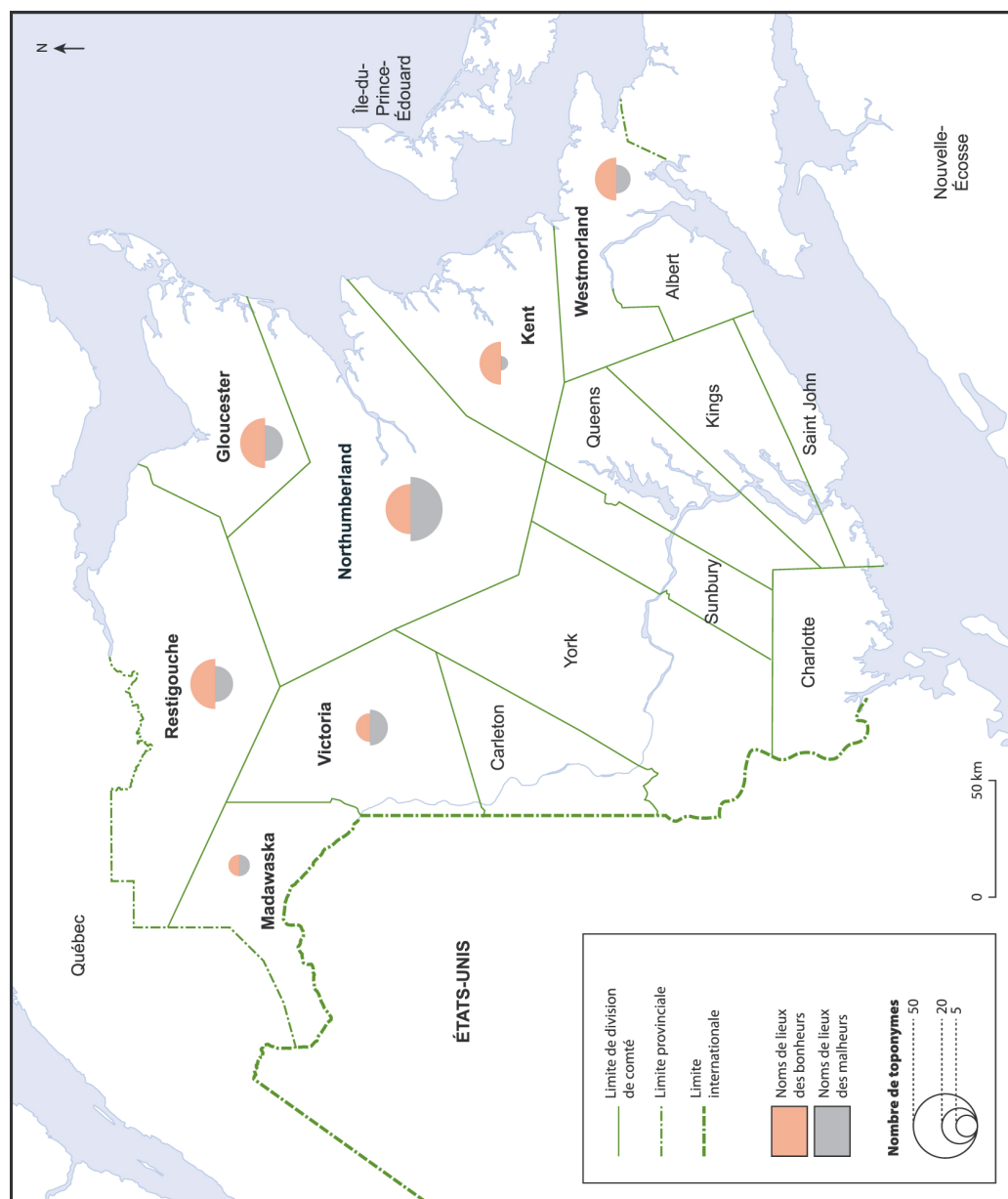


Figure 5. Toponymie des bonheurs et des malheurs en Acadie du Nouveau-Brunswick

§ 18 Régions, raisons et passions

Du régime seigneurial à nos jours, l'aménagement du territoire au Québec a fait se succéder et coexister formes spatiales et découpages administratifs : la seigneurie, le rang, le canton, le comté, la paroisse, la région, la municipalité régionale de comté. Le Nouveau-Brunswick présente un profil différent : le rang est une forme qui a persisté dans le nord-ouest de la province principalement, c'est-à-dire la partie contiguë au Québec. Officiellement, c'est le système des comtés (1785) et des paroisses (1786) qui a figé le découpage. Pourtant – à l'image du nom Acadie qui n'est pas officiel – la région est une réalité vécue. Les études prennent en compte les provinces Maritimes – considérées comme une région – ou encore les régions acadiennes dans les provinces Maritimes, telles la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard, la région de la baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse et la région de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick. Des appellations non-officielles, certes, mais culturelles et qui s'avèrent motrices du développement touristique. À l'intérieur du Nouveau-Brunswick, les points cardinaux ont également servis à identifier des régions : la région du Sud-Est, la région du Nord-Est, la région du Nord-Ouest. L'Acadie du Nouveau-Brunswick est même considérée par certains comme la région du cœur de la diaspora acadienne.³⁰⁷

L'on observe donc une différence essentielle entre le Nouveau-Brunswick et le Québec : ce dernier a vu l'ancrage officiel de la région par la médiation – forcément – du régionyme. Et s'est ajoutée une échelle particulière d'appartenance avec la municipalité régionale de comté où – le terme choisi l'indique – sont réunis le municipal et le régional. Les changements de noms pavent les chemins qui ont mené à la création des 17 régions administratives et de leurs 105 MRC ou territoires équivalents.

Qui dit région, dit colonisation. L'analyse du discours géographique lié à la colonisation, contenu en particulier dans les monographies, permet de voir émerger et évoluer le concept de région :

(...) le discours géographique participe à la fonction instituante des formes spatiales. Il cherche à créer un ordre social et spatial futur, reflet d'une sorte d'imaginaire en construction, tissé à la fois d'expérience, d'utopie et de mémoire. Le discours géographique de la colonisation introduit dans le système territorial des référents nouveaux qui lui confèrent une prégnance sociale et géopolitique : le discours balise la conquête des terres neuves en formulant les éléments structurants de l'espace et en leur attribuant une signification nationale (Berdoulay et Sénécal, 1993, 31).

³⁰⁷ C'est à Moncton que le premier Congrès mondial acadien a eu lieu en 1994.

Guillaume Lévesque (1848), un ancien patriote, voit que seul le Nord constitue une ouverture pour la colonisation (*id.*). En définitive, « Lévesque propose à ses compatriotes un nouveau paradigme territorial : le froid, la neige, l'hiver deviennent désormais les facteurs identitaires d'une culture en devenir » (*id.*, 32). Ce Nord, il faudra le pénétrer à la manière des autochtones, coureurs de bois et voyageurs de jadis : « On veut suivre les pénétrantes fluviales pour arriver à contrôler de vastes étendues » (*id.*). Les régions de colonisation apparaissent « comme des espaces projets visant le développement et l'exploitation des ressources » (*id.*).

Au fil des écrits de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e, avec des auteurs comme Drapeau, Buies et Langelier, naissent des noms de régions :

Apparaissent ainsi les régions des Laurentides (ou Nord de Montréal, ou encore Labelle), de l'Outaouais Supérieur (l'Outaouais d'aujourd'hui, les Hautes Laurentides, plus le Témiscamingue et l'Abitibi), du Saint-Maurice, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie, de la Côte-Nord, qui deviennent des entités connues, repérables sur la carte du Québec, reconnues par l'administration provinciale dans ses efforts de colonisation. Certes, chacune de ces régions est découpée au gré des auteurs. Mais quand vient le temps de dresser la carte des régions du Québec, on observe une convergence des critères sur lesquels la division régionale doit se fonder, afin d'éviter les chevauchements, de respecter les configurations naturelles et les ensembles économiques. Puisqu'il s'agit de structurer et organiser un vaste espace à peupler, au nord du Saint-Laurent, ces critères géographiques relèvent du potentiel pour la colonisation offert par le milieu naturel. Ainsi, si celui-ci est mis de l'avant, il ne ressortit pas d'un déterminisme de l'environnement sur l'évolution de la société, mais plutôt d'une vision possibiliste (*id.*, 33).

Ces noms de régions dessinent le terrain de la colonisation : chez Langelier (1882), ils renvoient à des unités physiographiques et des bassins hydrographiques. Chez Honoré Mercier (1889), à deux systèmes orogéniques et trois grands bassins hydrographiques (*id.*). Pour établir sa carte des régions du Québec, le géographe français Raoul Blanchard se sera sans doute inspiré de ces écrits antérieurs en les étoffant de sa propre vision culturelle :

Si bien que lorsque Raoul Blanchard (1935, 1948, 1953) débarque au Québec, il n'a finalement qu'à relire le corpus des monographies régionales pour se donner une bonne idée du Québec et de son découpage géographique. Il partage le Québec en zones géophysiques, essentiellement : (1) la Plaine du Saint-Laurent partagée en région de Montréal, du centre de la plaine (du lac Saint-Pierre aux abords de l'estuaire) et les abords de l'estuaire (de Lévis à Matane) ; (2) la région appalachienne partagée en Cantons de l'Est, Plateaux du sud de l'estuaire et Gaspésie ; (3) le Bouclier canadien partagé en Laurentides, Lac-Saint-Jean-Saguenay, Côte Nord, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais. Fidèle à l'école française, Blanchard entend établir une certaine concordance entre région naturelle et région de peuplement. Donc, au découpage géophysique se superpose une division plutôt conforme à la carte des régions de colonisation, comprenant notamment l'Abitibi, le Témiscamingue, le Saguenay, l'Outaouais, mais aussi la Matawinie, le Témiscouata et la Matapédia (*id.*, 34).

Dans les années 1950, le découpage administratif s'est donc effectué selon les grandes unités physiographiques et les régionymes y faisaient référence. Lors du remaniement des entités régionales en 1966 – dans le sillage de la Révolution tranquille – les critères économiques et les

zones d'influence des pôles urbains ont été à l'origine du découpage territorial en dix régions administratives. La région de la Plaine-de-Montréal prend le nom de Montréal-Métro. Celles de Plaine-de-Québec et Plaine-de-Trois-Rivières perdent leur composante naturelle pour se transformer en Québec et Trois-Rivières (Dugas, 1986, 203). Nul doute que la mise en œuvre du projet gouvernemental de 1966 a bénéficié des écrits de Brouillette sur la région :

(...) Brouillette (1959) compare les régions géographiques aux régions économiques, pour n'y trouver, somme toute, que peu de différences, sinon pour amalgamer des entités dissemblables mais contiguës, comme la Gaspésie et la Rive Sud de l'estuaire ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean, ou bien, a contrario, pour diviser la plaine du Saint-Laurent en régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières sur des critères économiques. Ceux-ci avaient aussi conduit Blanchard à partager la plaine en trois zones d'influence, suivant les grands centres urbains (Montréal, Québec, Trois-Rivières) (Berdoulay et Sénécal, 1993, 34).

En 1979, le gouvernement du Québec procédait à un redécoupage administratif visant le remplacement des conseils de comté, anciennes entités territoriales qui existaient depuis plus d'un siècle, par les municipalités régionales de comté (MRC), et ceci, en annexant les municipalités de ville aux premières. La *Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme* donnait aux MRC le mandat d'élaborer un schéma d'aménagement et de le réaliser³⁰⁸. S'intéressant aux noms retenus lors de la mise en place des MRC, Lucie Parent a établi des catégories faisant état de la conservation, la modification et le rejet des anciens noms ainsi que de l'adoption de nouveaux toponymes (Tableau 9). Elle voit une première rupture vis-à-vis de l'appartenance traditionnelle, par « le rejet de l'appellation traditionnelle de comté ; sur un total de 70 anciens toponymes, 39 ont été conservés ou modifiés » (Parent, 1986, 185). Et l'on sait que les anciennes dénominations faisaient référence à des personnages ou à des faits historiques. On a donc peut-être voulu exprimer de nouvelles réalités qui se sont construites au fil du temps et du développement d'un sentiment d'appartenance régionale. Rupture aussi par rapport à l'origine linguistique qui est lisible en particulier par « la très forte diminution des toponymes d'origine anglophone dont la proportion passe de 17,2% à 3,2% » (*id.*). Une autre rupture se manifeste au regard de l'histoire nationale :

Dans l'ensemble, les anciens toponymes reprenaient les noms de personnages illustres qui ont marqué l'histoire du Québec ou encore ils se rapportaient à la culture amérindienne (...) 16 nouveaux toponymes sur 55 (MRC de troisième et quatrième catégories) se réfèrent à des personnages, lieux et faits qui revêtent une signification non pas nationale mais locale. Doit-on interpréter cette attitude comme étant la découverte de « petits pays » au sein d'un Québec dont on commence à reconnaître l'existence en tant que nation (*id.*) ?

³⁰⁸ Des consultations populaires ont eu lieu au cours du processus (1979-1983). À son aboutissement, le Québec comptait 94 MRC identifiées par un régionalisme révélant le choix du milieu.

Tableau 9. Les types d'appartenance dans les noms des MRC

Type d'appartenance traditionnelle (66 MRC ont succédé aux anciennes corporations de comté et gardé l'appartenance territoriale.)	
1.	27 MRC ont conservé l'ancien toponyme (un seul thème : le comté)
2.	12 MRC ont modifié l'ancien toponyme (deux nouveaux thèmes : entité naturelle et présence d'une ressource importante)
3.	27 MRC ont rejeté l'ancien toponyme et, par conséquent, adopté de nouveaux toponymes qui renvoient à quatre thèmes particuliers. L'ancien toponyme est indiqué entre parenthèses. Entité administrative, habitants et infrastructure ex. : Bécancour (Nicolet) Entité naturelle ex. : Le Fjord du Saguenay (Chicoutimi), Les Chutes de la Chaudière (Lévis) Histoire locale ex. : La Nouvelle-Beauce (Dorchester), Maria-Chapdelaine (Lac-Saint-Jean-Ouest) Présence d'une ressource importante ex. : L'Érable (Mégantic), l'Or Blanc (Wolfe)
Type d'appartenance nouvelle (28 MRC sont nées de la division de la corporation de comté ou de la fusion de municipalités limitrophes d'au moins deux corporations de comté.)	
4.	Les MRC ont adopté de nouveaux toponymes qui renvoient à quatre thèmes particuliers : Entité administrative, habitants et infrastructure ex. : Champlain, Rouyn-Noranda Entité naturelle ex. : La Jacques Cartier, Les Etchemins, Les Laurentides Histoire locale ex. : Pays-d'en-Haut, Matawinie Présence d'une ressource importante ex. : L'Amiante, La Vallée de l'Or

D'après PARENT Lucie (1986).

Près de la moitié des MRC qui ont adopté de nouvelles dénominations ont choisi des références thématiques liées à une entité du milieu physique : « Doit-on voir dans cette attitude la reconnaissance, non pas de l'histoire d'un peuple, mais de celle, aujourd'hui de plus en plus répandue, de la nécessité d'une réconciliation individu/nature » (*id.*, 185-186) ? Il est possible d'y voir aussi une stratégie d'appel touristique : les deux attitudes ne sont pas incompatibles. Une autre référence thématique nouvelle se rapporte à

(...) la présence d'une ressource naturelle importante au sein du territoire mercéen et son exploitation passée ou présente. C'est le cas de 6 MRC appartenant presque exclusivement aux 3^e et 4^e catégories. Doit-on interpréter cette attitude comme étant la reconnaissance qu'un développement économique peut s'initier à partir de ressources importantes au sein des « petits pays » ? Peut-on déceler dans cette attitude l'intention de prendre en main le devenir économique de son « petit pays » (*id.*, 186) ?

La création des MRC a changé le profil régionymique du Québec. Si bien qu'en 1983, la régionalisation officielle était contenue dans un nouveau projet qui faisait état de 14 régions de concertation. Le processus achevé, le nombre de régions passe de dix à seize en 1987. De nouvelles régions apparaissent, résultat de la déconcentration des grands centres urbains (Laval, Montérégie, Chaudière-Appalaches) ou bien d'un sentiment d'appartenance régional qui a su émerger (Lanaudière, Laurentides). Il y eut aussi déplacements et changements de noms. Associée au Bas-Saint-Laurent depuis 1966, la Gaspésie fait désormais tandem avec les îles de la Madeleine. La région de Trois-Rivières devient celle de la Mauricie-Bois-Francs et les Cantons-de-l'Est se transforme en Estrie. Le Nouveau-Québec cède la place au Nord-du-Québec. Et l'Abitibi-Témiscamingue remplace le Nord-Ouest. Ce dernier changement est commenté dans un document de promotion de l'Abitibi-Témiscamingue, où les auteurs³⁰⁹ précisent d'entrée leur perception de la région et du nom qui l'identifie :

La région fut d'abord appelée Nord-Ouest québécois, puis Nord-Ouest. À la fin des années '70, elle prit, à la demande des gens du milieu, le nom d'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agissait alors d'un vaste territoire de 116 500 kilomètres carrés (...) Ce découpage administratif datant de 1966 correspond à l'Abitibi-Témiscamingue telle que constituée au rythme des différentes phases de peuplement et de mise en valeur des ressources.

En 1987, le gouvernement procédait à un nouveau découpage administratif du Québec (...) Dans cet exercice, l'Abitibi-Témiscamingue a été amputée de près de 50% de son territoire au profit de la nouvelle région Nord-du-Québec qui a récupéré toute la partie de notre région comprise entre le 49° et le 51° parallèle.

Dans ce document, le territoire considéré est celui de 1966, découpage qui représente le mieux la réalité historique de l'Abitibi-Témiscamingue (Beaudry Gourde, 1992, 9 ; en caractère gras dans le document).

Le banal point cardinal Nord-Ouest³¹⁰, employé en référence à l'habitat concentré du Sud, n'a eu qu'un temps : celui de l'implantation d'une population non autochtone. Mais, bien implantée

³⁰⁹ Historiens et géographes, en particulier.

³¹⁰ Banal et discutable, puisque la région est plutôt située à l'ouest si l'on prend en compte l'ensemble du Québec.

justement, celle-ci a voulu s'identifier aux noms les plus anciens : Abitibi³¹¹ et Témiscamingue. La langue est aussi au cœur de la séquence Eastern Townships, Cantons-de-l'Est, Estrie :

Le terme Estrie a été créé en 1946 par monseigneur Maurice O'Bready, alors secrétaire général de la Société historique des Cantons de l'Est devenue Société d'histoire de Sherbrooke ; il a remplacé Cantons-de-l'Est dans la désignation de la région administrative en 1981. (...) De Cantons de l'Est, expression lancée par Antoine Gérin-Lajoie en 1858, puis adoptée dans son roman *Jean Rivard* (1862-1864) et qui traduisait Eastern Townships, le toponyme Estrie a retenu l'élément *est* auquel on a ajouté la finale *trie* ; celle-ci caractérise certains noms anciens de la langue romane comme Neustrie en France qui signifiait *région qui n'est pas à l'est*. Selon monseigneur O'Bready, « la désinence *trie* porte elle-même un sens bien adapté : une trie est une terre riche et féconde » (CTQdi, 1994, 206-207).

Après ce remaniement régionymique complété en 1987, la région de la Mauricie-Bois-Francs se scinde en deux : Mauricie et Centre-du-Québec. Cette dernière appellation identifie depuis la 17^e région officielle. La région de la Mauricie « correspond à peu près au bassin hydrographique du Saint-Maurice ; c'est pourquoi d'ailleurs elle a été longtemps connue sous le nom de Région du Saint-Maurice, désignée pour la première fois Mauricie en 1933 par monseigneur Albert Tessier » (*id.*, 428).

Le dernier changement régionymique s'est produit à l'aube du nouveau millénaire. On assiste alors à la naissance de la région de la Capitale-Nationale, connue auparavant sous le nom de Québec. L'on peut assurément y voir une volonté d'affirmation politique :

C'est la première fois depuis 1987 que le conseil des ministres modifie le nom d'une région administrative. (...) la nouvelle désignation risque de faire sursauter quelques fédéralistes pour qui la capitale nationale est à Ottawa. (...) L'emploi du mot « national » pour désigner des éléments symbolisant le gouvernement québécois a débuté en 1968. C'est le 31 décembre de cette année-là qu'on a transformé « l'Assemblée législative » en « Assemblée nationale » (Jean-Marc SALVET, *Le Soleil*, 14 janvier 2000, p. A-5).

Du côté des MRC, on a vu aussi la ronde des changements de noms. Denis-Riverin est devenu La Haute-Gaspésie et l'amérindianyme Pabok est désormais connu comme Le Rocher-Percé. Le but est d'attirer : « "C'est une question de visibilité. La réputation de l'attraction touristique que représente le Rocher à Percé est connue partout", mentionne Claude Cyr, préfet de la MRC. Il ajoute espérer que cela aura des répercussions positives sur le tourisme » (Lajoie, *Le Havre*, 25.7.99). La MRC du Domaine-du-Roy aurait bien voulu se transformer en Lac-Saint-Jean-Ouest. Selon sa préfète, Nicole Schmitt : « Il faut comprendre que nous effectuons toutes ces démarches dans le seul but de mieux nous identifier par rapport à l'ensemble de la province. Il en

³¹¹ La région abitibienne a été ouverte à la colonisation en 1910. Aussi, rappelons que dans le contexte de l'époque – celui d'un Eugène Rouillard alarmé par la prolifération des toponymes autochtones – il eut été impensable de choisir un nom amérindien pour la désigner.

va de considérations économiques (...) » (*L'Étoile Du Lac*, 31. 5. 98). Cette demande de changement de nom a été refusée par la CTQ.

L'importante réorganisation municipale de ces dernières années au Québec a entraîné de nouveaux changements par la création des territoires équivalents aux MRC³¹². Le projet de loi s'est inscrit dans le contexte de la mondialisation des marchés et des problèmes soulevés par la concurrence. Avec la centralisation des administrations et des services (conseil municipal, police, pompiers, ambulance, etc.), l'on visait une gestion plus efficace et des retombées économiques conséquentes. Ce branle-bas municipal a posé la question concrète et primordiale du nom de la nouvelle entité créée. Auparavant autonomes, possédant chacune un nom propre, les entités qui se regroupent deviennent des composantes d'un nouveau tout. Au terme du processus, un seul nom doit émerger, seul spécifiant du statut municipal. Plus d'une fusion se sont réalisées sans heurts, suscitant peu de discussions quant à l'appellation à retenir. D'autres ont bien dit *oui* à la fusion mais ont dû débattre de la question du *nom*. Certaines municipalités ont été forcées de dire oui et, là encore, les noms de lieux se sont entrechoqués dans les esprits, réveillant les humeurs et les rancœurs, les sentiments et les passions. Nous examinerons ces réactions suscitées par la question toponymique lors du processus visant le regroupement afin d'en dégager les éléments du discours³¹³.

Nous commençons notre analyse au moment où se pose la question du nom de la future ville fusionnée et cheminons jusqu'à la résolution de ce problème. Le point de départ est le nom inscrit dans le rapport du mandataire du Gouvernement et la ligne d'arrivée est arrêtée par le conseil des ministres qui choisit le nom de la ville nouvellement créée³¹⁴. Il va sans dire que nous nous intéressons à des cas largement médiatisés où la question du nom a provoqué de vifs débats. C'est ainsi qu'après avoir analysé le contenu de la presse écrite aux quatre coins du Québec, nous avons retenu des cas exemplaires, lesquels ont multiplié les éclats de la parole d'une géographie affective. Les noms de lieux de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Dolbeau–Mistassini, Brownsburg–Chatham, Longueuil, Gatineau et Saguenay ont émergé de la nouvelle réalité

³¹² Même si des fusions municipales ont eu lieu par le passé, la mise en œuvre en janvier 2001 du projet de loi sur la réorganisation municipale et territoriale (Loi 170) est sans commune mesure. Initié par le gouvernement du Parti Québécois alors que son Premier ministre était Lucien Bouchard, le projet s'est poursuivi avec son successeur Bernard Landry. Les municipalités concernées par le projet couvraient l'ensemble du Québec et elles ont dû procéder à des fusions, volontaires ou forcées.

³¹³ Aussi, il ne s'agira pas d'argumenter sur le bien-fondé du projet gouvernemental, ses objectifs politiques et économiques, ni encore moins de procéder à des analyses ou projections sur ses retombées. Cela dit, nous n'écarterons pas pour autant l'aspect économique puisqu'il fait partie intrinsèque de la question du nom (notoriété, promotion, etc.).

³¹⁴ Ou plus justement lorsque le Conseil municipal de la nouvelle entité urbaine fusionnée entérine le choix du nom. Et même à cela, nous tiendrons compte de la parole qui ne meurt pas.

municipale territoriale. Nous examinons les épreuves de la compétition en laissant s'exprimer les participants depuis le choc provoqué par la remise en cause de l'existence des noms de lieux. Un choc perçu et vécu comme une flèche au cœur de l'identité. Quels sont les raisons et arguments invoqués en faveur ou en défaveur de telle ou telle appellation ? Quels sont la teneur et le sens de ces parti-pris, objections et désaccords surgis de la nécessité d'adopter une appellation avec laquelle il faudra vivre désormais ?

§ 19 Des fusions et des noms

Petits lieux aux noms allongés

Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et Dolbeau–Mistassini au Lac-Saint-Jean, Brownsburg–Chatham dans les Laurentides : des noms qui s'étirent encore aujourd'hui malgré le regroupement et les attaques dont ils ont été l'objet. Il s'agit pourtant d'une pratique contre-indiquée en matière de toponymie, comme nous en avertit la CTQ : « On devrait éviter de créer des toponymes en juxtaposant des spécifiques toponymiques ou des toponymes entiers si cela est de nature à produire des noms géographiques dont la longueur rend leur utilisation difficile » (Richard et al, 1990, 47).

À l'instar du processus municipal, certains ont pensé à fusionner des toponymes, créant ainsi Beausini avec la matière de Dolbeau et Mistassini, Chambourg à partir de Brownsburg et Chatham. Le premier nom a été suggéré par l'ex-maire de Mistassini, Georges Villeneuve. Celui-ci « explique qu'il a conservé quatre lettres de chacun des noms actuels des municipalités, soit "beau" et "sini". En langue autochtone, "sini" signifie rocher. En somme, "Beausini" voudrait alors signifier en langue montagnaise "Beau rocher" » (JCSP, *Le Journal de Québec*, 7.3.94). Il s'agirait donc de jeter les deux toponymes dans la marmite – une grosse roche autochtone et un père Récollet des tout débuts de la Nouvelle-France – pour les refondre. Pourquoi agir ainsi ?

Conserver les deux appellations actuelles ne serait pas sans causer des difficultés, selon M. Villeneuve. La désignation serait d'abord trop longue et on ne parviendrait pas à s'entendre pour savoir quelle ville serait préférée à l'autre pour le début de cette nouvelle appellation. Dirait-on Dolbeau-Mistassini ou Mistassini-Dolbeau (*id.*) ?

Les réactions à cette suggestion ne se font pas attendre. Dès le lendemain, le *Journal de Québec* titre : « Le nom "Beausini" ne sera pas retenu » et une semaine plus tard, c'est au tour du *Quotidien* : « Une suggestion qui ne plaît pas aux élus ». Les maires en poste rejettent en effet

« Beausini » et précisent qu'ils tiennent à conserver les deux noms, ne soulevant pour leur part aucun problème quant à la longueur et la disposition des termes :

Les maires Camil Lupien et Jean-Marc Gendron préfèrent plutôt que la nouvelle ville ainsi fusionnée, si le projet reçoit l'accord de la population des deux municipalités, porte tout simplement la double appellation de Dolbeau-Mistassini, qui est déjà une formule grandement utilisée puisqu'il s'agit de deux municipalités qui ne sont séparées que par un cours d'eau (JCSP, *Le Journal de Québec*, 8.3.94).

Et c'est ainsi que Dolbeau-Mistassini est aujourd'hui une municipalité fusionnée sous ce nom. Le fractionnement toponymique n'a pas de sens : c'est le verdict – et le sentiment – de la population.

Quelques années plus tard, début août 1999, la fusion de Brownsburg et Chatham entraîne la mise sur pied d'un comité mandaté pour trouver un nom à la nouvelle entité (RLE, *L'Argenteuil*, 18.8.99). Fin octobre, *L'Argenteuil* titre : « Brownsburg-Chatham devient Chambourg ». Et c'est reparti pour un tour :

La nouvelle municipalité de Brownsburg-Chatham portera désormais le nom de Chambourg. Ainsi en ont décidé les membres du conseil provisoire de la nouvelle municipalité (...). Une cinquantaine de noms ont été soumis au Comité du nom qui avait sollicité la participation des citoyens via les médias écrits. (...) Le conseiller Gilles Murphy a expliqué que le terme Cham a été choisi parce qu'il faisait allusion à Chatham et le terme Bourg vient franciser le nom de Brownsburg (RLE, *L'Argenteuil*, 27.10.99).

Cependant, au cours de cette réunion où l'on votait en faveur de Chambourg, on a dû débattre aussi de l'existence d'une pétition. Les 1500 signataires « demandaient le maintien du nom Brownsburg-Chatham » (*id.*). En tenant compte, le maire, Alain Bédard, « estimait qu'on devait reporter la décision afin de bien analyser la situation » (*id.*). Mais le vote eut tout de même lieu. Quelques jours plus tard, l'on apprend que M. Bédard « prévoit reconsidérer sa résolution en [y] opposant exceptionnellement son droit de veto » (RLE, *La Tribune / Le Progrès / Le Watchman*, 30.10.99). Et le maire d'expliquer ainsi son geste :

La population n'a pas eu toute l'information sur les avantages et les désavantages de choisir le nom de Chambourg. La semaine prochaine, un dépliant expliquant la décision du conseil provisoire sera distribué dans chaque foyer pour permettre aux citoyens de connaître les raisons qui ont poussé le conseil à choisir ce nom (...) il est pour moi essentiel que toute la population soit consultée pour une décision aussi importante que le choix du nom de leur nouvelle municipalité (*id.*).

Un éditorial de Richard Leduc, intitulé « Toute une saga pour un nom » fait état du mécontentement de la population et de la tenue d'un nouveau vote du Conseil (RLE, *L'Argenteuil*, 10.11.99). Le journaliste s'étonne que la pétition n'ait pas retenu l'attention des élus : « Cette pétition constituait un indice clair que plus d'un quart d'une population de 6 683 habitants exigeait le statu quo, voire le maintien de Brownsburg/Chatham » (*id.*). Le veto du maire a exigé

un nouveau vote « qui s'est cette fois soldé contre la résolution dans une proportion de huit contre cinq » (*id.*). Ce qu'en dit la population cette fois, c'est qu'un nom de lieu ne se charcute pas.

Les populations de Métabetchouan et Lac-à-la-Croix ont pour leur part été confrontées à un cas de substitution pure et simple. Début février 2001, le titre d'une manchette assène catégoriquement la volonté municipale : « Métabetchouan et Lac-à-la-Croix n'existent plus. Envoyez vos lettres à Ville Lac-Saint-Jean-Sud ! » (CC, *Le Quotidien*, 2.2.01). Ce nom, comme sorti du chapeau d'un magicien, est celui qu'a retenu « un comité spécial (...) formé de représentants du comité municipal de développement et de la firme-conseil Solution publicité » (*id.*), s'appuyant sur « 78 réponses de citoyens ayant soumis des suggestions » (*id.*). Les autorités municipales sont satisfaites car les critères, réunis : « le nom devait être représentatif du milieu, rassembleur et permettre d'éventuels regroupements avec d'autres municipalités sans avoir à le changer à nouveau » (*id.*). Des mots tout simples, *lac* et *sud*, seraient ainsi garants du critère de la représentativité. Quant au second critère, nous verrons que le nom de Lac-Saint-Jean-Sud, appellation fabriquée de toutes pièces, n'a pas eu du tout l'effet rassembleur escompté.

Le coup d'envoi de la bataille est donné par ce titre : « Les opposants organisent la résistance » (LTR, *Le Quotidien*, 7.2.01a). Des citoyens de Métabetchouan mettent très tôt sur pied un comité d'action. En récitant une ironique litanie lacustre à différentes échelles, son porte-parole Pierre Gagné fait état du désaccord avec le maire : « La municipalité de Lac-Saint-Jean sud dans la MRC de Lac-Saint-Jean est, dans les limites des comtés fédéral et provincial de Lac-Saint-Jean-Saguenay et Lac-Saint-Jean, M. Potvin peut en penser ce qu'il veut mais nous sommes nombreux à croire que ça n'a pas de sens (...) » (*id.*). Mais pour le maire, le nouveau toponyme représente un atout stratégique ; son regard se tourne dans une seule direction, l'avenir. Se portant à la défense du nom de Lac-Saint-Jean-Sud, il

(...) insiste pour dire que [ce nom] n'est peut-être pas la trouvaille du siècle, mais qu'il permettra de mettre en place un plan de marketing intéressant. Selon les différentes analyses, plus de 80 pour cent des touristes qui visitent le Lac-Saint-Jean n'arrêtent pas à Métabetchouan malgré les attraits de la municipalité. Lawrence Potvin juge qu'il est maintenant temps de positionner solidement tout le secteur sud (LTR, *Le Quotidien*, 7.2.01b).

De telles considérations basées sur un « plan de marketing intéressant » s'appropriant la notoriété du nom de la région, cette stratégie d'appel au tourisme, n'ont pas trouvé écho chez les habitants de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, occupés plutôt à signer une pétition contre le nom de Lac-Saint-Jean-Sud. Et cette opposition a pris une réelle ampleur grâce à l'appui de personnalités connues, appui extérieur à la petite communauté. Jean-Paul Desbiens, alias le frère

Untel, s'est exclamé, avec le franc-parler qui le caractérise : « Je trouve que le choix de Lac-Saint-Jean-Sud comme nom de la municipalité regroupée de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix est aberrant et je dirais même, si vous me passez l'expression, que c'est fou comme d'la marde³¹⁵ ! » (CC, *Le Quotidien*, 8.2.01a). Et de rappeler le poids historique du toponyme Métabetchouan :

Le nom de Métabetchouan représente, selon lui [Jean-Paul Desbiens], non seulement une ville en bordure du lac Saint-Jean, mais par-dessus tout l'un des plus vieux lieux de rassemblement des Amérindiens entre eux. « C'est également à cet endroit que les Amérindiens, notamment les Montagnais, ont rencontré les premiers blancs débarqués en Amérique du Nord, parmi lesquels il y avait le père Jean DeQuen » (...) « On ne peut faire une croix sur un nom comme Métabetchouan qui, en plus d'un lieu, désigne une rivière qui se déverse dans le lac Saint-Jean », dit-il, en ajoutant qu'on n'efface pas un nom qui a une si longue histoire dans un pays qui n'en a pas encore une très longue (*id.*).

Gérard Bouchard, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, exprime lui aussi avec force son indignation suite à la volonté d'effacer le nom autochtone de Métabetchouan :

Les autorités municipales de cette ville n'ont pas le droit de poser un pareil geste, qui, selon lui [Gérard Bouchard], est une insulte aux Amérindiens. « Il faut respecter l'histoire de ce nom (Métabetchouan) qui est d'origine amérindienne et veiller à ce que la mémoire de ceux (les Amérindiens) qui ont tracé l'histoire saguenéenne soit respectée (...). Il est important de se rappeler que l'origine de notre société saguenéenne n'est pas la Société des 21, mais les Amérindiens, lesquels sont effectivement les véritables fondateurs de notre coin de pays et, à ce titre, ils ont droit à du respect » (...) (CC, *Le Quotidien*, 10.02.01).

Pour sa part, le géographe Henri Dorion³¹⁶ « qualifie de pas très original le nom retenu qui, selon lui, peut d'ailleurs porter à confusion, d'autant plus qu'il s'agit déjà du nom de tout un secteur régional » (CC, *Le Quotidien*, 8.2.01b). Il ajoute cette attristante perspective : « Et, ce qui est dommage dans le choix d'un nouveau nom, reconnaît-il, c'est que celui existant est appelé à disparaître » (*id.*). Le journaliste Pierre Bourgault soulève un important sujet de réflexion : qui peut justement se sentir concerné par la disparition d'un nom ?

Je me mêle peut-être de ce qui ne me regarde pas, mais il est certain que, si j'étais de la région, je signerais la pétition, dix fois plutôt qu'une.

À bien y réfléchir, ça me regarde, ça nous regarde tous. Nous avons tous vu des douzaines de beaux villages québécois détruits à jamais par les décisions d'élus inconscients et stupides qui préféraient les Canadian Tire³¹⁷ aux maisons ancestrales. Nous payons tous le prix de cet obscurantisme.

Or, le paysage québécois est aussi dans les mots qui le nomment. Des mots qui plongent souvent au plus profond de notre histoire, comme ce « Métabetchouan », qui nous rappelle que les Amérindiens ont aussi de beaux mots pour nommer les lieux.

Il y a des mots qui font rêver, qui appellent au voyage et à la découverte. Métabetchouan est l'un de ceux-là. C'est pourquoi je signe la pétition (PBO, *Le Journal de Québec*, 12.2.01).

³¹⁵ Expression québécoise qui signifie « cela n'a aucun sens ».

³¹⁶ Premier président de la Commission de toponymie du Québec, comme nous l'avons déjà souligné.

³¹⁷ Canadian Tire est le nom d'une chaîne de magasins de type quincaillerie.

L'opposition au nom de Lac-Saint-Jean-Sud s'est matérialisée du poids des noms de personnes qui ont signé la pétition : « Au moins 1610 des quelque 2800 citoyens de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix âgés de 18 ans et plus s'opposent fermement à ce que leur municipalité soit désignée sous le nom de Ville Lac-Saint-Jean-Sud » (CC, *Le Quotidien / Le Soleil*, 13.2.01). Ce nom, selon les signataires de la pétition,

(...) ferait perdre toute identité aux citoyens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Ils soutiennent que le nom (...) prêterait à confusion, en ce sens que le vocable « Lac-Saint-Jean » désigne déjà une région, deux comtés, un district de CLSC, une MRC et une commission scolaire, lesquels forment des entités plus grandes que la municipalité visée (*id.*).

Les signataires prennent aussi en considération le sentiment de leurs concitoyens régionaux : « (...) la décision du conseil municipal n'a pas reçu, selon les pétitionnaires, l'aval des autres populations et instances qui s'identifient sous ce vocable » (*id.*). À la réunion des élus municipaux tenue à la suite du dépôt de cette pétition, il est décidé de revenir à l'ancien nom de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix. Interrogée lors d'un sondage-éclair dans la rue, une habitante déclare :

C'est certain que les gens n'étaient pas bien contents du nom proposé. Aujourd'hui, nous sommes bien heureux de savoir que nous allons garder notre nom. Les gens sont vraiment plus de bonne humeur qu'en fin de semaine dernière ! Nous avons tous signé la pétition contre le nom Lac-Saint-Jean-Sud. Même si c'est long à écrire, je souhaite garder le nom de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix (LD *in sma*, *Le Lac-Saint-Jean*, 18.2.01).

Un peu plus de deux semaines ont donc suffi pour que les alliés de la mémoire balayent ce trop nouveau nom : Lac-Saint-Jean-Sud ! Nous rappelant qu'il est l'auteur d'un livre sur l'histoire de Métabetchouan, Russel Bouchard considère que les noms de lieux Métabetchouan et Chicoutimi sont de l'ordre du sacré :

(...) les deux plus anciens lieux d'occupation et de rencontres humaines ayant survécu aux âges avec leurs noms de baptême, des sanctuaires identitaires pour mieux dire, des tabernacles où sommeillent les mânes des ancêtres censées nous accompagner dans notre quête de survivance. (...) Simplement avoir songé de rayer ces termes identitaires du répertoire toponymique mondial témoigne à quel point cette société s'est dégénérée en un quart de siècle seulement. Pour que la terre sacrée se souvienne des mains qui l'ont pétrie de leurs souffrances et nourrie de leurs espérances, et pour avoir droit de s'en réclamer fils et filles au nom de leurs enfants et petits-enfants, il faut que les humains qui l'agissent sachent qu'ils en sont les fruits sacrés et non pas les propriétaires, les jardiniers et non pas les usuriers. Il faut qu'ils sachent, le temps presse il est moins une, qu'ils sont les héritiers bénis, les gardiens obligés de sa mémoire qui se perpétue et s'enrichit en eux par tous les gestes et combats livrés en son nom. Car oublier, c'est mourir (RB, *Le Lac-Saint-Jean*, 18.2.01).

Et ce lecteur signe ainsi sa lettre d'opinion « Russel Bouchard, prochainement de... Saguenay-Nord ». Un autre, Armand Demers de Québec, ironise : « Le comité de toponymie pourrait peut-être considérer d'autres changements d'adresse et transformer Sainte-Pétronille en "Île d'Orléans

Ouest", Sainte-Foy en "Cap-Diamant-Ouest", Trois-Rivières en "Mauricie-Sud". Et pourquoi pas Chicoutimi en "Saguenay-Nord" ? » (AD, *Le Soleil*, 14.2.01). Deux visionnaires ? Le Nord en moins, c'est bien ce qui est arrivé à Chicoutimi, comme nous le verrons plus loin.

Mais auparavant, nous examinerons deux entités municipales récemment créées par le regroupement qui ont la particularité de se situer à proximité de centres urbains de première importance : Longueuil face à Montréal, la métropole du Québec, et Gatineau, voisine d'Ottawa, la capitale du Canada. Non seulement situées, elles leur sont étroitement liées.

Longueuil, l'autre rive

Début octobre 2000, le rapport Bernard³¹⁸ annonce la fusion imposée de huit municipalités sur la Rive-Sud de Montréal : Longueuil, Brossard, Greenfield Park, LeMoyne, Boucherville, Saint-Bruno, Saint-Lambert, Saint-Hubert. Au total, 380 000 habitants sont concernés. Avant la publication de ce rapport, des villes avaient proposé des fusions volontaires pour éviter la « mégafusion » redoutée. Ainsi en septembre 2000, les villes de Brossard, Greenfield Park et LeMoyne proposent de s'unir sous le nom de Concordia. Le maire de Greenfield Park, Marc Duclos, déclare : « Nous sommes contre les mégafusions et nous pensons toujours que la création de deux villes de 200 000 habitants sur la Rive-Sud est la meilleure chose » (FL, *Le Courrier du Sud*, 24.9.00). Une autre proposition, celle de la mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, concerne l'union de quatre MRC (*id.*). Le sens de ces tractations est de faire contrepoids à Longueuil, la grande, celle qui menace de les englober toutes.

Champlain est le nom technique inscrit dans le rapport Bernard. Il s'agit du nom de la MRC qui chapeaute plusieurs de ces municipalités. Ce toponyme englobant installe temporairement une confusion d'échelle. Ce n'est ni un vrai nom ni un vrai choix, plutôt une idée de fonctionnaire. La responsabilité du choix du nom de la future grande ville est laissée aux récipiendaires du rapport.

Aussitôt connu, ce nom de Champlain crée tout un émoi dans une petite municipalité homonyme de 1600 habitants... en Mauricie ! « L'annonce de cette nouvelle a fait bondir le maire de la municipalité de Champlain, René Laganière. "Quand j'ai appris ça, j'ai senti comme un

³¹⁸ Louis Bernard est le mandataire du Gouvernement.

prédateur planer au-dessus de ma tête !" » (MLA, *Le Nouvelliste*, 12.10.00). Un nom que la CTQ ne serait d'ailleurs pas encline à accepter :

« Cette recommandation va à l'encontre de nos critères qui tentent d'éliminer toute situation d'homonymie (deux noms identiques), a fait valoir Linda Marcoux, responsable des communications à la Commission de toponymie du Québec. Cela est très important, car l'emploi du même nom pour deux municipalités peut être une source de confusion et entraîner différents problèmes de repérage. » L'élément historique qui entoure la municipalité de Champlain est un autre facteur qui devrait faire pencher la balance vers un refus de la part de la Commission, selon Mme Marcoux, advenant que la recommandation du nom de la nouvelle ville lui soit soumise. « Le nom de Champlain provient de l'ancienne seigneurie où la municipalité est située et celle-ci existe depuis de nombreuses années. De cette façon, je ne pense pas que la Commission donnerait un avis favorable lors de l'étude de l'appellation de cette nouvelle ville » (*id.*).

La Société historique de Champlain décide de faire circuler une pétition. Le maire en parle au Premier ministre Lucien Bouchard et compte envoyer une lettre à la ministre Louise Harel « lui rappelant son inquiétude et son opposition quant à la situation actuelle » (MLA, *Le Nouvelliste*, 14.10.00). Une citoyenne de Montréal et Champlinoise de naissance s'insurge : « La réorganisation municipale va-t-elle aller jusqu'à s'approprier le nom d'un des plus vieux villages du Québec et, par là, l'effacer de l'histoire ? » (LT, *La Presse*, 16.10.00). D'autres, comme Gilles Côté de Beaumont, mettent en avant la fameuse rivalité qui existe entre Montréal et Québec : « Tout comme plusieurs services gouvernementaux émigrent vers la métropole, ainsi il en va pour les noms historiques rattachés à la région de Québec. La métropole et sa région seraient-elles à ce point dépourvues d'histoire pour ne pouvoir y puiser des noms de lieux qui collent davantage à leur géographie ? (GC, *La Presse*, 25.10.00).

Suite aux pressions, le toponyme Champlain est finalement écarté et, sur le papier, apparaît celui de Longueuil. Mais ce nom de la ville la plus peuplée, on le précise flottant. En effet, le comité de transition pourra éventuellement recommander la tenue d'une consultation sur le nom. Certains se réjouissent de la nouvelle proposition :

La Société historique et culturelle du Marigot et la Société d'histoire de Longueuil affirment que le nom de Longueuil est un choix judicieux (...) « Pour des raisons historiques et économiques, c'est une très bonne décision. Sur le plan politique, on constate qu'il y a des divergences (...) », a expliqué (...) Michel Pratt, président de la Société du Marigot. (...) Longueuil a été fondée en 1657. La seigneurie s'étendait alors du Saint-Laurent jusqu'au Richelieu (vers Saint-Jean-sur-Richelieu). Elle englobait, notamment, les villes de Saint-Lambert, LeMoyne, Saint-Hubert et Greenfield Park qui sont parmi les villes appelées à se fusionner. « C'est déjà une bonne raison pour donner ce nom à la nouvelle ville, dit M. Pratt. Le territoire fusionné correspond en partie à celui de l'époque. Cinq municipalités sur huit en ont déjà fait partie. » En 1700, Longueuil est devenue la seule baronnie québécoise (un rang plus élevé que la seigneurie) de souche. (...) M. Pratt reconnaît que Boucherville a une histoire aussi ancienne que Longueuil. « Elle aussi a déjà été une seigneurie. Mais ce n'est pas la métropole de la Rive-Sud » (MG, *La Presse*, 17.11.00).

Mais ailleurs, le nom de Longueuil est mal accueilli : « Nous n'accepterons jamais ça » dit Francine Gadbois, mairesse de Boucherville (NG, *La Seigneurie*, 18.11.00). En fait, les maires, à l'exception de celui de Longueuil, se prononcent contre l'appellation de Longueuil. Les petites municipalités ne veulent pas perdre leur identité de paisibles banlieues pour se fondre dans une grande ville. Et ces banlieues sont celles de Montréal, la vraie grande ville. Double perte d'identité en somme. S'engage alors le débat : d'un côté les pro-Longueuil s'arment d'arguments historiques et économiques tandis que dans l'autre camp fleurissent des noms de remplacement.

Ces nouveaux noms qui prétendent concurrencer Longueuil empruntent les sillons seigneuriaux. Gérard St-Arnauld de Boucherville appuie son député qui a proposé le nom de Ville Pierre-Boucher (GSA, *La Seigneurie*, 20.1.01). Nicole Racicot Saïa, présidente de la Société du patrimoine de Boucherville dans une lettre adressée à Mme Mance Cléroux du Comité de transition propose le nom Des Seigneuries. Ici, la recherche d'un lien à la fois historique et géographique est primordiale. Le retour à un temps originel serait le remède à administrer à la nouvelle réalité municipale, que le générique d'antan spécifierait :

Les villes faisant l'objet de la fusion sur la rive-sud de Montréal ont des personnalités propres mais leurs origines sont communes. Toutes sont issues des seigneuries : la Seigneurie de Boucherville, la Seigneurie de Montarville, la Seigneurie de Longueuil et la Seigneurie de LaPrairie. Ce fil ténu et significatif entre elles et l'histoire mérite d'être conservé et renforcé. La Société du patrimoine suggère donc que la nouvelle ville porte le nom « Des Seigneuries ». C'est un nom bien français et en même temps typique au Québec. Étant plurielle, cette appellation devient un nom collectif qui rappellera bien l'agglomération de huit villes et la coexistence de huit arrondissements désireux de conserver leur spécificité. Ce toponyme n'est pas déjà utilisé légalement pour désigner un lieu au Québec et sera sûrement apprécié par la population. La Société du patrimoine de Boucherville voit, entre autres, à mettre en valeur et à protéger nos coutumes et nos traditions. D'où pour elle l'importance d'un nom évocateur mais surtout rassembleur qui fera en sorte que la grande ville d'aujourd'hui se rappellera les petites villes d'hier. (...) Nous sommes à votre disposition pour traiter davantage de l'éloquence et de la noblesse de ce nom (NRS, *La Seigneurie*, 31.3.01).

Puis, « le conseiller [de la Ville de LeMoyne] Richard D. Renaud suggère le nom de LeMoyne et invite les citoyens à en faire la recommandation » (DL, *Le Courrier du Sud*, 8.4.01).

Dans un rêve de fusion virtuelle, un citoyen de Longueuil propose le nom de Montréal Rive-Sud, ne laissant que le point cardinal émerger de l'identité noyée dans la grande métropole. Pour lui, c'est avant tout le regard des autres qui nous dit où l'on habite :

(...) cette façon de faire permettrait de conserver à tous les arrondissements leur nom et cela est important pour l'identification locale au milieu de vie. Mais c'est bien davantage en ayant à l'esprit l'identification nationale et internationale de la ville que ce choix devrait se faire. Montréal Rive-sud confirmerait simplement que cette agglomération de près d'un demi-million d'habitants fait partie intégrante d'une des grandes villes nord-américaines tout en faisant ressortir la caractéristique de sa position géographique par rapport au fleuve Saint-Laurent. Si l'objectif réel de ces fusions était de créer des entités humaines mieux intégrées pour affronter les défis du développement économique et social de plus en plus mondialisé, cela doit se traduire dans le nom

de la ville qui sera véhiculé dans le monde. Comme bien des résidants de la Rive-Sud, nos origines sont régionales (Saguenay–Lac-Saint-Jean) et même si nous habitons à Longueuil depuis dix ans, pour nos familles, nos amis français et ontariens, nous habitons Montréal. Et lorsqu'ils viennent nous visiter, ils viennent à Montréal. En voyage à l'étranger, nous mentionnons Montréal comme endroit de résidence et cela est généralement clair pour ceux qui ont une relative connaissance du Canada et du Québec. Le choix du nom d'une grande ville ne doit pas viser à permettre à tous les groupes, politiciens, individus, de se reconnaître, comme sur une photo, mais plutôt de bien l'identifier à l'extérieur (GD, *La Presse*, 1.5.01).

À l'heure du choix final, parmi une « centaine de propositions », l'on en retient trois : Longueuil, LeMoynes, Viger-sur-Rive (PBR, *La Presse*, 25.4.01). « Michel Rheault [porte-parole du comité de transition] précise que le quart des propositions reçues favorisaient Longueuil, alors que les trois quarts étaient sans équivoque : n'importe quoi sauf Longueuil » (JC, *Le Devoir*, 25.4.01). Viger-sur-Rive ? Monsieur Rheault doit donner des détails car personne jusqu'à maintenant n'avait entendu parler de cette proposition :

[Il] explique que le nom de Viger a été porté à l'attention des membres par un citoyen. Bonaventure Viger, né en 1804 à Boucherville, participa activement à la rébellion de 1837. Avec une poignée d'hommes, il libéra deux prisonniers, le docteur Jean-François Davignon et le notaire Pierre-Paul Desmaray, qu'on conduisit à la prison de Longueuil à la suite de leur participation aux assemblées des Patriotes. Plus tard, Viger fut lui-même incarcéré comme prisonnier politique et condamné à l'exil aux Bermudes. Il s'installa temporairement aux États-Unis avant de revenir au Canada où il fut aussitôt arrêté, inculpé de meurtre, mais finalement libéré. (...) Aux yeux des membres du comité de transition, Viger représente **un coup de cœur**, raconte M. Rheault. « **On y a accolé "sur-Rive" qui, tout en évoquant l'appellation rive sud, lui donne un cachet français.** (...)»³¹⁹ Nous considérons que c'est un **nom rassembleur** » (*id.* ; souligné par nous).

Le terme « accolé » fait justement ressortir le côté vite fabriqué à l'origine de ce toponyme dit « rassembleur ». Membre de l'Association des résidants et résidentes du Vieux-Longueuil, Phyllis Préfontaine considère cette « appellation (...) "complètement ridicule et sortie de nulle part" » (*id.*). Sortie d'aucun lieu, précisément, bricolage de l'histoire (Viger) et de la géographie (sur-Rive). Sur le mode ironique, le journaliste Yves Boisvert de *La Presse* s'en prend également à cette proposition :

Il y a des gens tellement snobs sur la Rive-Sud que pour ne pas habiter une ville qui s'appellerait « Longueuil », ils iraient jusqu'à la baptiser « Viger-sur-Rive ». Eh oui ! on n'osera jamais vous le dire, mais dans les « S », à Brossard (les rues y sont classées alphabétiquement selon la hiérarchie sociale), dans le Vieux Saint-Lambert, à Saint-Bruno en haut, et à Boucherville en bas, un certain nombre de personnes font une maladie à l'idée de demeurer à « Longueuil ». Allez savoir pourquoi, Longueuil est pour eux synonyme de mauvais goût et on ne s'y aventure que pour accoucher, jouer au golf, plaider une cause au palais de justice ou acheter des fleurs. Certains d'entre eux seraient donc prêts à se ridiculiser pour éviter de devenir Longueuillois. Viger-sur-Rive ! Pourquoi Viger ? Pas pour imiter Viger, le village de 87 habitants du midi de la France. Mais en l'honneur de Bonaventure Viger, un patriote acquitté de meurtre qui s'est recyclé dans le fromage au lait cru après sa libération. Tout ce qu'il faut pour être un héros national, quoi. Né à Boucherville en 1804, mort à Belœil en 1877. Parlant de fromage, n'oublions pas que c'est la ministre Louise Harel qui tranchera. Comme si le nom avait été fabriqué pour un « focus group » souverainiste, en plus de la composante patriotique, on a plaqué une manière française ; « sur Rive ». Quelle rive ? La Sud, bien sûr. Des 36 000 villes et villages de France, aucun pourtant n'est « sur rive ». Sur Seine, sur

³¹⁹ Ces parenthèses sont dans le texte.

Saône, sur mer si vous voulez, mais pas sur « rive ». Soyons honnête, malgré le fleuve, on est ici beaucoup plus « sur talus » que sur quoi que ce soit d'autre. Mais Viger-sur-Tourbe, Haie-la-Tondué, je vous l'accorde, laissent à désirer. (...) En passant, Longueuil existe depuis 1657, le tiers des citoyens de la nouvelle ville de 380 000 personnes y demeurent. Ce serait le choix logique, mais trop simple, sans doute (YB, *La Presse*, 27.4.01).

Cette longue citation a le mérite d'éclairer les mentalités dans les petits détails de la vie quotidienne. Le rejet du nom, c'est le rejet d'une ville que l'on ne perçoit pas à la hauteur. Le nom, c'est aussi le lieu ; le nom, ce sont aussi ses habitants. Par ailleurs, le nom de Viger-sur-Rive a provoqué un petit remous linguistique parmi les « invités réunis au Country Club de Saint-Lambert dans le cadre de la tournée qu'effectue le Comité de transition dans les villes de la Rive-Sud. Le maire Michel Latendresse (...) a demandé à M. Leroux, comment on prononce en anglais le nom de Viger-sur-Rive ? » (SMA, *Le Journal de Saint-Hubert*, 1.5.01). Ce dernier s'avoue finalement conquis par ce nom dont les anglophones ne sauraient se méfier :

« Viger-Sur-Rive, c'est vrai que ça n'a pas été entendu nulle part mais c'est peut-être là l'intérêt », a commenté le président du Comité de transition, André Leroux. Il a lui-même admis être « tombé en bas de sa chaise » lorsqu'on lui a soumis ce nom. Après réflexion, a-t-il fait valoir, **il trouve que c'est finalement un joli nom**. Joli ou pas, la communauté anglophone de la Rive-Sud pourrait toutefois être irritée par ce nom qui fait référence à la rébellion contre les Anglais et à une cellule du Front de libération du Québec, lors de la Crise d'octobre en 1970. (...) « Les anglophones d'ici ne sont pas des loyalistes. Si Viger s'en prenait aux Anglais, c'était ceux d'Angleterre, comprenons-nous bien », a renchéri André Leroux (MC, *Brossard-Éclair*, 1.5.01 ; souligné par nous).

La suggestion Des Seigneuries n'ayant pas été retenue, la présidente Nicole Racicot-Saïa exprime la déception de la Société du patrimoine de Boucherville : « Aucun des trois noms n'a ce côté rassembleur qu'avait notre proposition. Nous souhaitons un nouveau nom pour une nouvelle ville. À tout prendre, je préfère Viger-sur-Rive, joli phonétiquement et esthétiquement » (NG, *La Seigneurie*, 5.5.01). Encore la joliesse du nom ! Que nous pouvons opposer aux noms anciens : ceux-ci ont des rides, les rides de l'usage.

Citoyen historien de Boucherville, Bertrand Drapeau n'a pas du tout la même conception de la toponymie. Ni le nom Des Seigneuries, ni celui de Viger-sur-Rive n'ont soulevé son enthousiasme. Il considère que le premier toponyme n'est pas particulièrement distinctif d'un point de vue historique :

En Nouvelle-France, il y a eu 240 seigneuries étalées le long du fleuve Saint-Laurent et des rivières Richelieu et Chaudière. Vouloir dénommer « Des Seigneuries » la nouvelle ville de la rive-sud de Montréal n'est pas très caractéristique, ni très original. Toute agglomération le long de ces cours d'eau pourrait revendiquer un tel nom. De plus, le terme seigneurie est utilisé à bien des sauces : dépanneur, érablière, journal, institution, commerce, etc (BD, *La Seigneurie*, 7.4.01).

Sans oublier le nom du journal dans lequel il écrit ! Suite à la sélection du comité de transition, monsieur Drapeau s'en prend cette fois à Viger-sur-Rive :

Ce comité a eu un coup de cœur pour un nom en particulier : Viger-sur-Rive, comme si l'on décidait du nom d'une ville sous le coup d'une émotion. (...) Ce vaillant homme ne représente rien pour la population des villes concernées, sauf d'être né à Boucherville et d'avoir été emprisonné à Longueuil. C'est mince. De plus, on l'accole à « sur-Rive ». En évoquant l'appellation « rive-sud », comme le dit le comité de transition, cela n'indique pas un grand degré d'autonomie. Rive sud de quoi ? C'est la rive sud de Montréal. Pourquoi vouloir se définir par rapport à Montréal ? Il y a quelques années, cette rive sud a adopté l'appellation de Montérégie pour cesser de se définir par rapport à un autre, affirmant ainsi son autonomie (BD, *Le Devoir*, 3.5.01).

En tout état de cause, monsieur Drapeau considère que Longueuil est la seule possibilité :

LeMoyne a le mérite d'être le nom de famille des seigneurs de Longueuil. Alors, pourquoi ne pas conserver Longueuil ? (...) la seule qui deviendra baronnie. Cette seigneurie, lors de sa cinquième extension, recouvrait en tout ou en partie la plupart des villes à fusionner ; son territoire s'étendait jusqu'à la rivière Richelieu. (...) Le vrai coup de cœur, c'est de conserver un nom qui s'impose de lui-même, sans essayer de nous faire avaler un inconnu (*id.*).

Un autre citoyen, André Auclair, croit tout aussi fermement que Longueuil l'emporte sur les autres :

Se pourrait-il que, après une glorieuse et mémorable histoire de trois cent quarante-quatre années, le nom – le toponyme – Longueuil soit mis en « ballottage » et menacé d'être effacé de la carte, voire qu'il risque de tomber en quenouille (vieille expression française canadienne) ? Et cela, pour une quelconque (autre) guerre de clochers ! Bien sûr que chacune des municipalités appelées à fusionner est coiffée d'un nom auquel tiennent ses citoyens. En effet, dans un nom, il y a tout un monde, tout un univers de souvenirs, de réminiscences, qui se sont incrustées dans la mémoire collective. (...) Non pas que Longueuil soit intouchable, mais, en réalité, il est incontournable. (...) Ne pourrait-on pas invoquer que Longueuil demeure la municipalité la plus importante de ce nouvel ensemble ? S'il ne s'agit pas d'un droit inaliénable, mais si tant est qu'existât le droit d'aïnesse, il pourrait fort bien être invoqué ici (AA, *Le Devoir*, 1.5.01).

Et LeMoyne ? L'argument en faveur de ce nom, c'est qu'il « a l'avantage de protéger cette appellation d'une possible disparition puisque la ville actuelle se fondra à l'arrondissement de Saint-Lambert » (JC, *Le Devoir*, 25.4.01). Ce qui n'émeut pas particulièrement le journaliste Yves Boisvert, toujours aussi direct :

LeMoyne, comme dans Charles LeMoyne (1626-1685), père de Pierre LeMoyne d'Iberville, mais surtout fondateur de Longueuil. (...) à l'image du banlieusard, il avait son domaine sur la rive sud mais a fait toute sa carrière à Montréal. Très bon choix. Mais le type nous a légué une ville, nommée Longueuil. On pourrait lui rendre hommage en ne dénommant pas ce qu'il a nommé, non ? Oui, disent certains, mais que faites-vous de la ville de LeMoyne, qui disparaît ? Cette petite chose de 5137 personnes, fondée en 1949 par un dénommé Henri Sicotte ? Je n'en fais rien du tout. On vous achètera une plaque en bronze et ne nous embêtez plus avec ça (YB, *La Presse*, 27.4.01).

Vient le temps des sondages. Sur Internet, le sondage non scientifique du Réseau TVA auprès de 12 055 participants se présente comme suit en faveur du nom : 48 % Viger-sur-Rive, 38 % Longueuil, 14 % LeMoyne (ADU, *La Presse*, 27.4.01). Le Comité de transition distribue un bulletin d'information « Bâtir une ville » (SMA, *Le Journal de Saint-Hubert*, 1.5.01) et dit vouloir

entreprendre une consultation qui mettra en présence « deux groupes de discussion (focus groups) [puis] un sondage auprès de 1000 répondants sélectionnés dans les huit villes » (DPE, *Le Journal de Saint-Bruno*, 5.5.01). Un citoyen, Raymond St-Germain de Greenfield Park, dénonce cette façon de procéder, cette toponymie-marketing dont il prend connaissance dans le document qui a été distribué :

J'y apprend ainsi que le nom de ma prochaine ville sera choisi avec le concours de *focus groups*, de sondages téléphoniques, ainsi que d'ateliers de discussions entre spécialistes du marketing. Ainsi, le nom sera choisi comme on choisit le nom d'un nouveau produit des restaurants McDonald's. Adieu la démocratie, vive le marketing (RSG, *La Presse*, 14.5.01).

Dans la rue, quelques personnes participent à un sondage-éclair en répondant à la question suivante : « Le comité de transition a proposé trois noms à la ministre des Affaires municipales Louise Harel pour la future ville de la Rive-Sud : Longueuil, LeMoyne et Viger-sur-Rive. Lequel préférez-vous ? » (NC, *La Seigneurie*, 5.5.01) :

« Longueuil parce que c'est la plus grande ville. Viger-sur-Rive, on ne sait pas ce que ça veut dire » (SR *in id.*).
« Viger-sur-Rive car je trouve que **ça sonne bien**. Je ne veux pas que ce soit Longueuil » (CS *in id.*).
« Pas Longueuil, personne n'aime ça. Un des deux autres, ça ne me dérange pas. » (YBA *in id.*).
« Viger-sur-Rive car je trouve ça plus beau que Longueuil. On est habitué d'avoir un beau nom à Boucherville ! » (TR *in id.*).
« LeMoyne, car c'est un personnage qui fait partie de l'histoire. Viger-sur-Rive, **ça sonne trop européen**, je crois qu'il faut garder un cachet québécois. Longueuil, ce n'est pas très original. » (RBEA *in id.*).
« Viger-sur-Rive car **ça sonne mieux** que les deux autres et en plus, c'est nouveau. » (SLE *in id.*).

Trois personnes emploient l'expression « ça sonne ». Le nom agréable à l'oreille sert à rejeter Longueuil... et les images qui lui sont associées !

Avec sa consultation lancée sur Internet, le journaliste Yves Boisvert (YB, *La Presse*, 27.4.01) recueille bon nombre de suggestions... et l'humeur des gens par la même occasion ! « Sur les 450 et quelques suggestions reçues, nous en avons retenu 25. Des sérieuses et des loufoques (...) Longueuil arrive en tête de liste, très loin devant : plus de 150. (...) une dizaine optent pour LeMoyne. Une demi-douzaine avouent soutenir "Viger-sur-Rive" » (YB, *La Presse*, 2.5.01). Cette liste de 25 noms à partir de laquelle le journaliste invite les lecteurs internautes à voter, la voici : Longueuil, LeMoyne, Harel Beach, Chloroville, Viger-sur-Rive, Saint-Antoine, Walmart-sur-Fleuve, Pyriteville, Marie-Victorin, Montréal-Sud, Outrepoint, Viger-sur-132, Québec-Sud, Bungalopolis, Laval-Sud, Rive-Sud, Laurier, Bouchardville, Métropelouse, Lévesque, Champlain, Montarville, Les Seigneuries, Taschereau, Jacques-Cartier. Boisvert commente les suggestions reçues et décerne la palme à Outrepoint :

Je décrète immédiatement un champion de la toponymie créative, M. Jean Fontaine. Je cite : « Ainsi, les snobanlieusards lèvent le nez sur le nom "Longueuil". Est-ce à cause de son anagramme "Guenillou" ? Alors, voici pour eux et pour la nouvelle ville une proposition de toponyme : OUTREPONT. » Allusion géographique claire, bien qu'elle dénote un point de vue franchement montréalais, elle renvoie phonétiquement à Outremont, ce qui ne manquera pas de séduire dans les beaux quartiers. François Dehaut et Renaud S. ont aussi suggéré Outrepont. Je vous accorde la note parfaite. Alternativement, M. Fontaine nous propose Bungalopolis, Métropelouse ou Chloroville (pour le vert de la chlorophylle du gazon, le chlore des piscines, dit-il. On pourrait ajouter le chloroforme, allusion fine à la banlieue-dortoir). (...) Je note un bel esprit de compromis, y compris chez les Longueuillois, dont certains sont près [*sic*] à abandonner le nom vieux de 344 ans. Plusieurs proposent Saint-Antoine, du nom de la première paroisse de l'endroit. Plus nombreux sont ceux qui ressortent « Champlain » (...) Les antifusions, majoritaires à vue de nez, ne manquent pas d'humour pour autant. Gérard Martineau offre « Longdeuil » et toute sa sympathie. « L'Orgueil-sur-Maires », siffle M. Pealy. (...) Quant à être asservis, Montréal-Sud a ses adeptes. Saviez-vous qu'il y a déjà eu, dans la première moitié du siècle, une ville de ce nom annexée à Longueuil, et qui a compté 5000 habitants ? Laval-Sud, pour la symétrie ; Rive-Sud, disent plusieurs qui préfèrent la clarté à l'histoire. (...) Plusieurs suggestions avec « rive » : Bellerive, Longuerive, etc. (...) Un fort groupe de pression s'organise autour de « Les Seigneuries », en souvenir des débuts de la colonie. Personnellement, ça me fait penser aux vassaux, asservis au seigneur, qui devaient lui payer un tribut. Chacun ses souvenirs (*id.*).

Le journaliste conclut, laconique : « Ce qu'on peut faire comme effort pour éviter l'évidence, c'est-à-dire Longueuil » (*id.*) ! Et voici que le résultat final nous est dévoilé : Longueuil sort gagnant.

Viger-sur-Rive est mort. Noyé dans son insignifiance. (...) Longueuil a recueilli 1518 voix ; Viger-sur-Rive (VSR) un maigre 357, et LeMoine, 276. (...) L'antique Jacques-Cartier (518), le ressuscité Champlain (508) et le nouveau-né Laurier (366) ont tous fait mieux que ces deux suggestions. Pire : les humoristiques Outrepont (710), Walmart-sur-Fleuve (487) et Laval-Sud (481) surclassent VSR et LeMoine (YB, *La Presse*, 11.5.01).

Ces noms ironiques nés de réactions à vif font ressortir des images de la banlieue et cela est certes signifiant. Évidemment : « On dira que tout cela n'a rien de scientifique et on aura bien raison. Mais tout de même, quel enthousiasme : 7493 personnes ont voté sur Cyberpresse en une semaine » (*id.*) ! Le journaliste ne se contente pas de compiler, il tire des conclusions du sondage et n'hésite pas à dire son opinion sur l'acte de nommer :

D'abord, au-delà de la **résistance « culturelle » au nom « Longueuil »**, plusieurs résidents des sept autres villes qui s'agglutinent rejettent le nom pour la simple raison qu'ils se sentent encore davantage dépossédés de leur identité. J'ai déjà écrit que l'histoire et la démographie, à mon sens, nous imposent « Longueuil ». Mais ceux pour qui les fusions sont une forme de dissolution ont l'impression de perdre la bagarre une deuxième fois avec ce nom. « Nouvelle ville, nouveau nom », m'ont dit plusieurs. Que tous perdent de la même façon, et que les anciens noms ne servent plus qu'à identifier les arrondissements. C'est un point de vue répandu. D'autres se scandalisent de cette discussion sur le nom, alors que les « véritables enjeux » de l'agglutination municipale (l'administration, l'esprit communautaire menacé, les taxes, la qualité des services, etc.) seraient laissés en arrière-plan. Je ne vois pas les choses ainsi. **Nommer les choses, les lieux, les gens, n'est pas une activité insignifiante. C'est le premier signe d'une appropriation.** (...) On est aussi d'un lieu qui porte un nom, un nom qui devient lourd des souvenirs, de toute une vie souvent. Il n'est pas absurde qu'on y soit attaché. (...) Le débat sur le nom de la ville est donc le premier signe tangible de cette fusion (*id.* ; souligné par nous).

Le comité de transition finira par recommander le nom de LeMoyne à la ministre Harel. À la mi-mai, le sondage scientifique réalisé auprès de 1002 citoyens par la firme Léger Marketing a fourni les chiffres suivants :

46,2 % d'entre eux optaient pour Longueuil, 24,4 % pour Viger-sur-Rive et 20,3 % pour LeMoyne (9,1 % étaient sans opinion). Quand on a sondé le cœur des résidents vivant à l'extérieur de Longueuil, c'est Viger-sur-Rive qui décrochait la première place, avec 31 % des voix, devant LeMoyne (29,6 %) et Longueuil (26,5 %). C'est en opposant les noms entre eux que LeMoyne a fait meilleure figure (JC, *Le Devoir*, 15.6.01).

Dans un communiqué, le comité de transition explique : « L'implantation de LeMoyne représente un investissement économique et psychologique moins conséquent que celui exigé par Longueuil (...) » (*id.*). Logique d'un jeu de noms qui fait dire : « LeMoyne is the choice that will make the fewest waves (DP, *The Gazette*, 16.6.01) ; « le comité de transition a cherché à "limiter les remous" » (LJP, *La Presse*, 16.6.01). Selon le président du comité, André Leroux, on ne peut se contenter de lire les statistiques primaires qui placent Longueuil en première position, Viger-sur-Rive en seconde et Lemoyne en troisième. Et en creusant, on découvre le toponyme rassembleur, le nom du compromis :

Selon M. Leroux, l'énoncé froid de ces statistiques n'est pas représentatif de la complexité « géopolitique » de l'agglomération en devenir. « LeMoyne est plus rassembleur que Longueuil au niveau de la grande ville », a soutenu M. Leroux (...) « Nous croyons que le choix de LeMoyne est celui qui créera le moins de discorde dans la grande ville. C'est un compromis acceptable. Les gens de Longueuil ont aussi exprimé le souhait de garder le nom de Longueuil pour leur arrondissement », renchéissait M. Leroux, en rappelant qu'aucun arrondissement ne pourra porter le nom de la ville nouvellement née (*id.*).

Cette dernière règle n'émeut pas le président de la Société d'histoire de Longueuil, Édouard Doucet, qui s'exclame : « Et qui dit que le nom de l'arrondissement ne peut pas être Longueuil parce que le nom de la ville est Longueuil ! (...) Après lequel Charles LeMoyne on nomme la ville, il y en a eu quatre » (*id.*) ! On remet la pétition de 9000 noms en faveur de Longueuil à la ministre (*id.*). Pour le maire de LeMoyne, Guy Talbot, c'est la satisfaction : « Enfin, on va reconnaître l'importance de la famille LeMoyne dans la région. Le premier Charles LeMoyne a eu 14 enfants, dont huit sont passés à l'histoire » (*id.*)³²⁰.

Le journaliste François Laramée considère le sondage comme « un exercice (...) tortueux » et montre son insatisfaction vis-à-vis du comité de transition « qui réussit à soulever l'ire d'à peu près tout le monde en valsant, lui aussi, avec des données pourtant claires. (...) Ça fait donc 80% des personnes interrogées qui ont dit non à LeMoyne. (...) Charles LeMoyne est peut-être un personnage historique mais ce n'est pas le choix de la population » (FL, *Le Courrier du Sud*,

³²⁰ Permettons-nous un rapprochement comique : huit enfants, huit villes !

24.6.01). Un autre journaliste commente le ridicule de l'interprétation des résultats du sondage et en conclut : « S'il en est ainsi, la prochaine fois que ces messieurs-dames me parleront de référendum et de 50 % + 1³²¹, je me permettrai de Viger-sur-rire... » (AT, *L'Express d'Outremont*, 22.6.01), création ironique qui est aussi le titre de son article.

La ministre Harel « entend recommander le nom de Charles-Lemoyne » mais « attend le retour de Pauline Marois³²², actuellement en voyage à l'étranger, pour présenter aux ministres le choix qu'elle préconise. Une journée La Presse titre « Mme Harel préfère Charles-LeMoyne » (PBR, *La Presse*, 21.6.01), le lendemain « Pauline Marois préfère le nom de Longueuil » (MV, *La Presse*, 22.6.01) : le débat s'engage chez les ministres. De Paris, Mme Marois réagit ainsi :

J'ai consulté les résultats du sondage du comité de transition avant de partir, et l'opinion des répondants, peu importe leur ville actuelle, semblait partagée entre Longueuil et LeMoyne, a dit la ministre. Dans ce contexte, je me dis : **pourquoi ne pas garder un nom qui est déjà bien identifié à la Rive-Sud ?** (*id.* ; souligné par nous).

Au conseil des ministres, la décision n'est pas facile à prendre : « Les divergences d'opinion étaient irréconciliables et le choix du nom a été reporté à la semaine prochaine » (PC, *Le Soleil*, 28.6.01). Dans un communiqué, la députée du Bloc Québécois de Saint-Bruno–Saint-Hubert, Pierrette Venne, appuie le nom de LeMoyne :

Des trois noms qui furent étudiés par le comité, soit Longueuil, Viger-sur-Rive et LeMoyne, c'est ce dernier qui, en toute logique, a remporté la palme. (...) prétendre que Longueuil constituait un choix logique, du simple fait que cette ville est la plus peuplée de la Rive-Sud et qu'elle est la porte d'entrée de l'île de Montréal, démontre bien la pauvreté de l'argumentation qui militait en faveur de ce nom. (...) la dénomination de « sur Rive » ne tenait aucunement compte de la réalité géographique de Saint-Bruno et de Saint-Hubert. (...) **S'il y a un nom qui par sa neutralité et son prestige se veut rassembleur pour l'ensemble de la Rive-Sud, c'est bien celui de LeMoyne.** En somme, nous pouvons dire que, dans ce débat, la raison l'a emporté sur les émotions (PV, *Le Journal de Saint-Hubert*, 26.6.01 ; souligné par nous).

« Neutralité » : ne connote pas d'images négatives de la banlieue ! « Prestige » : n'est-ce pas là une qualité que vantent et vendent les promoteurs de développement domiciliaire ? Tout comme Viger-sur-Rive, LeMoyne est un choix rassembleur, aérien. Ce sont des noms de l'histoire qui n'ont pas de racines profondes en milieu urbain, qui effacent la territorialité.

Mais qui tranchera ? Une réponse nous est suggérée par ce titre : « Les maires retournent "la patate chaude" au Conseil des ministres » (PBR et MP, *La Presse*, 1.7.01).

[Les maires] en sont arrivés à un rare consensus : c'est au Conseil des ministres de trancher sur la délicate question qui suscite beaucoup d'émotion sur la Rive-Sud. (...) Selon ce que *La Presse* a pu

³²¹ Allusion au référendum de 1995 sur la souveraineté.

³²² Ministre des Finances et ministre responsable de la Montérégie.

apprendre, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, songe à recommander à ses collègues ministres de laisser la décision finale au premier conseil de la nouvelle ville qui sera élu au mois de novembre. (...) Les maires de la Rive-Sud refusent cette possibilité, craignant que le nom de la nouvelle ville ne devienne un enjeu électoral (*id.*).

Le Conseil des ministres se décide enfin : Longueuil identifiera la ville fusionnée. Dans un camp, c'est la joie : « L'histoire nous a permis de découvrir que le maire actuel de Longueuil, Claude Gladu, est peut-être un grand sensible. "Je suis le gars le plus heureux", a-t-il déclaré, en larmes, devant les caméras de télévision » (MC, *Brossard-Éclair*, 10.7.01). Mais les autres maires réagissent différemment :

Pendant que la joie éclate à Longueuil, les maires des sept autres municipalités fusionnées reçoivent comme une gifle le nom de la nouvelle ville. (...) Le maire de LeMoyne, Guy Talbot, était des plus déçus hier. « On voit clairement que Pauline Marois a mis beaucoup de poids dans la décision. (...) Les sept autres municipalités auront maintenant l'impression d'être annexées à Longueuil », a-t-il déclaré. Paul Leduc, le maire de Brossard, abonde dans le même sens. « Tous les citoyens que j'ai entendus disaient : jamais Longueuil. C'est une deuxième gifle. La première, ça a été de nous fusionner de force » (...) « (...) Mme Harel s'est fait court-circuiter par Mme Marois, c'est déplorable et inacceptable », a dit Francine Gadbois, mairesse de Boucherville (PBR, *La Presse*, 5.7.01).

La ministre Louise Harel explique :

« Ce qui a penché dans la balance, a-t-elle précisé, c'est le fait qu'une majorité de la population consultée s'était prononcée en faveur d'un premier choix qui était Longueuil. » Ce sont donc les populations de Saint-Hubert et de Longueuil, qui représentent les deux tiers des habitants de la nouvelle ville, qui auront eu gain de cause. (...) « On voit bien cependant qu'il n'était pas possible, a-t-elle ajouté, d'en arriver à un consensus » (PA, *Le Soleil*, 5.7.01).

Et, pour atténuer sa responsabilité, de faire intervenir la Commission de toponymie du Québec :

La ministre a ajouté que la recommandation de la Commission de toponymie en faveur de Longueuil avait également joué. « Il ne leur apparaissait pas approprié de retenir le nom de Ville de Charles-Lemoyne », dit-elle. (...) Le président du comité de transition de la Rive-Sud, André Leroux, a accueilli la décision gouvernementale sans montrer d'amertume, hier, même s'il a avoué qu'il n'avait jamais entendu parler de la recommandation de la Commission de toponymie évoquée par Mme Harel³²³ (MP, *La Presse*, 5.7.01).

Le Conseil des ministres devait également se réunir pour régler un autre dossier, celui de la plus grande ville de l'Outaouais. Aussi laissons Longueuil et son nouveau maire « (...) Jacques Olivier, concessionnaire automobile et ancien ministre libéral fédéral » (MC, *Brossard-Éclair*, 8.1.02), quittons les rives du Saint-Laurent pour celles de son affluent le plus important, la rivière des Outaouais.

³²³ Une recommandation qui n'a effectivement pas été rendue publique.

Du tandem Hull-Ottawa à la ville de Gatineau

La plus grande ville de l'Outaouais devra naître d'une fusion à cinq : Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull, Masson-Angers. Dans le rapport du mandataire du Gouvernement³²⁴ figure le nom de Hull-Gatineau pour la désigner : Hull, « capitale régionale » (CTQdi, 1994, 508), « Métropole de l'Ouest québécois » et « Perle de l'Outaouais québécois » (*id.*, 283) et Gatineau, « Métropole de l'Outaouais québécois » (*id.*, 237). Des surnoms aux subtiles nuances qui annoncent déjà la compétition : l'un fait état d'un point cardinal annonçant la frontière entre le Québec et l'Ontario, l'autre est un régionyme appartenant tout entier au Québec. Le nom technique Hull-Gatineau est aussi un nom-tandem symptomatique de l'existence de cet autre bien connu : Hull-Ottawa³²⁵. La capitale fédérale gardera-t-elle son partenaire ou en changera-t-elle ? Pourrait-elle en avoir deux, comme la proposition le suppose ? Le nom technique n'est que le cachet du fonctionnaire : les récipiendaires du rapport peuvent en faire ce qu'ils veulent.

L'enjeu est important car il s'agit d'édifier une ville frontalière québécoise qui fasse le poids vis-à-vis d'Ottawa, toute en sa notoriété de capitale du Canada. Enjeu politique qui a suscité un long débat³²⁶. La ville centre de Hull a un profil différent de celle de Longueuil où, on s'en souviendra, s'alliaient primeur historique et démographie. C'est ce que souligne Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais : « Mais ici, en Outaouais, la plus vieille ville, Hull, n'est pas la plus peuplée. Ça change tout (...) » (MT, *Le Droit / Le Journal de Québec*, 31.1.01). Et de poursuivre : « D'un point de vue historique, Hull a une longueur d'avance puisque les premiers habitants de la grande région se sont établis à Hull, en 1800, bien avant Ottawa, d'ailleurs, qui n'a été fondée qu'en 1826. (...) le nom de Gatineau pour désigner la rivière et la région aurait été utilisé pour la première fois avant celui de Hull, soit en 1783 » (*id.*).

Dès le départ, la langue apparaît au cœur des préoccupations. Car la nouvelle ville qui sera créée aura une population de langue française à 90%. Trois noms sont dans les esprits comme autant de pistes culturelles et linguistiques : l'anglaise (Hull), la française (Gatineau)³²⁷, l'autochtone (Outaouais). De la parution du rapport Grégoire jusqu'à la mise sur pied du comité

³²⁴ Antoine Grégoire.

³²⁵ Hull et Ottawa sont étroitement liées, notamment pour la promotion des activités touristiques. Hull regroupe aussi un nombre important de fonctionnaires travaillant dans la capitale fédérale.

³²⁶ Articles et lettres d'opinion rythment le débat d'octobre 2000 jusqu'au choix final du nom Gatineau pour identifier la nouvelle entité urbaine, en juin 2001. En fait, jusqu'en février 2002, les réactions n'ont pas manqué de l'alimenter.

³²⁷ La ville nommée Gatineau est née d'une fusion en 1975 et le nom fut choisi suite à un référendum.

du nom et de ses recommandations³²⁸, les intervenants ont emprunté ces pistes et en ont créé des ramifications aux noms nouveaux.

Le régionyme Outaouais est porté par la vague au cours des premiers mois du débat. C'est le choix, par exemple, de ce lecteur d'Ottawa :

La nouvelle ville devra être mieux identifiée et valorisée autant de l'extérieur, par ses visiteurs potentiels, que de l'intérieur, par la fierté de ses nouveaux habitants. (...) Dans les cinq villes québécoises, on y retrouve des noms anglais et français. Ne serait-il pas souhaitable de les remplacer par un seul mot à consonance indienne tout comme on l'a fait du côté ontarien ? Outaouais ne désigne-t-il pas la même rivière qu'Ottawa à la différence près qu'Outaouais en est la contrepartie francophone ? (...) La région des deux côtés de la rivière n'est-elle pas bilingue, du moins de fait quoique non officiellement ? Loin de moi l'idée de soulever une polémique au sujet du bilinguisme, mais plutôt de l'atténuer en s'appuyant sur une souche autochtone commune, mieux encore en utilisant l'incarnation anglaise et française de la même entité, agissant comme catalyse pour les deux communautés. (...) Outaouais, plus qu'une ville, deviendrait une destination / région à population accrue et superficie considérablement élargie. L'appellation Ottawa / Outaouais représente très bien l'ensemble des populations habitant de chaque côté de la même rivière, un trait d'union naturel pour les habitants d'une même capitale, pardon, d'une même capitale telle que vue de l'extérieur, une région virtuellement fusionnée (CMA, *Le Droit*, 17.2.01).

L'amérindianyme serait ainsi garant de l'harmonie entre francophones et anglophones. Unificateur, il est l'antidote aux rivalités linguistiques et assure la continuité du couple : tout en douceur, Ottawa-Outaouais prendrait la relève d'Ottawa-Hull. Mais ce nom tiers, Outaouais, qui éviterait pour certains la bataille des noms entre Hull et Gatineau – la confrontation de l'anglais et du français –, ne convient pas à d'autres lecteurs s'opposant au mariage d'Ottawa et Outaouais, celui-ci par exemple :

Outaouais désigne depuis longtemps une région. Ce serait faire double emploi et semer la confusion de donner ce nom à une ville. (...) D'autant plus que la ville s'approprierait le nom que partagent toutes les municipalités de la région qui ne font pas partie de la nouvelle ville. L'Outaouais rural serait en droit de prétendre qu'on lui vole son nom. Il faut dire, de plus, que les gens de l'Outaouais ne se sont jamais fortement identifiés au nom « Outaouais » (...) Troisième raison pour écarter ce choix : il ressemble trop à Ottawa et d'ailleurs il a la même origine amérindienne. Notre nouvelle ville doit s'affirmer devant la ville d'Ottawa et non pas devenir une grosse minorité invisible et inaudible (BB, *Le Droit*, 30.3.01).

Affirmer son identité, se distinguer en choisissant Gatineau ou bien miser sur l'ancienneté et la notoriété de Hull, comme le pense le journaliste Charles Thériault qui défend ce nom :

(...) on ne peut commencer à faire dignement face à Ottawa, la capitale du ROC (Rest of Canada) avec un nom britannique et colonial comme Hull – qui devient facilement « d'hull »³²⁹, quand on

³²⁸ Le comité du nom s'est réuni pour la première fois début mars 2001 (MT, *Le Droit*, 3.3.01). Ce comité a été mandaté par le Comité de transition de l'Outaouais (CTO) pour établir des critères quant au choix des noms et proposer un mode de consultation de la population afin de lui soumettre la liste des noms retenus (*id.*). Pour faire partie du comité du nom, le CTO a invité des intervenants des domaines suivants : patrimoine, histoire, tourisme, culture, commerce et industrie (IR, *Le Droit*, 22.2.01).

³²⁹ Ou *dull*, se traduisant par « ennuyant » en français.

se permet cette blague facile – alors que la ville devant nous a un nom bien mieux choisi, parce qu'il est indien et canadien. (...) Par contre, Gatineau est un nom bien français et québécois, comme la grande ville nouvelle qui naîtra et qui l'annoncerait honorablement (PHL, *Le Droit*, 18.11.00).

Hull a été fondée plus de 20 ans avant Ottawa. (...) L'industrie forestière et manufacturière nous a fait vivre bien avant le gouvernement fédéral. (...) Pourquoi pas Hull, tout simplement ! C'est le nom de la ville-centre, c'est la plus ancienne et la plus connue à l'extérieur de la région. Gatineau, un beau nom francophone, ne jouit pas de la même notoriété. (...) Asticou, Montferrand et Wright sont autant de beaux noms liés à notre histoire mais une région qui se plaint d'être mal connue ne s'aide pas beaucoup en se donnant un nom qui ne signifie rien en dehors de ses frontières (CT, *Le Droit*, 28.2.01).

Un groupe de fonctionnaires à la retraite tiennent à unir Gatineau et Hull. Après avoir envoyé une première lettre d'opinion au journal (MCH, *Le Droit*, 19.3.01), Martial Charest de Gloucester récidive quelques jours plus tard au nom du groupe³³⁰ :

Pourquoi pas Gatineau-Hull tout simplement ? Un beau nom tout français en premier, celui de la ville la plus peuplée du regroupement, Hull ensuite, phonétiquement plus harmonieux après Gatineau qu'avant et qui, pour des raisons tant historiques, géographiques que sentimentales ne pourrait certainement pas ne pas faire partie de la désignation de la nouvelle ville (MCH, *Le Droit*, 19.3.01 et 23.3.01).

Il est intéressant de noter que ce sont précisément des fonctionnaires qui reprennent le nom technique du projet de loi, Hull-Gatineau, en inversant toutefois les termes. D'autres marient à leur façon Hull et Gatineau. Une lectrice défend le nom de Gatineau, intégrant au passage celui de Hull. En effet, elle propose le nom Colline de Gatineau³³¹, obtenu grâce à une traduction pour le moins surprenante : « En anglais, colline signifie hull³³². Comme l'Outaouais subit déjà trop d'influence de l'anglais, la fusion des municipalités est une excellente occasion pour rectifier la chose » (TCC, *Le Droit*, 14.12.00). Pour un autre citoyen, Gatineau représente ce que l'on partage déjà :

Nom d'une rivière qui coulera au centre de la nouvelle ville, Gatineau représente un héritage régional bien avant tout autre nom de la région. Gatineau nous vient du temps de Champlain. Nom partagé par Hull et par Aylmer, puisque le plus beau parc qui le porte sépare les deux villes. Et puis Aylmer n'a-t-il pas depuis longtemps son *Gatineau Country Club* ? (LMP, *Le Droit*, 3.2.01).

La rivière Gatineau recentre ainsi la ville et permet de prendre ses distances : l'on s'éloigne de la rive d'Ottawa et de la rivière des Outaouais.

³³⁰ En signant : « Martial Charest et un petit groupe d'anciens fonctionnaires, membres de l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) ».

³³¹ Notons que le nom de la MRC, Les Collines-de-l'Outaouais, est déjà bien présent dans les esprits.

³³² Le terme « hull » signifie « coque » et non « colline ». Elle confond sans doute avec « hill ». À moins qu'elle n'ait pris connaissance de cette hypothèse concernant l'origine du toponyme Hull : « Certains ont cru plus plausible d'effectuer un rapprochement entre l'ancien anglais *hyll*, forme ancienne de *hill*, *colline*, *élévation naturelle*, dont Hull serait une modification graphique, hypothèse séduisante, mais non absolument convaincante » (CTQdi, 1994, 283).

Parallèlement à l'intérêt porté aux noms Outaouais, Hull et Gatineau, des noms de remplacement ont été suggérés, tel Asticou, autre nom amérindien francisé. La nature telle que perçue par les premiers habitants serait en mesure de dépasser la barrière des langues, selon ce citoyen hullois :

Ce qui m'a frappé après mon arrivée à Hull à l'automne 1955, plus que la colline parlementaire ce sont les chutes Chaudière au printemps 1956. C'est en effet une véritable marmite bouillante en algonquin *Asticou*. Je propose ce nom pour la nouvelle ville pour les raisons suivantes : il est court, facile à prononcer en français ou en anglais. Il va au-delà des rivalités franco-anglaises qui ont marqué le premier siècle de l'histoire de l'Outaouais : il se rattache à la présence des premiers peuples de l'Amérique, bien antérieure à l'arrivée des Européens. Ce nom a des racines ici : le Centre Asticou, la Société d'habitation Asticou, la revue d'histoire Asticou, les anciennes éditions Asticou, etc. (...) Je retiens Asticou pour sa valeur géographique, phonétique, et historique. Enfin, quant aux jeux de mots, les petits malins en feront toujours avec n'importe quel nom (CMO, *Le Droit*, 28.2.01).

Ces « jeux de mots » possibles avec Asticou, des lecteurs en ont effectivement donné des exemples et même le journaliste Denis Gratton : « Asticou ? Asticou que ça se trouve, ça ?³³³ » (DG, *Le Droit*, 2.3.01).

Deux nouveaux noms ont connu une réelle popularité : Montferrand et Portage³³⁴. Le nom de Montferrand a été proposé par Yolande Grisé³³⁵.

Devant ses voisins d'en face, la nouvelle ville doit affirmer sans ambiguïté la francité de sa présence sur la rive québécoise de la rivière des Outaouais. Rien de moins que les trois syllabes bellement sonores de Mont-fer-rand pour faire contrepoids à Ot-ta-wa ; les affiches publicitaires pourront vanter en toute harmonie les charmes de Montferrand-Ottawa, ordre alphabétique oblige... (...) si le passé est garant de l'avenir, loin d'être « folklorique », le nom de Montferrand apparaît éminemment « prophétique ». Car il atteste un des caractères prépondérants de la ville, hérité des travailleurs forestiers d'autrefois, à savoir une capacité de se tenir debout, de foncer allègrement vers l'obstacle, d'envisager l'avenir avec un enthousiasme résolu, tel Jos Montferrand affrontant seul 150 Shiners³³⁶ sur le pont de cordes suspendu au-dessus du gouffre de la Chaudière (YG, *Le Droit*, 23.2.01).

Au XIX^e siècle, le géant Joseph Montferrand (1802-1864), lui-même force de la nature, se mesure à l'immensité forestière. Son nom serait un hymne à la primeur héroïque qui a engendré le développement économique :

Géographiquement, le territoire de notre région se caractérise par la forêt et les cours d'eau. Tout naturellement, les pionniers qui le développèrent firent tomber les forêts et acheminèrent à destination le bois par le truchement des voies fluviales, en particulier les rivières des Outaouais, Gatineau et du Lièvre. (...) Des personnages ayant fait l'histoire de l'Ouest du Québec, Joseph Montferrand est sans conteste celui personnifiant et symbolisant le plus et le mieux les pionniers de cette partie du Québec. (...) Il s'était acquis dans son travail une réputation exceptionnelle, tant chez les Canadiens-français qu'il défendait si bien que chez les anglophones, qui l'avaient en haute estime, lui donnant même le titre de « The best man on the River »... (...) L'industrie du bois

³³³ Jeu de mots avec un juron : « Asticou ? Hostie, où que ça se trouve ça ? »

³³⁴ Employé seul ou en association.

³³⁵ Dans une précédente lettre d'opinion (YG, *Le Droit*, 17 novembre 2000).

³³⁶ Fiers à bras irlandais.

ayant fait la fortune de l'Outaouais, il a été un digne représentant de ces hommes merveilleux qui ont ouvert notre région au développement. (...) **l'archétype du draveur et l'indispensable défenseur des siens** (GL, *Le Droit*, 11.1.01 ; souligné par nous).

Et qui pourrait en être de nouveau le moteur : « Le potentiel d'y rattacher des activités et des sites touristiques avec le thème des anciens travailleurs de la forêt est énorme. (...) En l'adoptant, ce nom nous ouvre la porte à un avenir prometteur sur les bases de nos racines historiques » (AP, *Le Droit*, [?] mars 2001). Jos Montferrand symbolise le défenseur du fait français dans cette région à la limite de l'Autre, de langue anglaise.

La quête des racines résonne également en ce mot poétique et identitaire : portage. C'est le nom bilingue par excellence que se partagent depuis longtemps francophones et anglophones. Un lecteur ontarien propose Haut-Portage : haut aussi le partage et le courage ! Unis dans un imaginaire collectif, Autochtones et Blancs fondent la ville à venir :

La ville de Haut-Portage aurait sans doute cette qualité de rassembler plutôt que d'aliéner la population d'un secteur au profit d'un autre. En effet le nom est celui d'une activité qui implicitement suggère un travail d'équipe. Il aurait cet avantage psychologique de donner un élan nouveau vers un effort collectif. On pourrait même dire que le mot « Portage » trouverait ici son synonyme dans le mot « partage ». Le nouveau nom correspondrait à une activité dont l'origine remonte au passage des peuples autochtones, alors que le mot « Portage » fut rendu célèbre au début de la colonie sous le Régime français. Ce sont les « Canadiens » d'alors qui ont propagé ce nom dans leurs déplacements sur les différents cours d'eau pour découvrir cette nouvelle terre d'Amérique. (...) [Un] accident géologique [chute d'eau] a créé l'obstacle qui a obligé tous les grands explorateurs du début de la colonie à faire le haut-portage pour contourner les chutes Chaudière. (...) tous devaient mobiliser leurs forces physiques et intellectuelles pour vaincre les obstacles. Ne sont-elles pas là des vertus auxquelles nous voudrions nous associer. (...) nous identifier au courage de ceux qui ont façonné ce pays, nous donner une image à la fois nouvelle et vraiment identitaire (JG, *Le Droit*, 9.2.01).

L'adjectif « Haut » rehausse explicitement la valeur de « Portage » en même temps que la grandeur de la ville fusionnée. Répondant à un sondage-éclair, un citoyen d'Ottawa met de l'avant le tandem de proximité Ottawa-Portages :

Je propose Portages. Notez bien le pluriel. Il nous distinguerait des autres villes qui portent ce nom-là. Le pluriel s'impose parce qu'il y en avait trois. Il rappelle une caractéristique de notre site pour les voyageurs autochtones et blancs pendant des siècles (...). Portages se dit facilement. Lorsqu'on le joint à la cité d'en face pour désigner la région, cela se dit bien : Ottawa-Portages (JRG in MT, *Le Droit*, 3.3.01).

Si « Portages se dit facilement », c'est qu'il est sous-entendu que les anglophones n'auront pas de difficulté à le prononcer. « Portages » fait le lien avec Ottawa, évite la rupture. Mais si de fait il y avait trois portages, pourquoi ne pas le dire ? En ajoutant ce chiffre en toutes lettres, on s'affirme et on se distingue de la capitale fédérale. Cela se dit par ailleurs « moins bien », pour reprendre les propos qui précèdent :

Si Ottawa vient de décider avec un certain courage que la capitale du Canada sera désormais bilingue, la nouvelle ville doit affirmer sans ambages le caractère francophone de l'Outaouais. (...) Hull ne convient absolument pas : le temps est venu de s'appeler par son nom, i.e. un nom francophone (...) un nom qui se situe au-delà de Hull et Gatineau amorcera une première fusion de tous les gens d'ici, sans les tensions et rivalités politiques des anciennes municipalités. Pour cela, ma proposition est la Cité des Trois-Portages (JLA, *Le Droit*, 17.5.01).

L'emploi du générique « Cité » a-t-il pour but de valoriser le statut de la ville ? Ou de se mesurer à armes égales avec Ottawa ? La traduction de « City » n'est pas sans ambiguïté³³⁷.

Si des lecteurs ont choisi la lettre d'opinion pour s'exprimer, beaucoup d'autres ont pu le faire en répondant aux consultations et sondages. Ainsi en mars, une consultation et un sondage commandé par Radio-Canada et *Le Droit* favorisent le nom Outaouais :

Une consultation non scientifique menée par *Le Droit* auprès de ses lecteurs, de lundi à jeudi dernier, démontre qu'une personne sur trois choisirait le nom Outaouais pour désigner la future ville. (...) [Il y a eu] un nombre record de participants, soit plus de 1300 personnes en moins de quatre jours, du jamais vu dans ce genre de consultation. (...) Après Outaouais, sept noms se démarquent davantage, mais aucun ne parvient à récolter plus de 20 % d'appui. Le nom de Hull arrive au deuxième rang, avec 18 % des votes. (...) Gatineau se classe troisième, avec 13 % des votes (...) Les deux formes de noms composés Hull-Gatineau et Gatineau-Hull ne plaisent pas à beaucoup (MT, *Le Droit*, 3.3.01).

(...) lorsqu'on demande spontanément aux répondants de choisir un nom pour la nouvelle ville, 27 % choisissent Outaouais, 16 % préfèrent Hull et 14 % optent pour Gatineau. Fait à noter, lorsque la question est posée de cette façon, sans offrir de choix de réponse, ce sont les noms existants qui tiennent le haut du pavé. (...) quel serait leur deuxième choix si leur nom préféré n'était pas retenu. Encore là, c'est le nom Outaouais qui revient en tête avec 37 % des seconds choix. (...) au total, en combinant toutes les fois où les noms ont été mentionnés, on obtient un tableau assez précis des préférences des gens. (...) C'est à Buckingham et Masson-Angers que le nom Outaouais remporte la victoire la plus écrasante (...) (MT, *Le Droit*, 19.3.01).

Les résultats du sondage, en retour, amènent les gens à réagir par l'envoi de lettres au courrier des lecteurs. Dans une lettre au titre qui en dit long, « Outaouais-la-trinité », un citoyen – qui signe auteur et éditeur – propose de se tourner tout simplement vers Hull :

(...) à quiconque me demandera où j'habite, je pourrai répondre fièrement : « À Outaouais, dans l'Outaouais, sur l'Outaouais. » (...) Nous vivons à une époque de consensus à tout prix et à tous crins. Or, derrière cette apparence de joyeux nom consensuel, il y a une volonté (bien inconsciente, il faut le dire) d'enrayer les chicanes de clocher. On a tellement peur de froisser Pierre, Jean, Jacques que l'on recherche – rectitude politique oblige ! – un nom « rassembleur », un nom qui donnera peut-être enfin une identité à ce bout de pays... De la foutaise ! Après des siècles, l'Outaouais est toujours à la recherche de son identité. Au fond, est-ce vraiment nécessaire de se donner « une » identité ? La région n'est-elle pas plus riche grâce à sa diversité ? (...) Aussi, pour ce qui est du nom, pourquoi ne pas regarder du côté de ce qui existe déjà et qui est chargé de signification ? (...) Ce nom est tout simplement celui de Hull. Il est là depuis longtemps, il a fait ses preuves et renvoie à tout un pan de notre histoire. (...) si tous les « Outaouaisiens », dis-je, « se rallient » devant ce nom, ce sera la preuve ultime qu'ils ont mis au rancart les chicanes d'arrière-garde et les petits calculs politiques (AC, *Le Droit*, 21.3.01).

³³⁷ En français (au Québec), c'est le terme « ville » qui est employé juridiquement.

Pour sa part, une habitante de Saint-André-Avellin a réfléchi à une scène probable si le nom Outaouais venait à s'imposer :

- Où demeures-tu ?
- Je demeure à Saint-André-Avellin, dans la Petite-Nation.
- Où est-ce ?
- Dans l'Outaouais.
- Est-ce que tu demeures à Outaouais ou en Outaouais ?...

Voilà comment j'anticipe une partie des échanges que j'aurai avec les gens d'ailleurs que j'inviterai chez moi dans le futur, si le Comité de transition décide de choisir le nom Outaouais pour identifier la nouvelle ville. Outaouais est une région qui appartient à toute la population qui l'habite. Ce nom ne doit pas être retenu pour n'identifier qu'une petite portion de cette région. (...) Je me permets de vous dire que je trouve le nom « Hull-sur-Gatineau » très bien. Alors, à la question « Où demeures-tu ? » je pourrais répondre : « Je demeure à Saint-André-Avellin, en Outaouais à 75 kilomètres de Hull-sur-Gatineau » (JVG, *Le Droit*, 2.5.01).

Mais pourrait-on dire Ottawa – Hull-sur-Gatineau ? Réagissant aussi au sondage, le maire Labine parle de marketing en ramenant la question de la langue : « Les gens devraient commencer à réaliser que le mot Outaouais, du point de vue du marketing, ce n'est peut-être pas le bon choix. (...) Outaouais, ce n'est pas si évident à dire en anglais. Pour l'écrire aussi, ce n'est pas facile. La connotation qu'aura le nom sur la scène internationale, on ne peut pas y échapper » (IR et MT, *Le Droit*, 20.3.01).

Pour certains, la marge est limitée, le nom typé : il ne reste plus qu'à convaincre. Pauline Tétrault et Raymond Savard, respectivement présidente et secrétaire de la Société nationale des Québécois et des Québécoises de l'Outaouais, veulent un nom français :

(...) le nom d'un lieu touche la notion d'identité, donc de fierté. Quatre-vingt-dix pour cent des citoyens de la ville nouvelle seront de langue française : il importe donc que le toponyme reflète cette réalité incontournable. Éliminons au départ les noms d'Outaouais, de Hull, et de Gatineau. Le premier est le terme français qu'on traduit en anglais par le mot Ottawa. Si nous l'adoptons, ce serait témoigner d'un mimétisme et d'une confusion assez évidents. (...) Quant à Gatineau et à Hull, excluons-les aussi. En effet, le choix de l'un ou l'autre de ces noms ne servirait qu'à marquer le triomphe d'un esprit de clocher qui a causé tant de torts à notre région. (...) La Société nationale des Québécois et des Québécoises de l'Outaouais (SNQO) estime qu'il est préférable de nous dire : à ville nouvelle, nom nouveau. (...) Portage de la Chaudière (...) Frontenac (...) Frontenac-sur-Gatineau (...) Reboul (...) Portages (...) Montferrand (...) Gatineauville : à l'instar de Louiseville, de Victoriaville, de Charleville (France), de Brazzaville (Congo), etc. ce nom signifie ville de... Il a l'avantage de transformer celui de Gatineau. Si aucun de ces toponymes n'était retenu, il faudrait alors choisir le nom de Gatineau, qui a l'immense avantage d'être l'un des deux seuls des villes fusionnées à posséder un nom français. Bien sûr, les Hullois et les Aylmerois en seront déçus, mais ils pourront se réjouir en se disant qu'ils habitent une ville de 210 000 âmes qui porte un nom plus conforme à leur identité (PT/RS, *Le Droit*, 17.3.01).

Par un tour de passe-passe, l'argumentation élimine puis repêche Gatineau qui devient l'ultime choix ! De telles circonvolutions ont-elles pu duper quiconque ? De son côté et n'y allant pas par

quatre chemins, un lecteur d'Ottawa propose de fusionner les noms : hop là, le problème de la confusion est réglé ! C'est le comble du nom rassembleur :

Pour éviter toute ambiguïté entre région et ville par le choix possible de Outaouais pour le nom de la fusion de cinq villes dans l'Outaouais, je propose Ahgma ou encore Ahugma. Ce mot ou acronyme représente les premières lettres des villes réunies en une seule : A pour Aylmer, H ou Hu pour Hull, G pour Gatineau, et Ma pour Masson-Angers. Ça se prononce et s'écrit facilement sans prêter à confusion à l'égard d'autres noms géographiques, tout en faisant un rappel historique discret. Ce serait, me semble-t-il, un nom ou acronyme rassembleur... (GSG, *Le Droit*, 14.4.01).

Et Buckingham, on l'oublie ? Un détail bien facile à régler si l'on s'amuse avec les multiples permutations de lettres possibles desquelles peuvent surgir quantité de toponymes tout aussi vides de sens les uns que les autres. Comme l'exprime Dominique Déry, qui se dit ludiquement de Gatineau-sous-Hull :

(...) j'ai eu l'idée de tirer au sort trois syllabes parmi les 13 qui forment les noms des villes (...) voici quelques exemples de noms parmi les 474 millions de possibilités que procure la permutation de 13 syllabes : Merhulneau ou Hulmerneau ; Sonanga ; Mashulan ; Ayltinham est mon préféré. Je demeure à Ayltinham³³⁸. Ce serait un rappel « hystérique » indéniable, discret et combien rassembleur... (DD, [*Le Droit*, 4 ou 5 ? 01]).

En mai, le CTO fait une mise au point sur les critères de sélection des noms. Et l'on apprend que le nom Outaouais n'est plus le bienvenu dans le débat :

(...) l'appellation Outaouais, qui remporte pourtant tous les concours de popularité dans les sondages et autres consultations, a été pratiquement écartée (...) le CTO estime que cela porterait à confusion puisque toute la région administrative porte ce nom. « Nous avons consulté la Commission de toponymie du Québec et il est clair que ce serait refusé (...) a expliqué le président du CTO, Gilbert Lacasse » (MT, *Le Droit*-Cyberpresse, 2.5.01).

Point de confusion, donc. Et le futur toponyme « devra être unique, [et] ne (...) pas contenir de noms communs comme "ville" ou "rivière", » (*id.*) ce dernier critère « s'inspirant [aussi] des recommandations de la Commission de toponymie (...) » (*id.*). Le lendemain, ladite Commission, par la voix de son porte-parole Christian Bonnelly, apporte précisions et nuances. Celle-ci « n'exclut pas systématiquement les appellations qui contiennent des noms communs, comme "ville", "rive" ou "rivière" (...) même si [elle] ne les encourage pas » (MT, *Le Droit*, 3.5.01). Et de poursuivre : « Pour nous, il y a deux exemples de noms qui sont clairement inacceptables. D'abord, les noms qui existent déjà ailleurs et, ensuite, les noms qui s'inspireraient d'une personne encore vivante (...) » (*id.*). Malgré tout, le porte-parole de la Commission souligne que celle-ci reste vigilante au sujet de la confusion que pourrait engendrer le nom :

« Par exemple, avec Outaouais, non seulement la région administrative et la rivière portent déjà ce nom, mais, plus important encore, la ville située juste en face s'appelle Ottawa. Vous vous

³³⁸ Possiblement : Hé l'ti nomme ! (Hé le petit homme !)

imaginez un touriste qui chercherait le centre-ville d'Outaouais et qui serait dirigé vers le centre-ville d'Ottawa. Il y a effectivement un risque de confusion » (...). C'est davantage cette proximité avec Ottawa qui pose problème, à son avis, beaucoup plus que le fait que la région porte le même nom. (...) La Commission de toponymie soutient par ailleurs n'avoir jamais eu de discussion officielle avec le Comité de transition de l'Outaouais (*id.*).

S'ensuit une petite polémique : « Contrairement à ce que soutenait un employé de la Commission, Christian Bonnelly, le CTO a échangé plusieurs lettres par courrier électronique au sujet du choix du nom » (sma, *Le Droit*, 4.5.01). Gilbert Lacasse, président du CTO, précise : « "Nous n'avons pas rêvé. Nous avons bel et bien eu des discussions avec la Commission de toponymie et si vous allez voir sur leur site Internet, les contre-indications que nous avons soulevées sont écrites noir sur blanc. On y lit que les noms communs banals sont contre-indiqués", s'est-il défendu » (MT, *Le Droit*, 8.5.01). L'éditorial de Pierre Bergeron fait aussi couler de l'encre. Selon lui, l'application des critères de sélection réduit le choix du nom :

Pas besoin de se conter d'histoires, la future ville devra s'appeler Hull ou Gatineau. **L'un OU l'autre, pas l'un ET l'autre.** (...) Nous ne croyons pas que sa consonance anglaise [le nom de Hull] fasse problème ou pose d'obstacles, sinon dans l'esprit des politiciens et des croisés de la langue française. (...) Quant au nom de Gatineau (...) [il] est très beau, unique et très « francophone ». (...) Entre les deux, notre cœur balance. C'est pourquoi *Le Droit* invite le Comité de transition à faire son lit et à proposer le plus tôt possible l'un OU l'autre, Gatineau OU Hull, comme nom de la future Cité de l'Outaouais, ce dernier nom n'ayant rallié que la faveur populaire des sondages sur la question (PB, *Le Droit*, 5.5.01; souligné par nous).

Jean-Paul Perreault du mouvement Impératif français réagit vivement, n'appréciant pas le terme de « croisés » et un lecteur exprime sa désapprobation :

L'éditeur du *Droit* recommande Hull, un nom anglais ! Le 5 mai, Pierre Bergeron traite les promoteurs de la langue française et de l'identité francophone de l'Outaouais de « croisés » lorsqu'ils réclament que le nom de la nouvelle ville soit français. Un sondage Ad Valorem en mars 2001 indiquait que 89, 2 % des gens favorisent un nom français, une proportion répartie équitablement à travers la région, les âges et les sexes. Deux personnes sur trois optent pour un nouveau nom. (...) Un nom en français, ça s'impose ! (JPP, *Le Droit*, 14.5.01).

Le Droit tente d'abord de nous imposer sans succès le nom d' « Outaouais ». Maintenant, il essaye de nous passer un nom anglais, Hull, qui n'a rien à voir avec l'histoire locale et qui a été choisi au hasard, il y a deux siècles, sur la carte de l'Angleterre, pour désigner le canton dans lequel nous situons. Difficile de croire... ou même d'imaginer... qu'une telle proposition ait pu venir d'un journal comme *Le Droit* fondé il y a près d'un siècle pour défendre et promouvoir les droits des Canadiens-Français... (...) tâchez donc [M. Bergeron] de chercher avec nous un nom français pour cette grande ville de 230 000 habitants à laquelle nous donnerons bientôt naissance ! (DJM, *Le Droit*, 15.5.01).

Guy Fontaine de Gatineau réclame lui aussi un nom français. Sa réflexion s'appuie sur une connaissance de la dynamique toponymique à travers l'histoire. L'énumération qu'il fait des noms de lieux fait converger des échelles différentes vers un même problème :

L'argument voulant que Hull soit le nom le plus ancien ne tient pas. À leur arrivée au XVIII^e siècle, les Britanniques ne se sont pas gênés pour changer les noms locaux. Port Royal est devenu

Annapolis Royal, Fort Frontenac est devenu Kingston et Fort Rouillé est devenu Toronto. Même la Nouvelle-France a été rétrécie et rebaptisée Québec. Imaginez l'image si Hull est choisi au lieu de Gatineau. De l'ouest, on traverse d'abord Thurso, puis Hull, et enfin Luskville et Shawville. Vers le nord, de Hull, on ira vers Cantley ou Chelsea. Ensuite, on arrive à Wakefield, Alcové, Brennan's Hill et Low ou par une autre route à Masham, Ladysmith et Otter Lake.

Je ne veux pas dénigrer l'apport des anglophones au développement de la région. Mais il me semble qu'une région à forte majorité francophone devrait au moins avoir une grande ville avec un nom français.

Si nous voulons que notre langue soit respectée au Canada, nous devrions commencer par la choisir et la promouvoir au Québec (GF, *Le Droit*, 24.5.01).

Les tenants de Hull se font aussi entendre. Un groupe de treize citoyens de Hull, Aylmer, Gatineau, et Masson-Angers, égrène neuf raisons en faveur de Hull :

- 1) If another name is chosen, a name going back two centuries, i.e. 1792, would be lost.
- 2) On the other hand, the name Gatineau will never disappear because of the Parc de la Gatineau, The Gatineau River, The township of Gatineau, etc.
- 3) (...) the main historical, administrative, touristic, economic, educational, and cultural center in the Outaouais.
- 4) (...) most known elsewhere (...)
- 5) Associating the name of a town to that of the capital brings an obvious advantage. (...)
- 6) According to the Commission de toponymie du Québec, the historical aspect and the uniqueness are extremely important when choosing a name. The name of Hull responds perfectly to these criteria.
- 7) The consolidated towns in the areas of Montreal, Quebec, Lévis, Longueuil*, Rimouski, and Sherbrooke have all chosen the name of the town that was the main and historical center of the agglomeration. (...) * not yet official
- 8) Hull is the main workplace on the Quebec side (...)
- 9) By keeping the name Hull, these expenses would be reduced (JL, *The West-Quebec Post*, 18.5.01).

Juin marque une étape du processus. Le comité du nom fait part des cinq propositions qu'il a retenues : Rivemont, Asticou, Trois Portages, Grand Portage, Montferrand. Les deux grands absents ne le resteront pas longtemps : la liste finale du CTO sera différente par l'ajout des noms de Hull et Gatineau, tenant compte du critère de la notoriété, mis de côté par le comité du nom :

« Les choix du comité du nom étaient franchement tournés vers une nouvelle appellation. (...) », a expliqué (...) Gilbert Lacasse (...) Le comité du nom s'est donc limité à sept critères pour son évaluation, soit l'importance historique, l'importance géographique, le faible risque de confusion, la facilité de prononciation, le caractère rassembleur, l'originalité et l'image projetée par le nom. (...) Des 1436 lettres reçues, le comité du nom a identifié 384 noms (MT, *Le Droit*, 5.6.01a).

Le CTO a également éliminé Grand Portage, ce qui met en lumière les finalistes suivants : « Asticou, Montferrand, Trois-Portages, Rivemont, Hull et Gatineau » (*id.*). Pour la consultation publique, « le CTO a choisi de commander un sondage à la firme Réseau Circum afin de jauger l'intérêt que suscitent chacun des six noms auprès du public » (MT, *Le Droit*, 5.6.01b). Et de préciser ce qu'on en attend :

Le sondage (...) ne sera pas un concours de popularité, souligne le président du CTO, Gilbert Lacasse. [Son objectif], précise-t-il, est d'identifier et de mesurer « les attributs qu'accordent

spontanément les citoyens à chacun des noms ». (...) « (...) [L'on veut] **évaluer la perception des gens et le potentiel identitaire de chaque appellation** » (MT, *Le Droit*, 6.6.01a ; souligné par nous).

Dans la liste des propositions, l'on remarque en première position le nom de Rivemont. Cela ne nous rappelle-t-il pas le toponyme-surprise Viger-sur-Rive³³⁹ ?

Selon M. Bégin, le nom qui a obtenu la plus haute note, Rivemont, n'est pas « banal », puisqu'il représente les caractéristiques géographiques fondamentales de la nouvelle ville. « Tous les secteurs de la nouvelle ville ont des rives et des monts », a-t-il souligné. Cette suggestion de Rivemont, qui avait peu fait parler d'elle au départ, a été amenée par un groupe d'une quarantaine de personnes, dont l'ancien conseiller hullois Pierre Chénier (MT, *Le Droit*, 5.6.01a).

Le lendemain, une lettre de ce dernier au journal nous en apprend d'ailleurs un peu plus sur Rivemont :

Ce nom n'est utilisé dans aucune autre ville du Québec et du Canada. La région est formée de nombreux cours d'eau tels les rivières des Outaouais, Gatineau, La Lièvre, La Blanche et des lacs Leamy, Deschênes et Beauchamp. Elle est reliée par les Collines de la Gatineau. Cette chaîne de montagnes s'étend sur l'ensemble du territoire et dans chacune des cinq villes. Elle consiste en un élément géographique unificateur. Tous les historiens confirment que notre développement est dû à la présence de nos rivières et du bois. Au début de la colonisation, les papetières sur le territoire se sont toutes installées sur la rive. D'où l'importance de mettre en évidence les mots rive et mont. Aujourd'hui encore, nos rives sont des éléments importants puisque nos papetières sont toujours actives (PCH, *Le Droit*, 6.6.01).

Le milieu géographique apparaît comme l'ultime recours pour niveler les obstacles que présente le choix du nom de la ville.

Nouvelle appellation ou nom de lieu existant déjà ? Les maires continuent à avoir des opinions différentes :

Le maire de Hull (...) Yves Ducharme, espère que le gouvernement choisira entre Hull et Gatineau pour nommer la future grande ville de l'Outaouais. (...) « (...) Enlevez les noms existants et nous donner un nouveau nom, ça équivaldrait à nous faire tomber à genoux. Il nous faudra du temps pour nous relever, pour faire connaître ce nouveau nom. On n'a pas besoin de ça » (...) M. Ducharme croit qu'un nouveau nom créerait de la confusion dans l'esprit des touristes, particulièrement ceux qui ont déjà visité la région. « Ils se souviennent d'être venus à Hull ou à Gatineau et là, ils ne retrouveront plus ces noms-là. Ils vont se demander si on a déménagé la ville », a-t-il ironisé. (...) Il espère (...) que le processus suivi par le Comité de transition prendra en considération la notoriété des noms proposés. (...) Par contre, le maire suppléant Claude Bonhomme n'y voit pas de problème, lui qui souhaiterait qu'un nouveau nom soit attribué à la nouvelle ville. (...) Le maire d'Aylmer, Marc Croteau, préfère lui aussi un nouveau nom. (...) [Il est] contre l'intervention du CTO visant à ajouter les noms de Hull et de Gatineau (MT, *Le Droit*, 6.6.01b).

³³⁹ Dont il a précédemment été question dans le dossier de la ville de Longueuil.

Selon « la consultation non scientifique menée par *Le Droit* au cours des trois derniers jours (...) le nom de Hull se classe premier avec 37 % des votes, contre 33 % pour Gatineau » (MT, *Le Droit*, 9.6.01a). Le journaliste analyse :

Rassembler ou promouvoir ? Telle est la question. Les participants au sondage du *Droit* sur le nom de la nouvelle ville se divisent en deux clans bien distincts : ceux qui veulent bâtir sur un nom connu afin de faciliter la promotion de la ville à l'étranger et, d'autre part, ceux qui veulent construire une nouvelle image pour leur nouvelle ville. Si les tenants de la continuité sont plus nombreux, il reste qu'un répondant sur trois tient absolument à baptiser la nouvelle ville avec un nouveau nom. L'argument est souvent le même : rassembler plutôt que de provoquer des chicanes. (...) Mais la majorité des répondants – plus de 70 % – sont d'avis qu'il faudrait plutôt un nom existant pour conserver ce qui existe déjà et bâtir là-dessus (MT, *Le Droit*, 9.6.01b).

Un citoyen de Hull veut un nom qui existe déjà : Hull ou Gatineau... Son cœur semble malgré tout pencher vers cette dernière appellation :

Baptiser la nouvelle agglomération d'un nom tout nouveau, si original et si joli soit-il, ce serait, sur le plan de notre identité et de notre sentiment d'appartenance, jeter aux poubelles tout le passé, tout l'héritage accumulé, et repartir à zéro. Ce serait se placer dans la situation d'un nouvel arrivé sur un continent. Ce serait s'engager à devoir assumer des coûts considérables d'implantation et de diffusion de ce nouveau nom (...) avant de jouir d'une certaine notoriété et d'un certain rayonnement. (...) Si l'argument de la notoriété l'emporte, il semble bien que Hull soit nettement en avance. (...) Mais Gatineau est un beau nom français et le territoire connu sous le nom de « vallée de la Gatineau », outre qu'il est chargé d'histoire et de drave, a grande réputation, au Québec, au Canada et à l'étranger, de beauté et de splendeur (ÉD, *Le Droit*, 11.6.01).

Et le processus arrive à son terme : le comité de transition propose trois noms à la ministre Louise Harel : Gatineau, Hull et Trois-Portages, en recommandant celui de Gatineau. C'est effectivement le nom qui sera choisi : un nom déjà existant et bien français, en somme. Le 22 juin 2001, une dizaine d'articles du *Droit* sont consacrés à la nouvelle. Selon le sondage de la firme Réseau Circum :

Gatineau recueille un « indice de fierté » de 55 %, tout juste devant Hull qui récolte 51 %. (...) Le sondage, mené auprès de 850 résidents des cinq villes de l'Outaouais entre le 4 et le 9 juin, montre une division nette entre les résidents de l'est et ceux de l'ouest de la région. (...) Le sondage conclut toutefois qu'une « pluralité » de répondants préfèrent un nom existant plutôt qu'un nom nouveau. (...) Étonnamment, c'est le nom de Rivemont qui avait le plus grand « potentiel rassembleur », estime la firme. Cela s'explique par le fait que l'impression laissée par Rivemont était sensiblement semblable d'une ville à l'autre (MT, *Le Droit*, 22.6.01a).

Il n'y a pourtant pas à s'étonner ! En la matière, nouveauté et neutralité vont bien ensemble. La décision ministérielle inspire un éditorial de ralliement à Pierre Bergeron :

En prenant cette décision controversée, la ministre Harel a fait un choix politique évident qui n'a pas fini de faire jaser. Mais elle a pris une décision. Voilà ce qui compte. (...) [J]'invite l'Outaouais tout entier (...) [à] faire front commun pour la promotion, l'identification et le marketing de Gatineau. (...) Quant au journal *Le Droit*, il fait dès aujourd'hui sa part en présentant une nouvelle maquette. Pour la première fois en 88 ans, il modifie son identification au folio de chaque page qui, à compter d'aujourd'hui, se lira ainsi : *Le Droit*, Ottawa-Gatineau (PB, *Le Droit*, 22.6.01).

Décision plus rapide que dans le cas de Longueuil, rappelons-nous : « le Conseil des ministres n'a pas eu à débattre bien longtemps. L'appui était majoritaire pour le nom Gatineau, tant à Hull que dans la population des autres villes fusionnées, a souligné Mme Harel. C'est donc le nom qui a été retenu séance tenante » (MP, *La Presse*, 28.6.01).

Certains sont satisfaits de la décision. Comme si la fusion avait été une opération chirurgicale, le maire de Gatineau, Robert Labine, « invite les hommes et les femmes (...) à s'unir afin de donner un cœur à la nouvelle ville de Gatineau » (YBO et SD, *Bonjour Dimanche*, 23.6.01). Mais d'autres expriment leur mécontentement, tel le maire d'Ottawa, Bob Chiarelli : « une question de politique de la part d'un gouvernement séparatiste qui voulait se débarrasser d'un nom anglais, a-t-il déclaré au *Droit* » (MF, *Le Journal de Montréal*, 23.6.01). Notons qu'au cours du débat avait circulé une rumeur à ce sujet :

En décembre dernier, (...) M. Landry [Bernard Landry, Premier ministre du Québec] a clairement indiqué à M. Ducharme qu'il était opposé au choix d'un nom anglophone pour la nouvelle ville fusionnée, rejetant du coup le nom de Hull (...) qu'il voulait aussi mettre fin à l'appellation Hull-Ottawa afin d'identifier clairement l'appartenance de la nouvelle ville à la province de Québec (SD, *Bonjour-Dimanche*, 9.6.01).

S'insurge aussi Marcel Proulx, député libéral de Hull-Aylmer à la Chambre des communes : « Effacer le nom de Hull, c'est mettre une croix sur 200 ans d'histoire, au nom d'un raisonnement boiteux. Effacer le nom de Hull, c'est détruire plus de 30 ans d'efforts à créer la destination Ottawa-Hull, pierre angulaire du développement touristique de notre région » (MPX, *Le Droit-Cyberpresse*, 28.6.01). S'adressant au Premier ministre : « le nom de Hull a été écarté pour des raisons linguistiques complètement déraisonnables » (MPX, *Le Droit*, 9.7.01). Il ira même plus loin :

"It is obvious that because Hull sounded English, they want it off the map," Mr. Proulx said. (...) "This is very close to being racism, if it isn't racism." (...) "That's absolutely not true," said Simon Lahaye, a spokesman for Municipal Affairs Minister Louise Harel. "We didn't reject Hull because it sounded English. There are many cities in Quebec with English names. We chose Gatineau because it has more historical life than Hull." (...) "There was a poll and Gatineau was the most popular name. There was no politics involved," he said (MA, *The Ottawa Citizen*, 11.7.01).

Si les politiques se déchaînent, les réactions sont plus modérées chez les promoteurs économiques. Côté marketing ou côté de l'industrie touristique, par exemple :

Gatineau coûtera plus cher à vendre que Hull, mais c'est un nom qui a beaucoup de potentiel, estime André Guibord, président de la firme de marketing Innovacom. (...) il est évident qu'il aurait été plus facile de faire la promotion de la nouvelle ville avec le nom de Hull qu'avec le nom de Gatineau. (...) « C'est tout de même beaucoup mieux qu'un nom tout à fait nouveau. Le parc de la Gatineau, la rivière Gatineau : ce sont des éléments connus sur lesquels on pourra miser », croit-

il. Selon lui, **le nom de Gatineau a l'avantage de représenter la nature, le plein air** (MT, *Le Droit*, 22.6.01b ; souligné par nous).

« Hull ou Gatineau, ça nous allait. Plusieurs attractions touristiques portent le nom de Gatineau : le parc, les Gatineau Hills, comme disent les anglophones, le Festival des montgolfières. (...) On ne parle pas de coûts supplémentaires de promotion très importants », fait remarquer le directeur général de l'Association touristique de l'Outaouais, Gilles Picard (*id.*).

Mais l'été ne calme pas tous les esprits et certains ne demandent qu'à réchauffer le débat. La disparition de Hull reste sur le cœur. Joelle Turcotte de Hull dit-elle ce que d'autres n'osent pas dire ? Le ton est assurément agressif :

Hors du contexte régional, il n'y a rien à reprocher à **ce nom amérindien – et non français – qui témoigne effectivement de l'histoire de la région**. Le hic réside dans la connotation de ce nom. (...) Voyez-vous, pour bien des résidents de Hull et d'Aylmer, le mot Gatineau rime, dans tous les sens du terme, avec gino³⁴⁰, bungalow et Costco³⁴¹. (...) Connaissez-vous la « gat », cette belle coupe de cheveux à la Rod Stewart ? **On dira ce qu'on voudra, ce sont ces petits détails qui ne donnent pas envie aux résidents des alentours d'être associés à cette banlieue dortoir qui se répand de façon désorganisée, avec un petit faible pour les bungalows en 140 exemplaires identiques sur les bords d'autoroute**. Le problème ne se situe donc pas au niveau rationnel, mais bien au niveau des sentiments. C'est pourquoi le dilemme est insoluble. Je ne pourrai pas m'empêcher de penser Gatineau quand je verrai un « pick-up jacké » avec des vitres noires opaques, équipé de néons et propulsé au son de la basse. Et je continuerai de répondre Hull quand on me demandera où j'habite ! Le conseil municipal a bien beau changer un nom, il ne pourra pas changer les mentalités (JT, *Le Droit*, 27.8.01 ; souligné par nous).

Madame Turcotte ne retient que l'hypothèse selon laquelle Gatineau est un nom amérindien³⁴². Si tel était effectivement le cas, la francisation du toponyme ne fait cependant aucun doute. La langue se mêle au débat, encore et toujours ! Et les images de la banlieue, la perception que l'on a de l'Autre, c'est au moment crucial de la défaite qu'on les exprime. Cinglante est la réponse de Jules Dubois de Gatineau à Madame Turcotte :

Oui, l'argument de la langue d'origine du nom d'une ville est bien petit pour en justifier le rejet, mais il y a fort à parier que si plusieurs Gatinois ont une aversion aussi grande du nom de Hull que vous pouvez en avoir de Gatineau, ce n'est point pour cette raison mais **plutôt explicable par l'attitude condescendante qu'ont plusieurs citoyens de Hull envers les gens des villes voisines. (...) le syndrome de la ville centre (« centre » comme dans « on se prend pour le nombril du monde ! »)** (...) un nouveau nom aurait eu ceci de rafraîchissant qu'on aurait été obligé de mettre de côté nos sempiternelles guerres de clochers ! (JD, *Le Droit*, 30.8.01 ; souligné par nous).

Ces lettres de la déception, du refus, de l'indignation, ces mots de rancœurs de clochers, ne sauraient suffire à opérer un retour en arrière. Pourrait-on y arriver en se regroupant ? Le comité pour la démocratie sur le choix du nom fait son apparition avec à sa tête Ghislaine LeBlanc-Schindler :

³⁴⁰ L'image caricaturale est celle d'un homme exhibant ses muscles et portant une chaîne en or à laquelle pend un gros médaillon sur la poitrine.

³⁴¹ Grande surface d'entrepôt.

³⁴² L'origine du nom Gatineau est incertaine.

La retraitée hulloise vient de lancer une pétition par laquelle elle compte amasser 10 000 signatures. Elle demande que le nom de la nouvelle métropole de l'Outaouais soit choisi par voie de référendum. (...) Mme LeBlanc-Schindler, qui habite dans le secteur Val-Tétreault, favorise le nom de Hull. « Mais je compte me rallier au choix de la majorité. L'important, c'est que tout le monde puisse se faire entendre », répète-t-elle (SSL et MT, *Le Droit*, 29.8.01).

Le député libéral de Hull à l'Assemblée nationale, Roch Cholette³⁴³ est signataire de la pétition³⁴⁴ (CT, *Le Droit*, 26.9.01). Ministre responsable de l'Outaouais, Sylvain Simard déclare : « Moi, je suis de Gatineau et si je posais la même question aux gens de Gatineau, je pourrais me retrouver avec une pétition de 25 000 noms demain matin en faveur du nom de cette ville » (SD, *La Revue de Gatineau*, 31.10.01).

Un journal titre : « Un référendum sur le nom est toujours possible. La ministre Louise Harel donne une lueur d'espoir » (YBO, *Bonjour-Dimanche*, 6.10.01). En fait, celle-ci se retranche derrière la loi en déclarant : « Il est toujours possible que le conseil de la nouvelle ville décide de changer le nom (...). C'est une mesure qui est prévue dans la Loi sur les cités et villes » (*id.*). Le maire Ducharme ouvre lui aussi une petite porte :

[Il] cède à la pression populaire et demande au gouvernement du Québec de « reconsidérer la façon dont le nom de la nouvelle ville a été imposé ». (...) Malgré son changement de cap, le maire de Hull ne réclame pas de référendum. Il s'engage toutefois à proposer, dès la première réunion du conseil municipal, un débat sur la question du nom de la nouvelle ville (CT, *Le Droit*, 6.10.01).

Ce qui déclenche les propos suivants chez son adversaire, le maire Labine : « C'est du pur opportunisme (...). Moi, si je suis élu, je ne vais pas soulever cette question au conseil. Il est trop tard » (*id.*).

Un sondage³⁴⁵ rapporte un changement d'attitude vis-à-vis du processus de fusion, comme l'indique le titre : « Revirement des opinions à Hull et à Gatineau » (CT, *Le Droit*, 30.10.01) :

Mécontents du choix de Gatineau comme nom de la nouvelle ville, une majorité de Hullois sont maintenant contre la fusion alors que les Gatinois l'appuient par une légère majorité. (...) À Hull, pour la première fois depuis plusieurs années, la majorité (52,9 %) des gens sont en faveur de l'annulation de la fusion alors que 38,5 % se disent pour le maintien de la fusion. Au contraire, les Gatinois, traditionnellement opposés à la fusion, y sont maintenant favorables à 47 % alors que 40,8 % réclament l'annulation de la fusion. (...) Le responsable du sondage chez Unimarketing, Claude Bergeron (...) [a déclaré que] « (...) le nom a certainement eu un effet (...) » (*id.*).

³⁴³ Également critique aux affaires municipales du Parti libéral.

³⁴⁴ Pétition de 15 015 signatures qui lui sera d'ailleurs remise (PA, *La Presse*, 24.10.01).

³⁴⁵ Réalisé par Unimarketing pour *Le Droit* et Radio-Canada.

Les élections ont lieu en novembre. Yves Ducharme est élu maire de la nouvelle grande ville de Gatineau et le conseil municipal tient sa première séance. Environ deux semaines plus tard, les conseillers sont invités à se réunir pour décider de l'avenir du nom Gatineau. Notons que, de son côté, le conseil municipal de Hull préconise le choix du toponyme-tandem :

Le conseil municipal de Hull a adopté à l'unanimité, hier soir, une résolution qui demande au gouvernement d'ajouter le nom de Hull dans l'appellation de la future grande ville de l'Outaouais. (...) M. Ducharme, qui est encore maire de Hull, n'était pas présent à la séance du conseil d'hier soir. (...) Une copie de la résolution, qui suggère les noms Hull-Gatineau, Gatineau-Hull et Hull-sur-Gatineau, sera envoyée à la ministre des Affaires municipales Louise Harel, au ministre responsable de l'Outaouais Sylvain Simard, au premier ministre Bernard Landry et au Comité de transition (SL, *Le Droit*, 28.11.01).

Le nom technique – et ses variations –, ne refera pas surface bien longtemps. La décision finale sera, en effet, celle du *statu quo*. « C'est un jour de deuil pour les Hullois et pour la démocratie », déclare Ghislaine LeBlanc-Schindler (SL, *Le Droit*, 5.12.01). Mais le comité qu'elle préside n'est pas mort pour autant :

Le Comité pour la démocratie sur le choix du nom se transforme en Rassemblement pour l'identité hulloise. [Sa] présidente (...) a annoncé hier que son groupe deviendrait le chien de garde de l'identité hulloise au sein de la nouvelle ville mais que cela ne signifie pas qu'elle abandonnait la lutte pour obtenir un nom composé comprenant le mot Hull (CT, *Le Droit*, 11.12.01).

Comment éviter de voir disparaître complètement le nom de Hull ? Un citoyen d'Ottawa apporte sa solution :

Le choix du nom Gatineau m'apparaît juste. (...) En vue de maintenir les résonances commerciales de la ville de Hull en dehors de la région et surtout au plan international, je suggère que des organismes nationaux des institutions à clientèle internationale maintiennent le terme « Hull » dans leur nom de commerce ou de services. Celui-ci précéderait le nom « Gatineau ». Ex : le casino de Hull à Gatineau – les Olympiques de Hull à Gatineau – Musée des civilisations de Hull à Gatineau. Au plan régional, nous aurons « le centre de la jeunesse de Gatineau, secteur Hull », l'église St-Joseph de Gatineau (CM, *Le Droit*, 3.7.01).

Quelques mois plus tard, l'on apprend que ce ne sera pas en tout cas la solution retenue par le Casino de Hull, qui se transforme en Casino... du lac Leamy, le même nom que le prestigieux hôtel voisin :

Les patrons du Casino ont vu juste car ils sont les premiers à vouloir prendre leurs distances par rapport à la guéguerre idéologique que le nom de la ville a suscité. Conserver Hull, modifier pour Gatineau, cela n'aurait joué que dans le même sens. (...) L'Association touristique de l'Outaouais et la Commission de la capitale nationale associent de plus en plus la région à ses attraits naturels. Apposer le mot « lac » dans le nom de la maison de jeu procure au concept un caractère champêtre, de nature, de loisir. (...) Gageons maintenant que les dépliants publicitaires indiqueront que le Casino du lac Leamy se situe à Gatineau-Ottawa ! Voilà qui donnera un repère géographique... (PJ, *Le Droit*, 17.12.01).

Quant à l'Université du Québec à Hull, elle est dorénavant l'Université du Québec en Outaouais.

Saguenay avale Chicoutimi

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la fusion qui a tant fait dire et écrire est celle des villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière et des municipalités de Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton-Tremblay³⁴⁶. La nouvelle ville qui est devenue la sixième plus grande du Québec (plus de 150,000 habitants) depuis le 18 février 2002³⁴⁷ se nomme Saguenay. Le processus de fusion a effacé le nom de la ville-centre, Chicoutimi, et promu celui qui identifiait déjà une région, une rivière, un fjord.

Chicoutimi veut la fusion. Mais pour la faire avec sa rivale de toujours, Jonquière, il semble que dès les premières négociations l'accord n'ait été possible qu'en inscrivant sur le papier un nom tiers : Saguenay³⁴⁸. Les municipalités ont été greffées de gré ou de force au projet. Plutôt de force dans le cas de La Baie et Laterrière qui ont exprimé leur opposition à la fusion³⁴⁹. De son côté, La Baie rêvait d'une autre fusion, ailleurs et avec d'autres, dans le Bas-Saguenay ; une ville qui aurait pu naître sous le nom de Cité du Fjord, évoquant une géologie grandiose et un attrait touristique majeur (YBE, *Le Quotidien*, 3.8.99).

Très tôt, le nom de Saguenay subit la critique. Un journaliste rapporte les propos du notaire Georges-Henri Villeneuve de Roberval³⁵⁰ :

Pour le notaire Villeneuve, un tel choix, s'il trouvait définitivement preneur au sein de la population locale, représenterait un affront à l'histoire étant donné, écrivait-il encore en substance, **qu'une ville, aussi importante soit-elle, n'a pas le droit de s'approprier le nom identifié à la région lui ayant permis de s'épanouir** (CN, *Le Quotidien*, 18.4.01 ; souligné par nous).

C'est un notaire qui le dit : on « n'a pas le droit » ! Dans une lettre à la ministre Louise Harel, René Girard³⁵¹ fait état du poids historique du nom montagnais Chicoutimi : « les Amérindiens se rassemblaient en ce lieu, y faisaient des échanges. (...) Le pendant actuel, la continuité logique, c'est que Chicoutimi est « la ville centre de la région du Saguenay » (RG, *Le Progrès-Dimanche*, 13.5.01).

³⁴⁶ Notons que les villes de Jonquière, Chicoutimi et La Baie sont elles-mêmes nées des fusions municipales des années 1975-1976.

³⁴⁷ Mais le débat s'est poursuivi bien au-delà de cette date et c'est pourquoi notre analyse de la presse écrite prend en considération des articles échelonnés de février 2001 à février 2004.

³⁴⁸ C'est le nom qui figure dans le rapport de Pierre Bergeron, mandataire du Gouvernement. Celui-ci rappelle que la loi de 1974 prévoyait déjà ce nom (CD, *Le Quotidien*, 20.2.01).

³⁴⁹ Dans le rapport du comité de conciliation, présidé par Bernard Angers, recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, on note la présence de Chicoutimi, Jonquière, Canton Tremblay, Lac-Kénogami et Shipshaw. La Baie et Laterrière sont absentes de cette entente sur le nom de la ville fusionnée : Ville Saguenay (DS, *Le Réveil*, 15. 4. 01).

³⁵⁰ La municipalité de Roberval est située au Lac-Saint-Jean.

³⁵¹ Ex-conseiller municipal à Chicoutimi (RG, *Le Progrès-Dimanche*, 13.5.01).

Sans faire le choix du nom Chicoutimi, la Société historique du Saguenay rejette toutefois l'appellation Ville Saguenay parce qu'il est attaché à un vaste territoire et ne peut se voir limité aux municipalités qui composent la ville fusionnée. Cela reviendrait à « triturer l'histoire » (SE, *id.*, 12.5.01). À propos de ce nom de Saguenay, Paul Tremblay de La Baie estime que : « la ministre n'a pas à choisir. Il ne lui revient pas de créer ici un toponyme nouveau, en effaçant l'histoire et en nivelant la géographie » (PTR, *id.*, 17.5.01). Effectivement, ce très ancien amérindianyme devient un tout nouveau nom du fait qu'on veuille l'appliquer à la réalité urbaine.

Deux journalistes retraités de Chicoutimi rejettent Saguenay et mettent de l'avant Chicoutimi. Gilles Paradis, d'abord, défend l'histoire amérindienne du toponyme Chicoutimi et souligne sa notoriété : « un nom reconnu à travers le monde » (GP, *Le Quotidien*, 11.5.01). Il considère que le nom Saguenay (qui englobe grand) ne peut s'appliquer à une entité plus petite (problème de confusion) (*id.*). Pour sa part, Jean-Marie Tremblay³⁵² prône la continuité, considérant que l'avenir identitaire est dans l'histoire du nom :

Le toponyme « Chicoutimi » est d'origine montagnaise et signifie « jusqu'où c'est profond » ou « en avant c'est profond ». Il y a de l'avenir dans ce toponyme qui existait au temps des Amérindiens, des Montagnais et des tribus parentes. Ce n'est pas par caprice, par opportunisme, par vantardise ou folle gloriole si Chicoutimi a été, avec le temps, reine, capitale, métropole. Elle domine dans tant de domaines, religieux, commercial, éducationnel, artistique, institutionnel, universitaire et d'autres encore... Avant tout, Chicoutimi est là pour servir toute une région et déborder sur trois régions limitrophes (JMT, *id.*, 17.5.01).

« Comment peut-on abolir Chicoutimi ? », tel est le titre de la lettre de l'économiste Sergieh Moussally, qui va dans le même sens :

Les fonctions de Métropole du Saguenay localisant les activités supérieures de services (université, archevêché, banques et institutions financières, palais de justice, journaux et médias régionaux, hôpital régional, centre de recherche incluant celui de l'aluminium à venir, pulperie et groupes culturels, etc.) sont identifiées [au nom] de Chicoutimi.

Abolir cette identification forgée par plusieurs siècles, équivaldrait à un appauvrissement certain de toute l'économie régionale. Que Chicoutimi continue à assumer sa fonction de Métropole du Saguenay en conservant son nom, c'est toute la région qui sera gagnante.

Le concept erroné de « méga-mémoire » selon lequel une entité peut rompre avec son référent mémoriel et fusionner dans un grand ensemble, en adoptant une nouvelle dénomination ne peut servir l'objectif proposé de la fusion de créer un pôle moteur de développement au Saguenay.

Ce concept mis de l'avant par un sociologue de Chicoutimi³⁵³ et adopté par la technocratie étatique qui manque d'imagination pour saisir les effets néfastes d'une mutilation inconséquente, doit être dénoncé avec vigueur, et rejeté par toute la population du Saguenay (SM, *id.*, 22.5.01).

Ces interventions individuelles conduisent à s'organiser collectivement pour la défense du nom Chicoutimi. Le Rassemblement de citoyens « Au nom du bon sens : Chicoutimi »³⁵⁴ met son

³⁵² Qui s'exprime au nom d'un groupe de Chicoutimiens.

³⁵³ Il s'agit sans doute de l'historien Gérard Bouchard.

manifeste sur Internet. Son président, Ghislain Bouchard, est historien et metteur en scène : « On s'intéresse à ce pays pour qu'il soit nommé justement. (...) il faut totalement écarter l'appellation "Ville Saguenay" parce que Chicoutimi est le nom qui convient par respect pour l'histoire, pour la géographie et par respect pour le nom même de Saguenay » (CD, *id.*, 24.5.01a). Le Rassemblement dénonce « une triple erreur qui entraînerait un triple appauvrissement » (*id.*). Erreur culturelle, erreur économique, erreur linguistique :

(...) Chicoutimi est un nom précieux dans le patrimoine amérindien, saguenéen et québécois. Il est même inscrit sur les premières cartes de l'Amérique et dans tous les atlas internationaux. Ce nom compte pas moins de 78 000 références sur Internet. Chicoutimi est le site de la plus vieille implantation permanente de la région (le poste de traite en 1676). Les artefacts trouvés à l'embouchure de la rivière Chicoutimi démontrent que ce nom remonte à l'Amérique précolombienne (*id.*).

(...) avant que Ville Saguenay signifie quelque chose au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, il faudra des décennies. Chicoutimi, c'est aussi un nom connu dans le monde entier en plus de bien sonner dans toutes les langues. Il a une valeur de référence aux plans commercial, éducatif, touristique, institutionnel et ecclésial (*id.*).

Ville Saguenay est une erreur linguistique. « Ce n'est pas français », tranche-t-il [Ghislain Bouchard] (*id.*).

Jean-Paul Desbiens, le Frère Untel si l'on préfère, celui qui s'est porté au secours du toponyme Métabetchouan, intervient lui aussi pour sauver le nom de lieu Chicoutimi :

Le professeur s'est permis un cours d'histoire pour rappeler que Chicoutimi est un nom plus vieux qu'Abraham, Isaac, Jacob ou Moïse. « Les autochtones circulaient sur notre pays et le nommaient déjà Chicoutimi. On a le devoir d'empêcher à tout prix le naufrage de Chicoutimi », insiste-t-il. Selon lui, il faut se mettre dans la tête que le nom Saguenay ne se perdra pas pour autant puisqu'il désigne déjà une rivière, un comté, un Royaume... (CD, *id.*, 24.5.01b).

Le Rassemblement est loin de convaincre Robert Lavoie, un conseiller de Jonquière : « si les villes regroupées portent le nom de Saguenay, personne ne perdra son identité. "Les intellectuels essaient de **nous faire perdre nos racines**" (...) Selon lui, le groupe aurait intérêt à trouver **un nom qui rassemble les gens plutôt qu'un nom qui les divise davantage** » (CD, *id.*, 26.5.01 ; souligné par nous). Les gens sont déjà donc bel et bien divisés. Ces « racines », ce sont les noms des villes auxquels les citoyens sont attachés et dans lesquels ils se reconnaissent. Mais les défenseurs du toponyme Chicoutimi gardent la tribune. Dans une lettre d'opinion, René Tremblay de Chicoutimi³⁵⁵ affirme :

Changer de nom, c'est tomber dans l'anonymat. C'est se tirer dans le pied. (...) Un nom, c'est une force qui procure des avantages et des gains. Chicoutimi, La Baie, Jonquière, sont des noms connus et porteurs. On n'a aucun avantage à les effacer pour « Saguenay », qui est la solution du

³⁵⁴ Que nous nommerons « le Rassemblement » pour la suite du texte.

³⁵⁵ Par ailleurs vice-président du Rassemblement.

pire. (...) **Le nom de Chicoutimi n'est pas la propriété exclusive des citoyens de cette ville. Il désigne depuis toujours la zone géographique de la nouvelle ville proposée. Nous sommes tous Chicoutimiens de cœur ou de raison** (RT, *id.*, 6.6.01; souligné par nous).

La délimitation du territoire jadis habité par les autochtones permettrait même de dessiner celui d'aujourd'hui ! Amérindiens et Québécois sont ainsi superposés, telles des couches géologiques :

Hier, lors de l'assemblée publique, le rassemblement avait placardé les murs avec une carte datant de 1741 montrant l'est du Québec et Terre-Neuve. On y voit que le territoire compris entre Shipshaw et le fond de La Baie était habité par des Chekoutimiens et celui plus à l'ouest par des Pie-Kouagamiens. « Nous n'avons rien inventé. Les tribus indiennes nomades qui occupaient le territoire il y a 3000 ans étaient des Chekoutimiens. Chicoutimi est un nom qui déborde les frontières de la ville actuelle », affirme Ghislain Bouchard (NB, *id.*, 8.6.01).

Et justement, une voix autochtone se fait entendre, celle de l'ancien chef de la communauté huronne-Wendake d'Ancienne-Lorette :

(...) Jean Picard, qui a passé les 25 premières années de sa vie à Chicoutimi, rappelle que ce serait réduire le nom de Saguenay si on le donnait à la ville fusionnée, puisqu'il désigne un territoire beaucoup plus vaste, **un pays où, il y a des millénaires, vivaient plusieurs nations.**

« C'est avec consternation que j'ai appris récemment votre intention de rayer Chicoutimi de la carte géographique et de saccager, par la même occasion, le mot Saguenay qui désigne le pays de ma nation pour le ramener à la dimension d'une simple ville ». écrit-il en guise d'introduction, ajoutant **que ce geste l'agresse dans le plus profond de son être.**

« Chicoutimi, au pays du Saguenay, ce sont d'abord mes racines mais aussi celles des gens de mon peuple, les Chicoutimiens, qui ont habité ce lieu depuis plus de 5000 ans. C'est là où ils se réunissaient, une fois la belle saison venue, avec les gens des autres nations du Saguenay, les Piékouagamiens, les Tadoussaciens, les Papinachois, les Mistassins et avec bien d'autres gens plus éloignés de la grande famille amérindienne » (...).

Selon lui, **Chicoutimi fait partie du patrimoine mondial** et avec Saguenay, il s'agit de termes que les Amérindiens ont utilisé pour désigner ces lieux bien avant l'arrivée des Européens. « **Ces mots sont le symbole même de l'existence du peuple amérindien.** A mon avis, votre gouvernement n'a aucune autorité pour altérer, changer, encore moins éliminer de la carte géographique du monde un élément patrimonial qui appartient aux premières nations. »

Avant de conclure sa lettre par une demande de rencontre avec la ministre, Jean Picard invite l'assemblée des premières nations « à rejeter toute modification à la désignation des lieux autochtones du Saguenay et de l'ensemble du Québec, que ce soit Chicoutimi, Métabetchouan, Saguenay ou autre (JP in NB, *id.*, 15.6.01 ; souligné par nous).

C'est ce qu'on appelle remettre les pendules à l'heure... ou les échelles en place ! Le toponyme Saguenay désigne beaucoup plus qu'une région administrative, c'est aussi « un pays où, il y a des millénaires, vivaient plusieurs nations ». Pour la première fois, le mot « symbole » est prononcé dans le débat.

Le comité de transition se met en place avec l'adoption du décret³⁵⁶, auquel le Rassemblement réagit via cette lettre de son président :

³⁵⁶ Le décret est adopté le 27 juin 2001 et le comité de transition est présidé par Bernard Angers, recteur de l'UQAC, qui avait aussi dirigé le comité de conciliation (GLA, *Le Soleil / Le Quotidien*, 10 juillet 2001).

On a effacé un nom inscrit sur la carte du tourisme et du commerce international. Nous avons perdu notre carte d'identité sur le plan mondial. (...) Dans tous les autres cas de fusion, le gouvernement a respecté le nom des villes centres et maintenu les toponymes historiques majeurs, comme Québec, Trois-Rivières, Lévis, Montréal, Rimouski, Longueuil. Nulle part ailleurs a-t-on créé des toponymes nouveaux. Chicoutimi a donc reçu un traitement d'exception. Il a été vendu pour un plat de lentilles... électoralistes. On prétend que « Ville de Saguenay » est un nom « rassembleur ». C'est plutôt un nom « perdurateur ». Il rassemble les gens autour d'une table vide. Car il fait table rase de l'histoire et d'un atout économique majeur. (...) Notre rassemblement (...) entend poursuivre son action pour que le nom de Chicoutimi aujourd'hui perdu soit peut-être un jour retrouvé (GB, *Le Devoir*, 4.7.01).

En éditorial, Gilbert Lavoie s'interroge sur la stratégie politique du gouvernement péquiste et y décèle deux poids, deux mesures :

Il y aura une élection partielle dans la circonscription de Jonquière au mois de septembre pour remplacer Lucien Bouchard. Un décret imposant le nom de Chicoutimi aux péquistes de Jonquière aurait pu nuire au PQ (...). Inutile de se mouiller pour sauver le nom de Chicoutimi si cela doit coûter des votes à Jonquière ! (...) Mais le plus surprenant, c'est qu'elle [la ministre Louise Harel] applique là une recommandation qui a valu un avis défavorable de la Commission de toponymie du Québec dans le cas de l'Outaouais québécois. On y proposait en effet d'appeler « Ville de l'Outaouais » la nouvelle agglomération urbaine composée principalement de Hull, Aylmer et Gatineau. La Commission a émis l'opinion que cela créerait de la confusion entre la ville et la région³⁵⁷ (GLA, *Le Soleil* et *Le Quotidien*, 10.7.01).

Pauline Germain de Chicoutimi, Jeannoise de naissance, fait un parallèle entre la disparition du nom et les attitudes reliées à la culture régionale :

Ainsi, ce n'est plus un sapin qu'on se fait passer sous le nez mais une rivière, une région. On enlève leur identité à deux entités bien distinctes pour les confondre au nom d'une ville. (...) Nous sommes Saguenéens de Larouche à Sagar comme on est Jeannois de La Doré à St-Bruno ou de St-Ludger-de-Milot à St-Ambroise. Pourquoi tout confondre. (...) Un matin dans le journal, on lit, impassible, le décret de Ville de Saguenay et on réagit comme à la page des décès au départ d'une connaissance. Un autre deuil. (...) Il y a une culture de la résignation, du deuil, des séparations, des départs dans nos régions. (...) Notre indifférence comme population face au changement de toponyme de Chicoutimi est le thermomètre de notre indifférence face aux grands enjeux de notre région (PG, *Le Quotidien*, 11.7.01).

Gérard-R. Morin, qui signe « citoyen de La Baie... et fier de l'être ! ... dois-je m'en excuser ? », lance un cri du cœur :

(...) on a réclamé le maintien de l'autonomie de ville de La Baie **afin de conserver l'identité de la ville fondatrice de la région du Saguenay-Lac-St-Jean**. Ce dernier motif fut ridiculisé par des élus de Chicoutimi, dénoncé par les éditorialistes du *Quotidien* et ignoré par la ministre Harel et les députés de la région. Essentiellement, on a soutenu que tout argument autour de l'identité était la preuve d'un esprit de clocher... qu'il ne fallait pas vivre sur le passé... que seul le développement économique importait... et que le nom de la ville était bien secondaire, etc. (...) Pour qui se prend-on pour soutenir que Chicoutimi est le seul reflet de notre histoire digne d'être sauvé et faire ainsi injure à la population (et à l'histoire) des autres communautés du Saguenay ? (...) **Et que dire du lieu de naissance de notre région : la Baie des Ha ! Ha ! N'y a-t-il pas là matière à réflexion ?** (...) malgré le dernier décret gouvernemental, la population de La Baie continuera de lutter contre **ce sacrifice culturel qu'on veut lui imposer** et cela au profit de simples vœux pieux

³⁵⁷ Confusion surtout entre Outaouais et Ottawa, comme nous l'avons vu précédemment.

d'ordre économique. (...) En fait, la seule différence entre les deux approches est qu'à La Baie, nous ne désirons aucunement imposer notre identité aux autres ;... nous ne voulons que la conserver pour nous ! (...) le nom d'une ville, quoiqu'on en dise, est d'une grande importance. Ignorer la susceptibilité populaire entourant les noms d'un lieu, d'une personne, d'un événement ou d'une communauté, c'est nier cette réalité humaine que constituent l'attachement et l'appartenance à cette vie qui est la nôtre (GRM, *Le Progrès-Dimanche*, 8.7.01 ; souligné par nous).

Pour lui, l'histoire a des limites et la profondeur des racines aussi. Mais l'heure est aux sondages, semble-t-il. La firme UniMarketing pour *Le Quotidien* et CBJ-Radio-Canada nous apprend que « (52 pour cent) désire que le nom Ville de Saguenay soit maintenu (...) en additionnant les tenants de Ville Saguenay à ceux de Ville de Saguenay, l'appui au toponyme passerait de 52 à 59 pour cent » (CD, *Le Quotidien*, 10.7.01). Une journaliste recueille les propos des porte-parole du Rassemblement, suite à ce sondage :

Selon Paul Tremblay, d'après le décret, le toponyme, c'est Saguenay. Et Saguenay tout court. Il dit avoir vérifié auprès de la Commission de toponymie et du Secrétariat chargé de l'application de la *Charte de la langue française*. (...) Pourquoi les gens tiennent-ils tellement à accoler le mot ville à Saguenay et même à supprimer le « de » entre ville et Saguenay ? Ghislain Bouchard répond que c'est pour ne pas sombrer dans la confusion. « Sans le mot ville qui le précède, expliquent les porte-parole du Rassemblement, la confusion grandit beaucoup autour du nom de Saguenay. **Parle-t-on de la ville ? de la région ? du fjord ? ou du comté ? Au Saguenay, à Saguenay, du Saguenay, de Saguenay, dans le Saguenay.** Comment voulez-vous qu'on se démêle, ont-ils lancé ? Selon eux, la confusion sera entretenue partout même à l'extérieur. (...) « On ne peut pas vivre longtemps sous un faux nom et dans pareille ambiguïté et confusion », soulignent-ils (CD, *id.*, 11.7.01 ; souligné par nous).

Dans les grands quotidiens de Montréal et de Québec, l'on s'exprime sur le nom de la nouvelle entité urbaine saguenayenne. D'aucuns apportent leur appui au Rassemblement :

À notre connaissance, le mot Saguenay « rivière qui coule entre les hautes montagnes » signifiait, pour les Amérindiens, cette étendue entre Tadoussac et Larouche, soit de l'embouchure du Fjord jusqu'au Piékouagami « lac plat ». Voilà ce qu'était et, qu'est toujours, le « Royaume » du Saguenay. Pourquoi confondre une région avec le regroupement de quelques agglomérations ? Chicoutimi « là jusqu'où c'est profond », la ville-centre de la région, ne mérite pas, comme vous l'écrivez, que l'on sacrifie son nom sur l'autel des fusions (MHV / ÉB, *Le Devoir*, 17.7.01).

Parlant de profondeur justement, Mylène Kim Fortier³⁵⁸, écrit une longue lettre pour défendre l'appellation Ville Saguenay :

Le nom retenu est le seul qui puisse rallier la majorité, créer un nouveau sentiment d'appartenance d'une population qui réside et partage les rives de la rivière du même nom. (...) Comme il est mentionné maladroitement par elle [la Société historique du Saguenay], « le Saguenay, c'est grand et vaste, plus que le territoire de la nouvelle ville ». Oui, tout à fait, comme Montréal qui elle désigne la ville et la région alors que Québec y ajoute aussi le nom de la province ! (...) **Au sens géographique et selon la traduction, Chicoutimi signifie « jusqu'ici l'eau est profonde ». Or, la nouvelle ville comprend une ville où l'eau n'est pas profonde, Jonquières. Serait-elle oubliée ou sacrifiée ?** Malgré ce qu'en pensent certains opposants, Saguenay n'est pas une région, mais une partie seulement de celle-ci et retenir ce nom normaliserait son usage quasi abusif chez des citoyens. Qui n'a pas expliqué la différence entre Lac-St-Jean et Saguenay aux gens de

³⁵⁸ Qui signe ainsi sa lettre : économiste (Ville de Québec).

l'extérieur et pourtant, c'est la même région ! Après tout, la nouvelle ville ne laissera que quelques municipalités rurales laissées-pour-compte avec la fusion. Saguenéen désignera alors un résident de cette nouvelle ville, plutôt qu'une moitié de région (MKF, *Le Soleil*, 31.7.01 ; souligné par nous).

L'étymologie du nom Chicoutimi est utilisée comme argument et l'accent est mis sur la résonance liquide du nom Saguenay, au point d'obnubiler la réalité du régionyme. Et cette comparaison avec Québec et Montréal ne cache-t-elle pas le syndrome de la grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf ? Sous le titre « La logique de l'à peu près³⁵⁹ », Paul Tremblay de La Baie lui répond :

Votre lettre du 31 juillet illustre très bien l'« à peu près » et le flou qui tient lieu de pensée et qui a conduit à l'appellation de « Ville de Saguenay », de préférence à Chicoutimi. « À peu près » concernant l'histoire (...) « À peu près » concernant la langue (...) « À peu près concernant la démographie » (...) « À peu près » concernant l'historique des villes de la région (...) « À peu près » concernant l'aspect démocratique (...) Ce n'est pas grave qu'« à peu près » tous les maires – soit 5 sur 7, et non « tous les maires » comme vous l'écrivez – aient voté la résolution de Ville Saguenay sans aucune consultation préalable de leur conseil. (...) Je suis du nombre de ceux qui pensent que le nom d'une ville c'est sérieux. Et que ce nom doit être testé et validé sur le plan historique, culturel, géographique, toponymique et linguistique. Au Saguenay, ce travail n'a pas été fait. Il doit être fait. Votre lettre témoigne de façon criante du besoin d'un tel examen (PTR, *id.*, 4.8.01).

Mais l'examen sérieux est concurrencé par les élections qui s'en viennent. Le représentant du Mouvement des contribuables de Jonquière, Sylvain Néron, se charge de le rappeler aux politiciens :

Selon lui, le débat visant à proposer le nom de Chicoutimi est entretenu par une certaine élite de Chicoutimi ou d'ex-citoyens de la région qui ont choisi de vivre à l'extérieur de [celle-ci]. « On lit des lettres dans les journaux d'ex-citoyens qui ont parfois choisi d'arrêter de brasser la soupe depuis 30 ans dans la région. Ces gens-là n'ont plus d'intérêt dans la région. Ils devraient respecter ceux qui ont décidé de rester ici. » (...) Même si le MCJ entend appuyer la candidature du maire Jean Tremblay, ses dirigeants entendent garder l'œil ouvert quant à son positionnement sur le nom de la ville. « Au MCJ, notre homme est Jean Tremblay. Il ne faut pas qu'il y ait de gaffe de sa part » (DV, *Le Réveil*, 12.8.01).

À qui appartient le nom de lieu ?³⁶⁰ Strictement aux personnes qui habitent en permanence, selon Monsieur Néron. Il s'agit d'une affaire locale. De leur côté, les défenseurs du nom Chicoutimi cherchent à rejoindre le plus grand nombre de personnes :

[Le Rassemblement] entend élargir son rayonnement par la formation du groupe « Les 1000 amis de Chicoutimi », mouvement qui sera présidé par l'ex-notaire, Marcel Claveau (...) [Un] dépliant propose aux futurs adhérents de se joindre au mouvement, et d'y investir n'importe quelle somme d'argent qui sera utilisée pour promouvoir la défense de l'appellation Chicoutimi. (...) [Les auteurs] implorent leurs voisins opposés à la fusion de ne pas punir tout le monde. « Ne vous vengez pas sur le nom ! » a-t-on inscrit dans le feuillet. (...) « **Chicoutimi est comme un tronc et les villes autour forment les branches** », a plus ou moins adroitement suggéré M. Claveau, en voulant illustrer le projet de la fusion (JDLS, *Le Quotidien*, 30.8.01 ; souligné par nous).

³⁵⁹ Le titre de la lettre de Madame Fortier était « Ville Saguenay : un nom logique issu d'un consensus ».

³⁶⁰ Titre d'un article d'Henri Dorion.

Cette comparaison à mille lieues de la diplomatie fait bondir Jean Tremblay, le maire de Chicoutimi :

« Je trouve ça méprisant. Ce sont les propos d'une petite minorité à Chicoutimi. Moi qui viens de Jonquière, je crois que c'est se penser plus fin que les autres que de faire une telle comparaison », a confié le maire au journal *Le Quotidien*. (...) Ça donne l'impression que Chicoutimi est le nombril du monde, alors que nous formons une communauté dont tous les membres sont égaux. » (...) le maire réitère sa sympathie pour Ville de Saguenay, un nom qui lui paraît plus rassembleur que Chicoutimi (DC, *id.*, 31.8.01).

La stratégie politique oblige à tenir compte du poids de La Baie lors des prochaines élections :

Jusqu'à preuve du contraire, c'est le vote de La Baie qui est le plus susceptible de faire pencher la balance en faveur ou non de l'un des deux candidats favoris pour l'emporter à la mairie de « Ville de Saguenay ». (...) dès lors que les Baieriverains – dont une grande partie, selon un sondage *Progrès-Dimanche*/Unimarketing, réfute les arguments en faveur de la fusion – se verraient proposer une équipe à l'échevinage et à la mairie dont le programme irait dans le sens de la « défusion » promise par Jean Charest³⁶¹. (...) [Ce serait l'] ultime offensive des irréductibles Baieriverains (CN, *id.*, 5.9.01).

Plus le débat progresse et plus le nom de Saguenay est présent à l'oral comme à l'écrit, dans les conversations et les médias. L'usage fautif de faire précéder le nom Saguenay de « Ville » ou « Ville de » est fort répandu. À tel point qu'un membre du Rassemblement, Paul Tremblay, demande un avis auprès de la CTQ :

Celui-ci soutient que si le nom Saguenay demeure associé à la future grande ville, il doit s'écrire seul, sans « Ville de » en avant. « Ville de », s'est-il plaint au Comité de transition, ne fait pas partie du nom de lieu. (...) Deuxième grief de M. Tremblay, le mot « ville » ne prend pas de majuscule lorsqu'il est question de l'espace géographique. Il en prend une, cependant, quand il réfère à l'administration municipale ou la personne morale. (...) La présidente de la Commission suggère au Comité de transition de « Ville de Saguenay » d'informer le public du bon usage afin « d'éviter que ne s'implante un usage fautif qui deviendra, le cas échéant, plus difficile à corriger ». L'exemple qui revient le plus souvent d'un nom galvaudé est celui de La Baie auquel il est trop souvent, à tort, accolé le « Ville de ». (...) Chargé de projet à la Commission de toponymie, Christian Bonnelly confirme dans une lettre envoyée à Paul Tremblay, que ses griefs sont recevables (DB, *id.*, 29.9.01).

Effectivement le fait que l'on accole depuis longtemps *Ville de* à La Baie³⁶² a certainement contribué à ce qu'on fasse de même pour Saguenay. Cette caractéristique toponymique du coin, bien ancrée dans les mentalités, constitue un obstacle à la règle du bon usage. À ces « irréductibles Baieriverains », on leur dit de surcroît qu'ils font des fautes d'orthographe ! La CTQ ira jusqu'à se prononcer sur le choix toponymique en jeu³⁶³. Pour elle, il est préférable de conserver le nom de lieu Chicoutimi :

³⁶¹ Le libéral Jean Charest qui sera effectivement élu Premier ministre du Québec et qui mettra sur pied la tenue de signature de registres permettant de procéder aux défusions.

³⁶² Selon Margaret Vien, responsable régionale de l'Office de la langue française, on a adopté cette façon de dire « pour éviter que les gens confondent la ville et le magasin du même nom » (CD, *Le Quotidien*, 28.3.02).

³⁶³ Un article de la Loi l'autorise à prendre une telle initiative.

Dans un avis produit de sa propre initiative, le 12 octobre dernier et retransmis au ministère des Affaires municipales et au Comité de transition de Ville de Saguenay, la Commission « marque sa nette préférence pour le nom de Chicoutimi » au détriment de Jonquière et Saguenay. (...) Toutefois, dit-elle, à propos de Saguenay, bien qu'il recèle « une valeur historique indéniable », les communautés constituantes de la région pourraient se sentir dépossédées d'un nom patrimonial qu'elles partageaient toutes jusqu'à maintenant ». (...) Le nom de Chicoutimi, explique-t-elle, a « une très grande valeur patrimoniale ; le toponyme « Chicoutimi » est en usage depuis 1876 [sic³⁶⁴] pour désigner un poste de traite qui deviendra avec les années ce lieu habité qui, lui-même, sera au cœur de la nouvelle ville ; aussi, il convient de préserver l'appellation « Chicoutimi » (DB, *id.*, 31.10.01).

L'élection municipale du 28 novembre met en place l'équipe des conseillers de la nouvelle grande ville et son maire Jean Tremblay. En attendant la formation d'un comité du nom, les gens continuent à donner leurs opinions. Ce n'est pas les règles de l'usage qui vont démonter Claudette Tremblay de La Baie. S'accrochant au nom Saguenay, elle l'agrément d'un suffixe qui vise à solutionner le problème :

C'est à ce mot évocateur que nous nous identifions tous d'emblée : « Saguenay », mot à conserver pour cette future entité. Mais il faut aussi nous distinguer, identifier spécifiquement la ville et ses citoyens de façon à éviter toute confusion. D'où l'utilité du mot « ville », mais on sait les difficultés que pose l'appellation suggérée. Une autre solution se dessine alors, celle du bon sens du compromis (...) « Saguenayville ». (...) Ce faisant, les mots « Saguenay », « Saguenéens » et « Saguenéennes » continueront de représenter les réalités d'aujourd'hui : un ensemble plus grand que celui des municipalités fusionnées. « Saguenayville » sera une entité distincte, identifiée clairement comme étant une ville. Ses habitants – possiblement les « Saguenayvillois » – se sentiront respectés pour ce qu'ils sont. Pas de sentiment d'injustice, d'impression d'assimilation ou de confusion entre une partie et un tout (CTR, *id.*, 30.11.01).

Rachel Bergeron de Chicoutimi (originaire de La Baie) réagit de manière à la fois ironique et sensible à cette suggestion :

Elle a oublié une chose : ce nom désignait autrefois un quartier de chalets, à l'est de Chicoutimi, près du Saguenay, avec une réputation un peu douteuse. (C'était pas loin de l'Anse aux f...). (...) la preuve, par l'absurde, que le nom Saguenay ne convient pas. Qu'on le tourne par en avant (Ville de Saguenay) ou qu'on le tourne par en arrière (Saguenayville), le nom Saguenay reste un nom volé. Volé à la région. Un nom qui refuse de se faire réduire au rang d'une ville. Ce nom n'est pas rassembleur. Il nous divise à l'intérieur de la future ville. Il nous divise aussi à l'extérieur : entre Saguenéens de toute la région. L'ex-ministre Benoît Bouchard de Roberval le disait récemment : « Après avoir été Saguenéen toute ma vie, qu'est-ce que je deviendrai maintenant ? ». **Il y aura les Saguenéens de la ville et les Saguenéens-hors les murs** (RBE, *id.*, 11.12.01 ; souligné par nous).

De nouvelles identités qui ne sont pas envisageables. La notoriété du nom Chicoutimi est mise de l'avant par l'homme d'affaires Guy Gauthier de Saint-Fulgence³⁶⁵. Son expérience de terrain lui fait dire que Chicoutimi est le toponyme parfait :

Mes affaires, dans le domaine des peaux et du cuir, m'amènent à exporter en Europe, surtout en Italie et au Portugal, et à aller assez souvent à Istanbul, en Turquie. Là-bas, le nom de Chicoutimi est connu. Peut-être depuis le temps de la traite des peaux de fourrures... Jamais je ne leur dirai

³⁶⁴ 1676 et non 1876.

³⁶⁵ La municipalité de Saint-Fulgence est située au Lac-Saint-Jean.

que je viens de Saguenay. Ce nom-là n'est pas connu. Et il ne le sera pas encore dans cinquante ans. C'est pourquoi je trouve ridicule le débat autour du nom dans « la grosse ville d'à-côté ». C'est évident que ça doit être Chicoutimi. (...) Si les gens de « la grosse ville » sont assez bêtes pour laisser tomber le nom de Chicoutimi, je vais partir un mouvement pour que Saint-Fulgence adopte tout de suite ce nom-là. Ce serait une aubaine formidable, pour le tourisme chez nous et pour nos produits ! (GG, *id.*, 14.12.01).

Avec la mise en place d'un comité du nom par le comité de transition, un mouvement prend naissance autour du nom de Saguenay. « Hier, la première sortie officielle du Mouvement d'appui au nom Ville de Saguenay³⁶⁶ a attiré environ 150 personnes au Holiday Inn de Jonquière » (SE, *id.*, 23.1.02a). Son président Jean-Pierre Blackburn³⁶⁷ justifie la mise sur pied du Mouvement :

Pour nous, il était clair que le nom était Ville de Saguenay (...) C'est le nom qui avait été vendu à notre population. On a vu tranquillement le comité, qui se qualifie du bon sens, commencer à parler. On trouvait ça un peu drôle mais on ne s'en faisait pas trop. Avec la formation du comité du nom, est-ce qu'on est en train de nous préparer un coup de force ? (*id.*).

L'ancien maire et ex-député du Parti Québécois Francis Dufour affirme : « C'est une nouvelle ville et il faut regarder vers le futur. (...) Il faut débiter cette nouvelle ville ensemble, au même point »³⁶⁸ (*id.*). « Le Mouvement d'appui estime qu'aucun des noms d'arrondissements ne doit être considéré pour la future ville afin d'éviter les guerres de clochers » (SE, *id.*, 23.1.02b). Jean-Pierre Blackburn s'enflamme :

C'est un nouveau départ pour nous tous. C'est une nouvelle ville et il nous faut un nouveau nom. **Un nom qui nous ressemble et qui nous rassemble. Ce nom, c'est Ville de Saguenay.** Nommer est un geste politique ; il appartient aux élus de notre nouvelle ville d'en décider (...) Nous nous apprêtons à poser le premier geste fondateur (...) Le nom de notre future grande ville nous est crié par la géographie (...) Le Saguenay ! Ce nom nous ressemble. Il correspond à notre géographie (*id.* ; souligné par nous).

« Le Saguenay ! »... Cette rivière qui cache la région est un fleuve, un fjord ! Pour le Mouvement, le nom Saguenay y fait avant tout référence. C'est de la rivière unificatrice que jaillit la source de fierté et d'appartenance.

À son tour, le Rassemblement s'exprime par la voix de son président, Ghislain Bouchard : « Pour la ville nouvelle, ce qu'il faut avant tout, ce n'est pas un nom nouveau, c'est un esprit nouveau. Pour partir gagnant, il faut choisir le meilleur nom, celui qui nous fasse avancer sur tous les plans : local, national, international. Ce nom, c'est Chicoutimi » (NB, *id.*, 24.1.02). Un

³⁶⁶ Que nous désignerons « le Mouvement » pour la suite du texte.

³⁶⁷ Ancien député fédéral conservateur de Jonquière.

³⁶⁸ Une semaine plus tard, l'exécutif du Parti Québécois dans Jonquière donnera son appui au Mouvement en faveur de Saguenay (SE, *Le Quotidien*, 30.01.02).

journaliste recueille l'avis de Jacques Lacoursière, historien bien connu au Québec, en faveur de ce nom de lieu :

Le facteur décisif, à ses yeux, tient à l'usage qu'on fait déjà du mot Saguenay. « Ce nom réfère à un parc, une rivière, un fjord, un rocher et une région administrative, entre autres, et il ne disparaîtrait pas si on devait baptiser la nouvelle ville Chicoutimi », fait remarquer Jacques Lacoursière, qui laisse entendre que l'inverse n'est pas vrai. Dans son esprit, le fait d'écarter le nom Chicoutimi conduirait à sa disparition dans une cinquantaine d'années (...). [Il] déplore que la ministre Louise Harel ait choisi Saguenay sans consulter la Commission de Toponymie du Québec. Siégeant au sein de cet organisme, il aurait apprécié qu'on lui demande de se prononcer avant l'imposition du décret sur les regroupements (JLC in DC, *Le Quotidien*, 30.1.02).

L'un disparaîtrait, l'autre pas. Dans la diaspora saguenéenne, certains s'émeuvent de cette menace de disparition. Ainsi Jean Boivin, professeur de sciences économiques à l'université Columbia (New York) et originaire de la région :

Je sais que Chicoutimi, bien que magnifique, n'est pas New York. Mais le nom de Chicoutimi se dresse comme une tour dans le paysage du Québec depuis des siècles. Ce nom est plus ancien que celui de New York. Il fait partie de l'imaginaire économique, touristique et historique du Canada et de l'Amérique du Nord. (...) Le nom sert de repère, de port d'attache entre le passé et l'avenir. Le nom sert à distinguer, à nuancer le paysage culturel (...) Le nom sert de point de repère international (en voyageant, on se surprend de voir à quel point le nom de Chicoutimi est connu – et reconnu – dans le monde). (...) Je ne comprends pas que la nouvelle ville, précisément fusionnée pour créer un nouveau dynamisme économique, commence par détruire le repère qui devrait être au cœur même de ce dynamisme. Par quelle sorte de terrorisme intérieur peut-on ainsi démolir ses meilleures ressources ? Je n'imagine pas un instant que New York, Paris ou Montréal puissent un jour changer de nom. Ce serait une folie d'ordre historique et économique. Que se passe-t-il dans ma région pour qu'on bafoue ainsi l'économie et l'histoire ? (JB, *Le Devoir*, 31.01.02 / *Le Soleil*, 3.2.02).

Que faire pour éviter de voir disparaître Chicoutimi ? Présidé par Jeannot Harvey³⁶⁹, le comité du nom décide d'ajouter une troisième appellation à sa liste, soit Chicoutimi-Jonquière :

L'idée d'inclure Chicoutimi-Jonquière, a expliqué [le président], est une réaction directe à la croisade déclenchée la semaine dernière par l'ancien député conservateur, Jean-Pierre Blackburn, à la tête du Mouvement d'appui au nom Ville de Saguenay. Responsable d'un groupe de génie qui a un chiffre d'affaires de 150 millions \$, M. Harvey a été « viré de bord » quand il a entendu les propos de Jean-Pierre Blackburn et l'ancien maire de Jonquière, Francis Dufour. Ceux-ci ont remis en doute l'existence même du Comité du nom, l'accusant d'être un moyen de faire avaler « Chicoutimi » à l'ensemble des citoyens de la nouvelle ville. C'est ainsi qu'un troisième nom, Chicoutimi-Jonquière, a fait son apparition dans l'actualité. Un nom, croit Jeannot Harvey, qui peut faire mentir la croyance des historiens selon laquelle un vocable à deux composantes risque de faire oublier la seconde partie. « Prenez l'exemple de Rouyn-Noranda, dit M. Harvey, Noranda demeure toujours. » Chicoutimi-Jonquière, a aussi noté M. Harvey, est un choix de compromis (DB, *Le Quotidien*, 1.2.02).

L'apparition de ce tandem toponymique « suscite chez [le maire Tremblay] un désaccord total » (*id.*). C'est que l'on doit compter avec l'existence d'un triangle : « "Je souhaiterais deux choix", dit-il, craignant que la proposition Chicoutimi-Jonquière soulève la colère à La Baie » (*id.*). Du côté

³⁶⁹ Par ailleurs président-directeur général du groupe Cegerco (DB, *Le Quotidien*, 12.4.02).

des partisans pour l'un ou l'autre nom, c'est aussi l'insatisfaction. Le Mouvement et le Rassemblement « s'entendent enfin sur une chose : le rapport du Comité du nom de la grande ville n'apporte rien de bon » (*id.*) ! Pour Jean-Pierre Blackburn, « les recommandations s'inscrivent précisément dans les appréhensions déjà énoncées. L'arrivée d'un troisième nom va diviser les opinions de sorte que Chicoutimi va faire son chemin » (*id.*). Quant à Ghislain Bouchard, il réagit ainsi : « On est des peureux, nos décideurs ne sont pas capables de se brancher » (*id.*). Malgré tout, le nom-tandem possède selon lui quelque avantage « parce que contrairement à Saguenay, une des deux parties se retrouve sur les mappemondes » (*id.*).

Le comité du nom s'est appuyé sur les critères suivants pour procéder à son évaluation : « la capacité d'identification, le caractère historique significatif, la notoriété, l'impact économique ainsi que le caractère rassembleur. Le nom de Chicoutimi-Jonquière a obtenu une cote de 87,8 %, comparativement à 85,4 % pour Chicoutimi, et 75,9 % pour le nom Saguenay », explique M. Harvey (DS, *Le Réveil*, 3.2.02). Quoi qu'il en soit, le maire Tremblay tranche la question et annonce la tenue d'une élection³⁷⁰ : « Les contribuables choisiront entre Chicoutimi et Saguenay » (DB, *Le Quotidien*, 8.2.02). C'en est fait de la proposition Chicoutimi-Jonquière.

La naissance officielle de la ville arrive enfin. « Les sept seigneuries grandes et petites qui formaient le cœur d'un royaume, de tout temps divisé, ont été unies de force » (CN, *id.*, 18.2.02). « La grande ville fusionnée, la ville "Sans nom", vient tout de même d'entrer dans l'histoire » (CD, *id.*, 19.2.02). Quelques jours plus tard, le président de la Société historique du Saguenay se porte à la défense de Chicoutimi, enfin clairement³⁷¹ :

Un géographe français, Raoul Blanchard, écrivait en 1933 : « Il existait, dès avant l'arrivée des Blancs, une route de trafic des fourrures traversant de bout en bout la région Lac-Saint-Jean-Saguenay ». (...) il y a exactement 325 ans, Chicoutimi s'organisait. Cette ville devenait ainsi le premier berceau de nos ancêtres. Le berceau des Chicoutimiens qui sont encore, et aussi, des Chicoutimiens devenus Jonquiérois, Laterrois, Arvidiens, Baieriverains, etc. Chicoutimi est le seul vrai nom qu'il nous reste et qui nous rassemble, après avoir perdu tous les autres. C'est aussi le nom de la plus ancienne municipalité (1842) et du plus vieux canton « territoire » (1845). C'est aussi le premier nom de ce vaste royaume apparaissant sur les cartes des explorateurs et le seul nom d'origine montagnaise existant encore et identifiant une ville ou une municipalité de notre secteur. (Malheureusement, le nom de Kénogami n'existe plus) (JJH, *Le Soleil*, 21.2.02).

³⁷⁰ « qui sera plus élaborée que la signature d'un registre public, mais qui ne revêtira pas le caractère légal d'un référendum » (DB, *Le Quotidien*, 8.2.02).

³⁷¹ M. Hudon a écrit d'autres lettres au Quotidien en rejetant le nom de Saguenay mais en ne prenant toutefois pas position pour celui de Chicoutimi. Il devra démissionner de la Société historique pour l'avoir fait dans cette lettre d'opinion (DS, *Le Réveil*, 24.2.02).

En février, deux sondages, l'un réalisé par des étudiants du cégep de Jonquière³⁷² et l'autre par UniMarketing pour le compte de CBJ/Radio-Canada, révèlent une préférence pour le nom de Saguenay. Le journaliste Richard Banford résume la situation. Où l'on voit (encore) les entrelacs de la politique :

Si, pour Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, la logique imposait le nom de la ville-centre, le PM (Lucien Bouchard), alors député de Jonquière, connaissait suffisamment l'acuité des rivalités en place pour ne pas s'imposer ce suicide politique au Saguenay. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement dirigé par son successeur, Bernard Landry, de perdre la circonscription de Jonquière aux mains des libéraux. Par contre, les Saguenéens restent toujours aussi divisés qu'avant, cette fois par un débat sur leur identité. Une joute abstraite entre la fierté des uns et la frustration des autres. (...) Un affrontement, somme toute, opposant les pro-fusions globalement rassemblés à l'intérieur de l'arrondissement de Chicoutimi, contre les anti-fusions éparpillés sur la couronne de même qu'à La Baie et Jonquière. Les citoyens s'étant déjà vus imposer une fusion s'alignent majoritairement du côté du nom de Saguenay, tandis que les Chicoutimiens préféreraient, bien sûr, conserver le nom de leur ville. Les Jonquiérois, les Baieriverains se disent : « Nous avons perdu notre identité, vous allez perdre la vôtre aussi ». Compte tenu de cette réalité, comment, à l'occasion d'une quelconque consultation, le gros bon sens pourrait-il triompher du nombre ? La question s'impose d'autant plus que le dernier sondage UniMarketing-CBJ démontre que certains Chicoutimiens en ont ras-le-bol de la controverse et adhèrent maintenant à la majorité en faveur de Saguenay (RBA, *Le Quotidien*, 7.3.02).

La voix solitaire du journaliste Pierre Bourdon parle de la beauté du nom Chicoutimi. Peut-être peut-il justement le faire parce qu'il vient de l'extérieur de la région :

Ce qui fait la beauté de ce nom, c'est que lorsque vous avez entendu une seule fois le mot fort original CHICOUTIMI, il demeure à jamais gravé dans vos mémoires. (...) Faisons-nous disparaître l'esprit de clocher par un seul nom ? Nous en doutons fortement. (...) Originaire de Montréal, ayant quitté la grande Métropole, en janvier 1974, pour demeurer successivement à Roberval, à Laterrière et finalement Chicoutimi (...) je suis un peu malheureux en pensant que les prochaines semaines seront marquées par des confrontations et des disputes. (...) j'aime beaucoup le nom Chicoutimi. Et, selon moi, il doit demeurer (...) Tout ça ne m'empêche surtout pas d'être fier d'être Saguenéen. **Je suis déjà Saguenéen une fois, grâce à la région où je demeure... je ne suis pas intéressé à le devenir une seconde fois** » (PBN, *id.*, 11.3.02 ; souligné par nous).

Et c'est le lancement de la campagne de promotion du nom en vue de la consultation populaire des 12, 13 et 14 avril³⁷³ dans la « Ville aux 154 000 habitants »³⁷⁴ (YBX, *Le Quotidien*, 27.3.02). Les deux comités sont formés : « Pour Saguenay, c'est Jean-Pierre Blackburn. Pour Chicoutimi, c'est André R. Gauthier » (CD, *Le Quotidien*, 27.3.02a)³⁷⁵.

³⁷² Centre d'enseignement général et professionnel : il s'agit d'une institution d'enseignement collégial. Il n'est peut-être pas inutile de souligner que le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi avait pour leur part appuyé le Rassemblement en mettant l'accent sur la notoriété du nom de Chicoutimi (DB, *Le Quotidien*, 22.6.01).

³⁷³ Ces dates, de même que les renseignements techniques ont été donnés environ une semaine avant le début de la campagne : Des fonds de « 25 000 \$ [seront mis] à la disposition de chacun des comités "parapluie", mais les deux s'engageront à ne pas dépenser plus de 50 000 \$. (...) Afin d'assurer la confidentialité du vote, la compilation se fera dans un endroit centralisé pour toute la ville » (CD, *Le Quotidien*, 19.3.02).

³⁷⁴ Ces parenthèses figurent dans l'article.

³⁷⁵ André R. Gauthier est le « président fondateur du Rendez-vous des gens d'affaires (...) [et] conseiller en sécurité financière et en assurances collectives » (CD, *Le Quotidien*, 27.3.02b).

Le grand chef-président de l'Alliance autochtone du Québec, Fernand Chalifoux, se porte bien sûr à la défense du nom Chicoutimi, tout comme l'avait fait l'historien Gérard Bouchard dans une entrevue une semaine plus tôt, mettant en garde contre les ruptures de mémoire :

(...) le débat actuel lui fait penser au combat que les autochtones ont mené face au gouvernement pour redonner à des centaines de lacs et de rivières du Québec leur nom autochtone original. Le grand chef reproche au comité de transition son manque d'imagination pour avoir écarté le nom des villes existantes (...) [et] dit appuyer Chicoutimi en son nom, mais aussi au nom de l'Alliance autochtone du Québec. « Nous respectons le droit des gens de décider du nom de la ville », dit-il, ajoutant qu'il est confiant de voir le nom Chicoutimi l'emporter en raison de sa grande reconnaissance nationale et internationale » (FC in CD, *Le Quotidien*, 30.3.02).

Il se demande, avec quelle usurpation, on se permet de penser que la région commence avec nous. « Certes, on a coupé les arbres, implanté des usines, mais une histoire existait avant nous. Les Amérindiens sont les vrais fondateurs du Saguenay », enchaîne-t-il. Alors, si les gens veulent utiliser le terme « rassembleur », Gérard Bouchard considère qu'il faut de toute évidence inclure les Amérindiens (...) ajoutant que Chicoutimi est de loin le nom le plus rassembleur, car il est le plus ancien si on fait intervenir la période amérindienne. (...) Si on choisit le nom Saguenay, l'historien croit que nous aurons un bon défi à relever, celui de reconstruire l'identité, ce qui est un exercice long et laborieux. **Saguenay n'a aucune racine puisque le mot désigne une région.** Il faudra donc recommencer à zéro et reconstruire une identité nouvelle. « C'est vrai que cela peut se faire, mais il faut avoir une bonne raison. Il serait définitivement plus sage de maintenir la continuité », argumente-t-il. Dans la tradition amérindienne, Saguenay désigne toute la région, incluant le Lac-Saint-Jean. Selon lui, on a déjà réussi à rétrécir ce territoire, pourtant si bien dessiné sur le plan géographique, en faisant du Lac-Saint-Jean une autre région. « Il semble qu'on veuille encore le rétrécir à une ville, ce qui diluera la référence du Saguenay comme concept régional. » On assisterait alors à une **deuxième rupture avec la mémoire amérindienne**, analyse-t-il encore (GBO in CD, *id.*, 21.3.02 ; souligné par nous).

« Saguenay, notre région. Chicoutimi, notre ville. », tel est le slogan des pro-Chicoutimi (CD, *id.*, 27.3.02b) dont la publicité est axée sur la confusion redoutée :

Le toponyme Saguenay définit déjà plusieurs entités (...) Une de plus, ce serait le comble. Trop, c'est trop ! » (...) Après celle des panneaux indicateurs et celle des bébés, Simon (Ambroisien de St-Ambroise au Saguenay) et Philippe (Saguenéen, de Saguenay au Saguenay), on fera intervenir deux joueurs de golf. Pour jouer où ? Au club Saguenay, à Saguenay, sur le boulevard Saguenay... (CD, *id.*, 30.3.02).

Une citoyenne craint l'effet pervers : « On veut vendre Chicoutimi, mais on ne cesse de répéter le mot Saguenay dans la publicité. C'est finalement ce qui va rester dans la tête des gens » (*id.*).

Au cours d'une conférence de presse quelques jours avant la consultation, des personnalités politiques manifestent leur appui au nom Saguenay :

Francis Dufour [premier maire de Jonquière et ancien député péquiste] croit que l'importance de l'« argument » économique dans le choix du nom de la nouvelle ville a été nettement exagérée par les défenseurs de Chicoutimi. (...) Aussi maire d'Arvida et opposé à la fusion en 1975, il a relevé qu'Alcan n'est jamais intervenu sur la question du nom, pourtant, elle vit d'exportation. « Une entreprise (...) ne vend pas une ville, mais un produit. » S'adressant à ses voisins, M. Dufour a dit : « Je leur rappelle que je suis favorable à la fusion, que **le nom n'est pas la fin du monde, mais le commencement** » (*id.* ; souligné par nous).

Les pro-Saguenay ne reconnaissent pas le commencement concret – le lieu – et donc Chicoutimi.

Dans une lettre d'opinion, Pierre Tremblay³⁷⁶ répond à l'ancien maire :

M. Francis Dufour nous dit : « Quand Arvida a été effacé, Alcan n'a pas protesté ». Il y a de bonnes raisons à cela... Quand M. Francis Dufour, maire d'Arvida, a laissé effacer le nom de sa ville sans protester, Alcan a gardé ce nom ! Encore aujourd'hui, l'usine Arvida est connue partout dans le monde sous son nom d'origine. Dans la langue commune aux gens de l'industrie mondiale de l'aluminium, on dit Arvida Works. (...) Quant au Centre de recherches d'Alcan, il est connu partout dans le monde sous son nom d'origine Le Centre de recherche et de développement Arvida. Et 90% des gens de l'industrie à qui on poserait la question diraient que l'usine et le centre de recherches sont situés à Arvida ! (PTY, *id.*, 11.4.02).

Alors que les pro-Saguenay veulent rompre avec Chicoutimi et recommencer à neuf et que l'historien Gérard Bouchard a fait état des ruptures avec la mémoire amérindienne, il est troublant de réfléchir au fait que ce nom est précisément né d'une rupture, du lieu d'une rupture de charge, comme le souligne un autre historien, Alfred Dubuc :

La traite, qui apportait les fourrures des Amérindiens jusqu'à Tadoussac et motivait l'établissement des postes du Roi le long de la rivière, sur le pourtour du lac et au delà, jusqu'au lac Mistassini, nourrissait la conscience de l'unité de ce territoire. L'exploitation forestière, tributaire des rivières pour le transport du bois, commencée au bas Saguenay et poursuivie au haut Saguenay et au lac Saint-Jean, alimenta, au XIX^e siècle, la même conscience partagée. Le mouvement de la colonisation, étroitement liée, par la main-d'œuvre, à l'exploitation forestière, s'étendit avec elle, depuis la baie des Ha ! Ha ! jusqu'au lac Saint-Jean (...). **La toponymie revêt sa signification quand elle enfonce ses racines dans la profondeur de l'histoire. Depuis des siècles, les Amérindiens, les Français et les Québécois ont donné le nom de Chicoutimi au lieu où la rivière Saguenay leur imposait la rupture de charge ; jusque-là, la rivière est profonde ; là s'imposaient les portages vers le lac Saint-Jean.** Ainsi s'est créé un centre d'échanges, se sont développées les institutions de services commerciaux, administratifs et religieux (ADC, *Le Devoir*, 10.4.02 ; souligné par nous).

Dans une lettre précédente, Dubuc avait soulevé la question de l'appartenance régionale des habitants du Saguenay–Lac-Saint-Jean :

Donner à l'agglomération urbaine qui vient d'être créée le nom de « Saguenay » dépouillerait les citoyens de la nouvelle ville du sentiment d'appartenance à une région plus vaste, et les citoyens du Lac-Saint-Jean de leur prérogative de revendiquer un nom qui leur a depuis toujours appartenu. (...) Quoique les confins du territoire réservé l'aient beaucoup débordé, le Royaume du Saguenay a toujours été considéré comme l'ensemble du territoire baigné par le bassin hydrographique de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean (ADC, *Le Quotidien*, 8.2.02).

C'est ce que disent en chœur les quatre maires du Lac-Saint-Jean par la voix de l'un d'entre eux, le maire de Saint-Félicien Bertrand Côté : « On aurait dû être consultés au départ car vous savez... **le Saguenay nous appartient aussi !** En vous fusionnant, vous nous l'enlevez » (PVO, *Le Quotidien*, 11.4.02 ; souligné par nous). Voilà une réponse à la question *À qui appartient le nom de lieu ?* D'ailleurs tout au long du processus visant à choisir un nom, les gens de la région et

³⁷⁶ Ancien directeur du Centre de recherche et développement Arvida (Alcan) (DB, *Le Quotidien*, 12.4.02).

d'ailleurs n'ont cessé d'y répondre. Ainsi Solanges³⁷⁷ Lévesque, une citoyenne qui intitule sa lettre d'opinion « Un deuxième "Lac-St-Jean-Sud" au Saguenay » ou encore Mario Baillargeon de Chicoutimi, qui appelle à recueillir l'opinion des autres :

On nous martèle la même litanie depuis des mois. Argument no 1 : le nom de « Saguenay » est rassembleur. Argument no 2 : on a une nouvelle ville, il faut un nouveau nom. Le premier argument est fallacieux. En fait, **le nom de « Saguenay » est justement trop rassembleur : il englobe également onze autres municipalités du Saguenay.** D'ailleurs, il est plutôt étonnant que les élus de ces onze municipalités, qui n'ont pas été fusionnées à la nouvelle grande ville, n'aient pas réagi à cette réalité qui saute aux yeux : **le nom de Saguenay leur appartient autant qu'à nous**, puisqu'ils sont au Saguenay tout comme nous, et pourtant nous leur tirons le tapis de sous les pieds en nous appropriant ce nom pour désigner notre ville... Le deuxième argument (...) est complètement faux. (...) Partout ailleurs au Québec, les nouvelles villes fusionnées ont conservé le nom de la ville-centre. Ici, au Saguenay, parce que des politiciens frileux n'ont pas osé « mettre leurs culottes », on nous laisse nous entre-déchirer. (...) comment avons-nous réagi collectivement lorsque Métabetchouan/Lac-à-la-Croix a voulu changer son nom l'an dernier pour Lac-Saint-Jean-Sud ? Ayons l'honnêteté d'admettre que la très grande majorité des citoyens de la nouvelle grande ville ont bien rigolé. Les quolibets n'ont pas manqué. Ça ne se fait pas pour les gens du Lac, mais il faut croire que, pour nous, au Saguenay, c'est différent (SLÉ, *id.*, 22.3.02 ; souligné par nous).

Le nom d'une ville de cette envergure est tributaire de l'histoire et fait partie d'un patrimoine à conserver. (...) le choix du nom de cette ville ne doit pas se faire par consultation populaire des trois villes fusionnées. (...) Qu'on le demande à toute la région ! Qu'on le demande à toute la province ! Il n'y a aucun doute que, comme tous ceux de l'extérieur à qui on l'a demandé, ils seront pour conserver le nom de Chicoutimi qui fait sens, qui fait image, qui est le gros bon sens, ce gros bon sens que des fusionnés de force ont plus de difficulté à utiliser. **Le nom de la nouvelle ville n'appartient pas aux gens de la nouvelle ville fusionnée. Il appartient à la région, à la province et à l'histoire** (MB, *Le Progrès-Dimanche*, 24.3.02 ; souligné par nous).

Le porte-parole des pro-Chicoutimi, André R. Gauthier, parle aussi de l'appartenance et du respect vis-à-vis des autres habitants de la région :

Le nom Chicoutimi [dit-il] ne crée aucune division entre les citoyens de notre région. « Au contraire, il permet de bien situer la ville dans la région. Il la remet à sa place, au sein des 17 autres municipalités qui font partie du Saguenay. » Il faut respecter les gens du Lac-Saint-Jean en se donnant un nom de ville et non de région, plaide-t-il. M. Gauthier demande aussi à la population de réfléchir sur la valeur patrimoniale de Chicoutimi, un nom qui appartient aux communautés autochtones. Il cite Bernard Cleary, un négociateur autochtone, qui a peine à s'imaginer que Chicoutimi puisse partir aux profits d'une petite guerre entre voisins (DB, *id.*, 12.4.02).

Chicoutimi : « *eshko-timion, jusqu'où c'est profond* » (CTQdi, 1994, 134), Saguenay : « *saki-nip, d'où l'eau sort* » (*id.*). Chicoutimi identifie un lieu en relation avec la rivière (le Saguenay), Saguenay représente le territoire *d'où* la rivière sort pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent. Chicoutimi a une étymologie locale, Saguenay celle d'un vaste territoire. On perçoit une variante étymologique chez Jean-Pierre Blackburn, porte-parole des pro-Saguenay : « Dans la langue montagnaise (...) Saguenay veut dire "là où l'eau sort". Dimanche, ce sera là où ils se sont unis » (DB, *id.*, 9.4.02). Le *d'où* est plus vaste que ce *là*, absolument local. Chose certaine, ce dimanche arrive enfin avec les résultats du vote de la consultation :

³⁷⁷ Habituellement, ce prénom ne comporte pas de s final. Il s'agit sans doute d'une erreur typographique.

La passion a gagné par un poil sur la raison, hier, le nom de Saguenay ayant recueilli 52,5 % des votes. (...) 60 % des 113 900 personnes habilitées à voter se sont présentées dans un des 58 bureaux de vote. En tout, 32 399 citoyens ont choisi Chicoutimi et 35 810 ont préféré la seconde option, soit 47,5 % contre 52,5 % (MM, *Le Soleil*, 15 avril 2002). C'est la population de Lac-Kénogami qui a le plus participé à la consultation populaire (...) avec un taux de 66 pour cent. (...) Les Laterrois ont le moins sorti, votant dans une proportion de 53 pour cent (DB, *id.*, 17.4.02).

Le maire de la nouvelle ville est semble-t-il soulagé que le long débat toponymique trouve son aboutissement : « Pour le maire de Saguenay, Jean Tremblay, on s'est assez occupé du nom. "C'est terminé". Il n'est pas question de remise en cause du résultat, si corsé soit-il. "Faut arrêter de réfléchir, on passe à autre chose" » (DB, *id.*, 16.4.02). Un mois plus tard, Jean-Jacques Hudon déplore le résultat du vote dans une nouvelle lettre d'opinion :

Notre nouvelle ville n'a pas de nom propre. (...) Pendant la consultation, on a entendu des déclarations inquiétantes et parfois même insultantes. Par exemple : « On va cracher sur le nom si ce n'est pas Saguenay », « On ne l'acceptera jamais », « On a perdu notre nom, vous allez perdre le vôtre », « Je déménage si ce n'est pas Saguenay »... Étaient-ce les sirènes de la facilité et de la vengeance qui enterraient les bruits de l'histoire, de la réflexion et des avis documentés ? (...) C'est la confusion partout parce que notre nouvelle ville n'a pas de nom propre à elle. (...) Beaucoup de gens ont cru également que l'élection provinciale du lundi 15 avril dernier, dans la circonscription de Saguenay, avait lieu dans notre « coin de pays », y compris un important poste de télévision. On ne sait plus où on demeure.

Les 12, 13 et 14 avril dernier, on n'a pas choisi un nom. On a voté contre des gens qui avaient un nom – Chicoutimi – et automatiquement contre leur nom. On ne bâtit pas ainsi un peuple fort et un pays très solide (JJH, *Le Soleil*, 17.5.02).

D'autres déplorent aussi et décident de passer à l'action... six mois plus tard. Un nouveau mouvement voit le jour qui veut le retour du nom Chicoutimi. André R. Gauthier agit à titre de président provisoire :

Le mouvement Chicoutimi/Saguenay, un regroupement de citoyens qui n'a aucune connotation politique, vend actuellement des cartes de membre au coût de 5\$ (2\$ pour les étudiants) dans l'espoir de sensibiliser les gens au fait que notre développement économique repose sur l'appellation Chicoutimi. (...) Le président provisoire soutient que le mouvement est là pour rester. « Il sera présent tant et aussi longtemps que notre ville n'aura pas retrouvé son nom, soit celui de Chicoutimi et la région, celui de Saguenay », dit-il (CD, *Le Quotidien*, 7.11.02).

Pour lui, « il ne fait plus de doute que le nom de Saguenay est associé à trop de choses. Il le compare à un virus qui est maintenant partout » (LTR, *id.*, 20.11.02). C'est ce que pense un journaliste qui fait état de la confusion créée par l'usage du nom Saguenay :

(...) la confusion que plusieurs craignaient de voir se manifester autour du nom de Saguenay, déjà abondamment utilisé d'un bout à l'autre de la région et même à l'extérieur, est bel et bien devenue une réalité quotidienne. Ce constat a été mis particulièrement en relief à l'occasion de la tenue de l'élection complémentaire dans Lac-Saint-Jean–Saguenay... au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les journalistes de l'extérieur venus ici pour couvrir l'événement, tout comme leurs collègues le suivant à distance à partir de leurs salles de rédaction de Montréal et de Québec, y ont complètement perdu leur latin, c'est le cas de le dire ! (...) L'industrie touristique ne sera pas épargnée par le phénomène. Si le Québec tout entier ne parvient plus à s'y retrouver dans la région, imaginons ce

que ce sera lorsque les Européens ou les Américains voudront venir nous rendre visite (CN, *id.*, 13.12.02).

L'année 2003 débute avec toujours cette même question : À qui appartient le nom de lieu ? Cette fois-ci, c'est un citoyen de Terrebonne qui y répond :

À lire l'article que *Le Devoir* du 5 janvier consacrait à la nouvelle ville fusionnée dans la région du Saguenay, je déplore le double saccage linguistique qui a été perpétré dans cette région.

Le nom Saguenay a été saccagé. Il faudrait désormais lui donner un sens qu'il n'a jamais eu dans notre histoire. On ne s'habituerait pas à parler de Saguenay, au Saguenay, près du Saguenay. Il ne faut pas s'y habituer non plus. (...) Le nom Chicoutimi a été également saccagé. Il s'agit de l'un des plus beaux noms amérindiens, sonore et doux. On l'a ramené au niveau d'un banal arrondissement. C'est un autre saccage honteux infligé à l'histoire et à la géographie québécoise.

Je souligne que ces deux noms – Chicoutimi et Saguenay – n'appartiennent pas qu'aux citoyens de cette ville et de cette région. Ils appartiennent au patrimoine historique et géographique de tous les Québécois. (...) Car c'est bien le gouvernement du Québec qui demeure responsable du nom des villes qu'il crée. Il ne peut se dérober derrière une simple consultation populaire locale, faite dans un contexte de fureur et de guerre de clochers, qui s'est terminée par un match nul et qui n'a rien réglé d'une contestation qui continue (JGÉ, *Le Devoir*, 14.1.03 ; souligné par nous.).

Mais le Mouvement Chicoutimi/Saguenay n'a pas réussi à ressusciter le toponyme Chicoutimi.

Retour sur politiques, échelles et sentiments

Le projet de loi qui a abouti aux récentes fusions municipales au Québec comportait à n'en pas douter des intentions politiques et économiques bien définies à l'origine. À cette étape préliminaire toutefois, la question toponymique était loin d'intéresser autant et les remous provoqués par les choix et changements de noms de municipalités mettent en lumière la faille de la réflexion et de la vision. Fusionner des villes, c'est réunir des gens, des administrations, des services : la rationalisation s'effectue au sein des milieux de vie, ce qui entraîne forcément des adaptations psychologiques et sociales. Évidence humaine que les noms des municipalités, piliers de petits mondes, ne pouvaient être abattus froidement. Et pourtant...

Ce qui rend perplexe, en effet, c'est l'attitude gouvernementale vis-à-vis de la toponymie. Point de réflexion préalable, écrite et publique en tout cas, sur les impacts sociaux et identitaires que risquait d'entraîner un remaniement toponymique d'une telle ampleur. Un remaniement qui n'est pas entré dans les prévisions et dont on n'a pas pris la responsabilité. Ceci est d'autant plus surprenant qu'au sein même du gouvernement existe un organisme qui aurait pu recommander

des mesures pour baliser le processus³⁷⁸. Le découpage ministériel a eu la préséance sur la mise des compétences en commun.

Insouciance ? Négligence ? Calcul politique ? Cela a été dit au cours des débats. Après l'annonce du choix de Longueuil par le Conseil des ministres, la ministre Louise Harel :

(...) a confié qu'elle ne s'attendait évidemment pas à ce que son implication dans le laborieux processus de réorganisation municipale (...) aille jusqu'au choix d'un nom pour les nouvelles entités administratives publiques. « Je pense, a-t-elle conclu, que c'était pour tous les observateurs un fait inédit de voir à quel point il y a eu une participation sans précédent quant au choix d'un nouveau nom » (PA, *Le Soleil*, 5.7.01).

Et André Leroux, le président du comité de transition de la Rive-Sud qui avait proposé le nom de LeMoyne, déclarait : « Je ne considère pas que c'est une perte de crédibilité pour notre comité parce qu'on a accompli beaucoup d'autres choses, dit-il. **Le nom, pour nous, ce n'était pas une priorité** » (JC, *Le Devoir*, 5.7.01 ; souligné par nous). Ailleurs, un citoyen de Chicoutimi s'interrogeait fort à propos sur la longueur du volet toponymique présent dans le rapport Angers :

« Le nom de la nouvelle ville revêt une grande importance. Il doit prendre en considération son histoire, bien refléter sa réalité à l'échelle nationale et internationale, ainsi que son territoire. » Ce sont les deux premières phrases du rapport Angers touchant la question du nom (...) six lignes, par la suite (...) Indication que le comité s'est à peine attardé sur cette question (JTR, *Le Quotidien*, 21.8.01).

Un mois environ après la décision finale qui a élu les grandes villes de Longueuil et Gatineau et en plein débat Chicoutimi vs Saguenay, la journaliste Denise Bombardier exprimait avec sensibilité et acuité l'insouciance des uns vis-à-vis du sentiment des autres :

Les municipalités doivent se regrouper. Telle est la volonté politique. Cela est légitime, certes discutable, mais ça se justifie. Le hic, et l'on s'en rend compte par la controverse que cela suscite, c'est le problème des noms. D'abord, il faut s'étonner de la surprise des responsables politiques, qui n'avaient apparemment pas prévu la force des tollés auxquels nous avons assisté au cours des dernières semaines. (...) l'on pouvait s'attendre à ce que la disparition de plusieurs villes au profit de regroupements, non pas sociologiques mais administratifs, ne se fasse pas dans la dentelle. Chicoutimi : *out*. Hull : *out*. À vrai dire, certains de nos penseurs technocrates incultes et insensibles doivent rêver comme dans les meilleurs romans de science-fiction de désigner les lieux par des numéros. Quoi de plus efficace que les chiffres vidés de toute connotation affective, historique et culturelle ? Au Québec, société qui n'a de cesse d'affirmer sa personnalité distincte en se nommant autrement, en usant de symboles inconnus chez nos voisins canadiens et américains, la légèreté avec laquelle on efface le passé à travers les noms qui l'ont toujours désigné est suspecte. En établissant un lien obligé entre progrès et dépersonnalisation, l'on nie, en quelque sorte, l'essence même de notre existence en Amérique du Nord. Il est faux de croire qu'on peut débaptiser, dénommer les gens, les villes, les rues sans précaution et sans délicatesse, vertus qui n'ont certainement pas la cote dans les officines administratives où, pourtant, ceux-là mêmes qui y travaillent font des scènes et des griefs si leur nom n'est pas affiché à la porte de leur bureau. On devrait savoir qu'on ne bouscule pas les habitudes et surtout les références symboliques de la population sans blesser les gens. La toponymie n'est pas un jeu de hasard, ni un sondage populaire, ni un instrument de politique politicienne (DBO, *Le Devoir*, 11.8.01).

³⁷⁸ Nous avons vu que la CTQ a pris part au débat à quelques reprises, mais de sa propre initiative.

Paul Tremblay du Rassemblement en faveur de Chicoutimi s'en est pris au décret et au gouvernement, dénonçant un comportement irresponsable :

À la fin de la célèbre controverse dans la ville de Longueuil, une consigne était tombée : « Désormais, jamais plus de chicane de nom de ville au Conseil des ministres. On laissera les populations se chicaner entre elles. » **On crée des villes, mais on est incapable de les nommer.** (...) Et quoi qu'il arrive, le mal est fait, le mal sera durable (PTR, *Le Soleil*, 28.01.02 ; souligné par nous).

Effectivement, si le gouvernement à imposer les fusions, il n'a pas imposé les noms. Ou plutôt, le Conseil des ministres a laissé aux populations du temps pour débattre des choix avant d'éventuellement s'en mêler. La durée des débats n'a pu être que trop courte au regard de la si grave décision de faire disparaître des noms de villes, des noms liées aux villes et à l'histoire des lieux. Les dossiers les plus importants (Longueuil, Gatineau, Saguenay) couvrent plus ou moins deux ans, période intense de tension et d'insécurité. Il est urgent de trouver un nom, mais le temps manque aussi : un choix sérieux demande réflexion. L'urgence est contenue dans le sous-titre d'un éditorial de Murray Maltais qui presse le comité de transition de s'occuper de la question du nom de la future ville : « Sans nom, on n'existe pas » (MM, éditorial, *Le Droit*, 31.1.01). Les identités sont en sourdine.

Les nouveaux noms qui ont fleuri au cours des débats parlaient justement de l'identité, de l'identité perdue et de l'identité retrouvée, des liens qui unissent les lieux à l'histoire locale et régionale. Rivemont, Viger-sur-Rive... L'eau coule partout et l'on pourrait nommer à l'infini des Rive-Quelque-Chose et des Quelque-Chose-sur-Rive. N'est-il pas surprenant de voir surgir ce type de noms à la fin de longs débats ? Alors que les propositions sur la table semblaient bien suffisantes, l'on retient des noms dont personne n'avait jamais entendu parler. La concrétude géographique et historique des rives du Saint-Laurent et des rives de la rivière des Outaouais seraient-elles si profondément culturelles pour que les choix finaux ressuscitent les eaux ? Comme un cri : N'oublions pas les lieux où nous habitons ! Sauvons-nous sur ces rives et ces monts afin d'éviter de sombrer dans la grande fusion urbaine ! Et la rive, n'est-ce pas le cordon qui relie à la très grande, à la vraie grande ville : Montréal ! Ottawa ! Mais le problème avec les nouveaux noms, c'est que précisément ce sont des *noms*, pas des *noms de lieux*. Des noms qui n'ont jamais spécifié des lieux, n'ont pas d'ancrage territorial et n'ont pas été répétés par les générations successives. Montferrand est un nom de l'histoire, mais pas de l'histoire toponymique.

Le cas du bricolage régionymique agrémenté d'un point cardinal, ce Lac-Saint-Jean-Sud rejeté par la population qui se dit de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, a posé la question des échelles d'appartenance : le lieu où l'on habite n'est pas la région. Les populations des petites entités municipales de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Dolbeau–Mistassini et Brownsburg–Chatham ont vite réagi à l'éventualité de la disparition des noms. Il faut dire que « tout le monde » était en mesure de se mobiliser. À l'échelle des grandes entités urbaines, la multiplication des intervenants et des intérêts économiques et politiques, les guerres de clocher et les frictions, le fractionnement des perceptions de « tout le monde », ont complexifié et allongé les débats. En Outaouais et au Saguenay, le problème de la confusion des échelles entre ville et région a grandement alimenté et obscurci le débat.

Les ondes de l'émoi ne se limitent pas au rayon qui circonscrit les villes impliquées dans tel ou tel regroupement. Des personnalités connues et des citoyens anonymes, de la région ou de l'extérieur, n'ont pas hésité à émettre leurs opinions. Mais le débat toponymique des fusions se caractérise avant tout par le repli, le huis clos. La chicane s'envenime ou se règle en famille par l'intermédiaire des journaux locaux, lus par les gens du coin. À l'occasion, en temps de pics de décisions ou d'événements majeurs, les quotidiens des grandes villes, essentiellement Montréal et Québec, en font écho et, alors, l'ensemble de la province a la possibilité de glaner des informations. Mais, le débat au jour le jour, celui que nous avons suivi – par journaux interposés –, a forcément été vécu plus intensément et affectivement par les habitants des lieux en question, ceux qui s'identifient par les noms de ces lieux.

Nous avons entendu le credo du nom rassembleur : pas de gagnants, pas de perdants, tous égaux pour faire face au tourment annoncé. À réalité nouvelle, nom nouveau. Un nom propre à neutraliser les chicanes de clocher. Le nom de lieu qui identifie l'autre, on n'en veut pas. Car l'insupportable, c'est notre disparition, notre engloutissement dans l'autre. Perdre son identité, voir disparaître son nom de lieu, l'histoire et la renommée acquise à travers lui. Le nom de lieu approprié et aimé est menacé de disparition, des cartes et des panneaux de signalisation. On cessera de le répéter, il cessera de résonner, petit à petit ou bien vite, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, réduit désormais à briller à la minuscule échelle locale.

Le nom rassembleur est nouveau et aérien ; le nom ancien, ancré dans la terre et l'histoire. Nous avons assisté à cette confrontation des tenants de la culture et des promoteurs de la stratégie économique (marketing, publicité). Et vu que les noms fabriqués, ceux en mesure d'attirer les touristes, les habitants n'en veulent pas. Conserver son identité est plus important que

le paraître. À propos de la disparition des noms et de l'identité, un journaliste de la presse anglophone a fait un rapprochement intéressant avec la question patronymique à l'occasion du mariage :

It's a shotgun wedding - a polygamous shotgun wedding - not the marriage of convenience the PQ pretends. (...) Since 1981, women married in Quebec legally retain their maiden name unless they take special steps to change it. Unlike in other provinces, the Quebec bride is no longer routinely asked to surrender her identity, to mask her roots and family history. But when it comes to mergers, the best that a shotgunned partner could hope for was a hyphen, as in Gatineau-Hull. (Hull lost. So the best thing about Ottawa will henceforth be the bridge to Gatineau.) (...) By putting the name up for debate, the Landry government inadvertently pointed a finger at the heart of the merger issue : how do we relate to our cities ? What characteristics really define a city : its image, world renown, tax levels, quality of life, the accessibility of its decision-makers, its recognition of neighbourhood needs, its democratic traditions and institutions, its level of services? Or its name ? Many of us would likely say the name is least important. A rose by any other name, ... Except that the name of our town is the only thing that really speaks for all of its other values. When we lose the name, we realize that we're losing everything for which it stood as well (PW, *The Gazette*, 1.7.01).

Et les nouveaux noms de l'après-fusion ? Car les noms choisis pour désigner les municipalités ont entraîné d'autres choix... et d'autres débats ! Après que le Conseil des ministres eut choisi Longueuil, la question s'est posée : Et l'arrondissement Longueuil du futur Longueuil, quel nom portera-t-il ?

La proposition de nommer l'arrondissement de Longueuil « VIEUX-LONGUEUIL » a été présentée par l'actuel maire Claude Gladu, et elle a été adoptée à l'unanimité par les 43 élus. (...) Mais dans le Vieux-Longueuil, la conseillère sortante, Cécile Langevin, entre autres, se demande bien ce qu'il adviendra de son quartier. Deviendra-t-il le « Vieux-Vieux-Longueuil ? » (FL, *Le Courrier du Sud*, 9.12.01).

Les anciennes municipalités ont changé de statut : elles sont désormais des arrondissements. Le choix de ce terme même, arrondissement, est une nouveauté au Québec mais on sait qu'il appartient à Paris, capitale de la mère-patrie. Faire comme dans la plus belle ville du monde, serait-ce une consolation pour la perte du statut de ville ? La tâche de l'après-fusion a été de nommer les arrondissements et de faire face à la cascade de changements odonymiques nécessaires suite à l'avalanche des doublons, auxquels on reproche de créer la confusion et menacer la sécurité.

Pour ce qui est de la prospérité économique redevable aux fusions municipales, l'avenir nous le dira. Mais des blessures ont eu du mal à guérir et certains ont poursuivi le combat. Et la défusion est apparue comme l'ultime solution. Après son élection, le chef du Parti libéral Jean Charest a tenu sa promesse et il y a eu des défusions un peu partout au Québec... mais pas à Saguenay !

Pour bien des gens sans doute, peu importe les fusions ou les défusions, le repère identitaire sera toujours le même. Le conseiller Kevin Erskine-Henry déclare : « for me, and surely for thousands like me, it will be Greenfield Park forever » (KEH, *The Gazette*, 6.7.01). Paul Michaud de Boucherville s'adresse à la ministre Harel : « Je n'habiterai pas votre Longueuil, madame. Je continuerai toujours d'habiter Boucherville. Mon adresse est coulée à jamais dans la mémoire de ma ville » (PM, *La Presse*, 9.7.01). La cicatrisation toponymique passera-t-elle par une identité recrée au sein des arrondissements, des quartiers, des secteurs ? La journaliste Renée Laurin analyse avec justesse et humour le contexte post-fusion au quotidien :

Gatineau est né. Nous sommes tous Gatinois. Alléluia ! Pour les Gatinois pure laine, pas de problème. La vie continue comme avant. Mais pour les autres, c'est une autre histoire... Le nom sonne un peu faux, pas vrai ? (...) Nous vivons à Gatineau, tout se passe donc à Gatineau. Pourtant, au cours des derniers jours, les médias de la région se sont mis à faire référence à des événements qui se passaient dans le « secteur Hull » de Gatineau. Et nous voilà reparti... Le secteur Hull de Gatineau, c'est où au juste ? Dans le quartier Wrightville du secteur Hull de Gatineau ? Dans le quartier Val-Tétreau du secteur Hull de Gatineau ou dans le quartier des Hautes-Plaines du secteur Hull de Gatineau ? Et le secteur Aylmer de Gatineau, pendant qu'on y est. Ça veut dire quoi pour les résidents d'Aylmer ? Parle-t-on du quartier Deschênes du secteur Aylmer de Gatineau ou du vieux Aylmer de Gatineau ? (...) Gatineau la grande ville ou Gatineau Gatineau ? Peut-être, au fond, faudra-t-il accepter de « défusionner » virtuellement le grand Gatineau, pour revenir dans le langage courant, à des secteurs mieux définis dans l'espace comme Templeton, Touraine, et Pointe-Gatineau. À Aylmer, il faudra parler de Deschênes, du parc Champlain, du secteur Glenwood, etc. (...) Ce gros bon sens, il faudra bien s'en servir aussi lorsque viendra le temps de situer des événements et des incidents dans l'espace du grand Gatineau. (...) Si nos taxes doivent désormais être versées à la Ville de Gatineau, dans le quotidien, la population locale continuera d'entendre parler des quartiers de Hull, d'Aylmer et de Buckingham. D'autres projets de fusion locaux l'ont démontré au cours des dernières années. Templeton, Pointe-Gatineau et Touraine sont des noms de municipalités toujours bien ancrés dans le langage populaire malgré leur fusion avec Gatineau. Lucerne et Deschênes aussi, malgré leur fusion avec Aylmer. Du côté d'Ottawa, il y a fort à parier que Vanier ne disparaîtra jamais non plus (RL, *Le Droit*, 9.1.02).

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean d'avant la fusion était une région ordinaire avec des villes qui compétitionnaient et se chicanaient, à l'instar de bien d'autres villes dans d'autres régions. Avec la fusion n'a-t-on pas recherché l'uniformité idéale ? L'idéologie fusionniste, une utopie ? Le débat s'est polarisé : Chicoutimi *ou* Saguenay, alors que l'on aurait dû penser ensemble Chicoutimi *et* Saguenay. Ces deux très anciens noms autochtones sont liés dans l'histoire et la géographie ; ils font sens par ce lien. La fusion a officialisé la rupture de sens, c'est-à-dire la disparition de l'un des deux, Chicoutimi, pour le remplacer par l'autre, Saguenay, par ailleurs aucunement menacé sur ce plan. Quel sera dorénavant le sort du nom de lieu Chicoutimi ? Il a déjà commencé à disparaître des cartes partout dessinées et affichées :

Dans le Boeing de la compagnie aérienne tchécoslovaque qui transportait notre groupe de 35 Saguenéens vers Vienne et Budapest, au début du mois, le nom de Chicoutimi apparaissait sur les téléviseurs fixés à l'avant et au plafond avec ceux de Montréal, d'Ottawa et des autres grandes villes du continent lorsque l'appareil fit son entrée dans l'espace aérien des Amériques (BT, *Le Quotidien*, 30.3.02).

Comme Chicoutimi fut confronté à Saguenay, son nom se dissimule progressivement derrière celui aux mille usages. Le dernier Guide des vacances (...) illustre bien l'opération. Sur la carte géographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean reproduite en page 149, seul le nom de Chicoutimi subit une éclipse totale (BT, *id.*, 8.6.02).

(...) le dernier Atlas du Canada et du monde 2002 a déjà fait le changement pour Ville de Saguenay (DB, *id.*, 12.4.02).

Bien mince consolation que l'enterrement des noms de lieux dans les dictionnaires :

« J'ai été catastrophé de voir disparaître de la carte autant de villes historiques », lance l'ancien député péquiste Denis Vaugois, qui est aujourd'hui consultant pour *Larousse*. (...) « C'était déjà triste d'en voir disparaître cent d'un coup, dit-il. Dans le *Larousse*, on a donc convenu de conserver les deux tiers des noms qui y figuraient déjà. » En Outaouais, seuls les noms de Gatineau et Hull avaient une place dans le *Larousse*. Et Hull y restera, assure M. Vaugois. On pourra donc lire, dans l'édition 2003 du *Larousse*, que Hull est une ancienne ville du Québec, qui fait aujourd'hui partie de Gatineau. « Ou quelque chose comme ça », précise M. Vaugois. Les villes fusionnées qui n'abritent pas de lieux historiques n'auront pas la même chance et seront éliminées. (...) Du côté du *Robert des noms propres*, la lexicographe Laurence Laporte assure que les noms des villes fusionnées demeureront. « Il faudra y aller au cas par cas, a-t-elle déclaré au quotidien *Le Nouvelliste*, mais c'est certain que les villes qui ont une histoire, un patrimoine et une population répondant aux critères (...) vont demeurer dans le dictionnaire » (SL, *Le Droit*, 7.2.02).

Car cela signifie leur disparition de la concrétude de la terre.

CONCLUSION

Acadiens et Québécois ont eu un temps la Nouvelle-France en commun, le temps de s'implanter en terre d'Amérique. Le français est ainsi la langue qu'ils ont reçue en héritage, qu'ils parlent et font vivre encore, au quotidien et à leur manière. L'accent, le vocabulaire, les expressions, les tournures de phrases, les emprunts linguistiques : la langue ainsi composée les fait s'exprimer, échanger, dans les conversations, les médias, la littérature, la science, l'art, l'humour. Leur patrimoine toponymique est aussi un langage, mais singulier : la terre parle aux humains les langues de leur histoire avec des mots qui sont des noms propres aux lieux. Trois souches linguistiques principales ont déployé les lieux du Québec et de l'Acadie du Nouveau-Brunswick : l'autochtone, la française, l'anglaise.

Les sociétés québécoise et néobrunswickoise d'aujourd'hui sont les héritières d'une toponymie forgée depuis près de cinq siècles par la langue et la culture, toponymie liée à leur histoire politique et institutionnelle respective. Symboles de l'habiter, leurs noms de lieux concrétisent et singularisent les identités culturelles ; ils rendent compte de l'existence, des personnes qui ont navigué, exploré, chassé, pêché, exploité ; guerroyé, conquis, perdu ; imaginé, rêvé, évangélisé, espéré ; arpenté, migré, défriché, colonisé.

Nommer, c'est prendre, de manière effective et affective, pratique et symbolique. Prendre et, avec le temps, s'éprendre. Prendre résonne avec propriété et appropriation, s'éprendre avec attachement et appartenance. Et c'est ainsi que se dessine le territoire des noms, empreintes du politique, de l'économique, du sensible, du culturel. Cet ensemble de prises et d'emprises constitue l'armature de cette thèse, ou comment la toponymie d'un pays est révélatrice de la teneur et de la profondeur des liens qui unissent les humains aux lieux et les humains entre eux.

Rare privilège que de nommer les lieux. Le plus grand nombre fait usage des noms que d'autres, prédécesseurs et contemporains, leur ont attribués. Les noms de lieux alimentent la mémoire collective et représentent un patrimoine à partager, liens du temps présent et d'une histoire commune. En les répétant – les reprenant, à l'oral et à l'écrit, les usagers perpétuent les moments premiers de la dénomination, assurent leur pérennité et rehaussent leur valeur, faisant même en sorte que certains atteignent la renommée.

La médiation toponymique prend sens au regard de la langue, des procédés utilisés (descriptifs, anthroponymes, emprunts), des motifs de dénomination (propriété et fréquentation, appartenance et événement, expérience sensible et volet honorifique). De l'évolution de la société aussi, car nommer est un acte qui appartient au temps passé comme à la vie d'aujourd'hui : les changements toponymiques, la création de noms et les politiques gouvernementales ressortissent à une médiation. La résonance des noms et de la terre est celle du corps, du cœur et de l'esprit. Les noms de lieux dévoilent, évoquent, suggèrent : des motivations, des intentions, des savoirs, des perceptions, des émotions, des sentiments, des façons de voir, d'expérimenter, de sentir et de ressentir. L'origine des noms est à chercher dans la relation humaine à la nature, à l'Autre, à son semblable. Ouvrir, bâtir et vieillir le pays, telles en sont les étapes concrètes.

Le Québec, c'est l'immensité nommée... et à nommer encore. Un peuple, un territoire et, différence de taille par rapport au Nouveau-Brunswick, un cadre institutionnel où le français est sous haute protection : tout y est réuni pour le rendre fort. Sa Commission de toponymie, imposante et active, joue un rôle majeur comme pilier de l'affirmation politique et culturelle. Si une telle institution voyait le jour au Nouveau-Brunswick, où le bilinguisme est un étendard promotionnel, elle aurait sans nul doute comme premier défi de s'atteler au problème de la langue des toponymes. Mais par la suite pourrait-elle œuvrer à un niveau qui dépasse l'aménagement linguistique, c'est-à-dire imaginer, voire créer la toponymie de demain ? L'Acadie du Nouveau-Brunswick souffre du manque d'une commission de toponymie. Depuis 1977, le Québec s'appuie sur la sienne pour promouvoir les liens d'un peuple avec son territoire. Cette suprématie institutionnelle de la Commission de toponymie du Québec est éminemment présente dans cette thèse. Les enquêtes sur le terrain et la création de noms – forcément absentes au Nouveau-Brunswick – ont constitué une riche matière d'analyse de la toponymie affective et sensible.

Réalité biogéographique première, le bois habité par les nations autochtones dans une économie de chasse, de pêche et de cueillette, sera aussi le moyen qui permettra aux nouveaux arrivants d'échanger et de prendre : de la traite des fourrures à l'exploitation forestière. Les activités économiques des bois et de la mer, au premier chef la pêche à la morue, étaient tournées vers l'extérieur alors que les autochtones les pratiquaient dans le cadre d'une économie de subsistance. La toponymie parle du bois source d'énergie et matériau de construction, du bois source d'emploi et de profit. Bois coupé et transformé, mais aussi conservé. Aujourd'hui, le spécifique « Bois » est un attribut du tourisme, de la villégiature, du résidentiel et de l'écologie. Si

l'on veut pénétrer au plus profond des bois, le spécifique « Sauvage » peut nous y conduire : il raconte la présence amérindienne, l'état des lieux et leur difficulté d'accès, les animaux aussi.

Les colons ont dégagé le bois, défriché, déserté pour bâtir maison et faire apparaître l'étendue nourricière. Plaines, prés et prairies toponymiques racontent la qualité des sols et les activités de l'économie agricole. Sur la Côte-Nord, la plaine est tourbière où l'on pratique la chasse et la trappe, que l'on exploite aussi comme source d'énergie et pour la production d'atocas. L'étendue spécifiée fleuve et mer est celle de la villégiature et de la patrie des marins.

La grande étendue, on l'a maîtrisée et on se l'est appropriée en fixant des limites. Cette emprise du territoire relève de l'histoire politique, de l'occupation des lieux et du développement des activités économiques. En toponymie, les limites sont spécifiées comme telles ou dessinées par l'emploi de procédés adjectivaux, tels *nouveau* et *petit*. Ceux-ci attachent au partage d'un même nom des limites culturelles. Les limites toponymiques apparaissent à différentes échelles : provinciale et étatique, seigneuriale et rangique, insulaire. Les territoires récréatifs et protégés portent aussi la trace dénominateur de limites reliées aux entités naturelles de leur contour. Et à l'intérieur des pourvoiries, des noms identifient les limites des territoires de chasse. Le bâti est également indicateur de délimitation spatiale. La maison et le chalet occupent une place beaucoup moins importante que le camp, figure par excellence de l'habitat temporaire ou saisonnier. Le camp toponymique est tourné vers le milieu naturel : campement autochtone, campement de chasse au loup-marin, chantiers forestiers, activités de loisirs ou liées au genre de vie (chasse, pêche et trappe). Enfin, les limites de propriété sont souvent concrétisées par des noms de personnes.

Le phénomène de l'anthroponymie des lieux ressortit de façon exemplaire au pouvoir d'habiter. Les noms de personnes ont pénétré les lieux des seigneuries, paroisses religieuses, fronts pionniers, villes et villages, monts et lacs ; ils racontent la propriété et l'appropriation, les migrations et les fondations. Suite à la Conquête, c'est à partir de leurs noms mêmes donnés aux lieux que les Acadiens se sont d'abord ré-ancrés au Nouveau-Brunswick. Primeur habitante et sanctification y représentent des phénomènes particulièrement importants. Tout comme au Québec d'ailleurs. La sanctification du territoire met en lumière la forte emprise de l'autorité catholique sur la société d'alors. Les motifs d'attribution des saints noms sont reliés à la ferveur des religieux et à la faveur des pionniers, à la hiérarchie ecclésiastique et sociale. Ils sont tissés des liens de la pratique et de l'affection sacerdotales, de la parenté et de l'histoire des saints, des lieux d'origine et de voyage des gens. Au Québec comme en Acadie du Nouveau-Brunswick, la

colonisation des terres nouvelles a multiplié les noms de personnes de la primeur habitante, des religieux là encore, mais aussi des pionniers, propriétaires, maires, entrepreneurs, maîtres de poste. Dans les régions frontalières du Québec (Estrie, Montérégie, Outaouais), ouvriers et bâtisseurs de pays l'on fait dans leur langue : l'anglais et le français composent la toponymie et donnent à ces régions un profil culturel particulier.

Associés aux particules de liaison, les noms de personnes qui désignent les lieux montrent des liens individuels ou collectifs : propriété de la terre, d'un commerce, d'une entreprise, d'une industrie ; appropriation de fréquentation (activités de chasse et pêche) ; notoriété possessive (construction d'un ouvrage, réalisation d'un exploit, événement dramatique). Les regroupements sont de type ethnique, familial, social. À l'instar du Québec, l'Acadie du Nouveau-Brunswick est gardienne de nombreux toponymes avec particules de liaison, mais nous n'en connaissons pas les motifs d'attribution. L'enquête de terrain et la consultation de monographies paroissiales seraient possiblement en mesure de lever le voile sur leur origine. Cette remarque s'applique également à l'ensemble de la toponymie néobrunswickoise.

Les noms de personnes attribués aux lieux présentent un volet honorifique qui, plus que tout autre, distingue le Québec de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. À la mesure des transformations de la vie en société, l'anthroponymie n'a eu de cesse de marquer les lieux du Québec. En Acadie du Nouveau-Brunswick, la toponymie honorifique présente de nombreuses lacunes et même un vide à l'échelon politique, reflet de la faible représentation acadienne au gouvernement jusqu'aux récentes décennies. Mais c'est aussi et surtout la toponymie honorifique mise en œuvre par la Commission de toponymie et les municipalités du Québec qui n'a pas son pendant en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Cette toponymie honorifique est consécration culturelle par le biais de désignations commémoratives célébrant l'ancestral, la relation privilégiée avec la France, le rayonnement du Québec ; elle prend aussi la forme d'une néotoponymie de l'ancien. Faisant désormais partie d'un monde disparu, la vie d'autrefois entre dans la légende. Avec le temps et l'effacement, l'humain ordinaire (le pionnier, le bûcheron, le draveur) devient illustre, héroïque. Les sueurs d'antan reçoivent les honneurs du présent. À l'échelle des municipalités, la vie des bâtisseurs est symbole de fierté à travers les noms de districts électoraux, haltes routières, belvédères, ponts. S'approprier ainsi ses racines, son passé, c'est une façon de vieillir le pays. Et c'est poser un geste d'affirmation identitaire. L'emploi de l'adjectif « vieux » est un procédé exemplaire du processus, ressortissant à la primeur habitante et à l'ancrage culturel : le noyau habité, le bâti et les ouvrages,

l'âge des gens et leurs activités. Ce monde que l'on disait jadis nouveau peut se prévaloir désormais du sceau de l'ancienneté.

Dans les zecs et réserves fauniques, la Commission de toponymie du Québec a insufflé le courant poétique de l'honorifique littéraire, injectant de la culture pour les usagers. Là où la nature est protégée, la culture pourra l'être aussi. Des spécifiques de cette œuvre de création des noms éclairent la toponymie affective et sensible, en particulier les thèmes des lieux fleuris, du jour et de la nuit, de l'ouïe, des vents et des saisons, de la tristesse et du merveilleux. S'y ajoutent les noms de lieux nés d'une expérience directe, sensorielle, affective, anecdotique, ou encore de la forme des entités et de l'emploi de la métaphore, des façons de vivre et des activités économiques enfin.

La vision, premier de nos sens, agit pour contrer la menace et assurer la sécurité : observation et surveillance des conditions de navigation, des forêts, de l'ennemi. Elle est nécessaire aux chasseurs qui guettent leur proie, loup-marin ou orignal ; aux gardiens qui protègent la nature contre le braconnier. La vision est aussi esthétique, célébrant la beauté et l'ampleur du paysage, s'attachant particulièrement aux montagnes, lacs et plages, couchers de soleil à l'horizon. La beauté contenue dans le toponyme est invitation à habiter, à posséder par le regard. Les bien nommées haltes routières invitent à la contemplation. Parcs et jardins identifient des secteurs résidentiels et des centres de villégiature ; ils s'étendent aussi métaphoriquement aux grands espaces horticoles, agricoles et naturels.

Esthétique, bénéfique, poétique, idyllique : la vision est double, élargie, ambiante. Le gibier et le poisson en abondance, la terre fertile et riche en or, l'air pur et parfumé, le port accueillant et sécuritaire, la rivière aisément navigable. La toponymie illuminée est source de beauté et de sécurité : soleil de l'aurore et du midi, cet astre qui révèle la transparence des eaux et la brillance de la roche, arc-en-ciel éphémère, phare qui guide les navigateurs. L'œil voit la perfection de la nature : contour régulier d'un lac, paysages remarquables, plages de villégiature et de naturisme, calme et isolement.

La nature comporte également un versant déprécié. Des lacs sont jugés malfaits à cause d'un pourtour irrégulier, d'une configuration discontinue, d'un parcours difficile pour la navigation. L'on reproche aux lieux la puanteur, la pourriture, la détérioration, la saleté, la pollution : végétation qui se décompose, eaux stagnantes, fonds boueux, source sulfureuse, bêtes malodorantes, souches et arbres encombrants, dépotoirs. Couleuvres et sangsues font la nature

répugnante, la terre est improductive et des histoires de pêche racontent les eaux pauvres en poissons.

Alors que l'odorat apparaît comme le grand négligé de la toponymie sensorielle, l'ouïe est fort bien représentée en une relation vocale, musicale, plaintive, technique. Les sons et les bruits sont produits par l'humain, l'animal, les éléments, les machines et les objets : appel de l'original, voix que répercute l'écho, glace qui craque au début de l'hiver, avertisseur sonore pour la navigation, oiseaux, fusil de chasse, musique et vacarme des chutes et rapides, grand cap de pierre dans la tourmente orageuse. L'humain fait ressembler les eaux, les oiseaux et le vent à lui-même, à sa voix et son comportement. Quant au silence toponymique, il est lié à la localisation des entités, à l'absence justement humaine.

Saveurs et nourritures ont permis d'aborder le sens du goût. Celui de la terre d'abord : salé, sucré, fruité. C'est la rencontre de la mer et des eaux douces, ce sont les rendez-vous, printanier avec l'érable à sucre, estival avec les petits fruits des champs et des bois. La relation est intégrée dans le circuit économique : commercialisation des salines, des érablières, des fruiteries. L'expérience du goût prend place dans l'alimentation traditionnelle qui évoque la vie quotidienne, particulièrement celle des rangs et chantiers, où l'on mangeait beurre et pain, crêpes et galettes, lard et patates. Des anecdotes racontent une nature qui dévore la nourriture destinée aux humains. Les noms de lieux de jadis retiennent les méthodes de conservation des aliments frais, ceux d'aujourd'hui parlent de convivialité autour d'un pique-nique, pour les vacanciers, villégiateurs, randonneurs et pêcheurs. Jadis on évoquait le commerce illégal d'alcool alors que la toponymie récente intègre vignobles commerciaux et bulles festives après une randonnée. Quant au goût du tabac, il est indéniablement le mieux représenté par le très ancien calumet des autochtones.

Toucher : le corps est dans la sensation et le mouvement. Des entités sont dites chaudes car elles ne gèlent pas l'hiver ou gèlent plus tard ; on les qualifie de froides parce que la neige prend du temps à fondre ou que la glace s'accumule. Le contact avec la peau est bien réel au chantier, lorsque des bûcherons puisent une eau très froide, et il est arrivé que l'on ressente la chaleur estivale. Mais le dégagement de chaleur toponymique est surtout dû aux fourneaux : à ceux qu'utilisaient les Basques pour chauffer l'huile de baleine, à d'autres à la chaux et au charbon, à un poêle destiné à la cuisson du homard. La glacière était jadis une aide naturelle précieuse pour la conservation des aliments mais de nos jours des objets du froid ont été identifiés comme déchets abandonnés dans la nature. Les lieux balayés par le vent montrent une

présence familière, constante, agréable pour les estivants, dérangeante pour les déplacements et les activités, violente qui renverse les arbres. La neige et la glace annoncent le froid et l'hiver : présence sur les sommets, glaciers, centres de ski, danger pour les automobilistes. Le vocabulaire se fait régional ou scientifique. Parfois la glace persiste hors saison, dans un puits de mine abandonné, et la neige légendaire tombe en juillet.

La toponymie est gardienne de pieds et de pas, de piétons et de randonneurs. Elle trace les portages d'autrefois, empruntés par les Amérindiens, les voyageurs et les missionnaires ; elle raconte leurs déplacements en canot. Glisse d'été et d'hiver entre dans le mouvement des pieds sur la terre. En hiver jadis, avec l'aide du cheval, la carriole servait au transport des voyageurs. La toponymie fait état de l'enlèvement des motoneiges lors de travaux forestiers ; elle indique aussi le lieu de rassemblement des adeptes. De même, elle avertit des lieux réservés aux piétons et randonneurs. Ici, les pieds vont dans l'eau tandis qu'ailleurs on a compté le nombre de pas pour traverser d'une rive à l'autre. Chasse et chasseurs, pêche et pêcheurs, trappe et trappeurs spécifient les lieux en accord avec la fréquentation, la présence d'un camp, la nature de l'activité : trappe à morue, pêche commerciale (loup-marin, saumon, marsouins, à fascines, anguilles). De nos jours, la marche, le sentier et le canot toponymiques se rapportent aux usagers des réserves fauniques, zecs et pourvoiries. Il y a bien un sentier écologique mais les grands usagers des sentiers sont les pêcheurs et les chasseurs. Parfois on peut y voir des empreintes indiquant le passage des orignaux.

Sensible peau, mais aussi sensible cœur. Un parcours des sentiments et émotions nous a permis de le sonder. En amour et amitié : veillées d'autrefois entre jeunes gens, lieux pour amoureux ou nudistes, lieux de rendez-vous pour les randonneurs, rappel d'anniversaires de mariage, vol harmonieux d'un couple de bernaches. Petits et grands conflits se traduisent aussi en noms de lieux : si une chicane a pu opposer des chasseurs, il reste que la toponymie est plutôt la gardienne d'affrontements importants et lourds de conséquences opposant tout particulièrement Français et Anglais. L'illégalité a pénétré la nature, qui est refuge des conscrits et cachette pour les braconniers.

Se la couler douce, se sentir bien, se reposer, c'est possible au camp de la pourvoirie, au centre de villégiature, au chalet. On trouve le confort dans une résidence d'été, on éprouve un sentiment de liberté arrivé à tel lac. L'oasis est camp de vacances, parc, refuge pour les orignaux. La plage est synonyme de plaisir et de détente. Les développements domiciliaires prennent les noms d'un ailleurs de la douceur de vivre, tels Côte-d'Azur et Cité-Provence. Une toponymie

joyeuse se dessine à la base de plein air et à la pêche, en des lieux de repos pour les religieux et dans les surnoms mêmes de la Vierge Marie. Quant à la chance, si elle a pu spécifier une découverte géologique, c'est surtout les histoires de pêche et de chasse à l'original qui l'expriment. Tout comme la malchance, d'ailleurs !

Les noms de lieux avertissent des menaces d'une nature malveillante, de la violence des vents et des eaux, des risques de la chute fatale ou de l'engloutissement. Au temps de la Nouvelle-France, les explorateurs identifient les lieux dangereux pour la navigation, les ports impropres à l'ancrage ou à l'accostage. Les voyageurs intrépides parlent le langage toponymique des difficultés et des dangers que présentent rapides et chutes, rendant obligatoire le portage. Des obstacles, les draveurs en ont eux aussi rencontrés sur leurs parcours. On a même rejoint l'enfer, garant d'expériences et d'émotions : dur climat de l'hiver sur une voie de colonisation, relief accidenté, passage périlleux, endroit difficile d'accès, eaux noires et tumultueuses. À la liste des difficultés rencontrées s'ajoutent une anse peu profonde et pleine d'aspérités, brume et brouillard réduisant le champ de vision et des voiles de maringouins, véritable plaie. La toponymie retient nombre de catastrophes naturelles aux conséquences désastreuses et destructrices : tremblement de terre dans la région charlevoisienne et déluge au Saguenay à 333 années d'intervalle, glissements de terrain dûs à des terres argileuses gorgées d'eau, vent violent qui renverse arbres et habitations, incendies ravageurs dévorant forêts et constructions. Les conditions climatiques difficiles, les bancs de sable et les forts courants ont provoqué des naufrages, en particulier sur la Côte-Nord.

Touchés, les humains l'ont été aussi par des situations dramatiques à différents moments de l'histoire : destruction de l'habitat et malheur du peuple acadien suite à la Déportation de 1755, missionnaires martyrs en Nouvelle-France, troupes affamées d'Arnold en 1775, tristesse des conscrits de la Première Guerre mondiale, épisodes de peste et de grippe espagnole, chômeurs en temps de crise économique. La population a vécu des conditions de vie difficiles en milieu rural sur des terres impropres à la colonisation. On rapporte l'ennui des draveurs et la peur de s'aventurer sur tel lac. Le drame et l'accident sont aussi individuels : un chasseur s'égare en forêt, un homme est bloqué sur place en hiver et meurt de faim, la mort en attend un autre à la suite d'un mauvais pas sur un terrain glacé, un autre encore a deux côtes cassées en effectuant un travail. Chasseurs et pêcheurs ont aussi leur lot de misère : difficulté d'accès au camp à cause de vallées au fond marécageux, bris de toutes sortes, enlisement dans la boue en 4X4, canots perdus dans une pourvoirie.

La mort hante les lieux. Spécifiée comme telle, elle est rivière dangereuse, précipice, naufrage, affrontement. Des corps retrouvés, disparus, noyés, pendus, enterrés. Violence de la mort subite, du meurtre individuel et du massacre collectif, des vents qui entraînent la noyade, des eaux qui gardent les draveurs dans leurs remous, de l'accident de voiture sur une route dangereuse. Dans la terre et les eaux, des cimetières toponymiques gardent corps et ossements humains, à certains endroits ceux de pêcheurs et de chasseurs. Les chevaux crèvent dans les chantiers en forêt, le quartier d'hiver des chevreuils est vu comme un cimetière par les chasseurs, les brochets mangent les truites, les eaux et végétaux meurent à leur tour.

Au delà de la mort, dans les contrées de l'espoir, de la mémoire et du surnaturel, l'esprit est vivant et merveilleux. Il fait dire aux gens l'espoir qui les habite, l'avenir qu'ils souhaitent habiter. La foi, l'espoir de poissons et de bon vent, les vœux exaucés... Il raconte le temps de l'histoire, le temps des habitudes, mais aussi le temps que l'on prend pour marcher jusqu'au lac ou escalader la montagne. Il fait dire que l'on habite les lieux depuis longtemps, depuis l'arrivée des ancêtres, des premiers colons. Les anniversaires ponctuent l'histoire de la découverte, du peuplement, de la politique culturelle : 450^e de l'arrivée de Jacques Cartier, 350^e de l'arrivée des Ursulines à Québec, 20^e de la Loi 101. En 2004, c'était le 400^e anniversaire de la première tentative d'établissement en terre d'Amérique, à l'Île Sainte-Croix en Acadie. En 2008, c'est au tour de Québec de fêter le 400^e anniversaire de la fondation du premier établissement permanent. Des événements célèbrant les liens anciens qui unissent le Canada à la France. Songeons aussi qu'en 2012, ce sera le 100^e anniversaire de la ville d'Amos, rappelant l'ouverture de la dernière région de colonisation québécoise. En même temps que d'une balise concrète de l'habiter – le centenaire étant assurément la première étape respectable de l'existence municipale – il représentera un événement ô combien symbolique du processus interne de vieillissement du pays.

Qu'il appartienne à la spiritualité autochtone, la religion catholique ou l'imaginaire profane, le merveilleux toponymique est reconnaissance d'une présence impalpable, bénéfique ou maléfique. Les esprits autochtones font trembler la montagne sous nos pieds, on entend des grondements, une légende raconte que des canots s'engouffrent dans le lac. Les lieux spécifiés au nom du Diable renferment mystères et légendes : ici il garde un trésor, là il est beau danseur qui enlève une jolie fille au petit matin. Son nom indique des lieux menaçants, à la difficulté d'accès, où l'on a une sensation de grand vide, représentant un péril pour les activités de drave et d'arpentage, où il convient d'être spéléologue averti. Sur ce grandiose versant inhabitable de l'habiter, les esprits peuplent à leur aise l'indompté et font un bruit assourdissant dans les chutes. Impressionnante nature. Le cri des hiboux perturbe les employés qui travaillent à la construction

du chemin de fer. Et pris dans les forts courants, les navigateurs ont peur du naufrage, peur d'être dévorés par les corbeaux. À ces acolytes du Diable, visibles et bruyants, se positionnent les anges invisibles et discrets. Le monde protecteur de Dieu, Marie et des saints est loin de cette nature qui fait peur : il lui oppose sa rassurante présence dans les paroisses, les lieux habités depuis longtemps. Le merveilleux bénéfique et poétique occupe toutefois des brèches naturelles. Ainsi les fées de légende ont trouvé refuge dans les cavités et accueilli ceux qui s'y sont réfugiés. Aujourd'hui l'on espère qu'elles protégeront l'environnement.

Trois grandes classes thématiques ressortissent à la toponymie affective et sensible : empreintes possessives et identitaires, sens et sensations, ambiances et sentiments. Chacune d'entre elles regroupe des catégories dont nous avons mesuré les occurrences significatives dans les régions du Québec et les comtés de l'Acadie du Nouveau-Brunswick afin de faire ressortir des profils régionaux. Quatre types de régions et trois types de comtés sont ainsi apparus. Dans les régions les plus urbanisées (Montréal, Laval, Montérégie), on note l'absence de toponymes reliés à la disgrâce et aux malédictions, alors que toutes les autres régions en possèdent. Sens et sensations n'ont aucune occurrence dans ces régions, tout comme en Estrie et dans le Centre-du-Québec. Cette grande classe thématique, de même que celle des ambiances et sentiments, sont le plus fortement représentées dans les régions périphériques et plus faiblement urbanisées, de colonisation relativement récente pour la plupart : Outaouais, Côte-Nord, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pourvoiries, zecs et réserves fauniques sont précisément situées dans ces régions. Les empreintes possessives y sont rares par ailleurs. Ce qui diffère de l'Acadie du Nouveau-Brunswick où la catégorie thématique « Échelles et limites » se démarque, étant la seule à présenter des occurrences significatives dans tous les comtés. Cela montre l'importance qu'il y a eu à se fixer en spécifiant la concession, le rang, le village, le *settlement*, la ville. Le comté de Northumberland est d'un type particulier, le seul à posséder des occurrences significatives dans toutes les catégories des empreintes possessives et identitaires.

Poursuivant notre analyse, nous avons établi une toponymie des bonheurs et des malheurs. Dans toutes les régions québécoises, les toponymes des bonheurs sont plus nombreux que ceux des malheurs. Estrie, Chaudière-Appalaches, Montérégie, Centre-du-Québec, Montréal, Laval : ce sont les régions les plus urbanisées et d'occupation les plus anciennes qui présentent le plus fort déséquilibre en faveur des bonheurs. Les régions où l'on retrouve un certain équilibre entre bonheurs et malheurs sont périphériques et gardiennes privilégiées des espaces naturels : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Outaouais, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Règle générale en Acadie du Nouveau-Brunswick, les bonheurs l'emportent sur les

malheurs, mais on remarque deux exceptions : Northumberland et Victoria. Le comté de Northumberland contient le plus grand nombre de toponymes, tant du côté des bonheurs que des malheurs. Cette thématique des bonheurs et des malheurs du monde est assurément foisonnante au Québec alors qu'elle se révèle fort discrète en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Dans sa dimension sémantique, la toponymie affective et sensible est plus ou moins connue et visible. Sur les cartes routières du Québec et du Nouveau-Brunswick, on peut lire les plus anciens noms de lieux, mais souvent c'est l'échelle locale qui permet la découverte toponymique. Les usagers des routes et autoroutes qui vont de villes en villages en aperçoivent sur les panneaux routiers. Mais quantité de noms sont ailleurs, spécifiant les entités naturelles – les lacs en particulier – à l'intérieur des zecs, pourvoiries et réserves fauniques. Une toponymie accessible aux usagers des activités de loisir, de chasse et de pêche.

Conserver les noms de lieux ou en changer : la toponymie n'est pas figée. Le changement est parfois brutal et forcé. La Déportation représente un drame historique où furent brisés les liens que les Acadiens entretenaient avec la terre atlantique et dont témoignaient les noms donnés aux lieux. Au Québec, la source ancestrale française n'a cessé de couler dans les mêmes lieux et la continuité des noms est inscrite dans le processus de l'occupation du sol et de l'aménagement du territoire. Les noms des seigneuries d'antan désignent aujourd'hui des villes et des municipalités régionales de comté. Ce courant continu existe bien, mais combien d'autres affichent la dynamique des changements de noms ! Ceux des régions montrent l'évolution des mentalités et le développement économique. La mise sur pied des municipalités régionales de comtés traduit des liens nouveaux entre l'urbain et le régional. Les fusions municipales ont soudé la ville et la banlieue, la ville et la région. Mais au prix des noms de lieux.

En ce nouveau millénaire, le gouvernement du Québec a créé un contexte néotoponymique singulier avec son projet d'envergure des fusions municipales. Sa Commission de toponymie était en retrait, mais son existence même a très certainement contribué à la participation des habitants dans les débats. Si en effet ce chambardement toponymique a éveillé sensibilités et susceptibilités, n'est-ce pas que la toponymie est au Québec un patrimoine vivant et diffusé ? Changer les noms semble inscrit dans les mentalités. Cette conscience toponymique s'est en tout cas manifestée, les gens exprimant que leur réalité et leur identité (leur nom de lieu), ce sont eux qui devaient en décider ici et maintenant.

Les fusions ont soulevé des débats qui se sont polarisés entre les alliés de la mémoire et les tenants de la nouveauté : deux forces, deux camps, deux sensibilités mariant de façon différente temps et identité. Les premiers entendent le passé et disent *depuis longtemps*, les seconds se tournent vers l'avenir et y vont d'un *à partir de maintenant*. Selon les premiers, la notoriété du toponyme devrait l'emporter alors que les seconds argumentent pour un nom rassembleur, un nom du compromis, forcément autre que celui de l'habitude. Le poids historique face à la légèreté créatrice, en somme. Les uns prônent la continuité historique, les autres, la rupture. Le fil se tend entre origine et originalité. D'un côté les gardiens, de l'autre les inventeurs.

Les créations toponymiques de remplacement parlent de l'histoire et du milieu. Pour nommer la mégaville, des noms de la vie en forêt d'antan, des noms qui rappellent les autochtones, les ouvriers de pays, les développeurs de région. Comme un retour aux sources. Telle est la réponse des habitants pour accepter la perte d'identité à l'échelle de la petite ville ou de la banlieue, pour faire face à ce trop-plein d'urbain imposé. Mais ces propositions créatives, ce sont des noms de l'histoire que les prédécesseurs n'ont pas perpétués, qui n'ont pas de base territoriale, ni de continuité dans les lieux. Dans le dossier saguenéen, les rarissimes suggestions de nouveaux noms n'ont pas eu de suivi. La situation n'appelait ni à la création, ni à la diversion ; Chicoutimi ou Saguenay, telle était la question.

Le nom est l'enjeu ; sa disparition, la menace : des cartes, des panneaux routiers, des guides touristiques. Ultimement, de la mémoire collective. Les toponymes-tandems, ces noms qui s'allongent en conservant, les petites entités comme Métabetchouan et Lac-à-la-Croix ont pu se le permettre, mais cela s'est révélé impensable pour les grandes : ni Chicoutimi-Jonquière, ni Gatineau-Hull n'ont vu le jour. Un seul nom a été retenu pour identifier chacune des grandes villes. Et deux noms sont portés disparus, appelés à figurer désormais dans les choses : dictionnaires, livres d'histoire, répertoires, raisons sociales. Des noms de lieux devenus des noms que l'on n'habite plus.

Habiter noms et lieux, habiter par les noms,
Ces noms que je répète afin qu'ils vivent encore :

Rivière Qu'Appelle,
Abitibi, Québec, Acadie,
Chicoutimi, Belœil, Grondines,
Notre-Dame-du-Portage,
Pic de l'Aurore,
Baie de Cocagne,
Rapide Danseur,
Mont Tremblant,
Cap Éternité...

BIBLIOGRAPHIE

- ACKERMAN (1991) *Le livre des sens*. Paris, Grasset, 384 p.
- ADAM Francine (1985) *Pénétration et signification de la peur : l'espace stigmatisé*. (Chapitre « Évocation de la peur et du malheur dans la toponymie officielle du Québec », pp 82-95 et annexe A, pp 106-115). Québec, Université Laval, département de Géographie, mémoire de maîtrise, 115 p.
- ADAM Francine (2004) « Saveur des noms, nourriture des lieux en terre québécoise », *Géographie et Cultures*, numéro spécial Saveurs, n° 50, pp 109-121.
- ADAM Francine « Habiter par les noms. La médiation toponymique au Québec », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 2003-2004, vol. 29-30, n° 115-118 : *Habiter*, pp 197-212.
- ADAM Francine et PHILIPPONNEAU Catherine (1994) « Noms de lieux, langue et société en Acadie du Nouveau-Brunswick », Talence, *Études canadiennes/Canadian Studies*, Actes du colloque « Acadiens : mythes et réalités », vol. 20, n° 37, pp 247-256.
- ADAM Francine et PHILIPPONNEAU Catherine (1993) *Toponymie de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Rapport d'activités Année 1992-1993*, Centre de recherche en linguistique appliquée, Université de Moncton, rapport présenté à l'Association des Municipalités du Nouveau-Brunswick.
- ARMSTRONG Joe C. W. (1982) *From Sea Unto Sea. Art & Discovery Maps of Canada*, Scarborough, Fleet Publishers, [81] p.
- ASSINIWI Bernard (1996) *Lexique des noms indiens du Canada : Les noms géographiques*. Montréal/Ottawa, Leméac, 184 p.
- BEAUDRY GOURD Benoît et collaborateurs (1984) *Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 8, 102 p.
- BEAUDRY GOURD Benoît, dir. (1992) *L'Abitibi-Témiscamingue. Contrastes*, Rouyn-Noranda, Groupe de communication PAT, 96 p.
- BEAULIEU Alain et OUELLET Réal (1993) *Champlain. Des Sauvages*, texte établi, présenté et annoté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Montréal, Éditions Typo, 282 p.
- BEAUREGARD Valérie « Ces bières aux noms évocateurs », Montréal, *La Presse*, 26 avril 1995, p D-20.
- BERDOULAY Vincent et SÉNÉCAL, Gilles (1993) « Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 37, n° 1, pp 28-40.
- BERGER, Yves (1987) *Les Matins du Nouveau Monde*, [Paris], Éditions Grasset & Fasquelle, 216 p.
- BERQUE Augustin (2000) *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Belin, 271 p.

- BERQUE Augustin (1999) « Géogrammes, pour une ontologie des faits géographiques », *L'Espace géographique*, vol. 28, n° 4, pp 320-326.
- BERQUE Augustin (2002) « Pour que naquit ce paysage », in Anne-Marie Charbonneaux et Norbert Hillaire, dir., *Œuvre et lieu. Essais et documents*, [Paris], Flammarion, pp 18-34.
- BONNELLY, Christian (1997) « En lieux sûrs. Toponymie et francophonie dans les parcs québécois », *Infolangue*, été 1997, Office de la langue française.
- BONNELLY Christian (1995) « Essai de classification des noms de municipalités du Québec selon leurs motifs d'attribution », in Jean-Yves Dugas, dir., *La toponymie au Québec : recherche et pratique. Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29^e réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique (Montréal, Université du Québec à Montréal, 2 juin 1995)*, [Québec], Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 14, pp 13-19.
- BONNELLY Christian (1996) *La toponymie autochtone au Québec. Bilan et prospective*, [Québec], Gouvernement du Québec, Dossiers toponymiques 24, 33 p.
- BRADBURY Ray (1993) *Chroniques martiennes*, Paris, Denoël, 265 p. (Initialement paru en 1950 ; traduction Française : 1955, Éditions Denoël.)
- BRUNET Roger, FERRAS Robert et THÉRY, Hervé (1992) *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier-Paris, Reclus et La Documentation française, collection Dynamiques du territoire, 470 p.
- BUREAU Luc (1991) *La Terre et Moi*, Montréal, Boréal, 273 p.
- BUREAU Luc (1999) *Pays et mensonges. Le Québec sous la plume d'écrivains et de penseurs étrangers*, Montréal, Boréal, 400 p.
- CANADA (GOUVERNEMENT) (1994) *Répertoire géographique du Canada. Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Comité permanent canadien des noms géographiques, 203 p.
- Canadian Geographic*, La Société géographique royale du Canada, juillet-août 1997.
- CHATWIN Bruce (1988) *Le chant des pistes*, Paris, Grasset & Fasquelle, 410 p.
- CHEVALIER Jean et Alain GHEERBRANT (1982) *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, 1060 p.
- CHIASSON Anselme (1994) *Les légendes des îles de la Madeleine*, Moncton (Nouveau-Brunswick), Les Éditions d'Acadie, 4^e édition, 132 p.
- CLAVAL Paul (1993) *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Éditions Nathan, 288 p.
- CLAVAL Paul (2003) *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Armand Colin, 287 p. Édition révisée de 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 384 p.
- CLEVER Glenn, Ed. (1974) *Duncan Campbell Scott, Selected Poetry*, Ottawa, The Tecumseh Press.
- COLLIGNON Béatrice (1996) *Les Inuit. Ce qu'ils savent du territoire*, collection « Géographie et Cultures », Paris, L'Harmattan, 254 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC et COMMISSION NATIONALE DE TOPONYMIE DE FRANCE (1999) *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*, Sainte-Foy (Québec), Les Publications du Québec, en collaboration avec L'Association française pour l'information géographique, 249 p.

- COMMISSION DE TOPONYMIE, Sortie informatique des toponymes officiels en date du dernier supplément jusqu'au 31 décembre 1998.
- COMMISSION DE TOPONYMIE (Gouvernement du Québec) (1990) *Guide toponymique du Québec*. 2^e édition révisée et enrichie, Québec, Les Publications du Québec, 178 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE (Gouvernement du Québec) (1994) *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 925 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE (Gouvernement du Québec) (1987) *Répertoire toponymique du Québec 1987*, Québec, Les Publications du Québec, XXVII / 1900 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE (Gouvernement du Québec) (1991) *Répertoire toponymique du Québec 1987. Supplément cumulatif 1991*, Québec, Les Publications du Québec, XXIII-306 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE (Gouvernement du Québec) (1994) *Répertoire toponymique du Québec 1987. Supplément cumulatif 1993*, Québec, Les Publications du Québec, XXXVII-324 p.
- CORMIER Clément, Père C.S.C. (1966) « L'origine et l'histoire du nom Acadie, avec un discours sur d'autres noms de lieu Acadiens », Winnipeg, *Academie Ukrainienne Libre de Sciences*, n° 31, pp 5-15.
- CÔTÉ Louise, TARDIVEL Louis, VAUGEOIS Denis (1992) *L'Indien généreux. Ce que le monde doit aux Amériques*, Montréal, Les Éditions du Boréal/Les Éditions du Septentrion, 287 p.
- DAIGLE Jean (1993) « L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique », in Jean Daigle, dir., *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, pp 1-43.
- DAIGLE Jean (1986) « La toponymie française de l'Acadie jusqu'en 1744 », in *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984)*, Québec, Les Publications du Québec, pp 276-280.
- DARDEL Eric (1990) *L'homme et la terre*, Paris, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 199 p. (Nouvelle édition présentée par Philippe Pinchemel et Jean-Marc Besse ; édition originale : 1952.)
- DE GRÂCE Éloi (1974) *Noms géographiques de l'Acadie*, Moncton, La Société historique acadienne, pagination variée.
- DESROSIERS Léo-Paul (1988) *Les Engagés du Grand Portage*, [s.l.], La Corporation des éditions Fides, Bibliothèque québécoise, 219 p. (Édition originale : Gallimard, 1938.)
- DE VARNES Fernand (1987) *Lieux et monuments historiques de l'Acadie*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 245 p.
- DE VAUX R. et al., dir. (1979) *La Bible de Jérusalem avec guide de lecture*, Cerf-Desclée De Brouwer, 1984 p.
- DICKINSON John A. et YOUNG Brian (1995) *Brève histoire socio-économique du Québec*, (traduit de l'anglais par Hélène Filion), Sillery (Québec), Les éditions du Septentrion, 383 p.
- DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS PLUS (1988), [s.l.], Centre Éducatif et Culturel, inc.
- DORION Henri (1993) « À qui appartient le nom de lieu ? », *Onomastica Canadiana*, volume 75, pp 1-10.

- DORION Henri (1993) « Anthroponymie et toponymie franco-québécoises : hypothèses de travail et perspectives de recherche », Communication présentée au Congrès international des sciences onomastiques, Trèves (Allemagne), avril 1993, [10 p.]
- DORION Henri (1986) « Les relations entre la toponymie et les autres sciences humaines », in *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984)*, Québec, Les Publications du Québec, pp 103-108.
- DORION Henri *et al.* (1966) Québec, *Cahiers de géographie de Québec*, numéro spécial : *Toponymie*, septembre 1966, vol. 10, n° 20, pp 191-289.
- DOZOIS Paul (s.d.) « Nom officiel des municipalités », *Toponymie du Québec*, Québec, Conseil de la Vie française en Amérique, Conférence prononcée par l'honorable Paul Dozois, ministre des Affaires municipales du Québec, le 28 septembre 1957, à l'Alpine Inn, Ste-Adèle, comté de Terrebonne à l'occasion du congrès de l'Association des secrétaires de municipalités de la province de Québec, pp 18-29.
- DUGAS Jean-Yves (1988) « Évolution de l'hagiotoponymie municipale québécoise (1980-1987) », *Onomastica Canadiana*, vol. 70, pp 51-58.
- DUGAS Jean-Yves (1987) « La "sanctification" du Québec par ses noms de municipalités », *Onomastica Canadiana*, vol. 69, n° 2, pp 15-28.
- DUGAS Jean-Yves (1984) « L'espace québécois et son expression toponymique », Québec, *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 28, n° 75, pp 435-455.
- DUGAS Jean-Yves (1987) *Répertoire des gentils du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, coll. « Études et recherches toponymiques », no 12, XIII, 258 p.
- DUGAS Renaud (1986) « Bilan et analyse de la régionymie dans l'administration publique québécoise », in *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984)*, Québec, Les Publications du Québec, pp 192-204.
- FERRON Jacques (1993) *Contes*, [s.l.], Bibliothèque québécoise, 298 p. (Édition originale : Montréal, HMH, 1968.)
- FRÉCHETTE Louis (1996) *La maison hantée et autres contes fantastiques*, Anjou (Québec), Les Éditions CEC inc., 200 p. (Le conte « Une vision » est initialement paru dans *Le Monde illustré*, 18 juin 1898, pp 100-101.)
- GAGNON Daniel (janvier 2005) « Ferme Tourilli, Saint-Raymond. Tourilli, rivière et fromage », *La Vie agricole*, vol. 6, n° 1.
- GANONG W. F. (1896a) "An Essay Towards an Understanding of the Principles of Place Nomenclature", in Alan Rayburn (1975) *Geographical names of New Brunswick*, Ottawa, Department of Energy, Mines and Resources, Canadian Permanent Committee on Geographical Names, Toponymy Study 2, pp 1-9. (Parution initiale : *Transactions of the Royal Society of Canada*, II, pp 177-214.)
- GANONG W. F. (1896b) "The Historical Development of the Place Nomenclature of New Brunswick", in Alan Rayburn (1975) *Geographical names of New Brunswick*, Ottawa, Department of Energy, Mines and Resources, Canadian Permanent Committee on Geographical Names, Toponymy Study 2, pp 9-31. (Parution initiale : *Transactions of the Royal Society of Canada*, II, pp 177-214.)
- GARANT Jean-Marc (1986) « Cartographie historique et toponymie au XVIIIe siècle en Nouvelle-France », in *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier*

Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984), Québec, Les Publications du Québec, pp 211-216.

GÉRIN-LAJOIE Antoine (1993) *Jean Rivard, défricheur. Suivi de Jean Rivard, économiste*, [s.l.], Bibliothèque québécoise, 467 p. (*Jean Rivard, le défricheur* est initialement paru en feuilleton dans *Les Soirées canadiennes* en 1862.)

GUÈVREMONT Germaine (1990) *Le Survenant*, [s.l.], Bibliothèque québécoise, 221 p. (Parution initiale : éditions Beauchemin, 1945.)

GUÈVREMONT Germaine (1992) *Marie-Didace*, [s.l.], Bibliothèque québécoise, 233 p. (Parution initiale : éditions Beauchemin, 1947.)

GUILBAULT Nicole, dir. (1991) *Contes et sortilèges des quatre coins du Québec*, [s.l.], Documentor Inc., 162 p.

HAMILTON William B. (1996) *Place Names of Atlantic Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 502 p.

HIGHSMITH Patricia (1969) *L'empreinte du faux*, Paris, Calmann-Lévy, 318 p.

HÖLDERLIN Friedrich (1986) *Poèmes*, Paris, Mercure de France, traduits par André du Bouchet, 132 p.

HUSTON Nancy (1996) *Instruments des Ténèbres*, Arles, Actes Sud/Montréal, Leméac, 409 p.

JACOB Christian (1992) *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Éditions Albin Michel S.A., 537 p.

JULIEN Ch.-A., HERVAL R., BEAUCHESNE Th., dir. (1992) *Jacques Cartier : Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, Paris, Éditions La Découverte, 271 p.

LACOURCIÈRE Luc (1955) « Les Noms de lieux du Canada », *Vie et Langage*, n° 43, pp 473-479.

LACOURCIÈRE Luc (1956) « Toponymie canadienne », Société du parler français au Canada, *Études sur le parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp 3-24.

LAJOIE Sébastien « Pabok devient la MRC Rocher-Percé », Pabos (Chandler), *Le Havre*, 25 juillet 1999, p 8.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (1984) « Un peuple à unir », *La Petite Souvenance* : Numéro spécial à l'occasion du Centenaire du drapeau acadien 1884-1984, n° 10, 32 p.

LE FRANC Marie (1961) *La randonnée passionnée*, Montréal et Paris, Fides, collection du Nénuphar, 159 p.

LENFEST Donald (décembre 1994) «The Naming of Counties and Townships in Lower Canada in Accordance with the Constitutional Act of 1791», *Onomastica Canadiana*, vol. 76, n° 2, pp 77-101.

LONGFELLOW Henry Wadsworth (1994) *Évangéline*, Moncton (Nouveau-Brunswick), Les Éditions Perce-Neige, 104 p. (Parution initiale : 1847 ; traduction de Pamphile LeMay : 1912.)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières), 23 juillet 1987.

L'Étoile du Lac (Roberval), 31 mai 1998.

- MARQUIS G.-E. (février 1927) « Beaux noms et noms baroques », *La Revue municipale*, pp 54-55.
- MATHIEU Jacques (1991) *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e –XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Belin/Les Presses de l'Université Laval, 254 p.
- MERCIER Jean (s.d.) « La toponymie du Québec », *Toponymie du Québec*, Québec, Conseil de la Vie française en Amérique, Mémoire présenté au Congrès de Refrancisation, été 1957, pp 5-17.
- MORENCY Pierre (1989) *L'oeil américain*, Montréal, Boréal/Seuil, 364 p.
- MORISSONNEAU Christian (2004) « La toponymie de Champlain », in Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, Sillery (Québec)/Paris, *Septentrion/Nouveau Monde*, pp 218-229.
- MORISSONNEAU Christian (1978) *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*, (avec la collaboration de Henri Dorion), Québec, Presses de l'Université Laval, Choronyma/7, 230 p.
- MORISSONNEAU Christian (1972) « Noms de lieux et contact des langues ; une approche de la choronymie du Québec », in Henri Dorion, dir., *Les noms de lieux et le contact des langues/ Place Names and Language Contact*, Québec, Les Presses de l'université Laval, pp 246-292.
- MORISSONNEAU Christian (1995) « Rêves territoriaux et noms de lieux », in Jean-Yves Dugas, dir., *La toponymie au Québec : recherche et pratique. Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29^e réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique (Montréal, Université du Québec à Montréal, 2 juin 1995)*, (Québec), Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 14, pp 75-80.
- NOUVEAU-BRUNSWICK (PROVINCE) *Loi sur la Corporation d'information géographique du Nouveau-Brunswick*, sanctionnée le 3 novembre 1989.
- PÂQUET Christiane, dir. (1984) *Itinéraire toponymique du Saint-Laurent ses rives et ses îles*, Gouvernement du Québec, Études et recherches toponymiques, 9, 451 p.
- PARENT Lucie (1986) « Les toponymes des municipalités régionales de comtés : classification, symbolique et ruptures », in *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Actes du Premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord (11-15 juillet 1984)*, Québec, Les Publications du Québec, pp 174-186.
- PAULETTE Claude et France AMYOT (1980) *Je me souviens depuis 1834*, Ottawa, Les Éditions Leméac, 102 p.
- PHILIPPONNEAU Catherine (2003) « Vers une gestion dynamique de la toponymie de l'Acadie », Dieppe (Nouveau-Brunswick), *Égalité*, revue acadienne d'analyse politique : Actes des journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, n° 49, pp 43-70.
- PIVETEAU Jean-Luc (1995) « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *L'Espace géographique*, n° 2, pp 113-123.
- POIRIER Jean (1989) « Historique de la Commission de toponymie », in *Stage international de formation en toponymie. Actes du stage (Québec, 7-19 août 1988)*, (Québec), Commission de toponymie du Québec, Études et recherches toponymiques 13, pp 196-200.
- POIRIER Jean (1994) « La toponymie du Québec », in Commission de toponymie (Gouvernement du Québec), *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, pp XV-XXVII.

- POIRIER Jean (1982) « Les êtres surnaturels dans la toponymie amérindienne du Québec », in Jean Poirier, *Regards sur les noms de lieux*, (Québec), Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 3, pp 139-146. (Parution initiale : *Revue Internationale d'Onomastique*, Paris, Éditions d'Artrey, vol. 21, n° 4, décembre 1969, pp 287-300.)
- POIRIER Jean (1982) « Les noms de lieux amérindiens du Québec face aux conquérants », in Jean Poirier, *Regards sur les noms de lieux*, (Québec), Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 3, pp 123-128. (Parution initiale : *Onoma*, Louvain, Belgique, Comité international des sciences onomastiques, XXII, 1978, vol. 1-2, pp 187-195.)
- POIRIER Jean (décembre 1989) « Les noms de lieux du Québec ayant une origine anthroponymique », *Canoma*, vol. 15, n° 2, pp 15-16.
- POIRIER Jean (1972) « Politiques toponymiques du Québec à l'égard des contacts linguistiques », in Henri Dorion, dir., *Les noms de lieux et le contact des langues/Place Names and Language Contact*, Québec, Les Presses de l'université Laval, pp 334-343.
- PROUST Marcel (1987) *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, Paris, Gallimard, pp 1-420. (Parution initiale : Grasset, 1913.)
- RAYBURN Alan (1975) *Geographical names of New Brunswick*, Ottawa, Department of Energy, Mines and Resources, Canadian Permanent Committee on Geographical Names, Toponymy Study 2, 304 p.
- RAYBURN Alan (1994) *Naming Canada. Stories about Place Names from Canadian Geographic*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 271 p.
- RICHARD Marc Wilfrid (1995) « La création de noms de lieux : vers une poétique en espace », in Jean-Yves Dugas, dir., *La toponymie au Québec : recherche et pratique. Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29e réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique (Montréal, Université du Québec à Montréal, 2 juin 1995)*, (Québec), Commission de toponymie, Études et recherches toponymiques 14, pp 107-117.
- RICHARD Marc (s.d.) « La création de noms géographiques », Québec, Commission de toponymie, *Toponymix, Note toponymique* 12, 4 p.
- ROUILLARD Eugène (janvier 1909a) « L'invasion des noms sauvages », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. VII, n° 6, pp 162-170.
- ROUILLARD Eugène (1905) *Noms sauvages, Étymologie*, Québec, Édouard Marcotte, 17 p.
- ROUILLARD Eugène (décembre 1909b) « Respect aux noms primitifs ! » *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, vol. 3, n° 6, pp 30-32.
- SAINT-ARNAUD, « Boucher ? », Trois-Rivières, *Le Nouvelliste*, 22 septembre 1998, p 7.
- SALVET Jean-Marc « "La capitale nationale" est née », Québec, *Le Soleil*, 14 janvier 2000, p A-5.
- SAVARD Félix-Antoine (1959) *Le Barachois*, Montréal, Fides, 173 p.
- STASZAK Jean-François (2000) « Prophéties autoréalisatrices et géographie », *L'Espace géographique*, XXIX, n° 2, pp 105-119.
- STEWART George R. (1975) *Names on the Globe*, New York, Oxford University Press, 411 p.
- THÉRIAULT Joseph Yvon (1995) *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 323 p.

- THOREAU Henry D. (1962) *Un Yankee au Canada*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 143 p.
(Traduit de l'américain par Adrien Thério ; publication originale : *A Yankee in Canada*, 1866.)
- TRUDEL Marcel (1968) *Atlas de la Nouvelle-France/An Atlas of New France*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- VALLIÈRES Alain *et al.* (s.d.) « Le Jardin au Bout du Monde. Poème géographique », Québec, Commission de toponymie, *Toponymix, Note toponymique* 17, [8 p.]
- VIGNEAU Placide (1969) *Journal de Placide Vigneau (1857-1926)*, Document présenté et annoté par Mgr René Bélanger, P.D., Rapport des Archives du Québec 1968, Ministère des Affaires culturelles, [s.l.], Roch Lefebvre Éditeur officiel du Québec, tome 46, 311 p.
- ZIDLER Gustave (juillet et août 1912) « Pour mon lac, en Canada », Québec, *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, vol. 6, n° 4, pp 266-267. (Également reproduit in *Premier Congrès de la Langue française au Canada, Québec 24-30 juin 1912*, Compte rendu, 1913, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale Limitée, pp 647-648.

RÉFÉRENCES À TOPOS (QUÉBEC)

TOPOS : système informatisé de gestion des toponymes de la Commission de toponymie du Québec.

La liste présente le toponyme suivi de la MRC ou du TE entre parenthèses, le numéro de la fiche, l'auteur de la fiche ou le nom de l'enquêteur (enq. est l'abréviation d'enquête), la référence bibliographique inscrite sur la fiche ou citée dans la thèse.

Code T : TOPOS

Code TB : TOPOS et Base de données sur la toponymie affective et sensible

François ARBOUR (FAR)
Pierre BARABÉ (PBA)
Marianne BARROIS (MAB)
Pierre BEAUPRÉ (PBE)
Ludger BEAUREGARD (LBE)
Jacques BÉLANGER (JBE)
Marie-Claire BELZILE (MCB)
Christiane BERNARD (CBE)
Claire BINET (CBI)
Véronique BLANCHARD (VBL)
Pascal BOIVIN (PBO)
Christian BONNELLY (CBO)
René BOUCHARD (RBO)
Yvan BRETON (YBR)
Luc CÔTÉ (LCO)
Claude DALLAIRE (CDA)
Michel DANCAUSE (MDA)
Céline DESCHÊNES (CDE)
Catherine Ann DILLON (CDI)
Henri DORION (HDO)
Saul DOUGLAS (SDO)
Marc DUBÉ (MDU)
Jean-Marie DUBOIS (JMD)
Jean-Yves DUGAS (JYD)
Renaud DUGAS (RDA)
Réal DUMOULIN (RDU)
Carole DUVAL (CDU)
Pierre FILTEAU (PFI)
Jacques FORTIN (JFO)
Hervé FORTIN (HFO)
Marcel FOURCAUDOT (MFO)
André GAGNON (AGAG)
Louise GÉLINAS (LGE)
Yves GIROUARD (YGI)
Richard GOBEIL (RGO)
Josette GOSSELIN (JGO)
Diane GRENIER (DGR)
Lucie GRENON (LGR)
Sylvie HOUDE (SHO)
Hélène HUDON (HHU)
Régis JEAN (RJE)
Katrina JELSMA (KJE)
Michelle Kirsten BENTZEN (MKB)
Johanne LABERGE (JLB)

Serge LABRECQUE (SLA)
Guy LAMARRE (GLA)
Hélène LA ROCHELLE (HLA)
Stéphane LAROCHELLE (SAR)
Michel LAURENT (MLA)
Georges GAUTHIER-LAROCHE (GGL)
Daniel LAVOIE (DLA)
Richard LEBEL (RLE)
Lise LECLERC (LLE)
Maryse LEMIEUX (MLE)
Johanne LÉVEILLÉ (JLE)
Pierre LÉVESQUE (PLE)
Christina MacISAAC (CMAC)
Linda MARCOUX (LMA)
Carole MARQUIS (CMI)
Sylvain MARTIN (SMA)
Bernard MARTY (BMA)
Martyne MICHAUD (MMI)
Shaheen MOHAMED (SMO)
Christian MORISSONNEAU (CMO)
Jean NADEAU (JNA)
Richard NADEAU (RNA)
Jean-Marc NICOLE (JMN)
Jean-Marie OTIS (JMO)
Denis OUELLET (DOU)
Luc OUELLET (LOU)
Andrea PAPADOPOULOS (APA)
Pierre PARÉ (PPA)
Gilles PÉRIARD (GPE)
Dale PETRUKA (DPE)
Marie POTVIN (MPO)
Jean-Louis RATITÉ (JLR)
Marcia REIL (MRE)
Claude RHEAULT (CRH)
Marc RICHARD (MRI)
Martin ROBITAILLE (MRO)
Jean-François ROUSSEL (JFR)
Anne ROY (ARO)
Carl ROY (CRO)
Joanne SALOIS (JSA)
Jacques TOUSSAINT (JTO)
Denis TREMBLAY (DTR)
Alain VALLIÈRES (AVA)
Judith VERRET (JVE)

- T1 Lac-à-Dave (BS) ; 241976 ; enq. MRO, 1989-05.
- T2 Georges-à-Ti-Paul, Ruisseau à (Bellechasse) ; 195222 ; enq. JNA et DTR, 1985-05.
- T3 Croche-à-Gaby, Le (L'Islet) ; 150116 ; MDA.
- T4 Madame-Vaillancourt, Lac à (HCN) ; 175865 ; enq. CBI, 1986-08.
- T5 Bidou, Lac à (Montmagny) ; 75010 ; enq. CDU, 1975-07.
- T6 Adam, Lac à (Pontiac) ; 122727 ; RBO, 1982-10.
- T7 Pepper, Pointe à (Les Laurentides) ; 171168 ; enq. CDE, 1986-07.
- T8 Rapide de la Roche à Camel, Le (Matane) ; 302215 ; JFO, 1994-12.
- T9 Ferraille-à-Willie, La (VSF) ; 144869 ; enq. MCB, 1985-07.
- T10 Pit-à-Lebeau (RINO) ; 71083 ; enq. LBE, 1968 ; enq. JNA, 1985-04 et 1985-10.
- T11 Slip-chez-Cyrice, Le (IM) ; 266082 ; enq. DTR, 1990-07.
- T12 Slip-chez-Éloquin, Le (IM) ; 266062 ; enq. DTR, 1990-07.
- T13 Slip-chez-Joseph, Le (IM) ; 266080 ; enq. DTR, 1990-07.
- T14 Slip-à-Frank, Le (IM) ; 266073 ; enq. DTR, 1990-07.
- T15 Cale-à-Will, La (IM) ; 266088 ; enq. DTR, 1990-07.
- T16 Cale-à-Ben, La (IM) ; 266078 ; enq. DTR, 1990-07.
- T17 Cale-à-Fatima, La (IM) ; 266090 ; enq. DTR, 1990-07.
- T18 Coton, Montagne à (Kamouraska) ; 68779 ; enq. PBE, 1975.
- T19 Ferme-à-Rosanna, La (Charlevoix-Est) ; 251831 ; DTR, 1989-11.
- T20 Chez David (HCN) ; 176126 ; enq. CBI, 1986-08.
- T21 Bûché-à-Médé, Le (RP) ; 267169 ; enq. MDA, 1990-07.
- T22 Bûché-à-Louis-Rehel, Le (Bonaventure) ; 267154 ; enq. MDA, 1990-07.
- T23 Pitchoff à Landry, Lac du (AL) ; 197217 ; enq. MDA, 1987-07.
- T24 Pitchoff à Landry, Montagne du (AL) ; 197214 ; enq. MDA, 1987-07.
- T25 Coton, Île à (Minganie) ; 68778 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- T26 Trou-à-Chabot, Le (La Matapédia) ; 312727 ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- T27a Cachette-chez-Ringuette, La (DR) ; 148364 ; enq. LCO et JFO, 1981-04.
- T27b *id.* ; *id.* ; enq. CDE, 1985-07.
- T28a Les Lots-à-Pépère (L'Amiante) ; 246193 ; enq. PBE et PBA, 1979-03.
- T28b *id.* ; *id.* ; GLA, 1983-08.
- T28c *id.* ; *id.* ; enq. SDO et DTR, 1995-06.
- T29 Pont-à-Léo, Le (IM) ; 266584 ; enq. DTR, 1990-07.
- T30 Roche-à-Maillot, La (Bécancour) ; 200546 ; enq. MCB, 1987-07.
- T31 Fourche-à-Hélène, La (Témiscouata) ; 120879 ; thèse de Gilles PINEAULT, 1977-11 ; enq. PBA, 1982-06.
- T32 Croix à Pinet, Montagne de la (Témiscouata) ; 180231 ; MCB, 1986-05.
- T33 Robin, Ruisseau des (RP) ; 53789 ; enq. CBO, 1974-07 ; MÉLANÇON Claude (1963) *Percé et les oiseaux de l'île Bonaventure*, Montréal, Les Éditions du Jour, p. 15.
- T34 Quai-des-Brown (Manicouagan) ; 176371 ; enq. CBI, 1986-08.
- T35 Ministres, Étang des (Charlevoix) ; 320012 ; CRH, 1996-04.
- T36 Desrosiers, Plaine des (SR) ; 197433 ; enq. PLE, 1987-06.
- T37 Scouts, Île aux (AL) ; 195823 ; enq. MDA, 1987-07.
- T38 Scouts, Île aux (AL) ; 164291 ; enq. AGAG, 1986-07 ; enq. de CRH, 1994-06.
- T39 Chevaliers de Colomb, Lac des (CB) ; 327113 ; CRH, 1996-11.

- T40a Sept Femmes, Coulée des (La Matapédia) ; 228539 ; enq. PLE, 1988-08.
- T40b *id.* ; *id.* ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- T41 Enfants, Ruisseau des (CG) ; 20932 ; enq. CBO, 1978-07 ; ROY Carmen (1962) *Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Musée national du Canada, p. 39.
- T42 Croche-des-Maires, Le (DR) ; 148183 ; enq. CDE, 1985-06.
- T43 Reguine, Lac de la (FS) ; 276104 ; JFO, 1992-02.
- T44 Sciotte, Lac du (FS) ; 275752 ; JFO, 1992-02.
- T45 Cageux, Lac des (SR) ; 245137 ; MRI, 1989-08 ; TACHÉ Joseph-Charles (1964) *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Fides, coll. du Nénuphar, 190 p.
- T46 Colleurs, Lac des (SR) ; 245178 ; MRI, 1989-08 ; *id.*
- T47 Bourgeois, Lac du (SR) ; 245224 ; MRI, 1989-08 ; *id.*
- T48 Anse-à-Cartier, Parc de l' (Québec) ; 274093 ; JTO, 1991-09 ; résolution municipale, 1991-01.
- T49 Peintres-de-la-Montée-Saint-Michel, Parc des (Montréal) ; 335994 ; MFO, 1997-05 ; résolution municipale, 1997-04.
- T50 Tanneries-des-Rolland, Parc des (Montréal) ; 302247 ; MFO, 1995-01 ; résolution municipale, 1994-11.
- T51 Pionniers, Halte des (DR) – statut de variante ; 291080 ; JFO, 1994-03.
- T52 Capitaines, Promenade des (Matane) ; 300111 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- T53 Belle Rivière, La (D'Au-tray) – statut de variante ; 160084 ; enq. PBA et LMA, 1980-07.
- T54 Paradis, lac du (Témiscamingue) ; 357414 ; CBO, 1999-04.
- T55a Labyrinthe, Lac (CB) – statut officiel ; 32900.
- T55b Malfait, Lac (CB) – statut de variante ; 38268.
- T56a Malfait, Lac (Jamésie) – statut de variante ; 38286 ; SLA 1993-03.
- T56b Bussy, Lac (Jamésie) – statut officiel ; 9278 ; SLA, 1993-03.
- T57 Puant, Lac (Les Laurentides) – statut de variante ; 170991 ; enq. CDE, 1986-07.
- T58 Pourri, Lac (FS) – statut de variante ; 236904 ; SLA 1989-05.
- T59 Pourri, Lac (FS) – statut de variante ; 238264 ; JMO, 1992-02.
- T60a Pourri, Lac (SR) – statut de variante ; 228430 ; SLA, 1988-11.
- T60b Pernie, Lac (SR) – statut officiel ; 230499 ; SLA, 1989-01.
- T61a Sale, Lac (Papineau) – statut de variante ; 238777 ; MLE, 1981-06.
- T61b Vert, Petit lac (Papineau) – statut officiel ; 65653 ; enq. MLE, 1981-06.
- T62 Résidus, Lac des (FS) – statut de variante ; 247507 ; enq. HHU et JLB, 1980.
- T63a Déchets de Mine, Lac des (Le Granit) – statut de variante ; 172270 ; enq. CBE et PBA, 1979-04.
- T63b *id.* ; *id.* ; enq. SDO et DTR, 1995-06.
- T64a Pas de Fond, Lac (LSJE) – statut officiel ; 145363 ; enq. AGAG, 1985-06.
- T64b Sangsues, Lac aux (LSJE) – statut de variante ; 239118 ; enq. AGAG, 1985-06.
- T65a Blanc, Lac (Matane) – statut officiel ; 139439 ; enq. RNA, 1984-09.
- T65b Sangsues, Lac aux (Matane) – statut de variante ; 239116 ; enq. RNA, 1984-09.
- T66a Pauvre, Lac (Mékinac) – statut de variante ; 47477 ; enq. HLA et JLR, 1980-09.
- T66b *id.* ; *id.* ; SLA, 1995-01.

- TB1 Tombeau, Lac (JC) ; 62870 ; CBO, 2000-08.
- TB2 Joli, Lac (Les Etchemins) ; 31310 ; enq. CMI, 1985-08.
- TB3 Souillé, Lac (SR) ; 252695 ; JFO, 1989-11 ; *Les soldats de la guerre de sept ans*, MSGCF, vol. XX, n° 1, janvier-mars 1969.
- TB4 Grand Domaine, Le (Lotbinière) ; 127418 ; enq. GLA, 1983-08.
- TB5 Bois Sec, Lac du (FS) ; 6664 ; GLA, 1983-04.
- TB6 Garni de Bois, Lac (La Tuque) ; 24607.
- TB7 Chemin de Bois, Lac du (La Tuque) ; 274986 ; LLE, 1991-06.
- TB8 Quai de Bois, Le (Matane) ; 71223 ; CMI, 1996-04.
- TB9 Réserve de Bois de Chauffage, Lacs de la (Manicouagan) ; 195527 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB10 Bois Sec, Anse à (Minganie) ; 68167 ; AVA, 1976-07 ; JMD, Région de la Rivière-aux-Graines, 1976-01, p. 3.
- TB11 Bois d'Église, Coulée du (CG) ; 120588 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB12 Grand Bois, Lac du (Manicouagan) ; 244320 ; MDA, 1989-07.
- TB13 Le Hameau-des-Bois (Portneuf) ; 203289 ; enq. MCB, 1987-07.
- TB14 Les Boisés-du-Grand-Lac (L'Amiante) ; 310245 ; enq. de SDO et DTR, 1995-06.
- TB15 Bois, Lac du (MC) ; 134564 ; GLA, 1983-05.
- TB16 Bois, Montagne aux (Charlevoix-Est) ; 286329 ; SMA, 1993-07.
- TB17 Bois, Lac des (Papineau) ; 167337 ; enq. de CDE, 1986-07.
- TB18 Bois, Lac des (Portneuf) ; 6567 ; enq. de CMI et CBE, 1980-06.
- TB19a Loups des Bois, Lac aux (Matawinie) ; 305606 ; CRH, 1995-03.
- TB19b *id.* ; DTR, 1995-04.
- TB20 Sauvage, Baie du (Témiscamingue) ; 243139 ; enq. de PLE, 1989-06.
- TB21a Sauvage, Anse (CG) – statut de variante ; 58475.
- TB21b Amérindiens, Anse aux (CG) ; 284607 ; SLA, 1993-02.
- TB22 Sauvage, Lac (Manicouagan) ; 272979 ; LLE, 1991-07.
- TB23 Sauvage, Lac (Manicouagan) ; 336040 ; CRH, 1997-05.
- TB24a Déboisé, Lac (La Tuque) ; 273108 ; LLE, 1991-07.
- TB24b *id.* ; DTR, 1991-12.
- TB25 Bois, Lac (Mékinac) ; 80278 ; CRH, 1997-09.
- TB26 Le Bois-Clair (Lotbinière) ; 203633 ; cité par SLA, 2001-01 ; *L'Âge d'Or du club de Villien, Saint-Antoine-de-Tilly* (1974) p. 5.
- TB27 Plaine Molle, La (Kamouraska) ; 113964 ; enq. CMI, 1982-08.
- TB28 Plaine, La (Kamouraska) ; 71097 ; enq. JFR, 1988.
- TB29 Plaine, Ruisseau de la (Kamouraska) ; 73029 ; enq. PBE, 1975.
- TB30 Plaine, La (Minganie) ; 103096 ; enq. JLE, 1980-08.
- TB31 Grande Plaine, Lacs de la (Minganie) ; 84773 ; AVA, 1978-01 : JMD, Rapport n° 4, 1977-11, p. 5.
- TB32 Plaine, Ruisseau de la (Minganie) ; 281157 ; DTR, 1992-09.
- TB33 Plaine, Lac de la (Manicouagan) ; 195620 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB34 Prairie du Rouge, Lac de la (Témiscamingue) ; 51023 ; enq. AVA, 1971, p. 91.
- TB35 Plain, Le (RP) ; 286451 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB36 Plain, Le (CG) ; 287145 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB37 Plain, Le (HG) ; 295086 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.

- TB38 Prés, Île des (Bonaventure) ; 51102 ; enq. FAR, Université Laval, automne 1987.
- TB39 Mer, Cap de la (FS) ; 95808 ; enq. RGO, 1980-05.
- TB40 Mer, Cap sur (Montréal) ; 76699 ; enq. MCB, 1990-05.
- TB41 Domaine-Sélect (PH) ; 144362 ; JNA, 1985-09.
- TB42 Domaine-Laurentien (RINO) ; 144342 ; JNA, 1985-10.
- TB43 Domaine-Mont-Blanc (Les Laurentides) ; 144348 ; JNA, 1985-07.
- TB44 Domaines, District électoral des (DM) ; 195347 ; DTR, 1987-08.
- TB45 Domaine-Richer (RINO) ; 144359 ; JNA, 1985-09.
- TB46 Domaine-Omer-Alix (HR) ; 122962 ; AVA, 1977-11.
- TB47a Domaine-des-Quatre-Héту (Matawinie) ; 18737 ; enq. PBE, 1973.
- TB47b *id.* ; *id.* ; enq. de PBA et CMI, 1981-04.
- TB48 Domaine-de-la-Petite-Coulée (Arthabaska) ; 149586 ; SHO, 1985-07.
- TB49 Domaine-des-Quatre-Lacs (PH) ; 144330 ; JNA, 1985-09.
- TB50 Domaine-du-Lac-Huron (Les Maskoutains) ; 76442 ; enq. PBE et PFI, 1976.
- TB51 Domaine-des-Lacs-Boisés (Montcalm) ; 265927 ; HLA, 1990-08.
- TB52 Domaine-Sportsman (Montcalm) ; 265930 ; HLA, 1990-08.
- TB53 Le Domaine-Touristique (La Tuque) ; 245042 ; enq. CDE, 1989-07.
- TB54 Le Domaine-de-la-Pêche-au-Saumon (BSA) ; 290952 ; JFO, 1994-02 ; Mémoire sur les seigneuries de Gédéon de Catalogne (1712).
- TB55 La Petite-France (HR) ; 122945 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB56 Petit-Québec (HSF) ; 48620 ; *Paroisse St-Pierre de La Patrie (historique) 1875-1990*, p. 169.
- TB57 Petite-Gaspésie, La (La Matapédia) ; 239769 ; enq. ARO, 1987-11 et enq. de MCB et CMAC.
- TB58 La Petite-Acadie (Maskinongé) ; 221979 ; enq. MCB, 1988-05.
- TB59 La Grande-Acadie (Maskinongé) ; 221978 ; enq. MCB, 1988-05.
- TB60 Entrée, Lac de l' (MC) ; 327957 ; MRI et CRH, 1996-10.
- TB61 Entrée, Lac de l' (VO) ; 282794 ; CRH, 1992-10.
- TB62 Bout, Lac du (FS) ; 136653 ; enq. GLA, 1984-06.
- TB63 Porte-de-Caotibi, La (SR) ; 235887 ; MRI, 1989-04.
- TB64 Entrée, Lac de l' (CB) ; 21004.
- TB65 Ouverture, Lac de l' (FS) ; 278467 ; JMO, 1992-04.
- TB66 Frontière, Lac (RNO) ; 107417 ; enq. GLA, 1981.
- TB67 Limite, Lac à la (Manicouagan) ; 278838 ; YGI, 1992-05.
- TB68 Limite, Lac de la (VO) ; 282776 ; CRH, 1992-10.
- TB69 Limite, Lac de la (AL) ; 120118 ; enq. JSA, 1983-03.
- TB70 Limite, Lac de la (FS) ; 136665 ; enq. GLA, 1984-06.
- TB71 Division, Lac de la (Matawinie) ; 299937 ; CRH, 1994-10.
- TB72 Division, Lac de la (Pontiac) ; 280702 ; JMO et YGI, 1992-09.
- TB73 Entrée, Île d' (IM) ; 20999 ; enq. PPA et AVA, 1978-05.
- TB74 Bout de l'Île, Pointe du (L'Île-d'Orléans) ; 7848 ; HHU, 1981-11.
- TB75 Bout d'en Haut, Le (Kamouraska) ; 120612 ; CMI, 1996-10.
- TB76 Bout d'en Bas, Le (Kamouraska) ; 120611 ; CMI, 1996-10.
- TB77 Bout d'en Haut, Le (RL) ; 126988 ; CMI, 1996-11.
- TB78 Bout d'en Bas, Le (RL) ; 126978 ; CMI, 1997-01.
- TB79 Bout d'en Haut, Le (Les Basques) ; 189234 ; CMI, 1997-01/ 1997-02.

- TB80 Bout d'en Bas, Le (Les Basques) ; 189227 ; enq. HHU, 1982-05.
- TB81 Division, La (RP) ; 267158 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB82 Grande Ligne Seigneuriale, Cours d'eau de la (Lotbinière) ; 138347 ; RNA, 1984-08.
- TB83a Grande Ligne, Décharge de la (NB) ; 80720 ; AVA, 1977-04.
- TB83b *id.* ; *id.* ; enq. GLA, 1983-08.
- TB84 Base Line, Fosse (Bonaventure) ; 266300 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB85 Ligne de Comté, Lac de la (CB) ; 164686 ; enq. CRH, 1996-11.
- TB86 Double Ligne, Lac (HCN) ; 279568 ; YGI, 1992-06.
- TB87 La Barrière (Matawinie) ; 32761 ; enq. CMO, 1979-07.
- TB88 Frontière, Ruisseau de la (L'Islet) ; 75202 ; enq. CMI, 1982-08.
- TB89 Lignes, Montagne des (HSF) ; 78138 ; enq. MCB, 1985-09.
- TB90a Frontière, Lacs de la (RNO) ; 24076 ; JVE, 1977-04.
- TB90b *id.* ; *id.* ; SLA, 1992-10.
- TB91 Frontière, Lac de la (Kativik) ; 24077.
- TB92a Horizon, Lac à l' (Manicouagan) ; 112826 ; HLA, 1982-12.
- TB92b Horizon, Lac (Manicouagan) ; 209042 ; statut VN ; enq. HFO, 1982-12.
- TB93 Edge, The (Les Laurentides) ; 20480 ; enq. CDE, 1986-07.
- TB94 Bout du Monde, Lac du (La Tuque) ; 324864 ; CRH, 1996-08.
- TB95 Premier Chalet, Lac du (AL) ; 324620 ; CRH, 1996-07.
- TB96 Chalet, Lac du (La Tuque) ; 272902 ; LLE, 1991-07.
- TB97 Chalet des Phares, Pointe du (Lotbinière) ; 203732 ; enq. MCB, 1987-07.
- TB98 Camp-Indien, Le (FS) ; 335777 ; CRH, 1997-05.
- TB99 Camp Pointu, Coulée du (Avignon) ; 109150 ; enq. CBO et JYD, 1980-06.
- TB100 Camp Douze, Lac du (RP) ; 9983 ; enq. MDA, 1990-07.
- TB101 Camp-Trente-Neuf, Le (RP) ; 166227 ; enq. CBO, 1978-07.
- TB102 Camp-Quatre, Le (HG) ; 286923 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB103a Camp-Trente-Six, Le (RP) ; 166228 ; enq. CBO, 1978-07.
- TB103b *id.* ; *id.* ; enq. MDA, 1990-07.
- TB104 Camp 24, Ruisseau du (Avignon) ; 166229 ; AVA.
- TB105 Cabane-du-Teuil, La (La Matapédia) ; 313028 ; enq. MCB et CMAC, 1995-06 ; *Val-Brillant 1889-1989. Cent ans d'héritage au seuil du 21e siècle (1989)*, pp. 170-173.
- TB106 Camp Vert, Lac du (La Tuque) ; 245031 ; enq. CDE, 1989-07.
- TB107 Camp de la C.I.P., Lac du (VO) ; 284470 ; CRH, 1993-02.
- TB108 Tente, Anse de la (HCN) ; 174690 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB109 Camp, Fosse (Bonaventure) ; 266321 ; Enq. MRO, 1990-09.
- TB110 Big Camp, Fosse (Bonaventure) ; 266170 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB111 Middle Camp, Fosse (Bonaventure) ; 266171 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB112 Little Keep Over, Fosse (Bonaventure) ; 266263 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB113 Premier Camp, Lac du (Manicouagan) ; 193748 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB114a Cabine, Baie de la (Minganie) ; 148806 ; HHU-MMI, 1981-08.
- TB114b *id.* ; *id.* ; YGI, 1992-06.
- TB115 Camps, Lac des (FS) ; 136694 ; enq. GLA, 1984-06.
- TB116 Trois Camps, Pointe des (Manicouagan) ; 244001 ; MDA, 1989-07.
- TB117 Loge, Pointe de la (Lajemmerais) ; 233603 ; MCB, 1988-05.
- TB118 Camping, Lac du (Shawinigan) ; 73834 ; AVA, 1977-01.

- TB119 Campeur, Baie du (D'Autray) ; 9995 ; enq. PBE, 1974.
- TB120 Cabane Rouge, Pointe de la (Caniapiscou) ; 282244 ; AVA, 1992-08.
- TB121 Half Way Cabin (BCN) ; 195065 ; enq. CMI et DPE, 1987-06.
- TB122 Maison-O'Neill, Pont de la (Québec) ; 302558 ; JFO, 1995-02 ; résolution municipale, 94-09/Archives de la Ville de Québec.
- TB123 Maison-Saint-Bernard (Bellechasse) ; 38144 ; enq. JNA et DTR, 1985-05.
- TB124 Fraser Home Pool, Fosse (Avignon) ; 228718 ; enq. PLE, 1988-08.
- TB125 Camp à Barney, Île du (Témiscamingue) ; 284681 ; CRH, 1993-03.
- TB126 Camp Simard, Lac du (Manicouagan) ; 10018 ; MDA, 1988-07.
- TB127 Camp Vinant, Pointe du (La Tuque) ; 245655 ; enq. CDE, 1989-07.
- TB128 Village-des-Anglais (L'Île-d'Orléans) ; 109035 ; HHU, 1981-11 ; *Saint-Laurent en l'isle... Souvenances : 1679-1979*, 1979, p. 187.
- TB129 Le Rang-des-Dumais (La Matapédia) ; 314703 ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- TB130 Rang des Sloan, Décharge du (JN) ; 76489 ; AVA, 1977-09.
- TB131 Prospecteurs, Lac des (FS) ; 137077 ; enq. GLA, 1984-06.
- TB132 Bûcheurs, Lac des (HCN) ; 280081 ; YGI, 1992-06.
- TB133 Draveur, Lac du (FS) ; 275846 ; JFO, 1992-01.
- TB134 Claireurs, Lac des (SR) ; 245192 ; MRI, 1989-08 ; TACHÉ Joseph-Charles (1964) *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Fides, coll. du Nénuphar, 190 p.
- TB135 Bûcheurs, Lac des (SR) ; 245242 ; MRI, 1989-08 ; *id.*
- TB136 Montée aux Chantiers, Lac de la (SR) ; 245184 ; MRI, 1989-08 ; *id.*
- TB137a Bois-de-Saraguay, Arrondissement naturel du (Montréal) ; 278931 ; JFO, 1992-05.
- TB137b Bois-de-Saraguay, Parc régional du (Montréal) ; 203235 ; APA, 1993-08.
- TB138 Boîte à Bois, Lac de la (MC) ; 332325 ; CRH, 1997-04.
- TB139 Âne Sauvage, Lac de l' (FS) ; 286898 ; CRH, 1993-08.
- TB140 Découvreurs, District électoral des (Lajemmerais) ; 251697 ; DTR, 1989-10.
- TB141 Ferme-Brodie, Parc de la (Montréal) ; 302259 ; MFO, 1995-01 ; résolution municipale, 1994-11.
- TB142 La Seigneurie (Lajemmerais) ; 265264 ; enq. MCB, 1990-05.
- TB143 La Seigneurie (Gatineau) ; 107000 ; enq. GPE, 1981-05.
- TB144 Seigneurie, District électoral de la (Lajemmerais) ; 251698 ; DTR, 1989-10.
- TB145 Seigneurie, District électoral de la (Bellechasse) ; 134964 ; RDU, 1984-06.
- TB146 Seigneurie-de-Gaudarville, District électoral de la (Québec) ; 141275 ; JYD, 1985-05 ; résolution municipale, 1985-04.
- TB147 Seigneuries, Sentier des (Québec) ; 168974 ; JTO ; règlement municipal, 1986-07.
- TB148 Seigneuries, Pont des (Québec) ; 296455 ; JFO, 1994-07 ; résolution municipale, 1994-05.
- TB149 Pionniers, District électoral des (Lévis) ; 303723 ; JFO, 1995-01 ; règlement municipal 6, 1994-12.
- TB150 Pionniers, District électoral des (Gatineau) ; 273728 ; DTR, 1991-10.
- TB151 Pionniers, Halte des (VS) ; 290267 ; JFO, 1994-01.
- TB152 Pionniers, Halte des (DR) ; 291084 ; JFO, 1994-03.
- TB153 Défricheurs, Belvédère des (Saguenay) ; 290156 ; JFO, 1994-01 ; résolution municipale, 1993-12.
- TB154 Pionniers, Pont des (AL) ; 322034 ; JFO, 1996-05 ; résolution municipale, 1996-05.
- TB155 Pionniers, Pont des (Jamésie) ; 278748 ; JFO 1992-05/ CMI 1998-10/ MKB, 2000-05 ; résolution municipale, 1992-03.

- TB156 Défricheurs, Pont des (Montmagny) ; 259468 ; JFO 1990-03/ CMI 1996-09/ MKB, 2000-05 ; résolution municipale, 1990-03.
- TB157 Train-de-Bois, Parc du (Québec) ; 278057 ; JTO, 1992-04 ; règlement municipal, 1992-03.
- TB158 Train-de-Bois, Sentier du (Québec) ; 278065 ; JTO, 1992-04 ; règlement municipal, 1992-03.
- TB159 Draveurs, Pont des (Gatineau) ; 107018 ; GPE, 1981-05 ; arrêté en conseil, 1976-06 : JFO, 1992-08.
- TB160 Draveurs, Pont des (RN) ; 238793 ; JFO, 1989-06 ; résolution municipale, 1989-04.
- TB161 Draveurs, Île des (AL) ; 312587 ; CRH, 1995-09 ; résolution municipale, 1995-08.
- TB162 Draveur, Baie du (FS) ; 321950 ; CRH, 1996-05.
- TB163 Trappeur, Ruisseau du (Minganie) ; 333132 ; CMI, 1997-02 ; recommandation du Comité de toponymie de la municipalité/résolution municipale, 1997-02.
- TB164 Pêcheur, Ruisseau du (Minganie) ; 333136 ; CMI, 1997-02 ; recommandation du Comité de toponymie de la municipalité/résolution municipale, 1997-02.
- TB165 Village-Minier-de-Bourlamaque, Site historique du (VO) ; 303950 ; JFO, 1995-01.
- TB166 Prés, Parc des (L'Assomption) ; 281095 ; DGR, 1992-08 ; résolution municipale, 1991-11.
- TB167 Grands-Prés, District électoral des (Lévis) ; 283662 ; CMI, 1992-12 ; Procès-verbal de la session spéciale du Conseil municipal de Saint-Étienne-de-Lauzon, tenue le 1992-02-25.
- TB168 Mineur, Lac du (Matawinie) ; 288899 ; JFO, 1994-01 ; résolution municipale, 1993-12.
- TB169 Vieux-Lachine, District électoral du (Montréal) ; 329967 ; DTR, 1996-11 ; résolution municipale, 1996-10.
- TB170 Vieux-Saint-Laurent (Montréal) ; 150304 ; MDA.
- TB171 Vieux-Nord, District électoral du (Sherbrooke) ; 277715 ; DTR, 1992-03 ; résolution municipale, 1992-02.
- TB172 Vieux-Port, Le (Matane) ; 295409 ; enq. MCB et MRE, 1994-06 ; GAGNON Antoine, abbé (1945) *Monographie de Matane, pays de brumes, de soleil, de visions*, p. 212.
- TB173 Vieux-Moulin, Parc du (Montréal) ; 328923 ; MFO, 1997-01 ; Répertoire historique « Les rues de Montréal » (1995).
- TB174 Vieux-Moulin, Anse du (Lévis) ; 77001 ; GLA, 1983-09.
- TB175 Vieux-Moulin, District électoral du (Québec) ; 134889 ; RDU, 1984-04.
- TB176 Vieux-Moulin, Pont du (Arthabaska) ; 301524 ; JFO, 1995-02 ; résolution municipale, 1995-02.
- TB177 Vieux Moulin, Ruisseau du (HG) ; 108850 ; enq. CBO et JYD, 1980-06.
- TB178 Vieux Moulin à Scie, Lac du (AL) ; 274394 ; JMO, 1991-09.
- TB179 Vieux-Moulin, Pont du (BM) ; 273859 ; JMO, 1991-09 ; résolution municipale, 1991-07.
- TB180a Vieux-Couvent, District électoral du (IM) ; 134857 ; RDA, 1984-06.
- TB180b *id.* ; *id.* ; DTR, 1990-11.
- TB181 Vieux Phare, Île du (Manicouagan) ; 195631 ; enq. de PLE, 1987-06.
- TB182 Vieux Quai, Anse du (IM) ; 277490 ; DTR, 1992-03.
- TB183 Vieux Soixante-Neuf, Lac du (RP) ; 115593 ; enq. de CBO, 1978-07.
- TB184 Vieux-Vingt-Neuf, Le (RP) ; 115605 ; enq. CBO, 1978-07.
- TB185 Vieux Tentage, Le (Matane) ; 72260 ; CMI, 1996-04 ; citation tirée de : BASTIEN, Albert (1995) *Les fosses à saumon de la Rivière Matane. Historique et mode d'utilisation*, p. 37.
- TB186 Vieux Camp, Étang du (Charlevoix) ; 319998 ; CRH, 1996-04.
- TB187 Vieux Camp, Lac du (Pontiac) ; 280705 ; JMO et YGI, 1992-09.

- TB188 Vieux Campement, Baie du (VO) ; 284529 ; CRH, 1993-02.
- TB189 Vieux Panache, Lac du (AL) ; 273719 ; PLE, 1991-07.
- TB190 Vieux Ducks, Lac des (Matawinie) ; 204375 ; SLA, 1987-11.
- TB191 Vieux Sentier, Lac du (Témiscamingue) ; 291663 ; CRH, 1994-04
- TB192 Vieux, Lac du (Caniapiscou) ; 283730 ; CRH, 1992-12.
- TB193 Vieilles Filles, Lac des (CG) ; 287203 ; enq. MCB et CDI, 1993-06.
- TB194a Vieux-Leslie, Anse du (IM) ; 282659 ; enq. DTR, 1990-07.
- TB194b *id.* ; *id.* ; DTR, 1992-10.
- TB195 Vieux-Louis, Lac au (SR) ; 255971 ; MRI, 1989-12 ; VIGNEAULT Gilles (1979) *La Petite heure (contes 1959-1979)*, Ottawa, Nouvelles Editions de l'Arc.
- TB196 Vieux, Le (CG) ; 65897 ; Lettre du Père E.-B. Deschênes, 1929 (La Vieille).
- TB197 Vieux Sapin, Lac du (HCN) ; 276950 ; CMI, 1992-03.
- TB198 Vieux-Chêne, Parc du (HR) ; 308902 ; MFO, 1995-05 ; résolutions municipales, 1983-08 et 1995-04.
- TB199 Vieux Galet, Le (IM) ; 268240 ; enq. DTR, 1990-07.
- TB200 Observation, Mont de l' (RP) ; 45142 ; CMI, 1993-09 ; Toponymie des principaux reliefs du Québec, étude 4, p. 42 / JONES, I. W., *La région du...* (1938), p. 7.
- TB201 Tour-Patapédia (La Mitis) ; 228816 ; enq. PLE, 1988-08.
- TB202 Tour-des-Hauteurs (RN) ; 228580 ; enq. PLE, 1988-08.
- TB203 Tour, La (Matane) ; 72019 ; CMI, 1996-04 ; BASTIEN Albert (1995) *Les fosses à saumon de la Rivière Matane, historique et mode d'utilisation*, p. 24.
- TB204 Tours, District électoral des (Québec) ; 135510 ; RDU, 1984-09.
- TB205 Tours, Batture des (Lajemmerais) ; 233795 ; MCB, 1988-05.
- TB206 Observation, Île de l' (Mékinac) ; 312301 ; HDO et CRH, 1995-08.
- TB207 Affût, Lac de l' (VO) ; 283036 ; CRH, 1992-10.
- TB208 Affût, Lac de l' (FS) ; 275937 ; JMO, 1992-03.
- TB209 Affût, Lac de l' (FS) ; 275573 ; JFO, 1992-01.
- TB210 Mire, Lac de la (FS) ; 275949 ; JFO, 1992-02.
- TB211 Cible, Lac de la (FS) ; 275625 ; JFO, 1992-01.
- TB212 Guet, Lac du (HCN) ; 137223 ; enq. MPO, 1984-06.
- TB213 Guet, Île du (BCN) ; 27396 ; enq. CMI et DPE, 1987-06 ; BÉLANGER R., 1972, *De la Pointe de tous les Diables au Cap Grincedents*, p. 96.
- TB214 Bouée-Gagnon, La (VG) ; 294270 ; CRH, 1994-08.
- TB215a Guide, Baie du (La Tuque) ; 272884 ; LLE, 1991-07.
- TB215b *id.* ; *id.* ; CRH, 1995-12.
- TB216 Garde-Chasse, Lac du (MC) ; 304766 ; MRI, 1995-02.
- TB217a Boom Defence, La (CG) ; 260350 ; enq. CBO, 1974-07.
- TB217b *id.* ; *id.* ; enq. de MCB et CDI.
- TB218 Boom Defence, Plage de la (CG) ; 311422 ; MCB, 1995-07 ; *Le Soleil*, 95-07-17, p. A-4.
- TB219 Take it Easy, Îles (Jamésie) ; 224005 ; enq. CRH, 2000-04 ; WILSON Larry (1956) *L'appel du Chibougamau*, p. 70.
- TB220 Coupe-Feu, Lac du (HCN) ; 321115 ; CRH, 1996-04.
- TB221 Coupe-Feu, La (Jamésie) ; 108585 ; PBA, 1981-10.
- TB222 Quota, Lac à (HCN) ; 313793 ; CRH, 1995-11.
- TB223 Conservation, Île de la (Memphrémagog) ; 258836 ; DTR, 1990-02.

- TB224 Toll, Lac (Mékinac) ; 62839 ; Anonyme, Commission de Géographie du Québec.
- TB225 Coup d'Oeil, Lac du (Manicouagan) ; 278845 ; YGI, 1992-04.
- TB226 L'Observatoire (Papineau) ; 338321 ; CMI, 1997-08.
- TB227 Bellevue, Côte (Manicouagan) ; 74003 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB228 Belle Anse, La (IM) ; 4814 ; enq. DTR, 1990-07 ; *Monographie de Fatima, 25 ans, 1959-1984*, p. 23.
- TB229 Brion-la-Belle, Côte de (IM) ; 277376 ; DTR, 1992-03.
- TB230 Bellevue (Roussillon) ; 254424 ; enq. MCB, 1989-08 ; relevé lors de l'enq. de JLB, 1981-05.
- TB231 Site-Bellevue (BM) ; 123084 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB232 Bellevue, Plage (VS) ; 313566 ; MFO, 1995-11.
- TB233 Deuxième Terrasse, Île (MC) ; 73221 ; enq. CDE, 1985.
- TB234 Bellevue, Halte (Bonaventure) ; 290067 ; JFO, 1994-01 ; résolution municipale, 1993-11.
- TB235 Panoramique, Halte (DR) ; 291079 ; JFO, 1994-03.
- TB236 Belle-Vue, District électoral de la (FS) ; 142814 ; JYD ; résolution municipale, 1985-06.
- TB237 Panorama, District électoral du (FS) ; 142813 ; JYD, 1985-07 ; résolution municipale, 1985-06.
- TB238 Belle Eau, Plage de la (FS) ; 239080 ; LGR, 1989-05.
- TB239a Belle Rivière, La (JC) ; 287888 ; CRH, 1993-10 ; citation du Club Triton, 1989, p.89.
- TB239b *id.* ; *id.* ; SLA, 1995-04.
- TB240 Belles Filles, Battures des (Bécancour) ; 4910 ; enq. MCB, 1987-07.
- TB241 Belles Femmes, Île aux (Jamésie) ; 223886 ; enq. AGAG, 1988-08.
- TB242 Village-de-la-Belle-Élodie, Le (HR) ; 122893 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB243 La Belle-Rivière (LSJE) ; 105875 ; JFO, 2000-12 ; résolution municipale, 2000-11.
- TB244 Bonne Pêche, Lac (Caniapiscou) ; 256487 ; HLA, 1990-01.
- TB245 Bonnes Herbes, Lac des (SR) ; 244877 ; MRI, 1989-08 ; Thériault Yves (1960) *Ashini*, Fidès, Ottawa, p. 54
- TB246 Bon Piégeage, Lac de (SR) ; 243928 ; MRI, 1989-08 ; Thériault Yves (1960) *Ashini*, Fidès, Ottawa, p. 130-131.
- TB247 Lingot, Lac du (MC) ; 306048 ; MRI, 1995-03.
- TB248 Bijou, Lac (FS) ; 313581 ; CRH, 1995-11.
- TB249 Bon-Air, Parc du (Montréal) ; 215345 ; APA, 1993-07 ; MFO 1996-12, répertoire historique *Les rues de Montréal* (1995).
- TB250 Bel Air, Mont (Les Laurentides) ; 4667.
- TB251 Domaine-Air-Pur (Les Laurentides) ; 135637 ; enq. JNA, 1984-05.
- TB252 Parfum, Lac du (FS) ; 276862 ; LMA, 1992-05.
- TB253 Musc, Lac du (FS) ; 276038 ; JFO, 1992-02.
- TB254 Flower Pot Farm (Minganie) ; 148783 ; enq. YBR, 1967.
- TB255 Trou-des-Roses, Le (Les Chenaux) ; 198154 ; enq. MCB, 1987-07.
- TB256 Belle Flore, Lac de la (VO) ; 115523 ; HFO, 1983-04.
- TB257 Midi, Montagne du (Charlevoix-Est) ; 279719 ; enq. MCB, 1992-04.
- TB258 Midi, Montagne du (Les Etchemins) ; 73941 ; JMN, 1971, p. 36 (cité par AVA).
- TB259 Contre-Jour, Lac du (FS) ; 275944 ; JMO, 1992-03.
- TB260 Brillante, Montagne (FS) ; 8354 ; CBE, 1978-03 ; Rapport du voyage d'exploration de J.-H. Valiquette (1908).

- TB261 Montagne de Cristal, Lac de la (VG) ; 106229 ; enq. MLE, 1981-06.
- TB262 Éclairé, Lac (Mékinac) ; 226312 ; SLA, 1988-09.
- TB263 Translucide, Lac (Manicouagan) ; 278837 ; YGI, 1992-05.
- TB264 Pur, Lac (La Tuque) : 51487 ; Anonyme, Commission de Géographie du Québec.
- TB265 Transparent, Lac (AL) ; 273707 ; PLE, 1991-07.
- TB266 Rainbow Lodge, lieu-dit (Jamésie) ; 198288 ; cité in CRH, 2000-03.
- TB267 Petit-Rainbow, Le (Jamésie) ; 224048 ; enq. AGAG, 1988-08.
- TB268 Arc-en-Ciel, Lac de l' (Témiscamingue) ; 106261 ; CMI, 1994-05.
- TB269 Percées, Lac des (HCN) ; 321079 ; CRH, 1996-04 ; DULONG Gaston et BERGERON Gaston (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, question 1177.
- TB270 Éclaircie, Lac de l' (FS) ; 275940 ; JMO, 1992-03.
- TB271 Lune, Trous de la (RNO) ; 318731 ; CMI, 1996-03.
- TB272a Belle Étoile, Lac à la (Témiscamingue) ; 310390 ; JFO, 1995-07.
- TB272b *id.* ; *id.* ; JFO, 1995-09.
- TB273 Étoile Filante, Lac de l' (FS) ; 276449 ; JFO, 1992-02.
- TB274a Lumière, Anse à la (FS) ; 95925 ; enq. RGO, 1980-05.
- TB274b *id.* ; *id.* ; enq. MCB, 1992-04.
- TB275 Flash, Le (VG) ; 294275 ; CRH, 1994-08.
- TB276 Diurne, Lax (VG) ; 269725 ; JFO, 1991-04.
- TB277 Midi, Lac du (HCN) ; 276965 ; CMI, 1992-03.
- TB278 Clarté, Lac de la (Témiscamingue) ; 290463 ; CRH, 1994-03.
- TB279 Serein, Lac du (HCN) ; 276922 ; CMI, 1992-02.
- TB280 Village-Paradis (MC) ; 150474 ; JFO, 1994-04.
- TB281 Vallée du Paradis, Plage (Les Laurentides) ; 72170 ; enq. PBE, 1975.
- TB282 Paradis, Lac du (Matawinie) ; 270573 ; JFO, 1991-05.
- TB283 Petit-Paradis, Le (HCN) ; 175072 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB284 Paradis-Marin, Le (HCN) ; 279067 ; enq. MCB, 1992-04.
- TB285 Paradis, Lac (VG) – statut de variante ; 46884 ; CRH, 1998-10 ; Résolution du Conseil de Bande de la réserve indienne de Kitigan Zibi, 1998-07.
- TB286 Merveille, Lac de la (FS) ; 285458 ; CRH, 1993-04.
- TB287a Parfait, Lac (SR) – statut officiel ; 247569 ; JFO, 1989-09.
- TB287b Probe, Lac (SR) – statut de variante ; 242620 ; JFO, 1989-09.
- TB288 Idéale, Île (RINO) ; 29446 ; MAB, 1994-05 ; Archives municipales de Saint-Jérôme, Comité de toponymie, août 1993 (résolution des ponts et viaducs).
- TB289 Enchanté, Lac (HSL) ; 122865 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB290 Domaine-Enchanté (HSL) ; 122864 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB291 Enchanté, Lac (HY) ; 105992 ; enq. JLB, 1981-05.
- TB292 Harmony, Baie (Pontiac) ; 187391 ; enq. JNA et JLR, 1982-09.
- TB293 Félicité, Lac de la (PH) ; 275341 ; HLA, 1992-01.
- TB294 Élixir, Lac (Jamésie) ; 20704 ; enq. CRH, 2000-04.
- TB295 Céleste, Mont (FS) ; 140768 ; DTR, 1986-02.
- TB296 Magique, Lac (Manicouagan) ; 273693 ; JMO, 1991-09.
- TB297 Rêverie, Lac de la (MC) ; 303577 ; MRI, 1995-01.
- TB298 Domaine-des-Rêves (L'Amiante) ; 265865 ; JFO, 1990-08 ; résolution municipale, 1990-08.

- TB299 Le P'tit-Bonheur (Les Laurentides) ; 228367 ; JFO, 1988-11.
- TB300 P'tit Bonheur, Baie du (Les Laurentides) ; 228368 ; JFO, 1988-11.
- TB301 Malfait, Lac (Manicouagan) ; 243965 ; enq. MDA, 1989-07.
- TB302 Malfait, Lac (AL) ; 324603 ; CRH, 1996-07.
- TB303 Malfait, Lac (Matawinie) ; 38267 ; CBO et GPE, 1976-07.
- TB304a Malfait, Lac (Matane) ; 38276 ; KJE, 2002-05.
- TB304b *id.* ; *id.* ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- TB305 Malfait, Lac (La Matapédia) ; 38275 ; enq. de MCB et CMAC, 1995-06.
- TB306 Désarticulé, Lac (SR) ; 242638 ; JFO, 1989-07.
- TB307 Difforme, Lac (FS) ; 273328 ; JMO, 1991-07.
- TB308 Vilain, Lac du (FS) ; 283611 ; CMI, 1992-12.
- TB309 Affreux, Lac (VO) ; 176870 ; SLA, 1986-11/CMI, 1993-01.
- TB310 Atroce, Lac (VO) ; 176997 ; SLA, 1986-11/CMI, 1992-11.
- TB311 Indigne, Lac (VO) ; 176860 ; SLA, 1986-11/CMI, 1993-01.
- TB312 Qui-Pue, Anse (Les Basques) ; 126779 ; SLA, 2000-02 ; *L'île aux Basques* (1997) Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, Québec, Éditions L'Ardoise.
- TB313 Puant, Lac (Papineau) ; 128646 ; enq. de JNA, 1983-04.
- TB314 Porcherie, Lac de la (MC) ; 330484 ; CRH, 1997-01.
- TB315 Call Puant, Lac du (VG) ; 308483 ; CRH, 1995-05.
- TB316 Pourri, Lac (La Matapédia) ; 312784 ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- TB317 Pourri, Lac (FS) ; 50973 ; AVA.
- TB318a Rotten, Ruisseau (Bonaventure) – statut officiel ; 269074 ; CMI, 1991-02.
- TB318b Pourri, Ruisseau (Bonaventure) – statut de variante ; 265189 ; enq. FAR, 1987.
- TB319a Crotté, Cap (Minganie) ; 16307 ; enq. JLE, 1980-08.
- TB319b *id.* ; *id.* ; enq. PBE, 1974.
- TB320 Pouilleux, Lac à (Manicouagan) ; 324517 ; CRH, 1997-05.
- TB321 Dirty Gut, Baie (Pontiac) ; 128201 ; enq. JLR et JNA, 1982-09.
- TB322a Gâchis, Lac (FS) ; 73147 ; enq. AVA, 1976.
- TB322b *id.* ; *id.* ; enq. CDA et LOU, 1980-05.
- TB323 Passe Sale, Lacs de la (Minganie) ; 84868 ; JMD, AVA, 1978-04 : Rapport 3, 1977-11, p. 9.
- TB324 Sale, Baie (Témiscamingue) ; 57834 ; enq. AVA, 1971, p. 97.
- TB325 Sale, Lac (Témiscamingue) ; 265636 ; LLE, 1990-07.
- TB326 Sale, Lac (RN) ; 198959 ; JFO, 1987-09.
- TB327 Déchets, Lac des (La Tuque) ; 245368 ; CDE, 1989-07.
- TB328a Plaisant, Lac (Shawinigan) – statut officiel ; 49774 ; SLA, 1989-03.
- TB328b Sangsues, Lac aux (Shawinigan) – statut de variante ; 58122.
- TB329 Morpions, Ruisseau (BM) ; 122986 ; enq. JNA, 1983-04.
- TB330 Stérile, Lac (AL) ; 77899 ; CRH, 1995-07.
- TB331a Inutile, Lac (FS) ; 280142 ; JMO, 1992-07.
- TB331b *id.* ; *id.* ; CRH, 1993-02.
- TB332 Niaies, Lac (FS) ; 226479 ; MDA, 1988-07.
- TB333 Pénurie, Lac de la (MC) ; 300701 ; MRI, 1994-11.
- TB334 Pauvre, Lac (Les Laurentides) ; 47475 ; enq. JNA, 1984-05.
- TB335 Lot Inculte, Le (Matane) ; 70195 ; enq. MCB et MRE, 1994-06 ; CMI, 1996-04 :

- BASTIEN, Albert (1995) *Les fosses à saumon de la Rivière Matane. Historique et mode d'utilisation*, p. 22.
- TB336 Fichu, Lac (HCN) ; 227447 ; enq. MDA, 1988-07.
- TB337 Hello, Baie (Jamésie) : 223852 ; enq. AGAG, 1988-08 ; WILSON Larry (1952) Monographie *L'appel du Chibougamau*.
- TB338 Appels, Montagne des (Charlevoix-Est) ; 286369 ; SMA, 1993-08.
- TB339 Call, Lac du (VO) ; 285211 ; CRH, 1993-04.
- TB340 Appel, Lac de l' (SR) ; 128889 ; enq. LGE, 1983-04.
- TB341 Cris Perdus, Mont des (Jamésie) ; 108578 ; PBA, 1981-10.
- TB342 Écho, Baie de l' (Québec) ; 20287 ; JFO, 1989-06 ; Plan de la seigneurie Saint-Ignace fait par larpenteur De Lajoue, le 25 février 1707.
- TB343 Criard, Pointe du (SR) ; 68819 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB344 Croche-du-Criard, Le (Matane) ; 314073 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB345 Hurlements, Lac des (Témiscamingue) ; 287955 ; CRH, 1994-01.
- TB346 Bruyantes, Lac des (La Tuque) ; 273021 ; LLE, 1991-07.
- TB347 Claquements, Lac des (Témiscamingue) ; 289878 ; CRH, 1993-12.
- TB348 Claquements, Lac des (Charlevoix-Est) ; 318997 ; CRH, 1996-03.
- TB349 Tambourinage, Lac du (FS) ; 276429 ; JFO, 1992-02.
- TB350 Grognon, Lac (FS) ; 238193 ; LGR, 1989-05.
- TB351 Coup de Fusil, Lac du (AL) ; 273723 ; PLE, 1991-07.
- TB352 Et Vlan !, Lac (FS) ; 283608 ; CMI, 1992-12.
- TB353 Musique, Lac de la (La Tuque) ; 265614 ; LLE, 1990-07.
- TB354 Vacarme, Lac du (FS) ; 118272 ; enq. LGE, 1983-05.
- TB355 Mur du Son, Île du (SR) ; 335444 ; CRH, 1997-05.
- TB356 Sérénade, Lac de la (VG) ; 269627 ; JFO, 1991-05.
- TB357 Turlute, Lac de la (Témiscamingue) ; 289808 ; CRH, 1993-12.
- TB358 Soul, Lac (Manicouagan) ; 287134 ; CRH, 1993-08.
- TB359 Jazzmen, Parc des (Montréal) ; 290940 ; MFO, 1994-02 ; résolution municipale, 1993-12.
- TB360 Silencieux, Lac (La Tuque) ; 277101 ; JMO, 1992-03.
- TB361 Silencieux, Lac (MC) ; 302224 ; MRI, 1994-12.
- TB362 Silence, Lac du (La Tuque) ; 273219 ; LLE, 1991-07.
- TB363 Pays du Silence, Lac du (SR) ; 244604 ; MRI, 1989-08 ; THÉRIAULT Yves (1960) *Ashini*, Ottawa, Fidès, p. 30.
- TB364 Douce-Amère, Ruisseau de la (Pontiac) ; 114747 ; HLA, 1983-03.
- TB365 Salés, Petits lacs (HCN) ; 176150 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB366 Salé, Petit lac (HCN) ; 48574 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB367 Salé, Lac (BCN) ; 193090 ; enq. CMI et DPE, 1987-06.
- TB368 Salé, Lac (Les Basques) ; 126788 ; SLA, 2000-02 ; *L'Île aux Basques* (1997) Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, Québec, Éditions L'Ardoise.
- TB369a Saline, La (Lajemmerais) ; 34489 ; enq. AVA, 1974 ; LBE (1968) *Région du Richelieu*, p. 92.
- TB369b *id.* ; *id.* ; VBL, 1985-09.
- TB370 Saline, Lac (SR) ; 197587 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB371 Atocas, Champ des (Bécancour) ; 94605 ; enq. JYD et HHU, 1979-10.
- TB372 Bleuets, Chute aux (Les Laurentides) ; 68481 ; enq. CDE, 1986-07.

- TB373 Bleuets, Montagne du (Avignon) ; 228514 ; enq. PLE, 1988-08.
- TB374 Fraisières, Parc des (HR) ; 308862 ; HLA et MFO, 1995-04.
- TB375 Bleuetière, La (LSJE) ; 97066 ; enq. CDA, LOU et HHU, 1980-05.
- TB376 Sucrerie, Ruisseau de la (Bellechasse) ; 195404 ; enq. JNA et DTR, 1985-05.
- TB377 Cabanes-à-Sucre, Pont des (La Haute-Gatineau) ; 295910 ; enq. MCB, 1995-06.
- TB378 Sucrerie, Lac de la (AL) ; 312621 ; CRH, 1995-09.
- TB379 Sagamité, Lac (La Tuque) ; 99070 ; DGR, été 1980.
- TB380 Pemmican, Lac (Charlevoix) ; 47804.
- TB381 Pemmican, Lac du (Témiscamingue) ; 103000 ; enq. DGR-SLA, 1981-05 ; JFO, 1990-01.
- TB382 Beurrerie, Lac de la (BS) ; 92993 ; enq. PBE et PBA, 1979-03.
- TB383 Galette, Lac de la (Papineau) ; 291742 ; CRH, 1994-04 ; document interne reçu à la CTQ en 1992.
- TB384 Farine, Lac à (Minganie) ; 72790 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB385 Mélasse, Côte à la (CG) ; 70399 ; CBO, 1975-04 et 1978-08 ; ROY Carmen (1962), *Littérature orale de la Gaspésie*, numéro 164, p. 40.
- TB386 Lard, Pointe au (VG) ; 70020 ; enq. PBE, 1975.
- TB387 Ragoût, Lac du (Témiscamingue) ; 288868 ; CRH, 1993-11 ; DULONG Gaston et BERGERON Gaston (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, Office de la langue française, vol. 2, questions : 202, 204, 214, 218, 219.
- TB388 Couque, Lac du (SR) ; 245195 ; MRI, 1989-08 ; TACHÉ Joseph-Charles (1964) *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Fides, coll. du Nénuphar, 190 p.
- TB389 Confiserie, Lac de la (MC) ; 330543 ; CRH, 1997-01.
- TB390 Bonbons, Lac des (MC) ; 330550 ; DTR, 1997-04.
- TB391a Candy, Lac (VG) – statut de variante ; 284021 ; CRH, 1993-01.
- TB391b Candy Man, Lac (VG) – statut officiel ; 284020 ; CRH 1993-01.
- TB392 Pique-Nique, Îlots du (Témiscamingue) ; 291336 ; CRH, 1994-03.
- TB393 Pique-Nique, Pointe du (Matawinie) ; 274730 ; PLE, 1991-09.
- TB394 Dînette, La (Caniapiscou) ; 282250 ; AVA, 1992-08.
- TB395 Lunch, Fosse du (Bonaventure) ; 266309 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB396 Agapes, Lac des (MC) ; 335282 ; CRH, 1997-05.
- TB397 Régals, Lac du (Témiscamingue) ; 287977 ; CRH, 1994-01.
- TB398a Régals, Lac du (La Tuque) ; 52801 ; HLA, 1979-06.
- TB398b *id.* ; *id.* ; PBO, 1994-06.
- TB398c *id.* ; *id.* ; CRH, 1995-01.
- TB399 Pommes de Terre, Cap des (IM) ; 94895 ; enq. PPA et AVA, 1978-05 ;
- TB400 Vignes, Îles aux (Les Moulins) ; 93288 ; HHU, 1979-12.
- TB401 Vignobles, Ruisseau des (Sherbrooke) ; 330094 ; JMD, Département de géographie et télédétection, Université de Sherbrooke, 1996-10.
- TB402 Rêvons-le-Vin, Lac (SR) ; 255922 ; MRI, 1989-12 ; VIGNEAULT Gilles (1986) *Le Grand cerf-volant. Poèmes, contes et chansons*, Ottawa, Nouvelles Editions de l'Arc/Paris : Seuil : extrait du poème « Les Mots ».
- TB403 Camp-de-la-Robine, Le (Avignon) ; 312800 ; enq. MCB-CMAC, 1995-06 ; PROTEAU Lorenzo (1991) *Le français populaire au Québec et au Canada*, p. 48.
- TB404 Champagne, Plage au (Jamésie) ; 108579 ; PBA, 1981-10.
- TB405 Calumet, Lac du (FS) ; 276207 ; JFO, 1992-02.
- TB406 Bois de Calumet, Lac du (HCN) ; 321508 ; CRH, 1996-05.

- TB407 Tabac, Rivière du (Matawinie) ; 301318 ; CRH, 1994-11.
- TB408 Pipée, Ruisseau de la (SR) ; 242642 ; JFO, 1989-07.
- TB409 Tabac, Lac du (AL) ; 120027 ; enq. JSA, 1983-03.
- TB410 Pipée, Lac de la (HCN) ; 320968 ; CRH, 1996-05 ; DULONG Gaston et BERGERON Gaston (1980) *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, question : 1088.
- TB411 Eau Chaude, Ruisseau à l' (Bellechasse) ; 20155 ; Relevé par JMN, 1971, p. 83.
- TB412 Chaud, Lac (RN) ; 12750 ; enq. CBE et HHU, 1975-07.
- TB413 Chaud, Lac (Matane) ; 12751 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB414 Chaud, Bras (Bécancour) ; 94602 ; enq. JYD et HHU, 1979-10.
- TB415 Chaud, Ruisseau (HCN) ; 148489 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB416 Dégelé, Ruisseau (Bonaventure) ; 265187 ; Nom relevé par FAR, étudiant au cours d'Introduction à la toponymie donné à l'Université Laval à l'automne 1987.
- TB417 Place-Chaleur (Matane) ; 295397 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB418 Fourneau, Pointe à (VS) ; 79833 ; LBE (1968) *Toponymie... étude 2*, p. 68.
- TB419 Dorage, Lac du (VG) ; 176803 ; SLA, 1986-11.
- TB420a Fourneaux, Les (Les Basques) ; 126796 ; enq. HHU, 1982-05.
- TB420b *id.* ; *id.* ; SLA, 2000-02 ; *L'Île aux Basques* (1997) Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, Québec, Éditions L'Ardoise.
- TB421 Fourneaux, Les (Minganie) ; 98192 ; GGL, 1979-07.
- TB422 Fourneau-à-Chaux, Côte du (RN) ; 91986 ; enq. HHU et CBE, 1979-07.
- TB423 Fourneau, Le (DR) ; 240407 ; SLA, 1989-06 ; BÉLANGER Yves (1986) *Toponymie des phénomènes d'intérêt spéléologique du Québec*.
- TB424 Fours, Ruisseau des (Témiscouata) ; 120875 ; enq. PBA, 1982-06 ; thèse de Gilles Pineault (3.2.4), 1977-11.
- TB425 Boiler, Le (Témiscamingue) ; 242922 ; enq. PLE, 1989-06.
- TB426 Poêle, Anse du (SR) ; 197463 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB427 Glacière, La (RP) ; 267202 ; enq. MDA, 1990-07.
- TB428 Glacière, La (Portneuf) ; 74397 ; enq. PBE et PFI, 1976.
- TB429 Glacière, Anse à la (SR) ; 74358 ; enq. PBE et PFI, 1976.
- TB430 Frigo, Lac du (VG) ; 283980 ; CRH, 1993-01.
- TB431 Froid, Ruisseau (FS) ; 238652 ; SMO, 1989-05.
- TB432 Fret, Lac (FS) ; 118157 ; LGE, 1983-05.
- TB433 Pas Chaud, Lac (Manicouagan) ; 102985 ; JLB, 1981-02.
- TB434 Cold Spring, Le (HSF) ; 196384 ; enq. LGE, 1983-06.
- TB435 Tank à l'Eau Frette, Ruisseau de la (HG) ; 245831 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB436 Frissons, Lac aux (Témiscamingue) ; 141338 ; SLA, 1985-03 ; Lettre de M. X, coroner.
- TB437a Coulée des Frissons, La (Matane) ; 301959 ; JFO, 1994-12.
- TB437b *id.* ; *id.* ; CMI, 1996-04 ; BASTIEN Albert (1995) *Les fosses à saumon de la rivière Matane, historique et mode d'utilisation*, p.8.
- TB438 Frileux, Lac (MC) ; 305819 ; MRI, 1995-03.
- TB439 Vent, Cap du (IM) ; 277438 ; DTR, 1992-03.
- TB440 Blizzard, Mont du (HG) ; 230126 ; DTR, 1989-01.
- TB441 Pic-au-Vent, Le (FS) ; 281035 ; enq. MCB, 1992-04.
- TB442 Coup de Vent, Lac du (AL) ; 307925 ; CRH, 1995-04.
- TB443 Vents, Lac des (Jamésie) ; 65379 ; *Dictionnaire des Rivières et des Lacs*, 1925, p 389.

- TB444 Vent, Lac du (FS) ; 118273 ; LGE, 1983-05.
- TB445 Pluies, Lac des (Manicouagan) ; 336023 ; CRH, 1997-05.
- TB446 Grêle, Île de la (DR) ; 148267 ; enq. CDE, 1985-06.
- TB447 Neiges, Les (HG) ; 70588 ; enq. CBO et JYD, 1980-06.
- TB448 Glaciers, Lac des (Caniapiscou) ; 273264 ; LLE, 1991-07.
- TB449 Neige, Ravin à (Matane) ; 284714 ; JFO, 1993-03 ; GERVAIS Camille (1982) *La flore vasculaire de la région du mont Logan, Gaspésie, Québec*, pp. 9-10.
- TB450 Ice Brook, Ruisseau (Minganie) ; 148767 ; enq. HHU et MMI, 1981-08.
- TB451 Glacier, Caverne du (Témiscouata) ; 162114 ; enq. MCB, 1986-05.
- TB452a Snow, Mont (Matawinie) ; 60137 ; enq. PBE, 1973.
- TB452b *id.* ; *id.* ; information de JPO, 1989-01. JFO, 1989-01.
- TB452c *id.* ; *id.* ; JFO, 2002-10.
- TB453 Neiges, Lac des (Manicouagan) ; 244615 ; enq. MDA, 1989-07.
- TB454a Côte de Glace, La (Matane) ; 72743 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB454b *id.* ; *id.* ; CMI, 1996-04 ; BASTIEN Albert (1995) *Les fosses à saumon de la rivière Matane, historique et mode d'utilisation*, p. 35.
- TB455 Glace, Côte de (Matane) ; 203499 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB456 Harfang des Neiges, Île du (D'Autray) ; 294589 ; JFO, 1994-06.
- TB457 Neiges, Lac des (Témiscamingue) ; 292234 ; CMI, 1994-04.
- TB458 Glaciel, Pointe du (RN) ; 315135 ; MRI, 1996-01.
- TB459 Blocs Glaciels, Cap aux (IM) ; 277323 ; DTR, 1992-03.
- TB460 Bain de Pied, Lac du (AL) ; 273624 ; PLE, 1991-08.
- TB461 Pieds Mouillés, Lac des (La Tuque) ; 273255 ; LLE, 1991-07.
- TB462 Courte Botte, Ruisseau de la (Québec) ; 118837 ; JFO, 1983-07.
- TB463 Marche, Lac de la (Pontiac) ; 280717 ; JMO-YGI, 1992-09.
- TB464 Marche, Lac de la (VG) ; 123290 ; enq. RBO, 1982-10.
- TB465 Marche, Lac de la (VG) ; 309019 ; CRH, 1995-05.
- TB466 Petite Marche, Lac de la (Manicouagan) ; 233249 ; LGR, 1989-02.
- TB467 Sentier, Fosse du (CG) ; 305614 ; DTR, 1995-02.
- TB468 Sentier, Baie du (AL) ; 312597 ; CRH, 1995-09.
- TB469 Sentier, Lac (AL) ; 127579 ; SLA, 1983-11.
- TB470 Trail, Lac de la (AL) ; 297465 ; CRH, 1994-10.
- TB471 Sentier, Lac du (FS) ; 286909 ; CRH, 1993-08.
- TB472 Belle Randonnée, Lac de la (MC) ; 303551 ; MRI, 1995-01.
- TB473 Promenade, District électoral de la (Roussillon) ; 145703 ; JYD, 1985-09.
- TB474 Arc-des-Piétons, Passerelle de l' (Coaticook) ; 279249 ; enq. RLE (Université Laval) en 1990-02, information rapportée par MCB, 1992-05.
- TB475 Passant, Belvédère du (Lévis) ; 340978 ; JFO, 1997-11 ; résolution municipale, 1997-10.
- TB476 Marcheur, Lac du (Matawinie) ; 38787 ; DTR, 1989-01.
- TB477 Pantoufle, Lac (AL) ; 127720 ; SLA, 1983-11.
- TB478 Coureurs de Bois, Lac des (Pontiac) ; 264495 ; LLE, 1990-06-12.
- TB479 Trail, Lac de la (La Tuque) ; 301333 ; CRH, 1994-11.
- TB480 Canots, Anse à (Les Basques) ; 126794 ; cité par SLA, 2000-02 ; *L'île aux Basques* (1997) Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, Québec, Éditions L'Ardoise.

- TB481a Canot, Pointe à (Minganie) ; 68393 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB481b Canot, Anse à (Minganie) ; 68391 ; *id.*
- TB482 Canot, Lac du (Mékinac) ; 324919 ; CRH, 1996-10.
- TB483 Canoe Run, Fosse (Matane) ; 266200 ; enq. MRO, 1990-09.
- TB484 Canot Caché, Lac du (AL) ; 324622 ; CRH, 1996-07.
- TB485 Sleighs, Lac aux (Mékinac) ; 245555 ; enq. CDE, 1989-07.
- TB486 Sleighs, Ruisseau aux (La Tuque) ; 245562 ; enq. CDE, 1989-07.
- TB487 Skidoo, Pointe (Jamésie) ; 59984.
- TB488 Skidoo, Lac du (La Tuque) ; 296717 ; CRH, 1994-08.
- TB489 Pêche, Lac à la (Manicouagan) ; 227655 ; MDA, 1988-07.
- TB490 Little Fishery (BCN) ; 150497 ; MDU.
- TB491 Pêche à Laurencelle, Anse de la (HCN) ; 176061 ; enq. CBI, 1986-08.
- TB492 Pêches à Marsouins, Battures des (Charlevoix) ; 47605 ; DTR, 1995-10 ; ROUSSEAU Jacques : « La toponymie de l'île aux Coudres », *Bulletin des sociétés de géographie de Québec et de Montréal*, vol. 1, n° 10, décembre 1942.
- TB493 Pêche du Père-Louis, Anse de la (Charlevoix) ; 315563 ; enq. DTR et BMA, 1995-10.
- TB494 Pêche-à-l'Anguille, La (RN) ; 289476 ; JFO, 1993-12.
- TB495 Pêche-Blanche, La (FS) ; 283288 ; enq. MCB, 1992-05.
- TB496 Trappe, Anse à la (Minganie) ; 72037 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB497 Chasseurs, Lac des (Pontiac) ; 221327 ; LLE, 1990-09.
- TB498 Chasseur, Lac du (VG) ; 276885 ; JMO, 1992-02.
- TB499 Pêcheurs, Pointe des (Abitibi-Ouest) ; 107763 ; enq. GLA, 1981.
- TB500 Pêcheurs, Rigolet des (D'Autray) ; 273758 ; PLE, 1991-07.
- TB501 Trappeur, Fosse du (Manicouagan) ; 197543 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB502 Trappeur, Lac du (MC) ; 121476 ; HHU, 1982-10.
- TB503 Trappeur, Montagne du (Témiscamingue) ; 291358 ; CRH, 1994-03.
- TB504 Trappeur, Lac du (VO) ; 283116 ; CRH, 1992-10.
- TB505 Trappeurs, Baie des (Minganie) ; 281056 ; YGI, 1992-08.
- TB506 Chasseurs, Lac aux (PH) ; 143691 ; enq. JNA, 1985-08.
- TB507 Pistes d'Orignaux, Lac des (Manicouagan) ; 278836 ; YGI, 1992-05.
- TB508 Pistes d'Orignal, Lac aux (VO) ; 282847 ; CRH, 1992-10.
- TB509 Amour, Lac de l' (Manicouagan) ; 233223 ; LGR, 1989-02.
- TB510 Mon Amour, Lac (Jamésie) ; 108592 ; PBA, 1981-10.
- TB511 Mon Amour, Petit lac (Jamésie) ; 108590 ; PBA, 1981-10.
- TB512 Belles-Amours, Halte des (L'Islet) ; 290206 ; JFO, 1994-01 ; KIROUAC André (1993) *Quand l'église rythmait la vie à Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet.*
- TB513 Vénus, Mont (PH) ; 135593 ; enq. JNA, 1984-05.
- TB514 Éros, Lac (Pontiac) ; 21276 ; enq. DOU, 1982-07.
- TB515 Fesses, Île aux (Les Laurentides) ; 161182 ; enq. PLE, 1986-06.
- TB516 Fesses, Île aux (PH) ; 135571 ; enq. JNA, 1984-05.
- TB517 Fesses, Île aux (Drummond) ; 149557 ; SHO, 1985-07.
- TB518 Fesses, Île aux (Matawinie) ; 323040 ; CRH, 1996-08.
- TB519 Fesses, Anse aux (HCN) ; 176060 ; enq. CBO, 1986-08.
- TB520 Noces de Diamant, Lac des (Charlevoix) ; 336634 ; CRH, 1997-06.
- TB521 Mariés, Ruisseau des (FS) ; 292989 ; MAB, 1994-05.

- TB522 Retrouvailles, Lac des (Caniapiscou) ; 273684 ; JMO, 1991-09.
- TB523 Rendez-Vous, Île des (AL) ; 312606 ; CRH, 1995-09 ; résolution municipale, 1995-08.
- TB524 Canon, Anse à (SR) ; 197284 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB525 Canons, Côte des (Bellechasse) ; 262056 ; JFO, 1990-05 ; (1988) « *De mémoire* », *Saint-Vallier, Bellechasse (1713-1988)*, p. 42.
- TB526 POW, Lac (La Tuque) ; 321462 ; CRH, 1997-08.
- TB527 Conscrit, Petit lac (DR) ; 148251 ; enq. CDE, 1985-06.
- TB528 Obus, Lac (VG) ; 45149 ; enq. DOU, 1982-07.
- TB529 Bombe, Lac à la (Charlevoix-Est) ; 6799 ; AVA et JGO, 1988-05.
- TB530 Bombe, Lac de la (FS) ; 276309 ; JFO, 1992-02.
- TB531 Batterie, Pointe à la (Minganie) ; 3913.
- TB532 Batterie, Ruisseau à la (Minganie) ; 3914 ; YGI, 1992-06 ; SCHMITT Joseph (1904) *Monographie de l'île d'Anticosti*, Paris.
- TB533 Batterie, Chute à la (Minganie) ; 138603 ; CRH, 2001-05.
- TB534 Tomahawk, Lac (DR) ; 62863.
- TB535 Tomahawk, Lac (Papineau) ; 62861 ; GUINARD Joseph E., OMI (ca 1960) *Les noms indiens de mon pays. Leur signification, leur histoire*, Montréal, Rayonnement, p. 171.
- TB536 Tomahawk, Lac (HCN) ; 62862 ; enq. AVA, 1973.
- TB537 Tomahawk, Lac du (Jamésie) ; 127070 ; CMI, 1983-08.
- TB538 Tomahawk, Lac du (FS) ; 136660 ; enq. GLA, 1984-06.
- TB539 Braconnier, Lac du (DR) ; 235376 ; LGR, 1989-04.
- TB540 Braconniers, Lac des (La Tuque) ; 272954 ; LLE, 1991-07.
- TB541 Braconniers, Lac des (VG) ; 308478 ; CRH, 1995-05.
- TB542 Squatter, Lac du (HCN) ; 120177 ; enq. CBO, 1982-05.
- TB543 Chicane, Lac de la (MC) ; 295907 ; MRI, 1994-09.
- TB544 Querelle, Lac de la (MC) ; 302306 ; MRI, 1994-12.
- TB545 Discorde, Lac de la (FS) ; 275952 ; JFO, 1992-02.
- TB546 Combat, Lac du (FS) ; 276482 ; JFO, 1992-02.
- TB547 Grabuge, Lac du (FS) ; 292861 ; MAB, 1994-05.
- TB548 Zizanie, Lac de la (FS) ; 293318 ; MAB, 1994-05.
- TB549 Traquenard, Lac du (FS) ; 276278 ; JFO, 1992-02.
- TB550 Méfait, Lac du (FS) ; 276058 ; JFO, 1992-02.
- TB551 Filou, Lac du (FS) ; 275845 ; JFO, 1992-01.
- TB552 Gros Bras, Lac des (FS) ; 275753 ; JFO, 1992-01.
- TB553 Pardon, Lac du (MC) ; 303573 ; MRI, 1995-01.
- TB554 Domaine-du-Repos (Drummond) ; 76888 ; enq. PBE et PFI, 1976.
- TB555 Repos, Baie du (VO) ; 112980 ; enq. RJE, 1982-07.
- TB556 Repos, Lac du (La Tuque) ; 273958 ; JMO, 1991-09.
- TB557 Repos, Rivière du (Manicouagan) ; 243938 ; enq. MDA, 1989-07.
- TB558 Repos, Le (Matane) ; 71342 ; CMI, 1996-04 ; BASTIEN Albert (1995) *Les fosses à saumon de la Rivière Matane, historique et mode d'utilisation*, p. 23.
- TB559 Petit-Oasis, Parc du (Québec) ; 341478 ; JTO, 1997-11 ; résolution municipale, 1997-10.
- TB560 Oasis, Lac de l' (Témiscamingue) ; 291309 ; CRH, 1994-03.
- TB561 Cité-Joie, Lac (JC) ; 222143 ; JFO, 1988-07.
- TB562 Joie, Mont (HY) ; 31298 ; enq. JLB, 1981-05.

- TB563 Joyeux-Vikings, Parc des (Montréal) ; 215419 ; APA, 1993-08.
- TB564 Fun, Lac (FS) ; 319086 ; CRH, 1996-03.
- TB565 Youppi, Lac (FS) ; 115262 ; SLA, 1983-03.
- TB566 Rieuse, Lac de la (MC) ; 274382 ; JMO, 1991-09.
- TB567 Village-de-la-Blague (RL) ; 72265 ; enq. PBE, 1975.
- TB568 Bon Vivant, Lac du (FS) ; 276335 ; JFO, 1992-02.
- TB569 Liberté, Lac de la (Manicouagan) ; 273689 ; JMO, 1991-09.
- TB570 Chance, Lac de la (Jamésie) ; 191749 ; HLA, 1987-07.
- TB571 Chanceux, Grand chenal (AL) ; 196929 ; enq. MDA, 1987-07.
- TB572a Lucky Rock (Abitibi-Ouest) ; 142032 ; enq. MLA, 1982-08.
- TB572b *id.* ; *id.* ; CRH, 1994-11.
- TB573 Fortune, Lac de la (MC) ; 304710 ; MRI, 1995-02.
- TB574 Misère, Lac de la (MC) ; 304711 ; MRI, 1995-02.
- TB575 Chance, Lac de la (La Tuque) ; 264392 ; LLE, 1990-06.
- TB576 Malchance, Lac de la (La Tuque) ; 264397 ; LLE, 1990-06.
- TB577 Descente-aux-Enfers, La (RN) ; 289475 ; JFO, 1993-12.
- TB578 Panique, Lac de la (MC) ; 304725 ; MRI, 1995-02.
- TB579 Wreck, Anse du (SR) ; 74479 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB580 Naufrage, Lac du (MC) ; 303583 ; MRI, 1995-01.
- TB581 Naufragés, Les (Minganie) ; 281067 ; YGI, 1992-08.
- TB582 Renversis, Lac du (Témiscamingue) ; 311992 ; CRH, 1995-08.
- TB583 Renversis, Lac du (Manicouagan) ; 195536 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB584 Renversy (Maskinongé) ; 53048 ; PBE.
- TB585 No Good, Lac (Portneuf) ; 44288 ; Anonyme, Commission de Géographie du Québec.
- TB586 Déluge, Ruisseau du (FS) ; 338122 ; CRH, 1997-08.
- TB587 Brûlée, Grande Île (VO) ; 68311 ; enq. de DLA, 1975.
- TB588 Mirador Brûlé, Lac du (MC) ; 291418 ; CRH, 1994-03.
- TB589 Brûlé de la Charrue, Lac (MC) ; 295913 ; MRI, 1994-07.
- TB590 Boule de Feu, Lac (FS) ; 319057 ; CRH, 1996-03.
- TB591 Feu, Lac du (Témiscamingue) ; 287805 ; CRH, 1993-10.
- TB592a Chantier Brûlé, Lac du (CO) ; 12285 ; JNA, 1981-05.
- TB592b *id.* ; *id.* ; CRH, 1997-10 ; PIGEON Léo-Paul, *La Blanche de Templeton*, pp. 75, 89 et 142.
- TB593 Pont-Brûlé, Le (Matane) ; 313489 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB594a Starvation Point (JC) ; 287474 ; CRH, 1993-09.
- TB594b *id.* ; *id.* ; CRH, 1993-09 ; Le club Triton (1989), p. 93.
- TB595 Côte du Chômage, Ruisseau de la (RP) ; 139234 ; enq. CBO, 1978-07.
- TB596 Camp-de-la-Grippe, Le (La Matapédia) ; 313896 ; enq. MCB et CMAC, 1995-06.
- TB597 Quarantaine, Ruisseau de la (RC) ; 73537 ; AVA cite enq. JMN, 1971, p. 168.
- TB598 Larmes, Ruisseau des (RN) ; 126713 ; enq. HHU, 1982-05.
- TB599 Larmes, Fosse des (Manicouagan) ; 197524 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB600 Chagrin, Lac du (MC) ; 304764 ; MRI, 1995-02.
- TB601 Sorry, Lac (Témiscamingue) ; 285937 ; CRH, 1993-07.
- TB602 Tourterelles Tristes, Lac des (VO) ; 283020 ; CRH, 1992-10.
- TB603 Tourterelle Triste, Lac de la (FS) ; 275939 ; JMO, 1992-03.

- TB604 Farewell Cove (CG) ; 138673 ; enq. MCB et CDI, 1993-06 ; ST-AMOUR Maxime (1988) *Parc National Forillon*, p. 100.
- TB605 Déception, Lac (VO) ; 283257 ; CRH, 1992-11.
- TB606 Perdu, Lac du (Témiscamingue) ; 141336 ; SLA, 1985-03.
- TB607a Pièce-Perdue, La (AL) ; 197367 ; MDA, 1987-07.
- TB607b *id.* ; *id.* ; DTR, 1990-11.
- TB608 Tente Déchirée, Lac de la (Kativik) ; 62046 ; CBO, 1999-07.
- TB609 Côtes Cassées, Lac des (FS) ; 283602 ; CMI, 1992-12.
- TB610 Trop Loin, Lac (VG) ; 276897 ; JMO, 1992-03.
- TB611 Petite Misère, Lac de la (HCN) ; 321949 ; JFO, 1996-05.
- TB612 Misère, Lac (PH) ; 41459 ; enq. JNA, 1985-09.
- TB613 Misère, Lac de la (Manicouagan) ; 281102 ; DTR, 1992-08.
- TB614 Misère, Lac de la (FS) ; 283604 ; CMI, 1992-12.
- TB615 Misère, Lac de la (AL) ; 299942 ; CRH, 1994-10.
- TB616 Varices, Lac aux (VG) ; 308460 ; CRH, 1995-05.
- TB617 Hard Luck, Lac (La Tuque) ; 208392 ; CRH, 1997-08.
- TB618 Visou Croche, Lac du (La Tuque) ; 273111 ; LLE, 1991-07.
- TB619 Ratés, Lac des (VG) ; 308476 ; CRH, 1995-05.
- TB620 Mort, Butte du (Minganie) ; 72958 ; AVA : Rapport de JMD, Région de Rivière-aux-Graines, 1976-01.
- TB621 Mort, Pointe du (Minganie) ; 246978 ; enq. JLE, 1980-08 ; DTR, 1992-09 : JMD, 1984-1985.
- TB622 Dead Man's Cove, La (BCN) ; 281355 ; YGI, 1992-09.
- TB623 Mort, Anse du (SR) ; 197356 ; enq. de PLE, 1987-06.
- TB624 Homme Mort, Butte de l' (IM) ; 84768 ; DTR, 1992-03 ; TURBIDE François, *L'occupation de l'île de Bryon depuis le passage de Jacques Cartier*, 30 septembre 1984, p. 59.
- TB625 Dead Man, Lac (La Tuque) ; 17215 ; LLE, 1990-06.
- TB626 Morts, Anse des (Manicouagan) ; 195734 ; enq. PLE, 1987-06.
- TB627 Morts, Anse des (La Mitis) ; 42616 ; CRO, 1986-01.
- TB628 Pendu, Lac du (SR) ; 245162 ; MRI, 1989-08 ; TACHÉ Joseph-Charles (1964) *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Fides, coll. du Nénuphar, 190 p.
- TB629 Pendu, Côte du (HG) ; 261179 ; enq. MCB et MRE, 1994-06.
- TB630 Noyés, Lac des (SR) ; 44980 ; CMI, 1981-01.
- TB631 Noyés, Chute des (SR) ; 75328 ; CMI, 1981-01.
- TB632 Noyés, Passe des (SR) ; 70677 ; enq. CBO et AVA, 1975-07.
- TB633 Noyés, Anse des (Minganie) ; 70676 ; GGL, 1980-11.
- TB634 Noyés, Île des (Abitibi-Ouest) ; 301070 ; CRH, 1994-11.
- TB635 Noyée, Ruisseau de la (Charlevoix-Est) ; 323054 ; CRH, 1996-06.
- TB636 Tuer, Côte à (Kamouraska) ; 113055 ; CMI, 1982-02.
- TB637 Côte à Tuer, La (Matane) ; 68773 ; CMI, 1996-04 ; BASTIEN Albert (1995) *Les fosses à saumon de la Rivière Matane, historique et mode d'utilisation*, p. 11.
- TB638 Décès, Lac du (HCN) ; 17292 ; CRH, 1998-12.
- TB639 Trépas, Lac du (La Tuque) ; 301561 ; CRH, 1995-04.
- TB640 Disparus, Lac des (DR) ; 144289 ; JBE, 1986-06.
- TB641 Crâne, Grotte du (Charlevoix-Est) ; 239626 ; SLA, 1989-06 ; BRASSARD Léo « Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay », *Saguenayensia*, vol. 3, n° 3-4, 1961, pp. 55-75.

- TB642 Os Perdus, Pic des (HG) ; 230143 ; DTR, 1989-01.
- TB643 Ossements, Île aux (Abitibi-Ouest) ; 112925 ; CRH, 1995-01.
- TB644 Crânes, Côte des (Avignon) ; 109186 ; enq. CBO et JYD, 1980-06.
- TB645 Morts, Cran des (BCN) ; 145056 ; enq. HHU et MMI, 1981-08.
- TB646a Cap-aux-Os (CG) ; 10400 ; SLA, 1993-09 ; ROY Carmen (1962) *Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Musée national du Canada.
- TB646b *id.* ; *id.* ; enq. MCB et CDI, 1993-06 ; ST-AMOUR Maxime (1988) *Parc National Forillon*, p. 108.
- TB647 Cimetière-à-Chevreaux, Le (RP) ; 200551 ; enq. MDA, 1990-07.
- TB648 Mort-Bois, Lac du (AL) ; 42606.
- TB649 Cimetière, Île du (VG) ; 164456 ; enq. AGAG, 1986-07/ CRH, 1994-06.
- TB650 Cimetière, Pointe (Jamésie) ; 224156 ; enq. AGAG, 1988-08.
- TB651 Cimetière, Le (RP) ; 35095 ; enq. CBO, 1974-07.
- TB652 Cimetière, Mont du (Les Laurentides) ; 13559 ; LBE (1969) *Toponymie des comtés de Deux-Montagnes*, p. 215.
- TB653a Mourir-Ma-Belle, Ruisseau (SR) ; 255909 ; MRI, 1989-12.
- TB653b *id.* ; *id.* ; MRI, 1989-12 ; VIGNEAULT Gilles, recueil *Silences (1957-1977)/Le Grand cerf-volant. Poèmes, contes et chansons* : extrait de « Chanson vieillotte ».
- TB654 Souvenirs, Pont des (Jamésie) ; 224634 ; JFO 1988-09/ CMI 1998-10/ MKB, 2000-05.
- TB655 Centenaire, Pont du (HSL) ; 274043 ; JMO, 1991-08 ; résolution municipale, 1989-12.
- TB656 Centenaire, Passerelle du (LSJE) ; 143657 ; CMI, 2001-02 ; règlement de toponymie, 1995-04.
- TB657 Centenaire, Parc du (DR) ; 317622 ; MFO, 1996-02 ; résolution municipale, 1996-02.
- TB658 Croix du Centenaire, Cap de la (FS) ; 298524 ; JFO, 1994-09 ; résolution municipale, 1994-09.
- TB659 Générations, Pont des (Bellechasse) ; 303080 ; « Au Fil des Ans », Société historique de Bellechasse, vol. 6, n° 4, automne 1994, p. 22.
- TB660 Quinze Minutes, Lac (Pontiac) ; 296897 ; JFO, 1994-08.
- TB661 Vingt Minutes, Lac (VG) ; 308497 ; CRH, 1995-05.
- TB662 Vingt-Cinq Minutes, Lac (AL) ; 136510 ; CRH, 1995-09.
- TB663 Quarante-Cinq Minutes, Montagne (AL) ; 196974 ; enq. MDA, 1987-07.
- TB664 Transit, Lac du (FS) ; 314187 ; CRH, 1995-11.
- TB665 Retard, Lac du (Manicouagan) ; 53104 ; enq. CRH et SAR, 1999-07.
- TB666 Espoirs, Lac des (Jamésie) ; 98449 ; PBA, 1980-10.
- TB667 Espoir, Parc de l' (Montréal) ; 300615 ; MFO, 1994-11 ; résolution municipale, 1994-09.
- TB668 Espoir, Lac de l' (Témiscamingue) ; 103015 ; enq. DGR et SLA, 1981-05.
- TB669 Espoir, Lac de l' (AL) ; 222519 ; LLE, 1990-07.
- TB670 Espoir, Lac de l' (Manicouagan) ; 112776 ; enq. HFO, 1982-12.
- TB671 Possibilité, Lac de la (Manicouagan) ; 112965 ; enq. MPO, 1982-12.
- TB672 Patience, Lac de la (MC) ; 300748 ; MRI, 1994-11.
- TB673 Dernière Chance, Lac de la (VO) ; 282789 ; CRH, 1992-10.
- TB674 Vaste Espérance, Lac de la (VG) ; 278733 ; JMO, 1992-05 ; LAPOINTE Gatien (1985) *Ode au Saint-Laurent. Précédée de J'appartiens à la terre*.
- TB675 Attente, Anse de l' (Charlevoix) ; 2452 ; MAB, 1994-07 ; Charlevoix, revue de la société d'histoire de Charlevoix, numéro 19, juillet 1994.
- TB676 Désirs, Ruisseau aux (DR) ; 148337 ; enq. CDE, 1985-07.

- TB677 Désir, Grande rivière (DR) ; 148341 ; enq. CDE, 1985-07.
- TB678 Désir, Petite rivière (DR) ; 148334 ; CDE, 1985.
- TB679 Vœux, Lac des (Matawinie) ; 273353 ; PLE, 1991-06.
- TB680 Espérance, Lac de l' (La Tuque) ; 287665 ; CRH, 1993-09 ; Le club Triton, 1989, p. 184.
- TB681 Foi, Île de la (La Tuque) ; 22882 ; CMI, 1996-08.
- TB682 Espérance, Lac l' (CB) ; 21383 ; enq. CRH, 1996-10.
- TB683 P'tit-Bon-Dieu, Source du (IM) ; 268251 ; enq. DTR, 1990-07 ; Monographie de Fatima, 25 ans, 1959-1984, p. 25.
- TB684 Bon Dieu, Lac du (FS) ; 283612 ; CMI, 1992-12.
- TB685 Fée, Cap de la (Matawinie) ; 84434 ; SLA, 2000-11 ; *Monographie Centenaire de Saint-Donat, 1874-1974* (1974), Comité du Centenaire.
- TB686 Fée, Trou de (Joliette) ; 239834 ; SLA, 1989-06 ; BÉLANGER Yves (1986) *Toponymie des phénomènes d'intérêt spéléologique du Québec*.
- TB687 Fée, Grotte de la (Charlevoix-Est) ; 239732 ; SLA, 1989-06 ; BÉLANGER Yves (1986) *Toponymie des phénomènes d'intérêt spéléologique du Québec*.
- TB688 Fée, Spéos de la (La Mitis) ; 239370 ; SLA, 1989-06 ; BÉLANGER Yves (1986) *Toponymie des phénomènes d'intérêt spéléologique du Québec*.
- TB689 Fées, Grotte des (Arthabaska) ; 149465 ; enq. SHO, 1985-08.
- TB690 Fées, Source des (Papineau) ; 275278 ; DTR, 1992-01.
- TB691 Génie, Lac du (Témiscamingue) ; 291745 ; CRH, 1994-05.
- TB692 Aladin, Lac (MC) ; 275057 ; JMO, 1991-09.
- TB693 Fantôme, Lac (VO) ; 283243 ; CRH, 1992-11.
- TB694 Revenant, Lac (VG) ; 308996 ; CRH, 1995-05.
- TB695 Sirène, Lac (CB) ; 59858.
- TB696 Sirène, Île (VO) ; 284512 ; CRH, 1993-02.
- TB697 Mi-Carême, Lac du (FS) ; 276434 ; JFO, 1992-02.
- TB698 Spectres, Lac des (DR) ; 60491.
- TB699 Vampire, Lac du (VO) ; 176591 ; SLA, 1986-11.
- TB700 Monstres, Lac des (VO) ; 282857 ; CRH, 1992-10.
- TB701 Farfadets, Lac des (FS) ; 283605 ; CMI, 1992-12.
- TB702 Nymphes, Coulée des (Matawinie) ; 264730 ; JFO, 1990-06 ; *Guide de Lanaudière* (1985), p. 311.
- TB703 Lutin, Lac du (AL) ; 121579 ; enq. JSA, 1983-03.
- TB704 Lutin, Lac du (FS) ; 121029 ; GLA, 1983-04.
- TB705 Lutin, Lac du (HCN) ; 279527 ; YGI, 1992-06.
- TB706 Lutins, Pont des (Matawinie) ; 285076 ; MCB, 1993-03 ; résolution municipale, 1993-02.
- TB707 Esprit, Lac (Jamésie) ; 21392 ; LMA, 1982-04.

PRESSE ÉCRITE : FUSIONS MUNICIPALES (QUÉBEC)

◆ : Lettre au journal

■ : Sondage-éclair

Correspondance des initiales (dans le texte) :

AA	AUCLAIR André	IR	RODRIGUE Isabelle	PBN	BOURDON Pierre
AC	COUTURE André	JB	BOIVIN Jean	PBO	BOURGAULT Pierre
AD	DEMERS Armand	JC	CORRIVEAU Jeanne	PBR	BRETON Pascale
ADC	DUBUC Alfred	JCSP	ST-PIERRE Jean-Claude	(PC)	Presse canadienne
ADU	DUCHESNE André	JD	DUBOIS Jules	PCH	CHÉNIER Pierre
AP	POIRIER André	JDLS	DE LA SABLONNIÈRE Johanne	PG	GERMAIN Pauline
AT	TITTELEY Alain	JG	GILES Jérémie	PHL	LEMIEUX Pierre H.
BB	BOUTHILLETTE Bernard	JGÉ	GÉLINAS Jacques	PJ	JURY Pierre
BD	DRAPEAU Bertrand	JJH	HUDON Jean-Jacques	PM	MICHAUD Paul
BT	TREMBLAY Bertrand	JL	LABELLE Jacques	PT	TÉTRAULT Pauline
CC	CÔTÉ Claude	JLA	LALONDE Jacques	PTR	TREMBLAY Paul
CD	DELISLE Catherine	JLC	LACOURCIÈRE Jacques	PTY	TREMBLAY Pierre
CM	MAGNY Claude	JMT	TREMBLAY Jean-Marie	PV	VENNE Pierrette
CMA	MARTEL Claude	JP	PICARD Jean	PVO	VOYER Patrick
CMO	MORISSET Claude	JPP	PERREAULT Jean-Paul	PW	WHEELAND Peter
CN	NÉRON Carol	JRG	GAUTHIER Jean-Robert	RB	BOUCHARD Russel
CS	SIMONEAU Christianne	JT	TURCOTTE Joelle	RBA	BANFORD Richard
CT	THÉRIAULT Charles	JTR	TREMBLAY Jacques	RBE	BERGERON Rachel
CTR	TREMBLAY Claudette	JVG	V-GUINDON Jeannette	RBEA	BEAUSÉJOUR Réjean
DBO	BOMBARDIER Denise	KEH	ERSKINE-HENRY Kevin	RG	GIRARD René
DB	BOUCHARD Denis	IJP	PERREAULT Laura-Julie	RL	LAURIN Renée
DC	CÔTÉ Daniel	LMP	PRUD'HOMME Louis M.	RLE	LEDUC Richard
DD	DÉRY Dominique	LT	TOUPIN Louise	RSG	ST-GERMAIN Raymond
DG	GRATTON Denis	LTR	TREMBLAY Louis	RT	TREMBLAY René
DJM	MORIN D.-Jacques	MA	ADAM Mohammed	RS	SAVARD Raymond
DL	LAPOINTE Diane	MB	BAILLARGEON Mario	SD	DUPRAS Sylvain
DP	PARKES Debbie	MC	CHAGNON Maxime	SE	EMOND Serge
DPE	PENVEN David	MCH	CHAREST Martial	SL	LAROCQUE Sylvain
DS	SAVARD Dominique	MF	FORTIER Marco	SLE	LEBEL Sylvain
(DV)		MG	GAGNON Martha	SLÉ	LÉVESQUE Solanges
ÉB	BÉLANGER Éric	MHV	VIAU Marie-Hélène	SM	MOUSSALLY Sergieh
ÉD	DANDENAULT Égide	MKF	KIM FORTIER Mylène	SMA	MAHRADY Saïd
FL	LARAMÉE François	MLA	LAFRENIÈRE Martin	(sma)	sans mention d'auteur
GC	CÔTÉ Gilles	MM	MALTAIS Murray	SR	ROUSSY Sophie
GB	BOUCHARD Ghislain	MP	PELCHAT Martin	SSL	ST-LAURENT Sylvain
GBO	BOUCHARD Gérard	MPX	PROULX Marcel	TCC	C.-CANTARA Therez
GD	DESCHÊNES Gérard	MT	TURBIDE Mathieu	TR	ROBIDAS Thérèse
GF	FONTAINE Guy	MV	VALLIÈRES Martin	YB	BOISVERT Yves
GG	GAUTHIER Guy	NB	BOIVIN Normand	YBA	BARIL Yvan
GL	LESSARD Georges	(NC)		YBE	BERNIER Yvon
GLA	LAVOIE Gilbert	NG	GILBERT Nathalie	YBO	BOURSIER Yannick
GP	PARADIS Gilles	NRS	RACICOT SAÏA Nicole	(YBX)	
GRM	MORIN Gérard-R.	PA	APRIL Pierre	YG	GRISÉ Yolande
GSA	ST-ARNAULD Gérard	PB	BERGERON Pierre		
GSG	SAUVÉ-GARAND Gérard				

- ADAM Mohammed (MA) « New city's name "racist". PQ wanted "English-sounding Hull" off the map, MP charges », Ottawa, *The Ottawa Citizen*, 11 juillet 2001, p. A1-2.
- APRIL Pierre (PA) « Gatineau, un nom contesté », Montréal, *La Presse*, 24 octobre 2001, p. A16.
- APRIL Pierre (PA) « La Rive-Sud s'appellera Longueuil », Québec, *Le Soleil*, 5 juillet 2001, p. A16.
- AUCLAIR André (AA) « Longueuil, un nom incontournable », lettre au journal, Montréal, *Le Devoir*, 1^{er} mai 2001, p. A6.
- BAILLARGEON Mario (MB) « Appel à la population en faveur de Chicoutimi », *Le Progrès-Dimanche*, 24 mars 2002, p. A40.
- BANFORD Richard (RBA) « Commentaire. Nom de la ville : les élus doivent choisir leur camp », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 7 mars 2002, p. 8.
- BERGERON Rachel (RBE) « Saguenay, un nom volé », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 décembre 2001, p. 8.
- BERGERON Pierre (PB) « Hull ou Gatineau : une décision s.v.p. ! », éditorial, Ottawa-Hull, *Le Droit*, 5 mai 2001.
- BERGERON Pierre (PB), éditeur « Tous pour Gatineau ! », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 22 juin 2001.
- BERNIER Yvon (YBE) « Regroupement de municipalités du Bas-Saguenay. Le conseil de La Baie entérine la proposition », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 3 août 1999, p. 7.
- BOISVERT Yves (YB) « Bienvenue à Outrepoint », Montréal, *La Presse*, 2 mai 2001, p. E1.
- BOISVERT Yves (YB) « On a tué Viger-sur-Rive. Mais on n'a pas réglé la chicane », Montréal, *La Presse*, 11 mai 2001, p. 2.
- BOISVERT Yves (YB) « Quel nom pour la Rive-Sud ? La Presse attend vos suggestions... », Montréal, *La Presse*, 27 avril 2001, p. A1-2.
- BOIVIN Jean (JB) « La valeur d'un nom », Québec, *Le Soleil*, 3 février 2002.
- BOIVIN Jean (JB) « La valeur d'un nom, un repère », Montréal, *Le Devoir*, 31 janvier 2002, p. A6.
- BOIVIN Normand (NB) « Les anciennes nominations revivraient », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 juin 2001, p. 4.
- BOIVIN Normand (NB) « Nom de Saguenay. Bouchard refuse un débat stérile », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 24 janvier 2002, p.4.
- BOMBARDIER Denise (DBO) « Changer les noms », Montréal, *Le Devoir*, 11 août 2001, p. A1.
- BOUCHARD Denis (DB) « Après la consultation populaire. Jean Tremblay se tourne vers l'économie », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 16 avril 2002, p. 6.
- BOUCHARD Denis (DB) « Chicoutimi fournit sa valeur patrimoniale », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 février 2002, p. 4.
- BOUCHARD Denis (DB) « Choix du nom de la ville. Pas une vente de garage, dit Gauthier », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 12 avril 2002, p. 7.
- BOUCHARD Denis (DB) « Consultation sur le choix du nom. La participation atteint 60% », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 17 avril 2002, p. 6.

- BOUCHARD Denis (DB) « Désignation non acceptable. "Ville de Saguenay" entraînerait un usage fautif », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 29 septembre 2001, p. 4.
- BOUCHARD Denis (DB) « Future grande ville au Saguenay. Chicoutimi représente le nom idéal pensent les professeurs de l'UQAC », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 22 juin 2001, p. 6.
- BOUCHARD Denis (DB) « Le Comité du nom se prononce. 1^{er} choix : Chicoutimi-Jonquière 2^e choix : Chicoutimi 3^e choix : Saguenay », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 1^{er} février 2002, p. 3.
- BOUCHARD Denis (DB) « Saguenay sort ses francs-tireurs. L'élite chicoutimienne en prend un coup », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 9 avril 2002, p. 4.
- BOUCHARD Denis (DB) « Ville de Saguenay. La Commission de toponymie préfère Chicoutimi », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 31 octobre 2001, p. 4.
- BOUCHARD, Gérard (GBO in CD) « Gérard Bouchard propose d'associer les Amérindiens au choix du nom », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 21 mars 2002, p. 6.
- BOUCHARD Ghislain (GB), président du Rassemblement "Au nom du bon sens : Chicoutimi" « Fusions municipales. Le nom de Chicoutimi a été rayé de la carte du Québec », lettre au journal, Montréal, *Le Devoir*, 4 juillet 2001.
- BOUCHARD Russel (RB) « À la douce mémoire de ce peuple ! », lettre au journal, Alma, *Le Lac-Saint-Jean*, 18 février 2001, p. 6.
- BOURDON Pierre (PBN) « Au fil du temps. Chicoutimi s'avère le choix le plus logique », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 mars 2002, p. 8.
- BOURGAULT Pierre (PBO) « Fou comme d'la marde », Québec, *Le Journal de Québec*, 12 février 2001, p. 7.
- BOURSIER Yannick et DUPRAS Sylvain (YBO et SD) « Bienvenue à Gatineau ! Le nom sera officialisé dans quelques jours », Hull, *Bonjour Dimanche*, 23 juin 2001, p. 3.
- BOURSIER Yannick (YBO) « Un référendum sur le nom est toujours possible. La ministre Louise Harel donne une lueur d'espoir », Hull, *Bonjour Dimanche*, 6 octobre 2001, p. 3.
- BOUTHILLETTE Bernard (♦BB), signé Bernard Bouthillette, Citoyen de l'Outaouais « Le nom Outaouais : se donner le temps de réfléchir », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 30 mars 2001, p. 15.
- BRETON Pascale (PBR) « Longueuil, LeMoyne ou Viger-sur-Rive ? », Montréal, *La Presse*, 25 avril 2001, p. E1.
- BRETON Pascale (PBR) « Mme Harel préfère Charles-LeMoyne », Montréal, *La Presse*, 21 juin 2001, p. A3.
- BRETON Pascale et PELCHAT Martin (PBR et MP) « Les maires retournent "la patate chaude" au Conseil des ministres », Montréal, *La Presse*, 1^{er} juillet 2001, p. A3.
- BRETON Pascale (PBR) « Pauline Marois a fait pencher la balance, disent les maires déçus », Montréal, *La Presse*, 5 juillet 2001, p. A2.
- C.-CANTARA Therez (♦TCC), signé Therez C.-Cantara, auteure « "Colline de Gatineau" », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 14 décembre 2000, p. 2A.
- CHAGNON Maxime (MC) « Les Brossardois deviennent Longueuillois. La nouvelle ville est officiellement en vigueur depuis le 1^{er} janvier », Brossard, *Brossard-Éclair*, 8 janvier 2002.

- CHAGNON Maxime (MC) « Nom de la nouvelle ville : Longueuil, Lemoyne ou... Viger-Sur-Rive ! », Brossard, *Brossard-Éclair*, 1^{er} mai 2001, p. 4.
- CHAGNON Maxime (MC) « Vous serez des Longueuillois le 1^{er} janvier. Le Conseil des ministres est parvenu à trancher pour le nom de la nouvelle ville », Brossard, *Brossard-Éclair*, 10 juillet 2001, p. 3.
- CHAREST Martial (♦MCH), signé Martial Charest, « Un nom tout français », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 19 mars 2001, p. 14.
- CHAREST Martial (♦MCH), signé Martial Charest et un petit groupe d'anciens fonctionnaires, membres de l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic) « Pourquoi pas Gatineau-Hull ? », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 23 mars 2001, p. 16.
- CHÉNIER Pierre (♦PCH), signé Pierre Chénier, Hull « Rivemont est unique », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 6 juin 2001, p. 14.
- CORRIVEAU Jeanne (JC) « La nouvelle ville de la Rive-Sud. LeMoyne : un compromis guère populaire », Montréal, *Le Devoir*, 15 juin 2001, p. A5.
- CORRIVEAU Jeanne (JC) « La nouvelle ville unifiée de la rive sud. Viger-sur-Rive, peut-être ? Les Longueuillois se mobilisent pour imposer leur nom », Montréal, *Le Devoir*, 25 avril 2001, p. A3.
- CORRIVEAU Jeanne (JC)... Montréal, *Le Devoir*, 5 juillet 2001.
- CÔTÉ Claude (CC) « Jean-Paul Desbiens choqué. Faut absolument garder le nom de Métabetchouan », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 février 2001a, p. 3.
- CÔTÉ Claude (CC) « Métabetchouan et Lac-à-la-Croix n'existent plus. Envoyez vos lettres à Ville Lac-Saint-Jean-Sud ! », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 2 février 2001, p. 6.
- CÔTÉ Claude (CC) « Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. 1610 citoyens tiennent au statu quo », Métabetchouan, *Le Quotidien / Québec*, *Le Soleil*, 13 février 2001, p. A4.
- CÔTÉ Claude (CC) « "Ville Lac-Saint-Jean-Sud". "Ce n'est pas la trouvaille du siècle", dit Dorion », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 février 2001b, p. 3.
- CÔTÉ Claude (CC) « "Ville Lac-Saint-Jean-Sud". Le professeur Gérard Bouchard lui aussi n'en revient pas », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 10 février 2001, p. 10.
- CÔTÉ Daniel (DC) « "Chicoutimi est comme un tronc...". Jean Tremblay se dissocie de Marcel Claveau », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 31 août 2001, p. 11.
- CÔTÉ Gilles (♦GC), signé Gilles Côté, Beaumont « Montréal a-t-elle une histoire ? », Montréal, *La Presse*, 25 octobre 2000, p. 15.
- COUTURE André (♦AC), signé André Couture, auteur et éditeur « Outaouais-la-trinité », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 21 mars 2001, p. 17.
- DANDENAULT Égide (♦ÉD), signé Égide Dandenaault, Hull « Il ne faut pas jeter le passé aux poubelles », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 11 juin 2001.
- DE LA SABLONNIÈRE Johanne (JDLS) « Initiative de Marcel Claveau. "Les 1000 amis de Chicoutimi" verront à passer des messages », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 août 2001, p. 5.
- DELISLE Catherine (CD) « Aucune surprise ! Deux comités », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 27 mars 2002a, p. 3.

- DELISLE Catherine (CD) « Au Saguenay. L'histoire accueille la nouvelle ville », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 19 février 2002, p. 3.
- DELISLE Catherine (CD) « Au Saguenay. Pierre Bergeron suggère une grande ville », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 20 février 2001, p. 3.
- DELISLE Catherine (CD) « Consultation pour le nom. Saguenay veut éviter tous les dérapages », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 19 mars 2002, p. 6.
- DELISLE Catherine (CD) « Le comité pour le nom Chicoutimi prend son envol », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 27 mars 2002b, p. 3.
- DELISLE Catherine (CD) « Les concepteurs publicitaires misent sur... la confusion ! », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 mars 2002, p. 4.
- DELISLE Catherine (CD) « Nom de la future ville. Margaret Vien apporte des précisions », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 28 mars 2002, p. 10.
- DELISLE Catherine (CD) « Nom de la future ville. Les penseurs entretiennent la chicane », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 26 mai 2001, p. 11.
- DELISLE Catherine (CD) « Nom de la méga ville. Le comité de transition invité à trancher... et vite », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 juillet 2001, p. 6.
- DELISLE Catherine (CD) « Nom de la nouvelle entité. Ville de Saguenay mène mais Chicoutimi gagne des points », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 10 juillet 2001, p. 6.
- DELISLE Catherine (CD) « Un mouvement sensibilise la population. Le toponyme Chicoutimi est loin d'être mort », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 7 novembre 2002, p. 5.
- DELISLE Catherine (CD) « Un nom à préserver. Jean-Paul Desbiens plaide pour Chicoutimi », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 24 mai 2001b, p. 4.
- DELISLE Catherine (CD) « Un nom s'impose pour la ville fusionnée », *Le Quotidien*, 24 mai 2001a, p. 4.
- DEMERS Armand (♦AD), signé Armand Demers, « Frère Desbiens, bravo ! », Québec, *Le Soleil*, 14 février 2001, p. A23.
- DÉRY Dominique (♦DD), signé Dominique Déry, Gatineau-sous-Hull « Un nom accrocheur... », [Ottawa-Hull, *Le Droit*, avril ou mai 2001].
- DESCHÊNES Gérard (GD), signé Gérard Deschênes, « Montréal Rive-Sud », Montréal, *La Presse*, 1^{er} mai 2001, p. A14.
- DRAPEAU Bertrand (♦BD), signé Bertrand Drapeau, Boucherville « Longueuil, pourquoi pas ? », Boucherville, *La Seigneurie*, 7 avril 2001, p. 8.
- DRAPEAU Bertrand (♦BD), signé Bertrand Drapeau, historien, Boucherville « Un nom pour une ville : Longueuil », Montréal, *Le Devoir*, 3 mai 2001, p. A6.
- DUBOIS Jules (♦JD), signé Jules Dubois, Gatineau « Mon père est plus fort que l'tien... », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 30 août 2001, p. 16.
- DUBUC Alfred (ADC) « Préserver le royaume du Saguenay et opter pour Chicoutimi », Montréal, *Le Devoir*, 10 avril 2002, p. A0.

- DUBUC Alfred (ADC) «Votre opinion. "Saguenay" : le Lac-Saint-Jean serait perdant », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 février 2002, p. 8
- DUCHESNE André (ADU) « Au moins 1000 signatures en faveur de Longueuil », Montréal, *La Presse*, 27 avril 2001, p. E1.
- DUPRAS Sylvain (SD) « Bernard Landry ne veut pas d'un nom anglophone. Il en a fait part au maire de Hull, Yves Ducharme », Hull, *Bonjour Dimanche*, 9 juin 2001, p. 3.
- DUPRAS Sylvain (SD) « Le dossier du nom de la ville est clos pour Sylvain Simard », Gatineau, *La Revue de Gatineau*, 31 octobre 2001, p. 3.
- (DV) « Le MCJ défendra le nom de Ville de Saguenay », Chicoutimi, *Le Réveil*, 12 août 2001, p. 6.
- EMOND Serge (SE) « Le PQ de Jonquière favorise Ville de Saguenay », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 janvier 2002, p. 10.
- EMOND Serge (SE) « Un débat qui risque d'attiser les passions », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 23 janvier 2002a, p. 6.
- EMOND Serge (SE) « Ville de Saguenay recrute des défenseurs », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 23 janvier 2002b, p. 6.
- EMOND Serge (SE) « Ville Saguenay. Un toponyme que rejette la Société historique », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 12 mai 2001, p. 6.
- ERSKINE-HENRY Kevin (KEH) « Greenfield Park forever », lettre au journal, Montréal, *The Gazette*, 6 juillet 2001, p. B2.
- FONTAINE Guy (♦GF), signé Guy Fontaine, Gatineau « Hull, un choix de fonctionnaires », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 24 mai 2001.
- FORTIER Marco (MF) « Le verdict est tombé. Hull disparaît, vive Gatineau ! », Montréal, *Le Journal de Montréal*, 23 juin 2001, p. 14.
- GAGNON Martha (MG) « Longueuil, un choix historique judicieux », Montréal, *La Presse*, 17 novembre 2000, p. E2.
- GAUTHIER Guy (GG) « Chicoutimi : à Québec de corriger son erreur ! », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 14 décembre 2001, p. 8.
- GAUTHIER Jean-Robert, Ottawa (■JRG) in TURBIDE Mathieu (MT) « Une ville à baptiser », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 3 mars 2001, p. 2.
- GÉLINAS Jacques (JGÉ) « Saguenay : un double saccage », Montréal, *Le Devoir*, 14 janvier 2003, Lettre datée du 13 janvier 2003, p. A6.
- GERMAIN Pauline (PG) « Les entités perdent leur identité », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 juillet 2001, p. 8.
- GILBERT Nathalie (NG) « Longueuil : le nom n'est pas coulé dans le béton », Boucherville, *La Seigneurie*, 18 novembre 2000, p. 3.
- GILBERT Nathalie (NG) « Un millier de citoyens se prononceront sur le nom de la future ville », Boucherville, *La Seigneurie*, 5 mai 2001, p. 4.
- GILES Jérémie (♦JG), signé Jérémie Giles, Cavan, Ontario « Ville de Haut-Portage », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 9 février 2001, p. 21.

- GIRARD René (RG) « Chicoutimi devrait désigner la nouvelle ville », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Progrès-Dimanche*, 13 mai 2001, p. A-59.
- GRATTON Denis (DG) « Bienvenue à Trudeau P.Q. », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 2 mars 2001, p. 3.
- GRISÉ Yolande (♦YG), signé Yolande Grisé, « Une ville, un nom ? » Ottawa-Hull, *Le Droit*, 17 novembre 2000, p. 42.
- GRISÉ Yolande (♦YG), signé Yolande Grisé, responsable de la collection Les Textes poétiques du Canada français, 1606-1867. Édition intégrale, Montréal, Fides, 12 vols. « Montferrand, P.Q. », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 23 février 2001, p. 4.
- HUDON Jean-Jacques (JJH) « Il y a 325 ans, Chicoutimi s'organise », Québec, *Le Soleil*, 21 février 2002, p. A18.
- HUDON Jean-Jacques (JJH) « Une ville sans nom propre », Québec, *Le Soleil*, 17 mai 2002, p. A18.
- JURY Pierre (PJ) « Un casino aux airs champêtres », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 17 décembre 2001, p. 20.
- KIM FORTIER Mylène (MKF), économiste « Ville Saguenay : un nom logique issu d'un consensus », Québec, *Le Soleil*, 31 juillet 2001, p. A11.
- LABELLE Jacques (♦JL), signé A group of thirty citizens from Hull, Aylmer, Gatineau and Masson-Angers, Jacques Labelle, secretary « A name for the new city : Hull », Buckingham, *The West-Quebec Post*, 18 mai 2001, p. 4.
- LACOURSIÈRE Jacques (JLC in DC) « Nom de la grande ville. Jacques Lacoursière avoue sa préférence pour Chicoutimi », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 janvier 2002, p. 10.
- LAFRENIÈRE Martin (MLA) « Champlain ne veut pas partager son nom ! », Trois-Rivières, *Le Nouvelliste*, 12 octobre 2000, p. 1-2.
- LAFRENIÈRE Martin (MLA) « Le maire Laganière rassuré. Le dossier du nom de Champlain porté aux oreilles de Lucien Bouchard », Trois-Rivières, *Le Nouvelliste*, 14 octobre 2000, p. 1-2.
- LALONDE Jacques (♦JLA), signé Jacques Lalonde, auteur « Pour "Trois-Portages" », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 17 mai 2001.
- LAPOINTE Diane (DL) « LeMoyne se souviendra », lieu ?, *Le Courrier du Sud*, 8 avril 2001, p. 13.
- LARAMÉE François (FL) « Brossard, Greenfield Park et LeMoyne veulent fusionner pour former la nouvelle ville de "Concordia" », lieu ?, *Le Courrier du Sud*, 24 septembre 2000, p. 3.
- LARAMÉE François (FL) « L'arrondissement de Longueuil s'appellera "Vieux-Longueuil" », lieu ?, *Le Courrier du Sud*, 9 décembre 2001, p. 3.
- LARAMÉE François (FL) « Longueuil : 46 %. LeMoyne : 20 % ! », lieu ?, *Le Courrier du Sud*, 24 juin 2001, p. 6.
- LAROCQUE Sylvain (SL) « Hull tient à garder son nom », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 28 novembre 2001, p. 2.
- LAROCQUE Sylvain (SL) « Le nom de Hull demeurera dans les dictionnaires », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 7 février 2002, p. 9.

- LAROCQUE Sylvain (SL) « Les opposants au nom de Gatineau cherchent une nouvelle stratégie », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 5 décembre 2001, p. 6.
- LAURIN Renée (RL) « Gatinois pour un, mais pas pour tous », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 9 janvier 2002, p. 8.
- LAVOIE Gilbert (GLA) « Bye bye Chicoutimi », Québec, *Le Soleil*, 10 juillet 2001, p. A-11 / *Le Quotidien*, Chicoutimi, 10 juillet 2001, p. 8.
- LEDUC Richard (RLE) « Brownsburg-Chatham. Comité pour le nouveau nom », Lachute, *L'Argenteuil*, 18 août 1999, p. 5.
- LEDUC Richard (RLE) « Brownsburg-Chatham devient Chambourg », Lachute, *L'Argenteuil*, 27 octobre 1999, p. 2.
- LEDUC Richard (RLE) « Le choix du nom de Chambourg. Alain Bédard déposera son droit de veto », Sherbrooke, *La Tribune* ; Lachute, *Le Progrès / The Watchman* ?, 30 octobre 1999, p. 3.
- LEDUC Richard (RLE) « Toute une saga pour un nom », éditorial, Lachute, *L'Argenteuil*, 10 novembre 1999, p. 4.
- LEMIEUX Pierre H. (♦PHL), signé Pierre H. Lemieux, Cantley « Gatineau, le seul nom possible », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 18 novembre 2000, p. 43.
- LESSARD Georges (♦GL), signé Georges Lessard, Hull « Un nouveau nom pour une nouvelle ville ! », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 11 janvier 2001, p. 17.
- LÉVESQUE Solanges (SLÉ) « Un deuxième "Lac-St-Jean-Sud" au Saguenay », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 22 mars 2002, p. 8.
- MAGNY Claude (♦CM), signé Claude Magny, « Conserver le nom Hull de Gatineau », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 3 juillet 2001, p. 12.
- MAHRADY Saïd (SMA) « Longueuil, LeMoyne ou Viger-sur-Rive ? », Saint-Hubert, *Le Journal de St-Hubert*, 1^{er} mai 2001, p. 3.
- MALTAIS Murray (MM) « Un nom rassembleur. Sans nom, on n'existe pas », éditorial, Ottawa-Hull, *Le Droit*, 31 janvier 2001, p. 28.
- MARTEL Claude (♦CMA), signé Claude Martel, Ottawa « Plus que deux villes, une région fusionnée », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 17 février 2001, p. 25.
- MICHAUD Paul (♦PM), signé Paul Michaud, Boucherville « Vive Boucherville ! » in « À propos de Longueuil... », Montréal, *La Presse*, 9 juillet 2001.
- MORIN D.-Jacques (♦DJM), signé D.-Jacques Morin, Hull « Un nom anglais ? », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 15 mai 2001.
- MORIN Gérard-R. (GRM) « Fusion : vers la perte d'identité », lettre au journal, Chicoutimi, *Progrès-Dimanche*, 8 juillet 2001, p. A38.
- MORISSET Claude (♦CMO), signé Claude Morisset, Hull « Asticou : un nom court et rassembleur », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 28 février 2001, p. 17.
- MOUSSALLY Sergieh (SM), économiste « Comment peut-on abolir Chicoutimi ? », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 22 mai 2001, p. 8.

- (NC) « Un nouveau nom pour une nouvelle ville », participants à un sondage-éclair : BARIL Yvan (■YBA), BEAUSÉJOUR Réjean (■RBEA), LEBEL Sylvain (■SLE), ROBIDAS Thérèse (■TR), ROUSSY Sophie (■SR), SIMONEAU Christianne (■CS), Boucherville, *La Seigneurie*, 5 mai 2001, p. 7.
- NÉRON Carol (CN) « Fusions municipales : le respect de l'histoire », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 18 avril 2001, p. 8.
- NÉRON Carol (CN) Il faut plus qu'un nom pour "rassembler" les cœurs », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 18 février 2002, p. 8.
- NÉRON Carol (CN) « La Baie : un calme qui pourrait être trompeur », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 5 septembre 2001, p. 8.
- NÉRON Carol (CN) « Saguenay : les Québécois en ont perdu leur latin ! », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 13 décembre 2002, p. 8.
- PARADIS Gilles (GP), journaliste retraité « Le nom de Chicoutimi doit demeurer », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 mai 2001, p. 8.
- PARKES Debbie (DP) « South Shore City. Committee leans toward LeMoyne », Montréal, *The Gazette*, 16 juin 2001, p. A7.
- (PC) « LeMoyne ou Longueuil : Québec ne peut choisir ! », Québec, *Le Soleil*, 28 juin 2001, p. A-15.
- PELCHAT Martin (MP), *La Presse*, 28 juin 2001.
- PELCHAT Martin (MP) « Ce sera Longueuil ! Québec a tranché hier malgré les grincements de dents », Montréal, *La Presse*, 5 juillet 2001, p. A1-2.
- PENVEN David (DPE) « Information et sondage pour sélectionner le nom de la nouvelle ville de Longueuil », Saint-Bruno, *Le Journal de Saint-Bruno*, 5 mai 2001, p. 10.
- PERREAULT Jean-Paul (♦JPP), signé Jean-Paul Perreault, Impératif français « Un nom anglais ? ! », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 14 mai 2001.
- PERREAULT Laura-Julie (LJP) « LeMoyne, au nom du compromis. Le comité de transition fait valoir son choix », Montréal, *La Presse*, 16 juin 2001, p. B7.
- PICARD Jean (JP in NB) « Le débat déborde les politiciens locaux et les citoyens. Picard fera tout pour sauver le nom de Chicoutimi », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 15 juin 2001, p. 10.
- POIRIER André (♦AP), signé André Poirier, enseignant, polyvalente Le Carrefour, Montferrand « Montferrand, un mot très élégant », Ottawa-Hull, *Le Droit*, [?] mars 2001, p. 19.
- PROULX Marcel (♦MPX), signé Marcel Proulx, Député de Hull-Aylmer à la Chambre des communes « Effacer 200 ans d'histoire », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 9 juillet 2001, p. 12.
- PROULX Marcel (♦MPX), signé Marcel Proulx, Député de Hull-Aylmer à la Chambre des communes « Le député Marcel Proulx tient au nom de Hull », Ottawa-Gatineau, *Le Droit-Cyberpresse*, 28 juin 2001.
- PRUD'HOMME Louis M. (♦LMP), signé Louis M. Prud'homme, « Gatineau bien avant les autres », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 3 février 2001.
- RACICOT SAÏA Nicole (♦NRS), signé Nicole Racicot Saïa, Présidente de la Société du patrimoine de Boucherville « "Des Seigneuries" comme nom pour la future ville », Boucherville, *La Seigneurie*, 31 mars 2001, p. 7.

- RODRIGUE Isabelle (IR) « Nouveau nom : le Comité force la cadence », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 22 février 2001, p. 2.
- RODRIGUE Isabelle et TURBIDE Mathieu (IR et MT) « Labine met en garde. Le nom doit être rassembleur », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 20 mars 2001, p. 2.
- SAUVÉ-GARAND Gérard (♦GSG), signé Gérard Sauvé-Garand, « Pourquoi pas Ahugma ? », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 14 avril 2001, p. 20.
- SAVARD Dominique (DS) « Chicoutimi-Jonquière est le premier choix du comité du nom », Chicoutimi, *Le Réveil*, 3 février 2002, p. 17.
- SAVARD Dominique (DS) « Rapport des conciliateurs. Le nom de Ville Saguenay est retenu », Chicoutimi, *Le Réveil*, 15 avril 2001, p. 3.
- SAVARD Dominique (DS) « Relevé de ses fonctions. Jean-Jacques Hudon ne comprend pas », Chicoutimi, *Le Réveil*, 24 février 2002, p. 7.
- (sma) « La Commission de toponymie a été jointe », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 4 mai 2001.
- ST-ARNAULD Gérard (♦GSA), signé Gérard St-Arnauld, Boucherville « Boucherville doit rester », Boucherville, *La Seigneurie*, 20 janvier 2001, p. 7.
- ST-GERMAIN Raymond (♦RSG), signé Raymond St-Germain, Greenfield Park « "Nommer une ville" », Montréal, *La Presse*, 14 mai 2001, p. A14.
- ST-LAURENT Sylvain et TURBIDE Mathieu (SSL et MT) « Le nom de la nouvelle ville revient sur le tapis », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 29 août 2001, p. 5.
- ST-PIERRE Jean-Claude (JCSP) « Dolbeau et Mistassini en quête d'un nouveau nom... », Québec, *Le Journal de Québec*, 7 mars 1994, p. 15.
- ST-PIERRE Jean-Claude (JCSP) « Fusion. Le nom "Beausini" ne sera pas retenu », Québec, *Le Journal de Québec*, 8 mars 1994, p. 28.
- TÉTRAULT Pauline et SAVARD Raymond (♦PT/RS), signé Pauline Tétrault, présidente, Raymond Savard, secrétaire, Société nationale des Québécois et des Québécoises de l'Outaouais « La SNQO souhaite un nom nouveau », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 17 mars 2001, p. 19.
- THÉRIAULT Charles (CT) « Chien de garde pour l'identité hulloise », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 11 décembre 2001, p. 10.
- THÉRIAULT Charles (CT) « Ducharme s'engage à proposer un débat », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 6 octobre 2001, p. 2.
- THÉRIAULT Charles (CT) « Revirement des opinions à Hull et à Gatineau », Ottawa-Gatineau, *Le Droit* (Cyberpresse), 30 octobre 2001.
- THÉRIAULT Charles (CT) « Roch Cholette se prononce en faveur d'un référendum sur le nom de la ville », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 26 septembre 2001, p. 6.
- THÉRIAULT Charles (CT) « Un billet de Charles Thériault. Pourquoi pas Hull, tout simplement ? », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 28 février 2001, p. 17.
- TTTTLEY Alain (AT) « Viger-sur-Rire... », Outremont, *L'Express d'Outremont*, 22 juin 2001, p. 3.

- TOUPIN Louise (♦LT), signé Louise Toupin, « Champlain ? », Montréal, *La Presse*, 16 octobre 2000, p. A-14.
- TREMBLAY Bertrand (BT) « Chicoutimi, une ville Saguenay, une région », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 mars 2002, p. 8.
- TREMBLAY Bertrand (BT) « Commentaire. Il est temps de passer aux choses sérieuses », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 8 juin 2002, p. 8.
- TREMBLAY Claudette (CTR) « "Saguenayville", le nom le plus évocateur... », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 30 novembre 2001, p. 8.
- TREMBLAY Jacques (JTR) « Chicoutimi, une simple question de bon sens », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 21 août 2001, p. 8.
- TREMBLAY Jean-Marie (JMT), journaliste retraité « Le maire doit intervenir », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 17 mai 2001, p. 8.
- TREMBLAY Louis (LTR) « Chicoutimi-Saguenay. Le mouvement recrute... pour le moment », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 20 novembre 2002, p. 18.
- TREMBLAY Louis (LTR) « Lac-Saint-Jean sud. Les opposants organisent la résistance », Alma, *Le Lac-Saint-Jean*, 7 février 2001a.
- TREMBLAY Louis (LTR) « Nouveau nom. Lawrence Potvin persiste », Alma, *Le Lac-Saint-Jean*, 7 février 2001b.
- TREMBLAY Paul (PTR) « Chicoutimi : Harel n'a pas à choisir », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 17 mai 2001, p. 8.
- TREMBLAY Paul (PTR) « La honteuse histoire de Chicoutimi », Québec, *Le Soleil*, 28 janvier 2002.
- TREMBLAY Paul (PTR) « La logique de l'à peu près », lettre au journal, Québec, *Le Soleil*, 4 août 2001, p. A19.
- TREMBLAY Pierre (PTY) « Lorsque le nom d'Arvida fut effacé... », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 avril 2002, p. 9.
- TREMBLAY René (RT) « Chicoutimi pour éviter de tout recommencer », lettre au journal, Chicoutimi, *Le Quotidien*, 6 juin 2001, p. 8.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Asticou, Montferrand, Trois-Portages, Rivemont, Hull et Gatineau. Des choix finalistes controversés », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 5 juin 2001a, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Choix du nom de la ville fusionnée. Le CTO plus sévère que la Commission de toponymie », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 3 mai 2001.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Créer ou construire sur des acquis », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 9 juin 2001b, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Hull-Gatineau : trouver un nom sera difficile », Québec, *Le Droit / Le Journal de Québec*, 31 janvier 2001, p. 8.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Il est maintenant temps de nommer la nouvelle ville. Ni "ville" ni "rivière" et surtout pas de confusion », Ottawa-Hull, *Le Droit-Cyberpresse*, 2 mai 2001.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Les favoris : Ville Outaouais et Ducharme », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 19 mars 2001, p. 2.

- TURBIDE Mathieu (MT) « Les lecteurs du Droit se prononcent. Pour un nom de ville existant », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 9 juin 2001a, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Les résultats du sondage. Gatineau et Hull se seront livrés une chaude lutte jusqu'à la fin. », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 22 juin 2001a, p. 5.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Nom de la nouvelle ville. Le choix final d'ici la fin juin », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 5 juin 2001b, p. 2.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Pas un concours de popularité », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 6 juin 2001a, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Plus de 450 suggestions en quelques jours. Le choix du nom intéresse les gens », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 8 mai 2001.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Première réunion du comité du nom la semaine prochaine », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 3 mars 2001, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Une nouvelle appellation serait coûteuse pour la région. Ducharme souhaite un nom connu pour la future ville », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 6 juin 2001b, p. 3.
- TURBIDE Mathieu (MT) « Un nom coûteux mais prometteur », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 22 juin 2001b, p. 5.
- TURCOTTE Joelle (♦JT), signé Joelle Turcotte, Hull « Gatineau ou Hull : une question de mentalités », Ottawa-Gatineau, *Le Droit*, 27 août 2001, p. 12.
- VALLIÈRES Martin (MV) « Pauline Marois préfère le nom de Longueuil », Montréal, *La Presse*, 22 juin 2001, p. E1.
- VENNE Pierrette (♦PV), signé Pierrette Venne, députée de Saint-Bruno–Saint-Hubert et porte-parole du Bloc Québécois en matière relevant du Solliciteur général du Canada « Communiqué. Une nouvelle ville, un nouveau nom », Saint-Hubert, *Le Journal de Saint-Hubert*, 26 juin 2001, p. 4.
- V-GUINDON Jeannette (JVG), signé Jeannette V-Guindon, « "Outaouais" m'appartient ! », Ottawa-Hull, *Le Droit*, 2 mai 2001.
- VIAU Marie-Hélène et BÉLANGER Éric (MHV et ÉB) « Chicoutimi intacte », Montréal, *Le Devoir*, 17 juillet 2001, p. A6.
- VOYER Patrick (PVO) « Nom de la future ville. Les maires du Lac répondent en souriant », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 11 avril 2002, p. 4.
- WHEELAND Peter (PW) « What's in a name ? Debate over what to call South Shore megacity goes to heart of mergers », Montréal, *The Gazette*, 1^{er} juillet 2001, p. B7.
- (YBX) « Dix élus favorisent Saguenay », Chicoutimi, *Le Quotidien*, 27 mars 2002, p. 3.

ANNEXE I

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

BANQUE DE DONNÉES TOPOS

NCP	Nom créé par la pourvoirie
NCPP	Nom créé par le propriétaire de la pourvoirie
NDP	Nom donné par la pourvoirie
NDPP	Nom donné par le propriétaire de la pourvoirie
NFPCb	Nom fourni par le propriétaire du club
NFPP	Nom fourni par le propriétaire de la pourvoirie
NFPCa	Nom fourni par le propriétaire d'une compagnie d'aviation
NPAmp	Nom proposé par un aménagiste de la pourvoirie
NPC	Nom proposé par la CTQ
NPCAP	Nom proposé par la CTQ en accord avec la pourvoirie
NPP	Nom proposé par la pourvoirie
NPSP	Nom proposé par la Sacerf des Passes
NPZ	Nom proposé par la zec
NPM	Nom proposé par la municipalité

DIVERS

CTQ	Commission de toponymie du Québec
CTQdi	Commission de toponymie du Québec et dictionnaire <i>Noms et lieux du Québec</i>
CTQdiB	Commission de toponymie du Québec, dictionnaire <i>Noms et lieux du Québec</i> et ma base de données
CTQB	Commission de toponymie du Québec et ma base de données
CNTF	Commission nationale de toponymie de France
ZAC	Zone d'aménagement contrôlée
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

ANNEXE II

LISTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉS (MRC) ET TERRITOIRES ÉQUIVALENTS À UNE MRC (TE)

Bas-Saint-Laurent 01

Kamouraska
La Matapédia
La Mitis
Les Basques
Matane
Rimouski-Neigette (RN)
Rivière-du-Loup (RL)
Témiscouata

Saguenay–Lac-Saint-Jean 02

Lac-Saint-Jean-Est (LSJE)
Le Domaine-du-Roy (DR)
Le Fjord-du-Saguenay (FS)
Maria-Chapdelaine (MC)
[TE] Saguenay

Capitale-Nationale 03

Charlevoix
Charlevoix-Est
Québec (TE)
La Côte-de-Beaupré (CB)
La Jacques-Cartier (JC)
L'Île-d'Orléans
Portneuf

Mauricie 04

Les Chenaux
[TE] Shawinigan
[TE] La Tuque
Maskinongé
Mékinac
[TE] Trois-Rivières

Estrie 05

Asbestos
Coaticook
Le Granit
Le Haut-Saint-François (HSF)
Le Val-Saint-François (VSF)
Memphrémagog
[TE] Sherbrooke

Montréal 06

[TE] Montréal

Outaouais 07

[TE] Gatineau
La Vallée-de-la-Gatineau (VG)
Les Collines-de-l'Outaouais (CO)
Papineau
Pontiac

Abitibi-Témiscamingue 08

Abitibi
Abitibi-Ouest
[TE] Rouyn-Noranda (RNO)
Témiscamingue
La Vallée-de-l'Or (VO)

Côte-Nord 09

[TE] Basse-Côte-Nord (BCN)
Caniapiscau
La Haute-Côte-Nord (HCN)
Manicouagan
Minganie
Sept-Rivières (SR)

Nord-du-Québec 10

Jamésie
Kativik

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 11

Avignon
Bonaventure
La Côte-de-Gaspé (CG)
La Haute-Gaspésie (HG)
Le Rocher-Percé (RP)
[TE] Les Îles-de-la-Madeleine (ÎM)

Chaudière-Appalaches 12

Beauce-Sartigan (BS)
Bellechasse
[TE] Lévis
L'Amiante
La Nouvelle-Beauce (NB)
Les Etchemins
L'Islet
Lotbinière
Montmagny
Robert-Cliche (RC)

Laval 13

[TE] Laval

Lanaudière 14

D'Autray
Joliette
L'Assomption
Les Moulins
Matawinie
Montcalm

Laurentides 15

Antoine-Labelle (AL)
Argenteuil
Deux-Montagnes (DM)
La Rivière-du-Nord (RINO)
Les Laurentides
Les Pays-d'en-Haut (PH)
[TE] Mirabel
Thérèse-De Blainville (TD)

Montérégie 16

Acton
Beauharnois-Salaberry (BSA)
Brome-Missisquoi (BM)
[TE] Longueuil
La Haute-Yamaska (HY)
Lajemmerais
La Vallée-du-Richelieu (VR)
Le Bas-Richelieu (BR)
Le Haut-Richelieu (HR)
Le Haut-Saint-Laurent (HSL)
Les Jardins-de-Napierville (JN)
Les Maskoutains
Roussillon
Rouville
Vaudreuil-Soulanges (VS)

Centre-du-Québec 17

Arthabaska
Bécancour
Drummond
L'Érable
Nicolet-Yamaska (NY)

ANNEXE III

CODES DES SPÉCIFIQUES ET RUBRIQUES THÉMATIQUES³⁷⁹

EMPREINTES POSSESSIVES ET IDENTITAIRES

BOI	Bois, Forêt, Arbre
SAU	Sauvage
TER	Terre, Pré, Plaine, Prairie, Champ, Désert
OCE	Mer, Sea, Fleuve
LIM	Limites et frontières (Barrière, Bout, Coupe, Ligne, Porte)
DOM	Domaine
RAN	Rang, Concession, Lot
VIA	Village, Bourg, Settlement
VIL	Ville
ECH	Échelles d'appropriation (Coin, Patrie, Colonie, Seigneurie, Chantier)
CAM	Camp, Tente, Chalet
MRF	Maison, Roulotte, Ferme
MOU	Moulin
MIN	Mine
EGL	Église, Chapelle, Cathédrale
POT	Port
ECO	École, Couvent, Collège, Université
CHA	Château, Fort, Bastille, Citadelle, Poste, Comptoir
TOU	Tour
PRE	Primeur (Premier, Primitif)
ROI	Roi, Reine, Royal, Royaume
OUBA	Ouvreurs et bâtisseurs (Explorateur, Seigneur, Pionnier, Bûcheron)
CHEF	Chemin, Route, Voie, Rail, Station, Train
LPQ	Lieux et pays qualifiés
NOJE	Nouveauté et jeunesse
VIE	Ancienneté et vieillesse
PMFS	Père, Mère, Frère, Sœur
AUT	Amérindien, Indien, Inuit
SAUA	Ethnonyme Sauvage
ACA	Pays et ethnie (Acadie, Acadiens, Cayens)
ANS	Pays et ethnie (Américains, Anglais, Écossais, Irlandais)
CAN	Pays et ethnie (Canada, Canadiens)
FRA	Pays et ethnie (France, Français)
QUE	Pays et ethnie (Québec, Québécois)

³⁷⁹ Sont indiqués dans cette liste les principaux spécifics des rubriques thématiques, entre parenthèses lorsqu'un nom est donné à la rubrique.

SENS ET SENSATIONS

OBS	Observation
OUI	Ouïe
ODO	Odorat
SELA	Salinité et amertume
ATC	Alimentation traditionnelle et conviviale
SUC	Sucre, desserts
FRU	Fruits secs et fruits des bois
SOI	Soif et boissons
TAB	Tabac, Calumet
CHAU	Chaud
FRO	Froid, Glace
VET	Vent
PLU	Pluie
NEI	Neige
MSP	Marche, Sentier, Pieds
CANO	Canot
POR	Portage
GLIS	Traîneau, Ski, Raquette, Baignade, Bateau
PEC	Pêche, Pêcheur, Appât
CHAS	Chasse, Chasseur, Panache
TRA	Trappe, Trappeur, Collet, Piège

AMBIANCES ET SENTIMENTS

BEA	Beauté et joliesse
ABO	Abondance et richesse
BODO	Le bon et la douceur de vivre
PJF	Parcs, Jardins, Fleurs
JPP	Joyaux, pierres précieuses
OR	Or
AR	Argent
PER	Perfection
PAR	Paradis, Éden
REN	Rencontres (Amour, Amitié, Entente, Paix)
COE	Cœur, Heart
JOI	Joie, Chance
PLA	Plage
SEC	Sécurité
DIS	Malfaçon, laideur, saleté, répugnance, médiocrité
VAS	Vase, Boue, Mud
AFF	Affrontements, banditisme et illégalité
DDD	Dangers, drames et difficultés
ENF	Enfer
CRE	Creux, Profond
BRU	Brûlé, Brûlis
VOI	Voile (Brouillard, Brume, Fumée)
PAMI	Pauvreté, Misère

TRI	Tristesse, Malchance
MOR	Mort
DIU	Ronde diurne
NOC	Ronde nocturne
SAI	Mois et saisons
ESP	Espoir, Espérance
ESV	Esprit vivant et temporalité
MMS	Mystères, miracles et surprises
MAN	Manitou
MEA	Mauvais esprits autochtones
DIE	Le Divin
SMA	Sainte-Marie
DIA	Le Diabolique
ANG	Anges
COR	Corbeaux
FFC	Fées, fantômes et compagnie

ANNEXE IV

STATISTIQUES DÉTAILLÉES DE LA CODIFICATION DES SPÉCIFIQUES (CS) AU QUÉBEC

MILIEU NATUREL					
CS/Régions	BOI	SAU	TER	OCE	Total
BSL	9	9	29	8	55
SLSJ	26	6	16	4	52
CANA	20	4	47	5	76
Mauricie	23	6	29	1	59
Estrie	18	3	12	0	33
Montréal	11	0	7	1	19
Outaouais	30	4	23	7	64
AT	14	9	14	0	37
CONO	47	11	40	8	106
NDQ	14	2	6	0	22
GIDLM	15	1	30	1	47
CA	14	3	22	7	46
Laval	6	0	6	0	12
Lanaudière	23	5	29	0	57
Laurentides	36	5	16	0	57
Montréal	29	2	46	9	86
CDQ	4	1	13	3	21
Total	339	71	385	54	849

ÉCHELLES ET LIMITES							
CS/Régions	LIM	DOM	RAN	VIA	VIL	ECH	Total
BSL	17	4	23	14	19	6	83
SLSJ	49	15	20	10	13	13	120
CANA	25	14	11	26	17	10	103
Mauricie	27	28	12	11	14	9	101
Estrie	7	16	3	1	44	10	81
Montréal	4	0	0	3	10	0	17
Outaouais	18	4	4	1	25	16	68
AT	27	2	30	5	9	5	78
CONO	48	1	0	0	13	19	81
NDQ	9	1	1	1	7	4	23
GIDLM	34	0	8	4	18	11	75
CA	12	15	16	10	33	10	96
Laval	1	0	0	2	4	0	7
Lanaudière	16	127	4	12	8	7	174
Laurentides	28	55	6	9	9	9	116
Montréal	13	35	64	21	56	19	208
CDQ	4	41	19	4	39	8	115
Total	339	358	221	134	338	156	1546

ABRIS ET BÂTIMENTS										
CS/Régions	CAM	MRF	MOU	MIN	EGL	POT	ECO	CHA	TOU	Total
BSL	25	6	23	2	2	1	5	8	13	85
SLSJ	75	4	16	11	3	3	1	12	27	152
CANA	20	7	24	6	14	39	1	16	9	136
Mauricie	25	3	7	11	4	0	0	8	18	76
Estrie	4	0	22	5	1	4	2	6	0	44
Montréal	0	1	5	0	1	5	2	4	0	18
Outaouais	25	16	19	12	6	1	5	8	7	99
AT	21	6	10	7	1	0	2	4	9	60
CONO	60	15	12	6	7	26	1	20	32	179
NDQ	9	0	1	16	1	1	0	15	4	47
GIDLM	40	25	29	2	8	28	1	2	2	137
CA	3	3	28	7	11	8	0	1	0	61
Laval	0	0	10	0	0	0	0	0	0	10
Lanaudière	16	0	10	3	0	2	1	3	4	39
Laurentides	19	19	14	9	1	0	2	4	15	83
Montréal	5	4	13	0	5	6	1	19	1	54
CDQ	0	2	6	1	4	2	1	2	0	18
Total	347	111	249	98	69	126	25	132	141	1298

OUVERTURE, NOUVEAUTÉ ET ANCIENNETÉ								
CS/Régions	PRE	ROI	OUBA	CHEF	LPQ	NOJE	VIE	Total
BSL	5	0	6	19	4	3	8	45
SLSJ	35	13	26	16	3	9	8	110
CANA	17	16	8	19	0	27	21	108
Mauricie	23	11	9	9	6	10	9	77
Estrie	2	3	1	8	5	6	4	29
Montréal	1	14	1	2	1	1	7	27
Outaouais	8	14	6	20	7	9	15	79
AT	16	13	11	10	4	8	10	72
CONO	39	5	16	14	5	34	48	161
NDQ	4	3	7	3	3	6	5	31
GIDLM	9	1	1	14	17	33	28	103
CA	2	1	7	39	7	7	5	68
Laval	0	0	0	1	0	0	1	2
Lanaudière	9	5	3	5	0	3	3	28
Laurentides	13	11	15	12	4	8	9	72
Montréal	7	2	14	30	10	9	12	84
CDQ	2	0	1	8	6	3	2	22
Total	192	112	132	229	82	176	195	1118

FAMILLE ET ETHNIE									
CS/Régions	PMFS	AUT	SAUA	ACA	ANS	CAN	FRA	QUE	Total
BSL	17	5	11	0	3	0	8	0	44
SLSJ	44	7	6	0	6	1	12	0	76
CANA	18	3	5	0	9	5	5	17	62
Mauricie	16	3	1	4	2	1	5	1	33
Estrie	5	2	0	0	2	0	4	1	14
Montréal	5	0	0	3	1	1	1	0	11
Outaouais	23	17	0	0	7	1	9	1	58
AT	15	14	6	0	6	1	6	3	51
CONO	25	31	11	3	14	4	8	1	97
NDQ	1	23	1	0	1	1	4	7	38
GIDLM	12	10	3	1	7	1	5	1	40
CA	4	0	2	3	5	0	0	0	14
Laval	3	0	0	0	0	0	0	0	3
Lanaudière	15	0	3	0	4	1	10	1	34
Laurentides	35	10	1	0	3	1	9	1	60
Montréal	12	0	0	6	5	2	3	2	30
CDQ	4	0	1	0	1	3	0	1	10
Total	254	125	51	20	76	23	89	37	675

VISION, OÙË, ODORAT			
CS/Régions	OBS	OUI	ODO
BSL	1	6	3
SLSJ	33	139	17
CANA	21	73	5
Mauricie	15	64	7
Estrie	7	2	3
Montréal	7	1	1
Outaouais	18	48	9
AT	11	58	15
CONO	34	92	8
NDQ	5	13	1
GIDLM	9	19	3
CA	2	3	2
Laval	1	0	0
Lanaudière	8	22	6
Laurentides	21	52	8
Montréal	29	4	3
CDQ	5	1	0
Total	227	597	91

SAVEURS ET NOURRITURES							
CS/Régions	SELA	ATC	SUC	FRU	SOI	TAB	Total
BSL	3	11	9	5	8	1	37
SLSJ	2	77	27	23	22	10	161
CANA	1	27	2	18	5	1	54
Mauricie	2	40	7	34	11	7	101
Estrie	0	6	5	10	5	0	26
Montréal	0	0	2	1	1	0	4
Outaouais	3	27	14	32	19	12	107
AT	4	39	8	24	10	8	93
CONO	27	63	10	25	23	25	173
NDQ	1	6	4	4	5	2	22
GIDLM	2	19	8	14	6	0	49
CA	0	18	10	5	1	1	35
Laval	0	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	0	15	6	15	6	4	46
Laurentides	1	15	7	37	2	12	74
Montréal	1	11	9	12	4	0	37
CDQ	1	9	1	3	0	0	14
Total	48	383	129	262	128	83	1033

TOUCHER ET CORPS EN MOUVEMENT													
CS/Régions	CHAU	FRO	VET	PLU	NEI	MSP	CANO	POR	GLIS	PEC	CHAS	TRA	Total
BSL	21	16	0	2	25	7	3	13	3	3	11	0	104
SLSJ	25	47	17	18	13	60	28	47	38	18	16	13	340
CANA	12	20	3	1	18	13	3	12	8	8	7	0	105
Mauricie	6	12	7	10	7	22	7	11	16	13	15	7	133
Estrie	0	1	0	0	1	4	0	1	1	0	1	0	9
Montréal	0	0	3	0	4	2	0	0	0	2	0	0	11
Outaouais	7	12	6	4	8	27	4	14	10	5	6	4	107
AT	11	10	8	5	3	30	3	15	8	3	8	4	108
CONO	19	36	25	12	15	50	17	33	33	26	30	15	311
NDQ	2	5	3	4	3	14	3	10	4	2	1	1	52
GIDLM	9	7	5	1	7	12	1	14	4	1	7	2	70
CA	20	5	1	0	0	3	2	6	5	1	24	1	68
Laval	0	0	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	4
Lanaudière	2	7	3	2	4	11	5	3	8	4	5	3	57
Laurentides	8	7	3	6	5	27	8	5	17	6	3	4	99
Montréal	2	5	5	0	0	2	0	1	5	2	4	0	26
CDQ	1	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	6
Total	145	191	91	65	113	284	84	189	161	95	138	54	1610

ESTHÉTIQUE ET BÉNÉDICTIONS															
CS/Régions	BEA	ABO	BODO	PJF	JPP	OR	AR	PER	PAR	REN	COE	JOI	PLA	SEC	Total
BSL	14	9	20	8	1	0	2	1	9	8	6	10	3	7	98
SLSJ	43	12	105	8	28	8	8	16	9	39	19	44	1	45	385
CANA	55	4	56	13	16	1	1	10	4	19	14	10	9	17	229
Mauricie	28	13	62	12	15	2	5	8	3	25	27	22	2	23	247
Estrie	12	0	13	6	1	1	3	1	1	10	3	11	3	3	68
Montréal	9	0	12	19	0	0	0	6	0	12	4	6	1	7	76
Outaouais	8	10	49	18	9	5	9	7	5	27	11	22	21	16	217
AT	23	7	36	9	17	4	4	8	7	13	7	17	3	20	175
CONO	27	16	89	29	13	7	5	15	16	32	20	39	6	60	374
NDQ	11	1	14	3	0	0	1	2	3	7	3	8	3	13	69
GIDLM	19	1	46	14	2	0	2	4	4	4	4	4	10	32	146
CA	56	3	16	9	2	1	1	2	3	13	11	2	7	2	128
Laval	3	0	5	1	0	0	0	2	2	2	0	0	8	0	23
Lanaudière	22	3	43	8	5	0	3	2	3	15	18	4	1	8	135
Laurentides	37	2	41	9	16	4	9	9	9	16	22	13	7	10	204
Montréal	35	3	25	23	1	0	0	9	3	16	14	11	13	18	171
CDQ	11	0	13	11	0	1	0	1	3	8	1	1	4	1	55
Total	413	84	645	200	126	34	53	103	84	266	184	224	102	282	2800

DISGRÂCE ET MALÉDICTIONS												
CS/Régions	DIS	VAS	AFF	DDD	ENF	CRE	BRU	VOI	PAMI	TRI	MOR	Total
BSL	11	14	14	33	3	16	15	8	1	4	16	135
SLSJ	58	18	88	223	11	28	51	10	13	31	26	557
CANA	25	10	15	119	13	6	20	9	6	9	8	240
Mauricie	21	24	27	87	2	6	38	5	12	10	14	246
Estrie	1	12	3	9	1	0	3	0	0	0	2	31
Montréal	0	1	4	2	0	0	0	0	0	1	0	8
Outaouais	24	37	37	103	6	12	25	4	6	8	11	273
AT	41	9	26	96	0	3	20	9	9	13	12	238
CONO	57	8	40	171	5	25	52	13	3	33	38	445
NDQ	2	0	7	38	4	2	8	3	3	10	6	83
GIDLM	5	5	13	51	10	10	24	2	1	18	17	156
CA	1	10	2	17	2	1	6	0	5	5	6	55
Laval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lanaudière	23	3	13	36	2	9	11	0	8	4	1	110
Laurentides	15	43	14	59	3	18	24	5	7	4	5	197
Montréal	3	4	15	17	0	0	5	1	3	6	2	56
CDQ	0	3	1	11	2	2	5	1	1	0	0	26
Total	287	201	319	1072	64	138	307	70	78	156	164	2856

JOURS, NUITS ET SAISONS				
CS/Régions	DIU	NOC	SAI	Total
BSL	24	3	1	28
SLSJ	89	52	14	155
CANA	30	12	9	51
Mauricie	54	23	7	84
Estric	5	1	9	15
Montréal	5	0	2	7
Outaouais	53	36	9	98
AT	40	27	9	76
CONO	55	55	50	160
NDQ	17	6	5	28
GIDLM	14	6	9	29
CA	11	4	2	17
Laval	1	1	1	3
Lanaudière	29	6	5	40
Laurentides	34	14	9	57
Montréal	9	2	4	15
CDQ	1	1	2	4
Total	471	249	147	867

ESPRIT VIVANT ET MERVEILLEUX												
CS/Régions	ESP	ESV	MMS	MAN	MEA	DIE	SMA	DIA	ANG	COR	FFC	Total
BSL	0	3	1	0	0	23	34	6	0	1	2	70
SLSJ	2	86	22	3	25	25	24	11	2	12	37	249
CANA	3	21	1	0	2	25	45	9	15	6	15	142
Mauricie	6	30	19	8	12	20	27	9	7	4	9	151
Estric	0	2	1	0	0	9	35	1	0	0	1	49
Montréal	1	5	1	0	0	18	56	2	6	0	0	89
Outaouais	4	38	10	10	9	11	35	10	5	7	20	159
AT	3	21	16	1	13	8	21	6	4	7	26	126
CONO	10	83	19	10	7	44	27	15	6	13	33	267
NDQ	5	10	3	7	6	7	5	0	2	2	7	54
GIDLM	9	38	2	2	0	9	22	11	2	5	10	110
CA	1	7	1	0	0	27	36	9	5	0	1	87
Laval	2	1	0	0	0	4	8	1	0	0	1	17
Lanaudière	1	11	2	0	2	20	33	4	5	4	10	92
Laurentides	3	13	14	7	10	27	60	20	6	7	10	177
Montréal	5	5	4	0	3	38	72	5	8	6	5	151
CDQ	1	3	2	0	0	13	29	0	1	0	2	51
Total	56	377	118	48	89	328	569	119	74	74	189	2041

ANNEXE V

STATISTIQUES DÉTAILLÉES DE LA CODIFICATION DES SPÉCIFIQUES (CS) EN ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

MILIEU NATUREL					
CS/Comtés	BOI	SAU	TER	OCE	Total
Westmorland	7	0	20	1	28
Kent	1	0	21	0	22
Northumberland	8	0	32	2	42
Gloucester	4	2	16	3	25
Restigouche	2	5	24	2	33
Madawaska	1	0	1	0	2
Victoria	0	0	10	0	10
Total	23	7	124	8	162

ÉCHELLES ET LIMITES							
CS/Comtés	LIM	DOM	RAN	VIA	VIL	ECH	Total
Westmorland	4	0	0	19	11	9	43
Kent	0	0	0	19	20	3	42
Northumberland	4	0	2	16	44	4	70
Gloucester	0	0	1	10	15	0	26
Restigouche	2	0	11	8	9	2	32
Madawaska	3	0	15	6	3	3	30
Victoria	4	0	1	4	3	8	20
Total	17	0	30	82	105	29	263

ABRIS ET BÂTIMENTS										
CS/Comtés	CAM	MRF	MOU	MIN	EGL	POT	ECO	CHA	TOU	Total
Westmorland	0	1	11	1	3	4	1	5	1	27
Kent	1	0	10	0	6	2	0	0	0	19
Northumberland	8	0	15	1	6	1	0	5	1	37
Gloucester	2	5	2	2	5	4	1	0	0	21
Restigouche	5	2	7	0	0	1	2	0	0	17
Madawaska	1	0	6	0	0	0	0	0	0	7
Victoria	1	3	2	0	0	0	0	0	0	6
Total	18	11	53	4	20	12	4	10	2	134

OUVERTURE, NOUVEAUTÉ ET ANCIENNETÉ								
CS/Comtés	PRE	ROI	OUBA	CHEF	LPQ	NOJE	VIE	Total
Westmorland	0	1	1	4	1	1	1	9
Kent	0	1	0	5	0	0	0	6
Northumberland	3	1	0	18	4	9	3	38
Gloucester	0	0	0	11	2	2	2	17
Restigouche	0	0	0	4	0	2	3	9
Madawaska	1	0	0	9	0	0	0	10
Victoria	0	0	0	8	3	4	0	15
Total	4	3	1	59	10	18	9	104

FAMILLE ET ETHNIE									
CS/Comtés	PMFS	AUT	SAUA	ACA	ANS	CAN	FRA	QUE	Total
Westmorland	0	5	0	0	4	1	1	0	11
Kent	0	3	0	4	1	0	0	0	8
Northumberland	2	22	0	2	2	3	6	0	37
Gloucester	0	2	0	1	1	0	0	0	4
Restigouche	0	11	0	0	2	0	0	0	13
Madawaska	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Victoria	0	6	0	0	0	0	0	0	6
Total	2	49	0	7	11	4	7	0	80

VISION, OÛË, ODORAT			
CS/Comtés	OBS	OUI	ODO
Westmorland	5	2	1
Kent	2	1	0
Northumberland	1	1	0
Gloucester	0	0	4
Restigouche	2	1	1
Madawaska	0	0	0
Victoria	6	7	0
Total	16	12	6

SAVEURS ET NOURRITURES							
CS/Comtés	SELA	ATC	SUC	FRU	SOI	TAB	Total
Westmorland	1	0	0	2	0	0	3
Kent	0	1	0	2	1	0	4
Northumberland	0	0	0	2	13	0	15
Gloucester	0	0	0	2	1	0	3
Restigouche	0	2	2	2	1	1	8
Madawaska	0	0	0	3	1	0	4
Victoria	1	0	0	1	1	0	3
Total	2	3	2	14	18	1	40

TOUCHER ET CORPS EN MOUVEMENT													
CS/Comtés	CHAU	FRO	VET	PLU	NEI	MSP	CANO	POR	GLIS	PEC	CHAS	TRA	Total
Westmorland	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	5
Kent	0	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	5
Northumberland	1	5	0	0	0	1	1	11	1	3	0	0	23
Gloucester	1	1	0	0	0	1	4	3	3	2	0	0	15
Restigouche	1	1	1	0	1	1	0	4	1	0	0	1	11
Madawaska	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	3
Victoria	2	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	5
Total	5	9	1	0	1	4	5	28	5	6	2	1	67

ESTHÉTIQUE ET BÉNÉDICTIONS															
CS/Comtés	BEA	ABO	BODO	PJF	JPP	OR	AR	PER	PAR	REN	COE	JOI	PLA	SEC	Total
Westmorland	9	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	9	0	22
Kent	1	0	2	0	0	1	0	13	0	0	0	0	2	0	19
Northumberland	1	0	3	5	0	1	1	0	1	3	0	1	7	0	23
Gloucester	6	1	1	2	0	2	0	0	0	0	1	0	10	0	23
Restigouche	6	0	2	1	0	0	0	0	0	4	0	2	11	0	26
Madawaska	2	0	1	3	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	8
Victoria	2	0	2	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	1	9
Total	27	1	11	11	2	5	3	14	2	9	2	3	39	1	130

DISGRÂCE ET MALÉDICTIONS												
CS/Comtés	DIS	VAS	AFF	DDD	ENF	CRE	BRU	VOI	PAMI	TRI	MOR	Total
Westmorland	0	0	0	6	0	0	3	0	2	0	2	13
Kent	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	3
Northumberland	0	0	1	10	0	10	13	1	0	0	8	43
Gloucester	0	0	0	7	0	3	2	0	0	0	0	12
Restigouche	0	0	0	1	0	2	6	0	0	0	2	11
Madawaska	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	3
Victoria	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	9	14
Total	0	0	1	27	0	16	30	1	2	0	22	99

JOURS, NUITS ET SAISONS				
CS/Comtés	DIU	NOC	SAI	Total
Westmorland	4	0	0	4
Kent	3	1	4	8
Northumberland	8	1	1	10
Gloucester	5	1	1	7
Restigouche	6	0	0	6
Madawaska	1	0	1	2
Victoria	2	0	0	2
Total	29	3	7	39

ESPRIT VIVANT ET MERVEILLEUX												
CS/Comtés	ESP	ESV	MMS	MAN	MEA	DIE	SMA	DIA	ANG	COR	FFC	Total
Westmorland	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Kent	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	4
Northumberland	1	0	0	0	0	1	1	7	0	0	8	18
Gloucester	0	0	0	0	0	1	4	1	0	0	1	7
Restigouche	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	1	5
Madawaska	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Victoria	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	0	0	0	0	3	10	12	0	0	11	37